Rapport Annuel 2021

Belfius

Rapport Annuel
2021

Sommaire

Profil de Belfius	4
Rapport de gestion	11
Comptes consolidés	248
Comptes sociaux	429
Global Reporting Initiative (GRI) – tableau	490
UN Global Compact Progress Index	499
UNEP FI Principles for Sustainable Insurance reporting	500
UNEP FI Principles for Responsible Banking reporting	505
Abréviations	516
Informations complémentaires	517

Profil de Belfius

Belfius est un groupe bancaire et d'assurances entièrement détenu par l'État fédéral belge au travers de la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI). Fin 2021, le bilan total consolidé de Belfius s'élève à EUR 192 milliards.

Structure simplifiée du groupe[1]

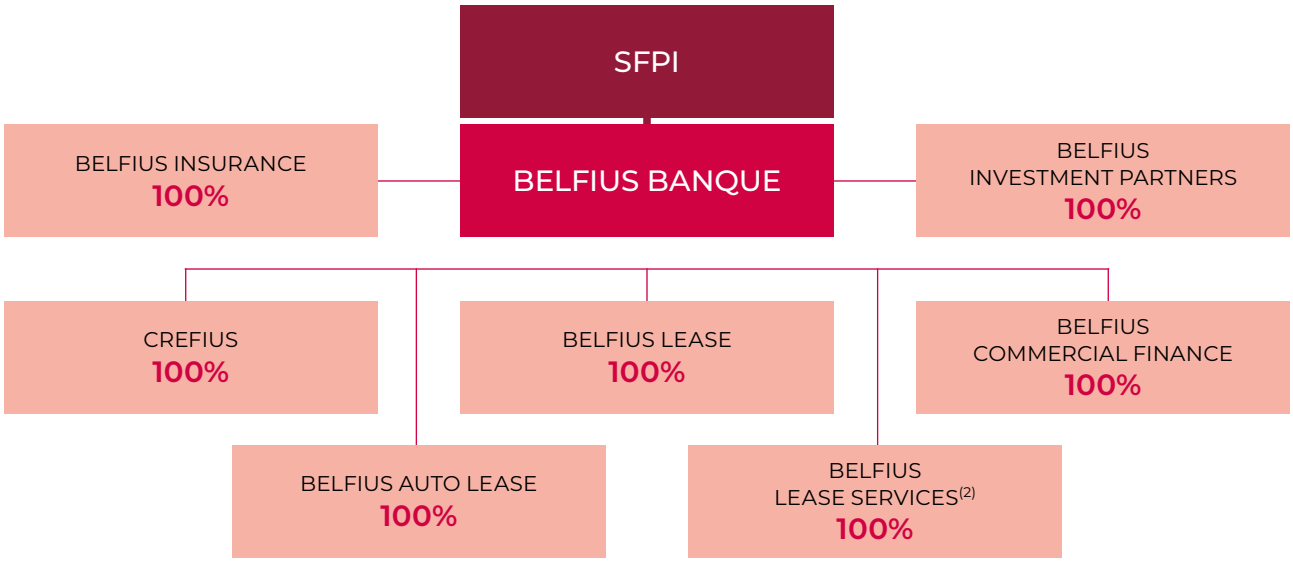

Nos filiales commerciales les plus importantes

1. Belfius Insurance

Société d'assurances qui commercialise des produits d'assurances vie et non-vie, des produits d'épargne et de placement pour les particuliers, les indépendants, les professions libérales, les entreprises et le secteur Public et Social. Fin 2021, le bilan total consolidé de Belfius Insurance s'élève à EUR 22 milliards[3].

2. Crefius

Société d'octroi et de gestion de crédits hypothécaires. Fin 2021, le bilan total de Crefius s'élève à EUR 23 millions[4].

3. Belfius Auto Lease

Société de leasing opérationnel de véhicules et services en matière de gestion de parcs automobiles (entretien, gestion des sinistres...). Fin 2021, le bilan total de Belfius Auto Lease s'élève à EUR 447 millions[4].

4. Belfius Lease

Société de leasing financier et renting de biens d'équipement professionnel. Fin 2021, le bilan total de Belfius Lease s'élève à EUR 1.043 millions[4].

5. Belfius Lease Services

Société de leasing financier et renting de biens d'équipement professionnel aux indépendants, aux entreprises et aux professions libérales. Fin 2021, le bilan total de Belfius Lease Services s'élève à EUR 2.193 millions[4].

6. Belfius Commercial Finance

Société de financement des créances commerciales envers les débiteurs, couverture du risque d'insolvabilité des débiteurs et récupération des créances sur débiteurs (factoring). Fin 2021, le bilan total de Belfius Commercial Finance s'élève à EUR 1.045 millions[4].

7. Belfius Investment Partners

Société responsable de l'administration et de la gestion de fonds d'investissement. Fin 2021, le bilan total de Belfius Investment Partners s'élève à EUR 160 millions[4] et les actifs sous gestion à EUR 22,5 milliards.

(1) Pour plus de détails, voir la liste des filiales reprise dans la partie «Comptes consolidés» de ce rapport annuel.
(2) Belfius Lease services opère également sous le logo Belfius Lease.
(3) Pour plus d'informations concernant Belfius Insurance, veuillez consulter le rapport annuel 2021 de Belfius Insurance.
(4) Total du bilan IFRS avant ajustements de consolidation.

Nos activités

Belfius est un bancassureur belge qui sert tous les segments de l'économie belge, y compris les particuliers, les PME, le secteur public et les Corporate. Au 31 décembre 2021, Belfius était le deuxième bancassureur retail de Belgique, avec plus de 3,7 millions de clients; la troisième banque des PME, avec environ 0,35 million de clients professionnels; la plus grande banque du secteur public avec près de 100% de pénétration; enfin la troisième banque des Corporate, avec environ 50% du marché belge des entreprises dont le chiffre d'affaires atteint ou dépasse EUR 10 millions. Belfius compte parmi ses clients environ 30 pour cent de la population belge.

Le modèle économique intégré de Belfius s'appuie sur la création et l'exploitation de synergies entre les segments de clientèle, ainsi qu'entre les produits et les activités. Belfius organise ses activités commerciales en un segment Individuals et un segment Entrepreneurs, Enterprises & Public:

1. Individuals

Belfius Banque propose aux **Individuals** un éventail complet de produits et de services retail, de banque privée, de gestion patrimoniale et d'assurance. Belfius Banque sert ses 3,4 millions de clients Individuals par l'entremise d'un réseau de distribution omnicanal intégré de 527 agences, une plateforme d'interaction moderne, Belfius Connect, et un grand nombre de guichets automatiques. Belfius a aussi développé une **stratégie digitale** et occupe aujourd'hui une place de **leader de la banque mobile**, avec plus de 1,79 million d'utilisateurs mobiles actifs.

Belfius Insurance, filiale de Belfius Banque, propose des produits d'assurance à sa clientèle via le réseau d'agences Belfius Banque, ainsi que par l'intermédiaire du réseau d'agents exclusifs de DVV assurances. Le modèle de bancassurance de Belfius est entièrement intégré: l'expertise en assurances est mise à la disposition de la clientèle via les agences Belfius Banque et le réseau de distribution omnicanal. Belfius Insurance offre également des produits d'assurance par l'intermédiaire de Corona Direct Assurances. À travers ses marques Elantis et DVV assurances, Belfius Insurance propose en outre à ses clients des prêts hypothécaires et des crédits à la consommation.

2. Entrepreneurs, Enterprises & Public

Le segment **Business** rassemble les indépendants, les professions libérales (avocats, médecins, comptables, etc.) et les PME dont le chiffres d'affaires est inférieur ou égal à EUR 10 millions. Ce segment est essentiellement couvert par notre réseau d'agences.

Les **activités bancaires Corporate** de Belfius ciblent les entreprises grandes et moyennes dont le centre de décision se trouve en Belgique ainsi que les Corporate offrant des services au secteur public.

Belfius offre ses services aux **secteurs public et social belges** (entre autres les hôpitaux, écoles, universités et maisons de retraite). Ces clients ont accès à un assortiment de produits et de services aussi large qu'intégré, alliant crédit, gestion de trésorerie, produits d'assurance, produits des marchés financiers et outils financiers informatiques.

Belfius Insurance commercialise aussi des produits d'assurance auprès de ses clients publics et issus du secteur social. Ces solutions d'assurance vie concernent surtout les assurances pension du premier et du deuxième pilier dans la fonction publique ou les produits d'investissement en Branche 26 (assurance vie assortie d'une garantie de rendement minimum, à laquelle peut être ajoutée une participation variable au profit). Par ailleurs, le développement de polices d'assurance spécifiquement dédiées au segment «Business» est l'un des axes de développement stratégique des activités Vie et Non-Vie.

Nos collaborateurs

Fin 2021, Belfius employait 6.531 collaborateurs, auxquels il convenait d'ajouter environ 3.400 personnes travaillant dans les réseaux indépendants de la Banque et de l'Assureur.

Chiffres clés

Compte de résultats consolidé

(en millions d'EUR)	2017 IAS 39	2018 IFRS 9	2019 IFRS 9	2020 IFRS 9	2021 IFRS 9
REVENUS	2.355	2.361	2.489	2.614	2.703
CHARGES	(1.369)	(1.426)	(1.452)	(1.465)	(1.477)
RÉSULTAT BRUT	986	935	1.036	1.149	1.226
Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit	(33)	(66)	(111)	(453)	1
Dépréciations des immobilisations (in)corporelles	9	(2)	(7)	(17)	(2)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	963	867	918	679	1.226
(Charges) revenus d'impôt	(357)	(217)	(252)	(147)	(290)
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT	606	650	666	532	936
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0	1	(1)	0	1
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	606	649	667	532	935
Dont					
Banque	435	445	461	319	716
Assurance[1]	171	205	207	212	219

(1) Contribution de Belfius Insurance Groupe dans le compte de résultats consolidé.

Bilan consolidé

(en millions d'EUR)	31/12/17 IAS 39	31/12/18 IFRS 9	31/12/19 IFRS 9	31/12/20 IFRS 9	31/12/21 IFRS 9
TOTAL DE L'ACTIF	167.959	164.165	172.439	187.991	192.151
TOTAL DES DETTES	158.438	154.206	161.933	177.258	180.658
FONDS PROPRES TOTAUX	9.521	9.960	10.506	10.733	11.493

Bilan consolidé

(en millions d'EUR)	31/12/20 IFRS 9	31/12/21 IFRS 9
TOTAL DE L'ACTIF	187.991	192.151
Dont Caisse et avoirs auprès des banques centrales	25.434	31.640
Prêts et créances sur établissements de crédit	11.912	10.411
Prêts et créances	98.108	102.679
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	28.849	27.195
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.813	4.246
Dérivés	12.188	8.909
TOTAL DES DETTES	177.258	180.658
Dont Caisse et avoirs des banques centrales	14.174	15.418
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	5.008	3.591
Dettes et dépôts	95.338	104.404
Titres de créance émis et autres passifs financiers	24.402	23.145
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.813	4.246
Dérivés	18.310	14.019
FONDS PROPRES DU GROUPE	10.209	10.963
Dont Fonds propres de base	9.815	10.560
Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	393	403
FONDS PROPRES TOTAUX	10.733	11.493
Dont Fonds propres du groupe	10.209	10.963
Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1	497	497
Participations ne donnant pas le contrôle	28	33

Ratios[1]

(en millions d'EUR)	31/12/17 IAS 39	31/12/18 IFRS 9	31/12/19 IFRS 9	31/12/20 IFRS 9	31/12/21 IFRS 9
Rendement des fonds propres (ROE)	7,0%	7,5%	7,4%	5,6%	9,2%
Rendement de l'actif (ROA)	0,35%	0,39%	0,40%	0,29%	0,48%
Ratio coûts-revenus (C/I ratio)	58,1%	60,4%	58,4%	56,0%	54,6%
Ratio de qualité des actifs	1,99%	2,05%	1,96%	2,02%	1,95%
Ratio de couverture	63,3%	61,6%	62,3%	60,0%	60,4%
Liquidity Coverage Ratio (LCR)[2]	132%	135%	130%	158%	195%
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)	116%	116%	116%	128%	136%

(1) Non audités.
(2) Moyenne sur 12 mois.

Ratios de solvabilité

(en millions d'EUR)	31/12/17 IAS 39	31/12/18 IFRS 9	31/12/19 IFRS 9	31/12/20 IFRS 9	31/12/21 IFRS 9
Ratio CET1[1]	15,9%	16,0%	15,9%	17,1%	16,4%
Tier 1-ratio[1]	15,9%	17,0%	16,7%	18,0%	17,1%
Ratio de fonds propres total[1]	18,1%	19,6%	19,2%	20,4%	19,8%
Ratio de levier	5,5%	6,0%	6,0%	6,9%	7,1%
Ratio Solvency II (avant dividende)	230%	219%	212%	212%	200%
Ratio Solvency II (après dividende)	219%	203%	212%	200%	190%

(1) Pour déterminer le ratio de capital selon Bâle III, l'autorité de contrôle demande à Belfius d'appliquer une déconsolidation prudentielle de Belfius Insurance et une pondération de 370% sur les instruments de capital détenus par Belfius Banque dans Belfius Insurance après déduction du goodwill. Ce procédé est communément appelé «Compromis danois».

L'ESG en tant que moteur d'activité

(en milliards d'EUR)	2020	2021
Volume total en Fonds du Futur	1,11	2,11
Volume total des investissements gérés selon les critères de Portfolio21	13,5	12,3
% art. 8 & 9 en encours investissement de l'offre active soumise à SFDR (excepté mandats)	-	79%

Capital humain

	2020			2021		
Effectif	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
TOTAL	3.349	3.125	6.474	3.363	3.168	6.531

Ratings de Belfius Banque au 24 mars 2022

	Stand-alone rating[1]	Long-term rating	Outlook	Short-term rating
Fitch	a-	A-	Stable	F1
Moody's	baa1	A1	Stable	Prime-1
Standard & Poor's	a-	A	Stable	A-1

(1) Qualité de crédit intrinsèque.

Rapport Annuel
2021

Rapport de gestion

Message des présidents	12
2021 en bref	20
Inspire 2025: une stratégie axée sur les objectifs et les valeurs à l'horizon 2025	26
Rapport sur le développement durable 2021	36
Ressources humaines	110
Résultats financiers	120
Reporting par segment	132
Gestion du capital	158
Gestion des risques	172
Gouvernance d'entreprise	214
Informations générales	240

Message des présidents

Avec un chiffre remarquable de EUR 935 millions, Belfius réalise en 2021 son meilleur résultat net consolidé en dix ans d'existence. Un résultat qui nous permet de devenir un partenaire particulièrement solide et durable de l'économie et de la société belges. En dix ans, Belfius parvient ainsi à plus que doubler son résultat net consolidé et approche pour la première fois le cap d'EUR 1 milliard. Belfius Banque voit sa contribution à cet excellent résultat net plus que doubler en 2021 à EUR 716 millions. La contribution de Belfius Insurance continue également à augmenter à EUR 219 millions. Ce bénéfice net élevé de Belfius est une nouvelle fois le fruit de revenus en forte hausse, d'un contrôle rigoureux des coûts d'exploitation et d'un coût du risque historiquement bas.

Belfius voit le total de ses revenus s'accroître de 3,4% pour atteindre un niveau record de EUR 2.703 millions. Dans ce cadre, tant les revenus nets d'intérêts que les revenus nets issus du commissionnement de la Banque sont en hausse. Les revenus des activités d'assurance restent pratiquement stables.

Nonobstant sa stratégie de croissance ambitieuse et ses investissements combinés dans les talents belges, l'innovation et le digital, Belfius a conservé une stricte maîtrise de ses coûts durant toutes ces années. Ainsi, en 2021, Belfius affiche le ratio Cost-Income le plus bas depuis sa création: 54,6%, contre 64,5% en 2012.

En 2021, le coût du risque de Belfius a été influencé très positivement par la reprise macroéconomique favorable et l'efficacité des mesures gouvernementales. Belfius a ainsi pu réduire les provisions constituées anticipativement en 2020 dans le cadre de la pandémie de Covid-19 de EUR 331 millions à EUR 216 millions. Grâce à cette reprise de provisions Covid-19, le coût du risque global a évolué de EUR -453 millions en 2020 à EUR 1,4 million en 2021. Depuis le début de la pandémie, Belfius a aidé au total 34.606 clients à surmonter financièrement cette crise. Parmi ceux d'entre eux qui ont demandé un moratoire, 97,1% des clients Business et Corporate ainsi que plus de 99% des clients Individuals et 100% des clients du secteur public et social ont entre-temps recommencé à rembourser leur prêt (pour les moratoires qui n'avaient pas été prolongés).

«En lançant 'meaningful investing', Belfius donne à ses clients l'opportunité d'investir dans un monde meilleur et plus durable.»

__ Marc Raisière, Président du comité de direction Belfius Banque

En termes de solvabilité, le ratio CET 1 de Belfius se maintient à un niveau excellent et solide de 16,4%. Alors qu'en 2011, il s'élevait encore à moins de 8%, Belfius peut se targuer dix ans plus tard, même après le récent stress test de l'ABE, de faire partie des bancassureurs les mieux capitalisés d'Europe. Le ratio Solvency II de Belfius Insurance s'élève à 190%. Avec un ratio LCR de 195% en forte hausse et un ratio NSFR également en augmentation à 136%, Belfius répond largement aux exigences imposées en matière de liquidités. Fin 2021, sa réserve de liquidité se chiffrait à EUR 42 milliards. Les fonds propres du groupe continuent de progresser et atteignent EUR 11 milliards fin 2021. En 10 ans, Belfius voit ainsi sa base de capital plus que doubler.

Vu ces résultats solides, Belfius propose de procéder à un paiement de dividende de 40% du bénéfice de l'exercice 2021. Sous réserve de l'approbation de la prochaine assemblée générale, un dividende total d'EUR 368,5 millions sera versé à l'actionnaire, ce qui porte les dividendes cumulés que Belfius a rétrocédés à la Société belge à près d'EUR 1,7 milliard depuis 2012.

Plus que jamais, Belfius soutient tous les segments de la société belge

Forte de ses EUR 22,3 milliards de nouveaux financements à long terme, soit une hausse de 12% par rapport à 2020, Belfius soutient plus que jamais tous les segments de la société belge en 2021. En l'espace de dix ans, Belfius a vu sa production de crédits à long terme presque doubler. L'encours total des crédits augmente en 2021 de 5% pour atteindre EUR 102,2 milliards et dépasse ainsi pour la première fois de l'histoire de Belfius le cap des EUR 100 milliards.

Au niveau des clients Individuals, un total de EUR 8,7 milliards de financements à long terme a été octroyé en 2021, une hausse de 17%. Il s'agit essentiellement d'une progression de 20% de la production des crédits hypothécaires pour un montant d'EUR 7,7 milliards. Cette dynamique commerciale soutenue a permis d'atteindre une part de marché de 16,5% pour les nouveaux crédits hypothécaires. Pour les crédits à la consommation, la production a légèrement augmenté à EUR 708 millions.

Belfius met pleinement à profit sa solidité afin de soutenir la capacité de financement des entreprises belges ainsi que du secteur public et social. Belfius aide de la sorte ses clients au lendemain de la crise du Covid-19 en leur offrant notamment un stimulant additionnel pour lancer à nouveau des projets de croissance. Avec un total d'EUR 10,9 milliards de nouveaux crédits à long terme pour les Entrepreneurs et les Enterprises («E&E»), Belfius a progressé de 10% par rapport à 2020 et joue pleinement son rôle de moteur de l'économie belge. Parallèlement aux chiffres de croissance des crédits, la part de marché de Belfius dans l'encours des crédits continue de croître constamment tant pour le segment Business que Corporate, pour atteindre respectivement un niveau estimé de 17,4% et 18,5%. Belfius reste aussi le partenaire incontesté du secteur public et social. En 2021, EUR 2,6 milliards de nouveaux crédits à long terme ont été octroyés aux clients de ce segment.

Outre le financement de crédit classique, Belfius ouvre également la voie du financement alternatif. En ce qui concerne les clients Corporate, Belfius a placé en 2021 EUR 2,6 milliards de nouvelles émissions à court et long terme sur le marché. La Banque a de plus apporté EUR 4,9 milliards de financements alternatifs à ses clients (semi-)publics. Pour la 6e année consécutive, en 2021, Belfius a reçu le titre d'«Euronext Best Bond Finance House of the Year». En outre, les clients continuent à compter sur Belfius pour la gestion quotidienne de leur trésorerie, de leurs paiements et de leurs revenus. Une expertise avec laquelle Belfius a, en 2021, à nouveau conquis le magazine renommé Global Finance, qui lui a attribué les titres de «Best Treasury & Cash Management Bank» et «Best Trade Finance Provider».

Plus que jamais une banque pour tous et une transformation remarquable en banque pour investisseurs

Afin d'améliorer continûment le service à sa clientèle et de participer à la transition vers une société meilleure, Belfius facilite l'investissement dans celle-ci. L'encours total des produits d'épargne et d'investissement tous segments confondus augmente à EUR 179,5 milliards, l'encours des clients Individuals connaissant une

hausse sans précédent de 10% à EUR 118,4 milliards. La croissance organique des produits d'épargne et d'investissement des clients Individuals continue de progresser, après la hausse exceptionnelle enregistrée en 2020, et atteint EUR 5,7 milliards fin 2021. Cette tendance témoigne de la confiance persistante et durable de nos clients et de la transformation réussie de Belfius en Loved Bank for Investors. Une croissance importante au sein des segments Private & Wealth Management est également à noter. Elle s'est traduite par une augmentation de 14% du nombre de clients à plus de 145.000. L'encours des produits d'épargne et d'investissement dans ces segments s'est élevé à EUR 53,4 milliards, une croissance importante de 20% par rapport à fin 2020, l'encours des fonds du segment Wealth progressant même de 64%.

Plus que jamais un assureur à l'écoute, aux côtés de ses clients

En 2021, le métier d'assureur a été particulièrement mis à rude épreuve lors des inondations spectaculaires de juillet 2021. Dans cette situation extrême aussi, Belfius était plus que jamais présente et est restée un assureur à l'écoute. De nombreux moyens supplémentaires ont été dégagés afin d'aider au mieux les clients touchés et d'indemniser les dégâts subis le plus rapidement possible. L'impact financier pour Belfius Insurance a été considérable: EUR 181 millions. L'impact sur le résultat s'est toutefois limité à environ EUR 24 millions, grâce à la partie récupérée auprès des autorités régionales et aux contrats de réassurance que conclut Belfius Insurance depuis des années dans le cadre de sa gestion prévisionnelle des risques.

Ces événements exceptionnels n'ont pas empêché Belfius Insurance de réaliser d'excellents résultats en Vie et Non-Vie. L'encaissement des primes Non-Vie au niveau du groupe s'est affiché à EUR 769 millions (+4%). Il a surtout augmenté chez Belfius Banque (+11%), une hausse pour la sixième année consécutive et une preuve manifeste de la force du modèle de bancassurance. La production Vie dépasse le cap des EUR 2 milliards, une belle progression de 12% par rapport à 2020.

Plus que jamais la priorité à l'innovation

2021 est également l'année où plusieurs étapes ont été franchies vers une approche innovante et diversifiée du retail banking. Après une période test de 5 mois, Belfius a lancé en octobre Beats dans l'app Belfius Mobile. Ce lancement constitue une nouvelle étape dans le partenariat stratégique entre Belfius et Proximus. Cela s'est également traduit en octobre 2021 par le lancement de Banx, l'expérience bancaire slow banking totalement digitale et durable, codeveloppée par Belfius. L'accélération digitale s'est intensifiée en 2021. Au total, 63% des clients Individuals et des clients E&E sont entre-temps actifs sur les canaux digitaux. Fin 2021, le nombre d'utilisateurs actifs de l'app Belfius pour smartphones et tablettes représentait un peu plus de 1,79 million de personnes, une nouvelle progression de 13% par rapport à 2020. Dans le domaine des assurances, Belfius continue à s'engager dans la voie du digital. Après le succès de l'assurance habitation et familiale app-normale en 2020, Belfius ajoute en 2021 la nouvelle assurance locataire app-normale à sa gamme de produits d'assurance non-vie dans l'app Belfius.

«Depuis le début de la pandémie, Belfius a aidé 34.606 clients à surmonter financièrement cette crise.»

__ Chris Sunt, Président du conseil d'administration Belfius Banque

Plus que jamais, les critères ESG restent notre référence

Le climat et notre planète ont besoin d'une autre manière d'entreprendre. Belfius entend être un pionnier dans cette transition, en inspirant le client et en ancrant fondamentalement la durabilité dans notre offre d'investissement et de financement. Belfius a ainsi joué en 2021 un rôle majeur dans l'émission de 10 obligations vertes, sociales ou durables, avec en apothéose la première émission réussie de son propre «Green Senior Bond». Dans le secteur public et social, Belfius a consacré en 2021 sa capacité de financement à réaliser des projets d'infrastructure durables d'un montant d'EUR 1,7 milliard, dont près de EUR 300 millions financés par Belfius. Par le biais du produit Smart Building & Renovation Solution, Belfius épaule les pouvoirs locaux dans la rénovation durable de leurs bâtiments, à concurrence d'un montant de financement de EUR 140 millions.

En lançant «meaningful investing», Belfius donne également au client l'opportunité d'investir en ayant un impact, pour un monde meilleur et plus durable. Les Fonds du futur Belfius se démarquent particulièrement. Les nouvelles souscriptions dans ces fonds ont grimpé de 28% en 2021 à EUR 934 millions et représentent entretemps plus de 20% du total des souscriptions dans nos fonds d'investissement. Depuis la mi-2021, le client peut également investir en ayant un impact sur la nouvelle plateforme boursière Re=Bel, qui informe les clients du caractère durable de leurs transactions. Fin 2021, elle comptait déjà 40.000 clients et un peu plus de 100.000 transactions pour un montant total de EUR 348 millions. Sans conteste, le caractère durable de la plateforme séduit: ainsi, 73% des transactions en actions répondent aux critères de durabilité de Belfius.

Dans la transition vers une économie plus durable, Belfius Banque donne le bon exemple. Belfius mise résolument sur l'écologisation de son parc automobile, les voitures électriques ou plug-in hybrides représentent déjà plus de 60% des nouvelles commandes de voitures «flex» et de société au sein du groupe Belfius. De plus,

Belfius est et reste neutre en carbone pour ses propres activités. La politique de Belfius en matière de diversité porte également ses fruits et assure progressivement un meilleur équilibre entre les hommes et les femmes à tous les niveaux de l'organisation. Le nombre de femmes par rapport aux hommes dans une fonction dirigeante a évolué de 33,7% en 2020 à 36,7% en 2021, ce qui nous rapproche de l'objectif de 44% fixé pour 2025.

Plus que jamais prêt pour la prochaine décennie

Depuis dix ans, Belfius s'engage en tant que bancassureur inspirant et pertinent pour la société belge. Ce n'est pas un hasard mais bien la conséquence de la combinaison réussie d'un business model durable et d'une stratégie à long terme adéquate. Une stratégie qui mise sur le soutien inconditionnel à l'économie belge, qui met l'accent sur l'innovation et les talents belges et qui donne partout la priorité au client. Nos excellents résultats nous permettent de jeter un regard ambitieux et engagé sur l'avenir. Un avenir durable où, grâce à notre forte rentabilité, à une politique de risque prudente et à des réserves de capital solides, nous continuerons à investir dans la société et l'économie belges.

En cette année où Belfius revient fièrement sur dix ans de travail intense, nous voulons remercier nos clients de leur confiance qui nous inspire chaque jour pour donner le meilleur de nous-mêmes. Nous sommes également reconnaissants à notre actionnaire et aux membres du conseil d'administration de leur confiance et de leur soutien dans le développement de notre stratégie ambitieuse. Et enfin, nous adressons tous nos remerciements à nos milliers de collaborateurs, nos agents indépendants et leurs collaborateurs pour leur motivation et leur engagement sans borne. Toujours plus depuis 10 ans, pour le Love du client. Nous continuerons à nous engager en ce sens à l'avenir.

Bruxelles, le 24 mars 2022

Marc Raisière
Président du comité de direction
Belfius Banque

Chris Sunt
Président du conseil d'administration
Belfius Banque

2021 en bref

Belfius a fêté ses 10 ans d'existence en 2021. Tout au long de cette décennie, nous avons été confrontés à des défis ambitieux. «Meaningful and inspiring for Belgian Society. Together», tel a été notre slogan au cours de ces dix années de croissance organique et de développements novateurs. En 2021, Belfius a enregistré de belles performances commerciales et d'excellents résultats financiers, tout en bénéficiant d'une solide position de capital. Les perspectives macroéconomiques ont évolué favorablement au cours de l'année 2021, même si des inquiétudes subsistent. Les spreads de crédit ont continué à bénéficier des interventions massives des gouvernements et des banques centrales, tandis que les marchés boursiers ont affiché des rendements positifs.

Le résultat net consolidé s'est élevé à EUR 935 millions, soit EUR 403 millions de plus qu'en 2020 (EUR 532 millions). L'un des principaux facteurs de cette augmentation significative est le coût du risque historiquement bas, résultant de la reprise nette partielle des provisions de 2020 liées à la pandémie de Covid-19. Mais elle s'explique aussi par des revenus très solides (marge d'intérêts nette, revenus des commissions et revenus de l'assurance vie) et des frais d'exploitation toujours bien contenus, avec une augmentation de moins de 1% malgré les investissements continus dans notre parcours de transformation digitale et des données. Le niveau des revenus avant provisions, à EUR 1.226 millions, s'affiche au plus haut depuis l'origine de Belfius et a augmenté de EUR 77 millions par rapport à l'année dernière (malgré la persistance d'un environnement de taux d'intérêt bas).

Belfius Banque a contribué à hauteur de EUR 716 millions au bénéfice net consolidé, tandis que Belfius Insurance a vu sa contribution augmenter légèrement à EUR 219 millions.

Activité commerciale soutenue dans tous les segments en 2021

Belfius a accordé un montant record de EUR 22,3 milliards de nouveaux financements au profit de l'économie belge. Sur ces EUR 22,3 milliards, environ 50% (EUR 11,2 milliards) ont été accordés à des entrepreneurs et à des entreprises, c'est-à-dire à des clients Business (PME, indépendants et professions libérales) ainsi qu'à des clients Corporate. Belfius a également accordé EUR 2,6 milliards de nouveaux crédits à long terme au secteur Public et Social et a maintenu sa position de partenaire de référence pour ces clients. En outre, EUR 8,5 milliards de nouveaux financements à long terme ont été accordés à des clients Individuals, dont EUR 7,8 milliards de prêts hypothécaires. Cela représente une augmentation de 18% par rapport à la fin 2020.

Cette forte dynamique commerciale en matière de financement de l'économie belge s'est traduite par une poursuite de l'augmentation nette de notre encours de crédits accordés à tous les segments de l'économie belge. Pour la première fois en dix ans, l'encours global bilantiel a dépassé le **seuil des EUR 100 milliards**.

En 2021, **les produits d'épargne et d'investissement** ont également enregistré de fortes performances dans un contexte de marché financier favorable, atteignant un encours de EUR 179,5 milliards, soit une croissance de 9,6% par rapport à décembre 2020. Le segment des Individuals (IND) a affiché une forte augmentation de EUR 10,5 milliards, grâce aux dépôts sans échéance et à la dynamique soutenue d'Asset Management, Bonds & Equity (croissance organique et effet de marché positif), tandis que le segment des Entreprises, des Entrepreneurs et du Secteur public (E&E&P) a affiché une croissance de EUR 5,2 milliards, principalement grâce aux dépôts sans échéance.

Au niveau du groupe, les **primes brutes Non-Vie émises** ont atteint EUR 769 millions, soit une croissance de +4,4%. Cet excellent résultat a été accompli principalement grâce aux canaux de Belfius Banque (+11,3%).

La **production Vie** a atteint EUR 2,1 milliards. Les réserves d'assurance vie ont affiché un repli de 1% à EUR 14,4 milliards en décembre 2021, sous l'effet des réserves de la Branche 21 (EUR -10,1 milliards, soit -5,5%). Les réserves de la Branche 23 ont quant à elles continué à croître (à EUR +4,2 milliards, soit +12,0%) grâce à une production plus élevée et à un effet de marché positif, conformément à notre stratégie.

En ce qui concerne sa **performance digitale**, Belfius a confirmé son accélération des services à distance. Le nombre d'utilisateurs mobiles actifs a atteint 1,79 million fin 2021, soit une hausse de 13,3% par rapport à la fin de l'année 2020. Belfius propose une application bancaire mobile de premier plan et reconnue mondialement, tandis que nos fonctionnalités digitales d'assurance se sont classées en tête de liste en Belgique. Ces résultats confirment la forte pertinence de notre stratégie digitale. Belfius continuera à s'appuyer sur son application mobile de renommée mondiale pour offrir des solutions inspirantes et innovantes «beyond bank-insurance» à ses clients.

En 2021, Belfius s'est placée au cœur de la **transition vers une société belge durable**. Belfius s'engage à faire la différence dans les défis sociaux et à encourager les solutions qui contribuent à une société plus durable en Belgique. Les engagements de Belfius pour 2025 se sont avérés plus pertinents que jamais et constituent le fil conducteur pour atteindre ses objectifs stratégiques de durabilité. De la mobilité réinventée à l'égalité des chances en passant par l'engagement social et la neutralité en matière de CO_2, Belfius se positionne comme un acteur de premier plan dans ce domaine.

Excellente performance financière en 2021

Le **résultat net consolidé de Belfius en 2021** s'est établi au montant exceptionnel de EUR 935 millions, grâce à une forte dynamique commerciale combinée à une année boursière propice et à un environnement de risque favorable.

Le **total des revenus** s'est élevé à EUR 2.703 millions en 2021, en hausse de 3% par rapport à 2020 (EUR 2.614 millions) grâce aux facteurs suivants:

- une hausse de la **marge nette d'intérêts pour la Banque** de 2% (EUR 1.623 millions en 2021 contre EUR 1.590 millions en 2020) principalement imputable à
  - l'excellente dynamique des crédits commerciaux dans tous les segments de l'économie belge, qui a conduit à une diversification continue du portefeuille de prêts chez Belfius;
  - la tarification disciplinée de ces crédits, compensant ainsi la pression sur les marges d'intérêt des dépôts sans échéance dans un environnement de taux d'intérêt historiquement bas; et
  - l'incidence positive accrue des revenus d'intérêts provenant du TLTRO;

- une croissance significative des **revenus nets de commissions pour la Banque** de 18% (EUR 732 millions en 2021 contre EUR 622 millions en 2020) grâce à l'augmentation des revenus de la gestion d'actifs et des services de paiement;
- une hausse des **revenus d'assurance vie de** 11% (EUR 302 millions en 2021 contre EUR 273 millions en 2020), grâce à la croissance confirmée des revenus récurrents sur les produits d'assurance vie garantis malgré une diminution du portefeuille;
- une baisse des **revenus d'assurance non-vie** de 14% (EUR 210 millions en 2021 contre EUR 244 millions en 2020), notamment en raison de l'impact positif marqué du confinement en 2020 sur l'assurance automobile, d'un coût moyen des sinistres plus élevé, de l'impact des inondations de juillet 2021 et de la provision pour les dommages causés par la sécheresse;
- les **autres revenus** se sont établis à EUR -165 millions en 2021, plus négatifs qu'en 2020 (EUR -116 millions). Le delta en glissement annuel provient principalement d'une augmentation des taxes sur les secteurs financiers (EUR 256 millions en 2021 contre EUR 222 millions en 2020) et d'un recul du revenu net sur les investissements.

Les **frais d'exploitation** sont restés bien contenus à EUR 1.477 millions en 2021, soit une augmentation limitée de 1% par rapport aux EUR 1.465 millions en 2020, sous l'effet d'une augmentation des frais de personnel, des frais généraux et des frais de réseau, et ce, malgré le fait que Belfius ait continué à investir structurellement dans le secteur IT et la digitalisation. Ceci a conduit à une amélioration notable du ratio coûts/revenus, qui s'est établi à 54,6% en 2021, contre 56,0% en 2020.

Dans l'ensemble, la dynamique vigoureuse des revenus combinée à des marchés financiers favorables, à un environnement de taux d'intérêt «lower-for-longer» et à des charges d'exploitation contenues, nonobstant la poursuite des investissements dans les activités commerciales, les facteurs ESG, l'informatique et la digitalisation, ont conduit à une augmentation de 7% du **résultat brut avant provisions**, à EUR 1.226 millions en 2021 (contre EUR 1.149 millions en 2020).

Belfius a procédé à une revue détaillée de son portefeuille de risques de crédit et a géré de manière prudente ses provisions IFRS 9 en fonction de l'amélioration de l'environnement économique, ce qui a conduit à une reprise nette partielle des provisions de 2020 liées à la pandémie de Covid-19 et, à ce titre, à une légère reprise nette du **coût du risque** de EUR +1 million en 2021 par rapport à une provision nette de EUR -453 millions en 2020.

Par conséquent, le **bénéfice net avant impôts** s'est élevé à EUR 1.226 millions en 2021, par rapport aux EUR 679 millions enregistrés en 2020.

Les **impôts** s'élèvent à EUR 290 millions en 2021 contre EUR 147 millions en 2020. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation du bénéfice imposable. Le taux d'imposition effectif consolidé (TIEC) s'est établi à 24%, soit légèrement en dessous du taux d'imposition légal (25% en 2021).

En conséquence, le **résultat net consolidé de 2021** a atteint EUR 935 millions contre EUR 532 millions en 2020.

Investissement continu dans l'avenir, en mettant l'accent sur la durabilité

Au-delà de ces excellents résultats financiers, Belfius a continué à investir dans son avenir en mettant très clairement l'accent sur la durabilité, une valeur inscrite dans notre ADN depuis nos origines, et sur la digitalisation. Cet état d'esprit est au cœur de toutes les grandes initiatives stratégiques et innovantes lancées par Belfius en 2021:

- **Fonds du futur**: entre 2019 et fin décembre 2021, Belfius a lancé six fonds dédiés à des thèmes de société: «Belfius Equities Cure (focalisé sur l'oncologie), «Belfius Equities Climate» (se concentre sur l'environnement), «Belfius Equities Wo=Men» (met l'accent sur l'égalité des sexes), «Belfius Equities Be=Long» (dédié à la qualité et l'espérance de vie), «Belfius Equity Move» (pour une mobilité plus propre, plus sûre et plus intelligente) et «Belfius Equities Become» (axé sur le développement des enfants)[1]. En décembre 2021, ces six Fonds du futur avaient déjà attiré EUR 2,1 milliards, générant un soutien financier total aux organisations caritatives de EUR 2,13 millions depuis leur lancement;
- **Re=Bel**, notre toute nouvelle application d'investissement, a été lancée le 1er juillet 2021. Cette plateforme, entièrement intégrée dans notre application mobile, offre un accès pour tous à l'investissement engagé. Avec une gamme de 40.000 actions et plus de 300 Exchange Traded Funds (ETF) sur 25 marchés, Re=Bel aide nos clients à évoluer vers l'investissement durable et s'inscrit ainsi dans le cadre de la TAP (Politique d'accélération de la transition) de Belfius[2]. À la fin de l'année 2021, Re=Bel avait conquis 40.000 clients pour un montant total d'EUR 348 millions de transactions;
- **Banx**: en octobre 2021, Belfius et Proximus ont lancé Banx, une plateforme bancaire digitale imaginée par Proximus et exécutée par Belfius. Cette expérience digitale innovante propose des services bancaires entièrement mobiles et durables, chaque utilisateur peut facilement évaluer l'impact de ses achats. En utilisant un tableau de bord CO_2 personnel, nos clients gèrent plus consciemment leurs activités bancaires au rythme de la planète;
- **Beats**: en mars 2021, Belfius a annoncé le lancement d'une offre innovante de paiement et de télécommunication pour ses clients retail sous la forme d'un abonnement mensuel associant une composante bancaire (compte et cartes) et une composante de télécommunication (internet, mobile, télévision numérique). En outre, Beats propose également un angle sociétal qui permet aux clients de choisir eux-mêmes les domaines qu'ils soutiendront en collaboration avec Belfius the Society (Health, Planet or People);
- **Green Bonds**: Belfius a émis sa première «obligation verte» d'un montant d'EUR 500 millions en mai 2021. L'argent collecté est investi dans des actifs éligibles, dans un cadre aligné sur les quatre composantes essentielles des Principes de 2018 applicables aux obligations vertes et validé par Sustainalytics.

(1) En janvier 2022, Belfius a lancé «Belfius Equities Re=New», un fonds axé sur l'économie circulaire.
(2) La Politique d'accélération de la transition (TAP) de Belfius porte sur les secteurs controversés ou «sensibles». Elle s'applique à toutes les activités de Belfius avec un double objectif: d'une part, encourager et soutenir les acteurs économiques dans leur évolution vers des activités plus durables et, d'autre part, réduire l'impact négatif de nos propres activités en cessant ou en limitant le soutien aux activités non durables.

Des ratios de solvabilité solides et une position de liquidité saine

En termes de santé financière, Belfius continue d'afficher de solides chiffres de solvabilité, de liquidité et de risque:

- le **ratio CET 1** s'est établi à 16,37%, en baisse de 0,74% par rapport à décembre 2020. Cette réduction s'explique principalement par l'augmentation de notre capacité bénéficiaire (+158 pb), l'incidence négative de la forte croissance du bilan commercial (-87 pb), un taux de distribution des dividendes prévisible (-62 pb) et des impacts réglementaires toujours plus stricts (-71 pb);
- ce niveau de CET 1 robuste est net du **ratio de distribution des dividendes** de 40%, en d'autres mots un dividende potentiel d'EUR 368,5 millions pour l'exercice 2021, grâce auquel Belfius a continué à soutenir le développement de sa franchise commerciale;
- le **ratio de fonds propres total** a atteint 19,8%, contre 20,4% fin 2020;
- le **ratio de levier** s'est inscrit à 7,1%, soit une hausse de 28 pb par rapport à décembre 2020;
- les activités d'assurance ont également affiché d'excellents résultats en termes de solvabilité, avec un **ratio de Solvabilité II** de 190% fin décembre 2021;
- fin 2021, Belfius présentait à nouveau un excellent profil de liquidité et de financement avec un **ratio LCR** de 195%[1] et un **ratio NSFR** de 136%;
- les **fonds propres du groupe (valeur nette d'inventaire)** se sont encore améliorés pour atteindre EUR 11,0 milliards fin décembre 2021 (contre EUR 10,2 milliards fin 2020).

Pandémie de Covid-19

L'année 2021 a été marquée par les hauts et les bas de la pandémie de Covid-19. Cette pandémie, qui a bouleversé notre quotidien dès la fin du mois de février 2020, a structurellement affecté le fonctionnement des sociétés, entraînant une fracture sociale et une crise sanitaire. Toutefois, contrairement à l'année 2020, elle n'a pas conduit à une volatilité supplémentaire importante sur les marchés financiers ni à des troubles économiques, étant donné que les plans de relance monétaire et gouvernementale de très grande envergure ont été maintenus.

Depuis le début de la crise du Covid-19, Belfius n'a cessé de jouer pleinement son rôle sociétal en fournissant les liquidités nécessaires et en accordant des reports de paiement aux Individuals, aux entreprises et aux PME en difficulté temporaire, et ce avec une contribution globale supérieure à ce que sa part de marché aurait suggéré.

À la fin de l'année 2021, sur les EUR 5,4 milliards de prêts aux entreprises et aux professionnels qui ont bénéficié d'un moratoire depuis le début de la crise du Covid-19, EUR 0,08 milliard font toujours l'objet d'un tel moratoire. 97,1% des sociétés et entreprises pour lesquelles le moratoire est arrivé à échéance ont repris les paiements normaux des montants différés de leurs prêts. En ce qui concerne les prêts hypothécaires, quasi 100% des clients ont repris les paiements (100% dans le secteur public).

Inondations de juillet 2021

La Belgique a subi, peut-être pour la première fois dans l'histoire, les effets du changement climatique. De graves inondations se sont produites en juillet 2021, principalement en Wallonie et dans le Limbourg. Ces inondations ont provoqué des dégâts considérables au niveau des infrastructures et des sinistres très importants pour les assureurs et pour Belfius. Bien que Belfius ne puisse pas effacer la souffrance humaine, nous considérons qu'il est de notre devoir de prendre toutes les mesures afin d'atténuer les dommages matériels de nos clients assurés. Des mesures spécifiques ont été prises pour accélérer le traitement des sinistres (plus grande autonomie des experts en sinistres et règlements sur la base de photos), tandis que des avances ont été fournies rapidement en cas de dommages assurés importants.

Le coût brut total des sinistres pour Belfius, dans le cadre des inondations de juillet 2021 en Wallonie et au Limbourg, s'élève à EUR 181 millions pour les clients de Corona et de Belfius Insurance. Au total, plus de EUR 2 milliards de dommages ont été enregistrés. L'impact financier sur les comptes de Belfius Insurance pour l'exercice 2021 reste gérable, grâce aux solides conventions de réassurance que Belfius Insurance a mises en place depuis de nombreuses années et à l'intervention des Régions.

(1) Moyenne sur 12 mois.

Inspire 2025: une stratégie axée sur les objectifs et les valeurs à l'horizon 2025

Fin 2020, Belfius a réalisé avec succès toutes les ambitions définies dans sa «stratégie à long terme à l'horizon 2020».

Belfius est aujourd'hui un bancassureur intégré, leader digital, présent dans tous les segments de l'économie belge. Nous sommes pleinement engagés pour la satisfaction de la clientèle et la création de valeur sociétale. Nous nous appuyons sur de solides résultats commerciaux et financiers.

En décembre 2021, Belfius est le **deuxième bancassureur belge intégré**, au service de 3,7 millions de clients, qui témoignent d'une satisfaction globale de 95%, et un **leader digital reconnu** dont l'application bancaire occupe la 2e place mondiale de sa catégorie, devant de nombreuses fintechs et néobanques.

Belfius développe sa franchise dans le secteur Private & Wealth et consolide sa position de «Bank for Investors» avec une croissance de 11,4% du nombre de clients et de 15,3% des produits d'épargne et d'investissement dans ce segment en 2021. De même, notre segment Business & Corporate Banking renforce en continu sa position sur le marché, atteignant une part de marché supérieure à 17% et desservant plus de 0,36 million d'Entrepreneurs et d'Entreprises fin décembre 2021. Dans le secteur public, Belfius reste la banque de référence en Belgique, avec une pénétration de près de 100%.

Belfius est également **l'une des banques les plus solides d'Europe**, nous sommes classés parmi le top 10 des banques les plus résilientes aux stress tests de l'ABE en 2021.

En conséquence, fin 2020, le moment était venu pour Belfius de définir une nouvelle ambition motivante pour l'avenir: la **stratégie *Inspire 2025*** de Belfius. Cette stratégie repose sur un objectif clair et stimulant qui nous guide dans toutes les décisions et les choix importants que nous prenons: **Belfius, Meaningful & Inspiring for Belgian Society. Together**.

Dans le cadre de cette stratégie *Inspire 2025*, Belfius reste un bancassureur universel et intégré, qui génère une contribution positive dans tous les segments de l'économie et de la société belges grâce à sa gestion des risques robuste et à sa solide gestion financière.

Le business model intégré de Belfius, qui s'appuie sur la création et l'exploitation de synergies entre les segments de clientèle ainsi qu'entre les produits et les activités, poursuivra son expansion dans la gestion d'actifs et les marchés financiers.

Belfius continue à **placer le client au cœur de ses activités**. Pour chaque segment de clientèle, nous allons jusqu'au bout en termes de satisfaction du client. Pour souligner encore davantage cet aspect, nous adaptons également la segmentation de Belfius dans nos rapports financiers, afin de «partir du client». Ainsi, la segmentation de nos résultats financiers et commerciaux sera désormais présentée selon deux nouveaux «segments commerciaux»: les clients particuliers («Individuals», abréviation IND) et les clients Business, Corporate et institutionnels («Entrepreneurs, Entreprises et Entités publiques», abréviation E&E&P).

«Le business model intégré de Belfius poursuit son expansion dans la gestion d'actifs et les marchés financiers.»

Les segments **Individuals et E&E&P seront les deux principaux piliers** qui remplaceront les anciens segments Retail & Commercial (RC), d'une part, et le segment Public & Corporate (PC), d'autre part. Le Group Center, qui reprend les résultats résiduels non affectés aux deux segments commerciaux, reste inchangé. Il s'agit principalement des résultats de la gestion des portefeuilles d'obligations et de produits dérivés.

Segmentation Individuals

«Belfius place le client au cœur de ses activités.»

Pour les clients Individuals, notre segmentation a toujours été fondée sur l'empreinte financière du client, tant en termes de crédits que d'actifs. Aujourd'hui, nous réalisons que le comportement et les aspirations du client sont tout aussi importants. Concrètement, cela signifie que les clients actuels Retail et Privilege seront subdivisés en **Savers et Investors**, non pas en fonction de leurs actifs, mais plutôt de leur comportement. Les Savers sont des individus qui investissent peu ou prou et qui recherchent principalement une valeur refuge dans leur livret d'épargne. Un Investor, en revanche, est une personne qui réalise surtout des investissements, qui a une certaine connaissance en la matière et qui a un montant minimum d'EUR 7.500 d'investissements chez Belfius.

Les segments des Savers et des Investors restent fondamentaux pour Belfius. Nous y mettons l'accent sur une combinaison innovante entre le digital et l'humain, via nos propres canaux et via des partenariats stratégiques, ainsi que sur un soutien continu aux plus vulnérables (par exemple, via des comptes sociaux, des services accessibles aux personnes âgées/moins assidues au numérique, etc.). Pour nos segments supérieurs, nous avons opté pour une approche de membership à laquelle les clients peuvent s'inscrire de manière délibérée. Le membership Private est payant tandis que l'adhésion Wealth est exclusivement accordée sur invitation.

Belfius continuera de renforcer sa position dans le **segment Private & Wealth**, notamment grâce à son positionnement important dans les investissements pertinents ayant un impact tangible sur la société.

Segmentation Entrepreneurs, Enterprises & Public

«Belfius est déterminée à poursuivre le déploiement de sa stratégie 'Bank For Investors 2025'».

Dans le nouveau segment Entrepreneurs, Enterprises & Public (E&E&P), nous avons inclus trois sous-segments, en commençant par le Business.

Le segment **Business** rassemble les indépendants, les professions libérales (avocats, médecins, comptables, etc.) et les PME dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à EUR 10 millions. Ce segment est essentiellement couvert par notre réseau d'agences.

Le segment **Corporate Banking** regroupe les moyennes et grandes entreprises belges dont le chiffre d'affaires est supérieur à EUR 10 millions. Ce segment est confié à notre réseau de corporate bankers. Dans le segment Corporate Banking, le nouveau sous-segment «Local Corporates» a été créé pour servir tous les clients qui se situent entre le Business Banking et le Corporate Banking, dont le chiffre

d'affaires est compris entre EUR 10 et 25 millions. Ce segment est desservi à la fois par notre réseau d'agences et par notre réseau Corporate. La particularité de ce segment est qu'il se caractérise par la fusion de la force de vente de Wealth Management et de Corporate Banking en une seule équipe. De potentiels clients Wealth sont ainsi apportés par des Corporate Bankers et vice-versa.

Last but not least, le segment E&E&P comprend **Public & Social Banking** qui rassemble les régions, les communautés, les municipalités, les provinces, les CPAS, les zones de police et les clients des secteurs de la santé, de l'éducation et du domaine social. Ce segment est desservi par notre réseau de gestionnaires de relations dédiés. Cependant, certains clients sont également (ou uniquement) couverts dans des agences afin de leur offrir une plus grande flexibilité et un meilleur service.

Au sein du segment E&E&P, Belfius continuera à soutenir l'économie belge, en offrant une **approche intégrée pour tous les «Entrepreneurs & Enterprises»** et en maintenant sa position de **leader dans le secteur public** où se trouvent ses racines.

Ainsi, Belfius organise désormais ses activités commerciales au sein de ces deux segments, à savoir **«Individuals» et «Entrepreneurs, Enterprises & Public»**, tout en restant **pleinement engagée envers ses clients et leur «love»**, et en **intégrant la durabilité** dans tous les aspects de sa stratégie.

1. Individuals

La stratégie *Inspire 2025* pour les Individuals s'articule autour de trois axes principaux:

1.1. Changer le paradigme du Retail Banking

L'un des défis que la stratégie «*Inspire 2025*» vise à relever est la définition d'un **avenir durable** pour le **segment de la grande distribution** à travers la diversification et l'optimisation des services grâce à une plus grande digitalisation:

Services par abonnement

Dans le domaine des services bancaires que nos clients utilisent tous les jours, nous nous orientons vers un modèle d'abonnement qui met l'accent dès le départ sur une relation client bien encadrée. Avec Beats, nous sommes passés d'une large gamme de comptes, de cartes et de forfaits à une formule d'abonnement simple, tout-en-un, qui combine sous la forme d'un forfait des services bancaires, d'assurance et autres. Au cours des mois et des années à venir, Beats évoluera vers un concept global qui couvrira de plus en plus les besoins bancaires et non bancaires de nos clients Individuals, avec un objectif ultime: être *Meaningful & Inspiring for Belgian Society*. Grâce à Beats, nos clients sont déjà en mesure, par exemple, d'avoir un impact réel sur des questions sociétales, à proximité de chez eux et sur un sujet qui leur tient à cœur.

Banque et assurance

Nous continuerons également à nous concentrer fortement sur notre rôle premier de banque et d'assureur intégrés, notre gamme de prêts hypothécaires étant le moteur de la relation client. Notre modèle intégré de bancassurance reste à ce titre la pierre angulaire de la diversification continue de nos services et de nos revenus. Le modèle de bancassurance a montré sa résilience dans des contextes difficiles comme en 2020 au travers de sa forte contribution au résultat net total de Belfius. Ainsi, notre modèle de bancassurance nous permet de continuer à assumer notre engagement auprès de la société belge.

Digitalisation renforcée

La digitalisation renforcée de notre franchise se poursuit avec près de 2 millions de clients numériquement actifs qui se connectent à l'un de nos canaux digitaux plus d'une fois par jour. Étant donné que nous nous concentrons toujours sur une approche omnicanale, nous investissons toujours plus dans l'humain et dans le numérique. Grâce à nos solutions digitales, nous cherchons à fournir à nos clients un service «sans effort» qui leur permet de répondre aux besoins quotidiens en matière de services bancaires et non bancaires. Nous continuons également à orienter notre offre numérique vers l'avenir afin que nos clients puissent bénéficier d'une expérience inédite: **des conseils et des services distinctifs en agence combinés à une expérience digitale unique**.

1.2. Devenir une banque «pour le Love» des Investors

Belfius s'engage à poursuivre le déploiement de sa stratégie «Bank For Investors 2025», qui repose sur quatre piliers:

Simplifier et clarifier l'offre d'investissement de Belfius pour nos clients

Grâce à une gestion active des clients et à des solutions d'investissement conviviales basées sur les Convictions de Belfius, nous offrons une approche d'investissement aussi conviviale que possible et alignée sur le niveau d'autonomie préféré de chaque client. En 2021, Belfius a renforcé son approche basée sur les Convictions dans la gestion des investissements de ses clients: des Convictions Belfius fortes et pointues comme colonne vertébrale de sa stratégie d'investissement et la formulation de conseils clairs aux clients à propos de l'allocation d'actifs. Ceci sous la direction de Belfius Investment Partners, notre gestionnaire d'actifs interne, et en étroite collaboration avec Candriam, notre partenaire privilégié en matière de gestion d'actifs et pionnier de l'Investissement Durable.

En 2021, nous avons également repensé notre approche pour les produits de la Branche 23 (assurance vie sans garantie de capital mais avec un rendement potentiellement plus élevé via des fonds d'investissement). Une forte rationalisation des fonds sous-jacents a jeté les bases d'un nouvel essor de ce format d'investissement de valeur pour l'avenir. Belfius assure l'inclusion financière en mettant l'accent sur la facilité d'utilisation et l'accessibilité à des

offres bancaires et d'assurance pertinentes pour tous, y compris les plus vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées, population non numérique, start-up, etc.). Pour plus d'informations, nous nous référons au Rapport de durabilité (voir chapitre 6.1.5.3. Une attention particulière pour les clients les plus vulnérables).

Aider nos clients à activer leur épargne, dans un environnement de taux bas et d'inflation élevée

La plupart des épargnants belges disposent encore de potentiel d'investissement. Belfius leur donne accès à des gestionnaires de comptes locaux et à des spécialistes régionaux de l'assurance et du crédit afin de les aider à identifier les meilleures solutions pour la constitution, la gestion et la préservation de leurs actifs. Belfius offre une large gamme de produits et de services bancaires, d'assurance et de gestion d'actifs, inspirés des Convictions Belfius, des solutions pertinentes et inspirantes, qui sont axées sur une grande variété de thèmes.

En outre, en juillet 2021, **Belfius a lancé une toute nouvelle plateforme de courtage, Re=Bel**, entièrement intégrée aux canaux digitaux existants. Cette plateforme a établi une nouvelle norme en matière d'expérience utilisateur, avec des thèmes inspirants, des informations judicieuses et une transparence totale au sujet de l'impact ESG des investissements. Re=Bel est déjà très populaire auprès de nos clients, car elle leur permet d'activer une partie de leur épargne dans des investissements hors bilan d'une manière appropriée.

Construire un positionnement unique en «meaningful investing»

L'approche ESG est profondément ancrée dans notre ADN depuis longtemps. «Meaningful investing» est la pierre angulaire de la stratégie d'investissement de Belfius, elle consiste en une approche holistique à travers toutes les dimensions de notre activité d'investissement, du conseil à l'exécution simple.

En 2021, Belfius a franchi une étape supplémentaire en **développant sa propre politique d'accélération de la transition (Transition Acceleration Policy - TAP)**. Notre politique d'accélération de la transition vise à stimuler une transition positive et à limiter les impacts négatifs des investissements, en stoppant ou en limitant nos propres investissements et financements dans des secteurs et activités non durables, tels que le tabac, les combustibles fossiles, les jeux d'argent, etc. et en indiquant à nos clients quels investissements potentiels sont «conformes ou non à la TAP».

En 2022, nous alignerons davantage encore notre gamme de solutions d'investissement à notre TAP.

De même, chez Belfius, nous constatons toujours une croissance importante des **investissements thématiques** au cours de l'année 2021. L'extension de notre offre et la forte activité commerciale nous ont permis de doubler les actifs sous gestion dans ce type de fonds en moins d'un an.

En plus des quatre Fonds du Futur déjà activement distribués avant 2021, nous avons lancé deux autres thèmes en 2021, respectivement Belfius Move et Belfius Become:

- Belfius Move est un fonds qui investit dans des entreprises qui créent une mobilité plus propre, plus sûre et plus intelligente;
- Belfius Become est un fonds qui investit dans des entreprises qui contribuent au développement des enfants.

L'objectif de Belfius est de couvrir à l'avenir les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies avec cette offre de Fonds du Futur.

Devenir un véritable centre de Private et Wealth

Belfius propose déjà aux clients en Private Banking et Wealth Management un Private Banker local dédié ou un Wealth Manager spécialisé afin d'identifier des solutions permettant de structurer, d'optimiser, de gérer et de protéger leurs avoirs, y compris la planification successorale. L'offre de produits et services comprend la gestion discrétionnaire de portefeuille, MyPortfolio (un système de gestion patrimoniale sur mesure), une analyse individuelle de patrimoine appelée Wealth Analysis & Financial Planning, ainsi que des solutions immobilières, philanthropiques et dans le domaine de l'art.

Pour améliorer davantage l'expérience Private Banking du client, Belfius a lancé une formule nouvelle et complète de Private Membership en 2021. Nos clients Private Banking peuvent désormais choisir tout à fait consciemment une adhésion payante qui offre une large gamme de produits et de services exclusifs, des avantages tarifaires et une expérience inégalée spécifiquement adaptée à leurs besoins et à ceux de leurs proches. Une proposition de valeur repensée pour Belfius Wealth Management sera au programme en 2022, avec un accent clair sur de nouveaux produits et services de pointe et une amélioration renforcée de l'expérience globale de Wealth Management.

Belfius entre en contact avec ces clients par le biais de son Wealth Management Hub innovant et de ses Private Houses où des Wealth Managers certifiés par Febelfin proposent une approche holistique.

En 2021, nous avons également mis en œuvre un accord de coopération avec Planet First Partners, un fonds d'investissement privé qui investit avec la même philosophie que Belfius, à savoir «mieux agir pour les personnes et la planète».

En plus des flux entrants de mandats de gestion de portefeuille, commercialisés avec notre partenaire privilégié Candriam, nos nouvelles solutions de gestion d'actifs en collaboration avec BlackRock et JP Morgan ont également connu un grand succès.

Les clients peuvent suivre en temps réel l'ensemble de leurs produits d'épargne et d'investissement sur leurs appareils mobiles et tablettes sur les applications Belfius. Dans l'ensemble, 2021 a été une année record pour ces segments de premier plan, tant en termes de croissance d'actifs que du nombre de clients.

1.3. Être efficace dans tout ce que nous faisons, afin de continuer à améliorer le confort du client

La mise en pratique de ces choix stratégiques va de pair avec une évaluation et une refonte de nos processus de service à la clientèle.

Notre modèle de distribution va évoluer à mesure que les clients chercheront un autre modèle d'interaction, ce qui entraînera des changements dans leurs besoins d'interactions physiques et digitales.

Un grand nombre d'interactions à faible valeur ajoutée s'acheminent naturellement vers nos canaux digitaux et un nombre croissant de clients se tournent vers notre offre digitale de libre-service. Notre objectif est de faire progresser ces développements, qui ont été amorcés et/ou accélérés par la crise liée au Covid-19, et de les perpétuer dans nos interactions futures avec nos clients conformément à la demande de ces derniers.

En outre, nous souhaitons maintenir le travail sur rendez-vous dans nos canaux physiques, car c'est notre meilleure garantie pour la prestation d'un service de première qualité. Nous voulons également continuer à être facilement joignables par téléphone, chat et e-mail et offrir à nos clients un service encore plus étendu grâce aux contacts à distance.

Dans cette optique, Belfius continue de créer les conditions adéquates, tant pour ses clients que pour le personnel de ses agences, afin qu'ils puissent utiliser davantage les outils numériques, plus à distance si nécessaire, ou sur rendez-vous si cela est souhaité.

2. Entrepreneurs, Enterprises & Public

La stratégie *Inspire 2025* pour le segment E&E&P: devenir la banque principale et préférée des entrepreneurs, des entreprises et du secteur public belges.

Déjà leader dans les secteurs public et social, Belfius veut également devenir la «Lead et Loved bank» des entreprises et des entrepreneurs belges. Belfius offre déjà toute la gamme de services de premier ordre pour répondre aux besoins financiers professionnels et privés de ces clients.

Pour approcher les clients d'une manière efficace et optimalisée et répondre aux besoins professionnels et privés des entrepreneurs, des entreprises et du secteur public, force est de constater, deux ans après le lancement de cette ambition, que Belfius se positionne de plus en plus comme un leader sur le marché. Belfius dispose en effet d'une position solide avec une part de marché qui dépasse les 17%.

Dans le cadre de sa stratégie *Inspire 2025*, Belfius axe ses efforts dans le segment E&E&P sur plusieurs grandes priorités qui contiennent une «Love declaration» exprimée en 4 engagements formels:

- Tout d'abord, nous soutenons d'une manière engagée et proche de nos clients l'économie belge en **finançant tous les acteurs économiques**, des petites entreprises aux grandes sociétés en passant par le secteur public et social, comme les hôpitaux, l'enseignement et les autres acteurs du monde social. Belfius entend également continuer à jouer un rôle clé dans la structuration et le financement de grands projets d'investissement en infrastructures en Belgique. Belfius souhaite rester un moteur puissant pour l'économie belge en lui fournissant un volume important de crédits.
- Nous continuons à développer une excellente offre de produits et de solutions pertinentes **répondant tant aux besoins bancaires de tous les clients professionnels qu'aux besoins privés** des chefs d'entreprise, ce qui permet d'avoir des clients parfaitement équipés tout en ajoutant un angle émotionnel dans notre relation.
  En termes de solutions, nous voulons proposer une offre qualitative à la pointe. Disposer d'une offre de produits autres que des crédits long terme est une condition essentielle pour devenir «lead bank» pour les entreprises et les entrepreneurs. Nous sommes à même d'équiper intégralement nos clients. Nous couvrons à la fois les besoins professionnels des entreprises mais aussi les besoins privés des personnes physiques derrière ces entreprises. L'entrepreneur, sa famille, son réseau, en particulier pour la gestion de leurs actifs. Notre ambition chez Belfius est d'être une banque de confiance pour les entrepreneurs belges, via la gestion de leur patrimoine privé, et également pour leurs entreprises, via une gamme complète de services à caractère professionnel. La combinaison de ces deux aspects nous permet de créer de la valeur pour nos clients, leur famille, leur entreprise et au-delà, pour l'économie belge.
  Nous visons à la fois le développement de la relation Private & Wealth avec les actionnaires, les administrateurs et le management et l'approfondissement de la relation professionnelle avec le client dans le domaine du Transaction Banking (les comptes opérationnels, les paiements nationaux et internationaux, le trade finance, le factoring et la vente d'autres produits de cross-sell comme les assurances, Equity Capital Market, Debt Capital Market, et employee benefits).
  Pour ce faire, nous créons sans cesse de nouvelles propositions de valeur en matière de transaction banking pour nos clients-entreprises, nous augmentons nos forces de vente et mettons en place des processus toujours plus efficaces.

- Nous continuons à investir dans le tandem **humain-digital**. Des chargés de relation dévoués, associés à une expérience numérique différenciante créant une forte proximité avec le client, tel est notre troisième engagement. Outre l'atout majeur dont nous disposons déjà, à savoir un service humain de qualité, nous voulons miser davantage sur le volet digital. À l'instar de nos clients particuliers, nos clients professionnels veulent eux aussi pouvoir réaliser à distance leurs opérations bancaires avec Belfius. Belfius veut mettre à disposition des clients E&E&P une expérience digitale réellement différenciante «zéro effort» lors de l'accès à l'ensemble de leurs services bancaires. Notre ambition est de répondre et de dépasser les attentes digitales croissantes de nos clients professionnels de manière similaire à celles dont ils bénéficient en tant que clients Individuals de Belfius. Nous voulons devenir la banque digitale de référence qui inspire et dépasse les attentes de tous les segments de clientèle, qui réalise des gains d'efficacité pour les clients et la Banque et passer d'un modèle, principalement axé sur les personnes, à une approche humaine et digitale pertinente, inspirante et efficace.
  La mise en œuvre d'une roadmap digitale à l'attention des entreprises et du secteur public fait donc partie intégrante de notre stratégie.
- Enfin, comme quatrième engagement, nous créons des **propositions de valeur pertinentes et inspirantes telles que la durabilité** qui fait maintenant partie intégrante de notre stratégie. Nous intégrons véritablement la durabilité dans nos offres de financement et nous incitons nos clients à s'engager dans un parcours ESG voire à l'accélérer. Nous proposons des solutions durables concrètes et tangibles qui s'articulent autour de thèmes sociétaux majeurs.

Belfius élabore également une stratégie de mobilité novatrice globale intégrée et multimodale incluant différents produits et services favorisant la durabilité qui répondent aux besoins actuels et futurs des entreprises et de leurs employés, et ce grâce à l'aide de ses partenaires, sélectionnés parmi les meilleurs en Belgique.

Toutefois, Belfius *Inspire 2025* va bien au-delà de cette nouvelle segmentation. Elle couvre également les points stratégiques de développement concernant Belfius Insurance, le capital humain et la technologie.

Un modèle économique de bancassureur

Belfius Insurance est un assureur belge au service de tous les Belges à travers ses 3 marques:

- **Belfius Insurance** offre une gamme complète de solutions bancaires et d'assurance aux clients de Belfius;
- **DVV Insurance** distribue des produits d'assurance par le biais d'un réseau exclusif d'agents spécialisés dans tout le pays; et
- **Corona Direct Insurance** est un assureur direct qui offre des solutions innovantes telles que l'assurance auto/moto au kilomètre, l'assurance incendie, l'assurance familiale, l'assurance pour animaux de compagnie et l'assurance obsèques, uniquement par le biais de canaux directs/à distance.

Belfius Insurance poursuit une stratégie de croissance rentable pour ses trois marques, dans les segments Vie et Non-vie, notamment en s'appuyant sur les données et la technologie numérique.

Au sein du **segment Vie**, Belfius Insurance va développer des produits de protection appropriés et pertinents afin de protéger ses clients contre les risques (financiers) de la vie. En outre, la simplification des produits B23, conformément aux défis ESG actuels, offrira des opportunités de rendement en réponse à l'environnement persistant de taux d'intérêt bas. Il s'agit d'un format d'assurance (vie) contractuelle intéressant, complémentaire aux solutions d'investissement existantes.

Dans le **segment Non-vie**, les investissements réalisés dans le passé en matière de développements technologiques (comme My Bo, etc.) soutiennent déjà aujourd'hui notre croissance. En outre, Belfius Insurance mettra en œuvre des mesures supplémentaires (par exemple, l'excellence opérationnelle, la transformation numérique, etc.) afin de continuer à répondre pleinement aux attentes de ses clients. Enfin, le développement des polices d'assurance spécifiquement dédiées au segment «Business» sera l'un des axes stratégiques de développement pour les segments Vie et Non-vie.

Belfius Insurance, en tant qu'acteur sociétal majeur actif sur le marché belge et investisseur important de ses réserves d'assurance vie, contribuera à la résolution des défis ESG actuels, étant donné que ceux-ci sont intégrés à tous les niveaux de son organisation, de ses activités et de ses politiques d'investissement.

Optimiser l'employabilité du personnel de Belfius

Chez Belfius, nous sommes convaincus que les personnes font la différence, qu'elles font évoluer les choses.

Belfius cultive donc ses talents: le capital humain qui joue un rôle essentiel dans les succès de Belfius.

Nous voulons résolument continuer à donner des perspectives et de la confiance au personnel de Belfius par la mise en œuvre de notre stratégie «Meaningful & Inspiring for Belgian society. Together».

Dans cette optique, Belfius a choisi de **soutenir au maximum «l'employabilité» de chacun des membres de son personnel** et de leur offrir des conditions de travail qui répondent à leurs besoins de flexibilité, ainsi qu'un environnement et une culture de travail dans lesquels ils se sentent à l'aise et motivés.

Nous investissons dans le capital humain de Belfius **en allant au-delà de la gestion du personnel et des charges salariales**. Pour ce faire, nous cultivons notre capital humain en anticipant les départs à la retraite, en favorisant l'afflux de talents, en transformant les carrières et en mettant en place des modes d'apprentissage et de collaboration modernes.

En tant qu'employeur moderne et attrayant, Belfius continue à offrir des conditions de travail novatrices à son personnel (par exemple, l'extension supplémentaire du télétravail via la possibilité d'opter pour le statut «Home Based», un statut de travail et de collaboration hybride basé sur un équilibre entre le télétravail et le travail au bureau fondé sur la confiance, la responsabilisation et l'autonomie; ou l'offre de notre programme d'assistance aux employés). Nous sommes convaincus que les ingrédients nécessaires sont en place pour **maintenir notre position de chef de file** en tant qu'employeur.

Innovation technologique

En 2021, le département technologique de Belfius a substantiellement renouvelé sa stratégie, en se concentrant toujours davantage sur la fourniture de plateformes technologiques durables, qui soutiennent la mise en œuvre de la stratégie *Inspire 2025* de Belfius, et en créant ainsi de la valeur ajoutée à long terme pour les clients, les employés et la société belge.

Ce plan technologique stratégique s'est traduit par des trajectoires de transformation à plus long terme (horizon 5-10 ans) qui positionneront les plateformes technologiques de Belfius pour l'avenir.

Les principales trajectoires couvrent **cinq domaines technologiques**:

- **Digital**: l'ambition de maintenir la position de leader de Belfius dans l'univers mobile grâce à une amélioration continue de l'expérience utilisateur, à des parcours digitaux additionnels de A à Z et à un écosystème croissant de services tiers suivant une stratégie «one-app»;
- **Données et intelligence artificielle**: notre engagement continu à garantir la confidentialité et la confiance dans les données reste notre ligne directrice. En s'appuyant sur cette base, Belfius vise à apporter plus d'intelligence dans les processus opérationnels et de contact avec les clients, ce qui permettra de multiplier les interactions «zéro effort» avec les clients. Pour ce faire, nous mettrons à profit notre plateforme de données d'entreprise et nos infrastructures d'intelligence artificielle, qui ont été conçues dans un souci de sécurité, de transparence et d'explicabilité des données;
- **Modernisation de la plateforme**: l'investissement continu visant à rendre les systèmes centraux plus modulaires, ouverts et interopérables, selon une architecture de micro-services. Les programmes de transformation stratégique pour la banque et l'assurance, soutenus par des équipes spécialisées de prestation, transformeront les systèmes centraux existants et créeront de nouvelles capacités d'engagement numérique qui aboutiront à des niveaux plus élevés d'agilité et d'adaptabilité;
- **Sécurité**: une réduction accentuée de l'exposition au risque de sécurité en renforçant l'architecture «zéro confiance», selon laquelle les connexions aux réseaux Belfius ne sont jamais fiables par défaut. Cette vision prospective de la sécurité complète efficacement les réalisations récentes visant à accroître la résilience grâce à une segmentation plus poussée entre les (sous-)réseaux, les applications et les infrastructures;
- **Cloud**: l'investissement continu dans les capacités du cloud. Au cours de ces trois dernières années, Belfius a construit des bases solides en matière d'opérations de cloud. En poursuivant sur cette voie, nous allons accélérer le parcours de transformation du cloud et étendre les avantages obtenus jusqu'à présent: des niveaux de normalisation plus élevés, une adoption plus rapide des nouvelles technologies et une infrastructure encore plus résiliente.

En transférant les systèmes sur site vers des solutions modernes basées sur le cloud, en adaptant les plateformes d'applications et de données et en passant à une nouvelle architecture de micro-services, Belfius vise à obtenir des améliorations significatives en termes de flexibilité, d'agilité et d'efficacité, ce qui lui permettra de répondre aux attentes des clients avec excellence.

Dans ce contexte d'évolution technologique rapide et omniprésente, Belfius reste fidèle à sa mission principale qui consiste à être pertinent et inspirant pour la société belge. Outre les trajectoires mentionnées ci-dessus, des initiatives ont été mises en œuvre pour réduire l'impact environnemental des plateformes et de l'infrastructure technologiques de Belfius, pour atteindre la neutralité carbone en temps voulu et pour garantir des expériences numériques durables aux clients.

De même, Belfius continuera à investir dans ses talents technologiques en proposant des programmes de formation et de développement adaptés aux technologies modernes ainsi qu'aux compétences de leadership et de collaboration, d'une part, et en attirant de nouveaux talents, d'autre part.

Le plan stratégique technologique vient compléter l'engagement continu de fournir des solutions résilientes qui s'alignent sur les attentes des clients et les ambitions numériques de Belfius. Au cours des quatre dernières années, cet engagement ciblé s'est traduit par une **application mobile de tout premier ordre**, une **satisfaction élevée des clients** et une **réduction par un facteur de 3 du temps d'impact des incidents uniques**, tout en assurant une charge de travail transactionnelle 2,5 plus importante, principalement grâce à Belfius Mobile.

En résumé, **Belfius croit fondamentalement que la transformation technologique n'est possible que dans une culture de confiance**, où les personnes peuvent exprimer leur passion pour la technologie et où les trajectoires mentionnées ci-dessus façonnent un environnement qui permettra à Belfius de mettre en œuvre les ambitions de sa stratégie *Inspire 2025*, en construisant des produits et des plateformes technologiques durables.

Rapport sur le développement durable 2021

1. À propos de ce rapport

Ce rapport de développement durable 2021 présente la stratégie, le modèle d'entreprise, la gouvernance, les risques et opportunités, les performances et les perspectives d'avenir du groupe Belfius («Belfius») en matière de développement durable. Il est pour nous l'occasion de guider nos parties prenantes, et tout lecteur externe, dans leur compréhension des valeurs du groupe, de ses initiatives en matière de durabilité, et des progrès réalisés en 2021.

Ce rapport aborde un ensemble de sujets économiques, environnementaux et sociaux, sous l'angle de la «matérialité d'impact» et de la «matérialité financière», conformément aux principes de la «double matérialité». Les sujets pertinents ont été identifiés par une analyse prenant à la fois en compte le point de vue du groupe Belfius et celui de ses parties prenantes.

Les informations et données de ce rapport couvrent la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, sauf indication contraire. Ce rapport fait référence aux activités de Belfius en Belgique, et les informations fournies traitent de la performance en matière de durabilité tant de Belfius Banque que de ses filiales (y compris Belfius Insurance). Belfius publie ses rapports de durabilité sur une base annuelle. Les rapports des années précédentes sont disponibles sur belfius.be.

Cadres de reporting externe

Ce rapport 2021 répond aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI) (Core option). Il comprend aussi le supplément du secteur des services financiers des normes GRI.

Le label CO^2-neutral® de Belfius est délivré par CO2logic en collaboration avec l'organisme de certification indépendant Vinçotte.

L'approche de matérialité double pour notre évaluation de la matérialité en 2021 est basée sur les informations de la matrice de matérialité du SASB (Sustainability Accounting Standards Board) pour le secteur de la banque et de l'assurance, des Principles for Responsible Banking, des Principles for Sustainable Insurance, des Objectifs de développement durable (ODD), du rapport d'étude sectorielle sur la matérialité des ODD et des indicateurs GRI.

Pour ce rapport de durabilité, les Objectifs de développement durable (ODD) sont utilisés comme référence pour mettre en évidence les sujets et réalisations stratégiques importants, car ils nous fournissent un cadre important pour notre création de valeur et les sujets matériels.

Cette année, notre rapport inclut des informations liées au climat, compte tenu des recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). En outre, les rapports sur les Principes des Nations Unies pour une banque responsable (UN PRB) et les Principes des Nations Unies pour une assurance durable (UN PSI), dont Belfius est signataire depuis 2020, figurent dans les Annexes. Les progrès de Belfius sur les principes du Pacte Mondial des Nations Unies figurent également dans les Annexes.

Pour tout commentaire ou question sur ce rapport de durabilité, n'hésitez pas à envoyer un e-mail à *esg@belfius.be*.

2. Faits marquants

21/01

Création de Fairville. Cette joint-venture entre Belfius, Cipal Schaubroeck et Nuhma propose aux villes et communes des solutions numériques axées sur l'économie locale, la durabilité et la mobilité.

09/03

Hoplr, le réseau digital de quartier, va pouvoir réaliser ses ambitions internationales en matière d'aide de proximité, grâce aux EUR 2 millions de fonds levés auprès de Belfius, Matexi et CAREvolution.

22/04

Belfius signe la **charte du Numérique Responsable** et s'engage à évoluer vers des systèmes IT plus durables.

02/05

Début des #VirtualGames2021, la deuxième édition des Virtual Games **Special Olympics**, en remplacement des Special Olympics dont Belfius est maintenant Diamond Sponsor.

06/05

Belfius devient partenaire et **distributeur** exclusif sur le marché belge de la nouvelle plateforme d'investissement **Planet First Partners**. Cette plateforme propose des investissements en Private Equity dans des entreprises européennes actives dans la consommation saine et durable, la santé et l'environnement.

01/06

Émission d'une première obligation verte **(Green Bond) Belfius**. Les fonds levés (EUR 500 millions) sont exclusivement destinés au (re)financement de projets durables: parcs éoliens, installation de panneaux solaires, immobilier vert, etc.

01/07

Lancement de Re=Bel, une nouvelle plateforme d'investissement en ligne couvrant 25 marchés. Re=Bel favorise les investissements qui ont du sens et font avancer la société dans différents domaines: santé, énergies renouvelables...

15/07

Jane s'associe à la centrale de soins innovante Z-plus, fondée par les organisations de soins i-mens, Mederi et Familiehulp, pour proposer des soins à domicile plus intelligents et préventifs, et permettre aux seniors de vivre plus longtemps chez eux, en sécurité.

21/09

Belfius invite 297 **fournisseurs** représentant 70% de nos dépenses fournisseurs, **à faire évaluer leur performance ESG** auprès d'Ecovadis, société de notation ESG reconnue sur le plan international.

22/09

Signature de la **charte Inclusive Panels**. Cette initiative vise à améliorer la mixité des genres, des origines et des âges au sein des panels qui s'expriment lors d'événements et de conférences en Belgique.

05/10

Lancement de Banx, une expérience bancaire belge entièrement digitale, imaginée par Proximus et réalisée par Belfius. Banx permet aux utilisateurs de mesurer l'impact de leurs achats sur la planète.

11/10

Lancement de Beats, une offre telco-bancaire personnalisée, modulable et innovante, avec un volet sociétal permettant aux clients de choisir eux-mêmes dans quel domaine Belfius contribuera à soutenir une société belge plus durable.

12/10

Belfius rejoint le Partnership for Carbon Accounting Financials. Le PCAF outille les institutions financières pour évaluer les émissions des activités financées par les prêts et investissements («émissions financées»).

26/11

Rode Neuzen Dag, avec le soutien de Belfius, VTM, Qmusic et Het Laatste Nieuws, récolte un peu plus de EUR 3 millions pour former des Sidekick Sam: des personnes accessibles dans les écoles pour les jeunes qui ont besoin d'une écoute.

20/12

Belfius signe une première lettre d'engagement de l'initiative Science Based Targets. Un engagement à réduire ses émissions selon des méthodologies robustes, en accord avec les dernières données scientifiques sur le climat et le niveau de décarbonisation requis pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris.

23/12

Viva for Life récolte un peu plus de EUR 7,5 millions pour lutter contre la pauvreté infantile, avec le soutien de Belfius (EUR 620.545), la RTBF et Cap 48.

3. À propos de la création de valeur Belfius

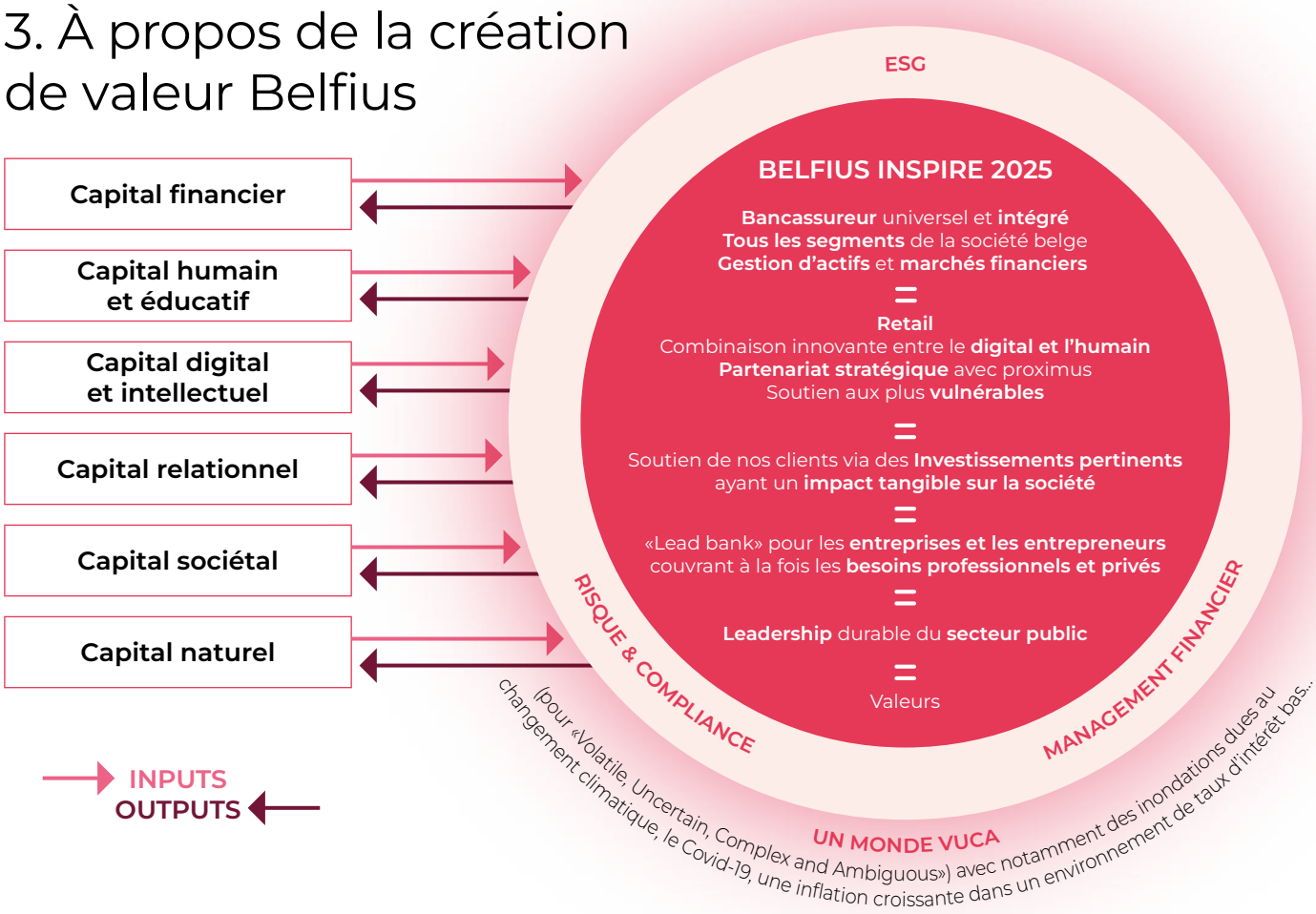

Valeur créée	Impact durable
ACTIONNAIRE Dividendes de EUR 368,5 millions en 2021 Les fonds propres ont augmenté à EUR 11 milliards, soit un doublement en 10 ans, grâce à une discipline stricte de gestion financière et à une gestion efficace des risques et de la compliance, comme le confirment les résultats du stress test de l'ABE en 2021. En tant que bancassureur belge ancré localement, avec des centres de décision locaux et des citoyens belges comme clients, Belfius est un acteur clé du tissu économique belge.	
AMBASSADEURS BELFIUS Excellent score d'engagement des collaborateurs de 86,5%, malgré les circonstances difficiles de la pandémie et la généralisation imposée du travail à distance. Belfius a continué à veiller au bien-être de ses collaborateurs, à développer les leaders de demain dans le secteur financier et à rendre possibles des carrières durables.Nous donnons à nos réseaux indépendants les outils pour construire une entreprise locale prospère et rémunératrice, en s'appuyant sur la franchise et la réputation de Belfius ou de DVV assurances.	
CLIENTS Belfius se donne à 100% pour ses clients et leur «love», en plaçant le client au cœur de toutes les décisions et de tous les processus. En tant que groupe bancaire et d'assurance intégré, nous fournissons à 3,7 millions de clients des solutions financières au départ d'un seul point de contact, par le biais d'une combinaison innovante de points d'accès. Nous associons les conseils et services distinctifs en agence, dans toute la Belgique, et une expérience de service digital sûre et de premier ordre.	
SOCIÉTÉ Belfius s'efforce d'être un membre responsable de la société belge, et respectueux de la loi (p.ex. législation anti-banchiment). La solidarité a été notre plus grande source de motivation aux côtés de nos clients assurés touchés par les inondations de juillet. Nous avons aussi continué à nous engager auprès de la société belge par le biais de nos projets philanthropiques axés sur les enfants et les jeunes ou les personnes vulnérables (Viva for Life, Rode Neuzen, Special Olympics).	
PLANÈTE Guidés par l'Accord de Paris sur le climat, nous sommes neutres en carbone pour nos propres processus en 2021. Nous nous sommes engagés dans l'initiative Science Based Target et avons annoncé l'exclusion de l'extraction de charbon dans toutes nos activités. Nous élargissons continuellement notre offre de produits et services verts, et notre politique d'accélération de la transition guide notre évolution vers une économie à faible émission de carbone.	

INPUTS	OUTPUTS
Capital financier Les clients de Belfius peuvent être sûrs que leur épargne sera presque entièrement réinvestie dans la société et l'économie belges. EUR 102,3 milliards d'encours sur les comptes d'épargne et les comptes courants.	**Capital financier** • Résultat net: EUR 935 millions • Ratio CET 1: 16,4% • Ratio Solvency II: 190% • Encours prêts commerciaux: EUR 102,2 milliards
Capital humain et éducatif Le capital humain est l'atout le plus précieux de Belfius. Nous investissons donc en continu dans la formation et le développement des talents en Belgique, pour préparer les compétences de demain. Nous donnons la priorité à la satisfaction et au bien-être de nos collaborateurs, dans une culture de travail fondée sur la diversité et l'inclusion. Nous apprécions à sa juste valeur le dynamisme de nos réseaux locaux indépendants, tant pour Belfius que pour la franchise DVV. Nous privilégions chaque fois que possible les collaborations avec des partenaires et fournisseurs locaux, alimentant ainsi le développement des talents en Belgique.	**Capital humain et éducatif** • 6.531 collaborateurs • EUR 641 millions de salaires et avantages • 6 jours de formation en moyenne par équivalent temps plein • 36,7% de femmes dans le management (dont senior & key executives) • EUR 221 millions de commissionnement au réseau indépendant • 85% des fournisseurs opérèrent au départ de la Belgique
Capital digital et intellectuel Belfius propose des solutions digitales innovantes, au-delà des produits bancaires et d'assurance traditionnels. Elle s'appuie pour ce faire sur un écosystème de partenaires stratégiques locaux (Proximus, Immovlan, Skipr, Cyclis). L'application Belfius Mobile se classe parmi les meilleures du monde. Avec ses flux de vente et de service intuitifs et faciles à utiliser, elle constitue un élément clé de notre offre digitale et de notre expérience client. Pour garantir un service fiable et sécurisé, nous développons sans cesse nos capacités de sécurité de l'information.	**Capital digital et intellectuel** • 1,8 million d'utilisateurs actifs de Belfius Mobile • Top 5 des marques les plus valorisées en Belgique (source Brand Finance) • Deuxième app bancaire et d'assurance dans le monde (source Sia Partners)
Capital relationnel Nous ne perdons jamais de vue le fondement humain de notre activité. Qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises et d'entrepreneurs ou d'entités publiques et sociales, nous fournissons des services et des produits adaptés aux besoins de tous les segments de la société belge, sans oublier ses membres les plus vulnérables.	**Capital relationnel** • Score de satisfaction du client: 94,5% • Numéro 1 en financement des communes, villes, hôpitaux et maisons de repos • Part de marché Business & Corporate: 17,4% et 18,5% • Production brute en crédits long terme: EUR 22,3 milliards • Encours épargne et placements: EUR 179,5 milliards • 180.000 produits sociaux
Capital sociétal L'engagement sociétal est inscrit dans les gènes de Belfius depuis son origine. Il se traduit pleinement dans notre stratégie, basée sur nos valeurs et notre raison d'être: «Meaningful & Inspiring for Belgian society. Together.» Guidés par les Objectifs de développement durable (ODD), nous contribuons à la société à la fois directement par nos activités philanthropiques et indirectement en donnant à nos clients la possibilité de soutenir les causes de leur choix à travers notre offre de produits.	**Capital sociétal** • Total cash impôts et contributions: EUR 727 millions • Remboursement de sinistres à la suite de catastrophes naturelles: EUR 201 millions • Paiement de sinistres sur assurances solde restant dû: EUR 22 millions • 0,6 million de client font de l'épargne fiscale pour faire face au déficit de pension
Capital naturel En tant que bancassureur de premier plan, nous gérons l'impact de nos opérations et de nos activités de financement sur les ressources naturelles. Nous proposons des solutions vertes, et collaborons également avec des acteurs externes pour conseiller nos clients sur la manière de réduire leur impact sur l'environnement.	**Capital naturel** • Première émission d'une obligation verte de EUR 500 millions • Neutralité carbone de nos propres opérations, couvrant 18 tonnes de CO_2 • Accompagnement de clients corporate dans l'émission d'obligations vertes ou durables pour plus de EUR 4 milliards • 14% de voitures électriques ou hybrides dans la flotte Belfius Auto Lease • Plus de 80% de production brute en fonds art. 9 SFDR

4. ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius

4.1. L'ESG au cœur de tout ce que nous faisons

La durabilité est dans notre ADN. Elle fait partie de notre histoire. Elle imprègne notre raison d'être: «Meaningful & Inspiring for Belgian Society. Together».

Guidés par cette raison d'être, nous avons défini une stratégie claire. En deux mots: nous voulons inspirer et outiller nos clients pour réaliser leurs ambitions en matière de durabilité. Et ensemble, avoir le plus d'impact possible.

D'une part, nous faisons ce que nous disons («walk the talk»): Dans tout ce que nous faisons, nous contribuons au maximum à la transition vers une société plus durable.

D'autre part, nous mettons nos clients aux commandes de leur ambition en matière de durabilité («customer in the driving seat») et nous les soutenons avec une gamme adaptée de produits et de services. Nous leur offrons aussi un cadre solide grâce à des partenaires qui aident à montrer la voie dans un monde complexe et changeant.

Pour réaliser cette stratégie, nous avons pris ces dernières années un certain nombre d'engagements. Ils constituent notre boussole dans notre ambition de durabilité. L'évolution importante des réglementations et des attentes des parties prenantes nous a amenés à travailler plus spécifiquement sur certains de ces engagements en 2021, et à rendre compte de nos progrès en toute transparence:

1. Être et rester neutre en carbone – avec une empreinte de plus en plus réduite
2. Opter pour une énergie 100% verte – un choix que nous avons fait depuis 2008
3. Soutenir la société belge année après année à travers les organisations caritatives locales
4. Donner toutes leurs chances aux femmes et garantir l'égalité des salaires
5. Ambitionner de proposer uniquement des investissements qui ont du sens
6. Donner une priorité absolue à une infrastructure à l'épreuve du temps pour la société belge

Chaque jour, nous faisons tout notre possible pour soutenir activement et faciliter la transition vers une société belge à faible émission de carbone, résiliente et prospère. Car la lutte contre le changement climatique est plus qu'une question environnementale: c'est un changement sociétal crucial, que nous voulons contribuer à susciter. Nous nous engageons à placer la durabilité au cœur de nos décisions et à faire notre part pour lutter contre le changement climatique. C'est pour cette raison que nous avons rejoint l'initiative Science Based Targets (SBTi), et nous sommes engagés à fixer nos objectifs de réduction des émissions conformément à l'Accord de Paris sur le climat.

Trouver des solutions qui répondent à la fois aux besoins de nos clients et à nos objectifs de durabilité, c'est un défi complexe. Dans ce contexte, nous investissons beaucoup dans notre architecture de données, dans laquelle les données ESG jouent un rôle clé. Et nous comprenons toute l'importance de mesures et de

ENGAGEMENTS

WE SUPPORT

RATINGS ESG

Vigeo: 58/100 (avril 2021)

Sustainalytics: 20,3 (février 2022)

reportings transparents. Cela permet également un dialogue ouvert avec nos parties prenantes – et nous y attachons une grande importance chez Belfius.

Une gouvernance ESG forte, des responsabilités claires aux plus hauts niveaux, et une intégration explicite de la durabilité dans la rémunération variable des cadres supérieurs: voilà comment nous nous assurons que la durabilité soit au cœur de chaque décision que nous prenons. Le monitoring de notre progrès en durabilité au travers d'indicateurs de performance clés renforce cela.

Dans le tableau ci-dessous, nous reprenons notre «core KPI dashboard», qui suit nos engagements.

Tableau de bord ESG de Belfius

		2020	2021	Objectif 2025
EMPREINTE CARBONE (PROPRES OPÉRATIONS)	Réduction en % de l'empreinte carbone (tonnes de CO_2) du fonctionnement interne de Belfius (nouveau scope)	-29% (ancien scope)	16%	-20% vs 2019
ÉLECTRICITÉ VERTE (PROPRES OPÉRATIONS)	Part en % de la consommation d'électricité pour le fonctionnement interne en provenance de sources renouvelables	100%	100%	100%
BONNES CAUSES	Soutien (en millions d'EUR) aux associations caritatives belges, cumulé depuis 2015 (charité pure et commerciale)	22	25	50
DIVERSITÉ (DE GENRE)	% de femmes dans le management	34%	36,7%	44%
PLACEMENTS AVEC DU SENS «MEANINGFUL»	% de la production placement «in scope»[1] qui a du sens (SFDR art. 8 & 9)	-	83%	100%
FINANCEMENT D'INFRASTRUCTURES QUI ONT DU SENS «MEANINGFUL»	Production cumulée (en milliards d'EUR) de crédit dans des projets d'infrastructure porteurs de sens depuis 2020	1,7	2,7	5,8

(1) Scope limité aux fonds (y compris My Portfolio et fonds de pension) et assurance-placement.

4.2. Analyse de matérialité

En 2017, nous avons réalisé une première évaluation afin de déterminer les sujets «matériels» (c'est-à-dire pertinents) pour Belfius au moment de définir sa stratégie et son approche en matière de durabilité.

Au quatrième trimestre 2021, jusqu'au début 2022, Belfius a mené une nouvelle évaluation de la matérialité, avec un double objectif. D'une part, confirmer que sa stratégie et ses engagements en matière de durabilité s'attaquent à des questions pertinentes aux yeux de ses parties prenantes. D'autre part, identifier tout autre sujet prioritaire pour ces parties prenantes. Un tiers indépendant a apporté son soutien à cet exercice. Nous prévoyons de réaliser une nouvelle évaluation de la matérialité tous les deux à trois ans.

En prévision de l'entrée en vigueur de la directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD), Belfius a décidé d'évaluer ses priorités dans une optique de «double matérialité». Pour ce faire, nous considérons non seulement l'impact d'un sujet particulier sur Belfius, mais aussi l'impact que Belfius a sur le sujet à l'heure actuelle. Cette approche devrait nous aider à mieux cerner les domaines sur lesquels nous devons nous concentrer pour répondre aux attentes de nos parties prenantes.

4.2.1. Processus d'évaluation

Identification des sujets sur la base des impacts réels et potentiels

Pour constituer un premier ensemble de sujets matériels à évaluer, Belfius a consolidé les informations provenant de la matrice de matérialité du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour le secteur de la banque et de l'assurance, des Principles for Responsible Banking, des Principles for Sustainable Insurance,

d'un peer review, des Objectifs de développement durable (ODD) et du rapport d'étude sectorielle sur la matérialité de la durabilité des cibles des ODD et des indicateurs GRI préparé par le Governance & Accountability Institute.

Cette vaste recherche a abouti à une première liste de 30 sujets, consolidés par la suite dans une liste finale de 15 sujets, couvrant des questions environnementales, sociales, de gouvernance et économiques.

Évaluation de la pertinence et de l'impact des sujets

Pour évaluer la matérialité et l'impact de ces 15 sujets, Belfius a recouru à une enquête en ligne. Selon l'approche de la double matérialité, chaque sujet faisait l'objet de deux questions: 1) Quel est l'impact du sujet sur Belfius (allant de (très) faible via neutre à (très) élevé), et 2) Quel impact Belfius a-t-elle sur ce sujet aujourd'hui (allant de (très) négatif via neutre à (très) positif).

Pour répondre à cette enquête en ligne, Belfius a contacté plusieurs groupes de différentes parties prenantes, en tenant compte de leur intérêt et de leur impact sur le groupe Belfius.

Le point de vue d'entreprise de Belfius était représenté par une sélection de cadres supérieurs de toutes les unités opérationnelles. Un groupe de 200 employés pionniers en matière de durabilité a également été consulté en tant que parties prenantes internes. Enfin, des parties prenantes externes ont également été consultées: organisations sociales et civiles, organisations patronales, organisations de consommateurs, clients, partenaires stratégiques, syndicats, fournisseurs, experts en durabilité, institutions universitaires, fédérations sectorielles, et agences de notation de crédit et de durabilité.

Détermination des sujets matériels

Les résultats de l'enquête en ligne ont été pondérés selon une méthodologie prédéfinie. Les opinions des parties prenantes internes et externes sur l'impact des sujets sur Belfius ont été analysées et agrégées sur l'axe Y (Importance pour la société). Les opinions de la direction de Belfius ont été placées sur l'axe X (Importance pour la performance de Belfius). La matrice de matérialité qui en résulte montre à la fois le niveau de pertinence des sujets, et l'impact de Belfius sur chacun d'eux: rouge foncé (merlot) est positif, rouge (rubis) est neutre. Il n'y a pas d'autres couleurs car il n'y a pas d'impacts (très) négatifs ou très positifs de Belfius.

Cette matrice de matérialité a été présentée pour information et discussion dans les comités de direction de Belfius Banque et Belfius Insurance, et dans les conseils d'administration. Le résultat final est repris ci-dessous.

Les sujets du quadrant inférieur gauche sont considérés comme moins importants pour les parties prenantes internes et externes, ainsi que pour la propre vision d'entreprise de Belfius. Les sujets du quadrant supérieur droit sont considérés comme les plus pertinents.

4.2.2. Matrice de matérialité

Une fois agrégés, aucun des sujets inclus dans l'évaluation de Belfius n'a obtenu un score très faible, faible ou neutre (équivalent à un score de 1 à 3). On peut également observer un fort alignement entre les notes de l'entreprise sur les axes X et Y: la corrélation entre les opinions de Belfius et des parties prenantes est de 69%.

Il n'est pas possible de faire une comparaison directe entre notre matrice de matérialité 2017 et cette nouvelle matrice en raison de la nouvelle répartition des sujets inclus dans les deux exercices. Cependant, certains domaines restent une priorité pour nos parties prenantes depuis 2017, par exemple: la sécurité de l'information et la protection des données, la satisfaction des clients, la stabilité financière à long terme et le soutien à la durabilité.

Matrice de matérialité

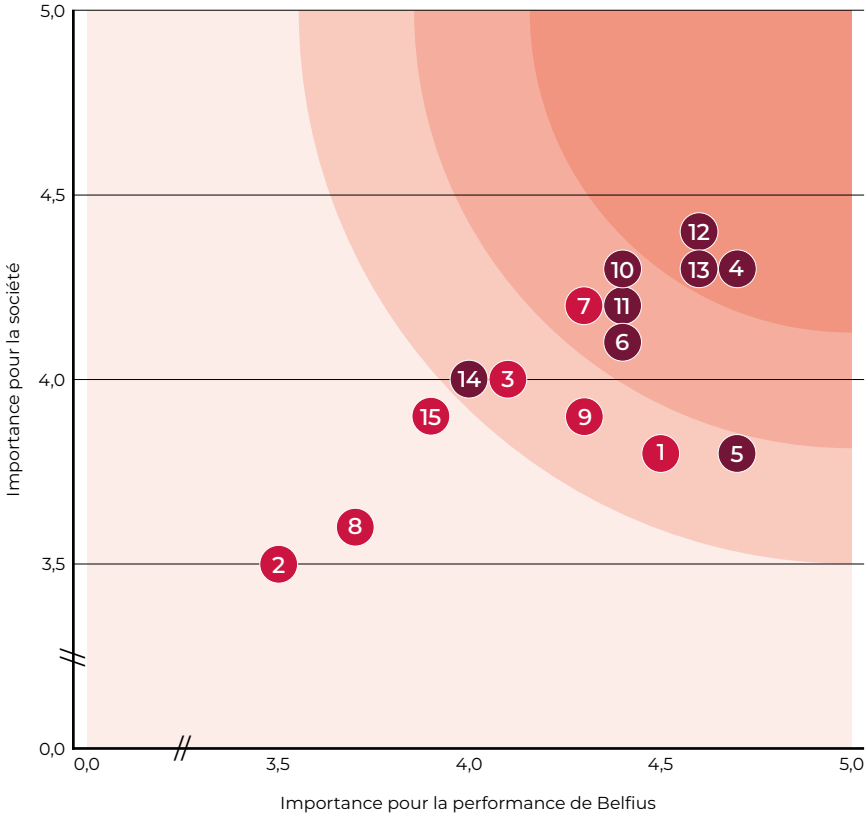

Sujet	
1	Inclusion financière et accès aux services financiers
2	Connaissances financières
3	Communication transparente sur les produits et services
4	Attirer et retenir les talents
5	Diversité et égalité des chances
6	Engagement dans la communauté locale
7	Soutien et accélération de la transition vers le développement durable
8	Maîtriser l'impact environnemental direct et indirect du groupe
9	Une infrastructure inclusive, pertinente et à l'épreuve du temps
10	Une conduite des affaires respectueuse de la loi et de l'éthique
11	Résilience et performance financière orientées vers le long terme
12	Sécurité de l'information et protection des données et de la vie privée
13	Expérience et satisfaction du client
14	Utilisation du pouvoir d'innovation et numérique locales
15	Dialogue ouvert avec les «stakeholders» et engagement actif

Liste des sujets et lien avec les ODD

Sujet	Définition	Contribution ODD	Initiatives distinctives en 2021
INCLUSION FINANCIÈRE ET ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS	Assurer l'inclusion financière en se concentrant sur la facilité d'utilisation et le caractère abordable des offres bancaires et d'assurance pertinentes pour tous, y compris les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées, population en isolement numérique, start-ups, etc.).	1, 5, 10, 11	Compte universel, en ligne avec la Charte du service bancaire universel disponible chez Belfius. Procédure avec témoins pour permettre aux personnes aveugles de signer des contrats de protection des revenus ou couverture crédit.
CONNAISSANCES FINANCIÈRES	Améliorer les connaissances et les compétences du grand public nécessaires à la prise de décisions financières importantes.	4	
COMMUNICATION TRANSPARENTE SUR LES PRODUITS ET SERVICES	Fournir des informations correctes, simples, faciles à comprendre et transparentes aux clients, afin de les aider à faire les bons choix financiers et d'assurance.		Nouveaux termes et conditions en assurance habitation utilisant des mots plus parlants pour le grand public.
ATTIRER ET RETENIR LES TALENTS	Créer un environnement de travail sain, sûr et motivant, en mettant l'accent sur le développement des talents et le bien-être des employés, en leur procurant un emploi porteur de sens	3, 4, 8	Initiatives pour maintenir le lien durant la pandémie de Covid-19. Accord avec les syndicats sur le nouveau statut de travail à la maison.
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES	Promouvoir une culture qui favorise la diversité et offre l'égalité des chances et des salaires indépendamment du genre, de la race, de l'orientation sexuelle...	5, 8, 10	Offres d'emploi reformulées pour mettre en exergue les engagements de Belfius au niveau de la diversité et de l'inclusion. Signataire de Inclusive Panels Charter.
ENGAGEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ LOCALE	Contribuer positivement à la société, à travers l'offre de produits et de services (par exemple le financement des hôpitaux, les fonds d'investissements thématiques...)	3, 8, 11	Lancement de Beats, une offre bancaire & télécom innovante qui permet aux clients de soutenir une bonne cause qui a du sens pour eux.
SOUTIEN ET ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Accompagner la transition en • limitant les activités (crédits, investissements, assurances...) avec des secteurs controversés et socialement sensibles; • développant l'offre durable; • fournissant un soutien maximal aux clients dans la transition vers une économie et une société plus durables.	7, 8, 11, 12, 13	Lancement de Re=Bel, une app d'investissements qui indique les impacts ESG des différents investissements. Intégration de la Politique d'accéleration de la transition dans les processus et les procédures.
MAÎTRISER L'IMPACT ENVIRONNE-MENTAL DIRECT ET INDIRECT DU GROUPE	Réduire l'empreinte carbone directe et l'impact de ses propres opérations sur la biodiversité, les océans, l'eau et les déchets, ainsi que l'empreinte environnementale indirecte générée à travers ses activités principales.	7, 12, 13, 14, 15	Élargissement du champ d'application du label CO_2-neutral® au réseau d'agences indépendantes de la marque Belfius, et aux activités opérationnelles IT externalisées.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Topic	Definition	SDG contribution	Distinctive initiatives in 2021
UNE INFRA-STRUCTURE INCLUSIVE, PERTINENTE ET À L'ÉPREUVE DU TEMPS	Apporter des solutions concrètes aux défis en matière d'infrastructures en Belgique, en se concentrant, entre autres, sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique des bâtiments.	9, 11	46 institutions ont démarré de nouveaux projets avec «Belfius Smart Building and Renovation». Participation dans Hamsterhuren II. Prêt rénovation flamand inclus dans l'offre produit.
UNE CONDUITE DES AFFAIRES RESPECTUEUSE DE LA LOI ET DE L'ÉTHIQUE	Être un contribuable honnête. Respecter les lois et règlements en toutes circonstances. Agir de manière éthique en affaires tout au long de la chaîne de valeur. (ex.: intégrer les considérations ESG, comme les droits humains, dans la sélection des fournisseurs). Lutter contre la corruption, les pots-de-vin et la fraude.	16	Démarrage de l'évaluation des fournisseurs sur leurs pratiques et ambitions en matière de durabilité, avec EcoVadis. Publication de la politique des droits de l'homme de Belfius.
RÉSILIENCE ET PERFORMANCE FINANCIÈRE ORIENTÉES VERS LE LONG TERME	Fixer des objectifs solides en matière de gestion des risques et de stabilité financière afin de créer de la valeur à long terme pour la société.	8	Premier reporting sur le climat selon TCFD.
SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET PROTECTION DES DONNÉES ET DE LA VIE PRIVÉE	Garantir un niveau de sécurité informatique optimal. Assurer des systèmes informatiques stables et sécurisés, résistants aux attaques extérieures et à la cybercriminalité. Respecter des règles strictes de confidentialité concernant les données des clients et des employés et protéger leurs informations personnelles et confidentielles.		Charte Vie privée mise à jour
EXPÉRIENCE ET SATISFACTION DU CLIENT	S'efforcer en permanence d'offrir aux clients une expérience fluide et de première classe sur tous les canaux disponibles (numérique, téléphone, agence, ...) et traiter efficacement les plaintes.		94,5% satisfaction client
UTILISATION DU POUVOIR D'INNOVATION ET NUMÉRIQUE LOCALES	Rester à la pointe de l'innovation digitale et locale au bénéfice du client et de la société, en s'appuyant sur les nouvelles technologies et les talents belges.	9	Lancement de Banx, avec un tableau de bord CO_2 des achats
DIALOGUE OUVERT AVEC LES «STAKEHOLDERS» ET ENGAGEMENT ACTIF	Interagir avec toutes les parties prenantes (stakeholders) sur le développement durable, y compris les entreprises dans lesquelles des investissements sont réalisés (directement ou indirectement, par le biais des portefeuilles des clients).	16	Première évaluation de double matérialité de Belfius

Au-delà de l'analyse de matérialité

Nous sommes conscients de l'importance de tous les sujets pour les différentes parties prenantes et nous les utiliserons comme source d'inspiration pour notre stratégie et approche de durabilité tout en portant une attention particulière aux sujets où Belfius peut être «meaningful and inspiring for Belgian society».

4.3. Dialogue avec nos parties prenantes

Le tableau ci-dessous donne un aperçu concis de nos principales parties prenantes, de la manière dont nous avons noué le dialogue avec elles en 2021 et des principaux sujets abordés.

Partie prenante	Comment instaurons-nous le dialogue?	Principaux sujets de discussion
CLIENTS	• Agences bancaires et d'assurance (canal physique) • Canaux numériques (sites web, applications mobiles) • Belfius Connect - services financiers à distance (téléphone, mail, chat) pour tous les clients • Enquêtes de satisfaction auprès des clients • Processus de gestion des plaintes	• Suggestions et plaintes des clients • Investissements responsables et durables • Transparence des produits • Accès aux services financiers
COLLABORATEURS	• Culture de feedback permanent entre les collaborateurs et les managers • Webinaires d'information en direct impliquant des membres de la direction et des cadres supérieurs, avec questions-réponses • Baromètre d'engagement annuel - une enquête qui invite les collaborateurs à faire entendre leur voix sur le fonctionnement interne de l'entreprise • Représentation dans les organes sociaux et réseau de représentants syndicaux • Réseau de soutien psychosocial • Consultation d'une communauté de «Belfius changemakers» en tant que partie prenante dans l'analyse de matérialité de 2021	• Rémunération équitable et compétitive • Coaching et accompagnement de carrière • Formation • Conditions de travail agréables et saines (BeTeams) • Santé physique et mentale des collaborateurs • Transparence sur la stratégie, la politique et les résultats • Participation accrue des parties prenantes internes et externes à la politique ESG
ORGANISATIONS SOCIALES ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, ONG	• Dialogue avec diverses organisations et ONG et participation à leurs enquêtes et évaluations • Consultation en tant que partie prenante dans l'analyse de matérialité 2021	• Interactions sur la politique ESG, objectifs et engagements de Belfius • Politiques d'investissement de Belfius
ACTIONNAIRES	• Consultation périodique et contacts opérationnels avec la Société fédérale de participations et d'investissements (FPIM)	• Transparence sur les performances et les résultats de l'entreprise • Informations ad hoc pour répondre aux questions externes • Gestion des risques
PARTENAIRES STRATÉGIQUES	• Contact régulier avec des partenaires commerciaux et non commerciaux dans la sphère philanthropique	• Sélection de thèmes et défis sociaux ou Belfius peut avoir le plus grand impact positif au travers du programme philanthropique et des initiatives de participation sociétale
FÉDÉRATIONS SECTORIELLES, ORGANISATIONS PATRONALES ET SYNDICATS	• Adhésion et représentation dans des fédérations financières et économiques (Febelfin, Assuralia, BVK, BLV, BVB, BEAMA), des organisations patronales, des plateformes de coopération pour l'innovation et la technologie • Organes sociaux et sous-comités liés • Consultation en tant que partie prenante dans l'analyse de matérialité de 2021	• Partage des connaissances avec les fédérations du secteur • Mettre la responsabilité sociale en pratique • Nouveaux modes d'organisation du travail pour créer une organisation plus ouverte et durable
AUTORITÉS ET RÉGULATEURS	• Collaboration aux initiatives de consultation ministérielle au niveau fédéral et régional • Suivi systématique des initiatives réglementaires ayant un impact sur le secteur financier • Consultation périodique avec les régulateurs (BNB, FSMA, BCE, EIOPA)	• Compliance avec les règlements et les obligations légales • Rapports financiers et non financiers appropriés • Politique d'accélération de la transition (Transition Acceleration Policy)
AGENCES DE NOTATION, EXPERTS EN DURABILITÉ, ANALYSTES ET INVESTISSEURS, PRESSE (FINANCIÈRE)	• Conférences de presse concernant les résultats de la Banque avec des échanges complémentaires avec les investisseurs • Engagement actif avec les agences de notation, dialogue constructif sur les analyses ESG périodiques et retour d'information détaillé • Questions et réponses quotidiennes via le porte-parole de la Banque	• Transparence sur la gestion de l'entreprise, communication financière et non financière adéquate
ORGANISATIONS (SUPRA)NATIONALES LIÉES À LA DURABILITÉ	• Discussions régulières avec le UN Environmental Programme Finance Initiative (UNEP FI) et l'Alliance belge pour l'action climatique (BACA), et reporting à leur intention. • Sessions de collaboration avec le réseau de développement durable The Shift	• Respecter nos engagements ESG nationaux et supranationaux et être transparent sur nos progrès
CONTREPARTIES AU SEIN DE LA GESTION DE FONDS	• Engagement/actionnariat actif de Belfius Investment Partners (Belfius IP) et Belfius Insurance avec des gestionnaires de fonds tiers et avec des entreprises • Rapport annuel sur l'engagement/l'actionnariat actif et le «proxy voting» par Belfius IP et Belfius Insurance.	• Échange de points de vue sur les questions ESG, prévention des controverses, promotion de choix d'investissements durables

5. Une croissance qui a du sens («meaningful»)

5.1. Investir durablement

5.1.1. La gestion durable des fonds chez Belfius

Ces dernières années, l'intérêt pour les investissements durables a fortement augmenté. Les précédents chiffres de croissance font même pâle figure face à ceux de 2021: chez Belfius, les fonds «vert foncé» ou «vert clair» (voir point 5.1.2.) qui proposent d'investir avec du sens constituent plus de 80% de la nouvelle production de fonds de placement (y compris les fonds de pension et My portfolio.

Parallèlement à cette évolution, l'approche et l'offre de fonds de Belfius se durabilisent. L'année dernière, nous avons décidé de rendre progressivement l'ensemble de notre gamme plus respectueuse des critères ESG, et donc d'abandonner l'ancienne offre à deux niveaux, avec, d'une part, les fonds soumis à examen ESG, et, d'autre part, les fonds traditionnels.

La gestion des fonds de la gamme Belfius est aux mains de:

- Sa filiale **Belfius Investment Partners (Belfius IP)**: Belfius IP supervise toute la gamme de fonds de Belfius pour s'assurer qu'elle est conforme aux options stratégiques et aux engagements de durabilité du groupe. Elle gère aussi elle-même certains fonds de placement. Enfin, elle est le point de contact pour les gestionnaires de fonds externes, dont Candriam, notre principal partenaire externe, mais aussi BlackRock et JP Morgan AM.
  Au sein du groupe, Belfius IP est également le centre de compétence pour l'investissement socialement responsable.
  En 2019, Belfius IP a signé l'UNPRI («Principes des Nations unies pour l'investissement responsable»), prenant ainsi un engagement formel et externe à intégrer les principes de durabilité dans sa politique et à les renforcer au fil du temps.
  Lisez plus sur l'approche de Belfius IP en matière d'investissement durable et responsable.
- **Candriam**: Candriam est depuis longtemps le partenaire externe privilégié de Belfius pour la gestion des fonds d'investissement, et assure la gestion quotidienne de la plupart des fonds Belfius. Pionnier de l'investissement responsable, Candriam a été l'un des premiers gestionnaires à exclure de ses fonds les entreprises de certains secteurs controversés et à sélectionner les entreprises en fonction de leur comportement sociétal (critères ESG). Il est aussi l'un des premiers gestionnaires d'actifs européens à avoir signé l'UNPRI, en 2005. Aujourd'hui, Candriam est une référence en matière d'investissement durable.

5.1.2. Fonds et durabilité: un nouveau cadre de référence européen depuis 2021

Depuis mars 2021, la Sustainability Finance Disclosure Regulation (SFDR) oblige les gestionnaires et distributeurs de fonds de l'Union européenne à fournir plus d'informations dans leur prospectus et sur leur site web sur la manière dont les risques liés à la durabilité (risques ESG) sont pris en compte dans leurs processus décisionnels ainsi que sur la manière dont ils traitent les principaux impacts négatifs (PIN ou PAI en anglais) de leurs décisions d'investissement.

La SFDR, ou Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, fait partie du plan d'action européen pour le financement d'une croissance durable. Ce plan vise entre autres à diriger les flux de financement vers les secteurs économiques et les activités qui contribuent le plus aux objectifs durables de l'UE.

L'objectif de la SFDR est de permettre aux investisseurs de mieux comprendre comment les gestionnaires et les distributeurs de produits financiers traitent les risques ESG et visent à avoir un impact positif durable. L'UE entend ainsi créer des règles du jeu équitables, où tous les fonds doivent répondre aux mêmes critères pour être considérés comme «durables». Les produits de placement sont ainsi plus comparables pour l'investisseur.

«Durable» signifie: robuste sur le plan de l'ESG. C'est-à-dire respectueux de l'environnement et du climat (aspect Environnemental), soucieux du bien-être des êtres vivants (humains et animaux, aspect Social), et géré de façon saine (aspect Gouvernance).

En pratique, les fonds d'investissement sont désormais classés en trois catégories, en fonction de leurs ambitions durables:

- Les fonds de l'article 9 (fonds «vert foncé») ont un objectif explicitement durable et visent un impact positif. La mesure dans laquelle ces objectifs sont atteints doit faire l'objet de mesures, et d'un rapport périodique aux investisseurs.
- Les fonds de l'article 8 («vert clair») favorisent les caractéristiques environnementales et/ou sociales, en plus d'autres caractéristiques. Ceux-ci doivent également faire l'objet d'une information annuelle aux investisseurs.
- Les fonds de l'article 6 n'ont aucune ambition en matière de durabilité. Ils ne répondent pas aux exigences des deux catégories mentionnées ci-dessus.

Désormais, Belfius base son reporting sur cette classification SFDR. Un premier aperçu de celle-ci, au 31 décembre 2021, se trouve dans le graphique ci-dessous.

Part en % art. 8 & 9 dans encours investissement de l'offre active soumise à SFDR (excepté mandats)

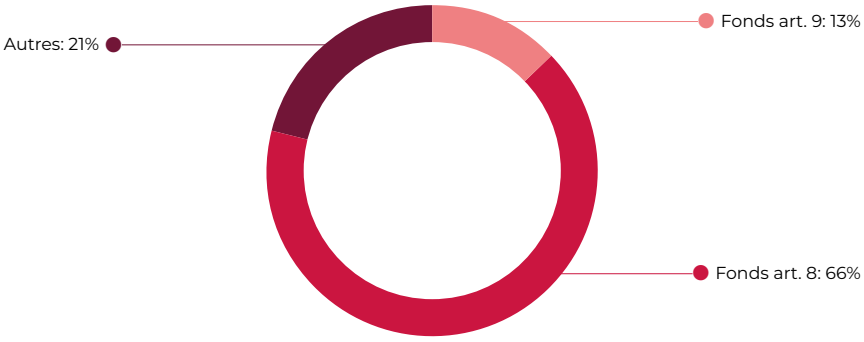

NOTRE ENGAGEMENT

Ambitionner de proposer uniquement des investissements qui ont du sens

5.1.3. Accélérer la transition, sans effets néfastes

En tant que banque pour les investisseurs, Belfius recherche les entreprises et domaines d'activité qui ont le plus d'impact positif pour la création de sa gamme de fonds. En même temps, nous en excluons les activités non durables, en associant différentes méthodes:

Des exclusions

Certains secteurs, entreprises ou autorités publiques sont exclus pour des raisons juridiques, réglementaires ou de durabilité. Ils ne sont donc pas éligibles à l'investissement.

Chez Belfius:

- Une sélection normative exclut les entreprises qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) ou qui sont impliquées dans de graves controverses.
- Pour son portefeuille d'investissement, Belfius Insurance applique les critères d'exclusion normatifs de Portfolio21: plus d'information à ce sujet dans la section 5.5.1.

- La politique d'accélération de la transition (Transition Acceleration Policy ou TAP) est la propre politique sectorielle du groupe Belfius. Elle vise à la fois à exclure ou à limiter certaines activités que nous considérons comme non durables (par exemple, la production de tabac et les jeux de hasard) et à soutenir les activités en phase de transition (par exemple, dans le secteur de l'énergie). Pour en savoir plus sur la politique d'accélération de la transition, consultez la section 6.1.2.
  Tous les fonds de placement (et pas seulement les fonds durables) sont ainsi soumis à un examen ESG beaucoup plus approfondi qu'auparavant. Progressivement, tous les produits d'investissement proposés activement seront mis en conformité avec cette politique, avec une date cible fixée au 31 décembre 2022.

Des critères ESG

L'analyse/évaluation financière et la prise de décision financière s'appuient systématiquement sur les facteurs ESG, de manière documentée. Notamment à travers:

- une sélection positive: investir uniquement dans les entreprises et pays les plus performants en termes de développement durable dans leur secteur ou région;
- l'intégration de critères environnementaux et/ou sociaux dans leur gestion et leur promotion.

Un objectif durable spécifique

La méthode d'investissement vise à investir selon les principes du développement durable et poursuit un ou plusieurs objectifs durables explicites.

Une approche thématique

L'investissement thématique consiste à investir dans des domaines liés à des tendances nouvelles et/ou de long terme, qui devraient contribuer au développement durable, et plus particulièrement à des solutions pour les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

L'actionnariat actif

L'actionnariat actif consiste à obtenir des changements bénéfiques en engageant un vrai dialogue avec la direction des entreprises dans lesquelles les fonds investissent, et en votant aux réunions des actionnaires des sociétés cotées en Bourse.

L'engagement des actionnaires est un outil puissant dans le processus de gestion ESG d'un gestionnaire de fonds. Pour les «fonds de fonds», des fonds composés d'autres fonds, le dialogue se noue avec les gestionnaires externes de ces fonds sous-jacents. Belfius IP surveille constamment ses portefeuilles d'investissement, en accordant une attention particulière aux critères ESG lors de la sélection des instruments sous-jacents (fonds, trackers) dans lesquels les gestionnaires de portefeuille externes peuvent investir. En cas d'écart, un dialogue s'engage avec le gestionnaire du fond afin de trouver une solution. Vous trouverez plus de détails dans la politique d'engagement de Belfius IP.

De même, lorsque Belfius IP délègue la gestion d'un fonds à un partenaire externe, comme Candriam, il suit avec une très grande attention son engagement actif. Par exemple, en tant que gestionnaire de fonds, Candriam investit directement dans des entreprises et, en tant qu'actionnaire des entreprises du portefeuille, utilise ses droits de vote lors des assemblées générales pour aider à orienter les décisions dans une direction durable. Candriam publie un rapport annuel sur son comportement de vote en tant qu'actionnaire («proxy voting»). Pour en savoir plus, consultez la Politique d'engagement de Candriam.

Un dialogue actif et constructif avec les entreprises dans lesquelles les fonds investissent permet aux gestionnaires de ces fonds de faire connaître leurs points de vue, leurs préoccupations et leurs idées à la direction des entreprises, et d'influencer les décisions de ces dernières. Inversement, les entreprises peuvent faire

connaître leur point de vue aux gestionnaires de fonds. Grâce à ces discussions, les gestionnaires essaient de faire en sorte que les activités controversées se voient autant que possible limitées, et que la préférence soit donnée aux activités de nature durable.

NOTRE ENGAGEMENT

Donner une priorité absolue à une infrastructure à l'épreuve du temps pour la société belge

5.2. Solutions de financement durable

5.2.1. Recirculer dans l'économie et la communauté belge

Tirer parti de notre capacité de financement pour faciliter les projets et initiatives ayant un effet positif sur la société belge est l'essence même de notre mission. Les clients de Belfius peuvent compter sur le fait que leur épargne est presque entièrement réinvestie dans la société et l'économie belges sous la forme de prêts aux ménages, aux indépendants, aux PME et aux grandes entreprises, aux communes, aux écoles et aux centres de soins. Le graphique ci-dessous en est l'illustration.

Affectation de l'épargne au niveau de la Banque

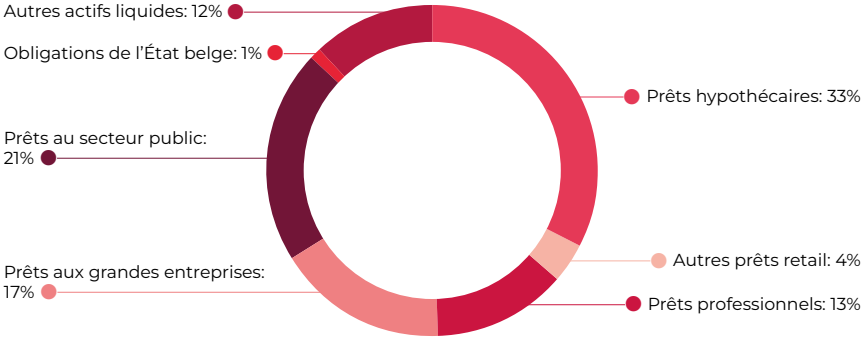

5.2.2. Relever le défi des bâtiments durables

L'Europe veut être neutre en carbone d'ici 2050. Comme les bâtiments sont responsables d'une grande part des émissions actuelles au niveau européen, cet objectif implique d'énormes défis et opportunités pour les marchés de la construction et du logement. La quasi-totalité des maisons et bâtiments en Belgique devront faire peau neuve pour économiser de l'énergie. Belfius dispose déjà de nombreuses solutions pour soutenir l'économie et la société belge dans ce domaine.

SBRS (Smart Building and Renovation Solution)

Depuis plus de 30 ans, Belfius Banque soutient le secteur public et social dans ses projets immobiliers. Belfius Public Real Estate, une équipe d'architectes, d'ingénieurs et de juristes spécialisés dans l'immobilier public, conseille les institutions dans leurs projets de construction. Grâce à cet accompagnement, qui va bien au-delà des simples questions de financement, les institutions mandantes peuvent se concentrer sur leur mission, plutôt que sur leur projet de construction. Pour chaque projet, le chef de projet, les partenaires de construction et le client analysent les derniers développements en matière d'énergie, de développement durable, d'économie circulaire, d'IOT (Internet Of Things), etc. et cherchent ensemble le bon équilibre entre prix et performance.

- En 2021, Public Real Estate a ainsi accompagné pas moins de 46 institutions dans de nouveaux projets, pour une valeur totale de EUR 286 millions: écoles, commissariats de police, casernes de pompiers, centres de soins résidentiels, résidences pour personnes âgées ou handicapées, foyers pour les jeunes, centres culturels, infrastructures sportives ou encore centres administratifs.

BEEP (Belfius Energy Efficiency Package)

BEEP est un package de financement unique en son genre pour les entreprises, les institutions publiques, les établissements d'enseignement et les organisations sociales qui souhaitent investir pour réduire leurs besoins en énergie, passer à des

sources d'énergie alternatives ou produire leur propre énergie. À cette fin, Belfius est la seule banque en Belgique à travailler en partenariat avec la Banque européenne d'investissement (BEI) dans le cadre du programme européen PF4EE (Private Finance for Energy Efficiency). Grâce à cette coopération avec la BEI, Belfius soutient ses clients avec une solution de financement sur mesure pour leurs projets, et les aide dans leur transition énergétique.

- En 2021, 20 nouveaux projets ont vu le jour. Il s'agissait de projets photovoltaïques, de projets de cogénération d'énergie dans des immeubles d'habitation, de projets de ré-éclairage et d'efficacité énergétique dans des bâtiments et de projets de cogénération de biomasse.

Notre contrat avec la BEI a été reconduit pour les projets approuvés jusqu'en décembre 2023. Au total, Belfius a déjà pu financer 73 projets dans le cadre de ce programme – des projets dont la valeur totale s'élève à EUR 85 millions environ.

ELENA (European Local Energy Assistance)

ELENA est une initiative conjointe de la BEI et de la Commission européenne dans le cadre du programme européen de recherche et d'innovation Horizon 2020. ELENA subventionne le développement de projets d'efficacité énergétique dans les bâtiments existants, et de programmes d'énergie renouvelable pour les clients du secteur public et social. Depuis 2020, Belfius est la première et seule banque commerciale à recevoir une subvention ELENA pour aider activement ses clients du secteur public et social à développer ce type de projets.

- Depuis 2020, Belfius et l'initiative ELENA ont soutenu plus de 30 projets de rénovation, d'une valeur totale de **EUR 172 millions**, dont EUR 66 millions en 2021.
- Belfius soutient 11 villes dans l'élaboration de programmes d'efficacité énergétique pour leurs bâtiments. Parmi elles, 5 ont commencé en 2020 et 6 en 2021.

Enfin, Belfius encourage et soutient activement le développement de contrats de performance énergétique via les Esco's (Energy Service Companies), même si nous constatons que l'adoption du marché est lente.

«Smart cities», action pour le climat et l'économie circulaire

Après un premier partenariat conclu en 2014 (Smart Cities & Sustainable Development), Belfius et la BEI ont renouvelé et étendu leurs accords en 2016 et 2018 avec le programme «Smart Cities, Climate Action & Circular Economy», pour soutenir des projets d'efficacité énergétique locale, de développement urbain et de mobilité jusqu'en 2022.

Programme Smart Cities & Sustainable Development et Smart Cities & Climate Action & Circular Economy (avec la BEI): aperçu des réalisations – Par ligne de crédit (2014-2021)

	Smart 1.0	Smart 2.0	Smart 3.0
Montant total des projets (en millions d'EUR)	485[1]	495[2]	496[3]
Nombre de projets	59	68	62

(1) dont une ligne de crédit BEI de EUR 200 millions.
(2) dont une ligne de crédit BEI de EUR 200 millions.
(3) dont une ligne de crédit BEI de EUR 192 millions.
Fin 2021, tous les crédits pour les projets en cours dans cette troisième enveloppe ne sont pas encore utilisés. Le reste des projets est financé par des crédits de longue durée octroyés par Belfius, des avances sur subsides, des montants encore disponibles dans les crédits, des crédits de court terme et des crédits de caisse octroyés par Belfius (pour l'utilisation des fonds propres).

Le partenariat entre Belfius et la BEI, sur sa durée totale, a permis de financer 189 projets qui ont un impact sur le quotidien de millions de personnes en Belgique. Un investissement total de près de EUR 1,5 milliard.

Développer des biens immobiliers économes en énergie et à fort impact social

Belfius Immo, filiale de Belfius Banque, est le fer de lance d'initiatives dans le domaine de l'habitat abordable et durable.

Par le biais de la Société Mixte de Développement Immobilier (SMDI), Belfius Immo construit des logements abordables en Wallonie, en collaboration avec ses partenaires la Société wallonne du logement (SWL) et la Société régionale d'Investissement de Wallonie (SRIW).

Avec Canius I (Fonds d'investissement immobilier spécialisé - FIIS), Belfius Immo participe en tant qu'actionnaire à l'achat de maisons et appartements neufs et économes en énergie selon le principe de la location hamster (Hamsterhuren). Les locataires ont la possibilité d'acheter le logement qu'ils ont loué pendant une certaine période (par exemple 4 ans) à un prix prédéfini, en déduisant les loyers versés. En 2021, Belfius Immo a participé à Hamsterhuren II (anciennement Canius II), qui cible encore plus les qualités énergétiques.

Et pour être encore plus «Meaningful», Belfius Immo développe et recherche également des projets à impact social, comme des logements pour personnes handicapées avec des services d'assistance appropriés.

Maisons privées à haut rendement énergétique

Belfius épaule les ménages belges dans leurs projets de construction et de rénovation sobre en énergie.

Le Prêt Rénovation Vert est une formule de crédit pour les investissements destinés à améliorer l'isolation d'une habitation, à installer du double ou triple vitrage, à remplacer une ancienne chaudière par un modèle à haut rendement, à installer une pompe à chaleur ou des panneaux solaires, ou à réaliser un audit énergétique, entre autres.

- En 2021, le Prêt Rénovation Vert représentait la moitié du nombre total de prêts à la consommation accordés pour des rénovations.

Prêt rénovation vert

	2019	2020	2021
Nombre de dossiers	3.784	5.068	4.004
MONTANT TOTAL (en millions d'EUR)	43.8	57.9	57.9

Belfius propose le prêt de rénovation flamand depuis 2021. Celui-ci permet aux personnes qui achètent une maison dont la performance énergétique est médiocre de réaliser des rénovations énergétiques approfondies dans un délai de cinq ans en bénéficiant d'une aide en intérêts du gouvernement flamand. Grâce à cette subvention, l'emprunteur peut récupérer intégralement les intérêts payés sur le prêt de rénovation.

Toujours en Flandre, Belfius a lancé en 2021 un programme de coopération avec différentes villes et communes pour des audits énergétiques et des conseils en matière de rénovation énergétique.

Au-delà du simple prêt, Belfius collabore depuis plusieurs années avec des entreprises actives dans la rénovation énergétique et les énergies renouvelables (Izen, Energreen, Klinkenberg). Les clients Belfius peuvent se tourner vers ces entreprises pour trouver des solutions durables et des informations sur les prêts pour la rénovation écologique. Les clients Belfius peuvent aussi trouver rapidement des entreprises actives dans le domaine des énergies renouvelables (panneaux solaires), de l'isolation et de la certification PEB (certification performance énergétique des bâtiments) sur l'app Belfius Mobile, grâce à Jaimy.

Jaimy, membre du groupe Belfius par le biais de Belfius Insurance, gère une plateforme où les clients peuvent trouver rapidement un professionnel du bâtiment, par exemple en électricité, chauffage, plomberie ou rénovation.

Enfin, Belfius est banque pilote pour l'initiative Energy Efficient Mortgages Initiative (EEMI), et membre de la Commission de l'Union Professionnelle du Crédit (UPC) sur les prêts durables. Cette Commission vise à concevoir et à lancer des crédits hypothécaires à haut rendement énergétique en Belgique, stimulant et canalisant ainsi les capitaux privés vers des investissements dans l'efficacité énergétique.

5.2.3. Investir dans les énergies renouvelables

L'investissement total de Belfius dans les énergies renouvelables s'élevait à environ EUR 1,7 milliard fin 2021. Ceci comprend les financements de projets et les prêts, et plus de 500 contrats de leasing en cours dans les domaines de la biomasse, de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne terrestre et offshore, de la cogénération d'énergie et de l'efficacité énergétique.

Ensemble, ces projets fournissent chaque année suffisamment d'énergie renouvelable pour répondre aux besoins énergétiques de plus de trois millions de ménages belges. Ils évitent ainsi chaque année l'émission de quelque 4,5 millions de tonnes de CO_2.

- En 2021, Belfius a soutenu des projets d'énergie renouvelable d'une capacité potentielle totale de 273 Mw, principalement en finançant des parcs éoliens terrestres et offshore.

Belfius est la seule banque belge à avoir cofinancé les huit parcs éoliens offshore belges, d'une capacité totale de 2.262 Mw.

5.2.4. Structurer des obligations durables pour nos clients

En 2021, le marché mondial des obligations durables s'est considérablement développé. L'intérêt va croissant, à la fois chez les émetteurs, qui veulent financer leurs projets et activités durables, et chez les investisseurs qui prennent en compte les éléments durables dans leurs décisions d'investissement ou mettent en place des fonds durables dédiés. La réglementation évolue elle aussi, par exemple avec la publication de la Taxonomie (verte) de l'Union Européenne et la proposition d'une norme européenne sur les obligations vertes.

Belfius soutient ses clients désireux d'accéder aux marchés des capitaux avec des obligations durables. La Banque propose des services de structuration et de conseil pour les guider tout au long du processus: de leurs premières réflexions à la rédaction du cadre durable, en passant par l'interaction avec les agences de notation durable et le placement des obligations auprès des investisseurs particuliers ou institutionnels. Belfius entend jouer un rôle de premier plan en Belgique dans l'activité des marchés des capitaux de la dette durable. Tous les types de clients qui veulent s'engager sur la voie de l'émission d'obligations durables ont accès à ces services: les autorités locales et régionales, les entités intercommunales, les services publics et les entreprises. Lors de la mise en place de cadres durables, Belfius suit les principes de l'ICMA (International Capital Market Association) et implique des fournisseurs d'avis secondaires dédiés afin d'être pleinement aligné sur les meilleures pratiques internationales du marché.

En 2021, Belfius a soutenu les clients suivants pour un montant cumulé d'obligations vertes et d'obligations durables belges de plus de EUR 4 milliards.

Émetteur	Secteur	Format	Taille (en millions d'EUR)
GIMV	Société d'investissement	Sustainability Bond	100
ATENOR	Immobilier	Green Bond	100
COMMUNAUTÉ FLAMANDE	Autorité régionale	Sustainability Bond	1250
VGP	Immobilier	Green Bond	600
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE	Autorité régionale	Social Bond	500
GHELAMCO	Immobilier	Green Bond	50
AEDIFICA	Immobilier	Sustainability Bond	500
CODIC	Immobilier	Green Bond	20
IMMOBEL	Immobilier	Green Bond	125
PROXIMUS	Telecom	Green Bond	750
XIOR	Immobilier	Green Commercial Paper	200
MATEXI	Immobilier	Green Commercial Paper	50
MONTANT TOTAL			4.245

5.2.5. Encourager l'économie circulaire grâce au «vendor leasing»

Maintenir les produits, leurs composants et les matériaux en circulation le plus longtemps possible, c'est le principe de l'économie circulaire. Grâce au «vendor leasing», Belfius Lease joue depuis quelques années un rôle de premier plan dans ce domaine, pour des équipements de production, des meubles, des systèmes d'éclairage, des batteries, des vélos, etc. Dans ce modèle, l'utilisation prévaut sur la possession: l'utilisateur final paie pour l'utilisation du bien selon le principe de pay-as-a-service ou de pay-per-use, tandis que Belfius assume le risque financier en achetant les biens qui seront proposés en location par ses clients professionnels. Les chiffres de production en vendor lease sont de EUR 138 millions en 2021 contre 163 millions en 2020.

Les équipes de Belfius Lease participent également à la réflexion visant à circulariser l'économie belge , principalement au sein de la Commission de leasing durable d'ABL (Association belge de leasing). Belfius Lease a signé la charte d'économie circulaire de Febelfin et d'ABL.

5.2.6. Permettre une mobilité à faible émission de carbone

Belfius Lease, grâce à son offre de leasing financier et de location, joue son rôle dans le transfert modal vers une mobilité à faible émission de carbone. Elle gère actuellement plus de 24.600 contrats de leasing de vélos électriques, une augmentation de 47% par rapport à 2020.

4.431 véhicules électriques, hybrides ou au gaz naturel circulent sur les routes belges sous la bannière de Belfius Lease, soit une augmentation de 68% par rapport à 2020. Belfius Lease continue également de privilégier les équipements électriques dans le secteur du génie civil (chariots élévateurs, transpalettes, équipements routiers, etc.).

Avec son offre de leasing complet, Belfius s'efforce d'assurer une mobilité à faible émission de carbone. Belfius Auto Lease s'engage à réduire les émissions de CO_2 de sa flotte de 50% d'ici 2025 via deux axes majeurs: davantage de voitures vertes avec des émissions réduites ou nulles, et moins de kilomètres parcourus, en proposant des alternatives flexibles à l'utilisation de la voiture.

Moyenne annuelle des émissions de CO_2 et kilométrage par véhicule

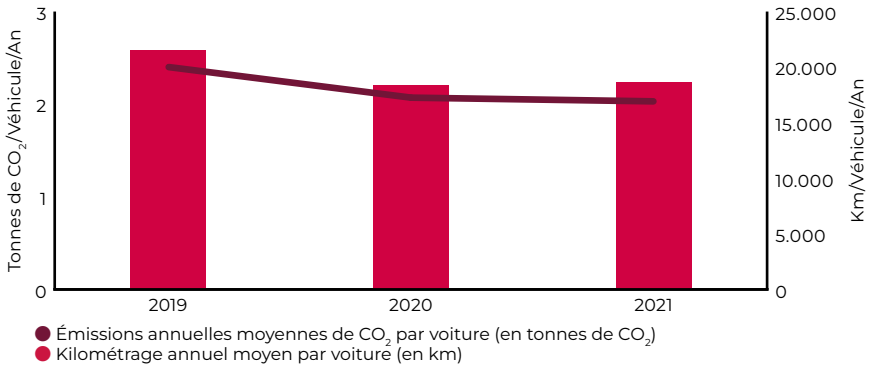

Par rapport à 2020, les émissions moyennes de CO_2 de la flotte de Belfius Auto Lease ont diminué de 1,7%. Cette évolution s'explique par une légère augmentation du kilométrage par voiture, et par une augmentation de 185% de la part des véhicules électriques et hybrides dans la nouvelle production. Leur proportion dans la flotte totale de Belfius Auto Lease a atteint 15% en 2021, contre 9% en 2020.

Ceci tient au fait que la tarification de Belfius Auto Lease, inspirée par les mesures gouvernementales, privilégie les voitures électriques, avec une charge mensuelle de location avantageuse par rapport aux voitures à moteur thermique traditionnel. En outre, Belfius Auto Lease collabore avec CenEnergy pour fournir une infrastructure de recharge électrique intelligente aux clients qui souhaitent passer aux voitures électriques et/ou hybrides.

Belfius Auto Lease est également active sur le marché de la location de vélos avec Belfius Bike Lease, une offre tout compris pour tous les types de vélos avec des services tels que l'entretien, l'assurance et l'assistance, en collaboration avec Cyclis, pionnier belge dans ce domaine. En 2021, Belfius Auto Lease a remporté le contrat de location de vélos pour Veneco (une collaboration entre les communes de Flandre orientale), en collaboration avec Cyclis.

Pour encourager la mobilité alternative, les clients de Belfius Auto Lease peuvent désormais bénéficier de l'offre MaaS (Mobility as a Service) de Skipr, sous le nom de Belfius Move by Skipr. Cette solution de mobilité tout compris associe une app conçue pour faciliter les déplacements intermodaux, une carte de paiement valable chez tous les prestataires de mobilité européens, et une plateforme de gestion budgétaire pour les employeurs, avec possibilité de générer des rapports de CO_2.

Belfius propose différentes formules de crédit pour la mobilité durable:

- le prêt auto Eco permet de financer l'achat d'une voiture à faibles émissions de CO_2 (≤ 135 g/km selon la norme WLTP ou ≤ 108 g/km selon la norme NEDC 1.0), ou d'une voiture hybride ou au LPG;
- le prêt auto EcoPlus est une formule de crédit spécifique pour passer à une voiture électrique, à une voiture hybride rechargeable, ou à une voiture fonctionnant au gaz naturel ou à l'hydrogène. Le client peut emprunter jusqu'à 120% du prix d'achat pour couvrir les éventuels frais annexes, comme l'installation d'une station de recharge électrique ou de panneaux solaires;
- depuis quelques années, le prêt de vélos fait également partie de la gamme de produits de Belfius.

Prêt voiture Eco & Eco Plus

	2019	2020	2021
Nombre de dossiers	4.840	4.689	4.326
MONTANT TOTAL (en millions d'EUR)	59,5	53,3	54,6

Prêt vélo

	2019	2020	2021
Nombre de dossiers	1.890	2.355	2.027
MONTANT TOTAL (en millions d'EUR)	6,2	8,0	7,3

5.3. Des solutions d'assurance axées sur les nouveaux défis sociétaux

Belfius Insurance propose des produits d'assurance vie (épargne et produits de risque) et non-vie (mobilité et protection des biens), ainsi que des prêts hypothécaires, entre autres. En 2021, plusieurs développements viennent confirmer le rôle que nous voulons jouer pour relever les défis liés à l'allongement de l'espérance de vie et au vieillissement de la population, à la santé, au logement, à la mobilité et au changement climatique, notamment. L'intérêt croissant pour ces produits et services qui contribuent à un modèle de société plus équilibré et soutenable nous montre que nous sommes sur la bonne voie.

5.3.1. Assurance vie

5.3.1.1. Pension

La pension légale est devenue largement insuffisante pour une grande partie de la population[1]. À l'âge de la retraite, de nombreuses personnes risquent donc de passer sous le seuil de pauvreté[2]. La pension professionnelle améliore les perspectives de certains d'entre eux, avec toutefois de grandes disparités, notamment entre hommes et femmes, et entre employés et indépendants[3]. En tant qu'assureur vie, Belfius Insurance joue un rôle actif pour combler ce déficit, et aider les clients à maintenir leur niveau de vie et leur pouvoir d'achat après la retraite. Quelques chiffres:

- nous gérons les retraites professionnelles d'environ 260.000 affiliés (deuxième pilier);
- 320.000 Belges comptent sur nous pour investir au mieux de nos possibilités leur capital retraite supplémentaire (troisième pilier);
- pour cela, nous investissons près de EUR 6,5 milliards dans l'économie belge;
- 6.317 clients ont reçu leur capital de pension complémentaire en 2021, augmentant ainsi leur capacité à conserver un niveau de vie similaire avant et après la retraite (taux de remplacement).

Belfius sensibilise autant qu'elle peut ses clients au déficit de pension, notamment avec Yume, un outil de simulation intégré à l'application Belfius Mobile. YuMe met des chiffres concrets sur la situation financière future de chacun, et permet de considérer les pistes pour préserver son niveau de vie à venir. Bientôt, nous mettrons à disposition un tableau de bord encore plus détaillé, également utilisable pour les clients DVV.

Avec Assuralia et le gouvernement, nous continuons par ailleurs à proposer de manière proactive des solutions aux différents défis qui se posent, comme une révision du financement complémentaire maximum des pensions.

5.3.1.2. Protection des revenus

La protection du revenu dépasse le cadre des pensions: elle est au cœur de bien d'autres produits d'assurance, comme le solde restant dû. En 2021, nous avons ainsi pu aider 452 familles à rembourser un prêt hypothécaire à un moment difficile, pour un montant total de EUR 20,6 millions.

Nous assurons 391.080 personnes pour leur crédit immobilier, ce qui représente un taux de cross-sell de 80% sur nos crédits hypothécaires. Néanmoins, les clients sous-estiment trop souvent encore les risques financiers liés à une perte de revenu à la suite du décès d'un membre du ménage ou d'une incapacité de travail (burn-out, accident). Nous veillons donc à les y sensibiliser.

(1) Pension brute moyenne par mois (assuralia.be)
(2) En 2014, 15,2% des plus de 65 ans appartiennent au groupe à risque de pauvreté, sur la base des revenus selon les données EU-SILC 2015.
(3) Nombre d'affiliés | PensionStat.be

Nous continuons aussi de développer et d'affiner notre gamme de couverture des risques afin que tous les clients puissent être bien protégés contre une perte de revenu, à tout moment, à un prix abordable. Quelques exemples de nouveautés 2021:

- Nous avons actualisé les conditions générales de notre assurance collective à revenu garanti pour couvrir les affections telles que le syndrome de fatigue chronique et la fibromyalgie. D'autres affections telles que la dépression majeure et le burn-out sont couverts à certaines conditions.
- Depuis avril 2021, pour permettre aux personnes aveugles de signer les contrats nécessaires pour ce type de protection, nous avons développé une procédure avec témoins. Cette procédure est déjà applicable pour souscrire à une couverture de crédit Belfius.
- Les dernières statistiques le montrent, Belfius continue aussi de jouer son rôle auprès des personnes touchées par une maladie chronique. Depuis plusieurs années, grâce à la loi Partyka, celles-ci peuvent souscrire à une assurance solde restant dû; l'assureur qui demande une surprime de plus de 75% ou refuse l'assurance doit le justifier de manière objective et raisonnable. Si le client n'est pas d'accord avec la motivation reçue, il peut interpeller le Bureau du suivi. Celui-ci peut soit estimer que la surprime ou le refus se justifie, soit faire une nouvelle proposition.
  Belfius compte seulement pour 12% des cas examinés par le Bureau, alors que notre part de marché en crédits est plus élevée. En outre, dans 79% de ces cas, le Bureau a validé la décision initiale de Belfius. Notre politique de souscription médicale semble donc juste et correctement motivée.

5.3.1.3. Assurance Hospitalisation et ambulatoire

Plus de 141.000 citoyens belges bénéficient de nos couvertures d'hospitalisation.

Le coût moyen des hospitalisations liées au Covid est venu souligner l'importance d'une telle couverture. D'après l'enquête de Belfius Insurance sur les croyances et connaissances en matière d'assurance hospitalisation et ambulatoire (mars 2021), une grande partie du public ignore encore comment ces couvertures complètent l'assurance obligatoire de notre système de sécurité sociale. Et 68% des personnes interrogées (des moins de 26 ans pour 81%) sont surprises par le surcoût moyen de EUR 700 pour une hospitalisation due au Covid.

Notre couverture ambulatoire encourage les comportements de prévention – et l'on sait toute l'importance de consulter à temps pour éviter une dégradation de l'état de santé. Nous contribuons ainsi à une société en meilleure santé, et mieux protégée.

5.3.2. Assurance non-vie

5.3.2.1. Assurance habitation

L'assurance habitation est essentielle dans la vie quotidienne: elle aide les personnes et les ménages à se rétablir après un dommage ou une catastrophe naturelle, comme les inondations exceptionnelles de juillet 2021. En d'autres termes, nous aidons la société à devenir plus résiliente pour surmonter les aléas de la vie. Quelques exemples récents:

- Notre assurance App-Normal Rent et notre produit Cocoon Start aident à accéder facilement à des solutions de location et donc à un logement. Au cours du dernier semestre de 2021, 2.300 clients ont souscrit à ces nouveaux produits.
- Nous simplifions notre communication avec nos clients pour les aider à comprendre les risques et leur couverture. Nos nouveaux termes et conditions utilisent des mots compréhensibles par tous et mentionnent des objets concrets (mobilier de jardin, panneaux solaires, etc.), plus parlants pour le grand public.
- Nous avons étendu les couvertures de certains de nos produits pour faciliter la transition vers une économie juste et à faible émission de carbone. Ainsi, notre assurance Accident Vie privée (Belfius et DVV) inclut désormais une couverture conducteur pour les personnes qui ne sont pas propriétaires des voitures qu'elles conduisent. L'intérêt va croissant pour ces produits et services qui contribuent à l'économie partagée.

L'assurance habitation peut – et doit, à nos yeux – jouer un rôle dans l'action climatique. Nous saisissons toutes les opportunités d'amener nos clients à améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments, et de faciliter leur transition vers une économie à faible émission de carbone. Ainsi:

- Avec notre assurance habitation App-normale, lancée fin 2020, les propriétaires de bâtiments neufs (moins de 10 ans) bénéficient de réductions spécifiques, avec une éco-remise supplémentaire si le bâtiment est économe en énergie. En cas de sinistre, les coûts supplémentaires liés au respect des nouvelles normes de construction sont pris en compte dans l'indemnisation éventuelle.
- Nous couvrons sans frais supplémentaires toutes les initiatives de nos clients visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments: mise en place de panneaux solaires, de pompes à chaleur, de batteries, de stations de recharge, etc.
- Les reconstructions en cas de sinistre tiennent compte des normes de construction actuelles, sans frais supplémentaires – et ce tant chez Belfius que Corona Direct Insurance, en collaboration avec notre partenaire Jaimy. Nous contribuons ainsi à réduire l'empreinte carbone des bâtiments.
- Chez Corona Direct, le produit Assurance habitation/m^3 lancé récemment encourage le client à suivre sa consommation d'énergie et à réduire son impact sur l'environnement, car le système récompense les clients qui choisissent de vivre plus sobrement, comme ceux qui optent pour une tiny house.

Inondations: une réponse rapide et solidaire

L'année 2021 a été marquée par des inondations exceptionnelles en juillet. Cet événement a affecté la vie de milliers de personnes, et démontré une fois de plus l'énorme impact du climat sur la société, et sur le secteur de l'assurance. Près de 5.500 clients nous ont notifié un sinistre: c'est plus de 10 fois la moyenne mensuelle habituelle. Au-delà du nombre de personnes touchées, l'étendue des dommages est sans précédent, avec une indemnité moyenne plus de 10 fois supérieure aux chiffres courants pour un sinistre immobilier.

Immédiatement après les inondations, Belfius a été l'un des premiers à mettre en place une équipe mobile au cœur des zones inondées afin d'aider les clients à notifier leurs dommages, de répondre aux questions, de verser des avances de fonds et, lorsque c'était possible, de régler immédiatement les sinistres avec l'expert. Les conseillers de DVV étaient également sur le terrain pour aider leurs clients locaux.

Enfin, le département de gestion des sinistres a dédié une équipe à la gestion des cas d'inondation, en collaboration avec le réseau de distribution des agents locaux, et a accéléré le processus en travaillant le samedi et en définissant pour les personnes les plus démunies un processus rapide d'expertise, de relogement, d'avances de fonds et de paiements. Plus de 175 collaborateurs se sont joints à l'élan de solidarité et d'empathie et ont offert leurs services sur une base volontaire en soirée et les week-ends, pour soutenir nos clients dans leur parcours. Grâce à ces efforts, trois mois après les inondations, Belfius avait déjà payé ou réglé (partiellement) plus de 80% des sinistres, et clôturé complètement plus de 55% des dossiers. Au 31/12/21, 70% des dossiers liés aux inondations étaient réglés et clôturés. Nous continuons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider nos clients à régler leurs sinistres le plus facilement possible. Et pour les soutenir aussi sur le plan émotionnel, nous leur offrons désormais un soutien psychologique. La complexité des dossiers à traiter (i.e. maisons détruites, nécessité de nombreux devis, sollicitations des mêmes corps de métier, demandes de contre-expertise) explique le délai de ces interventions. Nous continuons à mettre tout en œuvre pour régler l'ensemble des sinistres le plus rapidement possible, quel que soit leur nature.

5.3.2.2. Assurer les nouvelles formes de mobilité

La mobilité en Belgique évolue. Les infrastructures des villes changent, laissant place à des solutions plus durables. De nouvelles offres de mobilité infiltrent déjà notre quotidien, comme les véhicules et vélos électriques. Belfius évolue aussi, avec une double ambition:

- Faciliter la transition vers une flotte plus verte (véhicules électriques, vélo électriques, etc.).
- Soutenir les clients dans leur transition vers d'autres formes de mobilité, plus respectueuses de l'environnement (pricing qui récompense la sobriété kilométrique en voiture, et assurance quel que soit le mode de transport, pour une tranquillité d'esprit totale).

Notre offre actuelle investit fortement dans l'accompagnement des clients qui utilisent leur vélo:

- Mise en place d'un partenariat avec Cyclis, l'une des plus grandes sociétés de location de vélos en Belgique.
- Lancement d'une assurance Tous Risques Vélo, couvrant tous les véhicules non soumis à la responsabilité civile automobile (c'est-à-dire roulant à moins de 25km/h de manière autonome) en cas de vol, dégâts matériels et panne. Notre offre est l'une des les plus solides sur le marché belge: elle couvre par exemple une batterie à plat.
- Assistance vélo gratuite dans le cadre de l'offre vélo pour les meilleurs clients (DVV) ou du produit d'assistance personnelle (Belfius).

En outre, Belfius Car accorde des réductions de primes aux clients qui limitent leur empreinte écologique (faible nombre de kilomètres, faible émission de CO_2). La réduction peut atteindre 20% si les clients parcourent moins de 17.500 km par an avec un véhicule émettant moins de 135 g de CO_2 par km.

Le produit phare de Corona Direct, l'assurance au kilomètre, montre aussi tout son intérêt pour encourager la sobriété kilométrique. Elle a déjà convaincu plus de 100.000 clients. Leur prime personnalisée dépend du nombre de kilomètres qu'ils pensent parcourir en un an. S'ils roulent moins, la différence leur est remboursée. Cette approche 'pay as you drive' donne lieu à une prime équitable pour un comportement de mobilité responsable.

5.4. Solutions innovantes – au-delà de la bancassurance

L'innovation technologique est essentielle pour garantir et accélérer la transition vers une société durable et inclusive. Et le monde de la finance peut y contribuer. Belfius utilise son expertise numérique pour proposer des solutions innovantes, qui dépassent les produits traditionnels de banque et d'assurance. Ils aident les citoyens soucieux de leur impact environnemental et social.

5.4.1. Fairville: local, loyal, digital

En janvier 2021, Belfius, Cipal Schaubroeck et Nuhma s'associent pour rassembler quatre solutions de fidélisation locale (Onze Stad App, Cirklo, MyWaste et Buck-e) en une seule plateforme urbaine en ligne: Fairville.

Belfius et ses deux partenaires sont convaincus de la valeur ajoutée de Fairville, qui soutient l'accélération numérique des villes et communes. L'application Onze Stad (Notre Ville) renforce l'implication locale des citoyens en diffusant des informations de manière sécurisée, précise et en temps réel. Les applications Cirklo, MyWaste et Buck-e, (co) conçues par The Belfius Studio, récompensent certains comportements durables: achats locaux, réduction des déchets, mobilité douce. Ces quatre solutions numériques devraient monter en puissance grâce à la collaboration nouée en 2021.

Elles ont déjà fait leurs preuves. Par exemple, les élèves des écoles qui utilisent Buck-e ont déjà fait 44 fois le tour du monde à vélo et à pied, évitant des trajets en voiture qui auraient émis 351 tonnes de CO_2. Et grâce au chèque cadeau numérique Cirklo, les villes et communes ont investi plus de EUR 22 millions dans l'économie locale depuis 2020.

5.4.2. Slow banking avec Banx

Banx est une application bancaire développée par Belfius sur la plateforme Belfius Mobile, et distribuée par notre partenaire Proximus. Banx propose un service bancaire de base mais se distingue par sa dimension durable. Avec Banx, nous invitons les clients à réfléchir à leur impact sur la planète («slow banking»), par exemple en leur montrant l'impact climatique de leurs comportements d'achat sur un tableau de bord CO_2.

5.4.3. Birdhouse et W.IN.G.: alimentés par Belfius

Belfius entend contribuer au succès des idées entrepreneuriales en Belgique. C'est pourquoi nous sommes un partenaire clé de Birdhouse depuis 2015. Cet accélérateur de startups organise des programmes d'accompagnement intensif pour de jeunes entrepreneurs sélectionnés, par des experts et des entrepreneurs expérimentés. Les sessions ont lieu à Gand et Anvers.

Belfius Insurance finance le coût des programmes Birdhouse via des prêt convertibles et, en cas de conversion, prend une participation dans le capital de ces entreprises. Belfius Insurance a ainsi mis à disposition EUR 10 millions de capital d'investissement via le fonds Birdhouse-Belfius pour stimuler les startups les plus prometteuses (prêt convertible + investissements de suivi éventuels).

Belfius investit également dans le fonds W.IN.G (Wallonia Innovation and Growth). En 2021, en collaboration avec la Région wallonne, Belfius Insurance a investi EUR 10 millions pour soutenir les startups wallonnes actives dans le monde numérique et les technologies fortement novatrices (deep tech), comme l'Internet des objets.

5.4.4. Hoplr connecte les résidents locaux

En mars 2021, la startup belge Hoplr a levé des capitaux pour la troisième fois, pour un investissement de EUR 2 millions. Grâce au soutien à l'investissement de Belfius Insurance, entre autres, Hoplr pourra réaliser ses ambitions internationales en matière d'aide communautaire.

Hoplr est un réseau social de quartier où les habitants se connectent pour organiser des activités de quartier, échanger des biens, chercher une baby-sitter, signaler des problèmes, etc. Hoplr leur permet d'entrer en contact d'une manière contemporaine et accessible, en activant le capital social du quartier. Aujourd'hui, plus de 500.000 familles utilisent Hoplr dans 2.500 quartiers, dont 78% plus d'une fois par semaine. Hoplr coopère également avec plus de 100 autorités locales en Belgique et aux Pays-Bas, qui utilisent la plateforme pour l' aide de quartier, la communication et la participation des citoyens.

Le soutien de Hoplr correspond parfaitement à l'objectif de Belfius: «Meaningful and inspiring for Belgian Society. Together». En connectant les voisins en ligne et hors ligne, Hoplr répond au besoin de cohésion sociale et, surtout en période de Covid, à l'entraide et à la lutte contre la solitude.

5.4.5. Jane

Avec Jane, Belfius relève le défi social du vieillissement de la population en aidant les personnes en perte d'autonomie à vivre à domicile le plus longtemps possible. Des capteurs discrètement installés dans la maison, associés à un algorithme d'intelligence artificielle qui «apprend» les habitudes de la personne âgée, permettent d'alerter la famille ou les amis lorsque des événements inhabituels se produisent. Jane a permis de sauver la vie de sept personnes en 2021.

5.5. Propres portefeuilles gérés durablement

En plus de fournir des solutions d'investissement aux investisseurs privés et institutionnels, Belfius gère ses propres portefeuilles d'instruments de placement et d'actifs pour des activités spécifiques. La politique sectorielle (TAP, voir section 6.1.2.) du groupe Belfius s'applique également à ces portefeuilles. Le processus d'alignement sur les critères de la TAP est en cours et sera achevé fin 2022.

5.5.1. Portfolio21: gestion durable des réserves d'assurance (par Belfius Insurance)

Comme tous les assureurs, Belfius Insurance conserve des réserves pour respecter ses obligations contractuelles de paiement du capital, des intérêts et des indemnités à ses clients. Depuis 2006, avant les critères TAP, Belfius Insurance applique à ces réserves les principes de Portfolio21. Cette stratégie d'investissement vise à contribuer au développement durable en intégrant clairement des critères non financiers au processus de gestion des portefeuilles d'investissement (voir plus loin).

Portfolio21 pratique une sélection dite normative: elle s'appuie sur des critères d'exclusion, basés sur le respect des normes et standards internationaux faisant autorité:

- Organisation internationale du travail (OIT): avec les émetteurs de titres (entreprises ou pays) critiqués pour des violations des droits humains sur le lieu de travail, un dialogue constructif s'engage afin de défendre les droits fondamentaux des travailleurs et d'améliorer la situation sur le lieu de travail. L'issue de ce dialogue détermine si une action, une obligation ou un fonds d'investissement de cet émetteur a (encore) sa place dans le portefeuille.

- Fonds de pension du gouvernement norvégien: Portfolio21 applique les normes de protection de l'environnement les plus strictes du Fonds de pension norvégien, fondées sur plusieurs conventions internationales en matière d'environnement et sur le Pacte mondial des Nations Unies. Belfius Insurance n'inclut dans son portefeuille aucune entreprise qui enfreint ces normes environnementales.

Après cette sélection normative, les critères de la politique d'accélération de la transition sont appliqués (voir section 6.1.2.).

Au 31 décembre 2021, le portefeuille d'investissements de Belfius Insurance s'élevait à environ EUR 17,6 milliards. Il est composé de crédits hypothécaires (24,7%), d'immobiler (4,8% voir section 5.5.2.) et d'investissements. Ces derniers représentent 12,3 milliards et sont screenés par Portfolio 21 et la Transition Acceleration Policy.

Le portefeuille est largement teinté noir-jaune-rouge: les obligations d'État et les obligations et actions de sociétés belges représentent 68,1% du portefeuille. Le solde est investi à l'étranger, principalement pour assurer une diversification suffisante sur la base de critères de gestion de risque.

Belfius Insurance est un actionnaire impliqué. Grâce à Portfolio21, les entreprises dont les pratiques commerciales contreviennent aux normes internationales et à la politique sectorielle de Belfius sont encouragées à adapter leurs pratiques commerciales. Chaque année, Vigeo Eiris entame un dialogue avec 15 à 20 entreprises au nom de Belfius Insurance. Sur la base de ce dialogue, un comité technique indépendant décide du statut de l'entreprise concernée. Pour en savoir plus, consultez la politique d'engagement de Belfius Insurance et le rapport d'engagement 2021.

5.5.2. Le portefeuille immobilier de Belfius Insurance

4,8% du portefeuille d'investissement de Belfius Insurance (d'un montant total de EUR 17,6 milliards) est investi dans l'immobilier non coté, soit par des investissements directs dans des propriétés, soit par des participations dans des fonds immobiliers non cotés.

Fin 2021, le portefeuille immobilier direct avait une valeur de marché de EUR 848 millions, investis pour 67% dans des immeubles de bureaux et pour 27% dans des maisons de repos. Environ 90% de ces biens sont situés en Belgique: nous soutenons ainsi notre économie locale.

Nos investissements immobiliers directs se concentrent principalement sur des propriétés neuves ou récentes, à distance de marche de grandes gares ou de centres de mobilité. Ces acquisitions affichent donc un excellent score en termes de consommation d'énergie et d'accessibilité par les transports publics.

À titre d'exemple, Belfius Insurance a acquis en janvier 2022 un nouvel immeuble de bureaux de 10.000 m^2 auprès des promoteurs Banimmo et Argema, à distance de marche de la gare de Louvain-la-Neuve. L'immeuble est certifié BREEAM Excellent. Quant au paysage qui l'entoure, il fait l'objet d'une demande de label Réseau Nature auprès de Natagora, témoignant des efforts réalisés pour protéger la biodiversité locale, notamment à travers la plantation d'espèces indigènes favorables aux pollinisateurs.

En 2021, pour la première fois, nous avons collecté les données de consommation de notre portefeuille de bureaux, afin d'estimer leurs émissions de CO_2 et leur impact sur le climat. L'analyse, à la lumière des objectifs de réduction des émissions de l'Accord de Paris, nous a permis d'identifier les propriétés qui nécessiteront des investissements. À la fin 2021, nous disposions des données de consommation de 80% de nos immeubles de bureaux. Dès 2022, nous étendrons l'analyse à la totalité de notre portefeuille immobilier direct.

Depuis près de 10 ans, Belfius Insurance investit dans le segment des maisons de repos. La plupart des acquisitions ont eu lieu à l'achèvement des travaux de construction, assurant une haute performance environnementale des bâtiments, et des espaces qualitatifs pour les résidents seniors. En contribuant à étendre et à renouveler l'infrastructure, nous élargissons les solutions de qualité à la disposition des professionnels du secteur, pour accueillir les seniors en perte d'autonomie. Pour être précis, Belfius Insurance focalise ses activités dans le secteur des maisons de repos sur la composante immobilière, pas sur l'exploitation des facilités.

Du côté des fonds immobiliers non cotés, notre dernier investissement date de décembre 2020. Nous avons soutenu le lancement du Vicinity Affordable Housing Fund en devenant le principal investisseur du fonds. Vicinity vise à offrir à la population de la classe moyenne des logements locatifs de qualité, consommant peu ou pas d'énergie, et adaptés aux modes de vie actuels dans les centres-villes – avec un impact social et environnemental positif. Sur les dix bâtiments en exploitation, deux ont reçu le prix «Bâtiment exemplaire» de Bruxelles Environnement. Ce prix récompense les projets immobiliers qui se distinguent sur le plan de la consommation d'énergie, de la mobilité, de l'écologie et de l'architecture.

Belfius Insurance participe (consolidé à 6,31%) à Inclusio depuis sa création en 2015. Cette société d'investissement immobilier est spécialisée dans le logement social, et propriétaire d'un centre d'asile. Elle vise à répondre à la grande pénurie de logements sociaux dans notre pays, en finançant de nouvelles constructions à vocation sociale.

5.6. Green Bond Framework de Belfius et émission inaugurale d'obligations vertes

En mai 2021, Belfius a publié son Green Bond Framework inaugural afin d'émettre des obligations vertes pour (re)financer des prêts et investissements axés sur la transition vers une économie à faible émission de carbone et résiliente au changement climatique. Forte de sa présence locale – son réseau couvre tout le pays – et de son rôle de premier plan dans le financement de l'économie belge, Belfius entend ainsi contribuer à une économie à faible émission de carbone, et stimuler ses clients et autres parties prenantes à lutter davantage contre le changement climatique. En émettant des obligations vertes, nous offrons une visibilité supplémentaire aux projets et actifs financés qui présentent des avantages pour l'environnement, et nous espérons promouvoir plus largement les investissements dans des actifs durables. Avec la publication de son Green Bond Framework, Belfius soutient également le développement du marché des obligations vertes en Belgique et dans toute l'Europe.

Le Green Bond Framework de Belfius, disponible sur notre site internet, définit les catégories éligibles à l'émission d'obligations vertes par Belfius:

- Énergie renouvelable
- Efficacité énergétique
- Transport propre
- Immobilier vert
- Gestion des déchets et de l'eau

Après la publication du framework, Belfius a émis une première obligation verte en juin 2021 pour un montant de EUR 500 millions et une durée de six ans dans le cadre de son programme Euro Medium Term Notes (EMTN). L'émission a rencontré un grand succès, la demande des investisseurs étant deux fois plus élevée que le montant ciblé. Plus de 100 investisseurs institutionnels ont souscrit à l'obligation verte inaugurale de Belfius.

Les actifs verts ainsi financés comprennent des prêts pour les énergies renouvelables (projets d'énergie éolienne et photovoltaïque) et des prêts immobiliers verts (notamment des hypothèques résidentielles vertes). Des rapports consacrés au Green Bond Framework, aux actifs verts sélectionnés et à leur impact, calculé en tonnes de CO_2 évitées par an, seront disponibles chaque année sur le site internet de Belfius. Le premier de ces rapports sera disponible en juin 2022.

6. Bonne gouvernance d'entreprise

6.1. Conduite responsable des affaires

6.1.1. Politiques et chartes

En tant qu'acteur financier important en Belgique, Belfius opère dans un environnement concurrentiel exposé à de nombreux risques, tels que la corruption et les pots-de-vin. La maîtrise de ces risques fait partie inhérente de notre activité. Nous voulons tout particulièrement être un employeur responsable, honnête et professionnel. Et nous attendons la même chose de nos collaborateurs, dans toutes leurs interactions avec nos clients et partenaires. C'est essentiel pour mériter, conserver et justifier la confiance de nos clients et parties prenantes – une confiance fondamentale pour notre activité.

La relation de confiance que nous cultivons avec et entre nos collaborateurs s'appuie aussi sur l'intégrité, la loyauté, la transparence, le professionnalisme et le respect mutuel. Nous avons établi et publié des politiques claires dans ces domaines:

- Code de conduite
- Politique anti-discrimination
- Politique whistleblowing (pour signaler les abus ou les dysfonctionnements)

Le Code de conduite rassemble les règles de conduite de base. C'est de cette politique fondamentale que découlent les politiques plus détaillées, pour contrer la discrimination ou les abus par exemple. Ces politiques sont élaborées par les fonctions de Compliance, et supervisées par le conseil d'administration. Elles contiennent des procédures claires, qui sont communiquées de manière proactive aux collaborateurs par le biais des canaux de communication internes, d'e-learnings et d'autres types de formation. Les mêmes exigences s'imposent aux tiers: les contrats décrivent clairement la tolérance zéro de Belfius en matière de fraude, de corruption et de discrimination. Les tiers ont également la possibilité d'utiliser le programme de signalement (whistleblowing) de Belfius.

Belfius se conforme scrupuleusement à toutes les lois et réglementations en vigueur et respecte les règles et pratiques applicables dans le secteur financier. La politique de Belfius dans ce domaine figure dans une charte de Compliance et une politique d'intégrité, qui permettent à Belfius de gérer différents risques dont celui de corruption. Cela inclut les politiques suivantes, concernant des situations de risque spécifiques:

- Politique anti-fraude
- Politique anti-corruption
- Politique anti-blanchiment d'argent (AML)

Ces politiques sont approuvées par le conseil d'administration et gérées par les fonctions Compliance ou Risque non financier. Elles font l'objet d'un examen permanent, et de mises à jour en cas de modification de la législation ou d'évolution des connaissances, par exemple. Une liste complète de toutes nos politiques et chartes est disponible sur notre site web en français, néerlandais et anglais.

Comme toute entreprise responsable, Belfius est consciente de son exposition aux risques de corruption et prend des mesures adéquates pour les maîtriser. Plusieurs procédures de détection des fraudes sont en place, en plus des obligations légales et réglementaires. Les cadeaux et invitations d'une valeur substantielle doivent recevoir une autorisation préalable, soit du management ou des membres du conseil d'administration, soit du Compliance Officer. Belfius ne fait pas de dons politiques et ne pratique pas de lobbying.

En 2021, nous avons identifié un seul incident qui pourrait être assimilé à de la corruption. Une organisation externe a manipulé un collaborateur non cadre d'une agence Belfius indépendante, et l'a contraint à effectuer certaines transactions. Le mécanisme interne de contrôle de première ligne a permis de détecter cette situation à un stade précoce. Le client concerné a été entièrement dédommagé, et Belfius ne devrait subir aucune perte nette.

Par ailleurs, la procédure de signalement n'a servi qu'une seule fois sur l'année – et le cas signalé ne relevait pas de la législation sur le whistleblowing. Il n'a pas impliqué de clients ni engendré de pertes.

Nous insistons sur le fait que les lois et règlements protègent les collaborateurs et doivent être respectés scrupuleusement par tous. Belfius veille à tenir les membres de son personnel au courant des développements relatifs à leur domaine, et à leur donner accès aux informations dont ils ont besoin pour effectuer correctement leur travail.

À cette fin, Belfius dispose de son propre programme de formation, obligatoire pour tout le personnel, en matière de:

- Éthique
- Législation anti-blanchiment d'argent (AML)
- Abus de marché
- Protection de la vie privée (formation Febelfin)

Les formations sont mises à jour chaque année, ou au maximum tous les deux ou trois ans selon le sujet. Certains profils doivent suivre des cycles de formation ad hoc. Chaque formation se clôture par un test; il faut atteindre minimum 70% ou 80%, selon la formation, pour obtenir son certificat. Les collaborateurs disposent d'un tableau de bord personnel reprenant les formations à suivre, et leur historique. Les Ressources humaines et la Compliance s'assurent grâce à ces historiques que chacun s'est formé aux sujets requis. Les collaborateurs qui ont des questions ponctuelles peuvent consulter soit le correspondant Compliance de leur département, soit le Compliance Office.

6.1.2. Accélérer la transition par des directives claires

«Meaningful and inspiring for Belgian Society. Together.» Poursuivre une valeur économique et sociale à long terme, créer une valeur partagée pour la société, nos clients et Belfius et contribuer ainsi à accélérer le changement vers une société et une économie plus durables, telle est l'essence de notre objectif.

Cela signifie que nous faisons des choix clairs sur ce que nous faisons et ce que nous ne faisons pas. Des choix basés sur un ensemble de principes et de politiques qui définissent soigneusement nos activités principales.

Avant tout, nous appliquons les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Le Pacte mondial des Nations Unies, également signé par Belfius, est la principale convention internationale sur l'entrepreneuriat durable. Il stipule qu'une pratique commerciale durable commence par la prise de responsabilités fondamentales dans les domaines des droits humains, des droits du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Les entreprises qui ne respectent pas ces principes de base et qui sont identifiées comme telles ne sont pas soutenues par Belfius. À cette fin, Belfius met en place les ressources nécessaires pour avoir accès à des données complètes et fiables.

Plus spécifiquement, pour les droits de l'homme, les critères de la Human Rights Policy propre à Belfius s'appliquent à toutes nos activités et opérations internes.

Ensuite, des critères spécifiques s'appliquent aux secteurs et activités économiques ainsi qu'aux pays et gouvernements.

6.1.2.1. Secteurs et activités économiques

La politique d'accélération de la transition (TAP) est la politique sectorielle du groupe Belfius. Par cette politique, Belfius se prononce sur les activités économiques qu'elle considère, en tout ou en partie, comme non durables. Avec la TAP, Belfius cherche à la fois à accélérer la transition durable de ses activités principales, et à encourager ses entreprises clientes dans cette voie.

Belfius a pour objectif d'informer et de guider ses clients, et de leur proposer des solutions pour effectuer cette transition. De cette façon, la TAP est un levier pour maximiser notre impact positif sur l'économie et la société et, avec nos clients, être «Meaningful & Inspiring for Belgian society». Le dialogue avec les clients et les parties prenantes est essentiel dans ce processus.

Dans la TAP, Belfius précise quelles activités il ne financera pas, ou seulement sous certaines conditions, et pourquoi.

- Certaines activités (tabac, jeux d'argent, extraction de charbon et de lignite, extraction de pétrole et de gaz non conventionnels, activités spéculatives sur les matières premières agricoles) sont exclues d'office.
- Pour d'autres secteurs (extraction de pétrole et de gaz conventionnels, production d'électricité, énergie nucléaire), des critères spécifiques déterminent les activités que nous excluons et les activités que nous voulons soutenir vers une transition économique durable;
- pour d'autres secteurs encore (extraction de minerais et de minéraux, culture de l'huile de palme, culture du soja), des conditions sont imposées par rapport à la politique de durabilité de ces entreprises-mêmes. Ce filtre normatif doit nous garantir que l'entreprise respecte les droits fondamentaux des travailleurs et des populations locales, mais aussi leur cadre de vie et leurs moyens de subsistance, ainsi que l'environnement.

La TAP s'applique à toutes les entités de Belfius et couvre toutes nos activités principales impliquant des contreparties professionnelles. Ses critères ont été rendus aussi uniformes que possible pour toutes nos activités. Ce n'est que lorsque la nature spécifique des activités ne le permet absolument pas que des dérogations ont été faites, par exemple en appliquant des critères minimaux légèrement différents, mais toujours en respectant la même philosophie.

Les critères de la TAP ont été intégrés aux processus et procédures de toutes les entités de Belfius, comme la politique d'acceptation des clients, les directives d'acceptation du risque de crédit, les processus d'octroi de crédit et de leasing, le processus de sélection des fonds d'investissement, les instructions aux gestionnaires de fonds tiers, les directives relatives aux transactions sur les marchés financiers, le processus de validation des nouveaux produits, services et partenariats. Toutes les personnes impliquées dans ces processus se sont formées par le biais de webinaires. Et une équipe centrale TAP est à leur disposition en cas de doute.

Sur le plan de la gestion des risques, la TAP est un outil crucial pour gérer l'exposition aux différents risques ESG dans nos activités et nos partenariats. En effet, les entreprises, et les institutions financières en particulier, sont soumises à des exigences réglementaires de plus en plus strictes dans ce domaine. Dans la gestion de nos fonds d'investissement, la TAP est également le principal outil permettant d'éviter ou de limiter les effets potentiellement négatifs des décisions d'investissement (PAI) conformément à la réglementation européenne SFDR.

Les critères de la TAP évolueront au fil du temps, au rythme de la progression de notre propre ambition en matière de durabilité, des résultats du dialogue avec nos parties prenantes, de l'évolution des réglementations, des progrès technologiques et des nouvelles attentes sociétales.

Le texte complet de la politique d'accélération de la transition se trouve ici.

6.1.2.2. Gouvernements

Belfius utilise une liste de pays à surveiller lorsqu'il s'agit de financer des transactions de clients impliquant une autorité ou une entreprise publique étrangère. Cette liste tient notamment compte des risques potentiels de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de violation des embargos de l'UE ou des États-Unis, tant en ce qui concerne la nature des transactions que la contrepartie elle-même. Si Belfius ne peut pas exclure ces risques sur la base d'informations et de documents crédibles, la transaction ou la relation client sera refusée.

La composition de nos fonds d'investissement exclut les gouvernements considérés comme régimes controversés sur la base d'une liste noire interne de Belfius Investment Partner et du modèle de durabilité de Candriam pour les gouvernements.

6.1.3. Un contribuable équitable

Bancassureur à ancrage local, Belfius joue un rôle important dans la société. Nous estimons qu'il est de notre responsabilité de contribuer à la prospérité du pays, afin de permettre une croissance économique durable et une évolution de la société vers plus de bien-être. Nous comprenons l'intérêt des politiques fiscales efficaces pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. En tant qu'entreprise responsable qui encourage l'adoption de pratiques plus durables, nous veillons à aligner notre stratégie fiscale sur la législation fiscale et à répondre aux attentes de nos parties prenantes en matière de bonnes pratiques fiscales.

Nous communiquons en toute transparence notre approche concernant la stratégie fiscale du groupe (objectifs, directives, responsabilités en matière de gestion fiscale), dans la politique fiscale du groupe Belfius. Cette politique est approuvée par le comité de direction de Belfius Banque, Belfius Insurance et les conseils d'administration de toutes les entités du groupe. La politique est mise à jour lorsque cela est nécessaire après approbation des organes susmentionnés, et publiée sur l'Intranet et sur le site internet de Belfius.

Comptes annuels consolidés

(en milliers d'EUR)	2019	2020	2021
CASH IMPÔTS ET CONTRIBUTIONS	(664.257)	(688.067)	(727.492)
Charges d'impôts courants[1]	(210.630)	(228.428)	(234.998)
Taxes du secteur[2]	(222.343)	(237.076)	(277.617)
Contributions patronales d'assurances sociales	(112.012)	(113.221)	(109.118)
TVA non déductible	(81.271)	(68.888)	(66.177)
Autres impôts et taxes indirects	(38.001)	(40.454)	(39.582)

(1) Cf. Note « 7.16. Annexe au compte de résultats consolidé » de Belfius Banque.
(2) Cf. Note « 7.9. Annexe au compte de résultats consolidé » de Belfius Banque (Taxes du secteur & autres taxes).

Notre département fiscal, sous la supervision du directeur financier, a un rôle de première ligne lorsqu'il traite avec les autorités fiscales locales en Belgique.

Les montants des impôts payés par Belfius en tant que conglomérat sont inclus dans les états financiers de Belfius.

Belfius joue également un rôle de collecteur d'impôts pour le compte des autorités fiscales, en retenant un certain nombre de taxes sur les comptes des clients. Si un client exprime une plainte fondée concernant les montants retenus, Belfius dispose de procédures pour justifier ou rectifier ceux-ci.

Pour respecter la législation fiscale et limiter les risques de non-conformité, un service fiscal interne veille à ce que les directives et politiques internes restent parfaitement à jour par rapport aux évolutions de la fiscalité. Nous adaptons en permanence les procédures et développons des initiatives visant à prévenir les risques en la matière, y compris sur le plan de la criminalité financière et de l'évasion fiscale. Le modèle de scoring des risques fiscaux qui fait, entre autres, partie de notre procédure d'approbation des nouveaux produits en est un exemple.

En outre, Belfius respecte toutes les règles de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) reprises dans la législation belge, et dans celles des autres juridictions où les entités de Belfius sont établies. Le BEPS est un plan d'action de l'OCDE contre l'évasion fiscale par l'exploitation abusive des lacunes et des différences entre les règles fiscales.

Belfius concentre ses activités commerciales exclusivement sur le marché belge. Cependant, pour certaines activités très spécifiques, nous maintenons des entités au Luxembourg et en Irlande:

- Belfius Financing Company SA émet certains titres pour des investisseurs externes. Pour des raisons techniques et opérationnelles, nous avons décidé d'effectuer ces émissions au Luxembourg. Belfius Insurance Finance y gère en outre un portefeuille d'actions et d'obligations, en toute transparence vis-à-vis des autorités fiscales belges et après réception d'un avis favorable en Belgique.
- Belfius Ireland, basé en Irlande, détient un portefeuille historique d'obligations à long terme. Ce portefeuille est en cours de liquidation. La présence de Belfius en Irlande ne constitue pas une forme d'optimisation fiscale car il n'y a pas de déplacement de la base imposable de la Belgique vers l'Irlande.

6.1.4. Confidentialité des données et sécurité des informations

6.1.4.1. Confidentialité des données

Les institutions financières traitent une quantité importante de données, en raison de la nature de leurs activités. L'adoption des technologies numériques et le développement du travail à distance, accéléré par la pandémie, ont fait de la confidentialité des données un sujet de plus en plus capital pour les institutions financières. En tant que groupe de bancassurance responsable, Belfius accorde une attention particulière à la confidentialité des données de ses clients et collaborateurs. Nous protégeons avec soin toute information sensible générée au cours de nos opérations quotidiennes, dans le strict respect de la législation en vigueur. Belfius s'engage à ne pas vendre de données personnelles, et vise une transparence maximale lorsque des services au client exigent de partager certaines données.
Respecter la vie privée et procéder de façon responsable pour collecter, utiliser et partager des données personnelles: il s'agit d'engagements fondamentaux, qui répondent à la vision globale du groupe. Ils figurent dans notre charte Vie privée, accessible à tous, et en interne dans notre politique de confidentialité et ses directives, régulièrement mises à jour.

Confidentialité des données et conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Chaque nouvelle approche client – qu'il s'agisse de lui proposer des produits, des services, des outils numériques ou des informations – fait l'objet d'une analyse préalable à la lumière du Règlement général sur la protection des données (RGPD, 2018).

Différents acteurs collaborent pour garantir la conformité de nos processus au RGPD: le Data Protection Officer (DPO), le Chief Information Security Officer (CISO), le Digital Officer (DSO), le Chief Data Officer, et le département des risques non financiers (NFR), le département juridique et le département Compliance. Différentes parties prenantes évaluent les projets (nouveautés ou adaptations de processus existants) via une procédure bien définie (New Product Approval Process ou NPAP). Belfius tient un registre de toutes les activités qui impliquent un traitement de données, et documente pour chacune l'évaluation du risque pour la confidentialité RGPD. Le DPO et le service d'audit interne contrôlent régulièrement ces activités.

En outre, un réseau de Correspondants Vie Privée est accessible dans chaque département pour soutenir et conseiller les employés en matière de RGPD, en étroite collaboration avec le DPO.

Le département juridique suit les nouveautés de la législation qui ont un impact sur le RGPD (par exemple la directive sur les services de paiement, PSD2), mais aussi, entre autres, les jugements de la Cour de justice et de l'autorité de protection des données, et les directives de cette dernière.

Une réunion de pilotage RGPD a lieu au moins une fois par trimestre. Les indicateurs de risques clés en matière de protection de la vie privée et d'autres éléments du RGPD y font l'objet d'un examen et d'un reporting interne à la direction.

Les collaborateurs sont également sensibilisés à la question de la protection de la vie privée par le biais de sessions d'e-learning obligatoires et une communication régulière, par exemple via un dossier détaillé sur l'Intranet et des messages réguliers adressés soit à tous les collaborateurs, soit à des groupes plus ciblés dans le cadre de projets spécifiques.

Droits RGPD et violations de données

Le RGPD garantit aux clients une série de droits, dont l'accès à leurs données personnelles. Notre charte Vie privée, accessible à tous, expose aux clients les possibilités d'exercer leurs droits RGPD. Les canaux numériques de Belfius Banque facilitent l'exercice de ces droits, comme le montrent les 13.927 demandes d'accès des clients en 2021. Dans chaque cas, nous avons fourni une réponse dans le délai légal d'un mois. 98,5% des demandes (13.722) concernaient le droit d'accès aux données personnelles et 99% d'entre elles ont transité par nos canaux numériques et ont été traitées le jour ouvrable suivant. Ces résultats le confirment: Belfius peut offrir à ses clients une transparence totale sur les données personnelles stockées.

La gouvernance RGPD et le traitement des droits et plaintes liés au RGPD font l'objet d'une directive interne spécifique sur la protection de la vie privée, et relèvent de la responsabilité des managers. L'un des indicateurs de risques clés concerne en particulier la rapidité de réponse aux demandes qui portent sur les droits RGPD.

La gouvernance et le traitement des violations de données sont décrits dans une autre directive interne distincte. Notre stratégie consiste à analyser chaque incident et à y remédier aussi rapidement que possible L'analyse permet notamment de décider s'il y a lieu de communiquer l'incident à l'autorité de protection des données (DPA) et/ou aux personnes concernées... Aucune violation de données significative n'a été identifiée en 2021. Nous avons signalé sept incidents mineurs à la DPA, contre huit en 2020 et trois en 2019. Dans chaque cas, nous avons fourni une réponse rapide et pris des mesures appropriées.

6.1.4.2. Sécurité de l'information

La digitalisation du paysage bancaire va de pair avec des cyber-risques en constante évolution. Pour Belfius, la protection de l'information est essentielle. Nous voulons garantir des performances élevées en matière de sécurité de l'information, afin que nos clients puissent nous faire confiance à cet égard.

En 2021, le groupe Belfius a mis en place un comité technologique. Son rôle: conseiller le conseil d'administration sur les questions relatives aux technologies de l'information, aux évolutions digitales et aux données, notamment en matière de sécurité, pour toutes les filiales du groupe.

Gouvernance de la gestion des risques

La responsabilité de la maîtrise des risques liés à la Technologie, dont les risques informatiques et de sécurité, reste du ressort du Comité des risques et du Comité d'audit du conseil d'administration. Ceux-ci suivent la sécurité de l'information sur une base trimestrielle. Pour souligner notre engagement en la matière, l'appétence au risque de Belfius, approuvé par le conseil d'administration, comprend une section sur la sécurité de l'information. Une politique spécifique définit en outre le cadre pour assurer une approche cohérente et rationalisée de la sécurité de l'information.

La première ligne de défense en matière de sécurité de l'information est le Chief Security Officer (CSO), qui rend compte au Chief Information Officer (CIO). Le Chief Information Security Officer (CISO) est responsable de la supervision de la sécurité de l'information de la deuxième ligne de défense et rend compte à son tour au Chief Risk Officer (CRO).

Le «Information Security Steering group» (ISS) est géré par le Chief Information Security Officer (CISO) et présidé par le Chief Risk Officer (CRO). L'ISS est le garant d'une stratégie de sécurité de l'information bien gérée et coordonnée. Celle-ci s'appuie notamment sur un système adéquat d'identification, de protection, de détection, de réaction et de récupération, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité de l'information.

Une feuille de route pour la sécurité

Les évaluations des risques permettent de définir les améliorations les plus appropriées pour atteindre nos ambitions. Les grands objectifs et priorités sont traduits en projets concrets et reportés sur une feuille de route qui s'étend généralement sur deux ans. À ces projets sont alloués un budget spécifique, qui s'ajoute au budget courant de cybersécurité. La feuille de route Sécurité est validée par le conseil d'administration.

Belfius effectue chaque année une grande variété de tests internes et externes. Il s'agit notamment de «Red team assessments», de tests de pénétration, de scans de vulnérabilité et d'examens de la configuration, qui contribuent tous à fournir une assurance concernant divers aspects de l'organisation, du cadre et de l'infrastructure de sécurité. Ces tests permettent de déterminer l'efficacité des contrôles existants, d'identifier de nouveaux risques ou vulnérabilités, de vérifier la conformité aux exigences réglementaires, etc.

Belfius utilise des cadres standardisés tels que ISO 27001 (sécurité de l'information), ISO 27005 (gestion des risques informatiques) et MITRE ATT&CK. Des audits de sécurité ont lieu dans le cadre des audits annuels internes et externes. En outre, la sécurité de l'information fait partie de fréquents audits réglementaires dans le cadre de leurs tâches liées à la supervision. Tous les deux ans, tous les processus de sécurité de l'information font aussi l'objet d'une évaluation externe de maturité, pour mesurer de manière indépendante notre ambition en matière de sécurité de l'information.

Accroître la sensibilisation

Pour améliorer les compétences et l'état d'esprit en matière de sécurité de l'information parmi les collaborateurs et les contractants de Belfius, nous réalisons régulièrement des actions de sensibilisation, de formation et de test – par exemple avec des simulations trimestrielles de hameçonnage par e-mail (phishing). Certaines formations en matière de sécurité sont obligatoires pour tous les collaborateurs et font l'objet d'un suivi actif par les senior managers, avec le soutien du département RH. Les membres du groupe de pilotage de la sécurité de l'information suivent attentivement les taux de participation. Le processus d'intégration des nouveaux collaborateurs comprend également une formation sur la sécurité de l'information.

Pour plus de détails sur la sécurité de l'information et la protection des données, consultez le Risk Report 2021 de Belfius.

6.1.5. À l'écoute de nos clients

Les clients sont au cœur de la raison d'être de Belfius: «Meaningful & Inspiring for Belgian Society. Together». L'orientation client est également l'une de nos quatre valeurs fondamentales. Établir une relation durable avec les clients, s'engager avec eux de manière responsable et transparente, tenir compte de leurs opinions et satisfaire leurs demandes, cela compte autant à nos yeux qu'optimiser nos services opérationnels et nos performances financières.

Notre politique d'acceptation des clients et notre politique d'accélération de la transition (section 6.1.2.) sous-tendent notre engagement responsable envers les clients. En tant que société de bancassurance orientée vers le client, nous savons que la protection du consommateur est de la plus haute importance. En la matière, nous appliquons d'ailleurs une approche à trois lignes de défense.

La protection des clients fait partie intégrante de notre politique d'intégrité et nous respectons strictement toutes les lois et réglementations en matière de marketing et de vente responsables. Par conséquent, nous accordons toute l'attention nécessaire, notamment à travers la formation des collaborateurs, à des sujets comme MiFID II, Consumer Finance ou la note circulaire de la FSMA sur la publicité et la commercialisation de produits financiers auprès de clients non professionnels.

Belfius adhère également aux codes de conduite de diverses organisations telles que:

- Febelfin: Belfius Banque adhère au code de conduite de la fédération belge du secteur financier concernant les bonnes relations avec les clients. Via Febelfin, Belfius adhère également à la Charte belge pour l'inclusion numérique.
- BeCommerce: le code de conduite de la fédération des entreprises belges actives dans le commerce électronique vise à permettre aux consommateurs d'effectuer des achats en ligne de manière fiable et sécurisée.
- Assuralia: Belfius Insurance adhère au code de conduite de la fédération des compagnies d'assurances pour un traitement rapide et de qualité des sinistres.

En outre, Belfius prépare une politique dédiée à la protection des consommateurs et au marketing et à la vente responsables.

6.1.5.1. Toujours plus. Pour votre Love

Belfius Banque attache une grande importance à la satisfaction des clients, qu'elle mesure régulièrement. En 2021, nous avons envoyé une enquête de satisfaction à 490.098 clients particuliers et professionnels. 67.746 y ont répondu, attribuant à Belfius un score global de 94%. Du côté des grandes entreprises et du secteur public et social, 538 clients ont répondu sur 5.726 clients invités à participer; leur score de satisfaction global est de 95,5%. Dans l'ensemble, Belfius Banque a obtenu un score de satisfaction de 94,5% pour 2021.

Degré de satisfaction

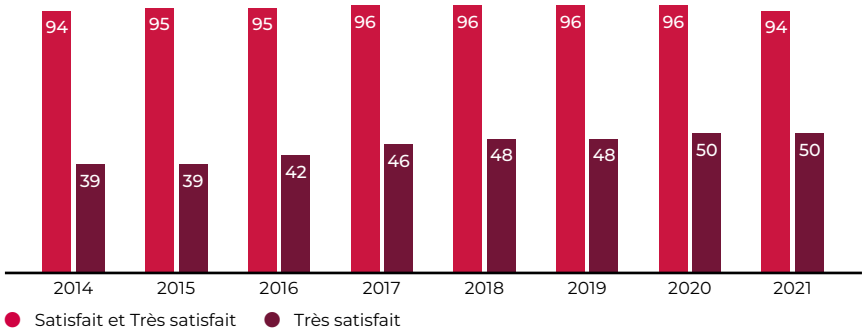

Pour la satisfaction de nos clients, nous continuons à nous remettre en question et à nous réinventer. Jour après jour, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour servir et inspirer nos clients. Gagner leur «love», c'est ce que nous visons chez Belfius, tout le temps.

6.1.5.2. Gestion des plaintes

Nous considérons chaque plainte comme un moment clé pour le client, et une source d'informations précieuses pour améliorer nos services, produits et processus. Par conséquent, nous suivons systématiquement les plaintes des clients et analysons chaque situation de manière approfondie afin d'apporter des solutions efficaces en collaboration avec les différentes entités de la Banque. Des équipes dédiées à la gestion des plaintes exécutent un protocole de traitement par étapes, qui garantit l'impartialité.

La période de reporting 2021 a pris en compte les plaintes ouvertes, qu'elles aient déjà été traitées, ou soient en cours ou en attente de traitement.

Plaintes par thème

En 2021, Belfius a enregistré 13.969 plaintes, ce qui représente une augmentation de 26% par rapport à 2020. Nos équipes de gestion des plaintes ont fonctionné à 100% de leur capacité pour répondre le plus rapidement possible à ces plaintes, liées notamment à la situation sanitaire.

Nombre de plaintes reçues

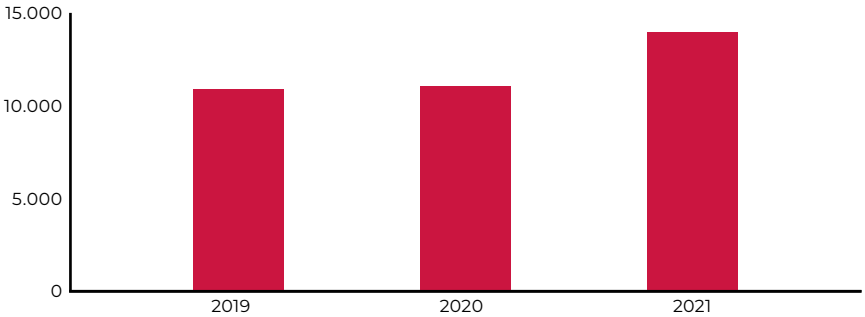

Nombre de plaintes reçues par type

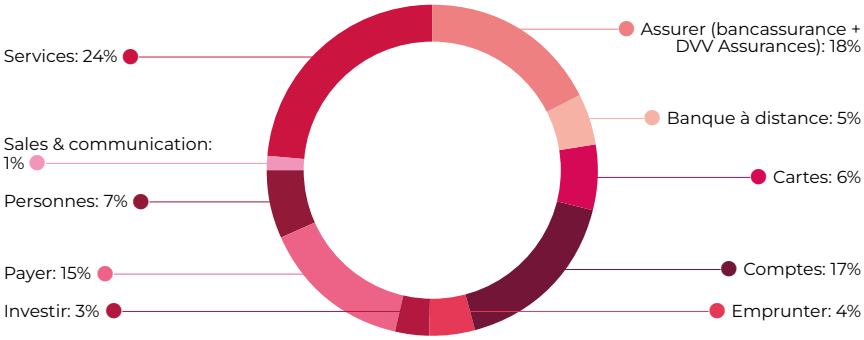

Pour faciliter le traitement de ces plaintes, nos équipes de gestion des plaintes les classent par thème.

Pour le thème «Assurer» (plaintes liées à nos produits et services d'assurance), nous constatons une stabilisation par rapport à l'année précédente, pour les marques Belfius Insurance et DVV, et ce malgré une augmentation du nombre de plaintes liées au traitement des sinistres. Cette augmentation est en partie liée aux inondations de l'été 2021. Nous avons fait le nécessaire pour gérer ces sinistres avec efficacité, et défini des mesures appropriées pour éviter des plaintes similaires à l'avenir.

En 2021, nos agences étaient exclusivement accessibles sur rendez-vous. Cette nouvelle façon de procéder s'est imposée comme la nouvelle normalité depuis 2020, quand elle a été introduite dans le cadre des mesures de lutte contre le Covid-19.

La nécessité de prendre rendez-vous a entraîné un afflux d'appels téléphoniques dans nos agences, que ce soit pour des urgences, des besoins quotidiens ou la prise de rendez-vous. Les plaintes liées à la disponibilité des agences ont augmenté de manière significative en 2021. Il en va de même pour les plaintes liées à la disponibilité de Belfius Connect, qui fournit aux clients des services financiers à distance (téléphone, courrier, chat). Ces plaintes émanaient de clients à la recherche de réponses qu'ils ne pouvaient recevoir directement d'une agence. Belfius étudie activement comment remédier à cette augmentation des appels.

La crise sanitaire a aussi entraîné une augmentation significative de la numérisation des opérations, et une hausse importante des achats en ligne. En raison de cette tendance, de nouveaux scénarios de fraude sont apparus. L'augmentation des cas de fraude a entraîné une hausse des plaintes dans ce domaine. Dans ce contexte, Belfius mène régulièrement des campagnes de sensibilisation au phishing/vishing/smishing auprès des clients digitaux.

En outre, l'utilisation accrue des services digitaux a entraîné occasionnellement des problèmes techniques, donnant lieu à des plaintes (thème «Banque à distance»).

Belfius a adapté son parc de distributeurs automatiques de billets dans le cadre du déploiement de Batopin. Cette collaboration entre les quatre grandes banques belges (BNP Paribas Fortis, KBC, ING Belgique et Belfius) vise à optimiser la couverture des distributeurs de cash en Belgique, sous un nouveau label. Cette évolution a généré un certain nombre de plaintes, et des inquiétudes de la part des autorités. Batopin dialogue activement avec elles. Belfius maintient des guichets automatiques sans argent liquide dans ses agences. Elle a aussi installé un nouvel ensemble de machines. Des problèmes dans les phases initiales ont a toutefois entraîné un dysfonctionnement de l'option «dépôt», générant de nombreuses plaintes (thème «Payer»).

Enfin, les confinements liés au Covid, combinés à l'évolution des distributeurs automatiques, ont empêché certains clients de récupérer leurs extraits de compte, qui ont donc été envoyés par la poste. Les frais d'envoi occasionnés ont à leur tour donné lieu à des plaintes (thème «Comptes»).

Plaintes relatives à la discrimination et à la protection de la vie privée

Pour préserver la confiance et accroître la transparence de notre activité, nous nous efforçons notamment de réduire le nombre de plaintes relatives à la vie privée et à la discrimination. Il est de notre devoir légal en tant qu'institution financière de protéger la confidentialité des données de nos clients, actuels et anciens, en sécurisant leurs transactions et leurs informations personnelles.

Le nombre de plaintes liées à la discrimination a diminué de 34 en 2020 à 26 en 2021. Nous nous efforçons d'appliquer une politique de tolérance zéro en matière de discrimination. Nous poursuivrons nos campagnes de sensibilisation interne, conçues à la suite d'échanges avec Fedasil, la Croix-Rouge et UNIA.

173 plaintes traitées en 2021 concernaient la vie privée, contre 150 en 2020. La majorité d'entre elles (128) concernaient la législation GDPR. Les autres étaient principalement liées à des usurpations d'identité ou à des courriers mal adressés mais non ouverts (donc sans violation d'informations privées). Pour la marque DVV assurances, trois plaintes GDPR ont été enregistrées en 2021.

111 plaintes relatives à d'autres domaines peuvent également être liées aux questions GDPR. Elles concernaient souvent l'accès aux données personnelles par un tiers non autorisé à la suite d'un changement d'adresse, d'une suspension de procuration, etc.

Plaintes par niveau de traitement

Le nombre de plaintes reçues a augmenté à tous les niveaux de traitement.

Nombre de plaintes reçues par niveau de traitement

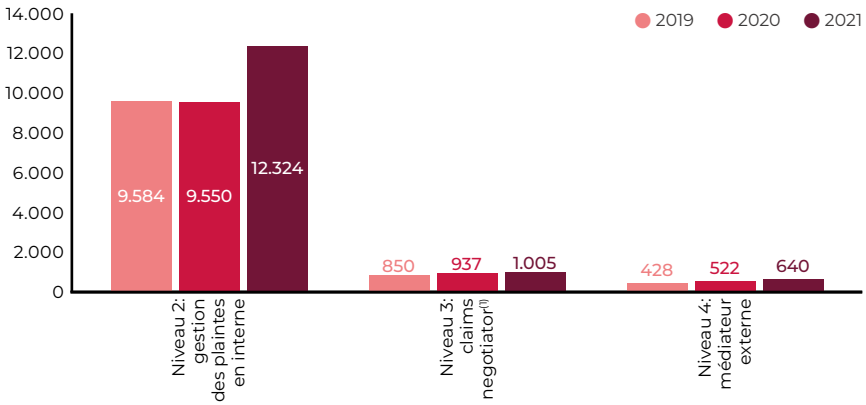

(1) Le niveau 3 – Negotiator de Belfius – ne s'applique pas à DVV assurances.

6.1.5.3. Une attention particulière pour les clients plus vulnérables

Clients en situation de handicap

La plupart des agences Belfius sont adaptées aux personnes en situation de handicap.

Les distributeurs automatiques de billets Belfius sont équipés de commandes vocales qui permettent aux personnes malvoyantes de retirer de l'argent par elles-mêmes. Le clavier est en relief, et les différentes parties de l'appareil sont indiquées en braille (zone d'insertion de la carte bancaire, zone de branchement des écouteurs, etc.). Belfius adapte son réseau de distributeurs automatiques de billets en fonction du déploiement de Batopin. Chaque distributeur de billets installé par Batopin est

également équipé des mêmes facilités de support. Dans la mesure du possible, les guichets automatiques sont facilement accessibles aux personnes en fauteuil roulant, tant chez Belfius qu'aux points cash de Batopin.

Clients n'ayant pas ou moins accès aux services numériques

Belfius veut s'assurer que personne n'est laissé pour compte dans la digitalisation rapide du monde bancaire, de l'économie et de la société. Si nous considérons cette tendance comme une bonne chose pour la société au sens large et comme une garantie de prospérité, nous sommes conscients que tous nos clients n'ont pas accès à ces services, ne se sentent pas assez à l'aise avec ceux-ci, ou ne souhaitent pas suivre cette voie.

Nous voulons soutenir ce groupe de clients et rester accessibles au plus grand nombre de personnes.

C'est pourquoi Belfius s'est engagée avec la fédération sectorielle Febelfin à travailler sur un plan d'action en 10 points visant à la fois à faciliter la transition vers la banque en ligne, mais aussi à continuer à soutenir les clients non digitaux. Nous avons déjà fait les premiers pas dans cette direction en 2021 en créant des vidéos «comment faire» pour aider nos clients à effectuer des transactions simples via nos canaux numériques.

En outre, les clients de plus de 70 ans titulaires d'un compte courant Beats New ou Beats Star peuvent compter sur des virements manuels gratuits et l'envoi mensuel gratuit de leurs extraits de compte sur papier.

Enfin, Belfius propose le compte universel, conformément aux principes et conditions de la Charte du service bancaire universel. Ce compte a été développé pour répondre aux besoins des clients qui n'utilisent pas les services numériques.

6.2. Gestion des risques ESG

Nous appelons risques ESG, tous les risques d'impact financier négatif sur les institutions financières, découlant de conséquences actuelles ou futures des facteurs ESG sur ces institutions, leurs contreparties (entreprises, particuliers ou entités publiques/souveraines), ou leurs actifs (biens immobiliers, garanties, obligations, actions, instruments financiers, etc.).

Parmi les risques ESG, les risques liés au climat (c'est-à-dire les risques financiers associés au réchauffement de la planète) sont actuellement au premier plan.

Le changement climatique aura, sans aucun doute, un impact important et persistant sur la croissance économique et la prospérité. Par conséquent, les autorités qui règlementent et supervisent les institutions financières considèrent la gestion et la supervision des risques liés au climat et à l'environnement comme une priorité absolue.

Belfius considère tous les risques ESG comme un risque majeur. Ils font partie de notre taxonomie des risques, non pas comme une catégorie distincte, mais comme un catalysateur des risques financiers et non financiers plus traditionnels. En effet, les risques ESG pourraient affecter la solvabilité de nos clients, nuire à la valeur des actifs ou des garanties, augmenter la volatilité sur les marchés financiers ou créer des risques opérationnels, entre autres.

Les sujets ESG sont donc identifiés comme des facteurs de risque pouvant affecter la rentabilité et la solvabilité de Belfius. À ce titre, ils font partie intégrante de la réflexion et des recommandations sur les risques, qui sous-tendent la prise de décision éclairée, la planification stratégique et les ajustements. Ils contribuent également à un dialogue plus constructif avec les parties prenantes (comme les clients et les investisseurs), et au maintien d'une solide réputation d'entreprise.

Par conséquent, notre cadre d'appétence au risque (Risk Appetite Framework, RAF), qui comprenait déjà des indicateurs clés de risques sociaux et de gouvernance, s'est amélioré en 2021: nous avons revu les déclarations qualitatives liées à l'ESG, et inclus de nouveaux indicateurs quantitatifs de risques ESG. Ces déclarations et indicateurs concernent les émissions liées à notre fonctionnement, l'amélioration de la notation ESG de Belfius, et nos progrès dans l'exécution de notre plan d'action ESG. Le RAF continuera de s'enrichir progressivement, avec la mise en place de limites liées à l'ESG, par portefeuille ou par client.

Parce que les sujets ESG sont un risque dit émergent, l'industrie financière ne dispose pas encore d'une approche standardisée ou cohérente pour identifier, mesurer et gérer ces risques. Les données font souvent défaut, les méthodologies sont encore immatures, et la science, la technologie et les réglementations évoluent rapidement. Nous privilégions donc une approche flexible et progressive pour s'attaquer à ces questions, et surmonter progressivement certains des défis.

Comme d'autres institutions financières, nous sommes au début de notre parcours. Nous devrons affiner notre approche et développer nos capacités chemin faisant.

Plus de détails sur la gestion de risque ESG dans le Risk Report 2021 de Belfius.

6.3. La gouvernance ESG

L'ESG est un sujet clé à tous les niveaux de gouvernance du groupe Belfius.

Les **conseils d'administration de Belfius Banque et Belfius Insurance** définissent et supervisent la stratégie (ESG), les objectifs (ESG), l'appétence au risque (ESG) et l'approche risque (ESG) sur proposition ou recommandation du comité de direction. Deux fois par an, les conseils d'administration donnent des conseils sur l'ESG et examinent les progrès réalisés dans les projets et les objectifs liés à la durabilité afin de s'assurer que celle-ci est pleinement et systématiquement intégrée dans toutes les propositions de valeur qui mettent en œuvre notre stratégie. Les changements importants apportés à la politique d'accélération de la transition sont également discutés au niveau du conseil d'administration.

Les **comités des risques (niveau conseil d'administration)** ont des pouvoirs et des responsabilités consultatifs à l'égard des conseils d'administration, notamment pour déterminer le niveau de tolérance et la stratégie en matière de risques, tant actuels que futurs - y compris en matière ESG et climatique- et pour le suivi de leur mise en œuvre. Les risques liés au développement durable étant un risque majeur chez Belfius, les comités des risques assurent une surveillance efficace des risques ESG sur une base trimestrielle et suivent les progrès du plan d'action ESG transmis à la BCE.

Le **Comité Groupe**, composé de membres des comités de direction de Belfius Banque et Belfius Insurance, gère les questions stratégiques à l'échelle du groupe, et ceci comprend la stratégie de durabilité et sa mise en œuvre. Il est responsable du respect des réglementations ESG (obligatoires) et des engagements ESG (volontaires).

Au niveau exécutif, les CEO de Belfius Banque et de Belfius Insurance parrainent tous deux la stratégie ESG. Un programme et un steering ESG sont en place pour suivre la mise en œuvre de la stratégie, ainsi que les engagements obligatoires et volontaires.

Douze groupes de travail ESG ont été constitués, et placés sous la responsabilité des membres du comité de direction. Chaque groupe de travail s'est également vu attribuer un tracker au niveau du senior management. Une réunion de pilotage mensuelle, réunissant les différents trackers et couvrant l'ensemble de l'organisation Belfius, suit de près l'évolution de chacun de ces groupes de travail. Les connaissances et ressources nécessaires aux différents groupes proviennent de différents départements et entités juridiques. Un véritable effort transversal.

Chez Belfius Banque, la **Sustainability Manager** dépend du CEO. Elle dirige l'équipe centrale de durabilité et coordonne la stratégie ESG à l'échelle du groupe. Elle travaille en étroite collaboration avec le Sustainability Manager de Belfius Insurance. Tous deux mènent un dialogue systématique sur les questions ESG avec les principales parties prenantes internes et externes.

L'une de ces parties prenantes internes est la **Commission Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE)**. Ce groupe de travail relevant de la concertation sociale de Belfius Banque, se concentre sur la responsabilité sociétale de l'entreprise et la sensibilisation du personnel aux sujets écologiques et sociaux. La Commission, présidée par la Sustainability manager et composée de représentants du personnel issus des organes de concertation sociale de la Banque, rend compte au Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT).

Belfius a également mis en place un **ESG Risk Competence Centre** au sein du département Strategic Risk Management. Cette équipe spécialisée supervise la mise en œuvre des composantes de risque du programme ESG, et rend régulièrement compte au Chief Risk Officer (CRO). Elle développe un cadre complet de gestion des risques ESG en collaboration avec d'autres départements de risques à l'échelle du groupe, selon le modèle des trois lignes de défense.

Enfin, une **ESG core data team** a vu le jour pour relever les multiples défis en matière de données ESG. Elle rassemble des membres de l'équipe centrale de durabilité, de l'ESG Risk Competence Centre, du tout nouveau ESG data center et project office.

Dans la foulée de notre engagement dans des initiatives volontaires, ainsi que de l'intégration des questions ESG dans les exigences réglementaires existantes ou nouvelles par les régulateurs et les superviseurs prudentiels, Belfius a attribué les responsabilités en matière de finance durable aux structures décisionnelles existantes.

En 2022 cependant, un **Strategic Sustainability Committee** (SSC) nouvellement installé pilotera l'exécution de notre stratégie ESG, de l'ESG Framework et de la Transition Acceleration Policy, et sera le centre de la gouvernance ESG opérationnelle, conformément aux attentes du Comité du groupe et du conseil d'administration. Le SSC supervisera l'exécution des sujets ESG transversaux (par exemple, les Science Based Targets), la conformité aux réglementations spécifiques ESG (par exemple, SFDR et Principal Adverse Impact, Taxonomie de l'UE) et les rapports ESG. Les CEO de Belfius Banque et de Belfius Insurance sont membres du Strategic Sustainability Committee.

7. Accent sur l'action climatique

7.1. Adopter les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

Le changement climatique est l'un des plus grands défis auquel le monde ait jamais été confronté. Sans aucun doute, il aura un impact significatif et durable sur la croissance économique et la prospérité. En tant qu'institution financière, nous reconnaissons que nous avons un rôle essentiel à jouer dans la transition vers une économie à faibles émissions de gaz à effet de serre et résiliente face au changement climatique.

Une plus grande transparence autour des questions liées au climat doit permettre de gérer plus efficacement les risques qu'elles présentent. Les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), publiées en 2017, fournissent aux entreprises une base commune pour mieux communiquer leurs informations financières liées au climat. Objectif: permettre à leurs parties prenantes de comprendre comment les risques et opportunités liés au climat sont intégrés dans les processus de gestion des risques et de planification stratégique. Dans ce contexte, Belfius publie pour la première fois des informations liées au climat en suivant les recommandations du TCFD. C'est une étape importante, et nous continuerons à d'améliorer la transparence et la qualité de nos rapports, en les alignant de mieux en mieux sur ces recommandations à l'avenir.

Le risque climatique relève du «E» des risques ESG. Les **risques ESG** sont les risques d'impact financier négatif sur les institutions financières, découlant des conséquences actuelles ou futures de facteurs ESG sur les institutions financières elles-mêmes, leurs contreparties (c'est-à-dire les entreprises, les particuliers ou les entités publiques/souveraines), ou leurs actifs (y compris les biens immobiliers, les garanties, les obligations, les actions, les instruments financiers, etc.).

Parmi les risques ESG, les **risques liés au climat** (c'est-à-dire les risques financiers associés au réchauffement de la planète) sont actuellement au premier plan.

Les moteurs des risques liés au climat sont généralement classés en risques physiques et risques de transition et peuvent se transmettre par divers canaux:

Type de risque	Risque physique	Risque de transition
DÉFINITION	Risques découlant des effets physiques du changement climatique.	Risques découlant de la transition vers une économie à faible émission de carbone.
FACTEURS MOTEURS	Ces risques comprennent les risques aigus (principalement les événements liés aux conditions météorologiques et les catastrophes naturelles telles que les tempêtes, les inondations, les incendies et les canicules) et les risques chroniques (les changements progressifs tels que l'augmentation du niveau de la mer, le stress hydrique et la perte de biodiversité).	Ces risques comprennent les risques politiques (tels que l'introduction d'une taxe carbone, de nouvelles exigences en matière d'efficacité énergétique pour les bâtiments, etc.), les risques technologiques (les anciennes technologies devenant obsolètes en faveur de nouvelles moins dommageables pour le climat), les risques de marché (tels qu'un changement dans les préférences des consommateurs), les risques juridiques (le risque de contentieux pour ne pas avoir agi pour le climat) et les risques de réputation.
EXEMPLES DE CANAUX DE TRANSMISSION	Ces risques peuvent avoir un impact direct sur Belfius, mais peuvent également avoir un impact négatif sur le revenu et le patrimoine des particuliers et sur les revenus et la rentabilité des entreprises clientes. L'impact peut se matérialiser, entre autres, par: • des dommages aux sites de production et la perturbation des chaînes de valeur • une diminution de la capacité de production et/ou une augmentation des coûts opérationnels • un impact négatif sur la main-d'œuvre et la productivité du travail • une augmentation des primes d'assurance • une diminution de la valeur des actifs immobiliers ou des investissements.	Ces risques peuvent avoir un impact direct sur Belfius, mais peuvent également avoir un impact négatif sur les revenus et le patrimoine des particuliers et sur les revenus et la rentabilité des entreprises clientes. L'impact peut se matérialiser, entre autres, par: • des augmentations inattendues des prix de l'énergie et une hausse des coûts • des changements dans le prix des matières premières entraînant une baisse des revenus • une réduction de la capacité de production • la réévaluation de certains actifs ou même l'apparition d'actifs bloqués • la nécessité de réaliser de grands investissements • une baisse de la demande de certains produits ou services perçus comme impactant négativement le climat • moins de possibilités d'attirer et de retenir les clients, les employés et les investisseurs.

Les risques ESG, dont les risques climatiques, peuvent avoir un impact direct et indirect sur Belfius. Dans cet environnement changeant (hausse des températures, catastrophes naturelles plus fréquentes et plus importantes, nouvelles politiques liées au climat, technologies émergentes, etc.), nous devons à la fois veiller à notre résilience opérationnelle et financière et nous assurer que les risques de réputation, de compliance, de comportement et de litige découlant des sujets ESG, restent aussi faibles que possible.

Nos activités de financement (c'est-à-dire notre exposition aux contreparties qui peuvent potentiellement contribuer au changement climatique ou être affectées par celui-ci) nous exposent aussi à des risques et la gestion de ceux-ci est également essentielle. Dans ce domaine, et conformément à sa raison d'être «Meaningful & Inspiring for Belgian Society. Together.», Belfius entend jouer un rôle actif et de premier plan dans la transition climatique en Belgique. Cela signifie que nous travaillerons à la fois à réduire notre niveau d'exposition aux risques climatiques et environnementaux, et à soutenir nos clients dans leur propre transition.

Les thèmes climatiques sont encore un type de risque émergent. Il n'y a pas encore d'approche standardisée ou cohérente dans l'industrie financière pour identifier, mesurer et gérer ces risques. Une approche flexible et graduelle est donc recommandée pour aborder ces questions et surmonter certains défis en cours de route:

- Des données suffisamment granulaires font souvent défaut.
- La science et les technologies évoluent rapidement.
- Les réglementations sont régulièrement mises à jour et deviennent de plus en plus strictes.

- Plusieurs scénarios sont plausibles et il existe encore un degré élevé d'incertitude quant aux risques qui se matérialiseront, quand et comment.
- Certains risques ne se produiront probablement qu'à long terme (au-delà de 10 ans), ce qui complique encore les prédictions et projections.
- Les méthodologies et les meilleures pratiques dans le domaine de la gestion des risques ESG ne sont pas toujours matures.

7.1.1. Gouvernance

Une gouvernance solide et l'implication de tous les niveaux de notre entreprise sont essentielles pour la robustesse de notre approche de gestion des risques climatiques. Pour cette raison, le RAF (l'appétance au risque), défini chaque année par le conseil d'administration, intègre déjà des indicateurs ESG qualitatifs et quantitatifs. Le comité des risques au niveau du conseil d'administration, le Group Committee (niveau comité de direction) et les comités de direction assurent le suivi des risques liés au climat et à l'environnement et plus particulièrement le plan d'action ambitieux de Belfius pour s'aligner aux attentes fixées par le guide de la Banque centrale européenne (BCE) sur les risques liés au climat et à l'environnement. Des mises à jour trimestrielles de l'état d'avancement sont soumises au comité des risques et au Group Committee. Les écarts ou retards potentiels sont également surveillés sur une base trimestrielle via un indicateur dédié inclus dans notre RAF.

Nous avons déjà investi dans le renforcement de notre équipe «Sustainability» centrale, dans la création d'un ESG Risk Competence Centre dédié et dans une équipe ESG data et faisons appel à des conseillers externes.

Nous avons prévu d'améliorer encore nos capacités dans les années à venir, notamment en recrutant de nouvelles compétences, en renforçant nos connaissances par des formations et en acquérant de nouveaux outils auprès de fournisseurs de données et de services externes.

Pour plus d'informations sur la gouvernance ESG, consultez la section 6.3.

7.1.2. Stratégie

Les trois composantes de la durabilité (l'Environnement, le Social et la Gouvernance - ESG) sont au cœur de la mission et de la vision de Belfius (à savoir être «Meaningful and Inspiring for Belgian Society»):

- Belfius veut être un acteur de premier plan dans la transition vers une économie et une société belges durables et s'engage à contribuer activement à l'Accord de Paris sur le climat et aux Objectifs de développement durables (ODD).
- Belfius veut rendre ses activités aussi durables que possible (par exemple, achats durables, informatique durable, etc.) et montrer l'exemple en tant qu'employeur dans tous les domaines du développement durable (égalité des chances, bien-être, engagement social, mobilité, etc.)
- Belfius souhaite également évoluer vers un bilan durable en investissant de manière durable, en encourageant ses clients à le faire également et en soutenant les entreprises belges dans leur mutation vers des activités durables de manière socialement inclusive.

Pour plus d'informations sur la stratégie de Belfius, veuillez consulter ce rapport annuel au chapitre «Stratégie Inspire 2025». Pour plus d'informations sur l'ESG dans la stratégie de Belfius, voir section 4.1.

Notre objectif primordial a trois composantes:

- nous voulons gérer de manière adéquate les risques ESG afin de garantir la résilience et la rentabilité de Belfius,
- tout en limitant également notre impact négatif potentiel sur le monde
- et en maximisant notre impact positif et notre contribution à la société.

Lors de l'évaluation des risques ESG, nous considérons donc toujours une double matérialité:

- la matérialité financière, c'est-à-dire les impacts du changement climatique sur Belfius (que ce soit directement sur nos propres opérations, ou indirectement à travers nos activités de financement);
- la matérialité environnementale et sociale, c'est-à-dire les impacts de Belfius sur le changement climatique (notre contribution positive ou négative).

Il existe des chevauchements entre ces deux perspectives car, de manière générale, une entreprise ayant un impact négatif plus important sur le climat sera plus exposée aux risques de transition.

En 2020, nous avons commencé à élaborer un cadre général ESG qui a posé les bases d'un meilleur encadrement et d'une meilleure gestion des risques ESG. En 2021, nous avons avancé dans la conception d'un plan d'action ESG détaillé et ambitieux visant à aligner nos pratiques et nos plans sur les attentes fixées par la Banque centrale européenne (BCE) dans son Guide des risques climatiques et environnementaux, et à intégrer les considérations ESG dans notre cadre de gestion des risques. Cette feuille de route est pluriannuelle et suppose un renforcement progressif de notre expertise - plus spécifiquement dans:

- Le domaine des données: Nous avons mis en place un programme de données ESG dédié qui est actuellement en cours de déploiement pour recueillir des données les plus granulaires possibles. Le programme se concentre principalement sur la collecte des données relatives aux

émissions de gaz à effet de serre (GES) de nos contreparties et des certificats de performance énergétique (PEB) de nos actifs immobiliers. Un mélange de bases de données externes et internes est utilisé à cette fin, ainsi que des données indirectes (proxies) et des estimations pour combler d'éventuelles lacunes.

- L'accès aux ressources et outils les plus performants: nous voulons tirer parti des scénarios fournis par le Network for Greening the Financial System (NGFS), ainsi que des exercices pilotes menés par l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI). Nous analysons également les méthodologies créées par le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) et le Paris Agreement Capital Transition Assessment (PACTA), et nous nous sommes déjà engagés à mettre en œuvre des objectifs climatiques fondés sur la science.

7.1.2.1. Risques liés au climat

Les risques liés au climat peuvent se matérialiser à différents horizons temporels: court terme (1 à 3 ans), moyen terme (4 à 10 ans) et long terme (au-delà de 10 ans). Étant donné que différents scénarios sont possibles et qu'ils peuvent avoir un impact sur la stabilité financière, nous prenons en considération différents horizons temporels lors de l'identification des risques significatifs liés au climat de Belfius.

Solutions de financement

Type de risque	Vecteur de risque	Description	Canal de transmission	Horizon temps/niveau d'impact		
				CT ≤3 ans	MT 4-10 ans	LT > 10 ans
RISQUE DE TRANSITION	POLITIQUES & RÉGULATION	Hausse des coûts des émissions de gaz à effet de serre à la suite d'évolutions au niveau politique ou régulatoire (taxes, quotas...)	Hausse du coût de nos propres émissions		●	
			Hausse du coût des émissions de nos clients		●●●	●●
		Rénovation obligatoire des immeubles consommant de l'énergie	Baisse du patrimoine des ménages et sociétés, valeur du collatéral plus faible	●	●●	●●●
		Changements dans le traitement prudentiel/ régulatoire d'actifs sensibles au risque climatique	Augmentation des exigences de capital régulatoire	●	●●	
	TECHNOLOGIE	Technologie bas carbone en remplacement des produits/ services haut carbone	Baisse de la valeur de marché des actifs à forte intensité carbone	●	●●	
	LEGAL/ COMPLIANCE	Risque légal lié au respect des régulations ESG	Pénalités administratives/ sanctions dues à la non-conformité	●●	●	
	PERTURBATION DU MARCHÉ	Changements dans les préférences des clients, mouvement dans l'offre et la demande de produits/services durables	Baisse de la valeur de marché d'actifs non durables	●	●●	
		Hausse du coût des matières premières	Hausse du coût de notre propre consommation d'énergie	●		
			Hausse du coût de consommation d'énergie de nos clients	●●		
		Non-respect de la stratégie d'investissement/financement relative au changement climatique	Perception négative par les parties prenantes externes (risque de réputation)	●●	●	
RISQUE PHYSIQUE	ÉVÉNEMENTS AIGUS	Vagues de chaleur, tornades, incendies, inondations	Dommages aux sites de production, perturbation des chaînes de valeur (propres activités)		●	
			Dommages aux sites de production, perturbation des chaînes de valeur (activités financées)	●	●●	
			Capacité de remboursement plus faible à la suite d'une hausse des primes d'assurance	●	●●	
	MOTIF CHRONIQUE	Plus de sécheresse, hausse du niveau de la mer	Augmentation des coûts et baisse de production pour les clients (ex. agriculture)		●	●●

En ce qui concerne nos activités de financement, les risques climatiques et environnementaux identifiés peuvent avoir un impact sur les profils de risque de nos contreparties et sur la valeur de nos actifs. Ces risques ont lieu lorsque des facteurs climatiques et environnementaux affectant les contreparties (entreprises, particuliers ou entités publiques/souveraines) ou les actifs (biens immobiliers, garanties, obligations, actions, instruments financiers, etc.) ont un impact négatif sur leur solvabilité, leur performance financière ou leur valeur et qui pourraient à leur tour affecter la rentabilité de nos activités de financement.

L'une des façons dont Belfius cherche à capter et à gérer ces risques, en particulier les risques liés à la transition climatique, est d'intégrer la Politique d'accélération de la transition (Transition Acceleration Policy - TAP) dans nos processus d'octroi de prêts. La TAP impose des restrictions sur huit secteurs controversés ou sensibles, y compris les secteurs sensibles au climat (énergie, mines, huile de palme et soja, et matières premières agricoles). Nous utilisons cette politique en combinaison avec l'identification des opportunités climatiques pour une transition vers une économie respectueuse du climat. Vous trouverez de plus amples informations sur notre TAP à la section 6.1.2.

Activités d'assurance

Le risque climatique a toujours été un défi spécifique pour le secteur de l'assurance, surtout en ce qui concerne les activités Non-Vie , principalement en Property & Casualty (P&C) en raison de l'impact des événements météorologiques extrêmes.

Plus concrètement, les risques climatiques avaient déjà été repris dans les auto-évaluations des risques propres (ORSA) de Belfius Insurance. À partir de 2019, ils ont intégré le Top 5 des risques principaux. En outre, en 2021, Belfius Insurance a également réalisé son premier exercice de cartographie détaillée des risques climatiques en tenant compte de l'avis de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA) sur la supervision de l'utilisation de scénarios de risques liés au changement climatique dans les ORSA. Ceci a conduit à une première vision des risques climatiques les plus matériels dans les activités de Belfius Insurance. Sur cette base, un premier Stress test climatique a été réalisé.

La conclusion est que:

- Les **risques de transition** sur les actifs apparaissent comme les plus impactants potentiellement à court et moyen terme.
  Les risques de transition sur les actifs sont déjà atténués aujourd'hui par la politique d'accélération de la transition (TAP) et l'intégration progressive de critères de durabilité dans le processus d'investissement. Il est prévu d'améliorer les méthodes d'évaluation des risques sur les actifs dans les mois à venir, en commençant par les domaines les plus matériels et probablement en utilisant des méthodes simples ou des évaluations qualitatives dans un premier temps.
- Les **risques physiques** (principalement les inondations, les tempêtes, les affaissements, les incendies) devraient se matérialiser avec une fréquence et une gravité accrues à moyen et long terme et pourraient alors avoir un impact sur les activités d'assurance (IARD et Vie) mais aussi sur les actifs. Nous prévoyons également des risques physiques liés au climat découlant de l'absence de politiques de transition efficaces.

Jusqu'à présent, les impacts les plus visibles des risques climatiques se trouvent dans nos activités Dommages (P&C) (principalement les ménages et les autorités locales telles que les communes ou autres acteurs publics, tous basés en Belgique). Pour gérer ces risques, Belfius Insurance tient compte des cartes de risques (d'inondation) et de la localisation géographique des biens assurés pour fixer le prix de l'assurance dommages, qui peut être révisé sur une base annuelle. Par ailleurs, les impacts potentiels des événements climatiques sont analysés et atténués par un programme de réassurance. Celui-ci est renouvelé chaque année sur la base d'une analyse détaillée des risques des biens assurés.

À court terme, sur la base des actions d'atténuation décrites ci-dessus, l'impact des risques liés au climat pour l'activité d'assurance IARD est correctement atténué.

Cependant, à moyen et à long terme, l'augmentation de la fréquence et de la gravité des événements climatiques pourrait entraîner une hausse des primes en raison des coûts exponentiels des sinistres aggravés par l'inflation et des coûts de réassurance plus élevés. Cela pourrait entraîner des difficultés à offrir des produits d'assurance non-vie à des prix abordables. Nous suivons de près ces tendances dans le cadre de notre stratégie commerciale afin de mieux répondre à ces défis futurs.

Les inondations exceptionnelles de juillet 2021 ont renforcé la pertinence de notre analyse effectuée en 2021. Il convient de noter que pour cet événement, 95% des sinistres concernaient l'assurance Dommages - les 5% restants concernaient l'assurance Mobilité.

Activités de gestion de fonds d'investissement

Belfius Investment Partners (BIP) a une approche robuste pour prendre en compte les risques liés au climat qui sont matériels dans le cadre de sa stratégie de produits et d'investissement. Cette stratégie est différente pour chacun de ses deux modèles d'investissement: le modèle de «fonds de fonds» et le modèle de fonds délégué. Dans le premier modèle, les équipes internes de sélection de fonds et de gestion de portefeuille de BIP analysent et sélectionnent des Exchange Traded Funds (ETF) et des fonds communs de placement de gestionnaires d'actifs tiers. Dans le second modèle, des gestionnaires externes sont désignés pour gérer les actifs. Actuellement, les gestionnaires d'actifs externes avec lesquels nous collaborons sont Candriam, BlackRock Investment Management et JP Morgan Asset Management.

Afin d'intégrer le climat dans sa stratégie d'investissement, BIP applique la Politique d'accélération de la transition (TAP) de Belfius. La TAP sera appliquée à tous les produits d'investissement gérés par BIP et une mise en œuvre progressive de la politique est actuellement en cours, la conformité totale aux critères de la TAP étant prévue pour la fin 2022. Les exclusions fixées par la TAP devraient par exemple nous aider à protéger nos clients contre les risques climatiques graves et spécifiques au secteur de l'énergie en sélectionnant les entreprises énergétiques qui limitent leur impact sur le climat.

Deuxièmement, afin de saisir les opportunités créées par les tendances des marchés de capitaux et les préférences des clients, la stratégie de BIP est d'offrir des produits d'investissement axés sur les préoccupations climatiques et environnementales, comme par exemple Belfius Equities Climate et Belfius Smart Future.

Enfin, BIP intègre les risques et opportunités liés au climat à travers son engagement avec les partenaires externes. Nous demandons à nos gestionnaires d'actifs externes d'avoir, ou de concevoir, une politique d'engagement formelle. Nous attendons de leur approche qu'elle soit basée sur un engagement structurel et systématique avec les entreprises bénéficiaires de l'investissement. Cet engagement doit porter sur les aspects de durabilité qui pourraient être importants pour la valeur financière de l'investissement. Nous attendons également que les principaux impacts négatifs identifiés soient abordés, en particulier pour les produits financiers conçus pour promouvoir certaines caractéristiques environnementales ou sociales et les produits ayant des objectifs explicites d'investissement durable. Cette démarche doit être mise en œuvre lorsque cela est possible et réalisable et être en ligne avec la nature des investissements, comme la classe d'actifs ou le type d'instrument d'investissement, le style d'investissement, la stratégie d'investissement ou les objectifs d'investissement du produit financier.

Lors de son engagement avec les partenaires externes, BIP évalue également leurs stratégies commerciales en ce qui concerne la gestion des risques et des opportunités climatiques. Les partenaires de BIP intègrent les considérations climatiques dans leur analyse, leur stratégie d'investissement et leur prise de décision, ainsi que dans leurs produits.

- **Candriam** a une stratégie visant à diminuer continuellement son exposition aux gaz à effets de serre et aux risques liés au climat. Depuis janvier 2019, Candriam a mis en place une politique d'exclusion ciblant l'extraction de charbon thermique et la production d'électricité dans tous les portefeuilles d'investissement gérés directement. L'impact climatique à court terme est évalué via le suivi de la réponse des entreprises bénéficiaires d'investissements au changement climatique et l'exposition aux risques climatiques physiques. Les impacts à moyen et long terme de l'exposition à la transition vers le changement climatique et l'exposition aux risques physiques sur les entreprises bénéficiaires d'investissements, sont saisis par la méthodologie exclusive de Candriam qui évalue l'alignement des activités commerciales sur le changement climatique. Candriam mène également des recherches régulières sur l'exposition des différents secteurs aux risques et opportunités liés au changement climatique. En s'appuyant sur ces recherches, Candriam adapte également ses stratégies de développement et d'offre de produits afin de mieux saisir les opportunités découlant des questions liées au climat.
- Le cadre méthodologique de la Strategic Asset Allocation (SAA) de **BlackRock** intègre les préoccupations climatiques depuis 2021. BlackRock utilise un modèle de changement climatique à long terme qui permet de prendre en compte les dommages physiques, la transition énergétique et l'impact des politiques publiques dans un cadre unique et transparent. Les risques et opportunités liés au changement climatique sont pris en compte par BlackRock via trois canaux: Macroéconomique, repricing et fondamentaux. Lors de l'élaboration des «Capital Market Assumptions» intégrant le climat, BlackRock a redéfini le scénario économique de base, remplaçant les précédentes projections «agnostiques au changement climatique» par une «trajectoire verte» qui tient compte des impacts des dommages physiques du changement climatique ainsi que des politiques qui devraient être adoptées pour limiter ces dommages. En ce qui concerne le repricing, nous observons qu'en raison de l'évolution des préférences sociétales, le taux d'actualisation utilisé par BlackRock pour évaluer les titres durables est en train de changer. En ce qui concerne les fondamentaux, BlackRock ajoute une approche sectorielle de l'investissement durable à une approche régionale.
- **JP Morgan** considère la vulnérabilité des actifs aux risques physiques, ainsi qu'à la compétitivité en regardant le niveau de risque de transition. La matérialité des risques physiques et de transition est évaluée en tenant compte des risques et opportunités climatiques de chaque secteur, région ou instrument.

7.1.2.2. Opportunités liées au climat

Outre les risques, le climat offre offre aussi des opportunités, que Belfius s'efforce de saisir. Grâce à notre compréhension des préférences et des besoins des consommateurs en Belgique qui évoluent et occasionnellement grâce aux incitants locaux et nationaux offerts aux consommateurs, nous développons et offrons stratégiquement des produits et services qui atténuent les problèmes climatiques ou s'y adaptent: prêt pour rénovation écologique, prêt pour voiture écologique, prêt pour énergie renouvelable, remises sur les primes d'assurance auto en cas de réduction de la distance parcourue, produits de mobilité écologique en leasing, produits d'investissement axés sur le climat (via BIP), etc.

Saisissant les opportunités découlant de la nécessité de développer des solutions d'adaptation au climat et aux risques, le développement de services tels que la réduction sur l'assurance habitation «App-normale» pour les bâti-

ments à haute efficacité énergétique, valident la résilience de notre portefeuille. Les engagements et la reconnaissance de Belfius en matière d'action climatique, en accord avec les ambitions fédérales et locales des autorités belges, nous permettent d'être un bon partenaire commercial pour le financement de projets et de services dans le secteur public.

Nous tirons également parti des opportunités créées par les marchés en matière de climat. En collaboration avec des organisations institutionnelles internationales telles que la Banque européenne d'investissement et la Commission européenne, nous participons à des projets et programmes favorisant l'adaptation au climat et l'atténuation des effets du changement climatique. Nous avons également diversifié notre financement grâce à notre émission d'obligations vertes en 2021 et nous avons fourni à nos clients publics et privés des conseils concernant leurs propres émissions de durabilité.

Pour plus de détails sur notre stratégie concernant les opportunités liées au climat sur les produits, services et marchés, consultez la section 5 de ce rapport.

Les opportunités liées au climat ne se limitent toutefois pas à nos activités de financement. Les mesures que nous avons prises concernant les émissions de carbone de nos propres opérations, telles que les améliorations en matière d'économie d'énergie, les panneaux solaires, les installations LED, les crédits carbone, les pompes à chaleur, le Nanogrid, etc. nous ont aussi permis d'économiser de l'énergie et des ressources. Pour plus de détails sur notre approche de l'efficacité des ressources, consultez la section 8 de ce rapport.

7.1.2.3. La voie vers l'analyse de scénarios

L'un des moyens les plus efficaces de vérifier notre niveau de résilience climatique est d'effectuer des tests de résistance dédiés prenant en compte divers scénarios liés au climat (ayant un impact différent sur la hausse des températures et les scénarios de transition) sur différents horizons temporels. De tels exercices nous permettent de quantifier les impacts potentiels de certains événements liés au changement climatique et ouvrent la voie à des solutions d'atténuation de ces risques.

Les tests de résistance climatique deviendront sans aucun doute une caractéristique commune du cadre des stress tests des institutions financières. Chez Belfius, les scénarios climatiques seront également progressivement intégrés dans les stress tests internes liés au processus de planification financière.

Solutions de financement

En 2022, Belfius Banque participera au Climate Stress Test de la BCE, un exercice d'apprentissage commun aux caractéristiques pionnières, principalement destiné à renforcer la capacité des banques et des superviseurs à évaluer le risque climatique. Ce processus sera similaire aux autres tests de résistance réglementaires, mais ne ressemblera à aucun autre. Il ne s'agira pas d'un exercice d'adéquation des fonds propres, mais il se concentrera principalement sur l'impact du réchauffement climatique sur un ensemble limité de paramètres de risque de crédit et entraînera une première estimation des probabilités et de l'ampleur des pertes financières potentielles découlant des risques liés au climat.

Les projections ascendantes évaluant les vulnérabilités de Belfius Banque aux événements liés au climat et à l'environnement sont basées sur les tests de résistance climatique à l'échelle de l'économie de la BCE, construits sur des scénarios dérivés des études NGFS (the Network of Central Banks & Supervisors for Greening the Financial System), ainsi que sur un ensemble de paramètres et de chocs macroéconomiques fournis par la BCE. Dans ce contexte, un «choc» peut être compris comme toute modification des variables ou relations fondamentales ayant un effet sérieux sur les résultats macroéconomiques et les mesures de performance économique.

Les risques de transition et les risques physiques seront évalués séparément:

Évaluation du risque de transition pour les prêts hypothécaires et les portefeuilles de l'entreprise		**Évaluation du risque physique**	
Exercice à court terme (3 ans)	Exercice à long terme (30 ans)		
Impact d'un scénario de transition désordonnée	Impact des trois scénarios (transition ordonnée, transition désordonnée et absence de transition/«hot house»)	Impact des pertes de productivité du travail associées à la chaleur et à la sécheresse	Impact des dommages associés aux inondations
Sur les risques de crédit et de marché	Sur le risque de crédit uniquement	Sur les expositions de l'entreprise non garanties par des biens immobiliers	Sur la valeur de la garantie en cas de prêts hypothécaires et d'expositions des entreprises garanties par des biens immobiliers

Activités d'assurance

Comme mentionné ci-dessus, en ce qui concerne les activités d'assurance de Belfius, les risques liés au climat ont été identifiés au sein des cinq principaux risques de l'auto-évaluation des risques propres (ORSA) de Belfius Insurance depuis 2019. Dans le cadre de l'ORSA, Belfius Insurance a exécuté un premier test de résistance en 2021. Ce test a été calibré pour révéler l'impact potentiel d'un scénario défavorable mêlant des impacts physiques et transitoires sur les actifs et les passifs.

Le calcul de l'impact de ce premier stress test était basé sur un choc calibré sur la base de trois éléments:

- Un événement physique dont la configuration était basée sur le raz-de-marée néerlandais de 1953. L'impact de la vague a été rendu plus sévère et appliqué à la Belgique.
- Des effets transitoires calibrés sur la base d'une transition désordonnée due à des mesures abruptes prises après l'événement physique - Le calibrage des chocs financiers était basé sur les informations mises à disposition par les superviseurs européens.
- Effets négatifs sur le cycle économique lorsque l'événement physique, couplé à une transition abrupte, conduit à un ralentissement économique - le calibrage a été dérivé des stress économiques régulièrement effectués par le groupe Belfius.

Le résultat de ce premier stress test fait état d'un ratio de solvabilité de Belfius Insurance suffisamment solide pour résister à ces chocs.

7.1.3. Gestion des risques

7.1.3.1. Identification des risques

L'identification et l'évaluation des risques sont un prérequis pour des actions et des processus plus détaillés de gestion des risques.

Risques de crédit

En ce qui concerne les risques de crédit, le premier objectif est d'évaluer la matérialité des risques climatiques corrélés aux portefeuilles de Belfius. Cela nous permet d'identifier les contreparties et les actifs les plus vulnérables et de mesurer notre niveau d'exposition à ces risques, ou contreparties et actifs.

Nous avons réalisé des **cartographies des risques** («heatmap») en 2021 visant à détecter les sensibilités aux risques climatiques au sein des prêts et avances aux sociétés non financières. L'identification des secteurs sensibles est basée sur le recoupement de plusieurs sources, notamment la classification CPRS (Climate-Policy Relevant Sectors), la méthodologie de test de résistance climatique fournie par la BCE, les divulgations du pilier 3, etc.

Comme indiqué ci-dessous, nous avons une exposition limitée à certains secteurs les plus sensibles au climat, tels que l'agriculture et l'exploitation minière. D'autres secteurs

		Valeur comptable (en millions d'EUR) 31/12/21	%
A	Agriculture, sylviculture et pêche	111	0%
B	Industries extractives	44	0%
C	Industrie manufacturière	2.902	8%
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.485	4%
E	Production et distribution d'eau	879	2%
F	Construction	4.474	12%
G	Commerce (gros & detail)	5.154	14%
H	Transports et entreposage	1.215	3%
I	Hébergement et restauration	709	2%
J	Information et communication	777	2%
K	Activités financières et d'assurance	1.547	4%
L	Activités immobilières	4.995	14%
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4.177	12%
N	Activités de services administratifs et de soutien	1.457	4%
O	Administration publique	321	1%
P	Enseignement	84	0%
Q	Santé humaine et action sociale	4.804	13%
R	Arts, spectacles et activités récréatives	579	2%
S	Autres activités de services	365	1%
CRÉDITS ET AVANCES AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES		36.078	
TOTAL CRÉDITS ET AVANCES		101.382	
TOTAL SECTEURS SENSIBLES AU CLIMAT (EN MILLIONS D'EUR)		21.258	
SECTEURS SENSIBLES AU CLIMAT EN % DES CRÉDITS ET AVANCES AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES		59%	
SECTEURS SENSIBLES AU CLIMAT EN % DES CRÉDITS ET AVANCES		21%	

sensibles, comme l'industrie manufacturière, le commerce de gros et de détail et l'immobilier, sont assez vastes et nécessiteraient une analyse approfondie des activités réalisées afin de mieux identifier les sous-industries ou les entreprises impactées.

En parallèle, nous passons au crible le bilan de Belfius Banque afin d'identifier **l'exposition à des projets et entreprises menant des activités liées aux combustibles fossiles**. Les premiers résultats indiquent que Belfius Banque finance pour EUR 1,7 milliard d'activités liées aux combustibles fossiles, soit environ 1% du total de notre bilan. L'analyse n'a pas révélé d'exposition à l'extraction de charbon, de lignite et de tourbe. La méthodologie utilisée pour ce screening de la chaîne de valeur des combustibles fossiles n'est pas exhaustive et est limitée par le manque de données. Belfius s'efforce d'améliorer continuellement la qualité de ses données non financières et adaptera sa méthodologie en conséquence pour les rapports futurs. Malheureusement, la majeure partie de cette exposition (EUR 1,3 milliard) fait partie du portefeuille legacy, un portefeuille d'obligations internationales à long terme hérité des activités de Dexia, qui est géré séparément et devra probablement être porté jusqu'à l'échéance.

Nous sommes également allés un peu plus loin et avons effectué une évaluation plus spécifique **ciblant nos expositions sur les entreprises non-PME** (prêts et obligations). L'objectif de cet exercice de matérialité était de mesurer le niveau d'exposition lié aux entreprises ou aux groupes actifs dans des activités sensibles au climat. Les expositions ont été cartographiées et évaluées selon différentes approches de classification, conformément aux recommandations de l'ABE (Autorité bancaire européenne) («Mapping climate risk: Main findings from the EU-wide pilot exercise» - mai 2021).

L'une des approches s'est appuyée sur la classification CPRS (Climate-Policy Relevant Sectors) pour identifier les secteurs particulièrement sensibles à une transition désordonnée. Cet exercice a été complété par une première estimation de notre GAR (ratio d'actifs verts) basée sur les coefficients d'alignement de la taxonomie du JRC (Joint Research Centre). La conclusion de cette évaluation de matérialité de haut niveau est que Belfius a un bilan relativement sain avec des actifs sensibles et un GAR en ligne avec les résultats obtenus par l'ABE sur les pairs européens qui faisaient partie de l'étude. Nous nous attendons toutefois à ce que les deux méthodologies soient affinées au fil du temps, notamment par une ventilation plus granulaire pour le CPRS et par le développement de coefficients pour le GAR basés sur les critères d'éligibilité de la taxonomie européenne, ce qui nous permettra de calculer des chiffres plus précis.

Les résultats de ces exercices nous aident à hiérarchiser les actions et à alimenter notre stratégie commerciale et de durabilité. Il s'agit notamment de décisions concernant entre autres la manière de garantir la durabilité de la croissance de nos activités, l'offre de produits et de services qui auraient le plus de valeur, la manière dont cela peut influencer la tarification, ainsi que les activités d'adaptation et d'atténuation qui devraient être poursuivies.

En 2022, nous nous concentrerons également sur les **actifs immobiliers** puisque les prêts hypothécaires constituent une part importante de nos activités de financement et que la majeure partie de ces expositions sont garanties par des actifs immobiliers. Nous avons l'intention de passer au crible notre portefeuille de prêts hypothécaires et d'isoler les expositions et les garanties qui sont vulnérables aux risques de transition, d'une part, et aux risques physiques, d'autre part.

Bien que l'approche descendante mentionnée ci-dessus soit une première étape logique (étant donné qu'actuellement, davantage de données sont disponibles pour les secteurs que pour les entreprises individuelles) et qu'elle constitue un moyen utile pour obtenir un bref aperçu de la situation, sa valeur ajoutée est limitée car les données sectorielles ne tiennent pas compte des différences importantes entre les entreprises d'un même secteur (types de processus de production et de technologies, stratégies et dynamiques spécifiques des entreprises dans le temps, etc.). Elles doivent donc être complétées par des analyses ascendantes, c'est-à-dire des évaluations réalisées au niveau de chaque entreprise/actif/exposition, en tenant compte de leurs caractéristiques uniques.

Nous sommes actuellement en train d'approfondir l'analyse des profils de risque ESG individuels avec le développement d'une **méthodologie de notation interne** pour les expositions des entreprises qui prend en compte les préoccupations climatiques, ainsi que d'autres facteurs ESG. Cette méthodologie nous permettra d'attribuer des score ESG à nos contreparties et de les classer en fonction (entre autres) de leur exposition à des facteurs ESG, de leur volonté de prendre en compte les problématiques ESG, de leur capacité à évaluer et mesurer les risques et opportunités ESG, de leur capacité à mener un suivi des risques ESG, de leurs pratiques actuelles de gestion des risques ESG, des résultats de leurs actions d'atténuation, de leur niveau de transparence et de leur performance globale dans ce domaine.

S'engager sérieusement avec nos clients afin de mieux comprendre où ils en sont, quels sont leurs problèmes clés, comment ils prévoient la transition vers une économie respectueuse du climat et comment Belfius peut les soutenir à cette fin, fait également partie de l'exercice et figurera également parmi les priorités à l'agenda en 2022.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, Belfius s'occupe de l'impact des risques liés au climat sur sa résilience opérationnelle. En effet, tous les 2 ans, l'analyse des menaces mesure l'impact des risques physiques (dont les catastrophes naturelles) sur les actifs (y compris les centres de données), dans une

optique de continuité des activités. Lorsque cela s'avère nécessaire, des mesures d'atténuation adéquates sont prises pour garantir la capacité à poursuivre ou à reprendre rapidement les activités critiques en cas d'événements extrêmes. Il convient également de noter que la plupart des activités critiques sont exécutées simultanément en différents endroits et que l'utilisation de technologies adéquates limite également l'impact potentiel des risques liés au climat sur les activités.

Nous avons également fortement renforcé notre approche envers nos fournisseurs avec la mise en place d'un processus de vigilance ESG approprié. Depuis 2020, Belfius a encore détaillé et affiné ses engagements en matière d'achats durables. La politique d'approvisionnement a été revue dans le but d'intégrer les considérations ESG dans le processus de sélection des fournisseurs. En outre, nous avons collaboré avec un partenaire externe pour élaborer un code de conduite en matière de durabilité pour les fournisseurs, qui définit les principes à respecter. Dans le cadre de ce processus, Belfius a lancé une initiative d'évaluation et de surveillance des fournisseurs fin 2021.

Autres risques

Afin de mieux identifier et évaluer les risques dans nos activités d'investissement et améliorer les pratiques et communications relatives au climat, nous abordons (par le biais de BIP) une série de sujets liés à l'investissement responsable (tels que les exclusions, les exigences réglementaires et l'actionnariat actif) avec nos gestionnaires d'actifs.

- Pour Belfius, **Candriam** s'engage activement auprès des entreprises bénéficiaires d'investissements afin d'améliorer l'accès aux informations liées au climat, ce qui permet de mieux évaluer l'exposition de ces entreprises, de soutenir l'alignement sur les recommandations de la TCFD et d'encourager les efforts pour améliorer la divulgation des émissions Scope 3;
- **BlackRock** s'engage auprès des entreprises bénéficiaires d'investissements au sujet de leurs pratiques et communications en matière de risque climatique en leur demandant de divulguer un plan d'affaires aligné sur le principe «net-zero» qui est cohérent avec leur modèle économique et leur secteur. BlackRock encourage également les entreprises à communiquer comment les considérations liées à un approvisionnement énergétique fiable et à une transition juste affectent leurs plans;
- **JP Morgan** met également en œuvre sa gestion des investissements en matière de risque climatique. Agissant sur mandat de Belfius, ils encouragent les entreprises bénéficiaires d'investissements à intégrer les considérations climatiques dans la stratégie d'entreprise et à rendre compte de leur exposition au risque climatique selon la TCFD.

7.1.3.2. Gestion du risque climatique

Nous intégrons progressivement la dimension ESG, y compris le climat, dans les **politiques, directives et processus** de Belfius, notamment les politiques d'acceptation de crédit, les normes de souscription, les directives de tarification, les outils d'évaluation des garanties et notre code de conduite des fournisseurs, entre autres.

Les risques ESG ont été inclus dans notre Taxonomie des risques en tant que catalyseurs potentiels des risques de crédit, de marché, opérationnels, stratégiques, commerciaux, de réputation et juridiques.

Des considérations ESG ont également été intégrées dans le Risk Management framework et dans divers processus transversaux. Des enquêtes dédiées ont été menées dans le cadre des exercices annuels RICAP et SARIC par exemple (identification et carthograhie des risques et autoévaluation des risques et des contrôles internes), qui incluent l'identification et l'évaluation des risques ESG dans toute l'organisation. Le climat et les autres facteurs ESG sont pris en compte dans différents processus d'approbation des produits.

En outre, Belfius a publié en 2021 une politique d'accélération de la transition (TAP) qui impose des restrictions et des conditions à huit secteurs et domaines d'activité controversés ou sensibles (à savoir le tabac, les jeux d'argent, les armes, l'énergie, l'exploitation minière, l'huile de palme et le soja, et les matières premières agricoles). Cette politique devrait évoluer progressivement au fil du temps pour inclure d'autres secteurs sensibles aux risques climatiques.

La TAP est applicable à l'ensemble du groupe, à tous les types d'activités, et a été immédiatement appliquée aux nouveaux clients. Les clients potentiels qui n'étaient pas en accord avec nos directives n'ont pas été acceptés depuis l'introduction de notre politique, et la TAP est actuellement progressivement appliquée aux clients existants. Notre engagement envers la TAP a déclenché des modifications d'autres politiques et directives, telles que notre politique d'acceptation de crédit et notre «investment risk framework».

Enfin, le RAF (Appétence au risque), qui comprenait déjà des indicateurs clés de risque social et de gouvernance, a été complété en 2021 avec une révision des déclarations qualitatives liées à l'ESG et l'inclusion d'indicateurs ESG quantitatifs: suivi (avec une réduction ciblée) des émissions des actifs propres, amélioration de la notation ESG de Belfius, ou progrès dans l'exécution du plan d'action ESG. Belfius a pour objectif d'étendre progressivement le nombre d'indicateurs de risques clés afin d'inclure les impacts indirects (par le biais des activités financées) et la mise en œuvre d'objectifs et limites supplémentaires plus granulaires.

Les avis des autorités de surveillance telles que la BCE et l'EIOPA sur l'intégration des risques climatiques dans la gestion de risque sont également suivis de près et mis en œuvre.

Belfius développe un **tableau de bord risques ESG** complémentaire regroupant des mesures à travers plusieurs dimensions (dont la disponibilité des données, la part des contreparties/actifs vulnérables, les progrès vers les objectifs d'impact, etc.). Cet outil jettera les bases d'une gestion globale des risques ESG en général et servira à la fois à soutenir les objectifs stratégiques et à assurer la résilience de l'institution.

Le tableau de bord, une fois arrivé à maturité, et les autres outils de gestion des risques (stress tests climatiques, évaluations de matérialité, notations ESG...) devraient enrichir davantage le RAF au fil du temps, et se traduire tant en des limites ESG au niveau du portefeuille ou du client qu'en des ajustements de notre TAP (expansion des exclusions et des restrictions).

7.1.3.3. Intégration des risques climatiques dans la gestion globale des risques

La cartographie des risques de Belfius a été ajustée en 2021 pour refléter l'intégration de l'ESG comme nouveau facteur de risque dans la taxonomie des risques. Le processus de cartographie attribue les responsabilités connexes à la première et à la deuxième ligne de défense pour chaque catégorie de risque.

La sensibilisation de la première ligne de défense aux risques ESG et à leur identification a récemment été renforcée par le processus SARIC, l'exercice RICAP, l'ajustement du processus d'approbation des nouveaux produits (NPAP) et différents webinaires.

La troisième ligne de défense joue également son rôle avec un premier audit interne du plan d'action ESG réalisé en 2021. Les risques liés au climat sont donc progressivement intégrés dans l'organisation où chaque ligne de défense joue son rôle traditionnel, mais appliqué à de nouveaux facteurs de risque.

Pour la deuxième ligne de défense, une feuille de route détaillée a été conçue dans le cadre du plan d'action ESG global soumis à la BCE en mai 2021. Cette feuille de route détaille les actions à entreprendre pour une gestion correcte et complète des risques ESG, y compris ceux liés au climat. Un webinaire sur les risques ESG a été mis en place pour sensibiliser et partager les attentes globales et le planning. Le suivi de la mise en œuvre du plan est effectué par le ESG Risk Competence centre afin de s'assurer que chaque équipe de risque atteint ses objectifs individuels en matière d'intégration des risques ESG.

7.1.4. Métriques et objectifs

En ce qui concerne ses propres opérations, Belfius surveille déjà plusieurs paramètres liés au climat ou à l'environnement, notamment: les émissions de gaz à effets de serre, la consommation d'énergie, la consommation d'eau, la production de déchets, le nombre de bâtiments certifiés verts, etc. Nous divulguons également l'empreinte carbone de nos propres opérations (Scope 1, Scope 2 et Scope 3, à l'exception des émissions financées), calculée avec le soutien de notre partenaire CO2logic conformément aux normes du GHG Protocol. Actuellement, nous avons l'ambition de diminuer notre empreinte carbone opérationnelle couvrant les émissions de scope 1, scope 2 et scope 3 (hors émissions financées) de 20% en 2025, par rapport à 2019 (année de référence). Pour plus de détails, consultez les sections 8.1. et 8.2. du présent rapport.

Belfius, reconnaît que la majorité de notre empreinte carbone provient de nos activités de financement. Nous comprenons l'ampleur des défis posés par le changement climatique et nous sommes conscients du rôle essentiel que joue le secteur financier pour permettre la transition. À cette fin, nous avons renforcé notre action climatique en rejoignant SBTi (the Science Based Targets initiative) au début de l'année 2022, par laquelle nous nous engageons

à établir des objectifs de réduction de gaz à effet de serre (GES), tant pour nos propres opérations que pour nos émissions financées, conformément à l'Accord de Paris sur le climat visant à limiter le réchauffement de la planète bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, et à poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C.

Conformément à cela, nous avons rejoint PCAF (the Partnership for Carbon Accounting Financials) en 2021 et nous nous engageons à utiliser la norme de comptabilisation des émissions GES financées du PCAF. Nous sommes actuellement en train de collecter des données pour effectuer un premier calcul des émissions financées.

Pour les années à venir, Belfius s'efforcera d'améliorer de manière significative la communication des mesures liées au climat afin de publier des données cohérentes sur les mesures d'émissions absolues, leur intensité et les émissions prospectives selon des scénarios climatiques qui prédisent l'impact financier des risques et opportunités liés au climat et qui évaluent notre alignement sur divers scénarios climatiques.

En attendant, depuis 2021, BIP peut communiquer des informations sur émissions de gaz à effet de serre des produits d'investissement qui sont activement conseillés par Belfius.

Empreinte carbone absolue

(en Mio tonnes CO_2)	2021
Fonds avec label Belfius ou Candriam (y compris PSP & My Portfolio), activement conseillés par Belfius, gérés par Candriam	1.060.705
dont article 9	147.345

WACI - Empreinte carbone moyenne pondérée

	2021	
(tonnes CO_2eq /revenus en millions d'EUR)	Portfolio	Benchmark
Fonds article 9 label Belfius ou Candriam activement conseillés par Belfius, gérés par Candriam	139	183

7.2. Alignement sur la Taxonomie européenne

7.2.1. Déclaration obligatoire de Belfius relative à la Taxonomie

La Taxonomie européenne fournit une classification des activités économiques durables sur le marché de l'UE en fonction de six objectifs environnementaux: l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution, ainsi que la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes. Cette législation, ainsi que son acte délégué sur la divulgation et les annexes qui en découlent, imposent des obligations de divulgation en matière de durabilité aux acteurs du marché européen, tels que les participants aux marchés financiers et les entreprises soumises à la directive NFRD sur les déclarations non financières.

La mise en œuvre de cette législation sera progressive, ce qui devrait permettre aux acteurs concernés de rassembler les informations sous-jacentes nécessaires à l'évaluation des critères techniques définissant la durabilité et d'effectuer les calculs de durabilité obligatoires. En tant qu'établissement de crédit, Belfius Banque publiera dans son rapport de durabilité son **GAR** (de l'anglais **green asset ratio** ou ratio d'actifs verts), soit la part des activités environnementalement durables conformément aux critères de la Taxonomie européenne sur le total de ses actifs, lorsque

la loi l'exigera. Tandis que Belfius Insurance publiera non seulement la part des investissements environnementalement durables sur le total de ses investissements, mais aussi la part des primes brutes encaissées de ses revenus d'assurance non-vie contribuant à l'objectif d'adaptation au climat.

En attendant, le premier exercice exige que les entreprises financières publient une première série d'informations limitées. Dans les sections ci-dessous, les résultats consolidés pour le groupe Belfius Banque et le groupe Belfius Insurance sont présentés.

7.2.1.1. Information sur la Taxonomie du bilan de Belfius Banque

Le tableau suivant reprend la déclaration obligatoire de Belfius Banque. Il présente des informations sur les contreparties et les instruments qui ne seront pas soumis aux calculs de durabilité au cours des prochaines années. Les données utilisées pour définir les actifs au bilan dans ce tableau sont alignées sur les définitions de la Réglementation (UE) 2021/451 de la Commission concernant l'information financière (FINREP) consolidée au niveau du groupe.

En tant que première banque des institutions publiques en Belgique, l'exposition souveraine de Belfius est logiquement élevée à 30%. Malheureusement, cette exposition n'aura aucune influence sur notre rapport d'alignement à la Taxonomie, car elle est entièrement exclue des calculs du GAR. En outre, en tant que banque belge, Belfius a peu de contreparties non européennes dans son portefeuille, mais une grande exposition aux PME. Les obligations de divulgation limitées pour les PME et leur exclusion du numérateur des calculs de durabilité auront une influence sur les futurs calculs du GAR de Belfius.

En 2021, Belfius a organisé des séminaires pour différents groupes de clients autour de la durabilité. Ces événements ont été l'occasion d'expliquer les principes généraux de la Taxonomie européenne et de clarifier l'impact attendu de ce texte législatif sur leurs activités. Cela nous a également permis d'entamer une discussion sur le soutien que Belfius pourrait leur apporter dans la réalisation de leurs ambitions ESG. Outre le travail avec nos clients, nous avons organisé divers webinaires et formations sur le Plan d'action européen pour la finance durable pour nos parties prenantes internes. D'autres formations sur la Taxonomie et les règlements connexes seront déployées en 2022, permettant aux banquiers de Belfius d'avoir des discussions mieux informées avec nos clients et d'assurer une mise en œuvre robuste de la nouvelle législation.

Afin de mieux comptabiliser les activités éligibles et alignées à la Taxonomie, Belfius analyse la nécessité d'adapter son système informatique interne. Au cours de l'année 2022, Belfius commencera à travailler au développement d'autres produits de prêts durables et de financement de projets, conformément à la Taxonomie européenne, soutenant ainsi ses clients dans l'amélioration de leur propre alignement aux critères de durabilité définis par l'UE.

Belfius considère la Taxonomie européenne comme un outil essentiel pour soutenir la stratégie de transition climatique à côté de la fixation d'objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) fondés sur la science. La Taxonomie européenne sera utilisée comme un moyen d'identifier les solutions climatiques et les opportunités de financement, et en particulier comme outil permettant au groupe Belfius de mesurer distinctement ses financements d'actifs contribuant positivement aux objectifs climatiques. Le développement futur de la Taxonomie aux six objectifs

Déclaration obligatoire pour la taxonomie européenne sur les activités de Belfius Banque

	Valeur comptable brute totale en milliards d'euros	Couverture en % de l'actif total	Couverture en % par rapport à la base de calcul du GAR
TOTAL DES ACTIFS	177,34	100,00%	
Dont exposition aux souverains, banques centrales et émetteurs supranationaux	53,21	30,00%	
Dont portefeuille de transaction	8,75	4,94%	
TOTAL DES ACTIFS COUVERTS PAR LE GAR (HORS EXPOSITION AUX SOUVERAINS, BANQUES CENTRALES ET AU PORTEFEUILLE DE TRANSACTION)	115,39	65,06%	100,00%
Dont exposition totale aux produits dérivés ne faisant pas partie du portefeuille de transaction	0,83	0,47%	0,72%
Dont prêts interbancaires à la demande	9,35	5,27%	8,10%
Dont exposition totale aux entreprises non soumises au NFRD	40,64	22,91%	35,22%
Dont contreparties hors UE	9,67	5,45%	8,38%
Dont PME ou entreprises non soumises à la directive NFRD[1]	30,96	17,46%	26,84%

(1) Il convient de mentionner que l'identification des entreprises non financières soumises au NFRD peut présenter quelques difficultés, notamment dans le cas des grands groupes et holdings internationaux, en raison du manque de données qualitatives.

environnementaux nous permettra d'identifier davantage d'activités environnementalement durables allant au-delà des aspects climatiques et d'augmenter notre exposition aux activités vertes.

En parallèle, Belfius vise à limiter son exposition aux risques et impacts négatifs que nous pourrions avoir sur des enjeux ESG majeures. C'est pourquoi le Groupe révise sa Politique d'accélération de la transition (Transition Acceleration Policy) et examinera, entre autres, les critères techniques définis comme portant atteinte de manière significative à l'environnement, en évaluant leur pertinence et la possibilité de les mettre en œuvre.

7.2.1.2. Divulgation de la Taxonomie dans le bilan de Belfius Insurance

Les actifs de Belfius Insurance sont présentés ici selon les directives de l'Acte délégué relatif à la divulgation de la Taxonomie.

Déclaration obligatoire pour la taxonomie européenne sur les actifs de Belfius Insurance

	Valeur comptable brute totale (en milliards d'EUR)	Couverture en % de l'actif total	Couverture en % par rapport à la base de calcul du GAR
TOTAL DES ACTIFS	17,32	100%	
Dont exposition aux souverains, banques centrales et émetteurs supranationaux	6,82	39,40%	
TOTAL DES ACTIFS COUVERTS PAR LE GAR (HORS EXPOSITION AUX SOUVERAINS, BANQUES CENTRALES ET ÉMETTEURS SUPRANATIONAUX)	10,31	59,54%	100%
Dont exposition totale aux entreprises non soumises au NFRD	1,08	6,22%	10,45%
Dont contreparties hors UE	0,60	3,44%	5,79%
Dont PME ou entreprises non soumises à la directive NFRD[1]	0,48	2,78%	4,66%

(1) Il convient de mentionner que l'identification des entreprises non financières soumises au NFRD peut présenter quelques difficultés, notamment dans le cas des grands groupes et holdings internationaux, en raison du manque de données qualitatives.

7.2.1.3. Divulgation de la Taxonomie sur les activités d'assurance non-vie et de réassurance de Belfius Insurance

La Commission européenne a défini des activités économiques spécifiques qui peuvent être qualifiées de durables liées à 6 objectifs environnementaux dans la Taxonomie européenne. L'un de ces objectifs est l'adaptation au climat, visant à réduire ou à prévenir l'impact négatif du climat actuel ou futur, ou les risques d'un tel impact négatif. L'activité d'assurance non-vie, ou la souscription de périls liés au climat, contribue à l'adaptation climatique en soutenant les personnes, les ménages et les entreprises confrontés aux aléas de la vie tels que les catastrophes naturelles.

Deux Business lines prévoient des couvertures liées au climat, à savoir les autres assurances automobiles (c'est-à-dire l'omnium automobile) et les assurances incendie et autres dommages aux biens. Ces deux activités représentent 50,71% du montant global des primes au niveau consolidé (Belfius Insurance SA et Corona SA). Les tableaux suivants fournissent la répartition détaillée des activités d'assurance et de réassurance qui pourraient contribuer à l'adaptation au climat selon la Taxonomie européenne.

Les données fournies sont celles utilisées pour les états financiers au 31 décembre 2021. Par conséquent, aucune approximation n'a été utilisée. Il convient également de

Déclaration obligatoire des activités éligibles sous la taxonomie pour les activités d'assurance non-vie et de réassurance

	Prime absolue (en millions d'EUR) consolidée[1]	Proportion des primes (en %) consolidée
Activités de la souscription d'assurance et de réassurance non-vie éligibles sous la Taxonomie	389,88	50,71%
Dont réassurance	9,9	1,29%
Dont réassurés issus de l'activité de réassurance	0,36	0,05%
Dont réassuré (rétrocession)	0,25	0,03%
Activités non éligibles sous la taxonomie	379,01	49,29%
TOTAL DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE NON-VIE ÉLIGIBLES ET NON ÉLIGIBLES SOUS LA TAXONOMIE	768,88	100,00%

(1) Belfius Insurance SA et Corona SA (= Belfius Insurance consolidée)

noter que, conformément à l'objectif de faciliter la déclaration au cours des deux premières années, lorsque l'analyse au niveau de la branche d'activité avait confirmé l'existence d'une couverture liée au climat, la totalité de la prime brute souscrite (GWP, Gross Written Premium) pour cette branche d'activité a été déclarée comme éligible.

7.2.2. Déclaration volontaire de la Taxonomie Belfius Banque et Assurances

7.2.2.1. Déclaration volontaire complémentaire sur l'éligibilité pour la Taxonomie UE

Étant donné que la déclaration d'éligibilité doit être basée sur les informations réelles fournies par nos contreparties sous-jacentes indisponibles à l'heure actuelle, les informations complémentaires sur les activités éligibles fournies ici sont basées sur des estimations. Ces informations sont pertinentes pour mieux appréhender la déclaration obligatoire d'éligibilité de l'année prochaine et la taille prévue de notre GAR, ou sa limite, dans la future déclaration d'alignement.

Déclaration volontaire d'éligibilité des activités taxonomiques éligibles de Belfius Banque

	Valeur comptable brute totale (en milliards d'EUR)	Couverture en % par rapport à la base de calcul du GAR
TOTAL DES ACTIFS COUVERTS PAR LE GAR	115,39	100,00%
Total des activités éligibles sous la Taxonomie	39,94	34,62%
Total des activités non éligibles sous la Taxonomie	12,37	10,72%

Conformément à la méthodologie décrite à l'annexe V pour les établissements de crédit, les activités éligibles ont été identifiées sur la base de prêts et avances aux ménages, et aux autorités locales, ainsi qu'aux grands projets au sein de l'UE pour lesquels l'usage et les activités sous-jacentes sont connus. Pour ces produits, nous saisissons les informations sur la destination de nos financements dans nos systèmes internes et ne nous appuyons pas sur des informations provenant de tiers. Les activités éligibles identifiées à l'heure actuelle concernent principalement les activités immobilières et les prêts automobiles pour les ménages. Ensuite, le financement de logements sociaux a également été inclus dans les activités éligibles lorsqu'il a pu être identifié. Enfin, les activités éligibles comprennent le portefeuille de financement de projets. Une grande partie de ces projets sont liés à la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, à des projets d'infrastructure pour la mobilité personnelle ou le transport ferroviaire, ainsi qu'à certains projets de construction de nouveaux bâtiments.

Étant donné que les informations relatives à l'éligibilité n'ont pas encore été divulguées par les entreprises soumises à la directive NFRD sur les déclarations non financières, l'identification des activités éligibles sans utilisation connue du financement a été faite volontairement sur la base d'informations de notre fournisseur de données externe sur des estimations de l'alignement à la Taxonomie des contreparties soumises à la NFRD et complétée par une sélection selon la cartographie de la classification alternative des codes NACE à la Taxonomie européenne fournie par la Plateforme sur la finance durable. Toutefois, cette sélection est actuellement basée sur l'activité principale des contreparties. La divulgation des activités de nos contreparties, et de leur taille relative, influencera les résultats présentés dans ce tableau dans les années à venir.

Le rapport d'éligibilité des expositions hors bilan, telles que nos actifs sous gestion de Belfius Investment Partners, n'est pas inclus dans ce rapport en raison du manque d'informations rapportées par les entités investies sous-jacentes, ce qui ne ferait que fausser les informations pour ce premier rapport.

7.2.2.2. Déclaration complémentaire volontaire sur les activités d'investissement de Belfius Insurance

Conformément à la méthodologie décrite à l'annexe IX pour les entreprises d'assurance et de réassurance, au niveau du portefeuille sous-jacent aux produits d'assurance directe, les investissements associés aux activités éligibles ont été identifiés volontairement sur la base des investissements directs et indirects, y compris les investissements dans les organismes de placement collectif et les participations, les prêts et hypothèques, et les biens immobiliers.

Étant donné que les informations relatives à l'éligibilité n'ont pas encore été divulguées par les entreprises soumises à la directive NFRD sur les déclarations non financières, l'identification des activités éligibles a été faite de manière volontaire sur la base de la même méthodologie que celle utilisée pour le portefeuille de Belfius Banque pour les entreprises soumises à NFRD, sans utilisation connue de l'usage des produits. Pour ce premier exercice, l'identification des investissements en titres de créance tels que les obligations vertes ayant pour but de financer des activités spécifiques identifiées n'a pas été possible en raison d'un manque de données de qualité.

Déclaration volontaire des activités taxonomiques éligibles sous les activités d'investissement de Belfius Insurance

	Valeur comptable brute totale (en milliards d'EUR)	Couverture en % par rapport à la base de calcul du GAR
TOTAL DES ACTIFS COUVERTS PAR LE GAR	10,31	100%
Total des activités éligibles sous la Taxonomie	4,98	48,31%
Total des activités non éligibles sous la Taxonomie	3,1	29,97%

8. Écologisation de nos propres opérations

L'ambition de réduire notre bilan carbone sur nos propres opérations de 20% pour 2025 (par rapport à 2019) se concrétise, en partenariat avec CO2logic.

En 2019, Belfius a été le premier bancassureur à se voir attribuer le label CO_2-neutral® par CO2logic: le résultat de nos efforts de réduction, mais aussi de la compensation de nos émissions résiduelles. Depuis lors, nous poursuivons notre démarche avec un plan ambitieux pour continuer à réduire ces émissions résiduelles. Ses résultats, dans les différents indicateurs certifiés à cet effet, sont présentés ci-dessous.

La crise Covid que nous traversons depuis deux ans a accéléré le changement que Belfius avait déjà entrepris pour encourager le télétravail et développer une culture d'entreprise basée sur la confiance et l'autonomie. Le bilan présenté ci-dessous intègre donc également l'empreinte carbone du télétravail.

De plus, Belfius a pris la décision de ne pas se limiter aux bâtiments des sièges principaux et régionaux et du réseau d'agences salarié, mais d'élargir son champ d'application au réseau d'agences indépendantes, et aux activités opérationnelles IT externalisées. Et ce, tout en maintenant notre objectif de 20% de réduction des émissions entre 2019 et 2025.

8.1. Empreinte carbone du groupe Belfius

Belfius est consciente de l'empreinte carbone liée à ses opérations, dont celle de ses bâtiments et de la mobilité de ses collaborateurs. Depuis plusieurs années, nous mettons en œuvre diverses actions pour mieux gérer cet impact. Néanmoins, Belfius reconnaît qu'en moyenne 98-99% de l'impact carbone d'un groupe financier provient des émissions financées. Cet aspect a été traité au chapitre 7.1.4.

L'empreinte carbone de nos opérations, validée par CO2logic, traduit les émissions de gaz à effet de serre liées au fonctionnement du Groupe Belfius, selon un périmètre de consolidation de contrôle financier.

La méthode de calcul s'appuie sur le standard du protocole GHG, le plus utilisé dans le monde pour comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre, et proposé par le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). La méthode couvre les sept gaz visés par le protocole de Kyoto: dioxyde de carbone (CO_2), méthane (CH_4), oxyde nitreux (N_2O), hydrofluorocarbures (HFCs), perfluorocarbures (PCFs), hexafluorure de soufre (SF_6) et trifluorure d'azote (NF_3). Nous convertissons ces différents gaz en une unité unique, un «équivalent CO_2», au moyen de facteurs de conversion de l'Ademe, du DEFRA, d'Ecoinvent et de l'international Energy Agency.

Nos émissions dépendent en grande partie de notre consommation d'énergies fossiles. Leur diminution en 2021 (-37% par rapport à 2019, à périmètre constant) est principalement liée à la crise sanitaire et à l'augmentation significative du télétravail, en complément de nos efforts de réduction du CO_2 depuis plusieurs années.

L'élargissement du périmètre aux opérations IT externalisées et aux agences du réseau indépendant, en 2021, porte notre empreinte à 18.421 tonnes de CO_2.

Émissions de CO_2 par source (en tonnes de CO_2)

	2019	2020	2021	Évolution de 2019 à 2021
SCOPE 1	8.581	6.831	5.491	-36,0%
Gaz consommé	3.158	2.644	2.634	-16,6%
Mazout de chauffage	64	68	119	87,0%
Véhicules possédés (véh. pool, véh. Société, déplacements profess. via Flex)	4.259	3.020	2.554	-40,0%
Refrigérants	1.100	1.100	184	-83,3%
SCOPE 2	-	-	-	-
Électricité consommée (market-based method)	-	-	-	-
Électricité consommée (location-based method)	*3.663*	*3.113*	*2.407*	*-34,3%*
SCOPE 3	7.289	4.509	12.930	77,4%
Services ICT	-	-	133	
Papier consommé	776	665	621	-20,0%
Eau	25	10	4	-83,3%
Matériel IT	-	-	2.112	
Déchets (papier, carton, PMT, non trié)	120	50	59	-50,6%
Déplacements domicile-travail (impact du télétravail inclus)	5.615	1.774	2.312	-58,8%
Déplacements professionnels	609	116	248	-59,3%
Transport du courrier & valeurs	145	108	90	-38,0%
Agences réseau indépendant Belfius (chauffage, électricité, réfrigérents)	-	-	6.104	-
Émissions indirectes liées au scope 1 & 2	-	1.787	1.246	-
TOTAL DES ÉMISSIONS SELON MÉTHODE MARKET-BASED	15.870	11.340	18.421	16,1%

- Le **scope 1** regroupe les émissions directes liées au chauffage au gaz et mazout de la Belfius Tower (Bruxelles), des sièges régionaux et des agences salariées, et les carburants (véhicules de service, voitures de société et déplacements professionnels réalisés avec des véhicules privés, leasings inclus). La diminution des pertes de gaz réfrigérants des systèmes de refroidissement de ces bâtiments est due à une meilleure collecte des données.
- Le **scope 2** recouvre les émissions liées à l'électricité consommée dans les bâtiments centraux, régionaux et agences salariées. Depuis 2008, notre consommation électrique est entièrement couverte par des labels de garantie d'origine européenne attestant que cette énergie est verte. Nous continuons de souscrire exclusivement à ce mode d'approvisionnement. Comme les années précédentes, nous comptabilisons aussi l'impact indirect de l'électricité verte (lié à la production des panneaux solaires, éoliennes, etc.) dans le scope 3.
- Le **scope 3** reprend les émissions indirectes, liées d'abord aux déplacements domicile-travail (hors voitures de société reprises dans le scope 1), et dans une moindre mesure les consommables papier. Le scope 3 inclut aussi la consommation d'eau, les déchets et les déplacements professionnels. Depuis 2020, s'y ajoutent aussi les émissions indirectes liées au processus de production des ressources que nous consommons (gaz, mazout, véhicules et électricité) ainsi que les émissions estimées liées au télétravail. À partir de 2021, le scope 3 intègre aussi le bilan carbone des activités opérationnelles IT externalisées, et les émissions CO_2 des agences du réseau indépendant portant l'enseigne Belfius.

8.2. Compensation et neutralité carbone

Pour atteindre la neutralité carbone sur nos propres opérations, nous nous efforçons d'abord de réduire notre consommation d'énergie et de papier, nos déplacements et nos déchets, avec l'aide de CO2logic. L'objectif est de réduire l'empreinte carbone de 20% entre 2019 et 2025 et ce malgré l'extension du périmètre opéré en 2021.

Au-delà de cet objectif, Belfius prend déjà ses responsabilités en compensant intégralement l'impact climatique incompressible restant de ses propres activités pour atteindre la neutralité carbone (hors émissions financées). Pour ce faire, nous finançons des projets climatiques certifiés soit par le Gold Standard soit par le Verified Carbon Standard dans les pays en développement. Pour 2021, nous avons compensé 18,4 milliers de tonnes de CO_2 en renouvelant notre participation au financement de deux projets climatiques:

- Eau potable au Rwanda (compensation de 9,2 mille tonnes de CO_2): la contribution de Belfius permet de fournir plus de 5,9 millions de litres d'eau potable à environ 2.300 personnes. Ceci préserve 30 hectares de forêt par an, l'eau ne devant plus bouillir sur des feux de bois avant consommation.
- Parc éolien en Inde (compensation de 9,2 mille tonnes CO_2): la contribution de Belfius représente 9,4 mille MWh d'énergie éolienne et couvre la consommation d'une année de quelques 8.700 ménages.

À terme, Belfius a l'ambition de créer son propre projet climat pour compenser ses émissions résiduelles.

NOTRE ENGAGEMENT

Être et rester neutre en carbone – avec une empreinte de plus en plus réduite

8.3. Réduction des consommations et des déchets

8.3.1. Économies d'énergie

L'utilisation plus efficace de l'énergie et le choix de sources renouvelables sont essentiels pour lutter contre le changement climatique et réduire l'empreinte environnementale globale d'une organisation. Belfius travaille donc activement à réduire l'empreinte écologique et les intensités carbone associées à ses activités opérationnelles, mais aussi aux activités en amont et en aval de ses opérations.

Nous procédons déjà au remplacement accéléré de nos luminaires par des modèles LED nettement moins énergivores. Nous installons des capteurs de présence dans les zones fréquentées par intermittence (salles de réunions). À l'avenir, nous maintiendrons aussi la diminution de la température de chauffage, amorcée en 2021.

NOTRE ENGAGEMENT

Opter pour une énergie 100% verte

Consommation d'énergie primaire dans les bâtiments du siège central à Bruxelles (en MWhep)

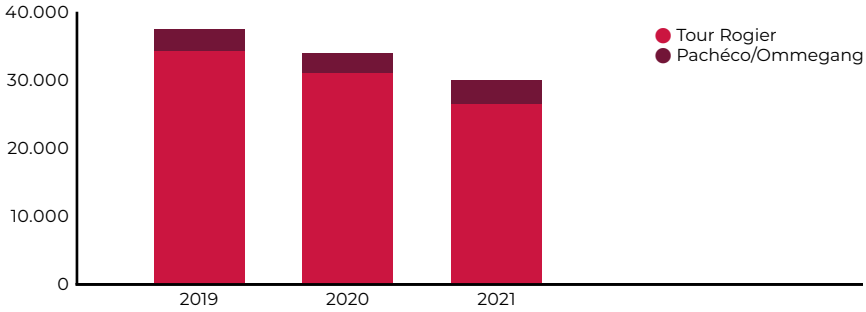

La problématique du Covid-19 a également influencé le traitement de l'air. Nous avons notamment remplacé les filtres à air par des modèles répondant aux exigences sanitaires actuelles (meilleure capacité de filtration des particules qui

véhiculeraient les virus), avec un gain additionnel sur le plan énergétique (moins de pertes de charges).

Simultanément, nous traquons les éventuelles fuites de gaz dans les systèmes de refroidissement de tous nos bâtiments – une autre source potentielle d'émissions.

Les sièges régionaux ne sont pas en reste. Notre future implantation de Namur est déjà équipée de panneaux photovoltaïques, d'une toiture verte, d'équipements moins énergivores et de circuits programmables pour optimiser les consommations du site, ainsi que d'un circuit d'eau de pluie pour les sanitaires. Le bâtiment n'utilise aucun carburant fossile.

Afin de réduire les consommations d'énergie, l'éclairage des agences salariées et indépendantes provient presque exclusivement de lampes LED. Les agences sont progressivement équipées de panneaux solaires afin de diminuer leur recours actuel aux combustibles fossiles. Actuellement, 5 agences Belfius disposent de panneaux solaires.

Depuis 2019, les agences salariées et indépendantes s'équipent aussi progressivement de Nanogrid. Cette application permet de contrôler en permanence la consommation d'énergie dans les locaux, et de l'ajuster en temps réel, ou d'effectuer les interventions nécessaires pour corriger structurellement les anomalies. Environ 90 agences disposent déjà de ce système, et économisent ainsi 30 à 40% de gaz et d'électricité. Toutes les agences devraient en être équipées d'ici 2025.

Tout comme dans nos bâtiments centraux, nous traquons les éventuelles fuites de gaz dans les systèmes de refroidissement des agences – une autre source potentielle d'émissions.

Les nouvelles constructions et les grands projets de rénovation font appel aux techniques les plus récentes en matière de construction économe en énergie et socialement responsable: isolation et ventilation aux dernières normes, éclairage LED, pompes à chaleur et si possible installation de panneaux solaires. Le choix des matériaux tient compte de leur impact sur l'environnement.

Quand c'est opportun, les agences au plus fort impact en termes de CO_2 sont fermées et intégrées dans d'autres points de vente à plus haut rendement énergétique, ou dans de nouveaux projets de construction.

8.3.2. Déchets en diminution régulière

Belfius accorde une attention particulière à la gestion des ressources naturelles. À cet effet, nous travaillons tant à limiter la production de déchets (de bureau mais aussi de catering et hygiène, principalement) qu'à accentuer leur recyclage. Nous analysons régulièrement la faisabilité de nouvelles méthodes de gestion des déchets et de recyclage.

Production de déchets au siège central (en kg)

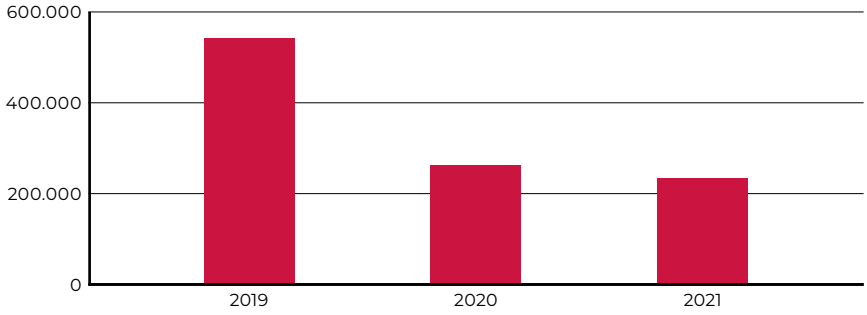

En 2021, tout comme en 2020, les mesures de télétravail imposées dans le cadre de la crise du Covid ont impacté favorablement le niveau de déchets à traiter. Au siège central, les volumes sont en recul de - 57% par rapport à 2019. Belfius souhaite maintenir cette tendance pour atteindre une réduction totale de 50% entre 2019 et 2025.

Le tri des déchets générés à la Belfius Tower et dans les sièges régionaux s'effectue à l'aide de bacs de triage installés à tous les étages. Ceux-ci sont collectés par la firme de nettoyage. Certains déchets entrent dans la chaîne de traitement des services communaux locaux, d'autres sont récoltés par des firmes spécialisées.

Le graphique ci-dessous montre la répartition des différentes catégories de déchets. Le matériel électronique (serveurs, laptops, tablettes, téléphones, etc.) n'y figure pas car Belfius opère par le biais de contrats de leasing pour le matériel informatique.

Production de déchets au siège central

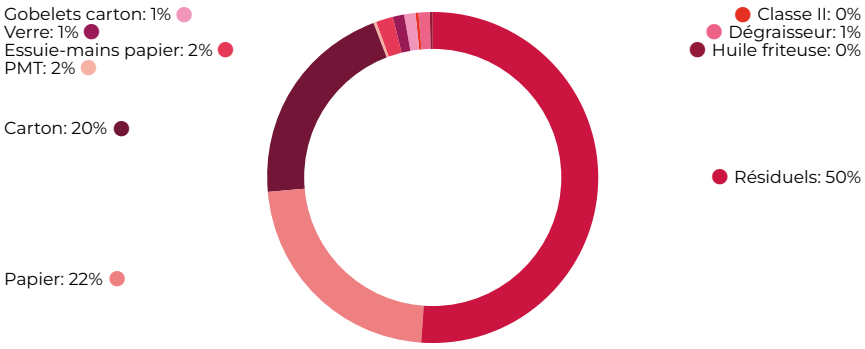

Le papier (confidentiel ou non), le carton, les gobelets en carton et les essuie-mains papiers sont recyclés.

Belfius poursuit ses efforts pour limiter les déchets à la source. Durant les quelques semaines où les restaurants d'entreprise ont pu fonctionner normalement, notre programme «Too Good to Go» (repas non consommés pouvant être rapportés à domicile) a été particulièrement efficace. Le suivi étroit des effectifs dans nos bâtiments nous a également permis de gérer les stocks de nourriture avec plus de précision. Ces mesures ont prouvé leur efficacité en termes de réduction des déchets alimentaires.

En collaboration avec un nouveau traiteur, nous avons fixé des objectifs ambitieux pour 2022, afin de réduire davantage les déchets alimentaires et non alimentaires du siège central de Belfius et du nouveau bâtiment à Namur. Parmi ceux-ci: compostage des déchets alimentaires ou conversion en biogaz, utilisation de produits durables, chaînes de production plus courtes, et suppression du plastique à usage unique.

À l'horizon 2025, Belfius prévoit également de diminuer le volume des déchets résiduels (non triés) et du papier à recycler, et d'augmenter la proportion des déchets qui sont recyclés, entre autres par le biais de campagnes internes de sensibilisation des employés.

8.3.3. De moins en moins de papier

Au cours de l'année 2021, Belfius a poursuivi ses efforts pour réduire la quantité de papier utilisée dans le cadre de ses opérations, à travers divers projets de digitalisation et processus numériques innovants proposés à ses collaborateurs et à ses clients.

La sensibilisation des employés, couplée à la généralisation des PC portables, a permis de réduire de 24% par rapport à 2019, les volumes de papier utilisé pour les impressions et photocopies – dont la quasi-totalité est certifiée FSC.

Les agences ont réduit comme prévu leur parc d'imprimantes de 65% en 2021. Enfin, Belfius poursuit ses efforts pour réduire l'impression des extraits de compte de ses clients en encourageant leur digitalisation, via la numérisation des processus de ses produits d'assurances et de ses services bancaires.

8.3.4. Consommation d'eau

L'exploitation intensive des ressources hydriques et la fréquence accrue des inondations font de la gestion de l'eau un enjeu de taille en Belgique. C'est pourquoi Belfius effectue un suivi constant de la consommation d'eau des sièges centraux et intervient rapidement en cas de fuite.

En 2020 et 2021, la forte diminution de notre consommation d'eau s'explique par l'augmentation du télétravail dans le cadre des mesures Covid.

Consommation d'eau des sièges centraux (en m³)

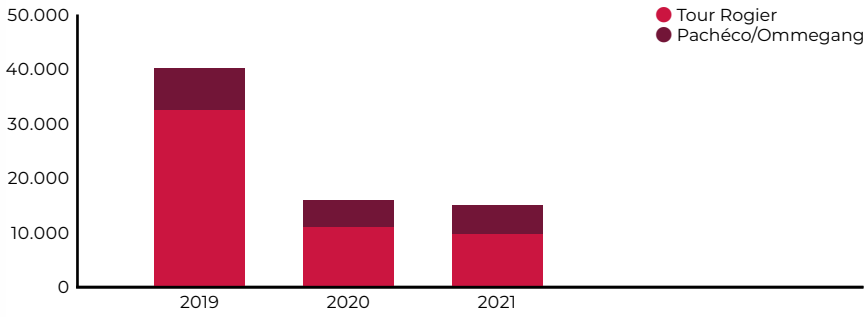

8.4. Flotte et déplacements domicile-travail

La crise sanitaire et le télétravail obligatoire ont fortement diminué les déplacements domicile-travail en 2020 et 2021. Par conséquent, les émissions de CO_2 ont reculé de 40% par rapport à 2019.

En 2022, Belfius mettra en œuvre un nouveau statut structurel de télétravail. Celui-ci permet de travailler principalement à domicile, ce qui réduira encore les déplacements domicile-travail et les émissions de CO_2 associées.

Dès 2022, les collaborateurs ayant droit à une voiture de société seront orientés vers un catalogue de voitures exclusivement électriques ou hybrides. Belfius prendra en charge l'installation d'une borne de chargement à domicile ainsi que la consommation liée au rechargement.

Les sièges et agences s'équiperont progressivement de bornes supplémentaires. Dès 2022, la Belfius Tower disposera de 56 nouveaux points de rechargement, en plus des 17 existants. Quant aux réseaux d'agences salariées et indépendantes, chaque nouveau projet de construction au parking suffisamment grand prévoira des points de recharge.

Aujourd'hui, 71,8% des collaborateurs du siège bruxellois utilisent les transports en commun pour se rendre au travail, et 2,8% font le trajet complet à vélo ou à pied. Ces chiffres sont le résultat d'un plan de mobilité ambitieux mis en place depuis le début des années 2000, dont voici les ingrédients principaux: gratuité des transports en commun et du parking à la gare, indemnité kilométrique pour les cyclistes et les piétons, installations accueillantes pour les cyclistes et motards (parking sécurisé, vestiaires, douches), et prime au covoiturage. Ce plan décourage également l'usage de la voiture en solo, le parking étant payant pour les collaborateurs qui se rendent au travail à Bruxelles seuls dans leur voiture ou à moto.

Mode de transport principal pour les déplacements domicile – travail Belfius Groupe

	2019	2020	2021
Transports en commun	57,50%	57,80%	68,40%
Transports motorisés privés (auto, moto, covoiturage)	38,40%	38,00%	26,00%
Modes actifs (marche ou vélo)	4,10%	4,20%	5,60%

8.5. Achats durables

Chez Belfius, nous envisageons d'inclure toutes nos parties prenantes dans notre voyage vers un avenir durable – et notamment nos fournisseurs, avec qui nous nous engageons activement. Nous entendons répondre aux attentes de nos parties prenantes, et créer de la valeur grâce à une politique d'achat durable qui tient compte des dimensions économiques, sociales et environnementales.

En 2021, Belfius a travaillé avec 3.712 fournisseurs, dont 85% sont des entreprises belges. La majorité d'entre elles sont des prestataires de services. Parmi ces fournisseurs, 803 opèrent dans le cadre de contrats Belfius établis: leur santé financière et leur conformité réglementaire font l'objet d'un suivi actif. Et parmi ceux-ci, 297 sont des fournisseurs stratégiques et critiques et représentent 70% de nos dépenses d'approvisionnement globales. Il s'agit principalement de fournisseurs de systèmes informatiques et de solutions numériques. Pour garantir dans notre chaîne d'approvisionnement le respect de nos valeurs Belfius et de nos engagements, nous incluons des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans nos processus d'achat.

En 2021, un contrat a pris fin en raison d'une violation de données chez un fournisseur. Belfius a signalé le fait à l'autorité belge de protection des données.

Depuis 2020, Belfius a encore détaillé et affiné ses engagements en matière d'achats durables. Notre groupe a revu sa politique d'achat dans le but d'intégrer les considérations ESG dans le processus de sélection des fournisseurs. Nous disposons désormais d'un Code de conduite des fournisseurs en matière de développement durable. Élaboré avec un partenaire externe, il définit les principes importants à respecter.

Les fournisseurs de biens et de services avec lesquels Belfius souhaite s'engager doivent:

- respecter les lois et réglementations environnementales et sociales
- signer notre code de conduite des fournisseurs en matière de durabilité, et s'y conformer.

Depuis 2021, l'évaluation des fournisseurs inclut aussi leurs pratiques et ambitions en matière de durabilité. Cet élément constitue désormais un facteur important dans la prise de décision à l'égard des fournisseurs.

Belfius a choisi EcoVadis, société de notation ESG faisant autorité à l'échelle mondiale, pour aider les fournisseurs à réaliser leurs évaluations de performance en matière de durabilité. Notre premier objectif intermédiaire est d'évaluer d'ici la fin mars 2022 70% de nos dépenses totales en fournisseurs. Les résultats sont encourageants jusqu'à présent: 90% de ces dépenses ont déjà été évaluées et aucun fournisseur n'a un score insuffisant. Belfius a l'intention de suivre de près les résultats finaux.

Green Deal wallon

Dans le cadre de l'initiative régionale Green Deal promouvant l'économie circulaire via les activités d'achat signée en 2019, Belfius s'est engagée à lancer au moins deux projets pilotes d'achat circulaire en Wallonie d'ici 2022. Ces projets sont en bonne voie, dans le domaine de la blanchisserie des vêtements de travail et de la restauration.

8.6. Une informatique durable

Dans le cadre de son trajet de durabilité, Belfius évalue progressivement ses systèmes informatiques pour répondre à ses ambitions écologiques. Belfius est un membre fondateur de l'Institut belge pour l'informatique durable (ISIT-BE), créé en 2020. L'ISIT-BE entend rassembler entreprises, organisations et particuliers et les aider à réduire l'empreinte environnementale et sociale de leurs systèmes informatiques. En 2021, Belfius a signé la charte ISIT-BE, signe de son engagement en faveur d'une informatique plus durable.

En suivant les principes de la charte, le département informatique de Belfius a défini plusieurs objectifs durables, alignés sur les engagements ESG de Belfius, et les a traduits dans un plan d'action annuel. Voici les principaux résultats concrets du plan d'action 2021:

- Un responsable «informatique durable» a été nommé, et un comité de pilotage représentant divers domaines informatiques a été mis en place pour déterminer et suivre le plan d'action.
- L'empreinte environnementale de nos systèmes informatiques sera désormais intégrée dans le calcul global des émissions de CO_2 de Belfius – dès l'année 2021, dont les chiffres seront publiés en 2022. Elle sera donc elle aussi compensée pour atteindre la neutralité en CO_2.
- Le code de conduite de Belfius pour les fournisseurs en matière de développement durable est en cours de déploiement auprès de tous les prestataires de services informatiques. Le screening ESG des prestataires de services informatiques est déjà en cours (voir section 8.5.).
- Le remplacement des téléphones de bureau par des «softphones» (basés sur la technologie de la voix sur IP) est en cours.
- Nous avons lancé une analyse d'impact détaillée de nos canaux digitaux.

Notre infrastructure informatique fonctionne déjà dans une large mesure de manière écologique puisque nos centres de données utilisent de l'énergie hydroélectrique. Pour continuer à optimiser notre utilisation du matériel informatique, et ainsi réduire son empreinte écologique, les activités suivantes sont prévues pour 2022:

- Les ordinateurs centraux migreront vers la toute dernière technologie IBM (z15) qui consomme beaucoup moins d'énergie.
- Dans le cadre d'une stratégie Cloud plus large, certaines applications seront déplacées vers le Belfius Cloud, ce qui optimisera encore l'utilisation de l'infrastructure de calcul et de stockage numérique.
- Le nouveau cycle de renouvellement des équipements du lieu de travail tiendra compte des critères de durabilité.
- L'éthique et l'explicabilité des techniques d'intelligence artificielle utilisées chez Belfius recevront une attention accrue.
- Après l'analyse d'impact de nos canaux numériques, nous lancerons des actions ciblées pour garantir des expériences numériques durables à nos clients.

9. Engagement sociétal

9.1. Une implication de longue date dans la société

Belfius cultive une longue tradition de soutien aux projets à finalité sociale. L'engagement sociétal est inscrit dans nos gènes, et dans notre stratégie. Chaque année, les collaborateurs Belfius soutiennent activement diverses organisations et initiatives caritatives. Conformément à notre stratégie, nous nous efforçons de créer un contexte social favorable en Belgique, par le biais de partenariats de long terme avec des organisations qui élargissent les perspectives de ceux qui en ont moins. Nous mettons en œuvre des projets et initiatives pour soutenir les enfants, les jeunes et les personnes défavorisées, et promouvoir l'accès à la culture pour tous.

NOTRE ENGAGEMENT

Soutenir la société belge année après année à travers les organisations caritatives locales

9.1.1. Aider les jeunes à gagner en résilience (Journée des nez rouges)

Un jeune flamand sur cinq souffre de problèmes de santé mentale, avec des conséquences souvent graves. Pourtant, des dizaines de milliers de jeunes peinent à trouver les soins dont ils ont besoin, ou à y accéder.

La crise du Covid a montré combien le lien élève-enseignant peut être précieux pour le bien-être mental des jeunes. En conséquence, la Journée des nez rouges 2021 s'est spécifiquement concentrée sur la collecte de fonds pour une Académie des nez rouges, qui forme les enseignants à devenir des «Sidekick Sam». Un Sidekick Sam est un enseignant à qui les élèves peuvent ouvrir leur cœur et vers qui ils peuvent se tourner lorsqu'ils ne se sentent pas bien.

Pour donner aux enseignants les moyens d'assumer pleinement ce rôle de premier point de contact, l'Académie des nez rouges leur fournit des outils et un soutien qu'ils n'ont pas reçus lors de leur formation de base. Ils s'articulent autour de thèmes spécifiques comme les troubles alimentaires, l'agressivité et l'insécurité, sous diverses formes: matériel vidéo, recueil de bonnes pratiques, etc.

Belfius soutient la Journée des nez rouges depuis sa création, en collaboration avec VTM, Qmusic et Het Laatste Nieuws.

Évolution des chiffres Journée des Nez rouges

(en EUR)	2019	2020	2021
Recette Journée des Nez rouges	4.315.197	N/A	3.061.571

9.1.2. Lutter contre la pauvreté infantile (Viva for Life)

En Belgique, le taux de pauvreté infantile est l'un des plus élevés d'Europe. En Wallonie, un enfant sur quatre grandit dans la pauvreté. Et à Bruxelles, c'est le cas de près d'un enfant sur deux. Cette problématique sociale concerne environ 80.000 enfants dans notre pays. La lutte contre la pauvreté des enfants doit donc être une priorité stratégique car nous, Belfius, sommes convaincus que les enfants sont l'avenir.

C'est pourquoi Belfius soutient Viva for Life, la plus grande initiative caritative de fin d'année en Belgique francophone, axée sur la lutte contre la pauvreté des enfants. Elle est gérée par la RTBF, en partenariat avec l'association caritative Cap 48 et Belfius, qui en est le sponsor principal depuis 2016.

Cap 48 gère tous les dons et bénéfices générés par cette initiative, et sélectionne les associations qui en bénéficient. En 2021, les fonds collectés en 2020 ont permis de soutenir 151 institutions. 57% des dons sont allés à des associations pour les enfants de 0 à 3 ans et 43% pour les enfants de 4 à 6 ans. Malgré l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'initiative Viva for Life, l'édition 2021 a permis de récolter la somme impressionnante de EUR 7.512.346, dont EUR 620.545 ont été récoltés par Belfius.

Autre élément en lien avec la campagne Viva for Life, Belfius fournit des fonds pour la rénovation des locaux des organisations concernées (sur la base d'un appel à projets). Il s'agit notamment d'isolation, ou d'installation d'éclairages plus économes en énergie ou de nouvelles techniques de chauffage.

Évolution des chiffres Viva for Life

(en EUR)	2019	2020	2021
Montant Belfius[1]	461.137	623.345	620.545
Total des recettes[1] Viva for Life	5.658.352	7.061.534	7.512.346

(1) Le «montant Belfius» est le montant récolté par Belfius grâce à toutes les actions qu'elle a menées, tandis que le «total des recettes» correspond aux recettes que l'action Viva for Life a permis de récolter dans toute la Wallonie et à Bruxelles.

9.1.3. Soutenir l'intégration des personnes handicapées par le sport (Special Olympics)

Depuis 2014, à travers notre partenariat avec Special Olympics Belgium, nous soutenons les personnes présentant une déficience intellectuelle et encourageons leur intégration dans la société belge par le biais du sport. Belfius est «Diamond sponsor» de cette initiative depuis 2019. Dans le cadre du Covid-19, Special Olympics a lancé en 2021 une deuxième édition de ses Special Olympics Virtual Games, auxquels ont participé quelque 7.900 athlètes. Afin de les y préparer, Special Olympics a mis en place un programme sportif numérique de 9 mois, soutenu par des personnalités médiatiques.

9.1.4. Favoriser l'éducation de la deuxième chance (École 19)

Depuis 2018, Belfius est sponsor de l'École 19, un nouveau type d'école qui forme des jeunes de 18 à 30 ans au codage informatique. L'école n'exige pas de diplôme préalable, ce qui témoigne de sa volonté d'inclusion sociale. Elle innove aussi par sa gratuité, et par son mode de fonctionnement: il n'y a pas de professeurs, les étudiants progressent à leur propre rythme grâce à l'e-learning et aux défis qu'ils doivent résoudre, seuls ou en équipe. La formation dure trois ans. L'École 19 compte aujourd'hui 300 étudiants actifs. Elle a déjà débouché sur 70 stages et plus de 60 emplois, et plusieurs étudiants ont lancé leur propre start-up. L'école s'efforce d'augmenter le nombre d'étudiantes, car les femmes restent encore nettement sous-représentées dans le secteur de l'informatique.

9.2. Philanthropie (à travers notre offre de produits)

9.2.1. Beats

En 2021, Belfius a lancé Beats, une offre bancaire et télécom combinable, totalement innovante, avec un impact positif sur la société belge.

Avec Beats, Belfius offre à ses clients la possibilité d'exprimer leur choix pour un ou plusieurs thèmes sociétaux qu'ils jugent importants. Cette initiative permet à Belfius de soutenir des projets qui ont du sens pour ses clients:

- Beats for Planet (pour un air pur pour nos enfants), avec Airscan. La qualité de l'air dans les écoles et aux alentours laisse souvent à désirer, à cause d'une mauvaise ventilation des locaux, et du trafic automobile – avec un impact sur la santé des enfants. Airscan place des appareils de mesure qui contrôlent en temps réel de nombreux paramètres de la qualité de l'air dans et autour des écoles, dans le but d'établir un plan d'action pour améliorer la qualité de l'air, à l'extérieur (CO_2 et poussières fines) et à l'intérieur (ce qui apparaît désormais crucial avec le Covid-19).
- Beats for Health (pour la lutte contre le cancer) avec My Cancer Navigator. My Cancer Navigator est une initiative du Fonds anticancer pour fournir aux patients des réponses scientifiquement étayées, dans un langage compréhensible. Il leur donne un lieu où s'informer, les aidant à prendre les décisions les plus appropriées pour leur traitement, en concertation avec leur médecin.
- Beats for People avec la Journée des nez rouges (pour le bien-être mental des jeunes), et Viva for Life (pour le bien-être des enfants vivant dans la pauvreté).

Depuis le lancement commercial de Beats, 148.983 clients ont déjà exprimé leur choix: 28% d'entre eux en faveur de la santé, 25% pour la planète, et 18% pour People. Les autres soutiennent les trois thèmes à parts égales.

9.2.2. Fonds du Futur

Nous proposons des solutions de placement qui investissent dans des organisations qui contribuent à résoudre des problèmes sociétaux et environnementaux. Belfius y ajoute une dimension supplémentaire en soutenant financièrement de bonnes causes par le biais de partenariats avec des acteurs locaux, des organisations caritatives ou des initiatives équivalentes: Fondation contre le cancer pour Cure, South Pole pour Climate, Boost pour Wo=Men, Tubbe pour Be=Long, Responsible Young Drivers pour Move et Unicef pour Become. Depuis 2019, EUR 2 millions ont ainsi été versés à ces organisations.

9.2.3. Wealth

Le programme philanthropique de Belfius offre à ses clients les plus fortunés un cadre spécifique pour inclure les dons caritatifs comme élément structurel de leur gestion de patrimoine ou de leur planification successorale. Belfius répond ainsi à la demande des clients qui souhaitent soutenir certaines associations ou combattre des problèmes de société de manière structurée. Grâce à ce programme, Belfius soutient ses clients dans la création de leur propre fonds nominatif au sein d'une structure existante, telle qu'une fondation d'utilité publique ou une université.

À ce jour, environ 1.680 fonds ont été créés. En 2021, 233 fonds étaient en activité et plus de EUR 6 millions ont été transférés de la succession de clients de Belfius à diverses organisations caritatives.

Les thèmes choisis par les clients concernent par exemple la santé, la lutte contre la pauvreté, l'aide au développement, l'engagement local et la préservation du patrimoine, pour n'en citer que quelques-uns.

Allocation par thème des fonds à but philanthropique en 2021

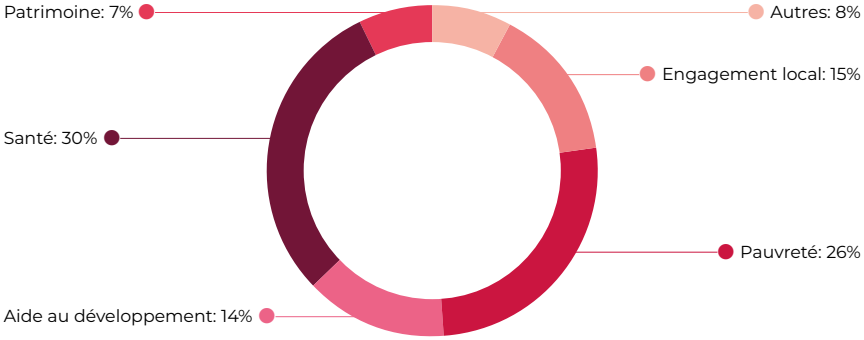

9.3. Produits sociaux

Pour aider les centres publics d'aide sociale (CPAS) du gouvernement belge dans leur mission, Belfius a développé une série de produits bancaires spécifiques qui facilitent l'accès aux services bancaires de base. Ces produits sont destinés aux personnes en situation difficile, qui ne sont pas en mesure d'entrer dans le système bancaire par leurs propres moyens. Belfius a intégré ces produits dans l'application bancaire BelfiusWeb utilisée par les CPAS. Au total, Belfius a livré environ 180.000 produits sociaux. Vous trouverez un aperçu de nos produits sociaux sur notre site web.

Belfius propose également le compte avec service bancaire de base et le nouveau compte Universel. Le compte Universel est conforme à la Charte du service bancaire universel, destinée à protéger les clients n'utilisant pas ou peu les services digitaux. Le compte avec service bancaire de base est un service légalement réglementé, accessible à chaque consommateur résidant légalement dans un État membre de l'UE et ayant des difficultés à obtenir un compte bancaire, le plus souvent des personnes en demande d'asile ou dont le statut de réfugié est reconnu. Belfius détient une part de marché importante en Belgique dans ce domaine (46% en 2021 selon un rapport de Financité).

9.4. Belfius Art

Depuis une dizaine d'années, Belfius partage sa passion pour l'art avec le public. Chaque année, la Galerie d'art Belfius, située au 32e étage de la Tour Belfius, notre siège bruxellois, présente une nouvelle sélection thématique d'une soixantaine d'œuvres de notre collection. La collection d'art Belfius, avec plus de 4.000 œuvres, est la plus grande collection privée d'art belge.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter de ce patrimoine artistique exceptionnel même en période de Covid, nous avons proposé des visites virtuelles des expositions passées et présentes via notre site internet en 2021, donnant ainsi l'opportunité à de nombreux visiteurs de vivre une expérience numérique de la Galerie d'Art Belfius. Nos comptes Facebook et Instagram mettent également en lumière les expositions et donnent au public un aperçu des coulisses, ainsi que de brèves présentations d'artistes connus et moins connus de cette collection exceptionnelle couvrant plus de cinq siècles.

Notre soutien à l'art belge se traduit aussi par le prêt d'œuvres de la collection à des musées de Belgique et des pays voisins. En 2021 plus que jamais, Belfius a continué à acquérir des œuvres d'artistes belges émergents, au cours de ce qui a été une année difficile pour de nombreux acteurs du secteur culturel.

10. Capital humain

Nos collaborateurs sont le pilier de la durabilité de notre entreprise. Guidés par les valeurs et la raison d'être de Belfius – «Meaningful & Inspiring for Belgian Society. Together» – ils développent continuellement leurs compétences et contribuent au développement social et économique de la société belge.

Belfius continue de créer des opportunités d'emploi en Belgique. Ses 5.819 collaborateurs[1], quel que soit leur âge ou leur fonction, peuvent compter sur:

- un emploi durable et des perspectives à long terme, grâce aux multiples possibilités d'apprendre et de se former en continu, à une gestion de carrière active, et à un accompagnement attentif en période de changement ;
- un travail qui a du sens, grâce à une raison d'être (purpose) et des valeurs fortes, vécues et transmises par des managers formés, accompagnés et reconnus pour ce faire.

Notre rôle d'employeur socialement responsable et de société de bancassurance exige une attitude équitable (Fair), authentique (Authentic), orientée vers le client (Customer-oriented) et entrepreneuriale (Entrepreneurial) – FACE: les quatre valeurs de Belfius. Depuis que nous avons formulé ces valeurs en 2019, nous veillons constamment à les faire vivre dans tout ce que nous faisons. Avec notre raison d'être, elles font partie intégrante de la culture de Belfius.

Cette continuité culturelle sera l'une des clés de notre succès dans les années à venir. En 2022, nous lancerons des actions concrètes pour la soutenir et l'ancrer.

(1) Belfius Banque et Belfius Insurance - Personnes actives au 31/12/21.

10.1. Apprentissage tout au long de la vie

À l'heure où la technologie et les modes de travail évoluent à grande vitesse, le travail au sein d'un groupe de bancassurance exige sans cesse de nouvelles compétences et connaissances. La crise sanitaire accélère encore ces changements. L'approche de Belfius en matière de formation donne à ses collaborateurs les moyens d'apprendre et de se développer tout au long de leur carrière. Nous sommes très attentifs à soutenir le développement de nos collaborateurs, afin de les préparer aux compétences de l'avenir et de garantir leur adaptation en douceur à un monde plus numérisé.

Pour donner à nos employés toutes les chances de s'épanouir dans un environnement de travail enrichissant, une équipe Talent Development, Leadership and Change se consacre à développer et gérer la formation (hard et soft skills), à développer les talents et à gérer le changement. Ces domaines nous permettent de réaliser nos ambitions RH 2025: la gestion du capital humain, l'ancrage d'une culture Belfius.

Conformément à cet objectif, Belfius propose à ses employés un large éventail de programmes de formation via le portail My Development. Malgré la distance imposée par le Covid, 34.068 jours de formation (principalement par vidéoconférence) ont été dispensés en 2021.

Jours de formation

	Belfius Banque	Belfius Insurance
Nombre moyen de jours de formation par collaborateur en 2021 (y compris l'apprentissage sur le lieu de travail et l'apprentissage en ligne)	6,1	6,4
Moyenne par collaboratrice (femme)	6,3	5,6
Moyenne par collaborateur (homme)	6,0	7,2

Ces formations couvrent les compétences techniques et non techniques, ainsi que les connaissances théoriques. En outre, Belfius invite régulièrement des intervenants externes renommés, pour des conférences inspirantes à destination des collaborateurs.

Le portail My Development donne également accès à:

- Share&Learn: une plateforme interne permettant à chaque employé de partager du contenu informatif ou inspirant;
- GetAbstract: un service en ligne qui fournit plus de 10.000 résumés de livres parmi les plus influents du monde des affaires, sur le développement personnel, le leadership, la stratégie commerciale, la vente et le marketing, à lire en moins de 10 minutes;
- +Babbel: une plateforme d'apprentissage pour apprendre de nouvelles langues. Plus de 200 employés ont déjà suivi un cours de langue via l'application Babbel.

Belfius soutient également une série d'initiatives de développement organisées par et pour les collaborateurs. Lors de ces sessions Train Your Colleague, des collaborateurs partagent une expertise ou des connaissances spécifiques avec leurs collègues. Au-delà des compétences liées à la bancassurance, ces sessions peuvent aussi porter sur des compétences numériques ou linguistiques (Linguistic Lunches). Au total, 21 formations Train Your Colleague ont été dispensées en 2022.

La gestion du changement est un autre élément clé pour créer des emplois et des opportunités durables. Depuis juin 2021, un Belfius Change Center a vu le jour pour aider chacun à se familiariser à la gestion du changement grâce à divers cours et

outils de formation. La formation dans ce domaine est disponible pour tout le personnel, tout le management et le conseil d'administration.

10.2. Une politique de carrière durable

En 2019, Belfius Banque a introduit une nouvelle politique de carrière basée sur deux piliers. D'un côté, un outil de réflexion personnelle est disponible sous la forme d'un questionnaire en ligne, permettant à chacun de se poser les bonnes questions pour gérer tous les aspects de sa carrière. De l'autre, chacun a la possibilité d'inviter son/sa manager au moins une fois tous les 12 à 18 mois à un entretien de carrière pour aborder ses projets d'avenir professionnels.

Feedback continu

Le feedback est l'un des piliers de notre culture. Nous encourageons les managers et les directeurs à donner un feedback aussi souvent que possible, que les performances soient négatives ou positives.

- Les performances exceptionnelles peuvent être récompensées par une rémunération variable, un «spot award» qui est attribué plusieurs fois par an.
- Les performances négatives donnent lieu à un feedback concret et un plan d'action discuté avec le manager et le Business Partner RH du département.

Pendant ces moments de feedback, les collaborateurs peuvent discuter de leurs performances avec leur manager et identifier d'autres opportunités de développement.

Recherche de talents

Chaque année, les RH lancent un exercice interne de détection des talents. Certains collaborateurs sont invités à s'inscrire à un programme de développement (Key Potentials, Forward, Future Teamleaders, Talented Employees). Les HR Business Partners soutiennent les départements dans leur choix, grâce à leurs connaissances du personnel. Pendant cet exercice, nous veillons à ce que les femmes et les hommes aient les mêmes chances.

Un pipeline de talents pour l'avenir

Belfius souhaite investir dans les bons talents, maintenir un entonnoir de recrutement permanent et s'assurer un pipeline de talents pour l'avenir. Ce pipeline vise à la fois:

- Un rajeunissement: un afflux accru de jeunes talents, qui ont le potentiel de se développer et de continuer à développer ce qui est nécessaire pour rester pertinents, grâce à des partenariats stratégiques avec les universités.
- Un renforcement continu de l'expertise dans des domaines spécifiques.

10.3. Une attention particulière à la santé et au bien-être, surtout en période de pandémie

10.3.1. Une approche structurée de la santé et du bien-être

Belfius attache une grande importance au bien-être, à la sécurité et à la santé de l'ensemble de son personnel. Le bien-être, la sécurité et la santé nous concernent tous et constituent un droit pour chacun d'entre nous.

Le Service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPPT), qui aide à appliquer les dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être des employés dans l'exercice de leur travail, a été élu par le personnel lors des élections sociales. Le SIPPT est convoqué dès que le besoin s'en fait sentir. En 2021, il a tenu 16 réunions pour Belfius Banque, et 15 pour Belfius Insurance. Ce service a été plus pertinent que jamais pendant la pandémie de Covid-19.

Le SIPPT aborde les domaines suivants: la sécurité au travail, la protection de la santé des collaborateurs, le stress psychosocial (stress et violence, harcèlement ou harcèlement sexuel au travail), l'ergonomie (adaptation de l'environnement de travail aux personnes), l'hygiène professionnelle, l'embellissement des lieux de travail et les mesures environnementales qui ont un impact sur le bien-être au travail.

Divers conseillers en prévention sont également au service du personnel, dont un conseiller en prévention chargé des questions psychosociales. Toutes les interactions sur ces sujets sont confidentielles.

Chaque année, les politiques et actions en matière de santé et de bien-être, ainsi que les chiffres relatifs à l'absentéisme, à l'engagement, aux scores PBT (Preventing Burnout Test), etc. sont présentés au conseil d'administration, ainsi qu'une comparaison aux références sectorielles et nationales.

Belfius suit depuis plusieurs années une approche structurée en matière de santé et de bien-être des collaborateurs. Un outil de «diagnostic bien-être» permet d'identifier le niveau de résilience et les facteurs de risque au niveau collectif et individuel, afin de prendre des mesures ciblées. Au niveau individuel, les collaborateurs reçoivent un rapport confidentiel avec des pistes d'action concrètes. Ils peuvent obtenir du soutien en interne auprès de l'équipe psychosociale, mais aussi à l'extérieur par le biais du programme d'aide aux employés (Employee Assistance Program ou EAP).

Complémentaire aux services de prévention internes, l'EAP offre une assistance gratuite aux collaborateurs et à leur famille pour tout problème (psychologique, relationnel, financier, juridique, etc.), qu'il soit de nature privée ou professionnelle. Ce service est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à distance ou en face à face, et est entièrement confidentiel. En 2021, 221 employés de Belfius, soit 3,84% de nos effectifs, ont fait appel àl'AEP.

Accidents du travail

Belfius Banque & Assurances totalise 18 accidents du travail et 15 accidents sur le chemin du travail en 2021.

Accidents de travail

	Belfius Banque	Belfius Insurance
Nombre total d'employés ayant subi des blessures liées au travail	27	6
Dont accidents du travail	16	2
Dont accidents de trajet	11	4

Parmi les directives communiquées pour tenter de limiter ces accidents, citons: le signalement d'une situation dangereuse, la création d'un environnement de travail optimal, des consignes de sécurité détaillées et des recommandations pour des trajets domicile-travail sûrs, ainsi que des procédures d'urgence détaillées et/ou des descriptions d'évacuations.

Au-delà des difficultés occasionnées pour les collaborateurs, les accidents de travail enregistrés en 2021 équivalent à une perte de productivité de 0,02%.

Perte de productivité

	Belfius Banque	Belfius Insurance
Heures ouvrables (en milliers)	8.213	1.868
Heures non prestées suite aux accidents de travail (en milliers)	1,6	0,4
Perte de productivité	0,020%	0,023%

La perte de productivité est calculée en divisant le nombre d'heures d'incapacité par le nombre total d'heures travaillables. Seuls les employés figurant sur la liste de paie sont pris en compte.

Droit à la négociation collective et à la liberté d'association

Conformément aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et aux réglementations locales et de l'Union européenne, nous respectons à 100% le droit de négociation collective et la liberté d'association de nos collaborateurs. En 2021, 94,9% d'entre eux étaient couverts par des conventions collectives.

10.3.2. Satisfaction et engagement des employés

Depuis huit ans, nous mesurons chaque année la satisfaction et l'engagement de nos collaborateurs par le biais d'une enquête annuelle. L'engagement est resté très élevé en 2021, avec 86,5% d'employés «engagés» pour nos secteurs Banque et Assurances réunis. Les collaborateurs de moins de 26 ans ont obtenu des scores plus élevés que les autres groupes d'âge dans presque tous les domaines. Les scores d'engagement sont similaires quel que soit le sexe.

10.3.3. Maintenir le lien pendant le Covid-19

Le sens que chacun trouve au travail dépend aussi en grande partie de la qualité des contacts et des collaborations – un aspect que la longue période de travail à domicile qui a débuté en mars 2020 risquait de mettre à mal.

Grâce à la mise en place depuis 2017 d'un environnement de travail innovant qui permet un équilibre optimal entre vie professionnelle et vie privée (BeTeams, anciennement BeWoW), le télétravail était déjà devenu une habitude pour la majorité des collaborateurs Belfius. Le télétravail généralisé n'a donc pas causé de difficulté majeure au niveau organisationnel. Il a même été largement adopté,

comme le confirme le nombre d'employés qui ont opté pour le nouveau statut «home-based».

Pendant la période de télétravail imposé, un certain nombre d'initiatives ont contribué à préserver le bien-être et à faciliter la collaboration à distance:

- Une enquête «Comment allez-vous?» a été menée à plusieurs reprises.
- Des conseils et astuces pour le travail à domicile ont été mis à disposition sur l'Intranet: comment organiser sa journée, préserver son énergie, maintenir le contact, etc.
- Les formations se sont réorganisées pour pouvoir avoir lieu à distance.
- Des séances de yoga, de Zumba, de body training, de pleine conscience et de yoga du rire ont eu lieu via Skype à l'initiative de collègues formés dans ces domaines, pour compenser l'inaccessibilité de la salle de sport du siège de Bruxelles (plus de 200 séances, avec plus de 2 000 participants).
- Un défi de printemps, lancé à l'occasion des Special Olympics, a mené près de 1.400 collaborateurs à parcourir ensemble plus de 215.330 km, à pied, en courant ou à vélo.

10.4. Leadership

Le leadership joue un rôle essentiel pour aligner chacun sur une vision commune, transmettre sens et inspiration, soutenir le changement et faire vivre les valeurs au sein des équipes. Au-delà des formations disponibles sur My Development, diverses initiatives continuent d'aider les responsables d'équipe à développer leurs compétences en matière de leadership, et à soutenir l'agilité de leurs équipes.

Avec la généralisation du télétravail en 2021, les managers ont reçu un soutien important pour gérer leurs équipes à distance, avec des formations et outils spécifiques pour optimiser la collaboration des équipes à distance. Les team leaders (senior & key executives) bénéficient d'un accompagnement rapproché sous la forme de séances de coaching et de mentorat sur demande. Les demandes de coaching ont considérablement augmenté entre 2020 et 2021 (de 25 à 53). Les cadres talentueux sont soutenus dans leur prise de fonction de chef d'équipe via des parcours de formation spécifiques (Key Potentials, Forward, Future Team Leaders) afin de leur fournir les meilleurs outils pour devenir les managers de demain.

10.5. Critères liés à la durabilité dans la rémunération des cadres

Belfius encourage ses managers à adopter ses valeurs de durabilité, par le biais de leur rémunération variable. Celle-ci dépend pour un tiers d'objectifs qualitatifs liés à la démarche de durabilité de Belfius. Ces objectifs sont: satisfaction des clients, engagement élevé des employés, augmentation de la diversité des genres à tous les niveaux de l'entreprise. Les critères ESG font partie de ces objectifs, ce qui contribue à une prise en compte toujours plus importante des considérations ESG dans les décisions de gestion.

10.6. Avantages pour les employés

La rémunération et les avantages des employés varient selon les entités du groupe Belfius. Dans l'ensemble, les employés de Belfius Banque et de Belfius Insurance ont accès à des avantages qui comprennent, entre autres, une pension, une assurance vie et soins de santé, une couverture d'incapacité et d'invalidité, un congé parental, des chèques-repas et un plan cafétéria avec, entre autres, des options de mobilité telles que le leasing automobile. Il est également possible de différencier les avantages pour les employés en fonction du type de contrat de travail.

- En principe, les mêmes avantages s'appliquent aux employés à temps plein et à temps partiel, si ce n'est que certains sont calculés au prorata en fonction du régime de travail (par exemple, le salaire, les primes, etc.). 1.236 personnes travaillent actuellement à temps partiel chez Belfius Banque & Assurances.
- En principe, certains avantages ne s'appliquent pas aux employés sous contrat à durée déterminée. Il s'agit principalement des avantages liés au plan cafétéria et aux contrats de leasing. Les avantages pour lesquels la période de leasing est plus longue que la durée du contrat à durée déterminée ne s'appliquent pas pour ces employés en contrat à durée déterminée. 54 personnes travaillent actuellement sous contrat à durée déterminée chez Belfius Banque & Assurances.

10.7. Focus spécifique sur le recrutement

10.7.1. Stratégie d'acquisition de talents sur mesure

Pour pouvoir relever ses défis de demain, Belfius mène une stratégie d'acquisition de talents sur mesure. En voici les pierres angulaires:

- Une augmentation significative de l'afflux de Jeunes Talents, dans le cadre du programme «Young Professionals».
- Le développement d'une marque d'employeur et d'employé plus forte, axée sur la diversité et l'inclusion, et l'attraction des Millennials. Et son articulation dans chaque étape d'un parcours d'acquisition de talents et d'onboarding qui se veut inspirant du début à la fin.
- Pour soutenir ces parcours, la mise en œuvre de nouvelles technologies, dans le cadre du projet «SHAPE HR». Objectif du projet: améliorer l'expérience humaine, l'excellence opérationnelle et l'efficacité des processus liés aux talents. Le projet vise également à garantir un noyau stable et performant et à donner aux people managers les outils et processus adéquats pour soutenir et développer les talents des collaborateurs Belfius – un ingrédient essentiel de la rétention.

Un outil amélioré de recrutement et d'onboarding sera mis en œuvre en 2022. Il viendra compléter notre accueil authentique et chaleureux par une touche numérique.

10.7.2. Culture d'entreprise inclusive

Nous tenons à notre culture d'entreprise inclusive, et à l'ouverture qui permet d'attirer les meilleurs talents, et de développer leur plein potentiel. À cette fin, nous avons établi un partenariat avec Capital, qui a pour mission d'offrir un large éventail d'activités percutantes à la jeunesse bruxelloise. Le recrutement actif de jeunes talents au potentiel de développement continu est crucial pour que Belfius reste pertinente. Cette approche de rajeunissement exige un partenariat plus actif avec les universités belges et une présence accrue en leur sein.

La diversité et l'inclusion constituent aussi un sujet majeur chez Belfius en raison du profil diversifié de nos clients. Nous examinons donc les politiques et les parcours de recrutement sous l'angle de la diversité. Et nous suivons la diversité des recrutements en matière de genre et de profils et compétences au moyen d'indicateurs spécifiques.

10.8. Une approche active de la diversité et de l'inclusion

Nous pensons qu'un lieu de travail diversifié et inclusif crée un environnement où chaque collaborateur se sent apprécié et respecté, ce qui favorise une culture d'engagement et d'innovation. Pour cette raison, la diversité et l'inclusion sont à la base de l'approche des ressources humaines – tout comme elles contribuent selon nous au développement social de la société belge. Dans ce but, le coordinateur Diversité et le groupe de pilotage de la diversité travaillent depuis 2017 à la création d'un environnement toujours plus inclusif chez Belfius. Un environnement qui donne la possibilité à chaque collaborateur d'être et d'agir en accord avec sa personnalité et d'interagir avec ses collègues de manière ouverte et authentique.

Pour affirmer dès le départ notre volonté d'être un employeur inclusif, Belfius examine les parcours de recrutement du point de vue de la diversité. Marque employeur, parcours d'acquisition de talents, onboarding: tout est passé au crible. Belfius s'assure ainsi que la présélection des candidats, les processus d'entretien et les propositions salariales reflètent effectivement son ambition de diversité et d'inclusion, ainsi que les indicateurs de recrutement. De même, les offres d'emploi de Belfius mettent désormais en évidence les engagements de Belfius en la matière, tant dans le contenu que dans la formulation et les visuels.

Nous avons aussi revu notre proposition de valeur dans la perspective de la diversité et de l'inclusion, en mettant davantage en avant la raison d'être et la culture de Belfius, centrée sur l'apprentissage continu, l'investissement dans le développement des talents et les parcours de carrière, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Pour toucher un public plus jeune et développer un effectif diversifié et inclusif, Belfius investit dans les salons de l'emploi universitaires et les événements de réseautage qui renforcent sa marque employeur.

Convaincus de l'importance d'une représentation diversifiée (sexe, âge, origine, langue, etc.) lors des conférences et des événements, nous avons participé à la rédaction de la Charte des panels inclusifs, avec des experts en diversité de différentes organisations et des dirigeantes de nombreux secteurs. Nous nous sommes engagés à respecter la charte, car nous sommes convaincus de l'importance de multiplier les points de vue au sein des panels. La diversité des panels crée en outre un sentiment d'appartenance pour le public.

NOTRE ENGAGEMENT

Donner toutes leurs chances aux femmes et garantir l'égalité des salaires

10.8.1. Diversité des genres

Le groupe Belfius établit progressivement un meilleur équilibre entre les sexes à tous les niveaux de l'organisation. La proportion de femmes occupant un poste de management (manager, senior ou key) a évolué de 33,7% en 2020 à 36,7% en 2021. Notre objectif est de 44% d'ici 2025. Les femmes représentent 37,5% du conseil d'administration de Belfius Banque et 35,7% du conseil d'administration de Belfius Insurance.

Nous continuons à participer activement à l'initiative Women in Finance pour améliorer l'équilibre des genres dans le secteur financier. En signant la Charte de la diversité du secteur financier en 2019, nous nous sommes engagés à poursuivre un ensemble d'objectifs de diversité, à les rendre publics et à en rendre compte chaque année. Les résultats sont publiés sur le site web du ministère des Finances.

La politique de rémunération de Belfius est neutre en termes de genre et non discriminatoire. Elle garantit l'égalité d'accès à tous les postes disponibles au sein de l'entreprise, sans distinction de sexe. Notre politique applique un système de rémunération uniforme pour la même catégorie d'employés, sans distinction de sexe. Nous visons une rémunération égale pour des responsabilités finales égales et une expérience égale. De plus, nous discutons, suivons et rendons compte annuellement des évaluations, rémunérations et promotions au sein des organes compétents, afin de contrôler l'application effective des principes non discriminatoires en termes de genre. Une analyse a lieu tous les deux ans pour mesurer tout écart éventuel de rémunération entre les sexes; nos partenaires sociaux en prennent connaissance au conseil d'entreprise. Sa conclusion la plus importante: le même salaire est versé dans les mêmes conditions, quel que soit le sexe du collaborateur.

Nous soutenons nos employés à toutes les étapes de leur vie et de leur parcours professionnel grâce à notre politique de congé parental, qui complète notre approche en matière de diversité et d'inclusion .

Congé parental

	Belfius Banque		Belfius Insurance	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Nombre d'employés ayant droit à un congé parental en 2021	608	436	180	207
Nombre d'employés ayant pris un congé parental en 2021	59	61	24	41
Nombre d'employés qui ont repris le travail après la fin du congé parental	59	61	24	39
Nombre d'employés qui ont pris un congé parental en 2021 et sont toujours employés aujourd'hui	58	61	22	37
Taux de rétention des collègues qui ont pris un congé parental en 2021	98%	100%	92%	95%

10.8.2. Diversité générationnelle

Diverses initiatives sont en place pour encourager la collaboration entre les fonctions afin de permettre aux jeunes employés de déployer tout leur potentiel.

Bridge Builders, un séminaire de deux jours, a pour but de découvrir un autre environnement de travail, et de développer son réseau. Mais surtout, de jeter des ponts: entre les générations, en amenant des collègues jeunes et plus expérimentés à travailler ensemble sur des sujets spécifiques. Et entre Belfius et le monde extérieur, à travers une collaboration avec des établissements du secteur social à Bruxelles.

La Belfius Young Community (BYC) soutient les collaborateurs de moins de 36 ans dans les premières années de leur carrière. Par ses activités, elle contribue à élargir le rôle des jeunes collaborateurs, afin qu'ils puissent laisser leur empreinte sur la culture d'entreprise de Belfius. Outre les moments de fun, le réseautage et l'engagement citoyen, la BYC contribue à l'innovation, en présentant régulièrement les résultats de ses réflexions à la Direction.

10.9. Droits humains et RGPD

Belfius respecte les droits de ses collaborateurs, et attend en retour qu'ils respectent les valeurs de Belfius en matière de droits humains.

- Le code de conduite pour les collaborateurs exige une attitude honnête et éthique au travail.
- Conformément à la loi belge et à ses règlementations sur les droits humains et le droit du travail, nous interdisons formellement le travail des enfants et le travail forcé dans l'ensemble de nos activités.
- La politique des droits de l'homme de Belfius s'étend à nos partenaires et fournisseurs, ainsi qu'à nos employés. Nous respectons les droits humains de nos employés et nous attendons de chacun d'entre eux une adhésion stricte à cette politique.
- La santé, la sécurité, le bien-être et le développement personnel et professionnel continu de nos collaborateurs sont de la plus haute importance pour nous.
- Nous respectons la vie privée de nos employés. Nous garantissons la protection de leurs données personnelles et de leur vie privée. Le département RH a revu l'ensemble de ses processus en 2021 pour assurer un alignement optimal avec les règles du RGPD. Nous avons également soutenu les chefs de projet dans la conception de nouvelles solutions RH.
- Belfius a une politique de tolérance zéro en matière de fraude, de corruption et de blanchiment d'argent. Les politiques relatives à ces sujets sont disponibles sur notre site internet.
- La discrimination des individus sur la base de caractéristiques personnelles telles que le sexe, la couleur de peau, l'âge, le handicap ou l'orientation sexuelle n'a pas sa place dans la culture d'entreprise de Belfius. Par conséquent, Belfius applique une politique de tolérance zéro envers toute violence sur le lieu de travail liée à des caractéristiques personnelles, y compris le harcèlement verbal, physique et sexuel.

Ressources humaines

Belfius accorde une importance majeure à ses talents: le capital humain joue un rôle essentiel dans le succès de l'entreprise. Les politiques de ressources humaines contribuent à positionner Belfius comme une organisation hautement orientée client, adaptée à un environnement en constante évolution.

Dans la continuité de sa stratégie 2025 «Meaningful & Inspiring for Belgian society. Together», Belfius adapte et peaufine sa manière de travailler. Nous avons par ailleurs adopté d'importantes mesures en matière d'environnement, de société et de gouvernance, témoignant de notre engagement en faveur d'un emploi durable et d'un travail intéressant.

Soucieuse de ses collaborateurs et de sa clientèle, Belfius a affiné sa méthode de travail afin de faire face à la crise sanitaire actuelle. Dans ce processus, nous mettons le bien-être et la sécurité au travail au cœur de nos priorités. Nos collaborateurs ne cessent de s'accommoder à cet environnement de travail en constante évolution et adaptent en conséquence leur approche de la clientèle.

Chez Belfius, nous avons affiné notre vision, conscients que la crise pourrait durer plus longtemps que prévu. L'extension du télétravail nous a donné la possibilité de mettre au point une nouvelle façon de travailler. Conscients de l'évolution du monde qui nous entoure, nous avons adopté le travail hybride, devenu la nouvelle norme pour tous nos collaborateurs.

Dans cette nouvelle aventure tournée vers l'avenir, nous nous efforçons radicalement de préserver l'essence humaine. Le travail hybride a évolué et nous a permis d'intégrer nos objectifs futurs. Nous nous différencions par l'expérience que nous proposons à nos clients et à nos collaborateurs.

1. Poursuivre la mise en œuvre de la nouvelle culture d'entreprise, en mettant en place des micro-comportements
2. Nos collaborateurs: l'épine dorsale de l'entreprise
3. Investir dans nos talents en organisant plusieurs parcours dédiés
4. Continuer à investir dans le bien-être
5. Poursuivre la mise en œuvre d'une approche active de la diversité et de l'inclusion (D&I)

1. Poursuivre la mise en œuvre de la nouvelle culture d'entreprise, en mettant en place des micro-comportements

Les quatre valeurs de Belfius tracent le cadre qui stimule notre nouvelle culture d'entreprise jour après jour. Ces quatre valeurs sont:

- **Orientation client**: la satisfaction de nos clients est et restera la référence et l'ambition qui régit tout ce que nous entreprenons.
- **Authenticité**: nous respectons l'individualité de chacun et considérons les différences comme une richesse. Pour donner le meilleur de soi, il faut pouvoir être soi-même.

- **Équité**: nous cherchons à atteindre un juste équilibre entre les intérêts de tous nos partenaires; notre objectif est de créer de la valeur à long terme pour nos clients et notre entreprise, ainsi que pour la communauté et l'environnement.
- **Esprit d'entreprise**: nous osons emprunter de nouvelles voies et repousser les limites. Nous avons également du flair pour les opportunités, que nous entendons partager avec passion, détermination et intégrité.

2. Nos collaborateurs: l'épine dorsale de l'entreprise

Notre stratégie est une réponse aux défis auxquels Belfius – et par extension tout le secteur bancaire – est confrontée aujourd'hui. Dans ce cadre, Belfius a choisi de soutenir au maximum l'«employabilité» de chacun de ses collaborateurs. Ensemble, nous avons la force requise pour relever les défis de demain.

2.1. Chiffres clés

En 2021, Belfius comptait 6.531 collaborateurs (3.168 femmes et 3.363 hommes), dont 98,7% engagés à durée indéterminée. Dans 84,8% des cas, il s'agissait de collaborateurs travaillant à temps plein – ce pourcentage est pratiquement identique à celui des années précédentes (2020: 84,5%, 2019 : 84,6%).

La pyramide des âges présente la répartition du nombre de collaborateurs par tranche d'âge. Il ressort de ces chiffres que le vieillissement ne constitue pas seulement un des principaux enjeux à court terme (plus de 48% des collaborateurs sont âgés de 50 ans ou plus), mais qu'il offre aussi des opportunités en termes d'«employabilité» de collaborateurs plus jeunes, qui peuvent ainsi poursuivre leur évolution au sein de l'organisation.

Évolution du nombre de collaborateurs actifs au sein du groupe consolidé Belfius (effectif)[1]

Type de contrat	2020			2021		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
CDI	3.294	3.080	6.374	3.329	3.118	6.447
CDD	55	45	100	34	50	84
TOTAL	3.349	3.125	6.474	3.363	3.168	6.531

Évolution du nombre de collaborateurs actifs à temps plein/temps partiel au sein du groupe consolidé Belfius (effectif)[1]

Régime de travail	2020			2021		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps plein	3.228	2.244	5.472	3.244	2.295	5.539
Temps partiel	121	881	1.002	119	873	992
TOTAL	3.349	3.125	6.474	3.363	3.168	6.531

Évolution du nombre de collaborateurs actifs par tranche d'âge au sein du groupe consolidé Belfius (effectif)[1]

Tranche d'âge	2020			2021		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
20 ans - 29 ans	252	246	498	270	281	551
30 ans - 39 ans	523	496	1.019	560	499	1.059
40 ans - 49 ans	876	984	1.860	813	965	1.778
50 ans - 59 ans	1.322	1.243	2.565	1.277	1.222	2.499
60+	376	156	532	443	201	644
TOTAL	3.349	3.125	6.474	3.363	3.168	6.531

(1) Tous les chiffres relatifs aux collaborateurs concernent la population «active» (sauf mention contraire), c'est-à-dire hors collaborateurs en régime de départ, malades de longue durée, crédits-temps à temps plein, détachés.

2.2. Satisfaction et engagement des collaborateurs

Chaque année, nous mesurons la satisfaction et l'engagement de nos collaborateurs au travers de l'enquête d'engagement. Les résultats 2021 sont excellents, malgré la crise du Covid-19. Belfius a atteint des scores élevés, tant sur le plan de la satisfaction des collaborateurs que sur le plan de leur engagement. Au niveau du groupe (Belfius Banque et Belfius Insurance), l'enquête révèle un niveau d'engagement de 86% (comparé à 90% en 2020) et un niveau de satisfaction de 93% (contre 96% en 2020).

Scores «indicateur de satisfaction» de l'Engagement Survey (Belfius Banque et Belfius Insurance)

	2020	2021
Belfius Banque	96,7%	92,9%
Belfius Insurance	95,5%	92,7%

Scores «indicateur d'engagement» de l'Engagement Survey (Belfius Banque et Belfius Insurance)[1]

	2020	2021
Belfius Banque	90,9%	87,0%
Belfius Insurance	88,8%	84,7%

(1) Tous les chiffres relatifs aux collaborateurs concernent la population «active» (sauf mention contraire), c'est-à-dire hors collaborateurs en régime de départ, malades de longue durée, crédits-temps à temps plein, détachés.

2.3. Arrivées

Pour pouvoir faire face aux défis du futur, Belfius est persuadée qu'il est nécessaire d'investir dès aujourd'hui dans les solutions de demain. Pour Belfius comme pour beaucoup d'autres entreprises, la rotation naturelle du personnel et la nécessité de recruter de nouveaux profils constituent un défi de taille. Belfius est constamment en quête de nouveaux talents, et surtout de profils extrêmement divers.

En 2021, 933 offres d'emploi internes et externes pour des fonctions à durée indéterminée ont été publiées pour Belfius Banque et 251 supplémentaires pour Belfius Insurance. Pour attirer de nouveaux talents, Belfius Banque et Belfius Insurance ont accueilli 46 stagiaires. Par ailleurs, le nombre d'entrées en service (contrat à durée indéterminée) a augmenté de manière significative: 474 en 2021, contre 269 en 2020 et 281 en 2019.

«Belfius offre un large éventail d'opportunités professionnelles en Belgique, indépendamment de l'âge ou du genre.»

Belfius recrute chaque année entre vingt et trente Young Professionals – des jeunes qui viennent de décrocher leur diplôme ou qui disposent déjà d'une expérience professionnelle limitée. Dans l'ensemble de l'organisation Belfius, ces jeunes collaborateurs travaillent sur des projets stratégiques dans différents départements, durant quatre périodes de six mois.

Nombre d'offres d'emploi internes et externes chez Belfius Banque et Belfius Insurance, hors offres d'emploi intérimaires

	2020	2021
Nombre d'offres d'emploi	648	1.184

Nombre de stagiaires chez Belfius Banque et Belfius Insurance (stages scolaires)

	2020	2021
Hommes	30	30
Femmes	25	16
TOTAL	55	46

Évolution du nombre d'entrées en service par tranche d'âge au sein du groupe consolidé Belfius hors transferts entre entités[1]

Année	Tranche d'âge	Homme	Femme	Total
2020	20-29	60	51	111
	30-39	49	36	85
	40-49	41	17	58
	50-59	9	6	15
TOTAL 2020		159	110	269
2021	20-29	102	85	187
	30-39	82	52	134
	40-49	28	41	69
	50-59	20	8	28
TOTAL 2021		232	186	418

(1) Tous les chiffres relatifs aux collaborateurs concernent la population «active» (sauf mention contraire), c'est-à-dire hors collaborateurs en régime de départ, malades de longue durée, crédits-temps à temps plein, détachés.

2.4. Départs

En chiffres absolus, le nombre de départs a augmenté l'an dernier. Il s'agissait majoritairement de collaborateurs situés dans la tranche d'âge des 60 ans et plus et partant à la retraite. Ces personnes représentent 144 des 339 départs, soit 33,6% au total.

Fin 2021, les 50 ans et plus représentent 48,1% de la population active au niveau du groupe (Belfius Banque et Belfius Insurance). À l'avenir, continuer d'investir dans de nouveaux et jeunes talents sera plus que jamais une pierre angulaire de notre stratégie RH.

En 2021, Belfius Banque et Belfius Insurance ont enregistré une attrition naturelle de respectivement 4,01% et 8,54%, en hausse par rapport à 2020 (3,10% chez Belfius Banque et 6,36% chez Belfius Insurance).

Évolution du nombre de «départs» par tranche d'âge au sein du groupe consolidé Belfius, hors transferts entre entités[1]

Année	Tranche d'âge	Homme	Femme	Total
2020	20-29	18	15	33
	30-39	23	23	46
	40-49	32	20	52
	50-59	23	18	41
	60 et +	53	31	84
TOTAL 2020		149	107	256
2021	20-29	33	31	64
	30-39	41	32	73
	40-49	31	15	46
	50-59	17	25	42
	60 et +	67	47	114
TOTAL 2021		189	150	339

Évolution de la rotation au sein de Belfius Banque et Belfius Insurance, soit nombre de départs en année N / [(effectif au 31/12 de l'année N-1 + effectif au 31/12 de l'année N) / 2][1]

	2020	2021
Belfius Banque	3,10%	4,01%
Belfius Insurance	6,36%	8,54%

(1) Tous les chiffres relatifs aux collaborateurs concernent la population «active» (sauf mention contraire), c'est-à-dire hors collaborateurs en régime de départ, malades de longue durée, crédits-temps à temps plein, détachés.

2.5. Mobilité interne

Les changements au sein de notre environnement (nouvelles technologies, digitalisation, départs à la préretraite, etc.) exigent de nos collaborateurs une certaine flexibilité. Les gens ne signent plus pour un «emploi à vie». Pour avoir une carrière durable, il faut avoir la faculté de se réinventer et de se réorienter. Une des façons d'y parvenir est de changer de rôle/fonction au sein de l'entreprise. En tant qu'employeur, Belfius propose un large éventail de fonctions, tant au siège central que dans les départements régionaux, et offre une grande variété d'opportunités d'emploi aux candidats potentiels. En 2021, 336 collaborateurs ont changé de fonction chez Belfius Banque (contre 238 en 2020 et 295 en 2019). En 2021, ils étaient 75 à avoir changé de fonction chez Belfius Insurance (contre 62 en 2020 et 61 en 2019).

3. Investir dans nos talents en organisant plusieurs parcours dédiés

Dans un environnement qui change de plus en plus rapidement, il est indispensable de promouvoir une culture de formation continue (ou «life-long learning») pour soutenir les ambitions de Belfius. Belfius est persuadée qu'il s'agit de la meilleure garantie pour les collaborateurs de conserver une longueur d'avance sur les dernières évolutions et d'améliorer leur employabilité. Belfius met ainsi à la disposition des membres de son personnel les moyens dont ils ont besoin pour continuer à investir dans leur développement personnel. Ce faisant, nous favorisons la durabilité et la pertinence de notre organisation.

En 2021, la moyenne de jours de formation par équivalent temps plein s'est élevée à 6,10 chez Belfius Banque et à 6,41 chez Belfius Insurance. Les chiffres sont restés similaires à ceux des années précédentes. Même si l'année 2021 a encore été durement frappée par la pandémie de Covid-19, Belfius a maintenu la fréquence et la diversité de ses activités de développement, entre autres grâce à la qualité de son offre à distance.

L'un des projets majeurs en 2021 était la préparation de la nouvelle Private, Business & Retail Banking Academy et de ses différentes filières de formation pour les collaborateurs commerciaux.

Un programme a également été mis sur pied dans le but de développer une véritable culture de gestion du changement au sein de Belfius, en intégrant la gestion du changement et la gestion des projets et en stimulant la capacité d'adaptation de tous les collaborateurs.

La santé et le bien-être du personnel ne sont pas oubliés en ces temps difficiles de crise sanitaire et de télétravail.

4. Continuer à investir dans le bien-être

En tant qu'employeur moderne et attractif, Belfius a beaucoup investi ces dernières années dans des conditions de travail innovantes pour ses collaborateurs.

Au cours de la longue période de télétravail qui a débuté en mars 2020 avec la crise du Covid-19, la santé et la sécurité de tous sont restées la priorité.

En plus de toutes les mesures préventives nécessaires, une série d'initiatives ont été mises en place pour contribuer et préserver le bien-être de chacun. Soulignons entre autres:

- l'organisation à six reprises, entre mars et décembre 2021, de l'enquête «Comment allez-vous?» ;
- le partage systématique des résultats, avec les partenaires sociaux et l'ensemble des collaborateurs, qui nous a permis d'affiner nos actions là où cela s'avérait nécessaire;

- le suivi quotidien de l'absentéisme; et
- le suivi individuel de chaque collaborateur infecté ou ayant été en contact direct avec une personne infectée par le Covid-19.

4.1. Une approche structurée du bien-être

Au-delà des services de prévention pour la santé et le bien-être au travail ou de la cellule psychosociale, Belfius a adopté une approche structurée du bien-être pour ses collaborateurs. Cette initiative comporte deux volets:

- Un «outil de bien-être» que chaque collaborateur peut utiliser à des moments spécifiques. Sur la base d'un questionnaire détaillé (centré sur le contexte professionnel et personnel du collaborateur), cet outil identifie de manière proactive les «risques pour le bien-être» par le biais d'un rapport personnel. Il fournit également des conseils et des aides concrètes pour passer à l'action, ainsi qu'un baromètre individuel jaugeant la résistance professionnelle et personnelle.
- L'Employee Assistance Program (EAP): grâce à ce programme, les collaborateurs peuvent disposer d'un «coach» à tout moment, de façon totalement anonyme s'ils le souhaitent. Les travailleurs qui rencontrent des difficultés (professionnelles ou personnelles) peuvent trouver auprès de ce coach un soutien proactif.

4.2. Absentéisme

Au fil des ans, l'absentéisme est resté relativement stable chez Belfius. La diminution du taux d'absentéisme constatée en 2020 et 2021 s'explique par la généralisation du télétravail dans le cadre de la gestion de la crise du Covid-19.

Chez Belfius Banque, le taux d'absentéisme était de 3,90% en 2021, contre 3,76% en 2020, 4,49% en 2019 et 4,12% en 2018. Chez Belfius Insurance, il s'élevait à 5,42% en 2021 contre 4,98% en 2020, 5,67% en 2019 et 5,76% en 2018.

5. Poursuivre la mise en œuvre d'une approche active de la diversité et de l'inclusion (D&I)

Nous sommes convaincus qu'un **lieu de travail promouvant la diversité et l'inclusion** crée un environnement où chaque collaborateur se sent valorisé et respecté, ce qui favorise une culture d'engagement et d'innovation. Pour cette raison, la culture D&I constitue l'une des valeurs fondamentales de l'approche des ressources humaines de Belfius qui, selon nous, contribue aussi au développement social de la société belge. C'est pourquoi le Diversity Manager et le Diversity Steering Group travaillent depuis 2017 à la création d'un environnement toujours plus inclusif chez Belfius, un environnement offrant l'opportunité à tous les collaborateurs d'être et d'agir en accord avec leur personnalité et de pouvoir travailler avec leurs collègues de manière ouverte et authentique.

Soucieuse de se positionner comme un employeur inclusif, Belfius analyse spécifiquement les programmes de recrutement du point de vue de la diversité. À cette fin, elle passe au crible plusieurs aspects qui contribuent à son image de marque en tant qu'employeur ainsi que les parcours de recrutement et d'intégration des talents end-to-end. Belfius a donc intégré son approche D&I dans le cadre de la sélection des candidats, des interviews, des propositions salariales et des KPI de recrutement. De plus, les offres d'emploi de Belfius ont été réécrites du point de

vue de l'approche D&I afin de mettre en exergue les engagements D&I de Belfius et rendre les annonces «percutantes» tant au niveau du contenu, de la formulation que du visuel.

Belfius a également remanié sa proposition de valeur de sorte à incorporer les considérations D&I, à se définir comme une entreprise animée par un objectif et entretenant sa propre culture, à se concentrer sur sa tradition de formation continue, à investir dans le développement des talents et les plans de carrière et à garantir un équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Pour atteindre son objectif de toucher un public plus jeune et disposer d'une main-d'œuvre diverse et inclusive, Belfius investit dans des salons de l'étudiant et des événements de networking qui renforcent son image de marque en tant qu'employeur.

Fermement convaincus de l'importance d'attirer une audience diversifiée (genre, âge, origine, langue, etc.) aux conférences et événements, nous avons contribué à l'élaboration de la Charte Panels inclusifs, avec le concours d'experts en diversité de diverses organisations et de nombreuses autres femmes de premier plan issues de différentes entreprises. Nous nous sommes engagés à signer la charte, car nous sommes persuadés qu'une mixité de représentation est indispensable pour pouvoir traiter les thèmes abordés lors des panels sous différents angles tout en créant un sentiment d'appartenance pour le public.

5.1. Diversité de genres

Belfius groupe instaure progressivement un meilleur équilibre hommes-femmes à tous les niveaux de l'organisation. La moyenne arithmétique du nombre de femmes occupant un poste de direction (manager, senior ou key position) est passée de 33,7% en 2020 à 36,7% en 2021. Nous nous sommes fixé un objectif de 44% d'ici 2025.

Nous continuons à prendre part activement à l'initiative «Women In Finance» visant à améliorer l'équilibre hommes/femmes au sein du secteur financier. En signant la Charte de la diversité du secteur financier en 2019, nous nous sommes engagés à poursuivre un ensemble d'objectifs de diversité, à les rendre publics et à en rendre compte annuellement. Les résultats sont publiés sur le site Internet du ministère des Finances.

Répartition des membres du conseil d'administration de Belfius Banque en fonction du genre

2020			2021		
Nombre d'administrateurs	Dont femmes	% de femmes	Nombre d'administrateurs	Dont femmes	% de femmes
16	6	38%	16	6	38%

Belfius s'efforce de mener une politique non discriminante en matière de rémunération. Notre politique de rémunération garantit l'égalité d'accès à tous les postes disponibles au sein de l'entreprise, sans distinction de genre, et applique un système de rémunération uniforme pour la même catégorie de collaborateurs, toujours sans distinction de genre. Nous nous efforçons d'appliquer une rémunération égale aux postes exigeant des responsabilités finales égales et une expérience égale. Nous discutons, jaugeons et rendons compte chaque année des évaluations, rémunérations et promotions au sein des organes compétents afin de contrôler l'application effective des principes d'égalité des chances. Tous les deux ans, une

analyse mesure les éventuels écarts de rémunération liés au genre; ses résultats sont présentés aux partenaires sociaux (conseil d'entreprise). La conclusion la plus importante à retenir est la suivante: Belfius verse la même rémunération dans les mêmes conditions, indépendamment du genre du collaborateur.

5.2. Diversité des générations

Différentes initiatives encouragent les collaborations transversales et permettent aux plus jeunes de réaliser leur plein potentiel.

Le séminaire de deux jours intitulé **Bridge Builders** vise à découvrir un autre environnement de travail, à développer son réseau et surtout à construire des ponts. Tout d'abord entre générations, en permettant à de jeunes collaborateurs et des collaborateurs plus expérimentés de travailler ensemble sur des sujets spécifiques. Et ensuite entre Belfius et le monde extérieur, en collaborant avec des établissements du secteur social à Bruxelles.

La **Belfius Young Community** (BYC) réunit des collaborateurs de moins de 36 ans, qu'elle entend accompagner durant les premières années de leur carrière. À travers ses activités, elle contribue à élargir le rôle de ces jeunes afin qu'ils puissent marquer la culture d'entreprise de Belfius de leur empreinte. Au-delà des moments ludiques, du networking et de l'engagement citoyen, la BYC contribue aussi à l'innovation, en présentant régulièrement le fruit de sa réflexion à la direction.

Au travers de nos actions visant à aider nos clients à faire face à la crise tout en préservant le bien-être de nos collaborateurs et la santé de Belfius, nous avons d'ores et déjà donné corps à notre stratégie *Inspire 2025*.

Résultats financiers

Remarques préliminaires aux comptes consolidés

1. Modifications du périmètre de consolidation

Belfius a pris une participation de 30% dans Immovlan (aux côtés du Groupe Rossel (35%) et du Groupe Roularta (35%) en vue de créer une plateforme immobilière de référence sur le marché belge. L'objectif est de combiner l'expertise numérique et de diversifier les offres de services dans l'immobilier résidentiel. L'investissement est consolidé selon la méthode de mise en équivalence.

Belfius, en collaboration avec BNP Paribas Fortis, ING et KBC, a fondé Batopin en mars 2020. Batopin propose un réseau neutre et indépendant de distributeurs automatiques qui remplacera les distributeurs existants. Après une augmentation de capital en septembre 2021, Belfius consolide sa participation de 25% dans Batopin via la méthode de mise en équivalence. L'investissement total de Belfius s'élève à EUR 4,5 millions.

En 2021, Belfius Insurance a injecté un capital supplémentaire de EUR 2 millions dans Jaimy, portant ainsi sa participation à 92,07%. En outre, Belfius Insurance a injecté en 2021 un capital supplémentaire de EUR 3 millions dans Jane, portant ainsi sa participation à 92,67%. Ces investissements garantissent que les entités puissent continuer à se développer et à s'étendre commercialement sur leurs marchés respectifs.

Belfius Insurance a acquis une participation de 100% dans la société immobilière Alysea en février 2021, pour un montant total de EUR 37 millions.

Belfius Insurance a acquis un fonds dédié, Belfius Euro Loans, en juin 2021 pour un montant de EUR 10 millions. Belfius Euro Loans investit dans des prêts à effet de levier européens. Belfius détient 99,99% des parts, l'investissement est entièrement consolidé depuis juin 2021.

M80 Capital, qui consiste en une participation consolidée par mise en équivalence, a été déconsolidée en mars 2021, la participation de nos actionnaires ayant été diluée à 18,7%.
Belfius Insurance a acquis une participation de 100% dans la société immobilière, MC2, en janvier 2022, pour un montant total de EUR 8 millions.

Team Cyclis a été rebaptisée Cyclis Bike Lease le 25 février 2021.

2. Aspects fondamentaux des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de Belfius ont été préparés sur la base du principe de continuité des activités, en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Analyse du bilan consolidé

Le total du bilan augmente de EUR 4,2 milliards, ou 2,2%, passant de EUR 188,0 milliards pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020 à EUR 192,2 milliards au 31 décembre 2021. Le total du bilan se compose de EUR 174,3 milliards pour le groupe bancaire Belfius (contre EUR 170,2 milliards au 31 décembre 2020) et de EUR 17,8 milliards pour Belfius Insurance (contre EUR 17,8 milliards au 31 décembre 2020). Ces montants représentent la contribution du groupe bancaire et de Belfius Insurance dans la consolidation et ne reflètent pas le total de leurs bilans respectifs.

L'augmentation de l'actif et du passif provient principalement des dépôts de la clientèle pour EUR 9,1 milliards en raison de la croissance organique des comptes courants et d'épargne et du financement supplémentaire reçu de la participation au TLTRO III pour EUR 1,4 milliard. On note une augmentation continue des prêts commerciaux, partiellement compensée par une diminution de la juste valeur des produits dérivés, principalement due à l'impact de la hausse des taux d'intérêt ainsi qu'aux réaffectations à la LCH (London Clearing House).

1. Actif

1.1. Caisse et avoirs auprès des banques centrales

Le poste «Caisse et avoirs auprès des banques centrales» augmente de EUR 6,2 milliards, ou 24,4%, pour atteindre EUR 31,6 milliards (31 décembre 2020: EUR 25,4 milliards). Dans le cadre de la gestion de ses liquidités, Belfius dépose une partie de TLTRO III auprès de la Banque nationale de Belgique.

1.2. Prêts et créances sur établissements de crédit

Les prêts et créances sur établissements de crédit diminuent de EUR 1,5 milliard, ou -12,6%, pour atteindre EUR 10,4 milliards (31 décembre 2020: EUR 11,9 milliards). La diminution du cash collatéral versé pour un montant de EUR 2,4 milliards est en ligne avec la baisse de la juste valeur des produits dérivés. Cette diminution a été partiellement compensée par une augmentation des prêts à terme de EUR 0,5 milliard et des contrats de cession-rétrocession pour un montant de EUR 0,4 milliard.

1.3. Prêts et créances

Les prêts et créances augmentent de EUR 4,6 milliards, ou 4,7%, pour atteindre EUR 102,7 milliards (31 décembre 2020: EUR 98,1 milliards), en raison d'une augmentation des prêts de EUR 5,3 milliards (essentiellement des prêts hypothécaires et des prêts à terme), conformément à notre stratégie de développement de la franchise commerciale et de soutien à l'économie belge. Les garanties en espèces ont diminué de EUR 0,3 milliard. Les contrats de location-financement ont diminué de EUR 0,2 milliard en raison de la reclassification des contrats de location de Belfius Auto Lease en contrats de location simple pour un montant de EUR 0,4 milliard. À la suite de changements contractuels, une classification en tant que location financière n'est plus adéquate. Cette évolution est partiellement compensée par une augmentation de EUR 0,2 milliard des nouveaux contrats de leasing conclus au cours de l'année.

À noter que par le biais de la consolidation de Belfius Euro Loans, Belfius a reconnu des prêts à effet de levier évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global provenant de ce fonds dédié pour EUR 99 millions.

Notons que certains prêts ne réussissent pas le test SPPI et sont, en conséquence, évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultats. Cela concerne principalement des prêts au secteur public et social, avec des formules de taux d'intérêt spécialement structurées. L'encours a diminué de EUR 0,3 milliard pour atteindre EUR 1 milliard fin 2021, principalement en raison des remboursements.

Le ratio de qualité des actifs, le rapport entre les prêts et créances dépréciés (phase 3) et l'encours brut des prêts et créances, diminue de 2,02% au 31 décembre 2020 à 1,95% au 31 décembre 2021 (voir chapitre sur les Risques pour plus d'informations).

1.4. Dettes représentées par un titre et instruments de fonds propres

Le portefeuille de dettes représentées par un titre et instruments de fonds propres s'élève à EUR 16,5 milliards (31 décembre 2020: EUR 17,3 milliards) pour le groupe bancaire Belfius et, pour Belfius Insurance, à EUR 10,7 milliards (31 décembre 2020: EUR 11,6 milliards).

Les titres de créance évalués au coût amorti diminuent de EUR 1,2 milliard, ou -5,4%, pour atteindre EUR 20,8 milliards (31 décembre 2020: EUR 22,0 milliards) à la suite de remboursements anticipés, partiellement compensés par des acquisitions.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminuent de EUR 0,2 milliard, ou -4,1%, à EUR 5,0 milliards (31 décembre 2020: EUR 5,2 milliards). Cela s'explique par les cessions et les remboursements d'obligations, ainsi que par les ajustements négatifs de la juste valeur des obligations résultant de la hausse des taux d'intérêt par rapport à la fin de l'année 2020, partiellement compensés par les acquisitions et les ajustements positifs de la juste valeur des instruments de capitaux propres résultant de l'amélioration des marchés boursiers par rapport à la fin de l'année 2020.

Synthèse du bilan consolidé

(en millions d'EUR)	31/12/20	Contribution Banque dans le groupe[1]	Contribution Assurances dans le groupe[1]	31/12/21	Contribution Banque dans le groupe[1]	Contribution Assurances dans le groupe[1]	Évolution
TOTAL DE L'ACTIF	187.991	170.212	17.779	192.151	174.329	17.822	+4.159
Dont							
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	25.434	25.434	0	31.640	31.640	0	+6.207
Prêts et créances sur établissements de crédit	11.912	11.815	97	10.411	10.312	99	-1.500
A. Évalués au coût amorti	11.912	11.815	97	10.411	10.312	99	-1.500
Prêts et créances	98.108	93.448	4.660	102.679	97.793	4.886	+4.571
A. Évalués au coût amorti	96.812	92.170	4.642	101.541	96.769	4.772	+4.729
B. Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	99	0	99	+99
C. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.296	1.278	18	1.039	1.024	15	-257
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	28.849	17.263	11.586	27.195	16.456	10.739	-1.654
A. Évalués au coût amorti	22.039	16.152	5.887	20.840	15.536	5.304	-1.199
B. Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	5.170	201	4.969	4.959	196	4.763	-211
C. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.639	909	730	1.396	725	671	-243
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.813	0	3.813	4.246	0	4.246	+433
Dérivés	12.188	12.188	0	8.909	8.909	0	-3.279
TOTAL DES DETTES	177.258	160.239	17.019	180.658	163.693	16.964	+3.400
Dont							
Caisse et avoirs des banques centrales	14.174	14.174	0	15.418	15.418	0	+1.245
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	5.008	5.004	4	3.591	3.590	1	-1.417
A. Évalués au coût amorti	5.008	5.004	4	3.591	3.590	1	-1.417
Dettes et dépôts	95.338	95.338	0	104.404	104.404	0	+9.066
A. Évalués au coût amorti	95.287	95.287	0	104.355	104.355	0	+9.068
B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	51	51	0	49	49	0	-2
Titres de créance émis et autres passifs financiers	24.402	24.402	1	23.145	23.145	0	-1.257
A. Évalués au coût amorti	16.069	16.068	1	15.117	15.117	0	-952
B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	8.333	8.333	0	8.029	8.029	0	-305
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.813	0	3.813	4.246	0	4.246	+433
Dérivés	18.310	18.253	57	14.019	14.002	17	-4.291
Provisions pour activités d'assurance	12.659	0	12.659	12.191	0	12.191	-468
Dettes subordonnées	1.151	1.151	0	1.643	1.643	0	+492
A. Évaluées au coût amorti	1.151	1.151	0	1.643	1.643	0	+492
FONDS PROPRES DU GROUPE	10.209	9.476	733	10.963	10.138	825	+754
Dont							
Fonds propres de base	9.815	9.429	387	10.560	10.061	499	+745
Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	393	47	346	403	77	326	+10
FONDS PROPRES TOTAUX	10.733	9.973	760	11.493	10.636	857	+759
Dont							
Fonds propres du groupe	10.209	9.476	733	10.963	10.138	825	+754
Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1	497	497	0	497	497	0	0
Participations ne donnant pas le contrôle	28	0	27	33	0	32	+5

(1) Information basée sur des chiffres non audités.

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats diminuent de EUR 0,2 milliard, ou -14,8%, à EUR 1,4 milliard (31 décembre 2020: EUR 1,6 milliard), en raison d'une diminution du volume des positions temporaires de gestion des flux de clients (diminution de EUR 0,3 milliard en titres de créance, partiellement compensée par une augmentation de EUR 0,2 milliard en instruments de capitaux propres) et des cessions hors du portefeuille de fonds (EUR 0,1 milliard).

1.5. Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance

Les produits liés aux fonds de placement dans nos activités d'assurance (Branche 23) augmentent de EUR 0,4 milliard, ou 11,3%, pour atteindre EUR 4,2 milliards (31 décembre 2020: EUR 3,8 milliards), sous l'effet d'ajustements positifs de la juste valeur (EUR 0,2 milliard) et de transferts d'investissements de clients provenant de la Branche 21 arrivant à échéance (EUR 0,2 milliard), conformément aux actions commerciales spécifiques de 2021.

1.6. Dérivés

Les dérivés diminuent de EUR 3,3 milliards, ou -26,9%, pour atteindre EUR 8,9 milliards (31 décembre 2020: EUR 12,2 milliards), principalement en raison de l'impact de la hausse des taux d'intérêt, de la compensation des produits dérivés conclus avec LCH et du dénouement de certains accords bilatéraux. L'impact total de la compensation pour les produits dérivés conclus avec LCH s'élève à EUR 8,5 milliards fin 2021 contre EUR 7,8 milliards fin 2020.

2. Dettes

Le total des dettes augmente de EUR 3,4 milliards, ou 1,9%, pour atteindre EUR 180,7 milliards (31 décembre 2020: EUR 177,3 milliards), en raison d'une augmentation des sources de financement dans les «Dépôts» de la clientèle et les «Liquidités et soldes des banques centrales» expliquée par la participation supplémentaire au TLTRO III. Cette augmentation a été partiellement compensée par une diminution de la juste valeur des dérivés en raison de l'impact de la hausse des taux d'intérêt et de la compensation pour les dérivés conclus avec LCH, ainsi que dans les «Titres de créance émis» à la suite des échéances.

2.1. Caisse et avoirs des banques centrales

Le poste «Caisse et avoirs des banques centrales» augmente de EUR 1,2 milliard pour atteindre EUR 15,4 milliards (31 décembre 2020: EUR 14,2 milliards). Belfius a tiré un TLTRO III supplémentaire de EUR 1,4 milliard en 2021, ce qui porte la participation totale au TLTRO III à EUR 15,65 milliards au 31 décembre 2021.

2.2. Dettes envers et dépôts des établissements de crédit

Les dettes envers des établissements de crédit et les dépôts diminuent de EUR 1,4 milliard, ou -28,3%, pour atteindre EUR 3,6 milliards (31 décembre 2020: EUR 5,0 milliards), en raison d'une diminution de EUR 1,2 milliard des cash collatéraux reçus.

2.3. Dettes et dépôts

Les dettes et dépôts augmentent de EUR 9,1 milliards, ou 9,5%, pour atteindre EUR 104,4 milliards (31 décembre 2020: EUR 95,3 milliards), principalement en raison de la croissance organique des dépôts à vue et des comptes d'épargne.

2.4. Titres de créance émis et autres passifs financiers

Les titres de créance émis et autres passifs financiers diminuent de EUR 1,3 milliard, -5,2%, pour atteindre EUR 23,1 milliards (31 décembre 2020: EUR 24,4 milliards).

Les titres de créance évalués au coût amorti diminuent de EUR 1,0 milliard, ou -5,9%, pour atteindre EUR 15,1 milliards (31 décembre 2020: EUR 16,1 milliards), principalement en raison de l'échéance de EUR 1,3 milliard d'obligations sécurisées et de certificats de dépôt. Cette diminution est partiellement compensée par l'émission de certificats de dépôt de EUR 0,5 milliard d'obligations dites Preferred Senior et de EUR 0,5 milliard d'obligations dites Green Non-Preferred Senior.

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats diminuent de EUR 0,3 milliard, ou -3,7%, à EUR 8,0 milliards (31 décembre 2020: EUR 8,3 milliards), à la suite des échéances des titres de créance (structurés) pour les clients individuels. Cette baisse est partiellement compensée par de nouvelles émissions.

2.5. Dérivés

Les dérivés diminuent de EUR 4,3 milliards, ou -23,4%, pour atteindre EUR 14,0 milliards (31 décembre 2020: EUR 18,3 milliards), principalement en raison de l'impact de la hausse des taux d'intérêt, de la compensation des produits dérivés conclus avec LCH et du dénouement de certains accords bilatéraux. L'impact total de la compensation pour les produits dérivés conclus avec LCH s'élève à EUR 8,5 milliards fin 2021 contre EUR 7,8 milliards fin 2020.

2.6. Provisions pour activités d'assurance

Les provisions pour activités d'assurance vie diminuent de EUR 629 millions, ou 6%, pour atteindre EUR 10,7 milliards (31 décembre 2020: EUR 11,4 milliards). Dans le contexte actuel de taux d'intérêt bas, on peut noter un glissement continu des produits de la Branche 21 vers d'autres formes d'investissement, telles que les produits de la Branche 23 ou de la Branche 44. Par conséquent, une partie substantielle des polices d'investissement de la Branche 21 arrivant à échéance n'a pas été réinvestie dans de nouvelles polices d'investissement de la Branche 21. En outre, Belfius a enregistré une reprise de EUR 15 millions de provisions techniques, conformément au cadre de l'appétence au risque en Vie.

Un ajustement en «shadow loss» de EUR 320 millions a été comptabilisé en 2021, soit une augmentation de EUR 19 millions par rapport à 2020. L'augmentation provient de la diminution des spreads de crédit en 2021 et de la révision des hypothèses non financières pour le calcul de la Best

Estimate Life, partiellement compensée par l'augmentation des taux d'intérêt et l'impact des changements de modèle par rapport à fin 2020. Pour les fonds distincts gérés par Belfius Insurance, un montant de EUR 28 millions a été enregistré en comptabilité reflet, soit une diminution de EUR 21 millions par rapport à 2020, qui s'explique principalement par la diminution de la juste valeur des instruments de dette résultant de la hausse des taux d'intérêt.

La provision technique pour les produits Non-Vie augmente de EUR 156 millions, ou 12%, pour atteindre EUR 1,5 milliard (31 décembre 2020: EUR 1,3 milliard), principalement en raison d'une augmentation des charges de sinistres liées aux graves inondations de juillet en Wallonie et au Limbourg, estimées à EUR 181 millions. Une partie des charges de sinistres résultant des inondations sera récupérée auprès des réassureurs (EUR 67 millions) et une partie sera récupérée auprès des autorités régionales (EUR 90 millions), résultant en un impact de EUR 24 millions pour Belfius. L'impact sur la provision pour sinistres s'élève à EUR 86 millions, Belfius ayant déjà payé des sinistres pour EUR 95 millions. Belfius a reconnu une provision de EUR 10,8 millions pour les dommages causés par la sécheresse à la suite de la publication de la législation interprétative, le risque devrait être couvert rétroactivement dans une certaine mesure dans les polices d'assurance Dommages. En outre, la provision Non-Vie a augmenté en raison de la croissance du portefeuille Non-Vie. Il convient de noter qu'à la suite de la réévaluation des provisions techniques en 2020, une reprise des provisions pour sinistres a été comptabilisée pour un montant de EUR 13 millions, conformément au cadre de l'appétence au risque en Non-Vie.

2.7. Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées augmentent de EUR 492 millions, ou 42,8%, pour atteindre EUR 1,6 milliard (31 décembre 2020: EUR 1,2 milliard), à la suite de l'émission de EUR 0,5 milliard d'obligations subordonnées Tier 2 à taux fixe.

3. Fonds propres

Le total des fonds propres augmente de EUR 759 millions, ou 7,1%, à EUR 11,5 milliards (31 décembre 2020: EUR 10,7 milliards). Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de EUR 745 millions des fonds propres de base des actionnaires et à l'augmentation de EUR 10 millions des gains et pertes non comptabilisés dans le compte de résultats.

3.1. Fonds propres de base

Le total des fonds propres de base augmente de EUR 745 millions, ou 7,6%, à EUR 10,6 milliards (31 décembre 2020: EUR 9,8 milliards). L'augmentation s'explique principalement par le bénéfice de EUR 935 millions et les résultats réalisés sur les instruments de fonds propres qui sont comptabilisés directement dans le résultat reporté (EUR 31 millions après impôts, principalement chez Belfius Insurance). Cette augmentation est partiellement compensée par le paiement du dividende de EUR 207 millions en 2020. Le paiement du Additional Tier 1 s'est élevé à EUR 14 millions après impôts (considéré comme un dividende selon les normes IFRS).

3.2. Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats

Les gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats augmentent de EUR 10 millions, ou 2,5%, à EUR 403 millions (31 décembre 2020: EUR 393 millions). La contribution du groupe bancaire Belfius s'élève à EUR 77 millions (une amélioration de EUR 30 millions) et de Belfius Insurance à EUR 326 millions (une détérioration de EUR 20 millions).

La juste valeur des instruments de dettes évalués en juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminue de EUR 105 millions, ou -49,2%, à EUR 109 millions (31 décembre 2020: EUR 214 millions) et découle de la hausse des taux d'intérêt par rapport à l'année dernière. Cette diminution est partiellement compensée par la comptabilisation d'un ajustement «Shadow Loss» de EUR 137 millions (après impôts) contre EUR 170 millions (après impôts) à la fin de 2020.

La juste valeur des instruments de fonds propres évalués en juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global augmente de EUR 58 millions, ou 47,9%, à EUR 179 millions (31 décembre 2020: EUR 121 millions), en raison de la hausse des marchés boursiers. Cette augmentation est partiellement compensée par la comptabilisation d'un ajustement «Shadow Loss» de EUR 116 millions (après impôts) contre EUR 66 millions (après impôts) à la fin 2020.

Les gains (pertes) sur la couverture de flux de trésorerie diminuent de EUR 30 millions pour atteindre EUR -98 millions (31 décembre 2020: EUR -69 millions), majoritairement en raison de l'évolution du spread de base sur les positions de produits dérivés en GBP et en USD.

La réévaluation des régimes à prestations définies augmente de EUR 63 millions, pour atteindre EUR 132 millions (31 décembre 2020: EUR 69 millions), principalement en raison de l'effet d'une augmentation de la courbe d'actualisation et du rendement des actifs du régime, partiellement compensée par une augmentation de l'inflation.

L'élément de participation discrétionnaire des contrats d'assurance augmente de EUR 24 millions, ou 40,9%, pour atteindre EUR 81 millions (31 décembre 2020: EUR 58 millions). Le montant total de la participation bénéficiaire future s'élève à EUR 161 millions. Un montant de EUR 63 millions a été comptabilisé par le biais du compte de résultats contre EUR 84 millions fin 2020. La somme restante de EUR 98 millions (EUR 81 millions après impôts) est comptabilisée par le biais des fonds propres.

3.3. Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1

La valeur de l'émission d'un instrument de fonds propres additionnels de catégorie 1 ne présente pas de variations.

Analyse du compte de résultats consolidé

Synthèse du compte de résultats consolidé

(en millions d'EUR)	31/12/20	Contribution Banque dans le groupe[1]	Contribution Assurances dans le groupe[1]	31/12/21	Contribution Banque dans le groupe[1]	Contribution Assurances dans le groupe[1]	Évolution
REVENUS	2.614	2.069	544	2.703	2.164	539	+90
Dont							
Marge d'intérêts nette	1.992	1.590	402	2.001	1.623	378	+10
Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats	24	47	(23)	25	21	4	+1
Résultat net sur investissements et dettes	55	15	40	15	14	1	-40
Commissions nettes	641	622	19	758	732	25	+117
Résultat technique des activités d'assurance	68	0	68	73	0	73	+5
Autres revenus et charges	(220)	(220)	0	(244)	(252)	9	-23
CHARGES	(1.465)	(1.207)	(257)	(1.477)	(1.220)	(257)	-12
RÉSULTAT BRUT	1.149	862	287	1.226	944	283	+77
Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit	(453)	(448)	(5)	1	1	0	+454
Dépréciations des immobilisations (in)corporelles	(17)	(14)	(3)	(2)	(1)	(1)	+15
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	679	400	279	1.226	944	282	+547
(Charges) Revenus d'impôt	(147)	(81)	(66)	(290)	(228)	(62)	-143
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	1	0	1	+1
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	532	319	212	935	716	219	+403

(1) Information basée sur des chiffres non audités.

1. Revenus

Le revenu total de Belfius augmente de EUR 89,6 millions, ou 3,4%, pour atteindre EUR 2.703 millions (31 décembre 2020: EUR 2.614 millions). La contribution du groupe bancaire s'élève à EUR 2.164 millions, (31 décembre 2020: EUR 2.069 millions). Quant à la contribution de Belfius Insurance, elle s'élève à EUR 539 millions (31 décembre 2020: EUR 544 millions).

1.1. Marge d'intérêts nette

La marge d'intérêts nette augmente de EUR 9,9 millions, ou 0,5%, pour atteindre EUR 2.001 millions (31 décembre 2020: EUR 1.992 millions), principalement en raison de la hausse des volumes de prêts combinée à une discipline stricte en matière de prix, ceci malgré la pression exercée par la baisse des taux d'intérêt, la diminution de l'encours de la Branche 21 et les réinvestissements à des rendements inférieurs. Les intérêts reçus sur le financement TLTRO III de la Banque centrale BCE/BNB et comptabilisés en 2021 s'élèvent à EUR 155 millions (contre EUR 78 millions en 2020 dont EUR 76 millions provenant du TLTRO III). Les intérêts payés sur le total des prêts à la BCE/BNB et comptabilisés en 2021 s'élèvent à EUR 149 millions (contre EUR 43 millions d'euros en 2020).

Sur la base des volumes de prêts nets au 31 décembre 2021, les conditions du programme TLTRO ont été remplies et le taux d'intérêt effectif inclut donc la réduction supplémentaire de 50 points de base.

À noter que l'année 2020 a été positivement impactée par la restructuration d'un dossier spécifique de leasing d'entreprise. En outre, en 2020, une charge de EUR 9,7 millions a été comptabilisée en raison des aides accordées aux clients vulnérables, à la suite du moratoire accordé sur les prêts hypothécaires à la lumière de la crise du Covid-19. En 2021, aucune perte n'a été reconnue.

1.2. Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats

Le résultat net des instruments financiers évalué à la juste valeur par le compte de résultats augmente de EUR 0,9 million pour atteindre EUR 25 millions (31 décembre 2020: EUR 24 millions). Le résultat net des opérations de trading

a augmenté de EUR 26 millions pour atteindre EUR 70 millions pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, en raison principalement de l'impact négatif de l'épidémie de Covid-19 sur les spreads de crédit ainsi que sur les marchés d'actions en 2020 alors que les marchés se sont stabilisés en 2021. Le résultat net des instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats a augmenté de EUR 3 millions pour atteindre EUR -30 millions pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021. Le résultat net de la comptabilité de couverture a diminué de EUR 33 millions à EUR -17 millions pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 et a été négativement impacté, entre autres facteurs, par l'évolution de certains spreads et risques de base. Veuillez noter que les dérivés couvrant ces instruments sont considérés comme des dérivés de négociation dont les ajustements de juste valeur sont classés dans le résultat net de négociation.

1.3. Résultat net sur investissements et dettes

Le résultat net sur investissements et dettes diminue de EUR 39,7 millions, ou -72,8%, pour atteindre EUR 15 millions (31 décembre 2020: EUR 55 millions).

Belfius a réalisé des plus-values de EUR 15 millions sur la vente d'immobilisations corporelles, principalement sur la vente de différents bureaux bancaires (EUR 12 millions) et sur la vente d'un immeuble à Malines. Notons que des plus-values de EUR 42 millions ont été réalisées en 2020, principalement sur la vente partielle de l'immeuble Galilée.

En outre, Belfius Insurance a réalisé EUR 23 millions sur la vente d'obligations en 2020 afin de gérer son écart de duration tandis qu'aucune plus-value sur obligations n'a été réalisée en 2021.

1.4. Revenu de commissions nettes

Le revenu des commissions nettes augmente de EUR 116,6 millions, ou 18,2%, pour atteindre EUR 758 millions (31 décembre 2020: EUR 641 millions). Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des revenus de commissions sur les services de gestion d'actifs (+EUR 77 millions) résultant de l'augmentation des souscriptions, de l'accroissement des volumes moyens en circulation grâce à la croissance organique, de la hausse des marchés d'actions et de l'augmentation des frais (d'entrée et de service), ainsi que sur les services de paiement (+EUR 23 millions).

1.5. Résultat technique des activités d'assurance

Le résultat technique des activités d'assurance vie et non-vie augmente de EUR 5,1 millions pour atteindre un profit de EUR 73 millions (31 décembre 2020: profit de EUR 68 millions).

Le résultat technique des activités d'assurance vie s'est amélioré de EUR 37 millions pour atteindre une perte de EUR 103 millions. Les garanties d'intérêts ont diminué de EUR 24 millions en raison de la baisse de l'encours de la Branche 21 Vie et de la baisse du taux d'intérêt moyen garanti sur les volumes restants. En outre, Belfius a enregistré une libération de EUR 15 millions de provisions Vie en 2021, conformément au cadre d'appétit pour le risque alors qu'aucune libération n'a été effectuée en 2020.

En Non-Vie, la marge technique a diminué de EUR 32 millions, résultant principalement de charges de sinistres plus élevés, en particulier en Automobile, l'année précédente ayant été positivement impactée par le confinement dû au Covid-19. Le coût des catastrophes naturelles, net de réassurance, s'élève à EUR 27,5 millions en 2021, contre EUR 25 millions en 2020. L'impact des inondations de juillet s'élève à EUR 24 millions (y compris les paiements ex-gratia, permettant un traitement équitable et efficace des sinistres pour les victimes des inondations). Le montant a été limité en raison des programmes de réassurance en vigueur. De plus, Belfius

«Avec un chiffre de EUR 935 millions, Belfius réalise en 2021 son meilleur résultat net en dix ans d'existence.»

a comptabilisé une provision de EUR 10,8 millions pour les dommages causés par la sécheresse à la suite de la publication d'une législation interprétative, le risque devrait être couvert rétroactivement dans une certaine mesure dans les polices d'assurance Dommages. En outre, le résultat Non-Vie a été influencé positivement par l'augmentation des primes brutes acquises. À la suite de la réévaluation des provisions techniques, une reprise de provisions pour sinistres a été comptabilisée en 2020 à hauteur de EUR 13 millions d'euros, conformément au cadre d'appétence au risque.

1.6. Autres revenus et charges nets

Les autres revenus et charges nets diminuent de EUR 23,3 millions, ou -10,6%, pour atteindre une perte de EUR 244 millions (31 décembre 2020: perte de EUR 220 millions).

Belfius comptabilise une charge de EUR 277 millions en 2021 au titre des prélèvements, soit une augmentation de EUR 40,5 millions par rapport à 2020, expliquée par l'augmentation des prélèvements bancaires pour EUR 32 millions (y compris la contribution au Fonds de Résolution Unique) et l'introduction de la taxe sur les comptes titres pour EUR 8,5 millions. À noter que Belfius a choisi dans le passé de payer une partie de sa contribution au Fonds de Résolution Unique par le biais d'un engagement de paiement irrévocable de EUR 17,5 millions.

2. Charges

Les charges augmentent de EUR 12,2 millions, ou 0,8%, pour atteindre EUR 1.477 millions (31 décembre 2020: EUR 1.465 millions), découlant d'investissements supplémentaires dans le capital humain, la numérisation et les efforts d'innovation. Belfius combine cela avec un contrôle strict des coûts dans d'autres domaines, ce qui conduit à une augmentation globale contrôlée des dépenses.

2.1. Frais de personnel

Les frais de personnel augmentent de EUR 10,9 millions, ou 1,7%, pour atteindre EUR 641 millions (31 décembre 2020: EUR 630 millions), en raison principalement de l'évolution salariale ainsi que du bonus salarial et de la prime Covid-19 sous la forme de chèques de consommation.

2.2. Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs augmentent de EUR 11,5 millions, ou 2,4%, pour atteindre EUR 483 millions (31 décembre 2020: EUR 471 millions), en ligne avec nos investissements dans le numérique et l'automatisation principalement liée aux grands projets stratégiques. L'augmentation de EUR 13 millions des honoraires professionnels est alignée avec la forte dynamique commerciale et s'explique par le recours à des services de conseil pour certains grands projets stratégiques. Les dépenses de marketing ont augmenté de EUR 8 millions à la suite de différentes campagnes de marketing et de marque en 2021. Il convient de noter que les coûts de développement liés aux grands projets stratégiques sont capitalisés, ce qui entraîne une diminution nette des coûts de technologie et de logiciels de EUR 12 millions.

2.3. Frais de réseau

Les frais de réseau augmentent de EUR 9,2 millions, ou 4,3%, pour atteindre EUR 221 millions (31 décembre 2020: EUR 211 millions), conformément à l'augmentation des activités commerciales.

2.4. Dépréciations et amortissements sur actifs immobilisés

Les dépréciations et les amortissements sur actifs immobilisés diminuent de EUR 19,4 millions, ou -12,7%, pour atteindre EUR 133 millions (31 décembre 2020: EUR 152 millions), à la suite des amortissements accélérés comptabilisés à la fin de l'année 2020 en raison de la révision de la durée de vie utile des logiciels développés en

interne compte tenu de l'évolution rapide de la technologie et de l'adoption accélérée des services numériques. Cette diminution a été partiellement compensée par les amortissements accélérés comptabilisés à la fin de l'année 2021 à la suite de la réévaluation de la durée de vie utile des logiciels développés en interne.

3. Résultat brut

Le résultat brut augmente de EUR 77,4 millions, 6,7%, pour atteindre EUR 1.226 millions (31 décembre 2020: EUR 1.149 millions). La contribution du groupe bancaire s'élève à EUR 944 millions (31 décembre 2020: EUR 862 millions) et celle du groupe assureur à EUR 283 millions (31 décembre 2020: EUR 287 millions).

4. Dépréciations

4.1. Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit

Les dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit diminuent de EUR 454,5 millions pour atteindre EUR 1 million (31 décembre 2020: EUR -453 millions).

En 2020, les dépréciations des phases 1 et 2 ont reflété la mise à jour des scénarios macroéconomiques sous-jacents et leur pondération, conformément aux orientations de l'ABE, afin de refléter les changements dans l'environnement et les perspectives économiques à la suite de la crise du Covid-19. En outre, Belfius a appliqué des management overlays sur les pertes de crédit attendues pour certaines poches de risque (définies en termes de secteurs, de groupes d'entreprises ou d'expositions individuelles) dans les portefeuilles de prêts qui ont été touchés, ou dont on prévoit qu'ils seront touchés, particulièrement durement par la pandémie de Covid-19. Comme de coutume, des dépréciations ont également été comptabilisées sur un nombre limité d'entreprises clientes qui sont entrées en phase 3 au cours de l'année 2020.

En 2021, Belfius a mis à jour les scénarios macroéconomiques sous-jacents en raison d'une amélioration macroéconomique générale ainsi que de la réévaluation des management overlays, ce qui a entraîné la reprise d'une partie des dépréciations de phase 1 et 2 comptabilisées en 2020. Comme d'habitude, des dépréciations ont également été comptabilisées sur un nombre limité d'expositions en défaut (phase 3) au cours de 2021 et à la suite d'évolutions de portefeuille.

Globalement, il en résulte un coût du risque net positif de EUR +1 million en 2021 (contre EUR -453 millions en 2020). Le provisionnement ex ante de EUR 331 millions à la fin de 2020 a diminué à EUR 216 millions à la fin de 2021, ce qui s'explique par la mise à jour des facteurs macroéconomiques (diminution de EUR 68 millions) et par les reprises sur les management overlays, suite à leur réévaluation, pour certaines poches de risque et contreparties individuelles (diminution de EUR 47 millions).

4.2. Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Les dépréciations d'actifs corporels et incorporels diminuent de EUR 14,8 millions à EUR 2 millions (31 décembre 2020: EUR 17 millions).

En 2020, Belfius a comptabilisé une réduction de valeur de EUR 12 millions sur les travaux de rénovation antérieurs effectués pour les distributeurs automatiques de billets dans les bâtiments des agences bancaires à la suite du projet relatif à Batopin qui centralisera la gestion des distributeurs automatiques de billets pour différentes banques belges. En outre, Belfius a réévalué ses actifs incorporels et corporels pour tenir compte de l'impact du Covid-19, ce qui a entraîné une dépréciation de EUR 2 millions sur les actifs incorporels de Jaimy.

5. Résultat net avant impôt

Le résultat net avant impôt augmente de EUR 546,7 millions, ou 80,5%, pour atteindre EUR 1.226 millions (31 décembre 2020: EUR 679 millions). La contribution du groupe bancaire s'élève à EUR 944 millions (31 décembre 2020: EUR 400 millions) et celle du groupe assureur à EUR 282 millions (31 décembre 2020: EUR 279 millions).

6. Charges d'impôt

Les charges d'impôt, impôts différés compris, augmentent de EUR 142,7 millions, ou 96,9%, pour atteindre EUR 290 millions (31 décembre 2020: EUR 147 millions), en raison principalement de l'augmentation du bénéfice imposable dans les principales entités de Belfius.

Une baisse du taux d'imposition effectif à 23,7% peut être observée en 2021 contre 21,7% en 2020.

Les impôts différés augmentent de EUR 136,2 millions pour atteindre EUR -55 millions (31 décembre 2020: EUR 81 millions), en raison principalement de la reprise par le compte de résultats des différences temporaires liées aux dépréciations de phase 1 et 2 comptabilisées en 2020.

7. Résultat net part du groupe

Le résultat total du groupe de Belfius s'élève à EUR 936 millions et les intérêts minoritaires à EUR 1 million. En conséquence, le résultat net part du groupe de Belfius s'élève à EUR 935 millions (31 décembre 2020: EUR 532 millions).

8. Dividende

Le conseil d'administration du 24 mars 2022 a proposé à l'assemblée générale du 27 avril 2022 un dividende ordinaire de EUR 368,5 millions au titre de l'exercice 2021, sur la base d'un taux de distribution de 40% du résultat de 2021.

9. Évènements postérieurs à la date de clôture de l'exercice

9.1. Tempêtes de février 2022

Les trois tempêtes Eunice, Dudley et Franklin qui ont eu lieu en Belgique le week-end du 19 février 2022 sont des évènements postérieurs à la période de reporting ne donnant pas lieu à des ajustements et n'entrent donc pas dans le champ de ces comptes annuels. Cependant, ces événements auront un impact sur les résultats de l'assurance non-vie de l'exercice 2022. Bien qu'il soit trop tôt pour fournir des chiffres détaillés et précis concernant l'impact financier de ces tempêtes, Belfius Insurance a effectué une analyse préliminaire indiquant que le coût brut total des sinistres pourrait être de l'ordre de EUR 40 à 60 millions, sur la base des indications actuelles du nombre de sinistres et du coût moyen par sinistre. Compte tenu du programme de réassurance de Belfius Insurance, l'impact financier de ces événements sera moindre.

9.2. Conflit Russie-Ukraine

Belfius suit de près les risques géopolitiques liés au conflit russo-ukrainien qui a débuté fin février 2022.

L'exposition directe de Belfius (contreparties russes, ukrainiennes et biélorusses) est inférieure à EUR 1 million.

L'exposition indirecte est actuellement en cours d'évaluation. Les premiers résultats indiquent que cette exposition est très limitée. Néanmoins, un groupe de travail

est mis en place au sein du Groupe Belfius pour surveiller et évaluer les incertitudes en cours et les éventuels effets d'entraînement importants (prix de l'énergie, ralentissement économique mondial, etc.).

Si ce conflit devait se transformer en une crise européenne ou mondiale plus prononcée, Belfius peut néanmoins compter sur sa solide position de solvabilité et de liquidité ainsi que sur des provisions constituées contre le Covid-19, qui peuvent être partiellement utilisées pour absorber les chocs économiques.

10. Solvabilité[1]

10.1. Solvabilité Banque

Fin 2021, le ratio CET 1 s'élevait à 16,37%, soit une diminution de 74 points de base par rapport à fin 2020. Le ratio CET 1 prend en compte la reprise transitoire des provisions IFRS 9 s'élevant à 51 points de base.

La diminution du ratio CET 1 est le résultat des effets positifs de l'augmentation des fonds propres CET 1 (+86 points de base), compensés par les effets négatifs de l'augmentation du montant de l'exposition totale au risque (-160 points de base).

Le capital CET 1 fin 2021 s'est élevé à EUR 10.658 millions, contre EUR 10.150 millions à la fin de 2020. L'augmentation des fonds propres CET 1 de EUR 508 millions résulte principalement de l'augmentation des fonds propres réglementaires de base de EUR 745 millions, partiellement compensée par l'augmentation de la correction pour le dividende prévisible de EUR 162 millions (sur la base d'un ratio de distribution de 40%) et la diminution de la reprise des provisions IFRS 9 grâce aux dispositions transitoires énoncées dans le CRR pour EUR 106 millions.

Fin 2021, l'exposition au risque réglementaire de Belfius s'élève à EUR 65.095 millions, soit une augmentation de EUR 5.786 millions par rapport à EUR 59.309 millions fin 2020.

L'exposition au risque de crédit réglementaire, y compris le risque de contrepartie, a augmenté de EUR 5.439 millions pour atteindre EUR 49.998 millions. Cette augmentation est la résultante de plusieurs facteurs:

- une croissance soutenue des activités commerciales (EUR +3 milliards),
- un environnement réglementaire plus contraignant (EUR +2,7 milliards) avec, d'une part, les décisions du TRIM affectant les modèles internes appliqués aux grandes entreprises et aux banques et, d'autre part, l'implémentation de la CRR 2, partiellement compensés par
- le de-risking en Group Center (EUR -0,2 milliard) principalement dû au débouclage (unwind) en fin d'année d'une importante transaction en run-off.

L'exposition au risque réglementaire pour le Compromis danois a augmenté de EUR 232 millions pour atteindre EUR 9.623 millions, en raison de l'augmentation de la valeur de la participation détenue dans Belfius Insurance.

L'exposition au risque réglementaire CVA a diminué de EUR 61 millions à EUR 679 millions en raison d'une exposition moindre.

L'exposition au risque réglementaire de marché a diminué de EUR 11 millions sur l'ensemble de l'année. Les scénarios incluant une forte volatilité des taux d'intérêt liés à la crise du Covid-19 de 2020 sont sortis en cours d'année de la fenêtre historique de calcul, mais ont été remplacés par un nouveau scénario sévère en octobre, qui a généré une augmentation moyenne équivalente de la VaR/SVaR.

L'exposition au risque opérationnel réglementaire a augmenté de EUR 188 millions pour la période sous revue, conformément à l'augmentation des revenus.

À la fin de 2021, le ratio de capital Tier 1 s'élevait à 17,14%, soit une baisse de 82 points de base par rapport à la fin de 2020. Cette baisse suit l'évolution du ratio CET 1 puisqu'il n'y a pas de nouveaux éléments AT 1.

Le ratio de capital total s'élevait à 19,83%, soit une baisse de 54 points de base par rapport à la fin de 2020.

Des informations plus détaillées sont fournies dans le chapitre «Gestion du capital» de ce rapport annuel.

10.2. Solvabilité Assurances

Le ratio Solvabilité II (avant dividende) de Belfius Insurance s'élève à 200% fin décembre 2021. Le ratio Solvabilité II, après dividende prévisible de EUR 130 millions, s'élève à 190%. La croissance du SCR n'est pas compensée par une décroissance proportionnelle des fonds propres réglementaires incluant un dividende prévisible de EUR 130 millions.

Des informations plus détaillées sont fournies dans le chapitre «Gestion du capital» de ce rapport annuel.

(1) Chiffres non audités.

Reporting par segment

Sur le plan analytique, Belfius répartit ses activités et comptes en trois segments: Individuals (IND), Entrepreneurs, Enterprises and Public (E&E&P) et Group Center (GC); IND et E&E&P étant les deux nouvelles pierres angulaires couvrant les principales activités commerciales de Belfius et remplaçant les segments Retail & Commercial (RC), d'une part, et Public & Corporate (PC) d'autre part.

- **Individuals (IND)**, qui gère les relations commerciales avec les clients particuliers tant à l'échelle de la Banque que de l'Assureur. Dans le segment Individuals, nous distinguons 4 sous-segments, respectivement Savers, Investors, Private et Wealth.
- **Entrepreneurs, Entreprises and Public (E&E&P)**, qui gère les relations commerciales avec le secteur public, le secteur social, les petites et moyennes entreprises (PME) et les grandes entreprises, tant à l'échelle de la Banque que de l'Assureur;
- **Group Center (GC)**, qui comprend principalement les résultats résiduels non affectés aux deux segments commerciaux susmentionnés. Il s'agit principalement des résultats de la gestion de portefeuilles obligataire et dérivés.

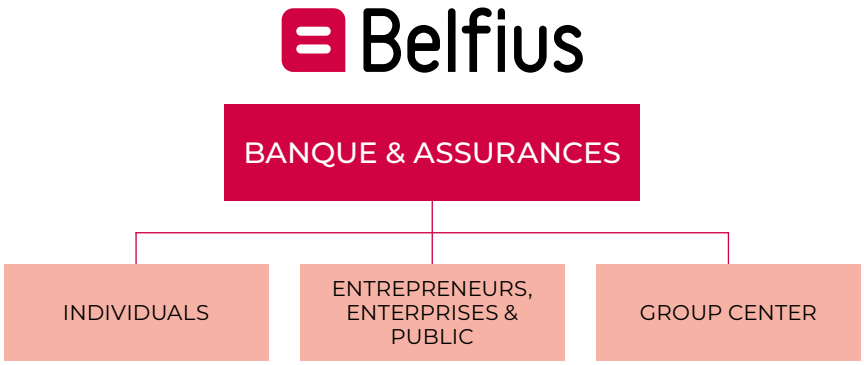

Chiffres clés du reporting par segment

Bilan

	31/12/20		
(en milliards d'EUR)	**Actifs**	**Dettes**	**Fonds propres**
Individuals (IND)	50,7	77,6	1,9
Entrepreneurs, Enterprises & Public (E&E&P)	59,0	42,6	4,9
Group Center (GC)	78,3	57,0	3,9
TOTAL	**188,0**	**177,3**	**10,7**
dont activités bancaires	170,2	160,2	10,0
dont activités d'assurance [1]	17,8	17,0	0,8

	31/12/21		
(en milliards d'EUR)	**Actifs**	**Dettes**	**Fonds propres**
Individuals (IND)	54,6	82,4	1,8
Entrepreneurs, Enterprises & Public (E&E&P)	59,9	44,9	4,4
Group Center (GC)	77,6	53,3	5,2
TOTAL	**192,2**	**180,7**	**11,5**
dont activités bancaires	174,3	163,7	10,6
dont activités d'assurance [1]	17,8	17,0	0,9

(1) Il est à noter que le compte de résultats représente la contribution du groupe Belfius Insurance au compte de résultats consolidé.

«Un modèle intégré de bancassurance ancré dans tous les segments de l'économie belge»

Les actifs et passifs des segments Individuals (IND) et Entrepreneurs, Enterprises and Public (E&E&P) reflètent les activités commerciales de ces deux métiers. Alors que le segment IND affiche un financement excédentaire, celui de E&E&P est davantage tiré par les actifs. Dans l'ensemble, le bilan commercial montre un financement excédentaire avec un solide ratio Loan-to-Deposit de 85% fin 2021.

Il est à noter qu'il n'y a pas de ventes ou d'achats internes entre les segments. Les actifs et les passifs présentés dans un segment sont ceux générés par et provenant des secteurs d'activité.

Les fonds propres alloués à IND et à E&E&P correspondent au capital réglementaire normatif calculé de sorte que le ratio CET 1 du segment soit égal à 13,5% (CET 1 ratio minimum opérationnel de Belfius) tenant compte de l'exposition au risque réglementaire du segment.

Chiffres clés du reporting par segment

Compte de résultats

(en millions d'EUR)	31/12/20			
	Individuals	Entrepreneurs, Enterprises & Public	Group Center	Total
REVENUS	1.355	1.005	255	2.614
CHARGES	(888)	(434)	(143)	(1.465)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	466	571	112	1.149
Coût du risque	(30)	(456)	33	(453)
Dépréciations des immobilisations (in)corporelles	(14)	(2)	0	(17)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	421	113	145	679
(Charges) revenus d'impôt	(90)	(30)	(27)	(147)
RÉSULTAT NET APRES IMPÔT	331	82	118	532
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1)	0	1	0
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	333	82	117	532
dont banque	186	33	101	319
dont assureur[1]	147	49	16	212

(en millions d'EUR)	31/12/21			
	Individuals	Entrepreneurs, Enterprises & Public	Group Center	Total
REVENUS	1.453	1.069	181	2.703
CHARGES	(890)	(435)	(153)	(1.477)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	563	635	28	1.226
Coût du risque	17	(10)	(6)	1
Dépréciations des immobilisations (in)corporelles	(2)	0	0	(2)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	579	625	22	1.226
(Charges) revenus d'impôt	(133)	(143)	(14)	(290)
RÉSULTAT NET APRES IMPÔT	445	482	8	936
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0	1	1
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	446	482	7	935
dont banque	281	438	(3)	716
dont assureur[1]	164	44	10	219

(1) Veuillez noter que le compte de résultats représente la contribution du groupe Belfius Insurance au compte de résultats consolidé.

Individuals (IND)

1. Business description Individuals

Belfius Banque est l'un des principaux bancassureurs en Belgique, servant 3,4 millions de clients Individuals à la fin de 2021 par l'entremise de 527 agences, de Belfius Connect (notre canal de services de bancassurance à distance), ainsi que d'un grand nombre de distributeurs automatiques self-banking. Avec plus de 1,79 million d'utilisateurs mobiles actifs fin 2021, Belfius Banque s'inscrit aussi en leader dans le domaine de la banque mobile. D'après une étude menée par Sia Partners, Belfius Mobile est la deuxième meilleure application bancaire mobile au niveau mondial. Belfius Banque est le troisième pourvoyeur de crédits hypothécaires sur le marché belge avec un encours d'EUR 40,9 milliards pour les Individuals. En 2021, la part de marché s'élève à 16,5% sur la base de la production de nouveaux crédits hypothécaires pour le groupe Belfius. Belfius Banque est aussi le quatrième distributeur de produits d'épargne et d'investissement en Belgique.

Belfius Insurance propose des produits d'assurance aux Individuals par l'intermédiaire tant du réseau d'agences Belfius Banque que du réseau d'agents liés de DVV assurances. Elle offre également des produits d'assurance via Corona Direct Insurance. Le modèle économique de Belfius Insurance s'articule de plus en plus autour de la bancassurance. Belfius Insurance comprend également la marque Elantis qui propose, par le biais de courtiers indépendants, des crédits hypothécaires et des crédits à la consommation portés au bilan de Belfius Insurance, de Belfius Banque et d'une banque tierce.

3,4 millions
de clients Individuals

1.1. Segmentation de la clientèle

Dans le segment Individuals, notre segmentation a toujours été fondée sur l'empreinte financière du client, tant en termes de crédits que d'actifs. Aujourd'hui, nous réalisons que le comportement et les aspirations du client sont tout aussi importants. Concrètement, cela signifie que les clients actuels Retail et Privilege seront subdivisés en Savers et Investors, non pas en fonction de leurs actifs, mais plutôt de leur comportement. Les Savers sont des personnes qui investissent peu ou prou et qui recherchent principalement une valeur refuge dans leur compte d'épargne. Un Investor, en revanche, est une personne qui réalise surtout des investissements, qui a une certaine connaissance en la matière et qui a un montant minimum d'EUR 7.500 d'investissements chez Belfius.

Le segment Individuals est décrit plus en détails dans le chapitre «Stratégie Inspire 2025».

1.2. Notre offre de solutions bancaires et de services

Services par abonnement – Beats

Afin de construire un modèle économique durable pour les services bancaires quotidiens, Belfius continue de se réinventer et s'engage à diversifier davantage ses revenus. Avec Beats, Belfius intègre les télécommunications aux services bancaires. C'est l'une des initiatives concrètes de notre partenariat stratégique avec Proximus.

Avec le lancement de Beats, Belfius a évolué vers un modèle de membership qui vise une relation client intégrée. Avec Beats, nous passons d'une offre étendue de comptes de paiement, de cartes et de forfaits bancaires quotidiens à une formule simple tout-en-un (services bancaires, assurance, télécommunications), dotée d'une dimension durable. Sur la base des besoins des clients, nous proposons une offre intégrée comportant trois dimensions: les services bancaires, les télécommunications et notre société.

Le déploiement s'est fait en 2021 par étapes, avec une mise en place progressive dans l'intégralité des agences qui a débuté en avril 2021. En octobre 2021, Beats a été lancé sur nos canaux digitaux.

En 2022, nous prévoyons des initiatives supplémentaires dans différents domaines. Par exemple, un investissement continu dans la formation de notre réseau. Notre flux digital sera simplifié pour optimiser notre expérience utilisateur. Et nous évoluerons vers un ciblage et une communication client encore plus personnalisés, basés sur la situation personnelle et les passions de nos clients.

Produits de paiement

Les produits de paiement se présentent sous la forme de packages composés d'un compte à vue associé à une carte de débit ou de crédit, en fonction du niveau de service choisi, allant du package d'entrée de gamme gratuit Beats Pulse (sans carte de crédit) au produit Beats Star. L'octroi d'une carte de crédit se fait sous réserve d'acceptation suivant une procédure efficace de gestion du risque. Le client peut également opter pour une MasterCard Prepaid. Toutes les cartes incluent les options de paiement sans contact par carte ou smartphone Android.

Compte tenu de l'évolution constante des moyens de paiement dans un cadre législatif européen changeant (notamment la PSD2), Belfius a investi dans des solutions permettant de relier les cartes à une Fitbit ou une Garmin. Belfius est aussi actionnaire principal de Bancontact Payconiq, leader du marché des systèmes de cartes et de paiements locaux en Belgique.

Produits de crédit

Les principaux produits de crédit de Belfius pour les clients Individuals sont les prêts hypothécaires, qui sont assortis d'un large éventail de taux d'intérêt fixes ou variables. Belfius propose également des prêts à la consommation (y compris de prêts auto), des prêts personnels et des prêts à la rénovation.

Produits d'épargne et d'investissement

L'année 2021 s'est avérée riche pour Belfius en termes de développement des solutions d'investissement, avec un focus particulier vers les solutions d'investissement durable. Belfius a adopté une politique ESG spécifique dénommée la «Politique d'accélération de la transition» (ou «Transition Acceleration Policy»). Nous visons la mise en conformité de l'ensemble de la gamme de solutions d'investissement conseillées de manière proactive aux clients de Belfius avec cette politique d'ici fin 2022. En décembre 2021, l'offre phare de la Branche 23, KITE, a été entièrement transformée pour intégrer des fonds sous-jacents conformes à la Politique d'accélération de la transition de Belfius.

En mars 2021, le règlement SFDR est entré en vigueur, ce qui signifie que les fonds d'investissement et les solutions d'assurance investissement ont tous reçu une classification SFDR. Le fonds-phare de nos clients, Candriam Sustainable, qui passera sous pavillon Belfius en 2022, est l'un des rares fonds d'allocation globale sur le marché belge classifié Article 9.

Deux nouveaux fonds thématiques ou «Fonds du futur» ont été lancés en 2021, ils renforcent les solutions thématiques à double impact. D'une part, ils investissent dans des thèmes qui visent à relever les défis sociétaux mondiaux. Et d'autre part, ils génèrent un double impact en reversant une partie des frais de gestion à une association caritative active (localement) dans le domaine en question.

Un fonds investissant dans des entreprises à la recherche de solutions pour améliorer les problèmes liés à la mobilité a été lancé en juin 2021. En septembre 2021, un fonds investissant dans des entreprises cherchant à améliorer les conditions de vie et le développement des enfants dans le monde a complété la gamme.

Pour nos segments Private et Wealth, les premières solutions en matière d'actifs non liquides ont été proposées. Un partenariat avec un nouveau fonds a été établi, ce qui constitue une première pour Belfius. Ce fonds, dont la politique d'investissement peut se résumer au slogan «Better for the People, better for the planet» («Mieux agir pour les personnes et la planète»), s'est également vu attribuer un classement Article 9 conformément au SFDR. Il s'inscrit parfaitement dans l'objectif de développement de solutions d'investissement durable pour nos clients.

Produits d'assurances

Belfius Insurance propose à ses clients un éventail complet de produits d'assurance vie et non-vie par l'entremise du réseau d'agences de Belfius Banque et de ses points de contact digitaux. Ces produits sont également commercialisés par le réseau d'agents liés de DVV assurances, ainsi que par l'intermédiaire de Corona Direct Assurances.

La gamme de produits comprend les assurances non-vie suivantes: l'assurance auto (responsabilité civile et omnium), l'assurance de responsabilité civile, l'assurance incendie et l'assurance risques divers. En ce qui concerne les produits d'assurance non-vie, les principaux sont l'assurance habitation et l'assurance auto, qui représentaient 37% et 42% des primes brutes émises au sein du segment Individuals en 2021. L'assurance hospitalisation, l'assurance revenu garanti et les autres types d'assurance représentaient respectivement 2%, 2% et 17% des primes brutes émises en 2021.

1.3. Canaux de distribution

En adoptant un business model omnicanal, Belfius poursuit un juste équilibre entre les interactions humaines, d'une part, et les interactions digitales à distance, efficaces et conviviales, d'autre part. L'approche innovante en matière de digital et d'accès à distance s'adresse aux Savers et aux Investors et est assortie d'interactions à valeur ajoutée qui ont lieu en agence aux moments clés de la vie du client.

Belfius commercialise ses produits de bancassurance à travers son réseau qui, fin 2021, comptait 527 agences, ses canaux digitaux et son centre de services à distance Belfius Connect. Nous distribuons également nos produits d'assurances via notre réseau de 312 agents liés DVV assurances (fin 2021), de notre filiale d'assurances directes Corona Direct Assurances et de notre marque Elantis.

Réseau d'agences

Fin 2021, Belfius Banque met 527 agences à la disposition de ses clients, dont 414 sont tenues par des agents liés indépendants, les 113 autres étant des agences propres. Sur le plan organisationnel, les 527 agences sont regroupées en 77 «clusters». Chaque cluster réunit en moyenne 7 agences et un effectif commercial de 39 personnes approximativement.

La capacité de décision locale est une priorité; le processus décisionnel doit avoir lieu au plus près du client. Chaque cluster dispose de spécialistes en assurances, crédits hypothécaires et crédits à la consommation, d'un.e Wealth Manager, d'un.e Private Banker local.e, d'un.e Corporate & de Business Bankers et d'Account Managers pour les investisseurs. Les incitants offerts à chaque agence sont liés à ses résultats financiers et/ou commerciaux ainsi qu'à la satisfaction de la clientèle et à ses performances en matière de conformité légale et réglementaire.

Réseau d'agents liés de DVV assurances

DVV assurances opère depuis plus de 90 ans sur le marché belge de l'assurance vie et non-vie, grâce à un réseau d'agents indépendants vendant exclusivement les solutions d'assurance de DVV. Par l'entremise de ses 312 agences et ses quelque 900 experts en assurance dédiés fin 2021, DVV assurances propose une gamme complète de produits d'assurances et de crédits hypothécaires aux particuliers, aux indépendants et aux petites entreprises.

DVV a une promesse de marque unique basée sur l'empathie, la proximité et l'expertise de son réseau d'agents soutenu par la technologie numérique. DVV donne à l'assurance un visage humain. Le service et les conseils personnalisés fournis par l'intermédiaire local constituent la principale valeur ajoutée pour ses clients.

La stratégie de DVV consiste à élargir sa clientèle et à rajeunir son portefeuille, en proposant une gamme de produits d'assurance vie et non-vie de haute qualité répondant aux besoins des particuliers mais aussi des professionnels. Des priorités claires ont été fixées pour le segment Business et l'assurance vie, ainsi que pour la numérisation en cours, afin de soutenir les agents locaux de DVV pour qu'ils puissent servir au quotidien leurs clients comme de véritables spécialistes modernes des assurances.

Le réseau d'agents liés de DVV reste en 2021 le canal le plus important pour la distribution des produits d'assurance non-vie de Belfius, tant dans le segment Individuals que dans le segment Business.

Corona Direct Assurances

Corona Direct Assurances est la filiale d'assurances directes de Belfius. Ses 225.000 clients ont accès aux produits d'assurances par des canaux directs (e-commerce, téléphone et partenaires affiliés). Parmi les produits proposés par Corona Direct, on trouve les assurances familiale, auto, habitation, obsèques et animaux de compagnie. Corona Direct propose une gamme de produits standardisée, innovante et totalement digitale à un prix compétitif, un service de qualité à la clientèle et la flexibilité d'innover, notamment en proposant des produits de niche tels que l'assurance auto au kilomètre et les services «beyond insurance». L'encaissement total a atteint un montant d'EUR 93,6 millions de primes brutes émises (y compris l'assurance vie), dont EUR 67,0 millions de primes brutes émises en Non-Vie, ce qui représente toujours la majorité du portefeuille.

527 agences bancaires et 312 agences DVV assurances

Belfius Connect

Belfius Connect, le centre de ventes et de services Belfius, soutient les flux commerciaux omnicanaux E2E, en utilisant différents canaux de communication (y compris le téléphone, l'e-mail, le chat et les médias sociaux) pour interagir avec les clients. Alors que les agences ont été contraintes, durant la crise du Covid-19, de fermer leurs points de vente et n'ont pu accueillir leur clientèle que sur rendez-vous, Belfius Connect a joué un rôle crucial en restant disponible (les jours ouvrables de 8h00 à 22h00 et le samedi de 9h00 à 17h00) afin de répondre aux questions des clients et les accompagner dans les flux de vente à distance en les guidant dans les canaux digitaux.

Elantis

Depuis 2012, Belfius Insurance a intégré la marque Elantis, qui propose des crédits hypothécaires et des crédits à la consommation par l'entremise de courtiers indépendants. Au 31 décembre 2021, Elantis représentait EUR 0,2 milliard de l'encours des crédits à la consommation de Belfius et EUR 4,1 milliards de l'encours des crédits hypothécaires de Belfius. La production de crédits offre également la possibilité de réaliser des ventes croisées avec des assurances vie et des produits bancaires quotidiens de Belfius.

1.4. Digital, data & beyond banking

«L'App Belfius Mobile est reconnue mondialement en termes de facilité, de fonctionnalités et d'expérience utilisateur.»

Belfius a joué un rôle de leader proactif dans la transformation numérique mobile. Cela lui a permis non seulement de protéger son cœur de métier, mais également de renforcer sa marque et sa proximité avec le client dans un monde plus digital, et de conduire à la transformation de son business model vers une collaboration étroite entre le digital et l'humain.

L'App Belfius Mobile est reconnue mondialement en termes de facilité, de fonctionnalités et d'expérience utilisateur.

L'App Belfius Mobile a été une fois de plus **élue parmi les meilleures app bancaires au monde** (entre autres par Deloitte et Sia Partners). Elle renforce la proximité avec le client et la marque Belfius. Elle laisse moins d'espace aux néo-banques qui tentent de capturer les relations avec les clients de Belfius.

La plateforme mobile n'a pas cessé d'évoluer pour répondre aux besoins mobiles changeants de la clientèle. La forte adoption par les clients augmente continuellement d'année en année: en 2021, 221.000 clients supplémentaires ont installé notre app (une croissance supérieure à celle de 2020). Cela représente au total 1,79 million d'utilisateurs actifs qui accèdent à l'application quotidiennement, avec une moyenne de 36,6 connexions par mois. L'intensification de l'activité mobile dans la clientèle dépasse sensiblement le niveau de nos pairs européens. Belfius Mobile est devenue la première plateforme de paiement et de services digitaux avec plus de 673 millions de connexions en 2021.

De nouvelles fonctionnalités viennent s'ajouter tous les trois mois. Les dernières versions comprennent:

- une expérience à la fois segmentée et OneApp (en une seule application) pour tous les segments de clientèle de Belfius;
- Re=Bel, la plate-forme d'investissement de Belfius qui rend l'investissement durable accessible à tous;
- un aperçu renouvelé des investissements;
- Beats, une offre réellement innovante qui combine les services bancaires et de télécommunications avec un impact positif sur la société belge;
- une offre numérique spécifique et simple d'assurance habitation pour les locataires. Après les premières semaines, 47% des nouvelles ventes de ce produit provenaient déjà du numérique;

- l'intégration des fonctions de recherche et de publication d'Immovlan dans l'application;
- un outil permettant de calculer à la fois votre budget logement et le coût d'une habitation;
- Be=Trade, un outil pour toutes les activités de trade finance des entreprises;
- Belfius Edge, qui permet aux clients du segment E&E&P de gérer leurs risques et besoins en matière de change très rapidement et à des prix compétitifs.

Les ventes digitales

... ont également poursuivi leur trajectoire de croissance:

- 40% des nouveaux clients de Belfius sont arrivés via un canal digital;
- 67% des plans d'épargne pension ont été vendus par la voie digitale, dont 85% par voie mobile;
- 39% des nouvelles cartes de crédit ont été émises par des canaux digitaux;
- les ventes digitales représentent 29% des ventes de plans d'investissement récurrent et la communication digitale contribue davantage aux ventes des agences. Ceci confirme la valeur ajoutée commerciale d'une approche innovante à la fois digitale et omnicanale;
- 14% des assurances habitation ont été vendues par voie digitale. Ce ratio atteint 26% pour les locataires;
- tandis que le chatbot MyBo, qui gère les sinistres numériques, traite déjà 41% du total des sinistres par voie digitale.

La croissance exponentielle des interactions digitales sera déterminante dans les mois et les années à venir. Elle soutiendra la transition vers une plateforme de vente et de services digitaux accessibles et faciles d'utilisation et elle augmentera le nombre de ventes et de services digitaux. L'objectif est d'utiliser tous ces points de contact numériques pour inspirer nos clients et déclencher des transactions de vente numériques E2E grâce à des informations pertinentes basées sur les comportements, les données transactionnelles et les préférences des clients (causes, passions). La plateforme digitale, appuyée par les outils d'analyse clients, crée de nombreuses opportunités de vente croisée, y compris via des propositions proactives dans le cadre d'un grand nombre de contacts digitaux par mois et par utilisateur, avec un coût de service effectif économique pour Belfius.

Données

L'année dernière, nous avons accéléré la mise en place de fondations solides pour l'analyse des données. En plus d'être le catalyseur de la création de valeur pour le client, elles ont permis à Belfius de fonctionner plus efficacement et de réduire ses coûts. Nous avons réussi à générer le changement en créant une nouvelle structure organisationnelle qui renforcera le centre d'excellence d'analyse des données et développera nos activités liées aux données ESG et AI.

En adoptant le cloud et en industrialisant la science des données dans une plateforme de données d'entreprise intégrée, nous poursuivons le parcours de leur transformation pour renforcer davantage notre orientation vis-à-vis des données au service de notre love pour nos clients.

Plus que des partenariats bancaires

En 2021, nous avons fait des progrès significatifs dans l'exécution et la gouvernance de notre stratégie Beyond. Cette stratégie Beyond donne à Belfius des options supplémentaires pour l'avenir, par exemple en termes de capacités de ventes croisées et de puissance de distribution numérique complète. En 2021, l'attention s'est portée sur la mise en œuvre de trois accords de partenariat avec Cyclis Bike Lease, Skipr et Immovlan.

En outre, les deux premières réalisations de notre partenariat stratégique unique avec Proximus ont vu le jour: Beats et Banx.

Beats, une offre réellement innovante qui combine les services bancaires et les télécommunications avec un impact positif sur la société belge; Banx, une expérience bancaire belge entièrement numérique, conçue par Proximus et exécutée par Belfius. Banx relève le niveau des services bancaires numériques et permet aux utilisateurs de contrôler l'impact de leurs achats sur la planète. La nouvelle application bancaire vise à encourager les utilisateurs à faire des choix plus conscients et durables. De plus, Banx est une initiative belge avec un puissant ancrage local. Aujourd'hui, par exemple, une douzaine de partenaires locaux sont d'ores et déjà disponibles dans l'application qui vise ainsi à mettre en relation des consommateurs soucieux de l'environnement et des partenaires locaux pour rendre les services bancaires durables accessibles à tous.

Ambition et stratégie 2025 pour Digital, Data & Beyond

En 2021, nous avons commencé à mettre en œuvre nos ambitions pour 2025 en faisant évoluer Belfius davantage encore vers un business model plus numérique, humain et intégré.

Les investissements dans ces trois domaines sont des moteurs clés de la transformation de Belfius dans le cadre de la stratégie 2025. Les piliers Data, Digital & Beyond agiront en tant que catalyseurs de performance et d'efficacité pour tous les segments, permettant à Belfius de réaliser sa stratégie.

La mise en œuvre d'initiatives d'efficacité dans l'ensemble des secteurs d'activité de Belfius et le développement de l'offre de services numériques de Belfius ont joué un rôle important dans l'amélioration de la performance financière de Belfius, notamment grâce aux améliorations de l'efficacité opérationnelle du réseau d'agences, du portefeuille de produits et de la force de vente, ainsi qu'aux gains d'efficacité apportés par sa plateforme mobile. Un élément

clé de la stratégie de Belfius consiste à continuer à capitaliser sur ces initiatives et à optimiser davantage son modèle opérationnel par une intégration continue et une numérisation plus poussée. Ainsi, Belfius est en mesure de maintenir une base de coûts contrôlée, en équilibrant ses économies de coûts et ses gains d'efficacité avec de nouveaux investissements stratégiques et d'innovation.

L'ambition et la stratégie de Belfius en matière de Digital, Data & Beyond sont décrites en détail dans le chapitre «Stratégie *Inspire 2025*».

2. Prestations commerciales Individuals en 2021

Le segment Individuals a affiché une solide activité commerciale en 2021 malgré la pandémie de Covid-19. Au 31 décembre 2021, **le total de l'épargne et des avoirs de la clientèle** enregistre une hausse de 9,8% par rapport à fin 2020 pour s'établir à EUR 118,4 milliards. La croissance organique s'est élevée en 2021 à EUR 5,7 milliards, provenant principalement de la forte augmentation des dépôts sans échéance (comptes d'épargne et comptes à vue) et par l'excellente performance en fonds de placement et mandats.

Au total, les **dépôts sans échéance** s'élèvent à EUR 61,7 milliards au 31 décembre 2021, en hausse (+7,0%) par rapport à fin 2020. Les encours des comptes de paiement et d'épargne atteignent respectivement EUR 13,3 milliards (+12,4%) et EUR 48,4 milliards (+5,6%) à fin 2021.

La **gestion d'actifs, les obligations et les actions** (y compris la Branche 23) ont augmenté fortement de 17,2 % par rapport à fin 2020, pour atteindre EUR 47,9 milliards. En particulier, les services de gestion d'actifs ont plutôt bien progressé avec une augmentation de 23,4 % en 2021 malgré un contexte économique turbulent et incertain. Cette forte progression résulte à la fois d'un effet marché positif et d'une croissance organique positive, notamment dans les Fonds du futur. Une autre évolution de l'approche d'investissement est le lancement en 2021 par Belfius de sa propre plateforme boursière, «Re=Bel». Pour chaque investissement réalisé via Re=Bel, nous informons nos clients du caractère durable de leur transaction.

Individuals (non audité)

(en milliards d'EUR)	31/12/20	31/12/21	Évolution
TOTAL DES AVOIRS DE LA CLIENTÈLE	107,8	118,4	+9,8%
DÉPÔTS SANS MATURITÉ	57,7	61,7	+7,0%
Comptes d'épargne	45,8	48,4	+5,6%
Comptes à vue	11,9	13,3	+12,4%
ASSET MANAGEMENT, OBLIGATIONS ET ACTIONS	40,9	47,9	+17,2%
Asset Management Services	29,9	36,9	+23,4%
Obligations	8,2	7,6	-7,8%
Actions	2,8	3,5	+24,3%
AUTRES AVOIRS DE LA CLIENTÈLE	9,3	8,7	-6,0%
Produits à capital garanti (Branche 21/26)	5,7	5,1	-10,1%
Bons de caisse	0,7	0,6	-20,8%
Comptes à terme	0,1	0,1	-27,4%
Produits de tiers	2,7	2,9	+7,9%

Les **autres produits d'épargnes et placements**, comprenant principalement les produits d'assurance à **revenus garantis**, s'élèvent à EUR 8,7 milliards, en baisse de 6,0% par rapport à fin 2020. Les placements en produits d'assurance-vie Branche 21 ont diminué en raison de l'environnement de taux bas.

Le **total des crédits à la clientèle** Individuals progresse fortement (+7%) et s'établit à EUR 45,1 milliards au 31 décembre 2021. Cette hausse concerne principalement les crédits hypothécaires (+7,7%). Les crédits hypothécaires, qui représentent 91% de l'ensemble des crédits aux clients Individuals, s'élèvent à EUR 40,9 milliards fin 2021, tandis que les crédits à la consommation et les autres crédits s'établissent respectivement à EUR 1,7 milliard et EUR 2,6 milliards.

Les **nouveaux crédits à long terme** octroyés à la clientèle Individuals en 2021 s'établissent à EUR 8,7 milliards, contre EUR 7,4 milliards en 2020. Malgré la pandémie de Covid-19, la nouvelle production de crédits hypothécaires est très satisfaisante en 2021 et s'élève à EUR 7,7 milliards. Durant la même période, EUR 0,7 milliard de crédits à la consommation et EUR 0,3 milliard de nouveaux crédits à long terme ont été octroyés aux entreprises.

Individuals (non audité)

(en milliards d'EUR)	31/12/20	31/12/21	Évolution
TOTAL DES CRÉDITS AUX CLIENTS	42,2	45,1	+7,0%
Crédits hypothécaires	38,0	40,9	+7,7%
Crédits à la consommation	1,7	1,7	-1,9%
Autres crédits[1]	2,5	2,6	+3,7%

(1) Essentiellement des crédits professionnels.

En 2021, la **production totale de produits d'assurance** des clients du segment Individuals s'élève à EUR 2.232 millions, contre EUR 1.994 millions en 2020, soit une augmentation de 12%.

La **production d'assurance vie** s'élève à EUR 1.637 millions en 2021[1], soit une hausse de 14,6% par rapport à 2020[2]. Les primes «unit-linked» (Branche 23) enregistrent une hausse de 23% grâce au succès de la campagne commerciale avec un impact positif sur les primes brutes émises. La production des assurances vie classiques (Branche 21/26) a quant à elle diminué de -7% en raison de taux d'intérêt bas et de transferts plus faibles du fait de montants moindres venant à échéance.

Les **primes d'assurance non-vie** s'élèvent à EUR 595 millions en 2021, soit une hausse de 5,3% par rapport à 2020. Cette progression est imputable au canal de distribution de bancassurance (+10%). Les primes collectées chez DVV Insurance s'élèvent à EUR 270 millions (+2% par rapport à 2020). Les primes collectées par Corona Direct Assurances, l'assureur direct de Belfius, s'élèvent à EUR 67 millions, soit une hausse de 2% par rapport à 2020.

(1) dont EUR 679 millions de primes brutes émises et EUR 958 millions de transferts/renouvellements.
(2) dont EUR 566 millions de primes brutes émises et EUR 863 millions de transferts/renouvellements.

Le ratio de ventes croisées des crédits hypothécaires et d'assurances solde restant dû a diminué pour atteindre 129% à fin 2021. Cette baisse est principalement due à une réorientation de la production vers un plus grand nombre de clients isolés et de clients Private. Le ratio de ventes croisées des crédits hypothécaires et d'assurances habitation a légèrement diminué à 84% fin 2021.

Les **réserves totales d'assurance** dans le segment Individuals s'élèvent à EUR 11,6 milliards. Les réserves d'assurance vie ont diminué légèrement de -3,3% depuis fin 2020 pour atteindre EUR 10,6 milliards fin 2021. Les réserves des contrats «unit-linked» (Branche 23) ont augmenté de 11% alors que les réserves d'assurance vie classiques à rendements garantis (Vie Branche 21/26) ont baissé de 11%, illustrant le continuel glissement des produits à rendements garantis vers les produits «unit-linked». Les réserves des contrats Non-Vie ont légèrement augmenté de EUR 0,9 milliard fin 2020 à EUR 1 milliard.

Belfius reste l'un des leaders de la **banque mobile** pour les particuliers en Belgique et poursuit le développement de son modèle commercial fondé sur le numérique. Fin 2021, les apps Belfius pour smartphones et tablettes comptaient 1,79 million d'utilisateurs (+13%), avec un taux de consultation moyen par le client de 36,6 fois par mois. Le niveau de satisfaction extrêmement élevé montre que l'innovation permanente, centrée sur la facilité d'utilisation et la valeur ajoutée pour le client, constitue la voie à suivre pour aller de l'avant.

Belfius ne cesse d'enrichir les fonctionnalités de ses apps et d'autres canaux directs. En 2021, 67% des nouveaux contrats d'épargne-pension, 38% des nouvelles cartes de crédit et 39% des nouveaux comptes d'épargne ont été souscrits par le biais de canaux directs.

Individuals (non audité)

(en milliards d'EUR)	31/12/20	31/12/21	Évolution
RÉSERVES D'ASSURANCES VIE[1]	10.900	10.571	-3,0%
Vie Branches 21 et 26	7.183	6.422	-10,6%
Vie Branche 23	3.718	4.149	+11,6%

(1) Produits d'investissement et produits d'assurances.

3. Résultats financiers Individuals en 2021

Le **résultat net après impôt** du segment Individuals a augmenté de 34,3% passant de EUR 331 millions en 2020 à EUR 445 millions en 2021.

En 2021, le **total des revenus** s'élève à EUR 1.453 millions, en hausse de 7,3% par rapport à fin 2020, démontrant la résilience du business model de Belfius Individuals dans le contexte défavorable de la crise du Covid-19 et des taux d'intérêt bas.

Les **revenus nets d'intérêts** enregistrent une légère hausse de +0,4% pour s'établir à EUR 547 millions, principalement en raison d'une forte hausse des volumes de crédits accordés suivant une tarification stricte et de l'impact positif de l'avantage TLTRO III partiellement compensés par la pression sur les marges sur les dépôts au bilan.

Les **commissions nettes** ont augmenté fortement de 18,6% pour atteindre EUR 635 millions. Cette hausse est due à une augmentation des commissions sur les produits d'épargne et d'investissement grâce à des commissions d'entrée et de gestion plus élevées (en points de base).

La contribution de l'activité d'**assurance vie** représente EUR 227 millions, en hausse de 10,3% par rapport à 2020. Les revenus de l'assurance vie bénéficient, d'une part, d'une bonne gestion ALM et d'une politique tarifaire stricte combinée à une baisse du coût des intérêts garantis et, d'autre part, de la rentabilité au niveau de la mortalité.

L'activité d'**assurance non-vie** a diminué de -9,6%, pour s'établir à EUR 172 millions en raison des inondations exceptionnelles en juillet, d'un retour progressif de la mobilité par rapport à l'année dernière (fort impact positif du confinement en 2020) et d'une provision pour couvrir les dégâts «sécheresse» dans l'assurance incendie à la suite de la nouvelle législation.

Les **autres résultats** s'élèvent à EUR -127 millions en 2021, contre EUR -121 millions en 2020, soit une détérioration de EUR -6 millions, provenant principalement de la hausse des prélèvements sur le secteur bancaire (sector levies) en 2021.

En 2021, le **total des charges** s'élève à EUR 890 millions, en légère hausse de EUR 2 millions, soit +0,2% par rapport à 2020. Les coûts de réseau et les frais généraux du segment Individuals ont été plus élevés en 2021 par rapport à 2020 tandis que les frais de personnel et les amortissements ont été inférieurs à l'année dernière.

Ainsi, le **résultat brut d'exploitation** a augmenté pour s'établir à EUR 563 millions en 2021, soit une hausse de EUR 97 millions ou +20,8% par rapport à 2020.

Le **coût du risque** consiste en une reprise nette de EUR 17 millions en 2021, soit une forte amélioration de EUR 47 millions par rapport à 2020. Le coût du risque en 2021 est fortement impacté par des reprises nettes d'une partie de la provision Covid-19 et un niveau de phase 3 encore faible.

Les **dépréciations sur immobilisations (in)corporelles** s'élèvent à EUR -2 millions.

Le **résultat avant impôt** est de EUR 579 millions, en hausse de EUR 157 millions, soit +37,3%, par rapport à 2020.

Les **charges d'impôt** s'élèvent à EUR 133 millions en 2021, contre EUR 90 millions en 2020. Cette augmentation est principalement due à la hausse du bénéfice avant impôts.

Le **résultat net part du groupe** du segment Individuals de Belfius a augmenté de 33,9% et s'établit à EUR 446 millions en 2021.

Il n'y a pas d'éléments spéciaux pour IND en 2021. Le **résultat net ajusté de IND** s'élève donc à EUR 446 millions en 2021, en hausse de 33,9% par rapport au résultat net ajusté à fin 2020.

Le ratio coûts-revenus IND s'établit à 61,3%, contre 65,6% en 2020. Le Return on Normative Regulatory Equity (RoNRE) s'établit à 26,2%.

Compte de résultats IND

(en millions d'EUR)	2020	2021
REVENUS	1.355	1.453
Revenus nets d'intérêts Banque	544	547
Commissions nettes Banque	535	635
Contribution de l'assurance vie	205	227
Contribution de l'assurance non-vie	190	172
Autres	(121)	(127)
CHARGES	(888)	(890)
RÉSULTAT BRUT	466	563
Coût du risque	(30)	17
Dépréciations des immobilisations (in)corporelles	(14)	(2)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	421	579
(Charges) Revenus d'impôt	(90)	(133)
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT	331	445
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1)	0
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	333	446
RÉSULTAT NET AJUSTÉ[1]	333	446

(1)Les résultats ajustés sont des Indicateurs Alternatifs de Performance définis et réconciliés dans le document APM sur le site web: www.belfius.com.

Ratios

(en %)	2020	2021
Ratio coûts-revenus[1]	65,6%	61,3%
RoNRE[2]	19,0%	26,2%

(1) Charges par rapport aux revenus.
(2) Belfius calcule le Return on Normative regulatory equity (RoNRE) comme le résultat net exprimé en pourcentage du capital réglementaire normatif moyen attribué au métier.

Capital réglementaire normatif et exposition au risque réglementaire

(en millions d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Capital réglementaire normatif[1]	1.846	1.890
Exposition au risque réglementaire	13.673	13.997

(1) Le capital réglementaire normatif du métier est calibré. Le ratio CET 1 de la business line est porté à 13,5% tenant compte de l'exposition au risque réglementaire du métier.

Entrepreneurs, Enterprises & Public (E&E&P)

1. Business description E&E&P

Belfius propose une gamme complète de produits et services de banque et d'assurance à **quelque 350.000 entrepreneurs, 13.750 entreprises et 10.300 institutions publiques et sociales (E&E&P)**. Tout en occupant toujours la tête du secteur public et social grâce à plus de 160 ans d'expérience dans le secteur, Belfius poursuit avec succès sa stratégie de «Lead and Loved Bank» dans le segment des Entreprises et Entrepreneurs (E&E). Deux ans après le lancement de son ambition, force est de constater que la Banque est positionnée de plus en plus comme un leader sur le marché E&E et dispose d'une position solide avec une part de marché qui dépasse les 17,5% pour E&E.

«Lead & Loved Bank du segment E&E&P»

«Belfius décroche l'Award 'Bond Finance House of the year' pour la 6e fois, ce qui en fait le numéro 1 incontestable des opérations de Debt Capital Markets.»

1.1. La segmentation de la clientèle

Les produits et services de la division E&E&P s'adressent aux entrepreneurs (segment Business) et aux moyennes et grandes entreprises (segment Corporate) ainsi qu'aux entités des secteurs public et social (segment Public and Social).

- Le **segment Business Banking** comprend des indépendants, des professions libérales (e.a., avocats, médecins, comptables...) et des PME avec un chiffre d'affaires de EUR 0 à 10 millions.
- Le **segment Corporate Banking** regroupe les moyennes et grandes entreprises belges avec un chiffre d'affaires supérieur à EUR 10 millions et exerçant leurs activités en Belgique dans tous les secteurs d'activités.
  Au sein de Corporate Banking, Belfius a créé un nouveau segment qui se situe à la limite entre Busines Banking et Corporate Banking, avec un chiffre d'affaires compris entre EUR 10 et 25 millions, et qui a été dénommé segment «Local Corporate».
- Le **segment Public et Social** comprend des organismes publics locaux (p.ex. communes, provinces, zones de police et CPAS), des instances publiques supralocales (p.ex. intercommunales), des organismes publics régionaux et fédéraux, des mutualités et syndicats, des acteurs des soins de santé (hôpitaux, maisons de retraite), de l'enseignement (universités, écoles) et du logement, sans oublier les fondations, secrétariats sociaux et fonds de pension.

1.2. Les canaux de distribution

Le réseau commercial du secteur Public & Social comporte 41 banquiers répartis en trois régions. Les chargés de relations se consacrent à des segments de clientèle spécifiques. Sachant comment leurs clients fonctionnent, ils sont à même d'identifier les solutions de banque et d'assurance qui répondent le mieux aux besoins.

Le réseau commercial de l'activité Corporate comprend 78 Corporate Bankers répartis en quatre régions. Nous comptons également 38 Corporate Bankers pour servir les moyennes entreprises avec un ancrage local (segment Local Corporate).

Le segment business banking est servi par notre réseau d'agences et par notre réseau d'agents liés de DVV assurances.

Au sein des segments Public et Corporate, le banquier (le «hub») est l'interlocuteur de référence dans l'interaction commerciale avec le client. Il est la personne de contact principale et entretient avec le client une relation de confiance s'inscrivant dans la durée. Les banquiers peuvent à tout moment faire appel à des experts internes (les «spokes»), pour les différentes lignes de produits et services, par exemple en matière de placement, de Cash Management Services, de Trade Finance, de Belfius Commercial Finance, d'assurance, de Financial Markets et de leasing. Une approche «hub and spokes» est au cœur de notre modèle de services aux clients Public and Corporate.

Outre l'atout majeur dont nous disposons déjà, à savoir le service humain de qualité, Belfius mise également sur le volet digital. Comme nos clients particuliers, nos clients professionnels peuvent eux aussi réaliser leurs opérations bancaires avec Belfius à distance. En effet, Belfius dispose d'une offre numérique avec son application BelfiusWeb (desktop et mobile) totalement renouvelée. Cette application propose entre autres d'initier des paiements et de signer des transactions en sécurité sans limite de montant. Elle offre aussi la possibilité d'effectuer directement les tirages de Straight Loans ou Roll-Over.

Les clients business peuvent réaliser toutes leurs opérations via Belfius Direct net. Ils disposent également de l'application Belfius mobile qui a été reconnue comme la meilleure au monde en termes de confort d'utilisation, de fonctionnalités, de conception et d'expérience utilisateur.

En 2021, les fonctionnalités digitales ont été enrichies de nouveautés. Tout d'abord, Smarty, une nouvelle plateforme en ligne rapide et sûre pour les formulaires de demandes (comptes, cartes, BelfiusWeb...). Disponible 24h/24 et 7jours/7, tout se passe par le canal digital et fait gagner un temps considérable aux clients qui peuvent également signer les documents sur leur smartphone. Belfius a également lancé fin octobre sa nouvelle plateforme digitale BE-Trade qui facilite le traitement end-to-end des opérations de commerce international pour les clients. Enfin, Belfius Edge permet aux clients E&E d'exécuter des opérations de change par voie digitale directement dans la salle des marchés de Belfius.

1.3. Notre offre de solutions et de services bancaires

Belfius souhaite rester un moteur puissant pour l'économie belge en s'appuyant sur un volume important de crédits. Belfius souhaite également proposer une gamme de

services et de solutions de premier ordre pour répondre aux besoins professionnels et privés de ses clients et les aider à développer leurs activités ainsi qu'à gérer leur trésorerie.

1. Produits de financement

Belfius a un engagement formel: soutenir l'économie belge, non seulement quand tout va bien mais aussi en périodes de difficultés. Convaincue qu'un octroi de crédit rapide à des entreprises saines peut être essentiel, Belfius a pu apporter, durant la crise sanitaire, son soutien à un très grand nombre d'entrepreneurs et d'entreprises belges ayant demandé un report de paiement de leurs crédits ou une augmentation de leurs lignes de crédit.

Nous soutenons aussi l'ensemble du secteur public et social, comme les hôpitaux, l'enseignement et les autres acteurs du monde social. Dans ce domaine, Belfius entend jouer un rôle clé dans la structuration et le financement de grands projets d'investissement en infrastructures en Belgique.

Belfius propose à ses clients E&E&P une gamme de produits de crédits à long terme et à court terme pour leur permettre de financer et de développer leur activité. À noter:

- pour le segment business, Belfius propose des solutions spécifiques pour les starters, les médecins et les professionnels de la comptabilité. Les produits comprennent des financements sur mesure (crédits, affacturage, leasing), des solutions de gestion des liquidités et de paiement, des investissements, des solutions de mobilité, des produits d'assurance non-vie et des produits de vie professionnelle;
- les solutions de working capital: pour financer les besoins en fonds de roulement, Belfius propose un ensemble de solutions comme les crédits court terme et le factoring visant à optimiser et éviter l'immobilisation de liquidités. Chaque solution est adaptée à une situation précise qui permet tantôt de gérer plus aisément l'entreprise, tantôt d'optimiser sa situation comptable ou fiscale;
- les services de leasing: par l'intermédiaire de ses filiales complètement intégrées, Belfius Lease et Belfius Auto Lease, Belfius propose différentes solutions de leasing financier et opérationnel;
- les activités Debt Capital Markets (DCM): Belfius est largement reconnue pour son expertise et son rôle d'accompagnatrice dans l'émission d'obligations par des émetteurs belges sur les marchés financiers dans le secteur (semi-)public et Corporate. Belfius se positionne comme la première banque en matière de DCM en Belgique en termes de nombre de transactions. Au total, ce n'est pas moins de 60 transactions obligataires pour 25 émetteurs différents qui ont été émises en 2021. En outre, Belfius s'est vu décerner ce 18 janvier 2022 le prix de «Bond Finance House of the Year» par Euronext Brussels. Ce prix prestigieux et très prisé confirme le rôle stratégique que joue la Banque en conseillant et en proposant à ses clients des financements alternatifs sur les marchés des capitaux. Belfius décroche cet award pour la 6e fois, ce qui en fait le numéro 1 incontestable des opérations de Debt Capital Markets pour des émetteurs belges;
- les activités Equity Capital Markets (ECM): Belfius opère également sur le marché des participations en capital, en structurant et en plaçant les transactions de marché pour ses clients corporate belges (émissions initiales, augmentations de capital, placement privé d'actions). Afin de développer son offre de services, Belfius a conclu en 2017 un partenariat stratégique avec Kepler Cheuvreux. En 2021, Belfius se positionne parmi les premières banques en matière d'ECM en Belgique, en termes de nombre de transactions d'entreprises belges exécutées en Equity Capital Markets;
- le financement immobilier: le département immobilier de Belfius a financé plus de 1.000 projets ces 25 dernières années, principalement des autorités publiques et sociales. Belfius offre à la clientèle le soutien de ses architectes internes, ingénieurs et chefs de projet spécialisés dans la construction et le financement. Avec sa solution unique «Smart Building et Renovation solutions» (une formule «all-in» sur mesure pour aider et accompagner les clients de A à Z dans leurs projets), Belfius a financé en 2021 46 projets d'un montant de EUR 286 millions;
- le financement d'infrastructures: Belfius joue un rôle clé dans la structuration et le financement des grands projets d'investissement en infrastructures en Belgique, notamment les projets d'énergies renouvelables, ainsi que dans les projets semi-publics en immobilier et infrastructure, via des crédits structurés, des crédits en consortium et financements PPP;
- le financement du commerce et des exportations: Belfius offre aux entreprises belges opérant à l'international une panoplie de produits et services de financement du commerce et des exportations, allant du crédit documentaire au crédit acheteur. Les transactions sont accomplies par l'entremise d'un vaste réseau de correspondants qui incarnent la présence de Belfius dans les principaux pays du monde.

«Nous produisons non seulement des analyses objectives et dotées d'un haut degré d'expertise mais nous accompagnons également nos clients grâce à nos solutions inspirantes.»

Belfius vient d'être désignée «Best Trade Finance Provider 2022 de Belgique» pour la deuxième année consécutive. Ce prix est une marque de reconnaissance pour les efforts fournis par Belfius pour accompagner au quotidien les entreprises belges dans leurs activités à l'importation et l'exportation.

2. Produits de paiement

Parallèlement à son offre bancaire standard qui comprend les comptes, comptes sociaux, les cartes de débit, les cartes de crédit et les pools de trésorerie, Belfius propose des produits de paiement qui s'adaptent aux divers besoins des clients E&E&P, comme par exemple les cartes prépayées, les solutions pour les paiements en ligne avec le spécialiste en la matière Mollie, la collaboration exclusive avec Twikey pour tous les besoins dans le domaine des domiciliations et les nouveaux modes de demandes de paiements et e-invoicing.

Pour les clients Business, les produits de paiement sont proposés sous la forme de packs de comptes courants liés à une carte de débit et de crédit (Business Pack et Business Pack Plus), à un prix inférieur à celui de chaque produit individuel, combinés à d'autres avantages (compartiments multidevises gratuits, 2 paiements instantanés par mois inclus et réduction sur les frais de rapport CODA). En 2022, des packs seront introduits pour les segments Corporate et Public&Social Profit.

Avec Payworld, Belfius a un nouveau partenaire (à côté de Worldline) pour équiper ses clients d'un terminal de paiement. Pour l'instant, ce sont surtout les petits commerçants, les start-ups et les médecins qui se sont déjà vu proposer un terminal Payworld.

Belfius se positionne également en tant qu'agrégateur de comptes, elle propose la gestion de comptes auprès d'autres banques et permet l'exécution d'opérations de paiement à partir de ces comptes.

À ses clients publics, Belfius offre des services de gestion de caisse et de liquidités. La Banque est depuis longtemps le caissier de toutes les administrations belges régionales (sauf une) et de presque toutes les communes belges.

Pour ses clients qui opèrent aussi à l'étranger, Belfius offre un large éventail de produits et de solutions sur mesure par l'entremise de sa division Transaction Banking.

Enfin, Belfius et la Commerzbank ont conclu un partenariat pour leurs activités transfrontalières de gestion de trésorerie et de Trade Finance. Dorénavant, les clients de la Commerzbank opérant en Belgique auront ainsi l'opportunité d'obtenir via Belfius une solution complète pour leurs activités belges, et inversement. Cela passera par un desk international spécialement dédié au sein de Belfius. Belfius entend faire la différence au profit des entreprises, les aider à croître et faciliter leur développement (inter)national, tout en renforçant l'économie locale.

Pour la deuxième année consécutive, le magazine de renommée internationale Global Finance a décerné à Belfius le titre de meilleure banque pour les activités de Cash Management et de Trade Finance sur le marché belge. Cette double consécration vient à nouveau confirmer l'expertise de Belfius et sa réelle valeur ajoutée pour les entrepreneurs et les entreprises de notre pays, tant pour la gestion journalière de leurs flux financiers que pour le traitement de leurs opérations de commerce à l'international et le développement de leurs activités en Belgique et à l'étranger. Ces titres attestent du savoir-faire de la division Transaction Banking mise en place il y a deux ans et de la pertinence de l'offre alliant solutions innovantes et service de proximité.

Enfin, Belfius accorde une grande importance à la sécurité des transactions et surveille en permanence ses procédures internes pour prévenir la fraude. Belfius a également développé pour ses clients une offre supplémentaire de sécurité basée sur trois axes pour aider les entreprises et les administrations publiques en matière de prévention, de détection et de gestion des risques de fraude. Belfius et ses partenaires effectuent ensuite une analyse des procédures internes, un audit informatique des systèmes de sécurité du client et un programme d'analyse anti-fraude.

3. Produits d'épargne et d'investissement

Belfius offre deux catégories de produits d'épargne et d'investissement à ses clients E&E&P: des produits bilantaires, comme les comptes d'épargne, les comptes à terme, les certificats d'épargne et obligations émis par Belfius; et des produits hors bilan, notamment la gestion discrétionnaire de portefeuille, les fonds communs de placement et les obligations émises par des tiers. Des gestionnaires de produits dédiés créent des produits d'épargne et d'investissement qui répondent à leurs besoins spécifiques en termes de risque, de structure et de maturité.

4. Produits d'assurance

Belfius Insurance offre aux clients entrepreneurs une gamme complète de produits d'assurance vie et non-vie via le réseau d'agences de Belfius Banque et ses points de contact numériques.

La gamme de produits comprend des couvertures d'assurance non-vie: assurance automobile, assurance responsabilité civile, assurance incendie et assurance risques divers.

D'autres produits d'assurance vie tels que la pension complémentaire privée pour les indépendants et l'engagement individuel de pension sont proposés aux clients professionnels.

Belfius Insurance commercialise aussi des produits d'assurance vie parmi ses clients publics et sociaux. Les solutions d'assurances vie spécifiques concernent surtout les assurances pension du premier et du deuxième pilier dans la fonction publique.

5. People Rewards

Belfius propose également à tous les employeurs, qui souhaitent rémunérer leurs collaborateurs dans le cadre d'une politique de rémunération variable, une gamme de produits financiers et d'assurances tels que les warrants, Belfius Auto Lease et les assurances vie.

Belfius propose en outre un Plan d'options long terme. Tous les Plans d'options long terme de Belfius sont gérés électroniquement via l'application web MyPlansByBelfius.

6. Service d'analyse financière

Belfius réalise aussi des études annuelles pour éclairer la clientèle sur des thèmes comme le développement des finances locales, communales et provinciales, avec des déclinaisons propres à chaque instance locale. Des analyses financières spéciales sont aussi proposées aux communes individuelles et aux hôpitaux, pour aider le client à cerner ses propres finances et voir ses chiffres en relation avec les moyennes de la région ou des pairs. Ces études sont devenues des outils de management de référence pour les clients de Belfius dans le secteur public et social.

Fidèle à la tradition, Belfius Banque a également présenté en juin son rapport sur l'état des finances locales. L'étude de 2021 porte non seulement sur les budgets communaux mais s'attache également à dresser l'évolution des finances locales et à savoir si les pouvoirs locaux sont financièrement assez solides pour contribuer à la relance.

SYMIA est un outil qui permet de visualiser la situation financière d'une commune locale sur une période de sept ans. Une application au service des pouvoirs locaux et des citoyens. Grâce à cette application, les administrations publiques peuvent visualiser l'évolution des budgets à long terme, respecter les contraintes d'équilibre budgétaire, mesurer l'impact financier des choix politiques, informer le citoyen. Un module Covid-19 a été ajouté à l'outil ainsi qu'un module sur l'impact de la hausse du coût de l'énergie.

Pour la 27e fois, Belfius a décrypté la situation financière des hôpitaux généraux en Belgique et a analysé les chiffres de l'exercice 2020 mis à mal par la pandémie. Dans cette étude, Belfius examine si les avances que les hôpitaux ont reçues étaient suffisantes pour maintenir le secteur à flot.

7. Transmission des activités

Belfius a mené une analyse quantitative concernant la transmission des entreprises familiales à la génération suivante, en analysant un échantillon de données représentatives de 45.000 entreprises familiales. Cette étude unique en son genre met en exergue que pas moins de 4 entreprises sur 5 qui seront transmises dans les 10 ans sont susceptibles de rencontrer des problèmes pour mener à bien cette transition. Pour soutenir les chefs d'entreprise, Belfius a développé deux initiatives importantes, d'une part, la création de Bizz Matcher, une plateforme interne permettant aux Bankers de mettre en relation les cédants et les repreneurs. D'autre part, elle a signé un partenariat avec l'«Instituut voor het Familiebedrijf» (IFB) pour que ces clients bénéficient d'une expertise de pointe en matière de transmission d'entreprises.

1.4. La durabilité comme élément clé de nos offres

Face aux défis énergétiques que doivent relever les entreprises en Belgique et les institutions publiques, la durabilité fait partie intégrante de la stratégie de Belfius. Dans ce cadre, la Banque poursuit l'élargissement de sa gamme de produits et de solutions durables et développe des propositions de valeur qui s'articulent autour de thèmes sociétaux majeurs.

Consciente des enjeux liés à une mobilité durable, Belfius Auto Lease s'est résolument engagée dans la voie de la flexi-mobilité; et propose ainsi à ses clients un panel de solutions de mobilité flexible, durable et innovante, adaptées à leurs besoins spécifiques et développées avec plusieurs partenaires belges de premier plan:

- Belfius Car Lease, une offre complète de formules de leasing automobile sur mesure, visant à promouvoir l'utilisation de véhicules écologiques et comprenant, par exemple, des infrastructures de recharge pour véhicules électriques ou plug-in;
- Belfius Bike Lease, une formule de leasing opérationnel de vélo «all-in» (en partenariat avec Cyclis, le pionnier du leasing de vélo en Belgique);
- Belfius Move by Skipr, une solution digitale innovante pour optimiser les déplacements des collaborateurs tout en allégeant la gestion administrative pour l'employeur. Cette solution comprend une app permettant de planifier, réserver et payer ses déplacements en combinant différents moyens de transport et en choisissant l'itinéraire le plus court, le plus écologique…

Belfius Auto Lease est ainsi en bonne voie pour atteindre d'ici 2025 l'objectif de réduction de 50% des émissions moyennes de CO_2 de son parc automobile auquel elle s'est engagée.

Belfius Banque et CO2logic ont élargi leur partenariat en matière de neutralité carbone en y ajoutant un nouveau volet: l'amélioration de la qualité de l'air. Airscan – une filiale de CO2logic – et Belfius équipent un large éventail d'écoles, d'appareils de mesures de pointe qui analysent la qualité de l'air intérieur et extérieur. Sur la base de ces mesures, un plan d'action est mis en place avec les écoles afin de créer un environnement plus sain pour les enfants et réduire considérablement l'empreinte carbone.

La modernisation et la rénovation en profondeur de nombreux bâtiments est incontournable. Des solutions pour les rendre plus intelligents et surtout moins énergivores et ainsi réduire nos émissions de CO_2 sont au premier plan de nos réflexions. C'est dans cet esprit que Belfius propose la solution Smart Building & Renovation, une formule «all-in» sur mesure pour aider et accompagner, de A à Z, les écoles, institutions de soins, entreprises et pouvoirs locaux aux différents stades de leurs projets (à partir d'environ EUR 1 million). Depuis les audits techniques et énergétiques jusqu'à la réception définitive du bâtiment. Ce faisant, Belfius assiste toutes les autorités dans l'un des principaux piliers du Pacte national d'investissement et pour répondre aux besoins urgents de la Belgique en matière de modernisation et d'amélioration de son parc immobilier.

Enfin, en 2021, Belfius a également joué un «Senior role» dans pas moins de 10 Green, Social ou Sustainable Bonds.

Notons également le grand succès de l'émission inaugurale de l'obligation verte Belfius (EUR 500 millions sur 6 ans).

2. Prestations commerciales E&E&P en 2021

Au 31 décembre 2021, le **total de l'épargne et des placements de la clientèle E&E&P** s'établit à EUR 61,2 milliards, en hausse de 9,3% par rapport à fin 2020. Les dépôts sans échéance (comptes d'épargne et comptes à vue) augmentent de EUR 4,5 milliards (+12,5%), passant ainsi à EUR 40,4 milliards. Les avoirs en gestion, obligations et actions ont augmenté de EUR 1,3 milliard (+11,6%) à EUR 12,3 milliards, soutenus par l'évolution positive des marchés et la croissance organique.

Entrepreneurs, Enterprises & Public (non audité)

(en milliards d'EUR)	31/12/20	31/12/21	Évolution
TOTAL DES AVOIRS DE LA CLIENTÈLE	56,0	61,2	+9,3%
Dépôts sans maturité	35,9	40,4	+12,5%
Avoirs sous gestion, obligations et actions	11,0	12,3	+11,6%
Autres avoirs de la clientèle[1]	9,1	8,5	-6,4%

(1) Produits à capital garanti (Branche 21/26), bons de caisse, comptes à terme, produits de tiers.

L'**encours total des prêts** a augmenté à EUR 57,0 milliards (+3,4%). Les encours de crédits long terme à la clientèle Business augmentent de EUR 1,0 milliard (+7,1%). Les encours de crédits à long terme sur le marché Corporate augmentent de EUR 1,4 milliard (+8,0%). En Public and Social Banking, la diminution des encours de crédits se poursuit. Elle est le résultat d'une demande plus faible, d'un accroissement de la concurrence dans ce segment ainsi que d'un déplacement structurel vers plus de financements alternatifs via les marchés des capitaux (dette).

Entrepreneurs, Enterprises & Public (non audité)

(en milliards d'EUR)	31/12/20	31/12/21	Évolution
ENCOURS DES PRÊTS	55,2	57,0	+3,4%
Business	13,2	14,2	7,1%
Public and Social	24,3	23,8	-2,1%
Corporate	17,6	19,0	+8,0%
ENGAGEMENTS HORS BILAN	25,9	27,5	+6,4%

Belfius a octroyé pour EUR 13,6 milliards (+8,2%) de nouveaux crédits à long terme dans l'économie belge tant à la clientèle Business et Corporate que Public et Social.

La production de crédits à long terme pour les clients Business a atteint EUR 4,5 milliards, soit une progression de +3,2% par rapport à 2020. En 2021, Belfius a accompagné 16.716 nouvelles start-ups.

La production de crédits long terme pour les clients Corporate s'élève à EUR 6,4 milliards, confortant la position de Belfius comme l'une des quatre premières banques dans le segment. Sa part de marché en termes d'encours de crédits est passée de 17,5% en 2020 à 18,5% estimée à fin 2021.

En 2021, Belfius a accordé EUR 2,6 milliards (pratiquement le même montant qu'en 2020) de nouveaux financements à long terme au secteur public. Belfius reste le leader incontesté sur ce marché et répond à chaque appel d'offres de financement émanant d'organismes publics, à qui elle propose des conditions de financement

durables. Belfius gère la trésorerie de pratiquement toutes les administrations locales et s'est vu attribuer 59% des volumes de financement du secteur public ayant fait l'objet d'un appel d'offres en 2021.

Belfius a également encore conforté sa position de leader sur le marché des émissions **DCM (Debt Capital Markets)** pour les entreprises (semi-)publiques et privées: en 2021, la Banque a émis EUR 7,5 milliards d'instruments financiers innovants sous la forme d'émissions à court terme (encours moyen en billets de trésorerie) et à long terme (Medium Term Notes et obligations).

Les résultats commerciaux du segment E&E&P en matière d'assurances sont en hausse en termes de volumes de souscription, notamment pour:

- **les primes brutes souscrites d'assurances non-vie**, qui s'établissent à EUR 174 millions, soit +1,3% par rapport à 2020 grâce à la croissance de la bancassurance et de DVV sur le marché Business, compensant la diminution dans le segment Wholesale due à la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de run-off pour les produits d'assurance non-vie proposés via les courtiers et la bancassurance;
- **la production d'assurances vie** qui s'élève à EUR 416 millions, soit une augmentation de EUR 14 millions par rapport à 2020. Cette hausse est due à la croissance solide de la prévoyance Business et des primes brutes souscrites légèrement plus élevées sur le segment Wholesale Life, avec une augmentation de la production des fonds distincts («segregated funds»), compensée par une diminution de la production sur les produits des premier et deuxième piliers.

Entrepreneurs, Enterprises & Public (non audité)

(en millions d'EUR)	31/12/20	31/12/21	Évolution
ENCAISSEMENT TOTAL DE PRIMES	573	589	+2,9%
Vie	401	416	+3,5%
Non-vie	172	174	+1,3%

3. Résultats financiers E&E&P en 2021

Le **résultat net après impôt** augmente, passant de EUR 82 millions en 2020 à EUR 482 millions en 2021. Les résultats de l'année 2020 étaient impactés par une hausse exceptionnelle de la provision pour coût du risque liée à la crise du Covid-19.

En 2021, le **total des revenus** s'établit à EUR 1.069 millions, en hausse de EUR 65 millions, soit +6,5%, par rapport à 2020.

Les **revenus nets d'intérêts** de E&E&P Banque s'établissent à EUR 865 millions, soit 9,4% de mieux qu'en 2020, principalement grâce à une hausse des volumes et marges sur les crédits ainsi qu'à l'impact positif de l'avantage TLTRO III.

Les **commissions nettes** de E&E&P Banque augmentent de façon significative en 2021 à EUR 104 millions (EUR +11 millions) grâce à une augmentation des commissions sur les paiements et les crédits combinée à de bons résultats au niveau de l'activité ECM.

L'activité d'**assurance vie** se solde par un résultat de EUR 76 millions en 2021, soit 11,4% de plus qu'en 2020.

L'activité d'**assurance non-vie** a diminué, passant de EUR 54 millions en 2020 à EUR 38 millions en 2021 en raison d'une hausse des sinistres.

En 2021, le **total des charges** s'établit à EUR 435 millions, en ligne avec le résultat de 2020.

Ainsi, le **résultat brut d'exploitation** est de EUR 635 millions en 2021, ce qui représente une augmentation de EUR 64 millions ou +11,2% par rapport à 2020.

Le **coût du risque** est de EUR -10 millions en 2021 contre EUR -456 millions en 2020. Ce montant sans précédent en 2020 provient du passage d'un nombre extrêmement élevé de contrats en phase 2 lié à la crise du Covid-19. Les **dépréciations sur immobilisations (in)corporelles** sont nulles en 2021.

Le **résultat avant impôt** est de EUR 625 millions, soit EUR 512 millions de plus par rapport à 2020.

La **charge d'impôt** s'élève à EUR 143 millions en 2021 alors qu'elle s'établissait à EUR 30 millions en 2020.

Le **résultat net part du groupe** du segment E&E&P s'établit à EUR 482 millions en 2021, alors qu'il s'élevait à EUR 82 millions en 2020.

Il n'y a pas d'éléments spéciaux impactant E&E&P en 2021. Le **résultat net ajusté E&E&P** s'élève donc à EUR 482 millions en 2021 contre EUR 82 millions en 2020.

Le **ratio coûts-revenus** du segment E&E&P est de 40,6% en 2021. Le **Return on Normative Regulatory Equity (RoNRE)** est de 11,4%.

Compte de résultats E&E&P

(en millions d'EUR)	2020	2021
REVENUS	1.005	1.069
Revenus nets d'intérêts Banque	791	865
Commissions nettes Banque	93	104
Contribution de l'assurance vie	68	76
Contribution de l'assurance non-vie	54	38
Autres	(1)	(14)
CHARGES	(434)	(435)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	571	635
Coût du risque	(456)	(10)
Dépréciations des immobilisations (in)corporelles	(2)	0
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	113	625
(Charges) Revenus d'impôt	(30)	(143)
RÉSULTAT NET APRES IMPÔT	82	482
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	82	482
RÉSULTAT NET AJUSTÉ[1]	82	482

(1)Les résultats ajustés sont des Indicateurs Alternatifs de Performance définis et réconciliés dans le document APM disponible sur le site web: *www.belfius.com*.

Ratios

(en %)	2020	2021
Ratio coûts-revenus[1]	43,2%	40,6%
RoNRE[2]	2,1%	11,4%

(1) Charges par rapport aux revenus.
(2) Belfius calcule le Return on Normative regulatory equity (RoNRE) comme le résultat net annualisé exprimé en pourcentage du capital réglementaire normatif moyen.

Capital réglementaire normatif et exposition au risque réglementaire

(en millions d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Capital réglementaire normatif[1]	4.398	4.919
Exposition au risque réglementaire	32.580	36.435

(1) Le capital réglementaire normatif du métier est calibré. Le ratio CET 1 de la business line est porté à 13,5% tenant compte de l'exposition au risque réglementaire du métier.

Group Center (GC)

Le Group Center fonctionne à travers deux sous-segments:

- Les **portefeuilles en run-off**, héritage de l'ère Dexia, qui se composent principalement:
  - d'un portefeuille d'obligations émises par des émetteurs internationaux, essentiellement actifs dans les secteurs public et des services d'utilité publique réglementés (incluant des obligations liées à l'inflation du Royaume-Uni), et de titres adossés à des actifs, appelé portefeuille ALM Yield;
  - d'un portefeuille de garantie de crédits, composé principalement de Credit Default Swaps et de garanties financières sur des obligations émises par des émetteurs internationaux et partiellement couvertes par un assureur monoline (principalement Assured Guaranty); et
  - d'un portefeuille de dérivés avec des entités Dexia comme contrepartie ainsi que d'autres contreparties étrangères.
- Les **activités de gestion de taux et liquidités ALM et d'autres activités du Group Center**, couvrant la gestion des taux et liquidités de Belfius (dont le portefeuille obligataire ALM Liquidity, les dérivés pour la gestion d'ALM et la gestion des actifs centraux) et d'autres activités non affectées aux activités commerciales telles que les services de support aux marchés financiers et corporate (par exemple, la trésorerie), la gestion de deux anciens dossiers de crédit spécifiques hérités de l'ère Dexia (prêts aux entités Arco et Holding Communal) et Group Center de Belfius Insurance.

Ces portefeuilles et activités sont décrits plus en détail ci-après:

ALM Liquidity	Portefeuilles en run-off		
Portefeuille obligataire ALM Liquidity	Portefeuille obligataire ALM Yield	Dérivés	Garanties de crédit

(Valeur notionnelle, en milliards d'EUR)

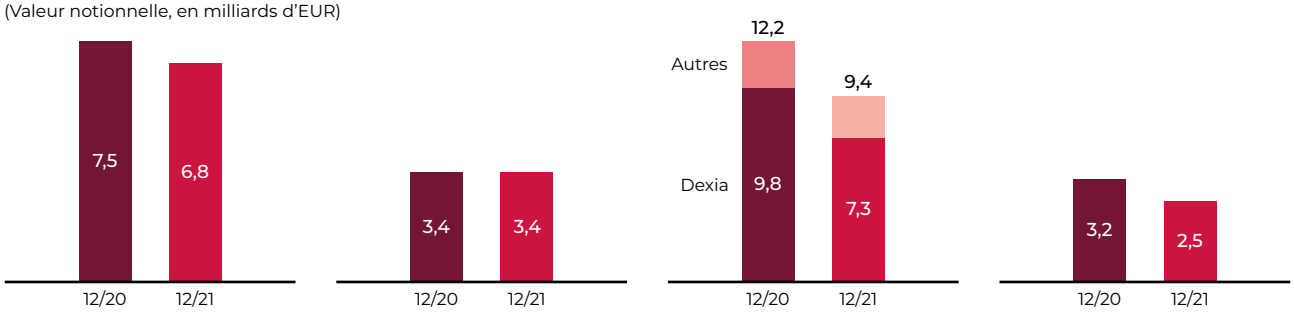

1. Portefeuille obligataire ALM Liquidity

Le portefeuille obligataire ALM Liquidity fait partie du volet de liquidité LCR total de Belfius Banque; il est de bonne qualité (crédit et liquidité) et bien diversifié.

Au 31 décembre 2021, le portefeuille obligataire ALM Liquidity s'élevait à EUR 6,8 milliards[1], soit une baisse de EUR 0,7 milliard ou -9% par rapport à fin 2020. Fin 2021, le portefeuille était composé d'obligations souveraines et du secteur public (62%), d'obligations sécurisées (30%), d'obligations d'entreprises (7%) et de titres adossés à des actifs (1%). Les obligations souveraines belges et italiennes dans le portefeuille représentaient chacune respectivement EUR 1,5 milliard[1] et EUR 0,9 milliard[1].

Au 31 décembre 2021, le portefeuille obligataire ALM Liquidity avait une durée de vie moyenne de 7,8 ans et une notation moyenne A- (100% du portefeuille étant investment grade (IG)), comparé à la notation A- fin 2020.

(1) En nominal.

2. Portefeuille obligataire ALM Yield

Le portefeuille obligataire ALM Yield de Belfius est utilisé pour gérer tout excédent de liquidités (après usage commercial optimal dans les métiers) et comprend essentiellement des obligations de haute qualité de crédit d'émetteurs internationaux.

Au 31 décembre 2021, le portefeuille obligataire ALM Yield avait une valeur nominale de EUR 3,4 milliards[1], soit 0,2% de plus qu'au 31 décembre 2020. Fin 2021, le portefeuille était composé d'obligations d'entreprises (72%), d'obligations souveraines et du secteur public (12%), de titres adossés à des actifs (10%) et d'obligations émises par des institutions financières (6%). Près de 85% des obligations d'entreprises, composées essentiellement d'obligations de long terme liées à l'inflation, ont été émises par des sociétés britanniques réglementées des secteurs hospitaliers, infrastructure et de services aux collectivités, telles que des entreprises de distribution d'eau et de gaz. Ces obligations présentent une qualité de crédit satisfaisante. Pour la plupart de ces obligations, Belfius s'est couverte auprès d'un assureur crédit spécialisé (assureur monoline) indépendant de l'émetteur de l'obligation.

Au 31 décembre 2021, le portefeuille obligataire ALM Yield avait une durée de vie moyenne de 19 ans et une notation moyenne de A-. 96% du portefeuille est composé d'instruments Investment Grade (IG).

3. Portefeuille de dérivés Dexia et contreparties étrangères

Alors qu'elle faisait encore partie du groupe Dexia, l'ex-Dexia Banque Belgique (actuellement Belfius Banque) a servi de Centre d'expertise du groupe Dexia pour les dérivés (essentiellement des swaps de taux d'intérêt). En d'autres termes, toutes les entités Dexia ont pu couvrir leurs risques de marché avec des dérivés de Dexia Banque, principalement dans le cadre de dispositions contractuelles standard liées aux garanties en numéraire. L'ex-Dexia Banque Belgique couvrait systématiquement ces positions sur dérivés auprès de tiers, de sorte que les dérivés apparaissent généralement deux fois dans les comptes de Belfius: une fois avec les entités du groupe Dexia et une fois par rapport à la couverture.

L'encours notionnel résiduel des dérivés pour les entités du groupe Dexia et les dérivés de taux d'intérêt auprès de contreparties étrangères représentait EUR 9,4 milliards[1] au 31 décembre 2021, une baisse de EUR 2,8 milliards, ou -23%, par rapport à EUR 12,2 milliards fin 2020.

Les dérivés Dexia ont diminué de 26% (soit EUR -2,6 milliards) et s'établissent à EUR 7,3 milliards à fin décembre 2021. Cette diminution est principalement le résultat d'amortissements. Les dérivés avec des contreparties internationales ont diminué d'EUR 0,9 milliard (ou -9%) à EUR 2,2 milliards à fin 2021.

La juste valeur des dérivés Dexia et des dérivés conclus auprès des contreparties internationales s'élève à EUR 2,1 milliards fin 2021. Après constitution de sûretés, l'Exposure At Default (EAD; valeurs exposées au risque) s'élève à EUR 1,2 milliard, une hausse à la suite de la transition vers la méthode SA CCR pour mesurer le risque de crédit remplaçant la méthode CEM.

Au 31 décembre 2021, la notation moyenne du portefeuille est BBB et la durée de vie moyenne de ce portefeuille est de 11,9 ans[2].

(1) En nominal.
(2) Calculé sur l'EAD.

4. Garanties de crédit

Au 31 décembre 2021, le portefeuille de garanties de crédit avait une valeur nominale de EUR 2,5 milliards[1], une baisse de EUR 0,7 milliard ou -22% par rapport au 31 décembre 2020. Le portefeuille de garanties de crédit comprend essentiellement des garanties financières et des credit default swaps pour des obligations émises par des pouvoirs publics ou des entreprises privées (98%) et des titres adossés à des actifs (2%). En raison de la bonne qualité de crédit du portefeuille obligataire sous-jacent de référence, de la protection supplémentaire contre le risque de crédit intégrée à l'obligation même et des protections acquises par Belfius auprès de différents assureurs spécialisés (réassureurs monoline US, principalement Assured Guaranty), le portefeuille de garanties de crédit est à 97% composé de titres investment grade (IG) en termes de profil de risque crédit. Le dernier Negative Basis Trade ainsi que les Total Return Swaps pour un montant de EUR 0,4 milliard[1] ont été liquidés.

Au 31 décembre 2021, la notation moyenne de ce portefeuille est de BBB+ (comparé à A- fin 2020) et la durée de vie moyenne est de 10,0 ans.

5. Autres activités du Group Center

Voici un aperçu des autres activités du Group Center:

- activités de gestion des taux et liquidités ALM, transfer pricing interne avec les métiers commerciaux, y compris usage de dérivés pour la gestion globale d'ALM;
- gestion de deux dossiers de crédit hérités de l'ère Dexia - en l'occurrence crédits d'investissement octroyés à deux groupes en liquidation - Holding Communal et certaines entités Arco;
- gestion des flux, entre autres la gestion des couvertures des transactions de dérivés de taux d'intérêt internes et externes, étant donné que le Group Center est le centre de compétence de Belfius pour les dérivés de taux;
- activités de trésorerie (activités du marché monétaire); et
- résultats incluant les produits et charges sur actif et passif non affectés à un métier spécifique.

Le Group Center de Belfius Insurance est également imputé en totalité au Group Center. Le Group Center de Belfius Insurance comprend les revenus d'actifs non affectés à un métier spécifique, le coût de la dette subordonnée de Belfius Insurance, les résultats de certaines de ses filiales et les coûts non imputés à un métier donné.

6. Résultats financiers GC en 2021

Le **résultat net après impôt** de GC est de EUR 7 millions en 2021, contre EUR 117 millions en 2020.

En 2021, le **total des revenus** s'établit à EUR 181 millions, en baisse de EUR 74 millions par rapport à 2020. Cette forte baisse provient de la marge d'intérêts (à la suite principalement d'un surplus de fonds en provenance du périmètre commercial et qui a dû être placé au taux négatif de facilité de dépôt) et des autres revenus (à la suite principalement des plus-values générées par la vente de bâtiments centraux en 2020, et du coût plus élevé des prélèvements sur les banques en 2021).

Le **total des charges** a augmenté de EUR 143 millions en 2020 à EUR 153 millions en 2021.

Le **résultat brut d'exploitation** s'est détérioré, passant de EUR 112 millions en 2020 à EUR 28 millions en 2021.

Le **coût du risque** s'établit à EUR -6 millions en 2021, à comparer à EUR +33 millions en 2020. En 2021, le coût du risque a été impacté par des baisses de notes de crédit ou par des révisions de taux de perte en cas de défaillance sur certaines positions de notre portefeuille obligataire. La plus grosse partie du montant positif de 2020 s'explique par une récupération sur un dossier spécifique.

À l'instar de 2020, il n'y a pas de **dépréciations sur immobilisations (in)corporelles** en 2021.

Le **résultat net avant impôts** s'établit à EUR 22 millions en 2021 contre EUR 145 millions en 2020.

Les **impôts** s'élèvent à EUR -14 millions en 2021, contre EUR -27 millions en 2020. En 2020, nous notons un impact positif de EUR +10 millions à la suite d'une reprise de provision pour incertitude fiscale liée à la «fairness tax». En 2021, remarquons qu'aucun impôt différé actif n'a été reconnu sur le résultat net avant impôts négatif de BIRL du fait de l'incertitude relative aux revenus futurs soumis à taxation, ce qui aboutit à une augmentation d'impôts de EUR 3 millions.

Par conséquent, le **résultat net part du groupe de GC** s'établit à EUR 7 millions en 2021, contre EUR 117 millions en 2020.

Hors éléments spéciaux, le **résultat net ajusté de GC** s'établit à EUR 12 millions en 2021, contre EUR 103 millions en 2020.

Compte de résultats GC

(en millions d'EUR)	2020	2021
REVENUS	255	181
Revenus nets d'intérêts Banque	254	212
Commissions nettes Banque	(6)	(7)
Contribution de l'assurance vie	0	0
Contribution de l'assurance non-vie	0	0
Autres	7	(24)
CHARGES	(143)	(153)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	112	28
Coût du risque	33	(6)
Dépréciations des immobilisations (in)corporelles	0	0
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	145	22
(Charges) Revenus d'impôt	(27)	(14)
RÉSULTAT NET APRES IMPÔT	118	8
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1	1
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	117	7
RÉSULTAT NET AJUSTÉ[1]	103	12

(1) Les résultats ajustés sont des Indicateurs Alternatifs de Performance définis et réconciliés dans le document APM disponible sur le site web: *www.belfius.com*.

Gestion du capital

Ce chapitre fait partie intégrante des états financiers consolidés.

Gestion du capital chez Belfius Banque[1]

1. Supervision prudentielle

1.1. Exigences minimales

Belfius Banque fait rapport de sa solvabilité au niveau consolidé et au niveau statutaire, conformément au règlement et à la directive révisés sur les fonds propres, communément appelés CRR 2 et CRD 5:

- les exigences minimales de fonds propres («exigences du pilier 1») telles que définies par l'article 92 du règlement (UE) 2019/876 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2019 modifiant le règlement (UE) n° 575/2013 (CRR 2);
- les exigences de fonds propres qui sont imposées par la décision SREP (Supervisory Review and Evaluation Process - processus de surveillance prudentielle et d'évaluation des risques) conformément à l'article 16, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1024/2013 et qui vont au-delà des exigences du pilier 1 («exigences du pilier 2»);
- l'exigence de coussin combiné telle que définie à l'article 128, paragraphe 6, de la directive (UE) 2019/878 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2019 modifiant la directive 2013/36/UE (CRD 5).

La BCE a notifié à Belfius le 8 avril 2020 que les banques peuvent utiliser des instruments de capital qui ne sont pas qualifiés de Common Equity Tier 1 (tels que les instruments additionnels Tier 1 ou Tier 2) pour répondre partiellement aux exigences du pilier 2 (P2R - Article 104-a de la CRD 5). Par conséquent, le coussin de capital total de 2% du P2R peut être divisé en

- 1,125% pour satisfaire aux instruments CET 1,
- 0,375% pour répondre aux instruments additionnels Tier 1 et
- 0,5% pour répondre aux instruments Tier 2.

Fin 2020, la BCE a informé Belfius que la BCE n'émet pas de décision SREP pour le cycle 2020 du processus de surveillance prudentielle et d'évaluation des risques et que la précédente «décision SREP 2019» de fin 2019 et ses amendements restent en vigueur. Par conséquent, Belfius a dû se conformer à un ratio CET 1 minimum de 9,625% pour 2020.

Exigences minimales ratio CET 1

(En %)	2020	2021
Exigence minimale du Pilier 1	4,5%	4,5%
Exigence du Pilier 2	1,125%	1,125%
Coussin de conservation des fonds propres	2,5%	2,5%
Coussin pour les (autres) institutions belges d'importance systémique	1,5%	1,5%
Coussin de fonds propres contracyclique	0,00%	0,01%
EXIGENCES MINIMALES RATIO CET 1	9,625%	9,635%

Pour 2021, Belfius doit respecter un ratio CET 1 minimum de 9,635%, composé comme suit:

- une exigence minimale du Pilier 1 de 4,5%;
- une exigence du pilier 2 (P2R) de 1,125% (après division de 2% de P2R);
- un coussin de conservation des fonds propres (CCB) de 2,5%;
- un coussin de conservation pour les (autres) établissements d'importance systémique nationale (O-SII) de 1,5%; et
- un coussin de conservation de fonds propres contracyclique total de 0,01%.

(1) chiffres non audités.

L'exigence relative au coussin de conservation de fonds propres contracyclique pour Belfius est passée à 1 point de base en juin 2021, en raison des expositions très limitées de Belfius dans le cadre des exigences du coussin contracyclique pour Luxembourg.

La BCE a également confirmé la recommandation du pilier 2 (P2G) pour Belfius de 1% de ratio CET 1 pour 2021, fixant l'exigence minimale à 10,635%.

Le ratio CET 1 consolidé de Belfius à la fin 2021 s'élevait à 16,37%, ce qui est bien supérieur à l'exigence de capital CET 1 du SREP applicable en 2021 mentionnée ci-dessus.

Outre ces exigences réglementaires, Belfius a déclaré dans son Risk Appetite Framework que, dans des circonstances de marché normales et sous une réglementation stable, l'objectif est de respecter un ratio CET 1 opérationnel minimum de 13,5%, aux niveaux solo et consolidé.

À la suite du «Supervisory Review and Evaluation Process» (SREP) annuel finalisé par la BCE au début 2022, Belfius doit respecter pour 2022 un ratio CET 1 minimum de 9,708% (y compris le coussin de conservation de capital contracyclique), composé de:

- une exigence minimale du Pilier 1 de 4,5%;
- une exigence du pilier 2 (P2R) de 1,198% (après division de 2,13% de P2R);
- un coussin de conservation des fonds propres (CCB) de 2,5%;
- un coussin O-SII de 1,5% et
- un coussin de conservation de capital contracyclique (CCyB) de 0,01%.

Belfius doit respecter l'ensemble des exigences globales de coussin de fonds propres (coussin de conservation du capital, coussin de capital contracyclique, coussin pour les institutions d'importance systémique et coussin de risque systémique) et les exigences en matière de coussin du pilier 2. Le coussin de capital total P2R de 2,13% peut être divisé en

- 1,198% pour satisfaire en instruments CET 1,
- 0,399% pour satisfaire en instruments additionnels Tier 1 et
- 0,533% pour satisfaire en instruments Tier 2.

L'augmentation du P2R de 2% à 2,13% est due à un ajout temporaire pour compléter la couverture des expositions non performantes (NPE) qui devrait être réalisée à moyen terme. Au 31 décembre 2020, le montant ajusté de Belfius par rapport aux attentes en matière de couverture s'élève à EUR 76 millions (ou 0,13% de supplément). Cette recommandation est uniquement applicable au stock de NPE identifié au 31 mars 2018. Pour réduire cet add-on temporaire, des mesures seront prises par Belfius:

- la vente d'actifs NPE (radiation/vente),
- l'augmentation des provisions spécifiques et
- la déduction pour couverture insuffisante des pertes NPE du capital CET 1.

Il convient de noter que la BCE a également notifié à Belfius une recommandation en Pilier 2 (P2G) de 0,75% du ratio CET 1 pour 2022, représentant un tampon à détenir en plus des exigences minimales énoncées ci-dessus, résultant en un ratio CET 1 minimum de 10,458%.

La diminution du P2G de 1% à 0,75% résulte de la résilience accrue de Belfius, comme le souligne le récent Stress test de l'ABE publié en juillet 2021.

1.2. Méthodologie appliquée

À la suite des modifications de l'article 473a du CRR 2 en 2020, Belfius a demandé et obtenu de la BCE l'application de mesures transitoires pour l'impact de la première adoption et tous les impacts ultérieurs de l'IFRS 9 sur le modèle de pertes de crédit attendues à partir du 31 décembre 2020.
En conséquence, les mesures de solvabilité de 2021 sont qualifiées comme «transitoires» tant pour le capital CET 1 que pour les montants d'exposition au risque.

Le régulateur a autorisé Belfius à appliquer l'article 49 du CRR et à surveiller et déclarer la solvabilité sur le périmètre de consolidation prudentiel, Belfius Insurance étant comptabilisée avec la méthode de mise en équivalence (et n'est donc pas entièrement consolidée). Les instruments de capital de Belfius Insurance, souscrits par Belfius Banque, sont donc inclus dans l'exposition totale au risque réglementaire en appliquant une pondération de 370% (le «compromis danois»). À la suite d'une modification de l'article 18 du règlement CRR, Belfius a notifié à la BCE qu'à compter de 4Q 2020, la valeur de mise en équivalence des fonds propres IFRS de Belfius Insurance est reconnue dans les comptes prudentiels. Cette modification a entraîné une augmentation des fonds propres CET 1, partiellement compensée par des montants d'exposition aux risques plus élevés - soit un impact de +40 points de base sur le ratio CET 1.

En plus des réglementations CRR 2/CRD 5, Belfius est considérée comme un conglomérat financier ayant des activités bancaires et d'assurance significatives et doit se conformer à la directive sur les conglomérats financiers (FICOD 2002/87/EC). À cet effet, des exigences spécifiques en matière de déclaration avec les états financiers, le capital réglementaire, la concentration des risques et le ratio de levier sont envoyés au régulateur. Ces calculs et rapports sont effectués sur la position consolidée du groupe bancaire et d'assurances.

À la fin de l'année 2021, Belfius s'est conformée à toutes les exigences demandées du point de vue du conglomérat financier.

2. Fonds propres réglementaires au niveau consolidé

Comme indiqué précédemment, à des fins de reporting réglementaire, le groupe Belfius Insurance n'est pas consolidé mais repris dans la comptabilité selon la méthode de mise en équivalence. Par conséquent, les fonds propres de base et le résultat net consolidé présentés dans les états financiers consolidés sont égaux à ceux présentés dans le reporting réglementaire utilisé pour les rapports réglementaires.

À la fin 2021, le point de départ des fonds propres de base réglementaires s'élevait à EUR 10.560 millions et était égal aux fonds propres de base dans les états financiers consolidés. L'augmentation de EUR 745 millions par rapport à fin 2020 provient principalement du résultat de 2021 de EUR 935 millions ainsi que de l'augmentation des réserves et des bénéfices non distribués (EUR 341 millions) à la suite de l'intégration du résultat de l'année dernière (EUR 532 millions) après le paiement (premier partiel) du dividende (EUR 77 millions) et le paiement du dividende restant (EUR 130 millions) sur 2020 en tant que dividende extraordinaire.

Le capital CET 1 s'est élevé à EUR 10.658 millions, contre EUR 10.150 millions à la fin de 2020. L'augmentation des fonds propres CET 1 de EUR 508 millions résulte principalement de l'augmentation des fonds propres réglementaires de base de EUR 745 millions, partiellement compensée par l'augmentation de la correction pour le dividende prévisible de EUR 162 millions (sur la base d'un ratio de distribution de 40%) et la diminution de la reprise des provisions IFRS 9 grâce aux dispositions transitoires énoncées dans le CRR pour EUR 106 millions.

Fonds propres réglementaires

(en millions d'EUR)	31/12/20	31/12/21
POINT DE DÉPART DES FONDS PROPRES DE BASE RÉGLEMENTAIRE	9.816	10.560
DÉDUCTION DE DIVIDENDES PRÉVISIBLES	(210)	(371)
MESURES TRANSITOIRES SUR DISPOSITIONS IFRS 9	413	307
GAINS ET PERTES NON COMPTABILISÉS DANS LE COMPTE DE RESULTATS	404	420
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies	69	132
Juste valeur de portefeuilles évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	335	288
Autres réserves	(69)	(98)
Filtre prudentiel sur les réserves en juste valeur relatives aux pertes et aux gains générés par la couverture des flux de trésorerie des instruments financiers	69	98
POSTES À DÉDUIRE ET FILTRES PRUDENTIELS	(273)	(259)
Investissements dans des positions de titrisation	0	0
Actifs d'impôt différé sur pertes reportées	0	0
Variations de valeur de qualité de crédit de l'établissement	(2)	(3)
Corrections de valeur provenant des exigences réglementaires d'évaluation prudente	(74)	(62)
Immobilisations incorporelles	(74)	(54)
Goodwill	(104)	(104)
Déficit de provision sur pertes anticipées pour les portefeuilles SNI	(2)	(2)
Actifs des régimes de retraite à prestations déterminées	0	(15)
Engagements de paiements IPC	(17)	(17)
Couverture insuffisante des ENP (Expositions Non Performantes)	0	0
Déduction additionnelle liée au CRR (art. 3)	0	0
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CAPITAL CET 1)	10.150	10.658
Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1	497	497
CAPITAL TIER 1	10.647	11.155
Instruments de fonds propres de catégorie 2	1.066	1.441
Excédent de provision sur pertes anticipées pour les portefeuilles SNI	190	148
Ajustements de risques crédit général AS (approche standardisée)	176	163
CAPITAL TIER 2	1.433	1.752
FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES (APRÈS RÉPARTITION DU BÉNÉFICE)	12.080	12.907

À des fins prudentielles, une déduction du dividende prévisible de EUR 371,4 millions a été effectuée, comme défini par la politique de dividende et de capital:

- un calcul du dividende prévisible pour les actions ordinaires de EUR 368,5 millions sur la base d'un ratio de distribution de 40% multiplié par le résultat net consolidé de 2021 réduit du coût du coupon après impôt (considéré à des fins comptables comme un dividende) sur l'instrument AT1 pour l'ensemble de l'année 2021; et
- le coût du coupon de l'instrument AT1 restant après impôt (considéré à des fins comptables comme un dividende) depuis la date du dernier coupon, qui n'a pas encore été versé aux détenteurs d'AT1 (c'est-à-dire EUR 2,9 millions, qui à des fins comptables n'ont pas encore été déduits des capitaux propres, pour la période comprise entre le 16 octobre et le 31 décembre 2021).

(en millions d'EUR)	
Résultat net consolidé 2021	935
Correction pour coupon pour les actionnaires AT1, après taxe	(13,7)
Pay out ratio 2021 (politique du capital et des dividendes)	40%
Dividendes prévisibles pour des actions ordinaires	368,5
Dividende intérimaire payé	0
Dividendes restants prévisibles pour des actions ordinaires	368,5
Coupon restant pour les actionnaires AT1 pour 2021	2,9
TOTAL DE DIVIDENDES PRÉVISIBLES EN DÉDUCTION DU RÉSULTAT NON DISTRIBUÉ	**371,4**

Les mesures transitoires concernant l'impact de la première adoption et tous les impacts ultérieurs de l'IFRS 9 sur les pertes de crédit attendues (assouplissement lié au Covid-19) s'élèvent à EUR 306 millions . À partir du 31 décembre 2020, Belfius est autorisée à appliquer des mesures transitoires pour réintégrer dans ses fonds propres prudentiels CET 1 une partie de l'augmentation des provisions pour pertes de crédit attendues de l'IFRS 9 pour la composante statique (relative à la FTA IFRS 9 au 1er janvier 2018) et les composantes dynamiques (du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021), avec le calendrier d'introduction progressive ajusté. Ces dispositions transitoires seront appliquées jusqu'au 31 décembre 2024, sauf si Belfius demande et obtient une reprise. Les dispositions transitoires ont diminué de EUR 106 millions en 2021 en raison du caractère dégressif des mesures transitoires (d'un facteur 0,7 à un facteur 0,5) et de la diminution du stock de dépréciations IFRS 9.

L'augmentation des «gains et pertes non comptabilisés dans le compte de résultats» de EUR 16 millions provient de la réévaluation des régimes à prestations définies de EUR 63 millions principalement due à l'effet d'un taux d'actualisation plus élevé, compensée par la diminution de la réévaluation des portefeuilles d'instruments de dette et de capitaux propres de EUR 47 millions, principalement liée aux portefeuilles de Belfius Insurance, à la suite d'ajustements négatifs de la juste valeur des obligations en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Les déductions et les filtres prudentiels ont diminué de EUR 15 millions, principalement en raison de:

- une diminution de la déduction des logiciels et autres immobilisations incorporelles de EUR 20 millions liée à des amortissements accélérés et à des logiciels récemment activés éligibles à l'amortissement prudentiel,
- une diminution du filtre prudentiel pour les ajustements d'évaluation réglementaires supplémentaires de EUR 12 millions en raison de changements dans le risque de modèle, contrebalancée par la fin des mesures d'assouplissement réglementaires liées au Covid-19, partiellement compensées par
- la déduction des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées pour EUR 15 millions en raison de l'évolution des actifs du régime et du taux d'actualisation.

Il convient de noter que la déduction de la couverture insuffisante des pertes pour les expositions non performantes s'élève à EUR 0,3 million, ce qui souligne le fait que les provisions sont conformes aux attentes définies dans le règlement sur la couverture des pertes des expositions non performantes (CRR2). Les déductions pour le goodwill et l'engagement de paiement irrévocable (IPC) en ce qui concerne les fonds de résolution sont restées stables.

À noter que les investissements significatifs et non significatifs dans les instruments de fonds propres des entités financières et le stock de différences temporaires dans les actifs d'impôts différés non reconnus restent en dessous des seuils de déduction des fonds propres réglementaires et sont inclus dans le montant de l'exposition au risque de crédit.

Les fonds propres Tier 1 s'élèvent à EUR 11.155 millions d'euros, contre EUR 10.647 millions à la fin 2020. L'augmentation de EUR 508 millions est étroitement liée à celle des fonds propres CET 1. Les fonds propres Tier 1 comprennent l'émission de Tier 1 additionel de EUR 500 millions (valeur nominale) datant de février 2018.

Les fonds propres Tier 2 ont augmenté pour atteindre EUR 1.752 millions contre EUR 1.433 millions EUR à la fin 2020. L'augmentation de EUR 319 millions est principalement liée à l'augmentation de EUR 375 millions de la valeur réglementaire des instruments de fonds propres Tier 2 à la suite de l'émission d'obligations subordonnées Tier 2 à

taux fixe (EUR 497 millions) et de la diminution de la valeur réglementaire des instruments de fonds propres Tier 2 existants (EUR 122 millions), partiellement compensées par les diminutions liées à la baisse de l'excédent des provisions par rapport aux pertes attendues pour les portefeuilles IRB en raison de changements méthodologiques (EUR 43 millions) et à la baisse de l'ajustement général du risque de crédit selon l'approche standard (EUR 13 millions).

Nous renvoyons à l'information fournie dans les états financiers concernant les dettes subordonnées pour une brève description des instruments Tier 1 additionnels et Tier 2 et aux caractéristiques détaillées de ces instruments dans le rapport sur les risques du pilier 3.

À la fin 2021, le total des fonds propres réglementaires s'élevait à EUR 12.907 millions, contre EUR 12.080 millions à la fin 2020.

3. Exposition au risque réglementaire au niveau consolidé

L'exposition au risque réglementaire (RWA) comprend notamment l'exposition pondérée au risque de crédit, risque de marché et risque opérationnel. Chacun de ces risques est analysé dans la section «Gestion des risques» de ce rapport. L'exposition au risque pondéré provient également du «Compromis danois», selon lequel les instruments de capitaux émis par Belfius Insurance et détenus par Belfius Banque sont inclus dans l'exposition au risque réglementaire en y appliquant une pondération de 370%.

(en millions d'EUR)	31/12/20	31/12/21	Évolution
Risques de crédit réglementaires	44.559	49.998	+5.439
Risques CVA réglementaires	740	679	-61
Risques de marché réglementaires	1.373	1.362	-11
Risques opérationnels réglementaires	3.245	3.433	+187
Compromis danois	9.391	9.623	+232
Exposition au risque réglementaire supplémentaire (Art. 3 CRR)	0	0	0
EXPOSITION AU RISQUE RÉGLEMENTAIRE	**59.309**	**65.095**	**+5.786**

Fin 2021, l'exposition au risque réglementaire de Belfius s'élève à EUR 65.095 millions, soit une augmentation de EUR 5.786 millions par rapport à EUR 59.309 millions fin 2020.

L'exposition au risque de crédit réglementaire, y compris le risque de contrepartie, a augmenté de EUR 5.439 millions pour atteindre EUR 49.998 millions. Cette augmentation est la résultante de plusieurs facteurs:

- une croissance soutenue des activités commerciales (EUR +3 milliards). Notons que les indicateurs de qualité du crédit sont restés satisfaisants durant l'année, illustrant ainsi la résilience des segments Individuals et Corporate durant la crise de Covid-19;
- un environnement réglementaire plus contraignant (EUR + 2,7 milliards) avec, d'une part, les décisions du TRIM affectant les modèles internes appliqués aux grandes entreprises et aux banques et, d'autre part, l'implémentation de la CRR 2, partiellement compensés par
- le de-risking dans le poste Group Center (EUR -0,2 milliard à l'exclusion des effets régulatoires) principalement dû au débouclage (unwind) en fin d'année d'une importante transaction en run-off.

L'exposition au risque réglementaire pour le Compromis danois a augmenté de EUR 232 millions pour atteindre EUR 9.623 millions, en raison de l'augmentation de la valeur de la participation détenue dans Belfius Insurance.

L'exposition au risque réglementaire CVA a diminué de EUR 61 millions pour atteindre EUR 679 millions en raison d'une exposition moindre.

L'exposition au risque réglementaire de marché a diminué de EUR 11 millions sur l'ensemble de l'année. Les scénarios incluant une forte volatilité des taux d'intérêt liés au Covid-19 de 2020 sont sortis en cours d'année de la fenêtre historique de calcul, mais ont été remplacés par un nouveau scénario sévère en octobre, qui a généré une augmentation moyenne équivalente de la VaR/SVaR.

L'exposition au risque opérationnel réglementaire a augmenté de EUR 187 millions pour la période sous revue, conformément à l'augmentation des revenus.

4. Ratios de solvabilité de Belfius Banque au niveau consolidé

Fin 2021, le CET 1-ratio s'élève à 16,37%, soit une diminution de 74 points de base par rapport à fin 2020. À noter que ce CET 1-ratio transitoire tient compte des mesures transitoires IFRS 9 ayant des impacts sur les fonds propres prudentiels et l'exposition au risque pour +51 points de base, soit une diminution de 24 points de base par rapport à fin 2020.

La diminution du CET 1-ratio est le résultat des effets positifs de l'augmentation des fonds propres CET 1 (+86 points de base) compensés par les effets négatifs de l'augmentation de l'exposition totale au risque (-160 points de base). Nous nous référons aux commentaires ci-dessus pour plus d'informations.

Fin 2021, le ratio de capital Tier 1 s'élève à 17,14%, soit une baisse de 82 points de base par rapport à fin 2020.

Le ratio de capital total s'élevait à 19,83%, soit une baisse de 54 points de base par rapport à la fin de 2020.

À noter que sans l'application des mesures transitoires de l'IFRS 9, le ratio CET 1 entièrement introduit s'élèverait à 15,86%, le ratio de capital Tier 1 à 16,63% et le ratio de capital total à 19,31%, soit une diminution de 52 points de base.

(en %)	31/12/20 Transitoire		31/12/21 Transitoire	
CRR/CRD IV	COMPROMIS DANOIS	MÉTHODE DE DÉDUCTION	COMPROMIS DANOIS	MÉTHODE DE DÉDUCTION
Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (ratio CET 1)	17,11%	17,42%	16,37%	16,57%
Ratio de fonds propres de catégorie 1 (ratio T1)	17,95%	18,05%	17,14%	17,14%
Ratio de fonds propres total	20,37%	20,05%	19,83%	19,51%

L'application du «Compromis danois» par rapport à la méthode de déduction pour les instruments de capital de Belfius Insurance (fonds propres déduits du capital CET 1 et instruments de dette subordonnée déduits du capital Tier 2) aurait les impacts suivants: une augmentation de 20 points de base du ratio CET 1 et une diminution de 32 points de base du ratio de capital total.

5. Ratios de solvabilité de Belfius Banque au niveau statutaire

Fin décembre 2021, le ratio de capital CET 1 au niveau statutaire de Belfius Banque s'élève à 15,00% par rapport à 16,73% fin 2020, une diminution due à l'augmentation des expositions au risque de crédit.

Fin décembre 2021, les éléments distribuables disponibles au niveau statutaire s'élèvent à EUR 4.749 millions.

6. Ratio de levier de Belfius Banque au niveau consolidé

L'exigence en termes de levier est à partir de juin 2021 une exigence contraignante de CRR 2. Le CRR 2 a intégré le ratio de levier dans l'exigence du pilier 1 et a fixé le niveau d'exigence minimale à 3%, une surcharge a également été fixée par l'ABE pour les G-SIB avec un mandat pour analyser si certaines O-SIB (comme Belfius) devraient recevoir la même exigence de tampon supplémentaire ou une exigence similaire.

Le ratio de levier est défini comme étant le capital Tier 1 (le numérateur) divisé par la mesure de l'exposition (le dénominateur), calculée comme étant l'actif du bilan après certains retraitements sur les produits dérivés et les opérations de financement de titres, les éléments hors bilan et les ajustements prudentiels (pour les éléments déjà déduits du numérateur).

Afin d'assurer la cohérence avec le calcul du capital Tier 1 réglementaire (le numérateur), le calcul de la mesure d'exposition totale (le dénominateur) est basé sur le périmètre de consolidation prudentiel, c.-à-d., où Belfius Insurance est repris à sa valeur de mise en équivalence. En outre, l'application des mesures transitoires pour les dispositions de l'IFRS 9 à partir de décembre 2020 et la mesure réglementaire liée au Covid-19 visant à exclure temporairement certaines expositions aux banques centrales à partir de juin 2020 ont un impact sur le dénominateur.

Le risque d'endettement excessif est géré dans le cadre du processus du plan financier. Le ratio de levier tel que défini dans le CRR 2 fait en outre partie intégrante du cadre du Risk Appetite Framework pour lequel des limites et des objectifs internes sont fixés et qui est validé par le conseil d'administration. Le risque d'endettement excessif est inclus dans les processus de reporting et de contrôle de Belfius et fait l'objet d'un suivi régulier. Tout écart important et/ou toute modification prudentielle du ratio de levier sont signalés aux comités appropriés pour que la direction prenne les mesures nécessaires.

(en millions d'EUR)	31/12/20 Transitoire	31/12/21 Transitoire
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1	**10.647**	**11.155**
Total des actifs	187.991	192.151
Déconsolidation du groupe d'assurances (méthode de mise en équivalence)	(16.810)	(16.700)
Correction pour instruments dérivés	(16.678)	(13.051)
Correction pour rétrocessions et autres opérations sur titres	9.628	7.478
Ajustement pour exposition aux banques centrales	(25.434)	(31.641)
Correction pour déductions des fonds propres de catégorie 1	233	131
Expositions hors bilan	16.500	18.019
MESURE D'EXPOSITION TOTALE	**155.431**	**156.386**
RATIO DE LEVIER (en %)	**6,85%**	**7,13%**

Fin 2021, le ratio de levier transitoire de Belfius s'élevait à 7,13%, soit une augmentation de 28 points de base par rapport à la fin 2020 et bien au-dessus de l'exigence minimale du pilier 1 de 3%, applicable à partir de juin 2021.

Cette augmentation résulte des effets positifs (+33 points de base) du niveau plus élevé de capital Tier 1 (voir ci-dessus), compensés par un effet négatif limité (-5 points de base) de l'augmentation de la mesure de l'exposition totale à l'effet de levier, principalement en raison des volumes plus élevés de prêts aux entreprises et de prêts hypothécaires, partiellement compensés par une diminution des expositions aux opérations de financement de titres en raison de la diminution des engagements hors bilan et par les mesures d'assouplissement temporaires liées au Covid-19 permettant aux banques d'exclure partiellement certaines expositions de la Banque centrale.

Sans l'exclusion partielle temporaire de certaines expositions de la Banque centrale, le ratio de levier transitoire diminuerait de 120 points de base.

Veuillez noter que le ratio de levier entièrement introduit, excluant les mesures transitoires pour les dispositions de l'IFRS 9 mais incluant l'exclusion partielle temporaire de certaines expositions de la Banque Centrale, diminuerait de 18 points de base.

7. Exigence minimale de fonds propres et d'engagements éligibles (MREL)

Le 3 mars 2022, la Banque Nationale de Belgique (BNB) a notifié à Belfius l'exigence MRE imposée par le Conseil de Résolution Unique (Single Resolution Board – SRB) fixant l'exigence MREL consolidé pour le groupe Belfius selon la directive actuelle sur le redressement et la résolution bancaire (communément appelé BRRD2). Pour Belfius, l'exigence MREL au niveau consolidé est de 22,73% du montant total des expositions de risque (Total Risk Exposure Amount - TREA) et de 7,87% des expositions de ratio de levier (Leverage Ratio Exposure - LRE).

Belfius Banque doit répondre à ce niveau d'exigence au plus tard le 1er janvier 2024 et doit prévoir une progression linéaire des fonds propres et des engagements éligibles par rapport à l'exigence. La SRB avait préalablement fixé le 28 janvier 2021 un objectif intermédiaire de 22,37% de TREA et de 6,84% de LRE qui devaient être atteints au 1er janvier 2022.

La demande MREL de la SRB prévoit également une exigence en subordination: Belfius Banque doit respecter au moins 16,61% de TREA et 7,87% de LRE au moyen de MREL subordonné. Les fonds propres utilisés pour satisfaire à l'exigence de coussin combiné (Combined Buffer Requirement - CBR) énoncée dans la directive 2013/36/UE (à 4,01% du TREA pour Belfius actuellement) ne peuvent être utilisés pour répondre aux exigences exprimées en TREA. Belfius Banque doit se conformer à cette exigence de subordination au plus tard le 1er janvier 2024, en tenant compte d'un niveau cible intermédiaire de 15,25% TREA et 6,84% LRE qui devait être atteint au 1er janvier 2022 (comme fixé préalablement par la SRB le 28 janvier 2021).

Avec la revue annuelle des exigences MREL par la SRB, Belfius estime actuellement que son exigence de subordination MREL pourrait être abaissée à partir de 2024 vers 13,5% de TREA (ou 17,51% de TREA y compris l'exigence CBR actuelle), sur la base d'une évaluation prospective de la formule appliquée par SRB.

Belfius répond déjà aux exigences BRRD2 MREL attendues fin 2021. En effet, exprimé en TREA, le MREL de Belfius (EUR 18,8 milliards) s'élève à 28,83%, à comparer avec 26,88% de l'exigence finale de 2024 (incluant un CBR de 4,01%).

De même, la subordination MREL de Belfius (EUR 15,0 milliards) s'élève à 23,1%, à comparer avec l'objectif de 19,26% de TREA (incluant un CBR de 4,01%). Exprimée en LRE, la subordination MREL de Belfius de 9,6% dépasse les 6,84% de l'exigence MREL.

Gestion du capital chez Belfius Insurance[1]

1. Supervision prudentielle

Belfius Insurance fait rapport à la BNB, en tant qu'organe de contrôle, en transmettant entre autres un rapport trimestriel concernant la marge de solvabilité et les liquidités, tant au niveau consolidé que statutaire.

Par ailleurs, dans le cadre du contrôle prudentiel exercé sur les assureurs systémiques, la BNB est notamment informée de manière très détaillée de la stratégie de la compagnie, de la politique ALM et de l'adéquation des réserves techniques.

2. Fonds propres réglementaires

Les risques de l'entreprise se reflètent dans les exigences de solvabilité II qui s'appliquent à tous les États membres de l'UE. Les fonds propres de Belfius Insurance, destinés à couvrir ces exigences de solvabilité, sont calculés en fonction des principes d'évaluation et d'éligibilité dans le règlement Solvabilité II, Directive 2009/38/UE.

Les fonds propres réglementaires de Belfius Insurance s'élèvent à EUR 2.314 millions fin décembre 2021 après dividende. Ils se composent à 81% de capital Tier 1, capital de la plus haute qualité. Le capital Tier 2 s'élève à EUR 364 millions et comprend essentiellement deux emprunts subordonnés conclus avec Belfius Banque et le capital Tier 3 de EUR 80 millions d'actifs d'impôts différés. Fin 2021, un des emprunts subordonnés a été remboursé anticipativement et a été remplacé par un nouvel emprunt Tier 2 pour le même montant nominal de EUR 100 millions.

Par rapport à décembre 2020, les fonds propres réglementaires de Belfius Insurance ont augmenté de EUR 64 millions, même après déduction d'un dividende prévisible de EUR 130 millions. Ceci est la résultante de la belle performance des marchés financiers et des raffinements au niveau des modèles et des hypothèses de projection sous-jacentes à la meilleure estimation des provisions techniques diminuant les fonds propres réglementaires. De plus, Belfius Insurance enregistre une augmentation de la créance d'impôts différés faisant partie des fonds propres.

Belfius Insurance consolidé

(en millions d'EUR)	31/12/20	31/12/21
FONDS PROPRES ÉLIGIBLES ET DISPONIBLES AVANT DIVIDENDES PRÉVISIBLES	2.390	2.444
Tier 1	1.786	1.830
Fonds propres IFRS	2.079	2.174
Différences de valorisation (après impôt)	(293)	(344)
Tier 1 restreint	171	170
Tier 2	375	364
Emprunts subordonnés	364	353
Autres	11	11
Tier 3	58	80
DTA	58	80
FONDS PROPRES ÉLIGIBLES ET DISPONIBLES APRÈS DIVIDENDES PRÉVISIBLES	2.250	2.314
Fonds propres disponibles avant dividende	2.390	2.444
Dividendes prévisibles	140	130

(1) Chiffres non audités.

3. Exigences de solvabilité

Le calcul du capital de solvabilité requis (SCR) est basé sur les portefeuilles d'actifs et de passifs consolidés de Belfius Insurance, de Corona Direct Assurances et des entités d'investissement entièrement consolidées aux fins de Solvabilité II.

Le SCR de Belfius Insurance est calculé selon la «formule standard» définie dans la réglementation Solvabilité II et tient compte de l'ajustement pour volatilité et de l'application de la mesure spécifique sur l'exigence de capital relative aux actions. Dans le SCR, Belfius Insurance doit appliquer la restriction liée à la capacité d'absorption des pertes d'impôts différés introduite par la BNB.

Le SCR de Belfius Insurance s'élève à EUR 1.219 millions à fin décembre 2021, une augmentation de EUR 94 millions comparé à l'année 2020. La part la plus importante du capital de solvabilité requis est toujours constituée des risques de marché, principalement le risque de spread et risque liés aux actions. Ceux-ci ont augmenté étant donné l'évolution positive des marchés financiers. Compte tenu de la politique visant à maintenir un écart réduit entre les durations de l'actif et du passif au bilan de Belfius Insurance, le capital de solvabilité requis pour faire face au risque de taux d'intérêt est limité. L'effet positif de la capacité d'absorption de pertes des impôts différés dans le calcul du SCR, diminue à la suite de l'augmentation de la créance d'impôts différés sur le bilan.

(en millions d'EUR)	31/12/20	31/12/21
CAPITAL DE SOLVABILITÉ REQUIS SOUS SOLVENCY II	1.125	1.219
Risque de marché	798	863
Risque de crédit	179	172
Risque d'assurance	701	717
Risque opérationnel	96	92
Diversification	(528)	(540)
Capacité d'absorption de pertes des provisions techniques et des impôts différés	(122)	(87)

4. Ratio de solvabilité de Belfius Insurance

Le ratio Solvabilité II de Belfius Insurance s'élève à 200% fin décembre 2021 et est égal à 190% après dividende prévisible. La légère diminution du ratio fin de l'année est le résultat d'une augmentation du SCR non compensée par une croissance proportionnelle des fonds propres après déduction du dividende prévisible de EUR 130 millions.

Le niveau confortable de capital permet le paiement d'un dividende. Ainsi, le conseil d'administration a proposé à l'assemblée générale de verser un dividende sur l'an 2021 de EUR 130 millions et de mettre le solde à affecter dans la rubrique bénéfice reporté.

De plus, une distribution de dividendes suivant l'attribution contractuelle de bénéfices se chiffrant à EUR 4,6 millions est prévue.

Au-delà de l'exigence réglementaire de 100%, dans les conditions actuelles de marché et conformément à la réglementation en vigueur, Belfius Insurance a défini un objectif de ratio Solvabilité II opérationnel minimum de 160%, aux niveaux statutaires et consolidés.

Ratio Solvabilité II

(en %)	31/12/20	31/12/21
Ratio Solvabilité II (avant dividende)	212%	200%
Ratio Solvabilité II (après dividende)	200%	190%

Outre la mise en place d'un cadre de gestion des risques complet, la réglementation Solvabilité II exige également une autoévaluation selon laquelle, compte tenu du business plan, les fonds propres disponibles futurs sont évalués en tenant compte également d'un certain nombre d'analyses de sensibilité. Ces analyses montrent que Belfius Insurance dispose de fonds propres disponibles suffisants pour absorber les chocs et respectent les limites de l'appétit au risque approuvé par le conseil d'administration.

	Choc	Solvency II Ratio (en %)
Scénario de base (après dividende)		190%
Scénario de stress		
Taux d'intérêt	-50 pb	195%
Actions	-30%	185%
Spread		
Credit spread on corporate bonds	+50 pb	184%
Credit spread on government bonds	+50 pb	173%
Credit spread on corporate & government bonds	+50 pb	166%
Immobilier	-15%	181%
Volatily Adjustment (VA)		186%
Ultimate forward rate (UFR) @ 3%		185%

Une baisse du niveau des taux d'intérêt de 50 points de base (par rapport au niveau de fin 2021) aurait un impact de +5 pp sur le ratio de Solvabilité II. Un choc boursier de -30% sur les cours d'actions aurait un impact de -5 pp alors qu'une diminution du portefeuille immobilier de 15% diminuerait le ratio de solvabilité de -8 pp. Une augmentation des spreads de crédit de 50 points de base sur la totalité du portefeuille obligataire et du portefeuille des crédits aurait un impact de -23 pp, tandis que la suppression de l'ajustement de volatilité dans le calcul de la meilleure estimation des provisions techniques aurait un impact de -4 pp. La réduction de l'Ultimate Forward Rate (UFR) du niveau actuel de 3,75% vers un niveau de 3% ferait diminuer le ratio de solvabilité de -5 pp.

Adéquation interne des fonds propres[1]

1. Fonds propres économiques

Belfius dispose, comme prévu par les exigences du Pilier 2 de la réglementation de Bâle, d'un dispositif interne de suivi trimestriel des principaux ratios d'appétit au risque («Risk Appetite») et d'adéquation de ceux-ci avec les fonds propres disponibles. Ce rapport trimestriel est complété d'un suivi mensuel portant sur le calcul des ratios clés d'appétit au risque et d'adéquation interne des fonds propres.

1.1. Définition

Les fonds propres économiques se définissent comme la déviation potentielle de la valeur économique de Belfius par rapport à la valeur économique attendue, et ce, à un intervalle de confiance et à un horizon de temps donnés. Le seuil de confiance (99,94%) choisi au niveau des scénarios de pertes de valeur est en ligne avec la notation de la dette senior unsecured de la Banque à un horizon d'un an (rating A pour l'année 2021).

Le processus de quantification des fonds propres économiques est organisé en trois étapes: l'identification des risques (l'inventaire et la définition des risques ainsi que leur cartographie sont revus annuellement en collaboration avec les différentes lignes d'activités), leur mesure (essentiellement sur la base de méthodes statistiques et/ou de scénarios) et l'agrégation des risques sur la base d'une matrice de corrélation inter-risques.

La plupart des risques sont capitalisés en fonction d'une mesure de perte inattendue. Cependant, si d'autres modes de gestion (limites, autres réserves que du capital, gouvernance...) sont considérés comme plus appropriés pour les encadrer, certains risques ne sont pas capitalisés.

Les fonds propres économiques occupent une place prépondérante du cadre d'appétit au risque de Belfius et s'inscrivent comme complément aux exercices de stress test dans le cadre du processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (Internal Capital Adequacy Assessment Process - ICAAP). Ils jouent également un rôle central dans la détermination du pricing et l'évaluation de la profitabilité de Belfius.

1.2. Adéquation des fonds propres économiques

Le comité de direction, qui fait également fonction de comité d'appétit au risque (Risk Appetite Committee – RAC), est amené à gérer le processus de détermination du niveau et d'allocation des fonds propres et est compétent pour toutes les matières liées aux fonds propres économiques. Le RAC examine entre autres les différents modèles impliqués dans le calcul des fonds propres économiques et suit les ratios, limites et triggers (réglementaires et économiques).

Les fonds propres économiques de Belfius s'élèvent à EUR 5.709 millions fin 2021 (comparé à EUR 5.579 millions fin 2020).

En 2021, le classement des principales catégories de risques est resté identique à celui de 2020: le risque de crédit représente environ 51% des fonds propres économiques et reste le principal contributeur, le risque de marché (qui inclut les risques de taux, de change et le risque lié aux actions) 24%, le risque de souscription 11%, le risque opérationnel 6% et les autres risques (prepayment, funding...) 8%.

(1) Chiffres non audités.

Répartition des fonds propres économiques par type de risque

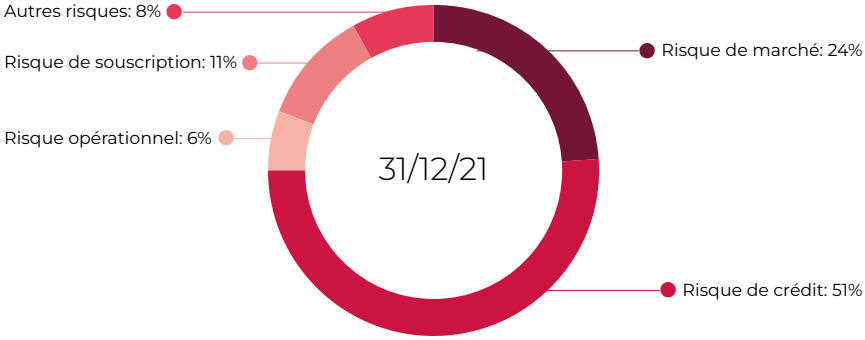

Par métier, les fonds propres économiques se répartissent de la manière suivante: les activités Individuals et Entrepreneurs, Enterprises & Public (EE&P) représentent respectivement 32% et 39% des fonds propres économiques de Belfius. Le solde est constitué de 29% alloués au Group Center (principalement pour la gestion globale du bilan en termes de risques de taux et de funding de Belfius et comprenant le portefeuille obligataire ALM ainsi que les obligations, dérivés et garanties de crédit des portefeuilles en run-off).

Répartition des fonds économiques par métier

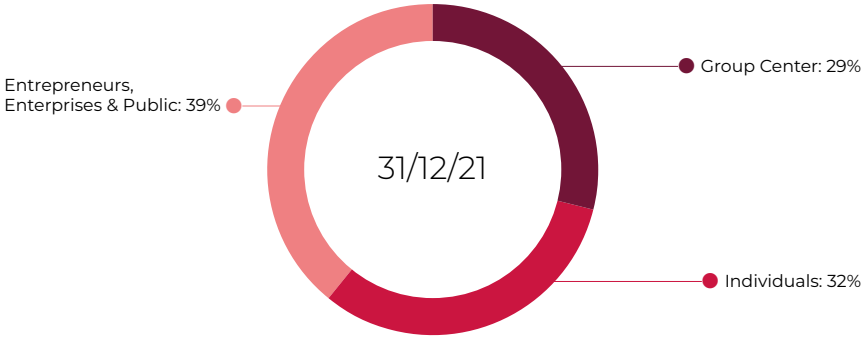

Capital réglementaire normatif

Le capital réglementaire normatif total s'élève à 13,5% (ratio CET 1 minimum opérationnel de Belfius) du montant total consolidé de l'exposition au risque. Ceci correspond à EUR 8.788 millions à fin décembre 2021 comparé à EUR 8.007 millions à fin décembre 2020.

Le capital réglementaire normatif de chaque business line est également égal à 13,5% de l'exposition totale au risque de ladite business line.

(en millions d'EUR)	31/12/20	31/12/21
TOTAL CAPITAL RÉGLEMENTAIRE NORMATIF	8.007	8.788
dont alloué à		
Individuals	1.846	1.890
Entrepreneurs, Enterprises & Public	4.398	4.919
Group Center	1.763	1.980

Gestion des risques

Ce chapitre fait partie intégrante des états financiers consolidés.

Introduction

Les activités de Belfius sont exposées à un certain nombre de risques tels que – mais non exclusivement – les risques de crédit, risques de marché, risques de liquidité, risques non financiers, risques d'assurance, risques de réglementation, risques d'environnement macroéconomique et risques géopolitiques qui peuvent également avoir un impact négatif sur le bilan de la Banque et le compte de résultats.

Pour gérer ces risques de manière adéquate, Belfius a mis en place une bonne gouvernance, comprenant un cadre de risque robuste et une culture du risque solide.

1. Environnement macroéconomique en 2021

Sur l'ensemble de 2021, le PIB de l'économie belge a augmenté de 6,1% après une baisse de 5,7% en 2020. Au cours du troisième trimestre, l'économie belge a de nouveau atteint le niveau de production d'avant la pandémie. Au premier semestre de 2021, la croissance a démarré sur les chapeaux de roue et est restée forte au troisième trimestre, mais le dernier trimestre s'est clôturé en mode mineur en raison de la propagation du variant omicron. En 2021, la croissance économique a été soutenue par pratiquement toutes les composantes de dépenses. Ce sont surtout les investissements des entreprises qui ont surpris positivement et la reprise de la consommation qui a généré une croissance sans précédent. La valeur ajoutée a progressé de 9,9% dans l'industrie, de 6,7% dans la construction et de 5,2% dans les services. En 2022, la croissance trimestrielle devrait se normaliser progressivement, entraînant une croissance moins prononcée de 3,2%, soutenue par les exportations et surtout la consommation privée.

Au niveau de la zone euro, la croissance du PIB a connu une hausse de 5,4% en 2021 après un recul de 6,5% en 2020. Les chiffres de croissance diffèrent considérablement d'un État à l'autre. En France et en Italie, la croissance a gagné plus de 6% mais en Espagne (4,8%) et en Allemagne (2,8%), la reprise s'est avérée plus lente.

1.1. La pression inflationniste augmente fortement

En décembre 2021, l'inflation en Belgique s'est accrue plus fortement que prévu à 6,6%, essentiellement à la suite de la forte progression inattendue des prix de l'énergie. Fin 2021, le reste de la zone euro a également été confrontée à une flambée de l'inflation des prix à la consommation. Une partie de la pression inflationniste est due à la pandémie qui perturbe l'approvisionnement de matériaux et de produits. Cet effet devrait diminuer dans le courant de 2022, de sorte que l'inflation dans la zone euro devrait se situer juste sous la barre des 2 pour cent pour la fin de l'année. Le nombre de places vacantes augmente sur le marché de l'emploi en raison de la forte demande et le chômage baisse mais le risque de hausse structurelle de l'inflation salariale est beaucoup moins présent dans la zone euro qu'aux États-Unis et au Royaume-Uni.

1.2. Politique monétaire

La BCE a annoncé qu'elle mettra fin en mars à ses achats obligataires dans le cadre du programme d'urgence (Pandemic Emergency Purchase Programme). Bien qu'il faille attendre plus longtemps que prévu avant que l'inflation ne diminue, la BCE s'attend à ce qu'elle recule au cours de l'an prochain. Elle prévoit toujours qu'à moyen terme, l'inflation restera sous notre objectif de deux pour cent. Cependant, la BCE est prête à relever les taux d'intérêt dans le courant de 2022 si nécessaire.

1.3. Politique fiscale

Après un déficit public de 9,1% du PIB en 2020, le déficit se réduira en 2021 à 6,3% du PIB selon les prévisions, à la suite de la forte reprise économique et de la diminution partielle des mesures de soutien temporaires liées au Covid-19. La dette publique reculera, selon les calculs, de 112,8% en 2020 à 108,9% en 2021. Pour l'instant, nous ne considérons pas encore que les autorités procéderont à des économies afin de s'attaquer au déficit et à la hausse du ratio d'endettement.

Belfius suit de près les risques géopolitiques liés au conflit russo-ukrainien qui a débuté fin février 2022

L'exposition directe de Belfius (contreparties russes, ukrainiennes et biélorusses) est inférieure à EUR 1 million. L'exposition indirecte est actuellement en cours d'évaluation. Les premiers résultats indiquent que cette exposition est très limitée. Néanmoins, un groupe de travail est mis en place au sein du groupe Belfius pour surveiller et évaluer les incertitudes en cours et les éventuels effets d'entraînement importants (prix de l'énergie, ralentissement économique mondial, etc.). Si ce conflit devait se transformer en une crise européenne ou mondiale plus prononcée, Belfius peut néanmoins compter sur sa solide position de solvabilité et de liquidité ainsi que sur des provisions constituées contre le Covid-19, qui peuvent être partiellement utilisées pour absorber les chocs économiques.

2. Ratings

Entre le 1er janvier 2021 et le 24 mars 2022, les différentes agences de notation ont pris les décisions suivantes:

- le 24 juin, S&P a confirmé la notation long terme de Belfius Banque à A-, ce rating a une perspective stable;
- le 13 juillet, Moody's a relevé la notation de la dette Belfius Junior Senior Unsecured (Non-Preferred Senior) de Baa2 à Baa1 et la notation du Junior Senior Unsecured MTN de (P)Baa2 à (P)Baa1. Moody's a également confirmé la notation long terme de Belfius Banque à A1, ce rating a une perspective stable;
- le 28 octobre, Fitch a confirmé la notation long terme de Belfius Banque à A-, ce rating a une perspective stable;
- le 16 décembre, S&P a relevé les ICR à long terme et à court terme de Belfius Banque de A-/A-2 à A/A-1, ainsi que les notations des émissions de tous les instruments senior en cours de A-/A-2 à A/A-1 et le Resolution Counterparty Rating (RCR) à long terme de A à A+. S&P a également confirmé la notation RCR à court terme ainsi que les notations des émissions d'instruments hybrides, leur perspective est stable.

Ratings de Belfius Banque au 24 mars 2022

	Stand-alone rating(1)	Long-term rating	Outlook	Short-term rating
Fitch	a-	A-	Stable	F1
Moody's	baa1	A1	Stable	Prime-1
Standard & Poor's	a-	A	Stable	A-1

(1) Qualité de crédit intrinsèque.

Gouvernance

Conformément à l'article 194 de «la Loi bancaire», Belfius gère les risques à l'échelle du groupe dans un cadre de gestion des risques consolidé et intégré et Belfius adopte une approche «risk-based» pour renforcer encore la dimension conglomérat.

L'objectif principal est de disposer d'une coordination au niveau du Risk Management au niveau du conglomérat, qui garantit la cohérence tout en respectant les spécificités de chaque entité, les responsabilités et les obligations légales et réglementaires. Les principaux piliers de la gestion des risques sont une structure de gouvernance des risques, un risk framework robuste et aligné, un suivi des risques et un processus de prise de décision adéquats.

La dimension conglomérat de la gouvernance des risques de Belfius comprend:

- au niveau du conseil d'administration: des RC/RUC conjoints (Risk Committee/ Risk & Underwriting Committee);
- au niveau du comité de direction (niveau stratégique):
  - un comité de direction groupe, les conflits potentiels étant traités au niveau du comité de médiation;
  - un comité mixte des risques non financiers (Non-Financial Risk Committee - NFRC), lié à tous les sujets NFR;
  - un comité de revue des Conglomérats Financiers Groupe (Group Financial Conglomerate Review Committee - GFCR), assurant une vue d'ensemble de toutes les filiales. Il aborde entre autres le cadre de gestion des risques de chaque filiale;

- au niveau du risque général (niveau tactique/opérationnel), plusieurs comités sont conjoints ou «Belfius Together» (BB: Belfius Banque; BI: Belfius Insurance & BIP: Belfius Investment Partners):
  - le comité exécutif Conglo Risk (Conglo Risk ExCom) avec la participation du CRO de Belfius Insurance et de BIP;
  - le comité Capital Group (CGC) est un comité mixte BB et BI;
  - l'Investment Conviction Committee est un comité mixte BB, BI et BIP;
  - le BI Assets & Liabilities Committee (ALCo) auquel BB participe;
  - le BIP Pricing & Methodology Committee auquel BB participe;
- au niveau des risques spécifiques, plusieurs sous-domaines ont une gouvernance commune avec des sous-comités «Belfius Together» pour différents risques:
  - le comité de sécurité de l'information (Information Security Committee);
  - le comité de pilotage anti-fraude (Anti-Fraud Steering Committee);
  - le comité de pilotage «vie privée» (Privacy Steering Committee);
  - le comité de pilotage de la sécurité physique (Physical Security Steering Committee);
  - l'Outsourcing Management Committee (OMC)
  - un comité croisé ESG/Risque climatique.

Les trois entités (BB, BI et BIP) ont un cadre et une approche similaires des politiques et des directives sur les risques. Les trois entités utilisent des outils similaires et/ou partagés afin de garantir la cohérence et de favoriser l'harmonisation tout en permettant une gestion intégrée des risques et des contrôles internes:

- Risk Appetite Framework (RAF): défini et validé pour l'ensemble du groupe par Belfius Banque, il se décline jusqu'aux filiales. Basé sur le RAF défini au niveau du groupe, une déclinaison du RAF au niveau des filiales a été réalisé en 2021. Celui-ci mesure les risques (financiers et non financiers) et vulnérabilités propres aux filiales au moyen d'outils adéquats;
- Risk Management & Control exécuté via le «rapport de la direction effective relatif à l'évaluation du contrôle interne»;
- Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) et Recovery Plan (Belfius Banque), et ORSA (Own Risk and Solvency Assessment; Belfius Insurance).

La dimension Conglomérat a été encore renforcée avec une surveillance plus étroite des filiales importantes, incluant également d'autres dimensions:

- un alignement plus poussé des principales politiques de risque dans une approche conglomérat;
- la création d'une fonction risque dans toutes les filiales importantes;
- une évaluation des risques AML au niveau du conglomérat sera réalisée en 2022 (début estimé au quatrième trimestre). Cet exercice obligatoire sera également l'occasion pour la Banque ainsi que pour toutes les filiales concernées de mettre à jour et de catégoriser leurs différents facteurs de risque en fonction de leur risque inhérent sous-jacent.

1. Structure de la gouvernance des risques

Une structure de gouvernance des risques performante est considérée comme l'un des fondements d'une saine gestion du risque. La mise en place d'une structure robuste de comités des risques intègre une communication et un reporting efficaces ainsi qu'une délimitation claire des responsabilités et compétences.

1.1. Comités des risques au niveau stratégique fonctionnant au sein du comité de direction

Deux comités des risques ont été mis en place au sein du comité de direction de Belfius Banque. Ces comités sont préparés par le département Risques et une réunion est organisée deux à quatre fois[1] par an:

- le **Risk Policy Committee (RPC)** analyse la définition et l'application des principales politiques, des principaux processus et méthodologies de mesure et de gestion du risque de la Banque et supervise leur statut de validation;
- le **Non-Financial Risks Committee (NFR)** assure un cadre de suivi coordonné et structuré pour une gestion effective des risques non financiers.

En plus de ces deux comités des risques, quatre domaines fonctionnels font également directement rapport au comité de direction sans qu'un comité particulier ait été mis en place:

- le **comité de crédit (CRC)** centralise tous les sujets en relation avec le domaine des crédits (origination, suivi, impairment) en présence des membres du comité de direction qui sont directement impliqués par ces matières (CRO, responsables des métiers PBR et WEP);
- le **Financial Markets Committee (FMC)** a pour fonction première la supervision du Risk Management et la conduite des activités dans le domaine des marchés financiers. Ce comité se réunit une fois par mois. Il est sujet à un strict quorum incluant des membres du comité de direction (CRO, CFO et responsable WEP);
- le **comité Actifs & Passifs (ALCo)**: l'ALCo est mandaté pour réaliser la gestion effective de l'ALM dans le cadre réglementaire. L'ALCo a chargé le Liquidity Management Committee de tous les aspects liés à la gestion, au pilotage et au reporting de la liquidité;

(1) Ceci n'est pas un nombre fixe. Étant donné que la composition de ces comités est la même que celle du comité de direction, les sujets spécifiques peuvent être mis à l'agenda du comité de direction sans réunion dédiée au sein d'un de ces comités.

- le **Capital Group Committee (CGC)** anticipe, comprend, prépare, analyse et suit tous les aspects du capital au niveau du conglomérat (Banque, Assurance et filiales liées) dans le respect des contraintes réglementaires, juridiques et économiques. Il agit également en tant que Prudential Watch Committee (PwaC).

1.2. Comités des risques au niveau tactique/opérationnel

Le comité de direction délègue certaines décisions au niveau tactique/opérationnel. Cette délégation se trouve décrite en détail dans les chartes des comités en vigueur. Pour les matières échappant au ressort de la délégation, le niveau tactique/opérationnel fournit des informations ou formule des avis au comité de direction, qui prend ensuite des décisions.

Les comités faisant partie du niveau tactique/opérationnel sont ceux dans lesquels le département Risques siège habituellement aux côtés des divisions commerciales. Les comités de risques qui sont dirigés par le département Risques se concentrent principalement sur l'appétit au risque et sur la méthodologie. Les comités Risques/Business sont dirigés conjointement par le département Risques/Business et se concentrent principalement sur les directives, les transactions et les risques de contreparties. Dans bon nombre de ces comités, le département Risques possède un droit de veto, de même que le droit de confier la décision à un niveau de gouvernance supérieur.

2. Appétit au risque

L'appétit au risque («Risk Appetite») exprime le niveau de risque qu'une institution est prête à accepter, étant donné les attentes des principaux acteurs (actionnaires, créanciers, régulateurs, agences de notation, clients, employés...), afin d'assurer la préservation d'un profil de risque et financier sain dans le cadre de la stratégie 2020-2025. Cet appétit au risque est défini par le conseil d'administration, sur proposition du comité de direction. Le département Risques prépare les propositions du comité de direction et les décisions du conseil d'administration et fixe également les règles et le cadre pour l'exécution de ces règles.

Basé sur une approche holistique, l'appétit au risque est un point de référence pour:

- guider la stratégie et la planification;
- encadrer la performance en termes de croissance et de création de valeur;
- faciliter la prise de décision au quotidien dans les domaines opérationnels et commerciaux.

L'appétit au risque de la Banque est constitué d'une série d'éléments quantitatifs (Key Risk Indicators ou KRI) et qualitatifs (Statements) élaborés pour exprimer les niveaux et les types de risques qui ne sont pas acceptés, ceux qui sont tolérés et ceux qui sont visés dans le but de réaliser la stratégie business. Ce cadre quantitatif est composé d'un ensemble de ratios comptables (gearing), réglementaires (solvabilité, liquidité), économiques (fonds propres économiques, earnings at risk) et d'indicateurs de risque clés internes. Les différentes métriques couvrent des risques divers (risques de crédit, solvabilité, liquidité, risques de marché, risques de concentration, risques non financiers, risques de compliance, risques de modèle...).

Des limites ont été définies pour chacun de ces ratios avec différentes zones, ce qui conduit à une gouvernance et à des mesures différentes en cas de violation. Elles sont revues et ajustées chaque année par les organes compétents. Les départements Risques et Finance sont en charge du suivi de ces ratios, et proposent, en cas de déviations, des mesures au comité de direction pour s'assurer du respect des limites.

En 2021, le RAF a été déployé dans les principales filiales, permettant ainsi une cohérence accrue au sein du groupe et un suivi rapproché du profil de risque par le Group Financial Conglomerate Review Committee.

En plus de la partie quantitative, une approche qualitative constituée de lignes directrices vise à définir l'appétit au risque qui ne peut pas être exprimé au travers de ratios quantitatifs.

L'appétit au risque (RAF) a été revu et approuvé par le comité de direction en décembre 2021. Le RAF mis à jour inclut l'introduction de nouveaux indicateurs permettant de mieux appréhender le risque lié entre autres à l'ESG, l'outsourcing, aux projets et ressources, à l'affinement de plusieurs indicateurs axés sur la sauvegarde de la qualité de crédit actuelle et la diversification du portefeuille ainsi que l'application de plusieurs actions de gestion d'accompagnement améliorant le pilotage vers un bilan durable et limitant la volatilité du P&L.

3. Stress Tests

Les stress tests font partie de l'ICAAP et ont pour but de mesurer la sensibilité en termes de pertes potentielles, de risques pondérés supplémentaires, des besoins de liquidités ou des exigences en matière de fonds propres qui pourraient avoir un impact sur Belfius, dans le cadre de scénarios de chocs matériels inattendus sur les marchés financiers et/ou sur la situation financière de Belfius.

Belfius a participé au test de résistance à l'échelle de l'UE 2021 mené par l'Autorité bancaire européenne (ABE) sur un échantillon de 50 banques de l'UE couvrant environ 70% du total des actifs du secteur bancaire dans l'UE et en Norvège. L'objectif de ces stress tests était d'évaluer la résilience des banques face à un stress économique et financier/non financier sévère. Elle a une fois de plus confirmé la solide solidité financière et la résilience de Belfius: dans un scénario adverse extrêmement sévère, Belfius serait en mesure de limiter la baisse de son ratio fully-loaded CET 1 à 2,70%. C'est moins que l'impact de tous les stress tests précédents auxquels Belfius a participé (2,96% lors du précédent stress test en 2018). Partant d'un solide ratio fully-loaded CET 1 de 16,36% au 1er janvier 2021 (correspondant à un ratio CET 1 de 17,11% sur une base transitoire IFRS 9), Belfius affiche un ratio fully-loaded CET 1 élevé de 13,66% à la fin de la période de stress (correspondant à un ratio CET 1 de 14,02% sur une base transitoire IFRS 9). Le résultat se compare également favorablement à la moyenne des banques participantes et confirme la solide position de solvabilité de Belfius et sa solide résilience dans des scénarios défavorables.

Belfius a effectué un programme de stress tests internes au sein de son plan financier 2021-2025. La Banque a développé un ensemble de scénarios macroéconomiques alternatifs et sévères conçus pour anticiper différentes évolutions macroéconomiques possibles pour les 5 prochaines années (e.a. pour l'inflation, les taux d'intérêt, la croissance du PIB, les marchés boursiers, l'évolution des prix des obligations, le comportement des clients...) et pour simuler la façon dont Belfius pourrait être affectée dans ces circonstances. Ces différents stress tests mesurent les écarts potentiels vis-à-vis du «scénario de base» du plan financier et de l'appétit au risque fixés par la direction en termes de solvabilité, de liquidité et de rentabilité. Ces stress tests ont été soumis au comité de direction, ainsi qu'au conseil d'administration. Des mesures d'atténuation et des recommandations ont été proposées pour chacun des stress tests.

4. Recovery Plan

Une mise à jour du plan de redressement Belfius (Recovery Plan) a été soumise à la BCE au cours du second semestre 2021. Ce plan prévoit un ensemble de mesures de redressement qui seraient prises pour restaurer la viabilité à long terme de la Banque en cas de détérioration importante de l'environnement macroéconomique.

En 2021, l'accent a été mis sur l'élaboration de deux scénarios de stress liés aux répercussions économiques et financières liées à la pandémie de Covid-19, dont l'un était un scénario systémique et l'autre comprenait un élément idiosyncratique. Le plan de redressement démontre que Belfius bénéficie de solides options de redressement. Dans les scénarios extrêmes, la Banque dispose de suffisamment de mesures pour rétablir les ratios de solvabilité et de liquidité du LCR dans un délai d'un an.

5. Résolution

La résolution se définit comme la restructuration d'une banque au sein du Mécanisme de résolution unique (MRU) émis par le Conseil de résolution unique (CRU), au moyen d'outils de résolution. L'objectif du CRU est donc de garantir la résolution ordonnée des banques défaillantes, avec une incidence minimale sur l'économie réelle et les finances publiques des pays de l'UE participants et d'autres pays.

En tant qu'établissement financier important en Belgique, Belfius doit s'assurer que toutes les informations nécessaires soient fournies au CRU, responsable de la préparation d'un plan de résolution qui serait disponible en cas de crise sévère conduisant à une éventuelle défaillance de la Banque.

La résolution de Belfius consiste donc à appliquer à la Banque les outils de résolution adéquats permettant d'atteindre au mieux les objectifs de résolution.

Risque de crédit

1. Méthodologie

Belfius s'appuie sur une approche «Advanced Internal Rating Based» (AIRB) pour la gestion de ses risques de crédit. Cela signifie que Belfius fait usage de modèles internes pour définir les principaux paramètres de risque Probability of Default (PD – probabilité de défaut), Loss Given Default (LGD – perte en cas de défaut) et Credit Conversion Factor (CCF – facteur de conversion d'une ligne de crédit en équivalent crédit) pour les expositions hors bilan. Concernant le paramètre CCF, Belfius distingue les contreparties retail et non-retail: un modèle avancé est appliqué pour les contreparties retail, tandis que les contreparties non-retail utilisent les valeurs réglementaires.

En réponse à la dernière feuille de route de l'ABE pour la mise en œuvre de l'examen réglementaire des modèles internes (en mettant l'accent sur la définition du défaut, les estimations PD, LGD et le cadre d'atténuation du risque de crédit) et en réponse aux conclusions du TRIM («Targeted Review of Internal Models»), Belfius a lancé en 2020 un plan complet de transformation de ses modèles AIRB.

Dans ce contexte, une attention particulière est accordée:

- à l'amélioration du cadre de qualité des données pour la modélisation;
- à la mise en place d'un cadre complet de MoC (Margin of Conservatism);
- à l'examen des modèles de portefeuilles «low default», étant donné qu'un nombre limité de défauts observés est susceptible de compromettre la calibration du modèle.

Ce plan de transformation sera déployé sur trois ans. Il apportera à Belfius un nouvel ensemble de modèles, entièrement conformes aux dernières exigences réglementaires. Les modèles resteront la clé de voûte des processus et du reporting d'acceptation de crédit, de gestion du cycle de vie du crédit et de gestion du risque de crédit. La transformation de ce portefeuille de modèles privilégie deux des principes clés: la rationalisation et la simplification. Les autres options sont elles aussi abondamment étudiées (tout en gardant à l'esprit la finalisation des normes de Bâle III):

- application de l'approche AIRB uniquement aux modèles disposant de suffisamment de données historiques sur les défauts et les pertes; sinon, retour à une approche moins avancée;
- réduction du nombre de modèles via la révision du périmètre des modèles suivant la stratégie Belfius;
- simplification de la structure de certains modèles (par exemple, appréciation de l'adéquation et de la nécessité d'un questionnaire de qualité dans le cadre du développement du modèle).

Fin 2021, les modèles suivants ont été soumis à l'approbation des autorités de surveillance au niveau de la BCE: le modèle LGD pour le portefeuille de crédits hypothécaires ainsi que les modèles non-retail PD et LGD pour les entreprises, les moyennes entreprises et les entreprises-satellites.

2. Limites de crédit et comités de crédit

La solidité du processus d'acceptation des crédits constitue l'un des principaux piliers de la gestion des risques de Belfius. Ce processus repose sur un large éventail de directives, de règles de délégation et d'autres instruments de gouvernance, qui visent un contrôle strict des risques de crédit.

Belfius a défini des limites par contrepartie et des délégations de pouvoirs décisionnels pour les divers types de risques de crédit. Ces limites et délégations sont suivies de manière systématique, rapportées trimestriellement aux organes de direction et, par ailleurs, évaluées chaque année par le comité de risque et le conseil d'administration.

Au fil des années, Belfius a mis au point une série de politiques et de directives qui couvrent le cycle de vie complet du risque de crédit et qui ont été étoffées en 2021 en vue de l'intégration progressive de la guidance de l'ABE sur l'octroi et le suivi des prêts.

Octroi de crédit

Le processus de décision en matière de crédit repose, chez Belfius, sur trois types de décisions:

- décisions automatisées: la demande de crédit du client est confrontée à une série de paramètres de risque et de paramètres commerciaux; les résultats des modèles de scoring jouent un rôle important dans ce type de décisions;
- décisions déléguées: décisions prises par des collaborateurs à qui certains pouvoirs de décision ont été délégués, intuitu personae et sur la base de la certification de leur expertise en matière de risque;
- décisions régulières prises par les comités de crédit organisés en structure pyramidale, avec au sommet le comité de direction de Belfius qui a délégué une partie de son pouvoir de décision à des comités de crédit «subordonnés». Exceptionnellement, le conseil d'administration est impliqué dans le processus décisionnel.

Depuis des années, Belfius Banque suit une stratégie de proximité avec ses clients:

- les comités de crédit et de risque ont été hautement régionalisés. Les pouvoirs de décision ont été délégués aux équipes régionales commerciales et de crédit, renforçant ainsi le principe de la décision de proximité;
- cela se traduit par une plus grande implication des différentes équipes dans le processus de prise de décision ainsi qu'une surveillance étroite de l'utilisation des pouvoirs délégués mentionnés ci-dessus;
- il en résulte pour nos clients une valeur ajoutée notable, quel que soit le segment dans lequel ils opèrent.

Pour l'octroi de crédits aux moyennes et grandes entreprises ainsi qu'aux clients du secteur public et du secteur social, l'approche est individualisée:

- les analystes de crédit examinent la demande de crédit de manière indépendante et définissent le rating interne du client;
- un comité de crédit ou un ou plusieurs collaborateurs dotés de pouvoirs de décision prennent ensuite une décision sur la base de divers éléments tels que la solvabilité, la relation avec le client et les perspectives de ce dernier, la demande de crédit et la garantie;
- lors du processus d'analyse, les demandes de crédit sont examinées attentivement et ne sont acceptées que si une perspective de continuité et la capacité de remboursement de l'emprunteur sont démontrées;
- afin de soutenir le processus de décision de crédit, un RoNRE (Return on Normative Regulatory Equity) est calculé, dans la plupart des cas, pour évaluer la rentabilité attendue de la transaction de crédit ou même de la relation de crédit complète avec le client.

Fixation et contrôle de la limite de risque de crédit

Afin de maîtriser son risque de concentration, Belfius fixe des limites d'exposition au niveau de la contrepartie ainsi qu'au niveau de chaque groupe de risque:

- ces limites d'exposition sont définies sur la base du profil de risque du client, l'accent étant mis principalement (mais pas exclusivement) sur son rating interne;
- elles reflètent l'appétit au risque de Belfius au niveau de la relation client individuelle et font partie en tant que telles du pilier qualitatif du Risk Appetite Framework de Belfius;
- la répartition de cette limite ne donne pas le droit à un client d'y avoir recours à librement. En effet, chaque transaction doit faire l'objet d'une évaluation et d'une décision prise au niveau décisionnel compétent.

Belfius fait une distinction entre les dépassements actifs et les dépassements passifs de ses limites d'exposition:

- un dépassement actif résulte d'une nouvelle transaction:
  - toutes les compétences de décision des comités de crédit ou des particuliers sont valables pour autant que la limite d'exposition ne soit pas dépassée;
  - cela signifie qu'en cas de dépassement actif de la limite d'exposition, le dossier doit remonter au comité de direction de Belfius Banque, voire au conseil d'administration dans certains cas exceptionnels;
- un dépassement passif ne résulte pas d'une nouvelle transaction mais de la détérioration de la notation du crédit du client:
  - il appartient en premier lieu à l'analyste de crédit de vérifier si une rétrogradation du rating induit un dépassement de limite;
  - si tel est le cas, le dossier doit être soumis au Comité Central des Crédits de Belfius, lequel peut accepter temporairement le dépassement et, au besoin, imposer un plan de réduction qui garantirait le retour au respect de la limite.

Enfin, les limites de contrepartie susmentionnées sont assorties d'un ensemble complet de lignes directrices au niveau du portefeuille:

- plusieurs lignes d'activité doivent se conformer à des lignes directrices supplémentaires au niveau du portefeuille dont le but est de limiter les risques sectoriels spécifiques et/ou les concentrations de risque sectoriel;
- ces lignes directrices imposent une limite supérieure pour certains risques sectoriels, indépendamment de la qualité de crédit individuelle et des limites au niveau des contreparties et/ou du groupe de risque;
- elles sont contrôlées trimestriellement par les équipes Risk Management et font l'objet d'un rapport au Comité Central des Crédits de Belfius et ensuite au comité de direction via le Risk Report trimestriel.

Suivi des contreparties et du portefeuille

L'objectif général de Belfius est d'assurer la mise en œuvre d'une gestion des risques saine, prudente et efficace, reposant sur une parfaite compréhension des risques et une identification et un signalement rapides et proactifs des risques potentiels.

C'est pourquoi Belfius contrôle en premier lieu la solvabilité des emprunteurs individuels, et ce, tout au long du cycle de vie du crédit:

- le processus de révision économique des dossiers de crédit garantit que les signaux de détérioration du risque peuvent être détectés à temps et être surveillés et/ou traités comme il se doit;
- ce processus de contrôle est organisé dans un cycle annuel, avec une analyse approfondie des clients présentant des expositions de crédit importantes et/ou des changements significatifs dans leur profil de risque;

- il est complété par des systèmes d'alerte précoce qui permettent de détecter proactivement une détérioration de la situation financière du client.

En outre, Belfius surveille également en continu une série d'indicateurs clés liés au risque (et leur dynamique sous-jacente) au niveau du portefeuille et procède fréquemment à des analyses ad hoc lorsque des poches de risques spécifiques font leur apparition.

3. Fondamentaux du risque de crédit en 2021

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, la crise sanitaire a suscité d'importantes inquiétudes quant à son impact sur la situation macroéconomique et la hausse considérable du niveau de risque de crédit qu'elle pourrait générer dans le portefeuille de crédits. Toutefois, le rebond des économies belge et européennes que l'on a pu observer au cours de l'année 2021 s'est avéré plus rapide que prévu initialement.

Au niveau des portefeuilles de crédits de Belfius, très peu d'indices de détérioration de la qualité de crédit ont été détectés jusqu'à présent. Cela se traduit par un nombre limité de défauts, une normalisation des dégradations du rating et un taux de reprise très élevé sur les moratoires arrivés à échéance.

La résilience affichée et le rebond relativement rapide ont été favorisés par une série de mesures fiscales et sociales bien ciblées adoptées par les différents gouvernements, par une politique monétaire très accommodante et par des mesures de relance consenties par le système bancaire. Les plus importantes d'entre elles (moratoire de paiement pour les crédits hypothécaires, les crédits Business et Corporate et un mécanisme de prêt garanti par l'État) ont pris fin le 30 juin 2021 après avoir été reconduites à plusieurs reprises.

Combinées à l'émergence de nouveaux variants du Covid-19 (avec le risque de confinements (locaux) et de nouvelles restrictions en termes de mobilité), les difficultés de recrutement dans les entreprises, la multiplication des goulets d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement, la hausse des coûts dans plusieurs secteurs (commerce de gros, construction, secteurs manufacturier et agricole) et une pression inflationniste généralisée (par exemple, le coût de l'énergie) appellent à la vigilance quant aux effets du deuxième round de la crise du Covid-19. Les répercussions sur la demande des consommateurs, les perturbations des flux commerciaux et des chaînes de production nécessitent une surveillance rapprochée.

Dans ce contexte d'incertitudes persistantes caractérisé, d'une part, par des perspectives sociales et économiques favorables et, d'autre part, par un climat de vigilance permanente à l'égard des effets économiques secondaires de la pandémie, Belfius a actualisé ses prévisions économiques et a revu l'approche de provisionnement spécifique à la crise sanitaire mise en place en 2020 pour absorber les risques potentiels, liés aux secteurs sensibles à la crise du Covid-19 ou aux entreprises/clients moins résilient(e)s.

Parallèlement, Belfius a encore renforcé son processus de gestion du risque de crédit: les bonnes pratiques identifiées au cours de l'analyse détaillée des portefeuilles de crédits menée en 2020, dans le but de repérer les sensibilités à la crise du Covid-19, ont été structurellement intégrées dans le cadre de surveillance axée sur le risque, grâce à un effort conjoint des équipes des départements Risk Management, Customer Data, Credits et des front offices.

De plus, Belfius continue de réévaluer les normes de crédit à l'octroi pour le portefeuille hypothécaire, conformément aux attentes de la Banque nationale de Belgique.

3.1. Mesures prises dans le cadre de la crise du Covid-19 pour soutenir la société belge

Lorsqu'il est devenu évident fin 2020 que la pandémie durerait plus longtemps que prévu, les mesures de report de paiement et les mécanismes de garantie de l'État destinés à soutenir les particuliers, les indépendants et les entreprises frappés par la crise du Covid-19 ont été prolongées jusqu'au premier semestre 2021. Ces mesures, soumises à des critères de viabilité spécifiques, ont d'abord été prolongées jusque fin mars et finalement jusque fin juin. Toutefois, les mesures de prolongation ayant dépassé le délai maximal de neuf mois n'ont pas pu bénéficier de la souplesse recommandée par l'ABE sur les mesures de forbearance. Une description détaillée des mesures relevant de chacun des deux mécanismes de relance peut être consultée dans le rapport annuel 2020 de Belfius.

Bien que le mécanisme des moratoires accordés aux entreprises et aux ménages ait été largement sollicité en 2020, le nombre de demandes de prolongations a été nettement inférieur durant le premier semestre 2021 (2,1% de l'encours des crédits aux entreprises à fin avril 2021 contre 13% en septembre 2020 et 0,4% des crédits consentis aux ménages contre 6% en 2020) à la suite de la reprise de la majeure partie des activités économiques. À la fin de l'année 2021, les reports de paiement sont revenus à un niveau plus normal avec seulement un nombre très limité de demandes de report de paiement (< 0,25%) liées à la crise sanitaire, concernant essentiellement des entreprises opérant dans des secteurs encore touchés, comme la restauration et l'hôtellerie (horeca) ainsi que l'événementiel.

Plus de 97% des clients Business et Corporate ayant bénéficié de moratoires arrivés à échéance ont recommencé à rembourser normalement les montants précédemment reportés. En ce qui concerne les crédits hypothécaires, plus de 99% des clients ont recommencé à rembourser leur emprunt, contre 100% dans le secteur public.

Quant aux mécanismes de garantie de l'État, Belfius dispose, à fin 2021, respectivement de EUR 3,6 millions et EUR 82 millions d'encours de crédits dans le cadre des premier et second mécanismes de garanties de l'État.

Outre la surveillance du risque qui existait déjà avant la crise et dans le cadre de la gestion de la situation sanitaire, Belfius a mis en place une stratégie robuste afin de limiter les risques, et ce, via des plans d'action et des activités de reporting et monitoring spécifiques. Ces activités ont été renforcées en 2021 afin de permettre à Belfius d'analyser périodiquement les portefeuilles au regard de l'impact de la crise du Covid-19 et d'atténuer les risques.

3.2. Coût du risque en 2021

3.2.1. Méthodologie de réductions de valeur IFRS 9 chez Belfius

Pour une description complète du processus de Belfius pour le calcul des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss - ECL) selon la norme IFRS 9, veuillez consulter le Risk Report 2019.

Ci-dessous, une brève description des principes de base pour le calcul des pertes de crédit attendues (Expected Credit Losses – ECL) conformément à IFRS 9:

- Belfius Banque et ses filiales comptabilisent les provisions pour les ECL associées à des instruments financiers évalués au coût amorti (amortised cost – AC) ou évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (fair value through other comprehensive income – FVOCI);
- Les ECL sont mesurées via une provision pour pertes qui dépend du statut de l'instrument financier:
  - pour les expositions performantes (c'est-à-dire les instruments qui n'ont pas subi une augmentation significative du risque de crédit depuis leur création), dites de phase 1, on calcule une ECL pour 12 mois;
  - pour les expositions sous-performantes (c'est-à-dire les instruments qui ont subi une augmentation significative du risque de crédit depuis leur création), dites de phase 2, on calcule une ECL pour l'ensemble de la durée de vie résiduelle («Lifetime ECL»);
  - les expositions non performantes (c'est-à-dire celles qui font l'objet d'une réduction de valeur à la suite d'un défaut) sont classées en phase 3 et l'ECL reflète l'exposition restante après la meilleure estimation possible des recouvrements futurs;
- Les ECL sont des estimations des pertes de crédit, pondérées en fonction des probabilités. Elles sont exprimées comme la valeur actuelle des insuffisances de flux de trésorerie, c'est-à-dire la différence entre les flux de trésorerie dus à l'entité en vertu du contrat et les flux de trésorerie que l'entité s'attend à recevoir. Les calculs des ECL utilisent les paramètres de la probabilité de défaut (Probability of Default – PD) et de la perte en cas de défaut (Loss Given Default – LGD). La probabilité de défaut «point-in-time» PD utilisée est une probabilité de défaut qui intègre, entre autres, des informations macroéconomiques prospectives grâce à l'utilisation de quatre scénarios macroéconomiques différents. Ces scénarios sont élaborés à partir d'informations internes fournies par le département Research de Belfius, qui utilise des informations externes et internes pour générer un scénario de prévision «neutre» des variables économiques pertinentes ainsi qu'une série représentative d'autres scénarios de prévision possibles. Les informations externes comprennent les données et les prévisions économiques publiées par les organismes gouvernementaux et les autorités monétaires;
- Belfius attribue des probabilités aux quatre scénarios de prévision (neutre, optimiste, pessimiste et de stress) et établit le lien entre les variables macroéconomiques, le risque de crédit et les pertes de crédit par des relations identifiées et documentées entre les principaux facteurs de risque de crédit et de pertes de crédit pour chaque portefeuille d'instruments financiers, d'une part, et l'analyse statistique des données historiques, d'autre part.

Ajustements de la crise du Covid-19 à la méthodologie de réduction de valeur

Dans ce contexte, les principes de base de Belfius pour le calcul des ECL sont restés largement inchangés, mais certains ajustements importants de l'approche décrite précédemment ont été nécessaires afin de maintenir des ratios de couverture adéquats pour les risques potentiels dans les parties du portefeuille sensibles à la crise du Covid-19:

- Les calculs des pertes de crédit attendues (Expected Credit losses – ECL) sont basés sur une moyenne à long terme (2009-2022) pour tous les facteurs macroéconomiques pertinents, avec une partie rétrospective et une partie prospective;
- Pour calculer l'ECL, Belfius continue de définir quatre scénarios prospectifs pondérés en fonction des probabilités, chacun ayant ses propres paramètres macroéconomiques pour générer des cas optimistes, neutres, pessimistes et de stress. Cependant, les scénarios ont été adaptés aux circonstances Covid-19;
- Les autorités nationales et réglementaires ont mis en œuvre des mesures d'atténuation de la crise. Ces mesures ont été incorporées dans les calculs de l'ECL. Elles visent entre autres:
  - des modifications afin d'éviter, dans une certaine mesure, la procyclicité dans les calculs de l'ECL en accordant une plus grande probabilité aux perspectives normalisées à long terme, basées sur l'expérience du passé, lors de l'estimation de l'ECL à long terme (en accordant du poids à l'approche «through-the-cycle»);
  - à tenir compte des moratoires et des régimes de garantie: des orientations réglementaires ont été fournies en ce qui concerne le traitement des expositions couvertes par des moratoires publics et privés liés à la crise du Covid-19, tant d'un point de vue prudentiel («forbearance» comme classification de «unlikely-to-pay») que comptable (comme indication d'un risque de crédit sensiblement accru).

Étant donné que les estimations des ECL sont complexes et, dans une certaine mesure, font l'objet d'une appréciation, l'approche mécanique susmentionnée est complétée par une estimation experte via des couches de «management call», comme autorisé par les références comptables IFRS 9. Ces couches peuvent être positives ou négatives et visent à inclure tous les éléments entrant dans le calcul des ECL qui n'ont pas été pris en compte par le calcul mécanique au niveau individuel ou au niveau d'un (sous-)portefeuille. Ces couches ont été renforcées pour tenir compte de la nature et des impacts hétérogènes de la crise du Covid-19 sur le portefeuille de Belfius.

3.2.2. Facteurs du coût du risque en 2021

Dans la perspective du Covid-19, le coût du risque est construit sur le principe d'une cascade:

Coût du risque 2020: EUR -453 millions

En millions d'EUR

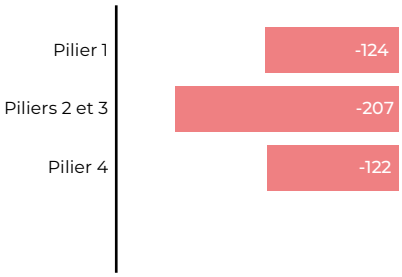

Coût du risque 2021: EUR +1 million

En millions d'EUR

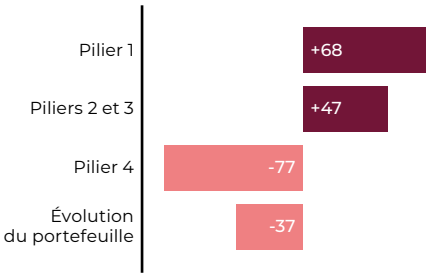

- les provisions pour les phases 1 et 2 sont calculées de manière mécanique, sur la base d'une vision des conditions macroéconomiques (passées et futures) (**pilier 1**);
- si Belfius estime que certaines poches de risque, définies en termes de secteurs ou de groupes d'entreprises, ne sont pas suffisamment couvertes par les provisions mécaniques, certaines surcouches expertes sont ajoutées (**pilier 2**);
- si, en outre, les analyses expertes de certaines contreparties indiquent qu'elles présentent un risque de crédit potentiellement accru, mais ne sont pas encore en défaut, les provisions constituées pourraient être insuffisantes. Pour ces cas, un ajustement complémentaire individuel pour la perte de crédit attendue à la phase 2 est ajouté (**pilier 3**);
- pour les contreparties en situation de défaut (phase 3), le processus normal de réduction de valeur est lancé et des provisions spécifiques sont calculées et comptabilisées (**pilier 4**). Les niveaux de provision sont basés sur une évaluation individuelle de l'exposition et des garanties.

En 2020, l'application de cette logique de provisionnement s'est traduite par un coût du risque de EUR 453 millions, résultant essentiellement d'un niveau de surcouche de EUR 331 millions lié à la crise du Covid-19, pour couvrir les impacts potentiels du risque de crédit, en particulier dans les segments Business et Corporate.

En 2021, le coût du risque 2021 s'est traduit par une reprise nette de EUR 1 million, sous l'effet principalement de la libération d'une réserve Covid-19 de EUR 115 millions (reflétant principalement l'amélioration des conditions macroéconomiques (EUR +68 millions) et une réévaluation des répercussions potentielles de la crise du Covid-19 sur le portefeuille de crédits (EUR +47 millions) et d'une provision encore modérée pour prêts en défaut de EUR 77 millions.

Les répercussions attendues de la crise du Covid-19 sur la situation macroéconomique globale et sur les principaux indicateurs de risque du portefeuille de crédits Belfius ne se sont pas (encore) matérialisées, la campagne de vaccination étant un levier essentiel pour le rebond de l'économie. Cependant, de nouveaux nuages sont apparus à l'horizon avec l'émergence du nouveau variant Omicron, entraînant une quatrième vague de la crise du Covid-19 et de nouvelles restrictions, ainsi que des incertitudes quant aux effets sociétaux et économiques.

Les effets de second tour de la crise Covid-19 et les conditions économiques défavorables sont venus s'ajouter au problème. Notons que Belfius maintient une réserve de sécurité substantielle afin de couvrir les effets d'un second round possible de la pandémie, mais aussi les impacts sur les clients au vu de l'actuelle hausse des prix de l'énergie, des effets d'une plus grande inflation, de la raréfaction des ressources et du personnel dans certaines industries, de la suppression des mesures

de support restantes et de la possible remise en place des mesures de restriction en cas de résurgence de la pandémie.

Pilier 1: facteurs macroéconomiques appliqués en 2021

- Le scénario neutre de Belfius inclut un rebond important pour 2021 (PIB belge: +5,9%). Ce rebond est suivi d'un ralentissement de la croissance en 2022 (PIB belge: +3,2%) rendu possible par la campagne de vaccination, en supposant qu'aucun nouvel effet de confinement important ne soit attendu.
- En termes de chômage, le scénario neutre prévoit une diminution du chômage de 9,2% à 7,9% de 2020 à 2021. Une amélioration à 6,6% est prévue en 2022. Comme en 2020, le chiffre du chômage de 2021 tient compte du chômage temporaire exceptionnel observé qui devrait, dans une certaine mesure, se transformer en chômage structurel.

PIB (% YoY)[1]

	2021 (2T 21)	2022 (2T 21)
Belgique	5,9 (5,5)	3,2 (3,3)
Zone euro	4,8 (-4,4)	4,4 (4,0)
États-Unis	5,8 (6,5)	4,0 (4,0)

CPI (% YoY)

2021 (2T 21)	2022 (2T 21)
2,2 1,8	2,0 (1,4)
- -	- -
- -	- -

Chômage (%)

2021 (2T 21)	2022 (2T 21)
7,9 (7,9)	6,6 (6,6)
9,1 (9,1)	8,5 (8,5)
- -	- -

(1) Les chiffres du produit intérieur brut mentionnés dans ces tableaux peuvent différer de ceux repris plus haut dans le volet macroéconomique. En effet, le calcul des pertes de crédit attendues de l'IFRS 9 est réalisé en cours de trimestre.

PBI BE (% YoY)

Scénarios	Fin 2020	Fin 4T 2021	
Pour l'année	2021	2021 (2T 21)	2022 (2T 21)
Optimiste	9,0	6,5 (-6,5)	4,0 (3,9)
Neutre	3,9	5,9 (5,5)	3,2 (3,3)
Pessimiste	3,1	4,2 (4,2)	1,3 (2)
Stress	2,3	2,0 (2,0)	1,4 (1,4)

- Le cas neutre est complété par un scénario optimiste, un scénario pessimiste et un scénario de stress. Le tableau ci-après illustre les hypothèses de croissance du PIB belge, à partir du quatrième trimestre 2021, selon les quatre scénarios.
- Une pondération de 55% a été attribuée au scénario neutre, tandis que le poids des scénarios plus négatifs a été diminué en raison de la reprise observée, portant le poids de ces scénarios à 35% (contre 45% un an plus tôt). La probabilité du scénario le plus optimiste est de 10%, contre 5% fin 2020. Les pondérations ont été modifiées au quatrième trimestre 2021. Ces ajustements des facteurs macro-économiques ont conduit à une reprise de provision de EUR 68 millions.
- Cette évolution traduit une réduction progressive anticipée des incertitudes et une normalisation de l'économie vers 2023.

Pondération des scénarios (en %)

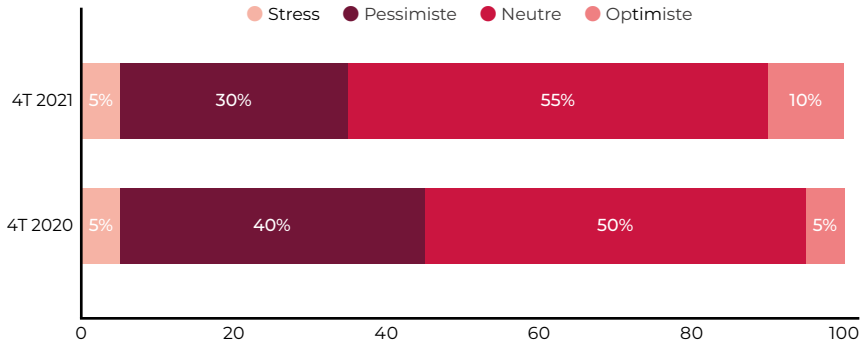

Sensibilité du stock de réductions de valeur des phases 1 & 2 aux changements de pondération des scénarios

Le tableau suivant donne un aperçu de la sensibilité du stock de réductions de valeur des phases 1 et 2 au poids des scénarios macroéconomiques. Les facteurs macroéconomiques les plus pertinents sont le PIB et le chômage, en supposant que la méthode actuelle IFRS 9 dans le contexte de la crise du Covid-19 soit maintenue. Il convient de souligner que la sensibilité n'est pas linéaire et ne peut pas être simplement extrapolée.

(en millions d'EUR)	Quid si 85% optimiste[1]	Scénario moyen pondéré 4T 21	Quid si 85% pessimiste[1]	Quid si 85% stress[1]
Stock réductions de valeur phases 1 et 2	820	895	954	1.048
% modification par rapport au scénario pondéré	-8%	0%	7%	17%
		Optimiste 10% Neutre 55% Pessimiste 30% Stress 5%		

(1) 5% pour chacun des trois autres scénarios.

Piliers 2 et 3: provisions additionnelles pour couvrir certaines poches de risque

Les calculs mécaniques ajustés à la crise du Covid-19 sont complétés par des provisions additionnelles expertes. Les provisions additionnelles expertes ont été passées en revue au cours de l'année 2021 afin d'augmenter les provisions sur les clients dotés d'un profil de risque détérioré, d'une part, et de réduire les provisions sur les clients dotés d'un profil de risque revenu à la normale, d'autre part. Les surcouches sont conçues pour aboutir à la meilleure estimation de la couverture totale de l'ECL pour certaines poches de risque spécifiquement identifiées (définies en termes de secteurs, de groupes d'entreprises ou d'expositions individuelles) lorsque le risque de crédit est estimé (potentiellement) insuffisamment couvert par les provisions mécaniques.

Comme en 2020, les révisions de crédit et les évaluations de portefeuille approfondis ont alimenté le processus formel de réduction de valeur trimestriel et ont entraîné le passage des dossiers individuels ou des poches de risque de la phase 1 à la phase 2 ainsi que l'application des niveaux de perte de crédit attendue, qui ont été jugés adéquats pour couvrir le risque de crédit accru.

Concrètement, afin de déterminer la surcouche, des paramètres de IFRS 9 ont été stressés lors du calcul de l'ECL. Pour les crédits hypothécaires, un stress a été appliqué sur la valeur de la LGD, laquelle est basée sur la valeur du Pilier I LGD moyen pour les crédits d'une durée moyenne de 15 ans et une Loan to Value plus importante (> 80%). Pour l'immobilier commercial et les entreprises vulnérables, une majoration a été appliquée à la perte de crédit attendue (ECL) calculée mécaniquement, pour refléter ainsi la caractéristique de la poche de risque; cette majoration correspond à une augmentation de l'ECL, équivalente à un downgrade de la notation d'une ou deux classes.

Au cours de l'année 2021, au fur et à mesure des informations plus précises obtenues par Belfius concernant les paramètres financiers des expositions sous-jacentes, les différentes surcouches ont été soigneusement réexaminées et soit augmentées, soit maintenues, soit réduites. Les ajustements suivants ont été effectués fin 2021:

- en ce qui concerne les surcouches aux expositions sous moratoires: Belfius a supprimé les provisions additionnelles pour les moratoires échus avec un schéma de remboursement stable depuis au moins six mois. Le taux de reprise sur les moratoires arrivés à échéance est supérieur à 97%, tous segments confondus. En ce qui concerne les moratoires arrivés à échéance qui présentent des arriérés de paiement, une évaluation au cas par cas a montré que les provisions actuelles

sont adéquates. Enfin, Belfius a décidé d'augmenter le provisionnement des moratoires toujours actifs et en cours depuis plus de neuf mois;

- en ce qui concerne les provisions additionnelles pour les expositions des secteurs sensibles à la crise du Covid-19 et compte tenu de l'évolution des répercussions économiques au cours des 18 derniers mois, l'approche initiale de la sensibilité sectorielle a été réévaluée au quatrième trimestre 2021. Les secteurs qui souffrent toujours le plus de la crise (l'hôtellerie & la restauration, les loisirs, l'événementiel, la vente au détail de vêtements et l'immobilier commercial «à haut risque», tels que l'immobilier lié aux loisirs et au commerce de détail) ont été reconnus comme des secteurs vulnérables; alors que d'autres activités de vente au détail et les services aux entreprises se sont redressés tout au long de l'année 2021 et affichent des résultats similaires à ceux de la période pré-Covid-19. Par ailleurs, d'après l'analyse transactionnelle que nous avons menée en interne et une étude de la BNB, plusieurs autres secteurs affichent une résilience moindre à celle escomptée initialement (industrie graphique, fabrication de matériel de transport, etc.) et ont été ajoutés aux secteurs vulnérables. L'exposition de Belfius aux secteurs sensibles à la crise du Covid-19 est limitée à 2,4% du portefeuille total;

Exposition du portefeuille E&E sensible au Covid-19 par secteur

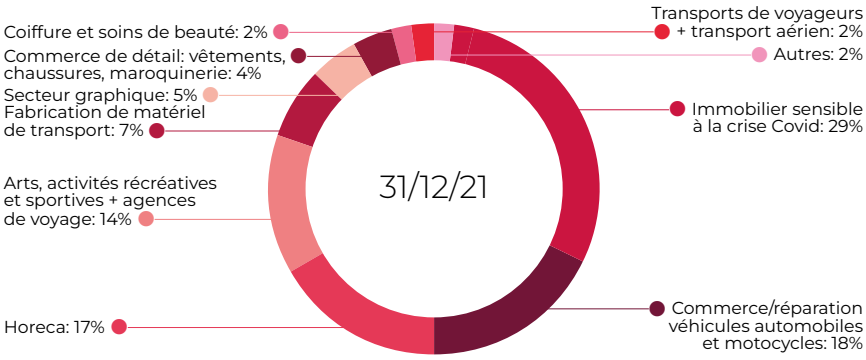

- les provisions additionnelles liées à des noms individuels, identifiés comme ayant une résilience potentiellement faible à la crise du Covid-19, ont été analysées ligne par ligne. Cela a permis de supprimer les provisions additionnelles pour certains dossiers associés à des évolutions positives comme l'obtention de garanties supplémentaires, le renforcement du soutien des actionnaires ou le redressement des résultats financiers après la fin du confinement.

Poches de risque

EXPOSITIONS SENSIBLES AU COVID-19	• Entreprises vulnérables appartenant à des secteurs identifiés comme hautement touchés par la crise du Covid-19, ayant un rating faible et signalées comme ayant une moindre résilience • Crédits pour l'immobilier commercial, axé sur les loisirs et l'immobilier commercial de détail • Crédits hypothécaires dont les indicateurs signalent des poches de risque potentiellement plus élevées (prêts «buy-to-let», prêts aux emprunteurs ayant un faible rating)
MORATOIRES	• Clients dont les moratoires sont arrivés à échéance et pour lesquels aucune reprise du plan de remboursement n'a été observée depuis six mois • Clients dont les moratoires sont toujours en cours
NOMS INDIVIDUELS	• Emprunteurs présentant un risque de crédit potentiellement accru, qui ont été détectés lors de l'examen du portefeuille, mais qui n'ont pas été classés comme des «risques acccrus» dans l'approche mécanique et qui n'ont pas encore été classés comme «unlikely-to-pay»

En général, sur la base d'une analyse permanente approfondie de la dynamique de la crise du Covid-19, la gestion du risque de crédit de cette crise évolue d'une approche plus collective (moratoires, secteurs vulnérables, etc.) à une approche plus individuelle, ciblant des entreprises spécifiques qui, soit éprouvent des difficultés à rebondir après les crises, même si elles ne font pas usage des mesures de support, soit sont actives dans un secteur vulnérable.

Ces ajustements des piliers 2 et 3 ont débouché sur une reprise de provision de EUR 47 millions.

Gouvernance

Le processus de gouvernance n'a pas fondamentalement changé: le département Research est responsable de la fourniture des paramètres et des scénarios macroéconomiques, des moteurs de calcul (améliorés pour une flexibilité et une puissance de simulation accrues) et la gouvernance des comités d'experts et de réduction de valeur restent inchangés comparé à la situation d'avant la crise. Toutefois, des rapports plus fréquents et plus approfondis au comité de direction et au conseil d'administration ont été établis pour garantir une orientation et un processus décisionnel appropriés compte tenu de l'importance accrue de l'impact de la crise du Covid-19 et de son caractère exceptionnel.

Il faut se rappeler que les provisions de phases 1 et 2 constituent une protection contre les pertes de crédit attendues sur des dossiers qui pourraient subir une baisse de rating ou tomber en défaut. La mesure dans laquelle ces provisions de phases 1 et 2 seront transposées en provisions de phase 3, afin de couvrir des pertes de crédit encourues à la suite d'une situation de défaut ou de baisse de rating, demeure incertaine. Si l'amélioration de l'environnement macroéconomique devait se confirmer et dans la mesure où les passages en défaut n'ont pas lieu, une partie des réductions de valeur pourrait être reprise au fil du temps.

3.3. Évolution du portefeuille par segment

3.3.1. Retail (crédits hypothécaires et crédits à la consommation)

En 2021, un ensemble de facteurs ont influencé l'activité hypothécaire:

- les restrictions en termes de mobilité et les confinements (stricts et moins stricts), tant au niveau de la vie privée qu'au niveau des voyages internationaux, ont stimulé la demande sur le marché immobilier;
- l'environnement des taux d'intérêt est resté favorable pour les emprunteurs;
- la première évaluation des exigences réglementaires concernant les normes des crédits hypothécaires a suscité l'inquiétude de la BNB quant au marché buy-to-let et à l'accessibilité au marché pour les jeunes qui achètent leur premier logement (first time buyers).

Cette conjoncture s'est traduite par un accroissement du portefeuille hypothécaire de Belfius à la fin 2021 pour atteindre un FEAD de EUR 39,0 milliards. La PD moyenne est restée stable autour de 0,51%.

Soutenue par le profil cible de risque de la production et du portefeuille hypothécaires et grâce à un nouvel ajustement des règles d'octroi pour des poches de risque spécifiques (vis-à-vis du ratio prêt/valeur [Loan to Value – LTV] et du ratio charges d'emprunt/revenu [Debt Service To Income – DSTI), Belfius est parvenue à aligner sa production et son portefeuille hypothécaires sur les attentes réglementaires de la BNB, en accordant une attention particulière au segment LTV élevée (> 80% et 90%), tant pour les crédits «buy-to-let» que pour les crédits «first time buyer». Depuis 2019, la part de la production avec une LTV supérieure à 90% a diminué de 39% à 15%.

L'arrêt des systèmes publics de report de paiement n'a pas entraîné de hausse des arriérés de paiement et a, par conséquent, permis de commencer une reprise d'une partie des provisions de phase 2 liées à la crise du Covid-19 pour les clients ayant recommencé à rembourser normalement leur crédit depuis au moins six mois. Les prêts non performants (Non-Performing Loans – NPL) sont restés à un niveau très bas, avec pour conséquence de faibles réductions de valeur de phase 3 et un ratio de qualité des actifs très fort.

Le rebond de l'économie et la reprise des remboursements par les clients ont eu une incidence positive sur le coût du risque (réductions de valeur des phases 1 et 2). Nous continuons à surveiller le niveau des défauts, à la lumière également d'un possible impact de la flambée des prix de l'énergie sur les clients plus vulnérables.

Les impacts des inondations de juillet 2021 en région wallonne, confirmant l'émergence de risques climatiques, ont été surveillés et sont restés sous contrôle, ce qui s'est traduit par un nombre limité de reports de paiement accordés dans le cadre des inondations et de prêts consentis à des fins de liquidités dans les portefeuilles de crédits (hypothécaires et E&E).

La production de crédits à la consommation a légèrement progressé, débouchant sur un FEAD de EUR 5,3 milliards à fin 2021. La PD moyenne a légèrement reculé (0,69%).

Dans la nouvelle segmentation, une partie des crédits professionnels (liés aux segments Private et Wealth) – anciennement segmentés dans E&E – a été transférée aux particuliers. Cette partie du portefeuille s'élève à EUR 2,4 milliards à fin 2021.

3.3.2. Entrepreneurs & Enterprises (E&E)

Jusqu'en septembre 2021, le contexte économique a évolué favorablement: croissance significative du PIB, reprise rapide des investissements et de la consommation et maintien à un bas niveau du taux de faillites. Cette évolution a été favorisée par des programmes d'aide publics, des stimuli économiques et a été stimulée par une campagne de vaccination intensive.

Toutefois, à partir de fin octobre, une quatrième vague de contamination par le Covid-19 et l'apparition d'un nouveau variant ont renversé la tendance positive des indicateurs pandémiques et ont poussé le gouvernement à adopter de nouvelles mesures de sécurité. Une série de secteurs économiques ont à nouveau souffert des nouvelles restrictions sur les activités et événements sociaux. Et bien qu'aucun confinement complet n'ait été décrété, l'incertitude quant aux effets de cette quatrième vague sur l'économie et la société était très importante.

Depuis le début de la pandémie, un processus de contrôle et de dépistage intensifié dans le cadre du Covid-19 a été mis en place au niveau du portefeuille de crédits E&E de Belfius, portefeuille qui atteint un FEAD de EUR 52,4 milliards. Jusqu'à présent, ce portefeuille a montré peu de signes de détérioration de la qualité de crédit, comme en témoignent le nombre limité de défauts et de faillites ainsi qu'une normalisation des baisses de rating. Cela implique que l'impact financier, auquel on pouvait s'attendre au début de la crise du Covid-19, ne s'est pas matérialisé grâce à une combinaison de plusieurs facteurs: une approche proactive en matière de gestion des risques, le soutien ferme du secteur bancaire et des différentes instances publiques, sans oublier la bonne résilience des entreprises et des entrepreneurs.

Toutefois, dans une perspective plus lointaine, les effets du second round de la pandémie suscitent des préoccupations quant à la reprise économique: les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement – responsables de pénuries et de retards de production –, le manque de ressources et de main-d'œuvre affectent le niveau d'activité dans plusieurs secteurs, alors que les prix de l'énergie flambent et que les prévisions d'inflation atteignent des sommets.

Ces préoccupations doivent être suivies de près. Belfius a encore renforcé le dépistage axé sur les risques de son portefeuille E&E pour les clients dont les indicateurs d'alerte de risque précoces «clignotent» et qui ne sont pas encore inclus dans la Watchlist. Ces clients sont systématiquement examinés afin de déterminer la nécessité de prendre des mesures d'atténuation du risque. En outre, l'amélioration du processus des indicateurs d'alerte précoces a été accélérée dans le but de maîtriser parfaitement et en permanence les risques dans le segment E&E.

L'évaluation et l'examen annuels du Risk Appetite Framework de Belfius ont été réalisés dans la même perspective, avec l'ajout de plusieurs nouveaux indicateurs de risque de crédit et l'affinement d'autres indicateurs existants, afin de préserver la bonne qualité de crédit actuelle et la diversification du portefeuille: un indicateur d'opérations à effet de levier a été ajouté au cadre, le niveau de tolérance pour les transactions moins bien notées a été abaissé et des limites supplémentaires sur les concentrations de risque dans l'immobilier commercial ont été appliquées.

3.3.3. Clients du secteur public

Le portefeuille Belfius de crédits au secteur public et social s'élevait fin 2021 à EUR 38,2 milliards. Ce portefeuille contribue à la diversification du portefeuille de crédit global de Belfius. Il a maintenu son profil de risque historiquement bas (PD moyenne à 0,10%).

Traditionnellement Belfius assure un rôle de clé dans le financement des institutions du secteur public et social belge (hôpitaux, écoles, universités et maisons de repos), ces secteurs étant au centre de la stratégie du groupe. Belfius offre aux clients de ces secteurs une large gamme de produits et services intégrés, y compris des crédits.

Globalement, le portefeuille crédit du secteur public et social a toujours montré des standards de crédit élevés et il continue à maintenir un profil de risque très bas, bien que les autorités locales continuent de faire face à des défis spécifiques, tels que la croissance attendue des coûts de pension liée à leur personnel statutaire, l'évolution démographique (le vieillissement de la population en général et la croissance de la population dans les grandes villes) et la cohésion sociale, et l'impact du tax shift.

Au niveau des entités fédérales et régionales, la hausse des déficits budgétaires et la flambée de leur endettement sont un point d'attention, alors que les finances de l'État belge ont globalement présenté un déficit et un taux d'endettement historiques pour l'année 2021; phénomènes accélérés par la crise sanitaire persistante et les inondations de juillet.

D'après les projections de plusieurs organisations nationales et régionales, les déficits persisteront au cours des prochaines années, creusant davantage l'endettement malgré certains efforts annoncés de désendettement structurel. Cette croissance rapide de l'endettement pourrait devenir insoutenable en cas de choc économique ou financier.

Cette vulnérabilité a déjà conduit des agences de notation à abaisser le rating de certaines de ces entités et/ou à assortir leur rating actuel d'une perspective négative.

Belfius intégrera ces perspectives sur les niveaux d'endettement et de déficit dans ses principes de gestion saine du risque, tout en s'assurant de trouver le bon équilibre afin de demeurer un partenaire clé et solide du secteur public.

La crise sanitaire actuelle affecte moins les finances communales que celles des autres entités publiques. Malgré la diminution de leur réserve accumulée après la crise du Covid-19, les autorités locales disposent encore de ressources financières suffisantes pour assurer un rôle majeur dans le redressement économique et social. Toutefois, les autorités locales demeurent confrontées à des problèmes structurels, comme le financement des pensions du personnel statutaire, qui continueront de grever lourdement leurs budgets futurs.

Les multiples vagues de Covid-19 pèsent lourdement sur le secteur hospitalier, et la bataille n'est pas encore terminée.

Le personnel hospitalier n'est pas le seul à être mis à rude épreuve. La situation financière des hôpitaux est elle aussi mise à mal par la pandémie. D'après plusieurs analyses de Belfius, les hôpitaux sont en principe incapables d'absorber un tel choc. Le secteur est confronté à des marges excessivement basses depuis des années. Une petite perturbation (par exemple, une inflation élevée) peut dès lors avoir de sérieuses conséquences. La situation actuelle pèse également sur la capacité d'investissement nécessaire pour assurer un avenir à long terme aux hôpitaux.

Au cours de la première vague, de nombreux hôpitaux ont dû faire face à des problèmes de trésorerie en raison d'une diminution du niveau d'activités habituel combinée à une augmentation des dépenses liées au Covid-19. La réaction du gouvernement fédéral ne s'est pas fait attendre: il est intervenu par le biais de compensations financières et de financements structurels afin de venir en renfort au personnel de la santé. Ces interventions ont permis au secteur hospitalier de rester à flot en 2021. Toutefois, son équilibre financier n'en demeure globalement pas moins fragile. En effet, le secteur a relevé plusieurs défis de taille simultanément. Les hôpitaux sont invités à former des réseaux et à adapter leur offre de soins en conséquence. La transformation numérique des hôpitaux, dont le but est d'améliorer la circulation de l'information et de renforcer la cybersécurité, nécessite des investissements colossaux. Et à long terme, les établissements hospitaliers n'échapperont pas à l'application de normes plus strictes en matière d'efficacité énergétique et de durabilité des infrastructures. C'est pourquoi il est urgent de remanier leur financement en profondeur, comme le prévoit l'actuel accord de coalition du gouvernement fédéral.

3.4. Les activités des assurances

La gestion du risque de crédit de Belfius Insurance est sous la responsabilité des équipes de Risk Management de Belfius Insurance. Toutefois, cette mission est réalisée en collaboration avec les équipes de Belfius Banque en charge du risque de crédit et alignée sur les directives de la gestion du risque crédit qui s'appliquent à l'ensemble du groupe Belfius. Ceci signifie entre autres que les limites de crédit sont fixées au niveau consolidé et que les transferts de limites entre la Banque et l'Assureur sont autorisés, sous réserve de l'accord des deux parties. Les CRO de Belfius Banque et de Belfius Insurance coordonnent ensemble les demandes.

3.5. Marchés financiers

La mission de l'activité Marchés financiers est alignée sur celle de Belfius Banque, à savoir fournir à nos clients et à l'économie belge des services financiers essentiels. Parallèlement à cet objectif général, les produits novateurs de l'activité Marchés financiers contribuent également au profil de liquidité de la Banque à travers la gestion de financement wholesale à court et long terme et la gestion des portefeuilles d'investissement ALM Liquidity et Yield (gestion en run-off du portefeuille hérité du passé).

Même si l'économie s'est progressivement remise de la crise sanitaire au cours de l'année 2021, de nouveaux variants du Covid-19 et de nouvelles mesures pour y faire face ont continué à faire pression sur cette reprise. Néanmoins, le risque de crédit sur les marchés financiers est resté globalement stable au cours de l'année 2021.

Les évènements les plus importants en matière de risque de crédit sont les suivants:

- **Covid-19**: certains secteurs tels que le transport, l'automobile, les centres commerciaux et les loisirs… restent sous pression en raison de la durée de la crise du Covid-19. Néanmoins, l'exposition de Belfius à ces secteurs, à travers les Marchés Financiers, reste limitée. À ce jour, l'impact a été gérable et limité à un petit nombre de dégradations de notation interne;
- **Brexit**: la période de transition, après l'accord de 2020 entre le Royaume-Uni et l'UE, est passée sans conséquences significatives pour les marchés financiers au cours de l'année 2021. Une extension de la reconnaissance temporaire des CCP (Central Counterparty Clearing Houses) britanniques (c'est-à-dire LCH) est à prévoir au début de 2022;
- **Soins de santé au Royaume-Uni**: en 2021, le secteur a été mis sous pression en raison de la durée de la crise sanitaire et des tensions sont apparues entre les parties concernées;
- **Services publics au Royaume-Uni**: de nouveaux accords tarifaires ont mis la pression sur la rentabilité de certaines compagnies d'eau et de gaz. En outre, ESG met en évidence certains risques à long terme, notamment dans le secteur de l'énergie.

La pression sur le crédit dans le secteur de la santé au Royaume-Uni a entraîné un abaissement de la notation de l'excédent du portefeuille de dérivés de crédit de A- à BBB+. Les notes moyennes des portefeuilles ALM Liquidity et Yield sont restées stables, toutes deux à A-.

- Concentration des risques: nos principales concentrations restent les obligations d'entreprises britanniques liées à l'inflation et les obligations souveraines italiennes, qui présentent une qualité de crédit satisfaisante et sont étroitement surveillées;
- Réduction du risque: la réduction du risque en 2021 s'est concentrée sur la réduction des positions de trading restantes dans le portefeuille de dérivés de crédit pour lesquelles une dérogation de trading de la BNB était requise. Nous avons réussi à éliminer nos deux positions les plus importantes et les plus sensibles en termes de pertes et profits.

Les risques de crédit inhérents à l'activité Marchés financiers sont suivis dans le cadre des limites du risque de crédit, qui fait partie du cadre de l'appétit au risque. Les limites pour chaque contrepartie et chaque pays sont suivies par la direction FM Risk Management afin de limiter la concentration des risques.

4. Processus de gestion des risques concernant Forbearance, Watchlist, Défauts et Réductions de valeur

4.1. Forbearance

Les mesures de forbearance se résument à l'octroi de concessions à un débiteur qui connaît ou va connaître des difficultés pour respecter ses engagements financiers. Ces concessions peuvent prendre la forme de modifications du contrat de prêt ou d'une restructuration de la dette.

Elles s'appliquent à tous les prêts et titres de créance qui sont inscrits au bilan ainsi qu'à certains engagements hors bilan. Elles ne s'appliquent pas aux titres de créance détenus à des fins de négociation.

Des critères spécifiques sont établis pour chaque segment d'activité et fournissent une interprétation concrète des concepts de «difficultés financières» et de «concession».

Lorsqu'elle octroie une concession, la Banque est toujours guidée par un certain nombre de facteurs économiques et fondamentalement liés aux entreprises. Le fait que des concessions soient octroyées est l'un des indicateurs de la Watchlist chez Belfius et conduit à un transfert des expositions de la phase 1 à la phase 2 selon la norme IFRS 9.

En 2020, face à la pandémie de Covid-19 et ses conséquences potentielles sur la solidité financière des emprunteurs, l'Autorité bancaire européenne (ABE) a prévu une certaine flexibilité et a fourni des conseils aux banques en ce qui concerne le reclassement en forbearance. Des lignes directrices ont été publiées sur les moratoires législatifs et non législatifs EBA/GL/2020/02, permettant aux institutions d'accorder des dispenses temporaires de remboursement à un ensemble prédéfini de débiteurs, pour lesquels il n'est pas nécessaire de prévoir un reclassement réglementaire automatique en tant que forbearance. Toutefois, l'ABE impose aux banques de continuer à identifier correctement les situations dans lesquelles les emprunteurs peuvent rencontrer des difficultés financières à plus long terme et de classifier les expositions conformément à la réglementation. Les mesures de report ont été prolongées jusqu'au 31 mars 2021, mais un plafond de neuf mois a été introduit sur la durée totale des moratoires généraux, au-delà duquel le traitement favorable en termes de reclassement en forbearance ne s'applique plus.

À cet égard, Belfius a harmonisé sa politique de forbearance en concordance avec les règles de l'ABE: il n'y a pas de changement automatique dans le classement du forbearance en faveur des emprunteurs uniquement en raison de l'octroi d'un nouveau prêt dans le cadre du régime de garantie de l'État ou de moratoires demandés conformes à l'ABE. Les clients qui ont bénéficié de moratoires législatifs, non législatifs et autres pendant la pandémie de Covid-19 ont continué à être évalués individuellement, en tenant compte des critères de forbearance existants et de la capacité de remboursement à plus long terme. Dans ce contexte, les clients les plus vulnérables associés à des probabilités de défaut (PD) élevées et susceptibles d'utiliser les moratoires à plus long terme (au-delà du plafond de neuf mois) sont considérés comme forborne.

Fin 2021, un montant de EUR 1.990 millions de prêts chez Belfius relevait de la définition de forbearance, dont EUR 92 millions concernaient Belfius Insurance, à comparer respectivement avec EUR 1.031 millions et EUR 79 millions fin 2020. Les clients des segments Corporate (EUR 597 millions) et Business (EUR 813 millions) représentent les volumes les plus élevés avec un statut de forbearance.

4.2. Watchlist

Les lignes directrices de la Watchlist définissent des indicateurs internes et externes (d'alerte précoce) permettant d'identifier une détérioration significative du risque de crédit qui pourrait conduire à un suivi approfondi et/ou à une gestion intensive des dossiers de crédit. Cela permet à la Banque de suivre de près l'augmentation des risques de crédit et de prendre des mesures d'atténuation adéquates afin de réduire ces risques.

Cela se reflète également dans la politique de provisionnement moyennant l'application de la phase 2 à la majorité de ces expositions. Tous les trimestres, des comités de risque dédiés identifient les dossiers requérant un niveau de contrôle plus strict.

4.3. Défaut

Une définition transversale du défaut de paiement est appliquée à l'ensemble du groupe Belfius et à tous les segments de marché, conformément aux lignes directrices de l'ABE EBA/GL/2016/07.

Un statut de défaut est assigné aux débiteurs qui satisfont à l'un des critères suivants ou aux deux:

- le débiteur a des expositions significatives en retard depuis plus de 90 jours;
- il est jugé improbable que le débiteur s'acquitte de l'intégralité de ses obligations de crédit sans la réalisation d'une garantie, indépendamment de l'existence ou non d'un montant en retard ou du nombre de jours de retard de paiement.

Les lignes directrices de Belfius fournissent une description approfondie des indicateurs utilisés pour assigner un statut de «défaut» à une exposition déterminée. Le comité de défaut au sein du département Risk est compétent pour définir le statut de défaut.

Sur la base des évolutions réglementaires, Belfius a mis en œuvre la nouvelle définition du défaut de l'ABE à partir de la mi-mars 2020 EBA/GL/2016/07. Ses lignes directrices internes ont été mises à jour en conséquence. L'objectif des lignes directrices de l'ABE est d'harmoniser la définition du défaut dans le cadre prudentiel de l'UE.

Les principaux impacts sont le seuil de matérialité des retards de paiement, désormais composé d'un seuil absolu et d'un seuil relatif, et l'introduction d'une période de probation de trois mois avant le reclassement au statut de crédit performant.

4.4. Réductions de valeur

À la fin 2021, le stock total de réductions de valeur (phase 1, 2 et 3) s'élève à EUR 2.127 millions contre EUR 2.185 millions fin 2020. Cette diminution de EUR 58 millions est principalement expliquée par des reprises réalisées sur les phases 1 et 2 justifiées, d'une part, par l'amélioration de l'environnement macroéconomique et, d'autre part, par une révision des surcouches Covid-19.

5. Exposition au risque de crédit

L'exposition totale en cas de défaut (Full Exposure at Default ou FEAD) est déterminée comme suit:

- pour les actifs du bilan (autres que les dérivés): la valeur comptable brute (avant ajustement pour risque de crédit);
- pour les dérivés: l'exposition au défaut calculée selon la méthode standard du risque de contrepartie (SA_CCR);
- pour les opérations de financement sur titres (repos et reverse repos): la valeur comptable de l'opération, augmentée de la valeur de la garantie qui dépasse le montant emprunté, pour les titres vendus avec un engagement de rachat (repos);
- pour les engagements hors bilan: soit la partie non tirée de la facilité soit l'engagement maximum de Belfius au titre des garanties données à des tiers.

FEAD fournit par exemple une vue cohérente et une présentation combinée du risque crédit encouru respectivement par la Banque et l'Assurance.

Répartition du risque de crédit par contrepartie

(FEAD, en millions d'EUR)	31/12/20	31/12/21	Dont Banque	Dont Assurance
Souverains	36.711	42.442	36.749	5.693
dont obligation d'État	9.703	9.146	3.694	5.452
dont Banque centrale européenne	25.418	31.628	31.628	0
Secteur public	43.771	42.237	40.566	1.671
Entreprises	41.901	47.941	45.484	2.457
Financement de projets	2.562	2.956	2.956	0
Particuliers, indépendants et PME	54.555	58.228	53.988	4.240
Établissements financiers	17.229	13.703	12.137	1.566
Autres[1]	6.646	6.334	5.387	947
TOTAL	**203.376**	**213.840**	**197.266**	**16.574**

(1) Les autres contreparties incluent entre autres les actifs d'impôt différé, les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les gains et pertes sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux. Veuillez noter que le FEAD total au 31/12/2020 «Full Exposure at Default» ou «Exposition totale en cas de défaut» diffère de la donnée ad hoc reprise dans le rapport annuel 2020. En effet, les positions en actions et les autres actifs non considérés comme exposition de crédit en étaient exclus. Dans le rapport annuel 2021, par contre, les positions en actions et les autres actifs non considérés comme exposition de crédit sont inclus dans le calcul du FEAD total.

Les éléments repris dans le tableau ci-dessus sont après élimination des expositions intragroupe, mais comprennent par contre les expositions résultant des activités de marché et du risque de crédit de contrepartie.

Les expositions sont allouées à la contrepartie finale. Cela signifie que si la substitution est appliquée à une certaine exposition d'un emprunteur garanti par une autre contrepartie, cette exposition est transférée à la région, au type d'exposition et à la notation de la partie garante.

Au 31 décembre 2021, l'exposition totale au risque de crédit au sein de Belfius atteint EUR 213,8 milliards, soit une augmentation de EUR 10,5 milliards ou 5,1%, en comparaison avec fin 2020.

Cette augmentation est entièrement liée à l'activité bancaire car l'exposition au risque de Belfius Insurance est demeurée stable à EUR 16,9 milliards fin 2021.

L'augmentation de EUR 5,7 milliards observée sur le segment des risques souverains est principalement liée aux réserves de liquidité supplémentaires prises par Belfius et à l'accroissement des dépôts à la BNB qui en a résulté. Au niveau du groupe, près de la moitié (49%) du portefeuille d'obligations souveraines est investi dans des titres belges. Au niveau de Belfius Banque, les obligations d'État belges représentent 44% du portefeuille total d'obligations souveraines tandis que la part relative avoisine 49% chez Belfius Insurance.

L'exposition crédits aux particuliers, indépendants et PME (27% du total), et aux Corporate (23%), constituent les deux catégories principales. L'exposition à ces catégories a augmenté respectivement de EUR 3,7 milliards et EUR 6,0 milliards, reflétant la stratégie de Belfius de soutien à l'économie belge. Cependant, une partie de l'augmentation observée dans le segment des entreprises est due à un changement méthodologique induit par la CRR 2.

L'exposition au risque de crédit sur les entités du secteur public et aux institutions qui bénéficient de garanties de ces entités a baissé de EUR 1,7 milliard.

Le risque de crédit sur les assureurs monoline est un risque indirect résultant principalement des protections de crédit reçues par Belfius sur des obligations émises par des contreparties principalement actives dans des projets d'infrastructure et de services publics, ainsi que de la réassurance des garanties données par Belfius sur le même type de contreparties sous-jacentes. Avec la mise en œuvre du CRR2, une partie de ces expositions n'est plus attribuée aux assureurs monoline mais est désormais renseignée dans la catégorie Corporate. L'exposition résiduelle conserve le mécanisme de substitution et demeure incluse dans la catégorie des institutions financières.

Les positions de Belfius sont surtout concentrées dans l'Union européenne: 93% ou EUR 183,0 milliards au niveau de la Banque et 96% ou EUR 15,9 milliards pour Belfius Insurance. 70% du total de l'exposition au risque de crédit se situe en Belgique, 4% au Royaume-Uni et en France, 1,1% aux États-Unis et Canada, 0,8% en Espagne et en Allemagne et 0,7% en Italie.

Répartition du risque de crédit par zone géographique

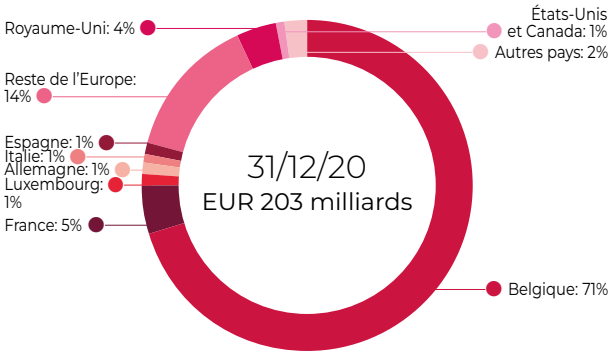

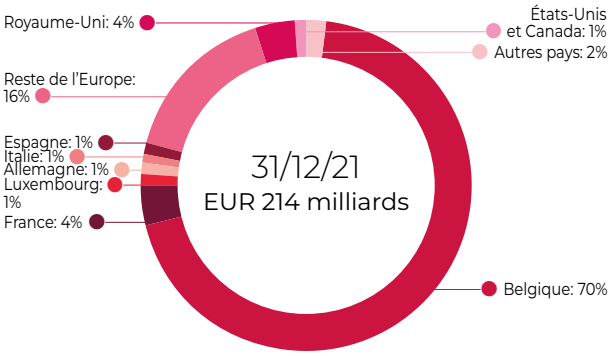

Répartition du risque de crédit par notation

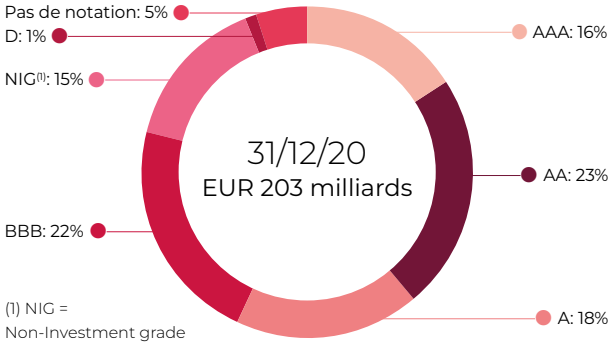

(1) NIG = Non-Investment grade

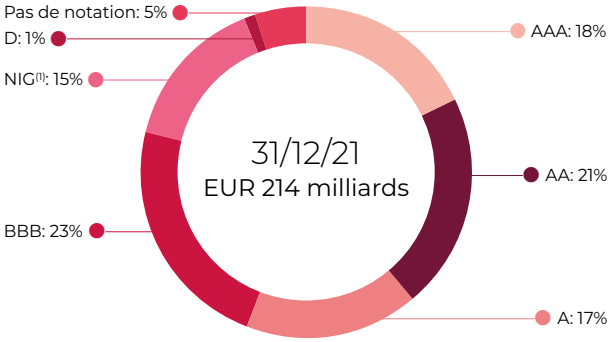

L'exposition au risque de crédit sur les contreparties de Belfius au Royaume-Uni s'élève à EUR 8,3 milliards. Près de 70% de cette exposition au risque de crédit concerne des obligations, dont quasiment deux tiers sont indexés sur l'inflation, d'émetteurs actifs dans l'infrastructure et les services d'utilité publique au Royaume-Uni et qui sont présents dans des secteurs réglementés tels que la distribution d'eau, le gaz et d'électricité. Ces émetteurs obligataires bénéficient d'une bonne

notation. En outre, la majorité des obligations en circulation sont couvertes par une protection de crédit émise par un assureur de crédit indépendant de l'émetteur. Le reliquat concerne le portefeuille obligataire de Belfius Insurance, un portefeuille à court terme destiné à la gestion de trésorerie de Belfius Banque et des créances sur des chambres de compensation. La qualité de crédit de ces portefeuilles est également bonne.

Fin décembre 2021, 79% du total de l'exposition au risque de crédit avait un rating interne investment grade.

6. Qualité des actifs

Fin 2021, le montant des prêts sujets à réduction de valeur s'élevait à EUR 2.012 millions, soit une augmentation de 0,7% par rapport à fin 2020. Au cours de la même période, l'encours brut des prêts aux clients a augmenté de 4,7% et s'élevait à EUR 103.306 millions à la fin de 2021. En conséquence, le ratio de qualité des actifs est resté stable à 1,95% à la fin de 2021. Le ratio de couverture reste stable à 60%.

Qualité des actifs[1]

(en millions d'EUR, sauf mention contraire)	31/12/20	31/12/21
Prêts et créances bruts sur la clientèle (évalués au coût amorti)	98.640	103.306
Prêts et créances dépréciés sur la clientèle (évalués au coût amorti)	1.997	2.012
Étape 1 dépréciations sur les prêts et créances sur la clientèle	134	128
Étape 2 dépréciations sur les prêts et créances sur la clientèle	495	422
Étape 3 dépréciations sur les prêts et créances sur la clientèle	1.199	1.215
Ratio de qualité des actifs[2]	2,02%	1,95%
Ratio de couverture[3]	60,0%	60,4%

(1) Y compris Belfius Insurance.
(2) Rapport entre prêts et créances dépréciés sur la clientèle et prêts et créances bruts sur la clientèle.
(3) Rapport entre l'étape 3 dépréciations et l'encours des prêts et créances dépréciés sur la clientèle.

Risque de marché

1. Aperçu

1.1. Définition du risque de marché

De manière générale, le risque de marché se définit comme étant le changement défavorable potentiel affectant la valeur d'un portefeuille d'instruments financiers à la suite de variations des prix de marché, de modifications de la liquidité de l'instrument, de la volatilité des niveaux des prix de marché ou de changements dans les corrélations entre les niveaux des prix du marché.

Belfius applique une gestion du risque de marché pour toutes les activités liées aux marchés financiers de la Banque. Cette gestion couvre le risque de taux d'intérêt, le risque de credit spread, le risque de change, le risque lié aux actions (ou risque de prix), le risque d'inflation et le risque lié au prix des matières premières.

Dans le Risk Report, nous faisons la distinction entre le risque structurel et ALM, d'une part, et le risque de marché de négociation, d'autre part.

Le risque de marché de Belfius Insurance est géré séparément par son ALCo. L'ALCo de Belfius Insurance prend les décisions stratégiques affectant les bilans des compagnies d'assurances et leur rentabilité financière compte tenu de l'appétit au risque prédéfini avec Belfius Banque et Belfius Insurance (position ALM directionnelle pour les risques de taux d'intérêt, risques liés au prix des actions et risque immobilier, risque de volatilité et risque de corrélation).

1.2. Types de risques

Les sources de risque de marché sont des changements dans les niveaux:

- des taux d'intérêt;
- des spreads de crédit;
- de l'inflation;
- des taux de change;
- des prix des actions;
- des prix des matières premières;

et les facteurs de risque y afférents comme la volatilité ou la corrélation.

Le risque de taux d'intérêt peut se définir comme étant la variation de valeur de l'actif ou du passif de la Banque à la suite de modifications de taux d'intérêt dans le marché. Il se manifeste essentiellement dans les instruments de dette, les produits dérivés qui ont des instruments de dette comme sous-jacents et dans d'autres produits dérivés dont les valeurs sont liées aux taux d'intérêt du marché.

Les risques de spread de crédit sont les risques de modification de la valeur d'un portefeuille due à la variation des spreads même si la qualité de crédit (la notation) demeure inchangée. Ces risques impactent les XVA et principalement la Credit Value Adjustment (CVA).

Le risque de change est le risque potentiel que des variations de taux de change affectent défavorablement la valeur d'un instrument financier ou d'un portefeuille. Bien que les taux de change soient un facteur de risque de marché distinct, l'évaluation des instruments en devises nécessite généralement de connaître l'évolution tant des taux de change spot que des taux d'intérêt.

Le risque lié au prix des actions est le risque de voir des changements défavorables affecter la valeur des participations en actions d'une institution. Le risque lié au prix des actions se subdivise souvent en deux catégories: un risque général lié aux actions (non diversifiable) et un risque spécifique (diversifiable).

2. Le risque structurel et ALM

2.1. Politique en matière de gestion du bilan

La gestion de l'exposition structurelle aux risques de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux actions, le risque immobilier et le risque de change) est également dénommée gestion ALM (Asset and Liability Management). Le risque structurel de Belfius Banque découle du déséquilibre entre ses actifs et ses passifs en termes de volume, de durée et de sensibilité aux taux.

Il appartient au conseil d'administration de Belfius de définir la tolérance stratégique au risque, notamment la tolérance au risque pour les risques de marché dans des activités de marchés non financiers. Le comité de direction de Belfius Banque et de Belfius Insurance sont responsables de la gestion des risques de taux de Belfius dans les limites de la tolérance au risque précitée et conformément au cadre réglementaire.

La responsabilité opérationnelle de la gestion ALM effective est déléguée à l'Asset & Liability Comité (ALCo). L'ALCo gère le risque de taux, de change et de liquidité du bilan, respectivement de la Banque et de l'Assureur, dans un cadre de limites normatives et rapporte au comité de direction. Les dossiers importants sur le plan stratégique sont soumis au comité de direction pour décision finale avant toute mise en œuvre.

L'ALCo de la Banque est responsable du pilotage et du suivi des engagements bilantaires et hors bilan et dans ce cadre, il met l'accent sur:

- la création d'un flux de revenus stable;
- le maintien de la valeur économique;
- la constitution d'un financement robuste et durable.

L'ALCo se réunit régulièrement sous la direction du Chief Financial Officer (CFO), en présence du Chief Risk Officer (CRO) et des membres du comité de direction responsables des métiers commerciaux (ou de leurs représentants).

L'ALCo de Belfius Insurance joue un rôle identique pour l'activité d'assurances, et poursuit les mêmes objectifs, mais en portant une attention particulière à la valeur économique et à la solvabilité selon la réglementation Solvency II. Le calcul des indicateurs de risque repose sur une méthodologie harmonisée au niveau de Belfius, assortie de facteurs spécifiques à Belfius Insurance en matière de gestion du risque.

2.2. Risque de taux

2.2.1. Risque de taux des activités bancaires

En ce qui concerne le risque de taux, Belfius Banque poursuit, dans un cadre bien défini de limites internes et réglementaires, une gestion prudente du risque inhérent à ses positions de taux dans le portefeuille bancaire en mettant clairement l'accent sur la création de revenus

stables et la préservation de la valeur économique du bilan. Ceci est fait selon une approche de macrocouverture, en examinant attentivement les couvertures naturelles existant dans le bilan de la Banque.

La gestion des dépôts sans échéance fixe (comme les comptes à vue et d'épargne) et des produits non porteurs d'intérêts recourt à des techniques de Replicating Portfolio. Les hypothèses sous-jacentes concernant l'échéance attendue, la période à taux fixe et l'évolution des tarifs font l'objet d'un suivi permanent et sont, si nécessaire, adaptées par l'ALCo. Les options de taux implicites telles que le risque de remboursement anticipé, sont évaluées sur la base de modèles comportementaux.

Le risque de taux prend deux formes: la volatilité de la valeur économique et la volatilité des revenus. La mesure de ces deux formes est complémentaire pour appréhender l'ampleur du risque de taux dans le portefeuille bancaire.

L'objectif de l'ALM est de protéger les revenus nets d'intérêts contre les pressions à la baisse dans un environnement actuel de taux, tout en respectant les limites imposées sur les variations de valeurs économiques.

Les indicateurs de la valeur économique rendent compte de l'effet à long terme des variations des taux d'intérêt sur la valeur économique de la Banque. La sensibilité au taux de la valeur économique mesure le changement net de la valeur économique du bilan ALM si le taux d'intérêt varie de 10 points de base sur l'ensemble de la courbe. La sensibilité de l'ALM à long terme s'élève à EUR -55 millions/10 points de base au 31 décembre 2021 (contre EUR -35 millions/10 points de base au 31 décembre 2020) sans les positions de taux de Belfius Insurance et des fonds de pension de Belfius Banque.

Les indicateurs Earnings at Risk (EaR) traduisent l'effet à court terme des variations des taux d'intérêt sur les revenus de la Banque. Dès lors, les variations de taux d'intérêt affectent donc aussi, indirectement à travers la rentabilité, la solvabilité à court terme. Une hausse de 50 points de base des taux d'intérêt a un impact positif sur les produits d'intérêt nets (avant impôts) de EUR +31 millions sur le portefeuille de l'exercice suivant et un effet cumulé de EUR +192 millions sur une période de trois ans tandis qu'une baisse de 35 points de base mènerait à un impact estimé de EUR -9 millions l'exercice suivant et un effet cumulé de EUR -103 millions sur une période de trois ans.

Outre les risques liés aux variations directionnelles de taux d'intérêt, le risque de courbe, dû à la pentification ou à l'aplatissement de la courbe des taux d'intérêt, est surveillé par l'ALCo dans un cadre normatif. Il en va de même pour le risque de base entre les taux Euribor et Eonia ou €STR et le risque de base entre devises.

Le faible niveau des taux d'intérêt exerce une pression considérable sur le modèle de transformation standard de la Banque. D'une part, les intérêts versés aux déposants restent proches de zéro ou ne peuvent légalement même pas descendre sous les 11 points de base, alors que les intérêts reçus sur les prêts commerciaux sont constamment revus à la baisse à la suite des taux du marché et des pressions concurrentielles. D'autre part, les clients ont continué à refinancer et à rembourser anticipativement leurs prêts hypothécaires. Cependant, les décisions de l'ECB d'introduire le tiering sur les dépôts auprès de l'ECB et les conditions avantageuses du TLTRO atténuent la pression sur le modèle de transformation de la Banque. Au cours du second semestre de 2021, l'inflation européenne a connu une croissance historique et si ceci apparaît de façon structurelle, les taux d'intérêt pourront augmenter plus vite qu'estimé et ainsi mitiger la pression à la baisse des revenus net de la marge d'intérêt. L'ALCo restera attentive à un environnement de taux rapidement changeant avec comme objectif primordial de respecter le Risk Appetite Framework (l'expression de la tolérance de la Banque au risque).

2.2.2. Risque de taux pour les activités d'assurances

L'objectif consiste à gérer et à limiter la volatilité du compte de résultats que peuvent provoquer les mouvements des taux d'intérêt ainsi qu'à préserver la valeur économique du capital des actionnaires. Ainsi, Belfius Insurance ne prend aucune position comprenant un risque de taux d'intérêt élevé.

La duration, qui reflète la sensibilité de la valeur du bilan aux taux d'intérêt, est le principal outil de mesure du risque de taux d'intérêt. Les sensibilités partielles et globales du risque de taux d'intérêt par intervalle de temps constituent des indicateurs plus précis. Ces divers indicateurs sont suivis au sein de l'ALCo.

Les limites du risque de taux d'intérêt sont approuvées par le comité de direction et le conseil d'administration. Elles sont transposées dans la politique d'appétit au risque pour les indicateurs de risque globaux et dans le cadre d'investissement pour les indicateurs de risque plus opérationnels. Elles sont surveillées par l'ALCo.

Belfius Insurance s'en tient à sa stratégie ALM, qui consiste à maintenir la duration des actifs et des passifs à des niveaux pratiquement identiques.

En raison de la persistance des taux d'intérêt historiquement bas, Belfius Insurance a dû revoir profondément sa gamme de produits. Compte tenu des exigences de fonds propres Solvency II, des taux d'intérêt bas et des règles fiscales actuelles, il n'a pas été facile d'offrir à la clientèle des produits d'assurance de placement attrayants dans la Branche 21 et la Branche 26. Il existe plusieurs initiatives qui donnent aux clients la possibilité de prévoir un certain degré de sécurité dans leurs investissements en Branche 23 via le concept de Branche 44.

2.2.3. Risque de taux global pour le groupe Belfius

Le tableau ci-dessous montre, pour le groupe Belfius, l'impact sur la valeur de l'actif net ainsi que les Earnings at Risk pour l'exercice suivant d'un mouvement parallèle à la hausse de respectivement 10 points de base et 50 points de base de la courbe des rendements.

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
BELFIUS BANQUE		
Sensibilité (+10 pb)	(34.770)	(54.950)
Earnings at risk (+50 pb)	30.889	31.335
BELFIUS INSURANCE		
Sensibilité (+10 pb)	5.224	8.332
Earnings at risk (+50 pb)	2.981	4.354

2.3. Risque lié aux spreads de crédit

Le risque lié aux spreads de crédit est traité à la section «Risque de crédit».

Le portefeuille souverain et de crédits est géré par les départements d'investissement sous la supervision des ALCo respectifs de Belfius Banque et Belfius Insurance. Sa gestion est effectuée conformément à un cadre de risque géré par le département Risques. Le cadre donne des directives sur les risques pour les investissements. Il définit l'appétit au risque et les limites opérationnelles afin de veiller à la qualité de crédit du portefeuille de crédits dans les limites bien définies et à une saine diversification (par exemple entre secteurs d'activité ou pays). Une analyse de sensibilité et des stress tests sont régulièrement effectués.

Chez Belfius Insurance, le risque lié aux spreads de crédit a été pleinement intégré à la gestion des risques. En effet, dans le cadre de Solvency II, le risque lié aux spreads de crédit est devenu plus que jamais un facteur déterminant de la solvabilité de la compagnie d'assurances, tant pour la sensibilité de la valeur économique du bilan que pour les exigences de fonds propres.

2.4. Risque lié aux marchés d'actions

Le risque lié aux actions contribue de façon importante à la sensibilité de la valeur de l'actif net et aux exigences de fonds propres de la compagnie d'assurances. Le portefeuille d'actions est géré par une équipe chargée de l'investissement sous la supervision de l'ALCo. Les investissements sont de nouveau réalisés dans le respect des directives sur les risques et des limites opérationnelles conformément à l'appétit au risque de Belfius Insurance.

Les outils de gestion du risque de marché comprennent notamment des Stress Tests qui fournissent une indication de la perte potentielle en valeur du marché dans différents scénarios et de la solidité des ratios de solvabilité.

Le tableau ci-après montre la sensibilité des prix du portefeuille d'actions de Belfius Insurance à un choc baissier de 30%.

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
BELFIUS INSURANCE		
Valeur de marché des actions et titres assimilés	379.250	407.602
Valeur de marché des actifs immobiliers cotés	195.006	255.182
Choc baissier de 30%	(172.277)	(198.835)
VaR (99%, 10 jours)	175.891	57.916

2.5. Risque lié aux marchés immobiliers

Les investissements immobiliers sont des transactions offrant des rendements stables à long terme, principalement sur le marché belge. Ainsi, ces investissements doivent être considérés comme un moyen d'optimiser le profil risque/rendement du portefeuille d'investissement et sont affectés à l'activité d'assurance vie à long terme.

Le tableau ci-après présente la sensibilité des prix du risque immobilier de Belfius Insurance à un choc baissier de 15%.

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
BELFIUS INSURANCE		
Valeur de marché des actifs immobiliers non cotés	727.068	763.202
Choc baissier de 15%	(109.060)	(114.480)

2.6. Risque de change

Bien que Belfius utilise l'EUR comme devise de présentation, une partie de ses actifs, passifs, produits et charges sont générés dans d'autres devises. Les éléments de compte de résultats générés en devises étrangères sont systématiquement et continuellement convertis en euro, ce qui se traduit par des positions nettes de change limitées.

Le risque de change n'est pas significatif chez Belfius Insurance, où moins d'1% du total de la valeur de marché du portefeuille est libellé en devises étrangères. La possibilité de détenir des positions en devises est en effet volontairement limitée par l'Investment Framework.

2.7. Les fonds de pension

Des rapports spécifiques portant sur les plans de pension gérés par le fonds de pension sont présentés aux comités d'investissement de ces plans à la suite de la délégation donnée par l'ALCo. Ces comités d'investissement analysent l'impact des risques liés aux taux d'intérêt, à l'inflation et aux actions.

3. Le risque de trading dans le marché

L'activité Marchés financiers englobe les activités axées sur la clientèle et les opérations de couverture de Belfius Banque. Belfius Insurance n'entreprend pas d'activité sur les marchés financiers, mais fait appel à Belfius Banque ou à d'autres établissements pour répondre à ses besoins en matière de produits de Marchés financiers.

3.1. Gestion des risques

Afin de gérer efficacement les risques de marché de Belfius Banque, la direction FM Risk Management a identifié les principes suivants comme étant les piliers importants de la gestion des risques liés aux activités de Marchés financiers (FM):

- une organisation efficace permettant une identification, une analyse et un reporting précis des différents risques auxquels Belfius Banque est exposée ainsi que la formation continue des collaborateurs afin qu'ils soient au fait des dernières évolutions en matière de théories, réglementations, systèmes de mesure ou changements intervenant dans le marché;
- un cadre de limites robuste avec des limites spécifiques par activité ou par facteur de risque, cadre respecté par tous les acteurs impliqués dans les activités de marché. Outre les limites VaR ou les Triggers sur résultats, d'autres systèmes de contrôle sont utilisés pour la gestion des risques:
  - limites sur les montants nominaux;
  - limites sur les durées;
  - limites sur les types de produits;
  - limites sur les sensibilités (les «Greeks»: delta, etc.);
  - back testing;
  - stress tests;
- enfin, ce cadre est régulièrement soumis pour contrôle au FM Risk Committee afin d'être en ligne avec l'appétit au risque défini par le conseil d'administration de Belfius Banque.

3.2. Mesure du risque

Le concept de Value-at-Risk (VaR) est utilisé comme principal instrument de mesure pour exprimer le risque de marché encouru par Belfius Banque. La VaR mesure la perte maximale de valeur actuelle nette (Net Present Value – NPV) que la Banque peut subir sur son portefeuille dans des conditions de marché normales et/ou historiques sur une période de 10 jours avec un intervalle de confiance de 99%. Les risques suivants sont suivis à l'aide d'un calcul de VaR:

- le risque d'intérêt, d'inflation et de taux de change (forex): cette catégorie de risque est suivie au moyen d'une VaR historique sur la base d'un modèle interne approuvé par la Banque nationale de Belgique. L'approche de simulation historique consiste à gérer le portefeuille par le biais d'une série temporelle de rendements d'actifs historiques. Ces revalorisations généreront une distribution des valeurs de portefeuille (histogramme de rendements) sur la base de laquelle une VaR (%-percentile) peut être calculée. Les principaux avantages de cette méthode sont sa simplicité et le fait qu'elle ne suppose pas une répartition normale, mais historique des rendements d'actifs (les distributions peuvent ne pas être normales et les observations non linéaires);
- le risque lié au prix des actions: les risques généraux et spécifiques liés au prix des actions sont mesurés en utilisant une VaR historique avec revalorisation complète basée sur 300 scénarios;

- le risque de spread: ces risques sont mesurés à l'aide d'une approche historique appliquée à 300 variations de sensibilité observées.

Pour réduire son Earnings-at-Risk, la limite de la VaR des marchés financiers a été réduite à la fin du troisième trimestre de 2021, et son calcul été affiné sur la base de la limite VaR et également de sa consommation.

3.3. Exposition au risque de marché

La VaR moyenne globale de Marchés financiers a légèrement diminué à EUR 11,1 millions en 2021 contre EUR 14,7 millions en 2020.

Le niveau de VAR a augmenté au premier semestre de l'année 2021, jusqu'à atteindre sa limite, ce qui a entraîné une réduction des positions mais aussi un affinement des méthodes de calcul. Ensuite, la VaR a commencé à décroître avec la disparition progressive des scénarios historiques liés à la période très volatile du Covid-19. De nouveaux scénarios extrêmes ont néanmoins fait leur apparition fin 2021, en réaction des marchés financiers à la mise à disposition de nouveaux vaccins, à l'apparition de nouveaux variants et à la forte inflation.

Value-at-Risk par activité

VaR[1] (99 %, 10 jours) (en millions d'EUR)	31/12/20				31/12/21			
	IR[2] & FX[3]	Actions	Spread	Autres risques[4]	IR[2] & FX[3]	Actions	Spread	Autres risques[4]
Par activité								
Moyenne	7,3	5,8	1,2	0,4	5,4	4,7	0,6	0,3
Fin de la période	8,7	6,2	0,5	0,4	3,9	2,6	0,2	0,5
Maximum	12,3	8,4	3,6	0,4	14,4	9,7	1,5	0,6
Minimum	4,5	2,6	0,2	0,3	2,4	2,4	0,1	0,3
Globale								
Moyenne	14,7				11,1			
Fin de la période	15,8				7,2			
Maximum	21,5				25,4			
Minimum	9,4				5,9			
Limite	24,3				23,3			

(1) La Value at Risk (VaR) représente le changement potentiel de la valeur de marché, avec une probabilité de 99% sur une période de 10 jours.
(2) IR: risque de taux d'intérêt et d'inflation.
(3) FX: risque de change
(4) Risque de CO_2.

Évolution de la VaR globale en 2021

En millions d'EUR

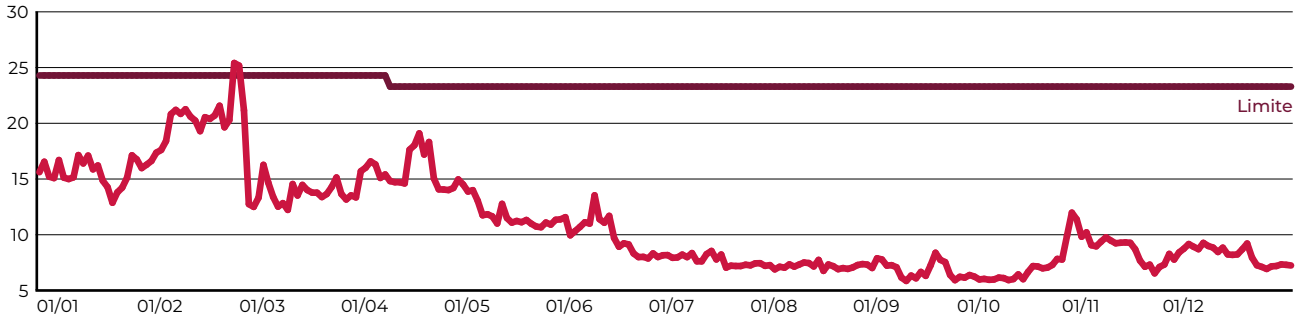

Évolution de la HVaR et de la SVaR (Modèle interne) en 2021

En millions d'EUR

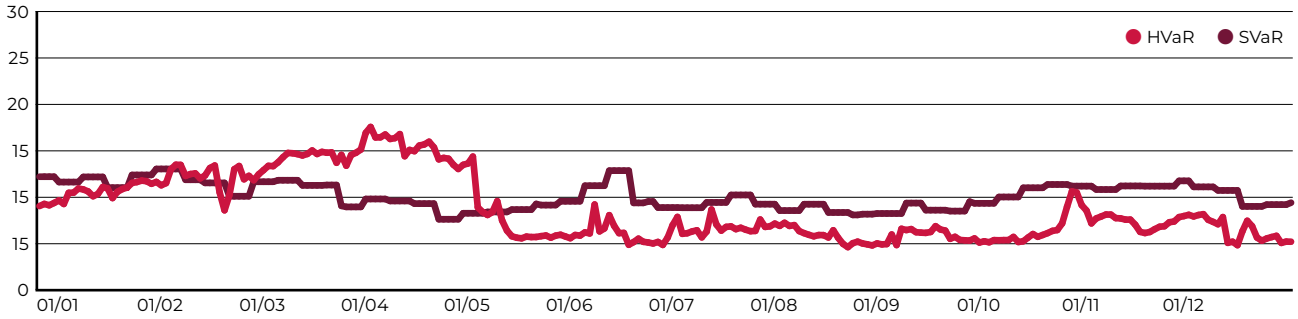

3.4. Stress Tests

Bien que la VaR soit un outil très utile de gestion du risque pour contrôler les expositions day-to-day, elle ne permet pas toujours de détecter les fluctuations anormales du marché ni de donner à tout moment une vue claire de l'exposition de marché. Les stress tests sont parfois plus à même de fournir ce type d'informations en évaluant la vulnérabilité de la position de marché de Belfius à des événements exceptionnels. Ils donnent donc des informations complémentaires sur les risques de marché en plus de ceux implicitement mis en avant dans le calcul de la VaR, comme les risques de fluctuation de prix extrêmes ou ceux associés à des scénarios non pris en compte par le passé récent ou via les paramètres utilisés pour calculer la VaR. En conséquence, Belfius Banque utilise les stress tests en combinaison avec l'approche VaR.

Les stress tests appliqués au sein des Marchés financiers de Belfius ont été revus (mise à jour des scénarios considérés) et l'application de ces tests a été élargie aux positions en Fair Value Hedge, aux XVA ainsi qu'aux dérivés de crédit.

Trois types de scénarios sont ainsi considérés: les scénarios calibrés (des chocs sont appliqués sur les différents facteurs de risque, chocs calibrés sur les distributions historiques de ces derniers), les scénarios ad hoc (des chocs spécifiques sont appliqués sur certains facteurs de risque) et enfin les scénarios historiques (basés sur les crises du passé) auxquels on a ajouté les scénarios de stress Covid-19 de 2020.

Les résultats de ces stress tests sont présentés mensuellement dans le FM Risk Monitoring Report et trimestriellement dans le FM Risk Report.

3.5. Back testing et modèle interne réglementaire

L'objectif du back testing est de tester la précision et la robustesse mathématique des méthodologies internes de mesure du risque de marché en comparant les risques de marché calculés à la volatilité effective des résultats. Le back testing est obligatoire pour Belfius Banque depuis l'utilisation des modèles internes pour le calcul des fonds propres réglementaires pour les risques de marché.

Le résultat du back testing est le nombre de pertes réelles supérieures aux chiffres de VaR correspondants (c'est-à-dire «le nombre d'exceptions»). Le résultat est utilisé par les régulateurs pour déterminer le multiplicateur à appliquer dans le calcul du capital réglementaire pour risques de marché.

Deux types de back testing sont effectués au sein de Belfius Banque:

- le back testing hypothétique compare les résultats hypothétiques de la valeur du portefeuille en fin de journée à sa valeur à la fin du jour suivant, en retenant l'hypothèse d'une absence d'évolution des positions. Ce résultat est donc apuré des provisions, corrections et autres facteurs de risque non concernés éventuels. La période de détention est de un jour. En 2021, sept exceptions négatives au back testing hypothétique ont été observées. Cinq de ces exceptions proviennent de la volatilité sur les marchés financiers au début du dernier trimestre de 2021, générant des variations extrêmes des facteurs de risque, non encore incluses dans les simulations historiques. Une des exceptions est due à un problème technique empêchant tout calcul de back testing hypothétique;
- le back testing réel compare la valeur du portefeuille en fin de journée à sa valeur réelle à la fin du jour suivant, hors honoraires, commissions et revenus nets d'intérêts. En 2021, trois exceptions ont été observées au back testing réel. Une de ces exceptions provient de la volatilité des marchés financiers, la seconde est due à un problème technique, et la dernière est le résultat du de-risking de positions du portefeuille ex-legacy.

Risque de liquidité

1. Risque de liquidité chez Belfius Banque

1.1. Cadre pour la gestion de la liquidité

Belfius Banque gère sa liquidité en vue de respecter des ratios de liquidité internes et réglementaires. En outre, des limites sont définies pour le montant du bilan qui peut être financé à court terme et sur le marché interbancaire. Ces limites sont intégrées dans le Risk Appetite Framework (RAF) approuvé par le conseil d'administration et rapporté de façon trimestrielle. Les réserves de liquidité «disponibles» jouent également un rôle clé en matière de liquidité: à tout moment, Belfius Banque s'assure de disposer de suffisamment d'actifs de qualité pour faire face à d'éventuels déficits de liquidité temporaires, tant dans des conditions de marché normales que dans des scénarios de stress. Belfius Banque a défini des directives spécifiques pour la gestion de son portefeuille d'obligations LCR et non LCR éligible, chacune approuvée par le comité de direction. L'ensemble est défini dans la directive interne sur la liquidité approuvée par l'ALCo.

Asset and Liability Management (ALM), une division sous la responsabilité du Chief Financial Officer (CFO), est le gestionnaire de première ligne des besoins de liquidité de Belfius Banque. Elle identifie les positions et les risques de liquidité actuels et futurs, les analyse, en fait rapport et définit et coordonne des plans et actions de financement sous la responsabilité opérationnelle de l'ALCo et sous la responsabilité générale du comité de direction. En outre, l'ALCo assume la responsabilité opérationnelle finale de la gestion du risque de taux du bilan bancaire à travers le département ALM.

ALM organise un forum régulier de gestion des actifs et passifs (ALF – Asset and Liability Forum) en présence du département Risques, Trésorerie des marchés financiers et des représentants des métiers commerciaux. Ce forum est en premier lieu un endroit de discussion concernant tous les sujets ayant un lien avec l'ALCo et en préparation des notes de l'ALCo. Ce forum est mandaté par l'ALCo pour traduire les plans de funding stratégiques en stratégies tactiques et opérationnelles en ligne avec les besoins financiers selon le bilan de Belfius et en respectant les contraintes réglementaires (LCR, NSFR, encombrance, MREL…).

ALM fait un suivi du plan de funding pour garantir que Belfius Banque continue à respecter les ratios de liquidité internes et réglementaires.

ALM informe chaque jour le CFO et le CRO et chaque trimestre le conseil d'administration de la situation de liquidité de la Banque.

Le contrôle de deuxième ligne du suivi du risque de liquidité est effectué par le département Risques, qui garantit l'exactitude des rapports publiés, challenge les hypothèses et modèles utilisés, réalise des simulations de situations de stress et veille au respect du cadre de limites, comme décrit dans les Liquidity Guidelines.

1.2. Exposition au risque de liquidité

Chez Belfius Banque, le risque de liquidité découle principalement:

- de la variabilité des encours du financement commercial récolté auprès des clients Retail et Private, des petites, moyennes et grandes entreprises, de la clientèle publique et assimilée, et de leur utilisation à des fins de crédits de tous types pour ces clients;
- de la volatilité du gage qui est déposé auprès de contreparties dans le cadre du CSA pour produits dérivés et transactions Repo (Cash & Securities Collateral);
- de la valeur des réserves de liquidité grâce auxquelles Belfius Banque peut récolter du financement sur le marché Repo et/ou auprès de la BCE;
- de la capacité de récolter du financement interbancaire et institutionnel.

Cette année continuait à être focalisée sur la gestion de la liquidité dans le contexte de la crise du Covid-19. Dès le départ, Belfius a maintenu sa solide position de liquidité surtout grâce à une forte croissance en dépôts commerciaux. En 2021, Belfius Banque a participé au TLTRO III pour un montant additionnel de EUR 1,4 milliard, résultant ainsi dans un montant total de EUR 15,7 milliards de financement par TLTRO.

1.3. Gestion du risque de liquidité

Stratégies, scope et processus de la gestion du risque de liquidité

Le rapport de liquidité couvre Belfius Banque au niveau consolidé, c.-à-d. la Banque et ses filiales et succursales, y compris les véhicules de titrisation, à l'exclusion de Belfius Insurance.

La stratégie de la gestion du risque de liquidité est décrite dans la Directive interne sur la Gestion du risque de liquidité et dans le Risk Appetite Framework (RAF). Le RAF constitue l'expression de la tolérance au risque de la Banque.

Le suivi de la liquidité est assuré par les indicateurs de risque clés (IRC) internes et réglementaires pour lesquels des limites internes ont été fixées dans le RAF. Les IRC de liquidité sont rapportés régulièrement et chaque dépassement de limite est rapporté à l'ALF et à l'ALCo qui a pouvoir de décision. Le respect de ces IRC est aussi testé dans des scénarios de stress.

Une série d'indicateurs d'alerte précoces est, en complément, suivie journalièrement afin d'identifier aussi vite que possible une tension de liquidité dans les marchés.

En sus du suivi des indicateurs réglementaires, la gestion du risque de liquidité se focalise sur:

- le **ratio Interne de liquidité**: ce ratio journalier mesure la capacité de survie de Belfius Banque à une crise importante sur une période minimale de trois mois sans actions de redressement (à l'exclusion des transactions de repos sur le buffer de liquidité et un montant limité de financement de la Banque centrale européenne);
- le **Funding Gap**: un suivi journalier des limites maximum de gap de funding par devise et par maturité;
- le **plan de funding et les Stress Tests**: le développement d'un plan de funding avec une projection des sources de funding et exigences pour les trois à cinq prochaines années donnant une projection des réserves de liquidité, le ratio LCR, le ratio NSFR et le ratio d'encombrement d'actifs. Un scénario de stress sévère est aussi appliqué à ce Plan de financement, combinant une série d'événements spécifiques à Belfius ainsi qu'aux marchés: toutes les limites du RAF sur les IRC de liquidité doivent être respectées;
- la **gestion du collatéral**: suivi journalier de la position et du besoin en collatéral de la Banque et de son impact sur la liquidité;
- le **risque de liquidité Intraday**: afin d'être en mesure de remplir nos obligations en termes de paiement et de settlement dans les délais requis tant dans les

conditions normales que stressées, Belfius doit détenir une réserve suffisante pour des flux de sortie de trésorerie opérationnels et stressés. Le risque de liquidité intraday est géré par le Service de Trésorerie avec des contrôles effectués par Opérations et Risk Management, avec un reporting trimestriel de ces contrôles en ALF;

- le **Contingency Funding Plan (CFP)**: Belfius Banque a créé un système d'indicateurs d'alerte précoce par voie d'un tableau de bord journalier afin d'identifier des événements de liquidité spécifiques à Belfius Banque ou au marché. Une série de mesures de redressement est définie et testée de manière régulière dans le marché, avec des montants de funding réalistes, leur timing de mise en œuvre et leur prix. Le CFP est en adéquation avec l'organisation de gestion de crise de Belfius Banque et définit un processus de décision clair en termes de responsabilités et prévoit l'organisation d'un ALCo ad hoc pour décider de l'éventuelle activation des mesures de redressement;
- le **Recovery Plan (RP)**: une série de scénarios de stress qui pourraient amener la Banque à un défaut sont définis dans un plan de redressement (RP). Des mesures de redressement pour éviter ce défaut sont testées dans les différents scénarios;
- le **Liquidity Adequacy Statement (LAS)**: les résultats de l'ILAAP (Internal Liquidity Adequacy Assessment Process) sont transcrits dans le LAS (Liquidity Adequacy Statement) dans lequel le comité de direction déclare que Belfius détient suffisamment de liquidité pour financer ses activités, est en mesure de soutenir des stress graves et que la liquidité est en ligne avec le RAF et les exigences de l'ILAAP.

La Directive interne sur la Gestion du risque de liquidité et le RAF de Belfius Banque ont été développés afin de rester suffisamment liquide en situations de stress, sans devoir faire appel à des mesures de redressement générant des coûts significatifs ou interférant avec l'activité bancaire de base de Belfius Banque.

1.4. Consolidation du profil de liquidité

Durant 2021, Belfius Banque a consolidé son profil de liquidité diversifié en:

- maintenant un excédent de financement au sein du bilan des activités commerciales;
- poursuivant et en diversifiant la récolte du financement à long terme provenant d'investisseurs institutionnels;
- poursuivant la collecte des dépôts à court et moyen terme (CP/CD/EMTN) auprès d'investisseurs institutionnels.

Belfius Banque a participé au programme de financement TLTRO de la BCE pour un montant de EUR 15,7 milliards avec l'intention de financer les besoins de financement des PME, le secteur social et les particuliers (à l'exclusion des prêts hypothécaires).

Belfius Banque a clôturé l'année 2021 avec un ratio LCR moyen sur les 12 derniers mois de 195%. Le LCR de la Banque a connu une forte croissance après la participation au TLTRO. Sans cet extra TLTRO à des conditions avantageuses afin de compenser la pression sur le modèle standard de transformation de Belfius Banque, le LCR est maintenu dans les directives de gestion durant l'année 2021.

Le ratio de financement stable de liquidité (Net Stable Funding Ratio, NSFR) définit le montant minimum acceptable de fonds stables basés sur les caractéristiques de liquidité des actifs, sur un horizon d'un an. Le NSFR ressortait à 136% fin 2021, une hausse qui est aussi expliquée par la participation au TLTRO.

1.5. Réserve d'actifs liquides

Belfius dispose fin 2021 de réserves de liquidité rapidement mobilisables de EUR 42,3 milliards. Ces réserves se composent de EUR 31,3 milliards de cash, de EUR 8,1 milliards d'obligations éligibles à la BCE (dont EUR 6,9 milliards éligibles auprès de contreparties centrales), de EUR 1,9 milliard d'autres actifs également éligibles à la BCE et de EUR 1,0 milliard d'autres obligations liquides.

Ces réserves de liquidité représentent 19,9 fois le solde fin 2021 du financement institutionnel en cours avec une échéance résiduelle inférieure à 1 an.

1.6. Diversification du financement de Belfius Banque

Belfius Banque, en tant que banque universelle, dispose d'un volume stable de financement commercial, provenant de ses clients Individuals (IND) et Entrepreneurs, Enterprises & Public (E&E&P). Compte tenu de la croissance continue du financement commercial, cette source de financement compte pour une part accrue dans le financement total de Belfius Banque. Le financement IND et E&E&P représente EUR 113,9 milliards, dont EUR 83 milliards récoltés auprès des clients IND. L'augmentation de EUR 8,8 milliards du financement commercial par rapport à 2020 est utilisée pour financer les prêts commerciaux.

Le ratio Loan-to-Deposit, qui indique le rapport entre les actifs et les passifs issus de la balance commerciale, s'élève à 85% fin 2021 vu que la croissance en financement commercial était supérieure à la croissance en prêts.

Belfius Banque collecte également du financement Wholesale à moyen et long terme, composé notamment, au 31 décembre 2021, de EUR 6,5 milliards de Covered Bonds (EUR 5,3 milliards adossés à des crédits hypothécaires et EUR 1,2 milliard à des crédits au secteur public), et de financement TLTRO de EUR 15,7 milliards de la BCE.

Signalons qu'en 2021, Belfius Banque a émis EUR 0,5 milliard de Preferred Senior Bonds, EUR 0,5 milliard de Green Non-Preferred Senior Bonds et EUR 0,5 milliard de Tier 2 subordonné. Ces émissions vont permettre à Belfius de contribuer au respect des exigences minimales de fonds propres et d'engagements éligibles (EMEE ou MREL).

Le solde des besoins de financement de la Banque est financé par des dépôts institutionnels à court terme (Trésorerie) principalement collectés au moyen de certificats de dépôt et de billets de trésorerie.

Par ailleurs, Belfius Banque possède également un portefeuille obligataire historique, dont un portefeuille ALM à des fins de gestion de la liquidité avec des actifs très liquides.

À la suite des contrats sur produits dérivés visant à couvrir le risque de taux de ses activités, Belfius Banque a un encours en dérivés pour lesquels elle donne ou reçoit du collatéral en gage (Cash & Securities Collateral). Dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas, Belfius Banque donne en net plus de collatéral qu'elle n'en reçoit.

Principales sources de financement de Belfius

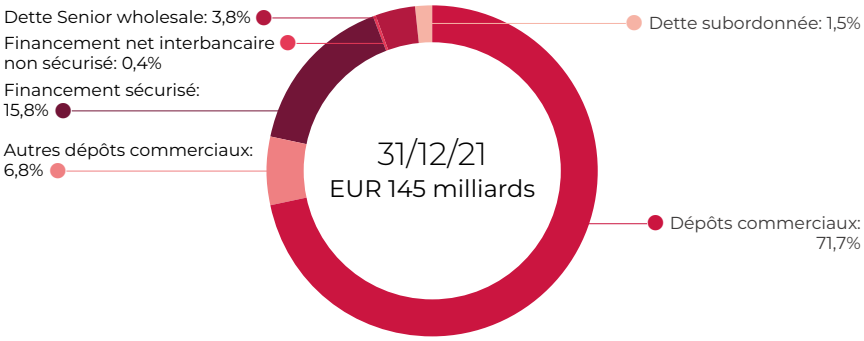

1.7. Actifs grevés

Les actifs grevés représentent les actifs sur et hors bilan qui sont mis en gage ou utilisés comme collatéral pour le passif de Belfius. Belfius a grevé une partie de son portefeuille d'emprunts pour l'émission des Covered Bonds et des émissions Residential Mortgage-Backed Securities (RMBS). De plus, les actifs sont grevés pour des Repurchase Agreements (repos) et des swaps de collatéral. Belfius participe aussi au TLTRO, pour lequel des actifs sont utilisés comme collatéral. Et enfin, une partie des actifs grevés de Belfius résulte du collatéral utilisé pour la sécurisation des transactions de dérivés.

Belfius est active sur le marché des obligations sécurisées (Covered Bonds) depuis la mise en place du premier programme en 2012.

La Banque obtient également des financements via le marché repo pour un montant limité et d'autres dépôts collatéralisés. Une petite partie des emprunts est aussi utilisée en direct comme collatéral pour la liquidité intraday.

Depuis 2017, afin de gérer au mieux son portefeuille (buffer) d'actifs liquides, Belfius effectue des prêts obligataires (securities lending) dans le cadre de «Global Master Securities Lending Agreements» (GMSLA).

Le solde des actifs grevés est principalement lié au collatéral mis en gage (brut du collatéral reçu) pour l'exposition aux instruments dérivés et en 2020 pour le collatéral mis en gage pour le financement TLTRO. Une part importante du collatéral mis en gage est financée au moyen du collatéral reçu d'autres contreparties avec lesquelles la Banque a conclu des contrats dérivés en sens inverse. Les tirages exceptionnels au TLTRO III qui ont permis à Belfius Banque de générer un résultat et un capital supérieur afin de soutenir l'économie belge, a mené à un Asset Encumbrance Ratio plus haut.

En ce qui concerne les «Autres actifs» (non grevés) du bilan, ils sont principalement composés d'actifs non grevables comme la valeur des dérivés, la juste valeur de réévaluation du portfolio hedge et les actifs fiscaux (tax assets).

Fin 2021, les sources d'encombrement sont majoritairement constituées:

- des émissions propres des covered bonds (EUR 6,5 milliards);
- de TLTRO (EUR 15,7 milliards);
- d'exposition en dérivés (EUR 10,7 milliards);
- de prêts obligataires (EUR 0,9 milliard).

Pour la présentation complète sous les lignes directrices de l'ABE, nous nous référons au Risk Report de Belfius Banque.

2. Risque de liquidité chez Belfius Insurance

En tant que compagnie d'assurances, Belfius Insurance présente un passif à relativement long terme dont les flux sont stables et prévisibles, de sorte que ses besoins en financement sont réduits. Les primes versées par les preneurs d'assurance sont investies sur le long terme pour garantir le paiement du capital et des intérêts à l'échéance des polices. Différents indicateurs de liquidité internes et réglementaires montrent que Belfius Insurance détient constamment assez d'actifs liquides pour couvrir ses engagements au passif.

Afin de s'assurer que tous les besoins de liquidité à court terme peuvent être satisfaits, Belfius Insurance a intégré la gestion de sa liquidité dans ses activités quotidiennes via:

- les lignes directrices d'investissement qui limitent les investissements dans des actifs illiquides;
- la gestion actif-passif (ALM), en veillant à ce que les décisions d'investissement tiennent compte des spécificités du passif;
- des politiques et procédures mises en place pour évaluer la liquidité des nouveaux investissement;
- le suivi des besoins de trésorerie à court terme.

Belfius Insurance investit, en outre, un montant important d'actifs (principalement des obligations souveraines) pouvant être utilisés pour des opérations de repo dans le cadre de la gestion de sa liquidité.

Le département «Investment» est responsable de la gestion de liquidité et de la trésorerie. À cet effet, il s'appuie sur les résultats de projection à long terme des flux d'actifs et de passifs simulés en conditions normales et sous stress.

Le tableau ci-contre reprend l'actif et le passif en fonction de leur durée de vie contractuelle résiduelle.

Les actifs ci-dessous sont exprimés à leur valeur de marché. La catégorie «indéterminé» reprend la Branche 23 et les actions.

Le passif reprend quant à lui les repos et les produits de la Branche 23 sous la catégorie «indéterminé».

	2020	
(en millions d'EUR)	Actif	Passif
< 1 an	1.119	1.127
1 < 5 ans	3.189	4.061
5 ans et +	12.365	7.120
Indéterminé	5.611	5.411
TOTAL	22.284	17.719

	2021	
(en millions d'EUR)	Actif	Passif
< 1 an	1.735	1.247
1 < 5 ans	2.469	3.557
5 ans et +	11.429	7.028
Indéterminé	6.147	5.794
TOTAL	21.780	17.625

Risques non financiers – risques opérationnels

1. Non-Financial Risk Management Framework

Le terme «risque non financier (NFR)» doit être compris comme un large dénominateur qui inclut tous les risques, à l'exception des «risques financiers» (tels que les risques de marché, ALM, de liquidité, de crédit et d'assurance). Le NFR couvre entre autres les risques opérationnels (dont fraude, RH, informatique, sécurité informatique, continuité opérationnelle, externalisation, risques liés aux données, vie privée...) en plus des risques de réputation, de conformité, anti-blanchiment, juridiques, etc.

Le NFR management Framework établit les principes, l'organisation et la gouvernance qui garantissent une gestion effective des risques non financiers. Ces principes sont détaillés dans des Policies/Guidelines spécifiques, adaptées aux activités de l'entreprise. Ces principes généraux sont conformes aux exigences légales et à la réglementation qui sont d'application.

Le cadre repose sur quatre axes:

- une cartographie et une taxonomie des risques dans un souci de cohérence au sein de l'organisation, incluant une revue régulière qui vise à identifier l'émergence de nouveaux risques ou l'augmentation significative de certains risques;
- des processus transversaux de gestion des risques et des policies y afférentes, incluant les mesures de risque (définition et suivi de l'appétit au risque, auto-évaluation des risques et contrôles internes...), le reporting (suivi des incidents, reporting des risques...) et les actions de mitigation (business continuity, gestion de crise...);
- pour l'ensemble des risques selon le modèle des 3 lignes de défense (responsabilité décentralisée), des rôles et responsabilités clairs, ainsi qu'un mode de collaboration bien défini; et
- une solide structure de gouvernance/de comités impliquant le niveau de management approprié.

Le département NFR, en tant que fonction de contrôle interne indépendante, rapporte directement au Chief Risk Officer (CRO) et comprend les fonctions spécifiques de Data Protection Officer (DPO) et Chief Information Security Office (CISO). NFR assume le rôle de 2e ligne de défense et assure un cadre de gestion clair ainsi qu'une saine gouvernance des risques, incluant l'évaluation, la gestion, la surveillance et l'atténuation de ceux-ci.

Outre quelques rapports spécifiques, le reporting s'effectue principalement via un chapitre du Quarterly Risk Report (QRR), transmis au comité exécutif (via entre autres le NFRC) et au comité de direction. Pour les différents sous-comités des risques du NFR, nous nous référons à la section II sur la gouvernance de la gestion des risques.

L'«approche standard» est utilisée pour le calcul du capital (voir également Risque opérationnel au chapitre «Cadre réglementaire et informations du Pilier 3»).

2. Appétit au risque

La définition formelle d'un Risk Appetite Framework (RAF) est une référence essentielle pour les pratiques de gestion des risques au sein du groupe. Il couvre à la fois les risques financiers et les risques non financiers (NFR).

Le RAF du NFR contient des éléments qualitatifs (statements) et des éléments quantitatifs (chiffres ou ratios cibles). Ces derniers couvrent: pertes d'incidents opérationnels, risque de fraude, risque de confidentialité des données, risque de sécurité de l'information, risque d'externalisation et risque de tiers, capacité de gestion du NFR ainsi que risque ESG, risque de ressources et risque de projet/transformation. Les indicateurs RAF NFR sont continuellement mis à jour et améliorés, sous une surveillance constante au niveau de la gouvernance et une amélioration continue du degré de maturité.

Afin de renforcer encore la dimension conglomérale, un déploiement du RAF dans les entités a été finalisé en 2021. Ces RAF sont basés sur le RAF Groupe, reflétant et surveillant les vulnérabilités et les risques (financiers et non financiers) propres à chaque entité.

3. Processus de risques transversaux

3.1. Gestion des incidents

La collecte et le suivi systématiques des incidents opérationnels sont l'une des principales exigences du Comité de Bâle en matière de gestion des risques non financiers.

Les mécanismes de reporting permettent d'informer rapidement les responsables en cas d'incident.

Les incidents majeurs font l'objet d'une enquête approfondie et sont signalés au CRO/Comité de direction. De tels incidents font l'objet d'un plan d'action spécifique et d'un suivi approprié sous la responsabilité des équipes/entités impliquées afin d'éviter, de réduire ou d'atténuer les risques associés.

Pour la période 2019-2021, le montant moyen annuel des pertes nettes potentielles de Belfius Banque à la suite d'incidents opérationnels est de EUR 2,93 millions. Les principales pertes d'exploitation sont essentiellement dues à des incidents liés, soit à des fraudes externes, soit à l'exécution, la livraison et la gestion des processus. Les coûts ponctuels pour rendre Belfius aussi opérationnel pendant qu'avant la pandémie de Covid-19, mais tenant compte aussi de toutes les restrictions de sécurité du Covid-19 (désinfection des locaux et des systèmes de climatisation, équipements de protection individuelle, thermo-scanners, barrières plexiglas, ordinateurs portables et réseaux supplémentaires, supports de communication spécifique...), sont classés dans la catégorie «Défaillances de l'information, de la technologie et de l'infrastructure». Cette classification fait de ce risque la 3e catégorie la plus importante (en montant), alors que cette même catégorie était très limitée dans le passé.

La majeure partie de l'impact financier découlant des Incidents opérationnels provient des activités retail de la Banque.

3.2. Autoévaluation des risques et contrôles internes

Une autre mission cruciale dans la gestion des NFR est l'analyse, pour les principales entités du groupe Belfius, des principaux risques potentiels transversaux et des contrôles clés associés. À cette fin, une autoévaluation bottom-up des risques et des contrôles internes est réalisée dans tous les départements et filiales, en s'appuyant sur la méthodologie COSO et notre modèle des 3 lignes de défense. Ces exercices peuvent entraîner l'élaboration de plans d'action supplémentaires pour atténuer davantage les risques potentiels et fournir un excellent aperçu des principaux domaines de risque des diverses activités de l'entreprise. Ces auto-évaluations sont réalisées annuellement et les résultats sont présentés aux conseils d'administration respectifs. Belfius Banque soumet également le rapport de la direction effective concernant l'évaluation du contrôle interne à son autorité de contrôle.

3.3. Processus d'approbation de nouveaux produits (NPAP)

Le processus de développement ou de modification d'une fonction (produit, service, activité, processus ou système) comprend une évaluation approfondie (ex ante) des risques, ce que l'on appelle le «New Product Approval Process (NPAP)». Il vise à s'assurer que tous les risques liés aux fonctions nouvelles ou modifiées sont bien compris, évalués par des experts et traités sous la supervision d'un comité spécifique.

3.4. Gestion des polices d'assurance

L'impact financier potentiel des risques opérationnels de Belfius est limité par la souscription à des polices d'assurance qui couvrent essentiellement la responsabilité civile professionnelle, la fraude, le vol, la perte d'exploitation et les cyber-risques. Il s'agit d'une pratique courante dans le secteur des services financiers.

3.5. Continuité des activités / Business Continuity

Belfius s'engage vis-à-vis de ses clients, contreparties et régulateurs à mettre en œuvre, maintenir et tester des dispositifs alternatifs viables qui, à la suite d'un incident, garantissent la poursuite ou la reprise des activités critiques au niveau opérationnel convenu et en pleine conformité avec la législation belge.

Le processus de Business Continuity Management (BCM) est conforme aux normes ISO22301 et aux Good Practice Guidelines de la BCI. Il est appliqué de manière uniforme dans toutes les entités de Belfius.

Il n'y a pas eu d'incident en 2021 ayant nécessité le déploiement du Business Continuity Plan (BCP), mais plusieurs tests ont été organisés afin de valider les analyses et d'exercer les plans de continuité de l'entreprise. Bien que tous les tests aient été concluants, les lessons-learned ont systématiquement été transformées en plans d'action. Entre-temps, tous ces plans d'actions ont été implémentés.

Courant 2021, un nouvel outil de BCM a été mis en place.

Le Business Continuity Management de Belfius apparaît comme un processus très mature qui garantit la résilience future de l'institution.

4. Focus sur les domaines clés des risques non financiers

4.1. Protection de l'information

Le but de la sécurité de l'information est de protéger les informations de Belfius: il s'agit des informations générées par l'entreprise, des informations appartenant à nos clients, ainsi que des informations dérivées de données librement accessibles ou publiquement disponibles, mais qui ont acquis une valeur du fait de leur traitement par ou pour le compte de Belfius. Les menaces qui pèsent sur des données et informations sont: leur perte d'intégrité, leur perte de confidentialité et leur indisponibilité imprévue. La mission de la sécurité de l'information (Information Security) est de protéger le groupe Belfius contre ces menaces.

Belfius estime également que l'objectif de sécurité de l'information s'étend à la gestion des risques associés à l'impact de ces menaces; en effet, ces conséquences peuvent impacter la confiance des clients, les finances et la réputation de la Banque, la confiance des pairs (régulateurs, marchés financiers...) et celle de nos partenaires commerciaux. Une stratégie de sécurité de l'information dérivée de ces principes a été adoptée; elle s'applique à toutes les actions liées à la sécurité de l'information. Cette stratégie globale inclut la vision de Belfius sur les aspects humains, technologiques et procéduraux de la sécurité de l'information.

Pour assurer la sécurité de l'information, l'Information Security Steering (ISS), dirigé par le Chief Information Security Officer (CISO) et présidé par le Chief Risk Officer CRO), définit une stratégie de sécurité de l'information bien encadrée et coordonnée introduisant un dispositif adapté de «prévention», de «détection» et de «réaction», conformément aux exigences légales applicables.

Le pilotage de la sécurité de l'information repose sur des chiffres concrets et des relevés quantitatifs. Un Risk Appetite Framework (RAF) pour la sécurité de l'information a été établi; les écarts par rapport à notre appétit au risque sont systématiquement analysés et des plans d'action sont mis en place. Par ailleurs, les grands projets de sécurité sont intégrés dans une roadmap commune qui s'étend généralement sur une période de deux ans. L'ISS examine régulièrement le niveau de sensibilisation à la sécurité de l'information via les KRI du RAF et aussi via une mise à jour régulière des tableaux de bord. En outre, le paysage en matière de sécurité étant en constante évolution, il est exigé des organisations comme Belfius qu'elles soient résilientes et anticipent les menaces actuelles et futures.

4.2. Data privacy

Respect de la vie privée et de la satisfaction des clients

Le respect de la vie privée et la protection des données personnelles est un engagement essentiel chez Belfius et est renforcé par l'engagement de Belfius dans le volet Gouvernance de sa stratégie ESG. Ceci est communiqué en externe via la charte de confidentialité de Belfius. En interne, cela se traduit par une politique de confidentialité et des directives qui l'accompagnent, une saine gouvernance interne et des principes à suivre dans le respect du RGPD. Belfius s'engage également à éviter les violations de données personnelles et à gérer tout incident le plus rapidement possible.

Toutes les activités qui contiennent des données personnelles sont documentées par les métiers dans un registre de confidentialité. La conformité au RGPD, incluant une évaluation des risques pour les droits et libertés des personnes dont les données sont traitées, est structurellement intégrée à chaque NPAP qui offre des produits (existants, adaptés et nouveaux), des outils numériques innovants, des services et le partage d'informations à ses clients.

Afin de garantir en permanence la confidentialité des données au sein de Belfius, un comité de pilotage spécifique en matière de RGPD se réunit régulièrement. La direction de Belfius et divers comités sont périodiquement informés de la conformité GDPR chez Belfius.

Il existe un RAF global relatif à la confidentialité des données; les écarts par rapport à cet appétit au risque sont analysés et des mesures de mitigation sont prises si nécessaire.

Un réseau de correspondants vie privée, actifs dans chaque département, accompagne et conseille les collaborateurs de première ligne sur le RGPD. Ils travaillent en étroite collaboration avec le DPO pour sensibiliser, contrôler et surveiller en permanence la conformité au RGPD des processus et des activités.

La sensibilisation au RGPD est encouragée parmi tous les employés par le biais d'une formation en ligne obligatoire sur le RGPD et d'une communication approfondie. L'apprentissage en ligne est soumis à un cycle d'itération de trois ans et le taux de réponse est désormais suivi et rapporté dans un indicateur de risque clé intégré au RAF. En 2022, les collaborateurs de Belfius seront invités à répéter l'e-learning.

Les droits sur les données GDPR[1] peuvent être exercés via plusieurs canaux, y compris les applications en ligne et les applications mobiles de Belfius. En 2021, plus de 98% des droits des personnes concernées ont été exercés via l'app en ligne de Belfius et ont reçu une réponse en 1 jour ouvrable dans la même app.

4.3. Risque de fraude

Belfius applique une tolérance zéro sur toutes les formes de fraude (fraudes internes, externes et mixtes). Belfius surveille donc en permanence les menaces et gère cette matière en s'appuyant sur une politique anti-fraude globale définie et pilotée au niveau de la direction.

Les rôles et responsabilités sont clairement définis, ce qui implique concrètement que les filières métier et support sont les premiers gestionnaires de risques. Le CRO et l'équipe NFR, dont l'Anti-Fraud Officer en tant qu'expert, ont un rôle clair de 2e ligne de défense qui est complété par l'audit interne par l'Audit Interne en tant que 3e ligne de défense.

Dans un contexte d'évolution des canaux numériques et de traitement de plus en plus rapide des paiements, les contrôles internes sont continuellement passés au crible pour prévenir la fraude et ainsi protéger les intérêts de Belfius, de ses collaborateurs, clients, fournisseurs et autres stakeholders.

4.4. Risque d'externalisation

Belfius est consciente que les risques liés à l'externalisation et d'impartition à des tiers («Outsourcing & third-party Risk») ont besoin d'être gérés de manière adéquate et assume pleinement ses responsabilités à cet égard, incluant mais sans s'y limiter la supervision et la gestion des accords (dont les contrats) et des risques y associés.

La «Outsourcing Risk & Materials arrangements Policy» est conforme au «rapport final de l'ABE sur les orientations relatives à l'externalisation». La Policy prévoit notamment la désignation d'une fonction d'Outsourcing et la mise en place d'un Outsourcing Management Committee (OMC). La mission de l'OMC est d'assurer la bonne gouvernance de l'outsourcing et son alignement avec la stratégie de Belfius, son appétit au risque et les exigences légales. La surveillance et le contrôle des fournisseurs principaux, entre autres ceux à qui des données à caractère personnel sont transférées, ont été renforcés au sein des trois lignes de défense.

4.5. Modalités d'emploi (RH), sécurité sur le lieu de travail, dommages aux actifs de l'entreprise et sécurité publique

En matière de sécurité physique et de sécurité au travail, Belfius a un très faible appétit pour le risque. Belfius s'efforce d'assurer un environnement sécurisé à son personnel, ses clients, ses visiteurs et veille à ce que les mesures et procédures de sécurité physique répondent à des normes élevées. Pour atteindre cet objectif, un comité de pilotage de la sécurité (Security Steering Committee) surveille en permanence la situation globale au moyen d'un tableau de bord. Il agit également comme un forum de réflexion sur les incidents et les plans d'action pour, le cas échéant, réduire le risque à des niveaux acceptables.

(1) Droits des personnes concernées par le RGPD: le droit d'être informé, d'accès, de rectification, de s'opposer au traitement, en matière de prise de décision automatisée et de profilage, d'être oublié, à la portabilité des données et de restreindre le traitement.

Risque d'assurances

1. Définition

Belfius Insurance, qui fait partie du groupe Belfius Banque & Assurances, prend des risques via les contrats d'assurance auxquels elle souscrit. Le risque de souscription est subdivisé en fonction du type de contrat (Vie ou Non-Vie) et du processus spécifique lié à la nature de l'activité sous-jacente (traitement des sinistres, recouvrement des primes, tarification, sélection, etc.).

Les risques d'assurance résultant de la conclusion ou la souscription de contrats d'assurance, c'est-à-dire les risques de souscription, sont les suivants:

Le **risque de souscription Vie**: le risque qui naît des obligations de l'assurance sur la vie, compte tenu des garanties et des processus appliqués dans la conduite des affaires. Il est subdivisé en sept sous-modules:

- le risque de mortalité: risque d'augmentation de la mortalité. Il s'applique à tous les engagements pour lesquels une hausse de la mortalité engendrerait une augmentation des prestations à payer;
- le risque de longévité: contrairement au risque de mortalité, il s'applique aux contrats pour lesquels une baisse de la mortalité provoquerait une hausse des paiements attendus (les contrats de pension, par exemple). L'amélioration des traitements médicaux susceptibles d'augmenter l'espérance de vie sans accroître l'aptitude au travail, pourrait entraîner une fréquence du risque de longévité plus élevée que ce que l'on observe actuellement;
- le risque de morbidité ou d'invalidité: il désigne le risque de perte ou d'évolution adverse des prestations dues à des changements de niveau, de tendance ou de volatilité des taux d'invalidité;
- le risque de rachat Vie: il se définit comme le risque de perte ou d'augmentation des prestations dû à un écart entre le taux réel d'exercice des options contractuelles de l'assuré et celui estimé. Le terme d'option doit être vu au sens large: le sous-module couvre les options de rachat, de résiliation, de réduction mais aussi d'extension des garanties. Pour certains contrats, l'exercice d'options peut être bénéficiaire à la société. Pour d'autres, il conduira à des pertes. Ce sous-module comprend donc deux scénarios: un pour lequel les options seront plus exercées que prévu et un pour lequel elles le seront moins;
- le risque de frais de gestion représente le risque de devoir assumer des dépenses plus importantes que prévu ou de les voir influencées par une inflation plus forte que prévu;
- le risque de révision: ils ne s'applique qu'aux rentes dont les montants peuvent évoluer dans un sens négatif pour l'assureur en raison d'un changement de l'environnement légal ou de l'état de santé de l'assuré;
- le risque de catastrophe: il est limité aux contrats pour lesquels une hausse de la mortalité engendrerait une hausse des prestations.

Le **risque de souscription Non-Vie** reflète le risque découlant des engagements d'assurance Non-Vie. L'incertitude des résultats de la procédure de souscription par l'assureur comporte trois sous-modules:

- le risque de prime: risque que le montant des primes reçues soit insuffisant pour payer les sinistres encourus au cours de la période de couverture relative à ces primes;
- le risque de réserve: le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance, résultant de fluctuations affectant la fréquence et l'impact des risque assurés, ainsi que la date et le montant des règlements de sinistres; et
- le risque de catastrophe: le risque d'occurrence d'un événement d'une grande importance non couvert par les deux risques précédents. On appelle catastrophes des événements tels que, notamment, tempêtes, inondations, tsunamis, conditions météorologiques hivernales extrêmes et autres événements liés aux conditions météorologiques, tremblements de terre, explosions industrielles, incendies de grande ampleur, pandémies et autres catastrophes provoquées par l'homme telles que les troubles sociaux et les attentats terroristes.

Le **risque lié à la conception du produit** correspond au risque de pertes résultant de caractéristiques, d'options ou de garanties non prévues lors de la conception et la tarification d'un produit d'assurance.

2. Gestion du risque d'assurance

Le Comité Risk & Underwriting donne son avis sur la stratégie de souscription et de réserve des entités d'assurance de Belfius Insurance et sur la politique qui en découle, en particulier en ce qui concerne les points suivants:

- types et caractéristiques des activités d'assurance que Belfius Insurance est prête à gérer;
- critères de sélection des risques en ligne avec l'appétit au risque;
- manière dont la souscription effective est suivie;
- adéquation entre, d'une part, les primes d'assurance perçues et, d'autre part, les sinistres à payer ajoutés aux frais supportés;
- identification des risques découlant des engagements de Belfius Insurance, y compris les options implicites et le capital garanti par les produits d'assurance; et
- le provisionnement des sinistres.

La stratégie globalement déterminée est élaborée au sein des différentes entités impliquées et suivie par les responsables locaux.

La réassurance est une des méthodes permettant de limiter le risque d'assurance. En effet, son objectif est de réduire la volatilité des besoins en capitaux et des bénéfices et donc l'incertitude liée au risque de valorisation de l'assureur.

Les fonctions de la réassurance sont les suivantes:

- capacité: la réassurance permet une plus grande flexibilité aux assureurs quant à l'importance, aux types de risques et aux volumes d'activités qu'ils peuvent accepter de manière sûre. Cela donne la possibilité aux assureurs d'entrer dans de nouvelles activités, ou de les étendre dans une courte période;
- stabilité: les programmes de réassurance structurés permettent aux assureurs de stabiliser leur résultat opérationnel;
- protection: la réassurance fournit une protection contre des pertes financières cumulées dues à une succession d'événements (par exemple des intempéries) ou des pertes financières significatives découlant d'un seul événement;
- financement: la réassurance peut être une alternative à l'augmentation de capital; et
- expertise: les réassureurs portent assistance aux assureurs dans leur domaine d'expertise. Le personnel qualifié des compagnies de réassurance offrira ses services dans la mise en place d'une nouvelle activité par exemple.

3. Sensibilités

Nous évaluons l'effet des sensibilités sur les fonds propres économiques, c'est-à-dire sur les provisions techniques en valeur de marché.

Étant donné la faiblesse des taux d'intérêt, la valeur des provisions techniques est plus importante que la valeur de rachat. Ceci résulte en un impact négatif sur les fonds propres en cas de diminution des taux de rachat.

La révision de l'hypothèse de coût affecte négativement les ressources financières disponibles et leur sensibilité. L'impact est accentué par la faiblesse des taux d'intérêt.

Une augmentation des taux de mortalité exerce aussi un impact négatif sur les ressources financières disponibles.

Dans les activités Non-Vie comme en Vie, des hypothèses de coût plus élevées font baisser le résultat. Il en va de même d'une augmentation des sinistres[1].

Risque de souscription Vie: scénario correspondant à[1]

	Impact sur les moyens financiers avant impôts disponibles	
(en millions d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Une hausse de 15% des taux de mortalité	(45,4)	(46,6)
Une hausse de 10% des frais + 1% inflation	(207,5)	(216,9)
Une baisse de 10% des taux de rachat	(33,8)	(17,6)

(1) Scope: Belfius Insurance SA (= Belfius Insurance solo). Branche 23 incluse.

Risque de souscription Non-Vie: scénario correspondant à[1]

	Impact sur le résultat avant impôts	
(en millions d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Une hausse de 10% des frais administratifs	(9,4)	(9,4)
Une hausse de 5% des sinistres	(17,3)	(22,5)

(1) Scope: Belfius Insurance SA et Corona SA (= Belfius Insurance conso).

(1) Veuillez noter que les chiffres repris dans ces deux tableaux sont non audités.

4. Sinistralité

Le triangle de sinistralité est la méthode usuelle pour cartographier les paiements de sinistres Non-Vie qui s'étalent sur plusieurs années. Il permet, entre autres, aux actuaires d'évaluer l'adéquation des provisions techniques Non-Vie. Entre la date de survenance et la date de clôture d'un sinistre, l'assureur évalue le coût total du sinistre. Durant cette période, l'assureur constitue une réserve égale à la somme estimée des paiements futurs pour ce sinistre.

La réserve étant une estimation, il existe un risque que le montant effectivement payé soit différente (supérieur ou inférieur). Afin d'évaluer le risque encouru, il s'avère nécessaire d'étudier la variation au cours du temps de deux montants:

- la somme des paiements réalisés avant cette date; et
- la réserve constituée à cette date pour les paiements futurs.

La somme de ces deux composantes est appelée la charge totale du sinistre.

Le tableau qui suit reprend, pour Belfius Insurance et Corona Direct Assurance, l'évolution depuis 2011 de la somme à la fin de chaque année de la charge totale des sinistres survenus et ce, par année de survenance.

Charge des sinistres (hors réassurance et frais internes)

(en milliers d'EUR)	Année de survenance										
Année de règlement	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
Estimation à l'année de survenance	368.410	366.403	365.798	415.445	389.632	427.822	417.069	441.459	452.780	394.673	597.457
1 an plus tard	365.547	350.517	324.524	392.976	361.479	402.910	396.145	431.019	438.787	379.779	
2 ans plus tard	355.306	334.313	312.883	381.044	353.512	385.904	377.854	430.883	432.209		
3 ans plus tard	350.249	329.882	306.454	374.836	351.551	379.367	377.418	428.287			
4 ans plus tard	352.804	328.046	303.051	371.983	345.737	374.251	391.779				
5 ans plus tard	350.780	323.899	301.179	369.929	346.817	378.007					
6 ans plus tard	351.335	319.633	297.842	370.320	347.091						
7 ans plus tard	344.245	317.895	295.826	369.063							
8 ans plus tard	341.644	313.659	296.886								
9 ans plus tard	338.422	315.012									
10 ans plus tard	339.999										

(en milliers d'EUR)											
Estimation actuelle	339.999	315.012	296.886	369.063	347.091	378.007	391.779	428.287	432.209	379.779	597.457
Paiements cumulés	(307.403)	(279.180)	(261.957)	(322.441)	(286.351)	(306.915)	(293.577)	(321.644)	(320.140)	(260.550)	(265.343)
Provisions actuelles	32.596	35.832	34.929	46.622	60.740	71.092	98.202	106.642	112.069	119.229	332.114

(en milliers d'EUR)	
Provisions (après 2011)	1.050.068
Provisions (avant 2011)	158.780
Frais internes	49.433
Affaires acceptées	18.737
TOTAL[1]	**1.277.018**

(1) Provisions pour sinistres au 31/12/2021 – Note 6.5.2.

Gouvernance d’entreprise

Composition du comité de direction et du conseil d'administration de Belfius Banque

1. Comité de direction

1.1. Composition

Au 31 décembre 2021, le comité de direction de Belfius Banque était composé de cinq membres, à savoir: monsieur Marc Raisière, président, madame Marianne Collin et messieurs Dirk Gyselinck, Olivier Onclin et Johan Vankelecom.

PRÉSIDENT	Marc Raisière
MEMBRES	Marianne Collin
	Dirk Gyselinck
	Olivier Onclin
	Johan Vankelecom

Lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2022, il sera proposé à l'assemblée générale de renouveler le mandat de monsieur Dirk Gyselinck comme administrateur, membre du comité de direction, pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2026.

Depuis le 1er janvier 2019, le comité de direction, en concertation avec le conseil d'administration, s'était adjoint trois membres associés, à savoir monsieur Patrick Devis, directeur IT, madame Camille Gillon, directeur HR & Building Management, et monsieur Geert Van Mol, directeur Data & Digital. Les membres associés du comité de direction assistaient aux réunions du comité de direction de la Banque avec voix consultative.

Une nouvelle structure organisationnelle de la Banque a été présentée au conseil d'administration le 17 septembre 2021. Suivant cette nouvelle structure:

- la fonction de membre associé du comité de direction est supprimée depuis le 1er janvier 2022;
- le CTO (Group Chief Technolgy Officer) participe au comité de direction en tant que membre invité permanent depuis le 1er janvier 2022;
- la stratégie digitale et les ventes digitales sont désormais intégrées aux responsabilités des directions commerciales PBR et WEP.

Par ailleurs, le conseil d'administration du 27 mai 2021 a décidé de donner décharge aux membres du comité de direction pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice social 2020. Les membres du comité de direction n'ont pas pris part aux délibérations et votes du conseil d'administration sur leur décharge, étant donné l'existence d'un conflit d'intérêts dans leurs chefs.

1.2. Compétences

Le comité de direction est chargé de la gestion effective de la Banque, dont il mène et coordonne les activités des divers métiers et des départements de support et ce, dans le cadre des objectifs et de la politique générale qui sont définis par le conseil d'administration. Ces pouvoirs ne portent pas sur la détermination de la politique générale de la Banque, ni sur les actes réservés au conseil d'administration par les dispositions du Code des sociétés et des associations ou par la loi bancaire.

Le comité de direction s'assure que l'activité de la Banque est en ligne avec la stratégie, la politique en matière de risques et la politique générale définies par le conseil d'administration et communique au conseil d'administration les données pertinentes pour permettre à ce dernier de prendre les décisions en connaissance de cause. Il formule des propositions et des avis au conseil d'administration en vue de la définition ou de l'amélioration de la politique générale et de la stratégie de l'établissement.

Les membres du comité de direction forment un collège. Ils doivent exercer leur fonction en toute objectivité et indépendance.

Le comité de direction prend, sous le contrôle du conseil d'administration, les mesures nécessaires, y compris les mesures de surveillance, pour s'assurer que la Banque dispose d'un dispositif solide et adéquat d'organisation d'entreprise afin de garantir une gestion efficace et prudente de l'établissement conformément à la loi bancaire.

Le comité de direction se réunit en principe une fois par semaine.

2. Conseil d'administration

2.1. Composition

Au 31 décembre 2021, le conseil d'administration de Belfius Banque était composé de 16 membres, dont 5 faisaient partie du comité de direction (cf. tableau page ci-après). Le conseil d'administration est composé de professionnels issus de différents secteurs, y compris du secteur financier, et dispose de l'expertise et de l'expérience nécessaires liées aux diverses activités opérationnelles de la Banque.

Au cours de l'année 2021, les mandats d'administrateur de monsieur Chris Sunt, président du conseil d'administration, de monsieur Marc Raisière, président du comité de direction et de madame Diane Rosen-Zygas ont été renouvelés pour une période de quatre ans. Ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2025. Monsieur Chris Sunt, monsieur Marc Raisière et madame Diane Rosen-Zygas n'ont pas pris part aux délibérations et votes du conseil d'administration sur le renouvellement de leur mandat, étant donné l'existence d'un conflit d'intérêts dans leurs chefs.

Par ailleurs, messieurs Bruno Brusselmans et Peter Hinssen ont été nommés en qualité d'administrateur indépendant lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 28 avril 2021 pour une période de quatre ans. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2025.

Enfin, les mandats d'administrateur indépendant et de président du conseil d'administration de monsieur Jozef (Jos) Clijsters et le mandat d'administrateur indépendant de monsieur Jean-Pierre Delwart ont pris fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2021. À cette date, monsieur Chris Sunt a succédé à monsieur Jozef (Jos) Clijsters à la présidence du conseil d'administration. Monsieur Chris Sunt, n'a pas pris part aux délibérations et votes du conseil d'administration sur sa nomination en tant que président du conseil d'administration, étant donné l'existence d'un conflit d'intérêts dans son chef.

Lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 avril 2022, il sera proposé:

- de donner décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2021;
- de renouveler le mandat d'administrateur de madame Carine Doutrelepont pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2023;
- de renouveler les mandats d'administrateur de madame Lutgart Van den Berghe et de monsieur Rudi Vander Vennet pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2024;
- de renouveler le mandat d'administrateur de monsieur Paul Bodart pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2025;
- de renouveler le mandat d'administrateur de madame Isabel Neumann pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2026;
- de renouveler le mandat d'administrateur, membre du comité de direction, de monsieur Dirk Gyselinck pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2026;
- de reconfirmer monsieur Chris Sunt, président du conseil d'administration, comme administrateur indépendant au sens de l'article 3: 83 de la loi bancaire jusqu'à la fin de son mandat, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2025.

2.2. Compétences

Le conseil d'administration définit, sur proposition ou après avis du comité de direction, et supervise, notamment:

- la stratégie et les objectifs de la Banque;
- la politique en matière de risques, y compris le niveau de tolérance au risque;
- l'organisation de la Banque pour la fourniture de services d'investissement, l'exercice d'activités d'investissement, la fourniture de services auxiliaires, la commercialisation de dépôts structurés et la fourniture de conseils aux clients sur de tels produits, y compris les dispositifs d'organisation ainsi que les compétences, les connaissances et l'expertise requises du personnel, les ressources, les procédures et les mécanismes avec ou selon lesquels la Banque fournit ces services et exerce ces activités, ainsi que
- la politique d'intégrité.

Dans le cadre de cette responsabilité, le conseil d'administration s'implique activement dans la politique générale, notamment en ce qui concerne la supervision de la politique en matière de risques, de l'organisation, de la stabilité financière de la Banque et de sa gouvernance, y compris par la définition des objectifs et des valeurs de l'établissement de crédit.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BELFIUS BANQUE (EXCERCICE 2021)	FONCTION PRINCIPALE	Administrateur non exécutif	Membre du comité de direction	Administrateur indépendant	Comité d'audit	Comité de nomination	Comité de rémunération	Comité des risques	Comité de médiation	Comité technologique
CHRIS SUNT	Président du conseil d'administration de Belfius Banque SA	★ (1)			(2)	(1)	(1)	(2)	★ (1)	
MARC RAISIÈRE	Président du comité de direction de Belfius Banque SA		★							
MARIANNE COLLIN	Membre du comité de direction de Belfius Banque SA Chief Risk Officer, responsable Risk Management & Compliance									
DIRK GYSELINCK	Membre du comité de direction de Belfius Banque SA Responsable Wealth, Entreprises & Public									
OLIVIER ONCLIN	Membre du comité de direction de Belfius Banque SA Responsable Private, Business & Retail Banking									
JOHAN VANKELECOM	Membre du comité de direction de Belfius Banque SA Chief Financial & Strategic Officer, Responsable Corporate Strategy, M&A/ Partnerships/Participations, Capital Management, Financial Conglomerate Steering and Investor Relations, ALM, Legal & Tax, Accounting, Strategic Planning and Performance Management (SPPM), Strategic Research & Belfius' Asset Management[6]									
PAUL BODART	Administrateur de sociétés et d'ASBL									★ (3)
BRUNO BRUSSELMANS	Chief Information Officer, Luminus – Groupe ED	(1)		(1)						(3)
MARTINE DE ROUCK	Consultante							(1)	(4)	
CARINE DOUTRELEPONT	Avocate et professeur titulaire à l'Université Libre de Bruxelles									(3)
PETER HINSSEN	Entrepreneur, keynote speaker et auteur	(1)		(1)						(3)
GEORGES HÜBNER	Professeur ordinaire à HEC Liège, Liège Université				★					
ISABEL NEUMANN	Chief Investment Officer à Shurgard Self Storage Non-executive Director de King's college London University							(5)		(3)
DIANE ROSEN-ZYGAS	Chief Human Resources Officer auprès de Group S Administrateur indépendant de la Croix-Rouge de Belgique				(1)					
LUTGART VAN DEN BERGHE	Professeur extraordinaire émérite à l'université de Gand et professeur émérite à temps partiel à la Vlerick Business School					★	★			
RUDI VANDER VENNET	Professeur ordinaire Banking & Economics à l'Université de Gand							★		

★ Président
(1) À partir du 28 avril 2021.
(2) Jusqu'au 28 avril 2021.
(3) À partir du 27 mai 2021.
(4) À partir du 29 juin 2021.
(5) Jusqu'au 31 août 2021.
(6) À partir du 1er janvier 2022: Chief Financial Officer, responsable Accounting, ALM, Legal & Tax, Research, Strategic Planning and Performance Management (SPPM).

Par ailleurs, étant donné que Belfius Banque est à la tête du conglomérat financier Belfius, le conseil d'administration de Belfius Banque est responsable de la politique générale, de l'appétence au risque et de la stratégie du Groupe Belfius ainsi que de la conformité des filiales avec ceux-ci.

Le conseil d'administration approuve également le mémorandum de gouvernance de la Banque.

En 2021, le conseil d'administration s'est réuni à dix-neuf reprises.

Lien entre le conseil d'administration et le comité de direction

La gestion des activités de l'établissement de crédit relève exclusivement de la compétence du comité de direction. Elle s'effectue sans intervention extérieure, dans le cadre de la politique générale définie par le conseil d'administration.

Comités consultatifs institués par le conseil d'administration

Le conseil d'administration a institué différents comités consultatifs qui l'assistent dans sa tâche, à savoir un comité de nomination, un comité de rémunération, un comité d'audit et un comité des risques. Ces comités sont exclusivement composés d'administrateurs non exécutifs. Conformément aux lignes directrices de l'ABE, la majorité des membres de chaque comité consultatif sont des administrateurs indépendants. Les membres de ces comités consultatifs siègent au maximum dans trois des comités précités.

Un comité de médiation et un comité technologique ont également été mis en place dans le cadre la gouvernance du Groupe Belfius.

PRÉSIDENTE	**Lutgart Van den Berghe**
MEMBRES	**Jozef Clijsters**[1] Président du conseil d'administration de Belfius Banque
	Diane Rosen-Zygas
	Chris Sunt[2] Président du conseil d'administration de Belfius Banque
	Cécile Coune[3] Administrateur de Belfius Insurance, invitée en tant que représentante de Belfius Insurance

(1) Jusqu'au 28 avril 2021.
(2) À partir du 28 avril 2021.
(3) Jusqu'au 27 avril 2021.

1. Comité de nomination

Le comité de nomination a un rôle consultatif et prépare les décisions du conseil d'administration de Belfius Banque en matière de nominations, RH, plans de successions, etc. Il veille également à l'application des dispositions en matière de gouvernance d'entreprise. Pour des raisons d'efficacité et de cohérence au niveau de la politique de groupe, ce comité prépare également les décisions du conseil d'administration de Belfius Insurance, de Corona et de Belfius Investment Partners en la matière.

1.1. Composition

1.1.1. Généralités

Au 31 décembre 2021, le comité de nomination de Belfius Banque était composé des membres suivants: la baronne Lutgart Van den Berghe, présidente, madame Diane Rosen-Zygas et monsieur Chris Sunt.

Monsieur Chris Sunt a été nommé en qualité de membre du comité de nomination en remplacement de Jozef (Jos) Clijsters à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 28 avril 2021.

Madame Cécile Coune participait au comité de nomination, uniquement pour les sujets qui concernent Belfius Insurance, jusqu'au 27 avril 2021.

La baronne Lutgart Van den Berghe – qui a été nommée administrateur de Belfius Insurance le 27 avril 2021 – représente également Belfius Insurance au sein du comité de nomination en remplacement de madame Cécile Coune pour les sujets qui concernent Belfius Insurance.

1.1.2. Indépendance et compétence

Tous les membres du comité de nomination sont des administrateurs non exécutifs.

La baronne Lutgart Van den Berghe, docteur en économie, est professeur extraordinaire émérite à l'Université de Gand et professeur à temps partiel émérite à la Vlerick Business School. Elle est également membre de la Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten.

Monsieur Jozef (Jos) Clijsters, licencié en sciences économiques appliquées, a été président du conseil d'administration de Belfius Banque jusqu'au 28 avril 2021.

Madame Diane Rosen-Zygas, ingénieur commercial, possède une vaste expérience dans le secteur financier. Elle a aussi une expérience en matière de ressources humaines. Elle a notamment exercé les fonctions de Head of Management Development, Recruitment, Compensation and benefits au sein d'une institution financière et est actuellement Chief Human Resouces Officer auprès de Groupe S.

Monsieur Chris Sunt, licencié en droit, a été membre du barreau de Bruxelles de 1980 à 2020, date à laquelle il est devenu avocat honoraire. Au cours de ses 40 années au barreau de Bruxelles, il s'est spécialisé en droit des affaires et en droit bancaire ainsi que dans la règlementation en matière de services financiers. Il est président du conseil d'administration de Belfius Banque depuis le 28 avril 2021.

Madame Cécile Coune est titulaire d'une licence en droit et possède une expérience dans le secteur des assurances et en tant qu'associée dans un cabinet d'avocats. Elle a siégé au sein de conseils d'administration dans le secteur des assurances en tant que membre exécutif et non exécutif et a occupé précédemment le poste de CEO d'AVIABEL. Elle est engagée en matière de responsabilité sociale des entreprises et prône plus particulièrement la diversité au sein des entreprises et des conseils d'administration.

Les membres du comité de nomination de Belfius Banque sont des administrateurs indépendants et ont une expérience professionnelle dans le secteur financier.

Différents membres disposent d'une expérience professionnelle dans une fonction d'administrateur exécutif et tous les membres disposent d'une expérience professionnelle en tant qu'administrateur non exécutif dans différents secteurs d'activités. Par conséquent, les membres du comité de nomination disposent, sur la base de leur formation et de leur expérience professionnelle variée, de l'expertise nécessaire pour pouvoir exercer un jugement pertinent et indépendant sur la composition et le fonctionnement des organes d'administration et de gestion de la Banque, en particulier sur l'expertise individuelle et collective de leurs membres et sur l'intégrité, la réputation, l'indépendance d'esprit et la disponibilité de ceux-ci.

1.2. Compétences

Le comité de nomination:

- identifie et recommande, pour approbation par l'assemblée générale des actionnaires ou, le cas échéant, par le conseil d'administration, des candidats aptes à occuper des sièges vacants au sein du conseil d'administration, évalue l'équilibre de connaissances, de compétences, de diversité et d'expérience au sein du conseil d'administration, élabore une description des missions et des qualifications liées à une nomination donnée et évalue le temps à consacrer à ces fonctions.
  Le comité de nomination fixe également un objectif à atteindre en ce qui concerne la représentation du sexe sous-représenté au sein du conseil d'administration et élabore une politique destinée à y accroître le nombre de représentants de ce sexe afin d'atteindre cet objectif;
- évalue périodiquement, et à tout le moins une fois par an, la structure, la taille, la composition et les performances du conseil d'administration et lui soumet des recommandations en ce qui concerne des changements éventuels;
- évalue périodiquement les connaissances, les compétences, l'expérience, le degré d'implication, notamment l'assiduité des membres du conseil d'administration et des comités consultatifs, tant individuellement que collectivement, et en rend compte au conseil d'administration;
- examine périodiquement les politiques du conseil d'administration en matière de sélection et de nomination des membres du comité de direction, et formule des recommandations à l'intention du conseil d'administration;
- prépare les propositions de nomination ou, le cas échéant, de renouvellement de mandat, des administrateurs, des membres du comité de direction, du président du conseil d'administration et du président du comité de direction;
- apprécie l'aptitude d'un administrateur ou d'un candidat administrateur à répondre aux critères définis pour la qualification d'administrateur indépendant;
- examine les questions relatives à la problématique de la succession des administrateurs et des membres du comité de direction;
- établit un profil général et spécifique pour les administrateurs et membres du comité de direction;

- veille à l'application des dispositions en matière de gouvernance d'entreprise;
- prépare les propositions de modification du règlement d'ordre intérieur du conseil d'administration et du comité de direction;
- évalue le mémorandum de gouvernance et propose, le cas échéant, des modifications;
- discute et analyse au moins une fois par an le relevé quantitatif et l'analyse qualitative des communications en matière de stress, burn-out et comportements inappropriés au travail et les actions menées pour y remédier.

Dans l'exercice de ses attributions, le comité de nomination veille à ce que la prise de décision au sein du conseil d'administration ne soit pas dominée par une personne ou un petit groupe de personnes, d'une manière qui soit préjudiciable aux intérêts de l'établissement dans son ensemble.

Le comité de nomination peut recourir à tout type de ressources qu'il considère comme étant appropriées à l'exercice de sa mission, y compris à des conseils externes, et reçoit les moyens financiers appropriés à cet effet.

Dans le cadre de la préparation de la succession du président du conseil d'administration en avril 2021, un comité ad hoc a été mis en place au sein du comité de nomination. Outre les membres du comité de nomination (à l'exception du président du conseil d'administration), siègent le président du comité des risques et le président du comité d'audit. Ce comité ad hoc a été dissout à la suite de la nomination du président du conseil d'administration le 28 avril 2021.

En 2021, le comité de nomination (y compris le comité ad hoc) s'est réuni à dix reprises.

1.3. Politique de recrutement

1.3.1. Exigences liées à la fonction d'administrateur/de membre du comité de direction

Chaque administrateur/membre du comité de direction doit disposer, lors de sa nomination ainsi que pendant toute la durée de son mandat, de l'expertise et de l'honorabilité professionnelle requises pour exercer sa fonction. Dans ce cadre, un profil de fonction a été établi par la Banque. En outre, la Banque procède périodiquement à l'évaluation de l'aptitude des administrateurs, membres du comité de direction et des membres des comités consultatifs.

Conformément à la réglementation applicable, chaque administrateur est tenu d'informer spontanément la Banque de tout élément qui pourrait avoir un impact sur l'expertise, sur l'honorabilité professionnelle et sur la disponibilité requise pour exercer sa fonction d'administrateur.

1.3.2. Procédure en matière de nomination/renouvellement de mandat

1.3.2.1. Administrateurs

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires (ou par le conseil d'administration en cas de cooptation d'un administrateur) sur proposition du conseil d'administration, après avoir obtenu l'avis du comité de nomination. La nomination ou le renouvellement de mandat d'un administrateur doit être préalablement approuvé par l'autorité de contrôle (BCE/BNB).

Le comité de nomination prépare les propositions de nomination, de cooptation ou de renouvellement de mandat des administrateurs.

À l'occasion du renouvellement d'un mandat d'administrateur, le comité de nomination procédera à une évaluation de sa participation au fonctionnement du conseil d'administration et s'assurera qu'il n'y a pas de nouveaux éléments de nature à influencer défavorablement l'aptitude de l'administrateur à exercer un nouveau

mandat. Le comité de nomination s'assure également, sur la base de la matrice de compétences, que le conseil d'administration dispose de cette manière de suffisamment de compétences en son sein pour déterminer la stratégie et faire face aux défis futurs. Le comité transmettra ensuite un avis au conseil d'administration.

Lors d'une première nomination ou d'un renouvellement de mandat, le président du conseil d'administration et le comité de nomination s'assurent que le conseil d'administration et l'assemblée générale des actionnaires disposent de suffisamment d'informations à propos du candidat administrateur pour pouvoir apprécier si celui-ci dispose de l'expertise et de l'honorabilité professionnelle requises pour l'exercice de cette fonction.

1.3.2.2. Membres du comité de direction

Le conseil d'administration nomme le président et les membres du comité de direction parmi les administrateurs qui ont acquis une expérience professionnelle dans le secteur bancaire et financier, sur présentation du comité de direction, après avoir obtenu l'avis du comité de nomination et l'approbation de l'autorité de contrôle (BCE/BNB). En ce qui concerne le président du comité de direction, sa nomination sera décidée par le conseil d'administration sur présentation du comité de direction, après consultation du président du conseil d'administration et avis positif du comité de nomination.

Conseil d'administration	**Nombre de membres**	16
	Rapport hommes/femmes	62,5%/37,5%
	Administrateurs indépendants	11
	Principaux diplômes (plusieurs personnes peuvent être titulaires de différents diplômes)	Économie/Administration des affaires/Finance/Droit/Ingénieur/Mathématiques/Sciences actuarielles
Comité de direction	**Nombre de membres**	5
	Rapport hommes/femmes	80%/20%
	Principaux diplômes (plusieurs personnes peuvent être titulaires de différents diplômes)	Ingénieur (commercial, civil)/Économie/Administration des affaires/Finance/Mathématique/Sciences actuarielles

1.4. Politique de diversité

Un conseil d'administration diversifié intègre les différences de parcours, de langue, de genre, d'âge, de compétences professionnelles pertinentes pour Belfius. Ces différences sont prises en compte pour déterminer la composition optimale du conseil d'administration (matrice de compétences) et doivent autant que possible être réparties de façon équilibrée.

Le comité de nomination passe en revue et évalue la composition du conseil d'administration pour le compte de ce dernier, et recommande la nomination des nouveaux administrateurs. Lorsqu'il évalue la composition du conseil d'administration, le comité de nomination tient compte des avantages inhérents à tous les aspects de la diversité, y compris mais pas uniquement aux aspects repris ci-dessus.

Pour identifier des candidats aptes à être nommés au conseil d'administration, le comité de nomination se base sur des critères objectifs de mérite tout en tenant compte des avantages inhérents à la diversité au sein du conseil d'administration.

Le comité de nomination procède également à une revue annuelle de l'efficacité du conseil d'administration et à une évaluation régulière des administrateurs à titre individuel. Dans le cadre de ces évaluations du conseil d'administration, des comités consultatifs et des administrateurs individuels, le comité de nomination tient compte de l'équilibre de compétences, d'expérience, d'indépendance et de connaissances de Belfius Banque au sein du conseil d'administration et de la diversité du conseil d'administration.

Par ailleurs, lors de sa réunion du 25 août 2015, le comité de nomination a fixé un objectif à atteindre en ce qui concerne la représentation du sexe sous-représenté au sein du conseil d'administration et a élaboré une politique destinée à accroître le nombre de représentants de ce sexe afin d'atteindre cet objectif.

Conformément aux dispositions de l'article 7:86 du Code des sociétés et des associations, le comité de nomination a fixé un objectif à atteindre et maintenir d'au moins un tiers de représentants du sexe sous-représenté au conseil d'administration (comité de direction inclus). Dans le cadre de cet objectif, le nombre minimum requis de membres du sexe sous-représenté sera arrondi au nombre entier le plus proche.

Si le nombre d'administrateurs du sexe sous-représenté est inférieur à un tiers, l'assemblée générale des actionnaires composera un conseil d'administration répondant à cette exigence.

Le comité de nomination discute une fois par an la progression vers la réalisation de l'objectif de diversité au sein du conseil d'administration et lui soumet des recommandations qui doivent être approuvées par le conseil d'administration.

Au 31 décembre 2021, le conseil d'administration était composé conformément aux principes repris ci-dessus.

2. Comité de rémunération

Le comité de rémunération a un rôle consultatif et prépare les décisions du conseil d'administration de Belfius Banque en matière de rémunération. Pour des raisons d'efficacité et de cohérence au niveau de la politique du groupe, ce comité prépare également les décisions du conseil d'administration de Belfius Insurance, de Corona et de Belfius Investment Partners en la matière.

PRÉSIDENTE	**Lutgart Van den Berghe**
MEMBRES	**Jozef Clijsters**[1] Président du conseil d'administration de Belfius Banque
	Diane Rosen-Zygas
	Chris Sunt[2] Président du conseil d'administration de Belfius Banque
	Cécile Coune[3] Administrateur de Belfius Insurance, invitée en tant que représentante de Belfius Insurance

(1) Jusqu'au 28 avril 2021.
(2) À partir du 28 avril 2021.
(3) Jusqu'au 27 avril 2021.

2.1. Composition

2.1.1. Généralités

Au 31 décembre 2021, le comité de rémunération de Belfius Banque était composé des membres suivants: la baronne Lutgart Van den Berghe, présidente, madame Diane Rosen-Zygas et monsieur Chris Sunt.

Monsieur Chris Sunt a été nommé en qualité de membre du comité de rémunération en remplacement de Jozef (Jos) Clijsters à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 28 avril 2021.

Madame Cécile Coune participait au comité de rémunération uniquement pour les sujets qui concernent Belfius Insurance jusqu'au 27 avril 2021.

La baronne Lutgart Van den Berghe – qui a été nommée administrateur de Belfius Insurance le 27 avril 2021 – représente également Belfius Insurance au sein du comité de rémunération en remplacement de madame Cécile Coune pour les sujets qui concernent Belfius Insurance.

2.1.2. Indépendance et compétence

Tous les membres du comité de rémunération sont des administrateurs non exécutifs.

La baronne Lutgart Van den Berghe, docteur en économie, est professeur extraordinaire émérite à l'Université de Gand et professeur à temps partiel émérite à la Vlerick Business School. Elle est également membre de la Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten.

Monsieur Jozef (Jos) Clijsters, licencié en sciences économiques appliquées, a été président du conseil d'administration de Belfius Banque jusqu'au 28 avril 2021.

Madame Diane Rosen-Zygas, ingénieur commercial, possède une vaste expérience dans le secteur financier. Elle a aussi une expérience en matière de ressources humaines. Elle a notamment exercé les fonctions de Head of Management Development, Recruitment, Compensation and benefits au sein d'une institution financière et est actuellement Chief Human Resouces Officer auprès de Groupe S.

Monsieur Chris Sunt, licencié en droit, a été membre du barreau de Bruxelles de 1980 à 2020, date à laquelle il est devenu avocat honoraire. Au cours de ses 40 années au barreau de Bruxelles, il s'est spécialisé en droit des affaires et en droit bancaire ainsi que dans la règlementation en matière de services financiers. Il est président du conseil d'administration de Belfius Banque depuis le 28 avril 2021.

Madame Cécile Coune est titulaire d'une licence en droit et possède une expérience dans le secteur des assurances et en tant qu'associée dans un cabinet d'avocats. Elle a siégé au sein de conseils d'administration dans le secteur des assurances en tant que membre exécutif et non exécutif et a occupé précédemment le poste de CEO d'AVIABEL. Elle est engagée en matière de responsabilité sociale des entreprises et prône plus particulièrement la diversité au sein des entreprises et des conseils d'administration.

Tous les membres du comité de rémunération de Belfius Banque sont des administrateurs indépendants et ont une expérience professionnelle dans le secteur financier.

Un des membres a également siégé dans le comité de nomination et de rémunération d'une société cotée en Bourse.

Par conséquent, les membres du comité de rémunération disposent, sur la base de leur formation et de leur expérience professionnelle variée, de l'expertise nécessaire pour pouvoir rendre un jugement pertinent et indépendant sur les politiques et les pratiques de rémunération et sur les incitants créés au regard de la maîtrise des risques, des besoins de fonds propres et de la position de liquidité de la Banque.

2.1.3. Collaboration et interaction avec les autres comités consultatifs du conseil d'administration

Afin de pouvoir exercer correctement ses compétences (voir également infra), le comité de rémunération a interagi régulièrement avec le comité des risques et le comité d'audit en 2021.

Le comité des risques veille à ce que la gestion des risques, le besoin de fonds propres et la position de liquidité du Groupe Belfius, ainsi que la probabilité et l'échelonnement dans le temps des bénéfices soient correctement pris en considération dans les décisions relatives à la politique de rémunération.

Au sein de Belfius Banque, cela se traduit par la formulation d'un avis sur l'élaboration d'un Risk Gateway global (voir § 2.3.1.3.) ainsi que par l'établissement et l'évaluation desdits Key Risk Indicators sur une base annuelle. La préparation de ceux-ci est assurée par les divisions Risques, en collaboration avec la division des Ressources humaines.

Le comité d'audit veille à l'établissement des objectifs pour l'Auditeur général, et le comité des risques et le comité d'audit veillent à l'établissement des objectifs pour le Compliance Officer.

La division Audit de Belfius Banque prévoit de procéder à une analyse indépendante et régulière de la politique de rémunération et de sa mise en œuvre concrète. En 2019, une étude de suivi a été réalisée. L'audit qui a eu lieu en 2019 n'a soulevé aucune remarque particulière.

2.2. Compétences

Le comité de rémunération prépare les décisions du conseil d'administration, notamment par le biais de:

- l'élaboration de la politique de rémunération, ainsi que la formulation de propositions concrètes de rémunération pour le président, les membres non exécutifs du conseil d'administration et les membres des comités consultatifs du conseil d'administration. Le conseil d'administration soumet ces propositions de rémunération à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation;
- l'élaboration de la politique de rémunération, ainsi que la formulation de propositions concrètes pour la rémunération du président du comité de direction et pour la rémunération des membres du comité de direction sur avis du président du comité de direction. Le conseil d'administration détermine ensuite la rémunération du président et des membres du comité de direction;
- la formulation d'un avis sur les propositions du président du comité de direction de Belfius Banque concernant les indemnités de départ pour les membres du comité de direction de Belfius Banque. Sur proposition du comité de rémunération, le conseil d'administration de Belfius Banque détermine l'indemnité de départ du président et des membres du comité de direction de Belfius Banque;
- la formulation d'un avis au conseil d'administration concernant la politique de rémunération pour les collaborateurs dont l'activité a un impact matériel sur le profil de risque de Belfius Banque (ledit «Identified Staff») et concernant la conformité de l'allocation de la rémunération de l'«Identified Staff» au regard de la politique de rémunération mise en place pour ces personnes;
- la préparation du rapport de rémunération qui est entériné par le conseil d'administration et publié dans le rapport annuel;
- la vérification périodique du fait que les programmes de rémunération atteignent leur objectif et sont conformes aux dispositions applicables;
- l'évaluation annuelle des prestations et des objectifs des membres du comité de direction;
- la formulation d'un avis sur l'élaboration d'un «Risk Gateway» global en concertation avec le comité des risques, comprenant différents leviers qui sont appliqués à divers moments du cycle de gestion des performances, avec un impact sur la détermination de la rémunération variable.

Le comité de rémunération exerce également un contrôle direct sur la détermination des objectifs et la rémunération des responsables de fonctions de contrôle indépendantes (Chief Risk Officer, Auditeur Général et Compliance Officer).

En 2021, le comité de rémunération s'est réuni à neuf reprises.

2.3. Rémunération

2.3.1. Introduction

2.3.1.1. Pouvoirs de décision

Le conseil d'administration fixe la rémunération des membres du comité de direction de Belfius Banque sur la base de l'avis du comité de rémunération et du président du comité de direction.

Le comité de direction fixe la rémunération des cadres supérieurs susceptibles d'avoir un impact significatif sur le profil de risque de Belfius Banque, compte tenu de la nature ou du niveau de leurs fonctions et/ou de leur rémunération, dans le cadre de la politique de rémunération. Le comité de rémunération formule un avis concernant cette politique.

2.3.1.2. Politique de rémunération

La politique de rémunération de Belfius Banque et de ses filiales a été élaborée par la division des Ressources humaines et les Services juridiques et a été soumise pour avis au comité de rémunération et pour approbation au conseil d'administration. Le comité des risques a également été impliqué dans l'élaboration de cette politique de rémunération. La politique de rémunération est approuvée par le conseil d'administration.

La politique de rémunération comprend, d'une part, les principes généraux en vigueur pour tous les collaborateurs de Belfius Banque. D'autre part, en vertu du principe de proportionnalité préalablement convenu avec la BNB, elle contient des dispositions spécifiques exclusivement applicables aux membres du comité de direction et aux collaborateurs dont l'activité a un impact matériel sur le profil de risque de Belfius Banque (les dits «Identified Staff»), vu la nature ou le niveau de leur fonction et/ou de leur rémunération.

Lors de l'actualisation annuelle de la liste d'«Identified Staff», Belfius Banque tient compte de la législation belge et européenne. Le comité de rémunération et le comité des risques sont également informés du résultat de cette actualisation.

2.3.1.3. Lignes stratégiques approuvées par le conseil d'administration conformément à la réglementation

La rémunération fixe constitue une part importante de la rémunération totale, en tenant compte de l'expérience, des compétences, de la formation et des qualifications des collaborateurs, de leurs tâches, de leur responsabilité et de leur niveau de fonction.

Le fait de limiter la partie de la rémunération liée aux prestations et aux résultats atteints a pour but de décourager la prise de risques excessifs. Ainsi, la proportion entre rémunération fixe et variable est de 30% pour les membres du

comité de direction et inférieure pour le senior management, dans l'hypothèse de targets atteints. Les prestations exceptionnelles ne peuvent jamais entraîner l'application d'un pourcentage supérieur à 50%.

L'enveloppe pour la rémunération liée aux prestations (prestations 2021) a été déterminée en fonction de l'évolution du résultat net du Groupe Belfius. L'un des principaux facteurs pour déterminer l'enveloppe des rémunérations liées aux prestations sera toujours une base saine de capital permettant de faire face aux impacts d'une crise (par ex. celle du Covid-19).

La politique comporte également un Risk Gateway, à savoir un mécanisme (ex-ante) qui implique que le budget total de la rémunération variable du senior management est diminué en cas de détérioration matérielle des ratios de solvabilité (Solvency II ratio/CET 1) ou de liquidité (LCR) sous les niveaux fixés dans le cadre des risques.

La rémunération liée aux prestations est versée individuellement en fonction de l'enveloppe disponible, des résultats collectifs et de la réalisation des objectifs individuels.

Des indicateurs liés au risque (KRI) sont repris dans les objectifs des membres du comité de direction et des collaborateurs dont l'activité a un impact matériel sur le profil de risque de Belfius Banque. L'objectif est de tenir correctement compte des différents types de risques (actuels et futurs) à chaque moment du cycle d'évaluation: un score insuffisant sur un ou plusieurs de ces indicateurs de risque a un impact négatif sur la rémunération variable.

L'établissement, le suivi et l'évaluation de ces indicateurs de risque sont coordonnés par le Chief Risk Officer (CRO) et présentés au comité des risques ainsi qu'au comité de rémunération. À cet effet, le CRO s'accordera, le cas échéant, avec l'Auditeur Général et le Compliance Officer et se concertera régulièrement avec la division des Ressources humaines.

Belfius Banque a en outre la possibilité de diminuer la rémunération liée aux prestations - voire même de les réduire à zéro - en cas de mauvaises prestations (collectives ou individuelles), en tenant compte du niveau hiérarchique du collaborateur et/ou de la base légale sur laquelle se fonde cette rémunération liée aux prestations.

Fin 2015, une politique relative à la rémunération variable différée («deferral») a été élaborée pour les collaborateurs dont l'activité a un impact matériel sur le profil de risque de Belfius Banque. Cette proposition a été formulée par la division des Ressources humaines, en collaboration avec les divisions Capital & Liquidity Management, Services Juridiques et Risques. Cette politique est appliquée systématiquement lors de chaque exercice de prestation depuis 2015.

Concrètement, pour les collaborateurs dont l'activité a un impact matériel sur le profil de risque de Belfius Banque, dans la mesure où leur rémunération liée aux prestations dépasse le montant préalablement convenu avec la BNB, 50% de la rémunération seront octroyés en différé sur une période de cinq ans (60% si la rémunération liée aux prestations dépasse EUR 200.000) pour les membres du comité de direction et leurs «direct reports» et de trois ans pour les autres. 50% de la rémunération variable totale seront versés par le biais d'un instrument financier qui reflète la santé financière de l'entreprise. Les modalités de cette politique sont intégrées dans la politique de rémunération du Groupe Belfius.

Le Risk Gateway (voir ci-dessus) est également appliqué à la fin du premier trimestre de chaque année afin de déterminer si la rémunération variable différée à verser au cours de l'année peut effectivement être versée.

Le cas échéant, la rémunération variable peut être soumise à un ajustement du risque ex-post par le biais d'un malus ou d'un «Clawback».

2.3.2. Rémunération des membres du comité de direction

2.3.2.1. Rémunération fixe et liée aux prestations

La rémunération des membres du comité de direction de la Banque est composée d'une partie fixe et d'une partie liée aux prestations.

La rémunération fixe et la rémunération liée aux prestations des membres du comité de direction constituent un ensemble dont est déduit tout jeton de présence ou tantième versé à un membre du comité de direction par une société tierce (au sein de laquelle le membre exerce un mandat pour compte de Belfius Banque).

La rémunération et la fixation des objectifs individuels des membres du comité de direction sont décidées par le conseil d'administration. Les membres du comité de direction ne participent ni à la délibération, ni à la prise de décision en la matière. Le président du comité de direction ne participe ni à la délibération, ni à la prise de décision concernant sa situation personnelle.

2.3.2.2. Rémunération pour l'année 2021

Rémunération du président du comité de direction

Rémunération fixe

La rémunération fixe du président du comité de direction s'élève à EUR 683.901.

Les montants octroyés au titre de son assurance de groupe, pour les autres assurances (principalement l'assurance décès et invalidité) et pour les autres avantages (essentiellement le remboursement de frais et les coûts liés à la voiture de société), totalisent EUR 220.240.

Rémunération variable
Le conseil d'administration a décidé d'octroyer au président du comité de direction une rémunération variable liée aux prestations 2021 de EUR 264.916. L'attribution de ce montant est répartie sur sept ans et pour autant que certaines conditions soient remplies. La totalité de cette rémunération variable (différée) est allouée pour moitié en espèces et pour moitié via un instrument financier. Un premier versement de EUR 52.983 de cette rémunération liée aux prestations 2021 est prévu début 2022.

Le solde de la rémunération variable sera échelonné sur les six prochaines années.

Sur la base de la rémunération variable octroyée en fonction des prestations 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021, le président du comité de direction peut, moyennant le respect de certaines conditions au cours des six prochaines années, se voir attribuer une rémunération différée liée aux prestations, à savoir EUR 183.966 en 2023, EUR 127.428 en 2024, EUR 102.625 en 2025, EUR 73.619 en 2026, EUR 45.840 en 2027 et EUR 15.895 en 2028.

Il est important de rappeler que chaque versement de la rémunération variable (différée) dépend de l'évaluation annuelle de l'instrument financier et peut faire l'objet d'un ajustement du risque ex-post via un malus ou un clawback (voir supra 2.3.1.3.).

En 2021, un montant de EUR 170.962 a été versé au président du comité de direction, à titre de rémunération variable, lié aux prestations 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

Ainsi, en 2021, le président du comité de direction a perçu un montant de EUR 854.863 (salaire fixe et variable perçu).

Tenant compte des montants octroyés pour l'assurance de groupe et les autres assurances et avantages du président du comité de direction, le montant total imputable à l'exercice 2021 est de EUR 1.075.103 (salaire fixe, variable, assurances de groupes, autres assurances et avantages).

En 2021, des adaptations ont été apportées au contrat de management du président du comité de direction à l'occasion du renouvellement de son mandat. Ces adaptations ont été approuvées par le conseil d'administration. Le président et les membres du comité de direction n'ont pas participé ni à la délibération, ni à la prise de décision concernant ce point de l'ordre du jour.

Rémunération des autres membres du comité de direction
Rémunération fixe
La rémunération fixe des membres du comité de direction (répartie entre 4 personnes) s'élève à EUR 1.687.000.

Les montants (agrégés) octroyés au titre de leur assurance de groupe, pour les autres assurances (essentiellement l'assurance décès et invalidité), et les autres avantages (principalement le remboursement de frais et les coûts liés à la voiture de société), totalisent EUR 527.443 (répartis entre les quatre membres).

Rémunération variable
Le conseil d'administration a décidé d'octroyer aux membres du comité de direction (quatre personnes) une rémunération variable en fonction des prestations 2021 d'un montant total de EUR 651.234. La rémunération totale (différée) liée aux prestations est allouée respectivement à chaque membre pour moitié en espèces et pour moitié via un instrument financier. L'attribution de ce montant est étalée sur sept ans et pour autant que certaines conditions soient remplies.

Un premier versement de EUR 162.809 de cette rémunération liée aux prestations 2021 est prévu début 2022.

Le solde sera échelonné sur les six prochaines années.

Sur la base de la rémunération variable allouée en fonction des prestations 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021, les membres du comité de direction peuvent, moyennant le respect de certaines conditions, au cours des six prochaines années, toucher une rémunération reportée liée aux prestations, EUR 408.897 en 2023, EUR 242.536 en 2024, EUR 201.484 en 2025, EUR 151.303 en 2026, EUR 94.494 en 2027 et EUR 32.555 en 2028.

Il est important de rappeler que chaque versement de la rémunération variable (différée) dépend de l'évaluation annuelle de l'instrument financier et peut faire l'objet d'un ajustement du risque ex-post via un malus ou un «clawback» (voir supra 2.3.1.3.).

En 2021, un montant de EUR 425.065 a été versé aux quatre membres du comité de direction, à titre de rémunération variable, lié aux prestations 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

Ainsi, en 2021, les quatre membres du comité de direction ont perçu un montant de EUR 2.112.065 (salaire fixe et variable perçu).

Tenant compte des montants octroyés pour l'assurance de groupe et les autres assurances et avantages des quatre membres du comité de direction, le montant total imputable à l'exercice 2021 est de EUR 2.639.508 (salaire fixe, variable, assurances de groupe, autres assurances et avantages).

Plans d'option

Belfius Banque n'a pas de plan d'option. Durant l'année 2021, aucune option n'a donc été octroyée ni exercée par les membres du comité de direction.

Conformément à l'article 450 du Règlement N° 575/2013, Belfius Banque déclare, qu'en 2021, une rémunération supérieure à EUR 1 million a été octroyée à un seul collaborateur de Belfius Banque.

En 2021, aucune prime exceptionnelle n'a été allouée lors d'un recrutement, et aucune indemnité de licenciement n'a été versée aux membres du comité de direction.

Conflit d'intérêts

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de Belfius Banque du 25 février 2021

Les membres du comité de direction ne prennent pas part aux délibérations et vote du conseil d'administration sur ce point étant donné l'existence d'un conflit d'intérêts dans leurs chefs.

Décision du conseil d'administration (en présence du président du comité de direction)

Les membres présents du conseil d'administration prennent connaissance et discutent des commentaires apportés oralement (...) concernant l'évaluation des membres du comité de direction pour l'année de prestations 2020.

Sur avis positif du comité de rémunération, les membres présents du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité des voix, de l'évaluation des membres du comité de direction et la traduction de cette évaluation dans une rémunération variable.

(...)

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix, compte tenu du contexte actuel (la pandémie Covid 19) et les recommandations formulées par le régulateur (ECB/BNB), de réduire le cash pay-out de la rémunération variable en mars 2021 pour la performance 2020 de 25% pour les membres du comité de direction et de 50% pour le président du comité de direction de Belfius Banque.

(...)

Les membres présents du conseil d'administration discutent et approuvent, à l'unanimité des voix, et sur avis positif du comité de rémunération, l'augmentation de la rémunération de base du CRO (...) à partir du 1er janvier 2021 (...).

Décision du conseil d'administration (en l'absence du président du comité de direction)
Les membres présents du conseil d'administration prennent connaissance et discutent du commentaire apporté oralement (...) pour l'année de prestations 2020.

Sur avis positif du comité de rémunération, les membres présents du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité des voix l'évaluation du président du conseil d'administration et la traduction de cette évaluation dans une rémunération variable.

(...)

2.3.3. Rémunération des collaborateurs dont l'activité a un impact matériel sur le profil de risque de Belfius Banque (hormis les membres du comité de direction et les membres du conseil d'administration)

Rémunération fixe

La rémunération fixe payée en 2021 aux collaborateurs concernés (204 collaborateurs fin 2021) s'élève à EUR 35.202.217.

Rémunération liée aux prestations pour l'année 2021

Un montant total de EUR 7.377.543 a été octroyé en 2022 aux collaborateurs concernés en rémunération des prestations de l'année 2021.

Ce montant a été alloué pour

- EUR 6.396.950 en warrants[1] et pour EUR 888.289 en espèces
- EUR 92.304 de manière étalée sur sept ans et pour autant que certaines conditions soient remplies et alloué pour moitié en espèces et pour moitié via un instrument financier.

Rémunération par métier

Conformément aux directives de l'Autorité bancaire européenne (ABE), les données quantitatives globales relatives à la rémunération par métier sont reprises dans le tableau ci-dessous.

	Fonctions Corporate	Fonctions de contrôle indépendant	Private, Business & Retail	Wealth, Enterprises & Public[1]	Total
Rémunération fixe	11.183.146	5.836.109	5.900.099	12.282.863	35.202.217
Rémunération liée aux prestations	2.380.985	858.248	1.272.974	2.865.335	7.377.543

(1) Financial Markets compris.

(1) Une part de capitalisation (classe C) de Belfius Equities Europe Conviction, un compartiment de la sicav Belfius Equities de droit belge.

Plans d'option

Belfius Banque n'a pas de plan d'option. Durant l'année 2021, aucune option n'a donc été octroyée, ni exercée par un collaborateur dont l'activité a un impact matériel sur le profil de risque de la Banque.

Indemnités de licenciement

En 2021, une indemnité de licenciement a été versée à cinq collaborateurs dont l'activité a un impact matériel sur le profil de risque de Belfius Banque.

Le montant total de cette indemnité s'élève à EUR 1.662.480.

Prime de recrutement

Pour l'année 2021, sept collaborateurs (visés au point 2.3.3.) ont perçu une prime exceptionnelle dans le cadre d'un recrutement.

2.3.4. Rémunération des membres du conseil d'administration (administrateurs non exécutifs)

Les rémunérations totales versées aux membres du conseil d'administration de Belfius Banque à l'exclusion des membres du comité de direction (administrateurs non exécutifs) pour 2021 s'élèvent à EUR 1.081.592 pour 73 réunions (contre EUR 1.207.125 en 2020 pour 74 réunions). Ce montant comprend la rémunération octroyée pour leur mandat d'administrateur (un montant fixe qui est identique pour tous les membres du conseil d'administration, à l'exception du président), ainsi que les jetons de présence pour les réunions du conseil d'administration et des différents comités consultatifs (un montant fixe par participation à une réunion, différent pour les membres de la réunion d'une part, et pour le président d'autre part).

Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas de rémunération variable ni d'options.

Le président et les membres du comité de direction ne perçoivent pas de rémunération pour les réunions du conseil d'administration ou des comités consultatifs.

Nombre de réunions et rémunération par administrateur non exécutif pour l'année 2021[2]

	Comité de médiation (2 réunions)	Conseil d'administration (19 réunions)[4]	Comité des risques (19 réunions)[2]	Comité d'audit (11 réunions)	Comité de nomination (10 réunions)[2]	Comité de rémunération (9 réunions)	Comité de technologie (3 réunions)	Rémunération totale (en EUR)
Doutrelepont Carine	1	14					2	45.900
Delwart Jean-Pierre[6]	1	3						12.756
Clijsters Jos[5]	1[1]	5[1]			2	2		76.690
Hübner Georges		18	14	11[1]				108.900
Van Den Berghe Lutgart		19			10[1]	9[1]		116.100
Sunt Chris	1[1]	19[1]	5	3	8	7		205.685
Bodart Paul		19		11			3[1]	78.300
Vander Vennet Rudi		19	19[1]					107.100
Rosen-Zygas Diane		17		7	10	9		94.500
De Rouck Martine		19	8	11				83.700
Neumann Dit Orlicz-Jar Isabel		19	15				2	74.700
Brusselmans Bruno[3]		14					3	40.431
Hinssen Peter[3]		13					2	36.831
								1.081.592

(1) Président.
(2) Certaines réunions n'ont pas été rémunérées. En effet, des réunions communes à deux comités ne sont rémunérées qu'une seule fois, par exemple.
(3) Membre du conseil d'administration depuis le 28/04/2021.
(4) La réunion de décembre, 2021, ainsi que deux réunions qui ont été traitées par mail, n'ont pas été rémunérées en 2021.
(5) Président du conseil d'administation jusqu'au 28/04/2021.
(6) Membre du conseil d'administration jusqu'au 28/04/2021.

PRÉSIDENT	Georges Hübner
MEMBRES	Paul Bodart
	Martine De Rouck
	Diane Rosen-Zygas[1]
	Chris Sunt[2]

(1) À partir du 28 avril 2021.
(2) Jusqu'au 28 avril 2021.

3. Comité d'audit

3.1. Composition

3.1.1. Généralités

Au 31 décembre 2021, le comité d'audit de Belfius Banque était composé des membres suivants: messieurs Georges Hübner, président, Paul Bodart, madame Martine De Rouck et madame Diane Rosen-Zygas.

Le 28 avril 2021, le conseil d'administration de Belfius Banque a nommé madame Diane Rosen-Zygas en qualité de membre du comité d'audit avec effet immédiat.

Monsieur Chris Sunt a exercé les fonctions de membre du comité d'audit jusqu'au 28 avril 2021.

3.1.2. Indépendance et compétence

Dans le comité d'audit doit siéger au moins un administrateur indépendant qui dispose de la compétence individuelle requise en matière de comptabilité et/ou d'audit. La majorité des membres du comité d'audit doivent être des administrateurs indépendants. Le président du comité d'audit est désigné par les membres du comité d'audit. Par ailleurs, les membres du comité d'audit doivent disposer d'une expertise collective dans le domaine des activités de la Banque ainsi qu'en matière de comptabilité et d'audit.

Le comité d'audit de Belfius Banque est composé de quatre administrateurs non exécutifs, tous quatre administrateurs indépendants, à savoir monsieur Georges Hübner, monsieur Paul Bodart, madame Martine De Rouck et madame Diane Rosen-Zygas.

Monsieur Georges Hübner, licencié en administration des affaires et Ph. D. en management, est professeur de finance à HEC Liège, Université de Liège et ancien professeur associé à l'université de Maastricht. Il a participé, entre autres, au collège d'experts désigné par le Parlement à la suite de la crise financière. Il dispose d'une expérience professionnelle en matière de comptabilité et d'audit acquise dans le cadre de ses activités d'enseignement, de participation à un collège d'experts et de présidences de jury d'examen d'aptitude de l'IRE/IBR.

Monsieur Paul Bodart, ingénieur et titulaire d'une maîtrise en administration des affaires, était professeur à la Solvay Business School jusque début 2020. Il dispose d'une expérience professionnelle en matière de comptabilité et d'audit acquise notamment dans le cadre des fonctions qu'il a exercées en tant que membre du comité d'audit de la Bourse de Moscou (Moscow Exchange – MOEX) ainsi que des fonctions qu'il a exercées en tant que membre du comité d'audit du National Settlement depository, dépositaire central russe, en tant que président du comité d'audit et membre du comité des risques de Dexia et de Dexia Crédit Local et en tant que membre du comité d'audit d'Euroclear Bank. Il dispose par ailleurs d'une importante expérience dans les secteurs bancaire et financier, notamment à des fonctions dirigeantes (il fut notamment CEO de la filiale bancaire belge du groupe Bank of New York Mellon, responsable pour les opérations du groupe dans la zone euro).

Madame Martine De Rouck est licenciée en sciences mathématiques et sciences actuarielles. Elle dispose d'une expérience dans les secteurs bancaire et financier notamment par ses différentes fonctions e.a. auprès de BNP Paribas Fortis Banque SA de 1978 à 2016.

Madame Diane Rosen-Zygas, ingénieur commercial, dispose d'une expérience professionnelle dans le secteur financier, et plus particulièrement dans le secteur bancaire, dans le secteur de la construction et dans le secteur de l'immobilier. Elle est ancien directeur financier de BAM Belgium.

Monsieur Chris Sunt, licencié en droit, a été membre du barreau de Bruxelles de 1980 à 2020, date à laquelle il est devenu avocat honoraire. Au cours de ses 40 années au barreau de Bruxelles, il s'est spécialisé en droit des affaires et en droit bancaire ainsi que dans la règlementation en matière de services financiers. Il est président du conseil d'administration de Belfius Banque depuis le 28 avril 2021. Il a également acquis une expérience pertinente en matière de comptabilité et d'audit.

Par conséquent, le comité d'audit dispose d'au moins un administrateur indépendant qui possède la compétence individuelle requise en matière de comptabilité et/ou d'audit et d'une expertise collective dans le domaine des activités de la Banque ainsi qu'en matière de comptabilité et d'audit. La majorité des membres du comité d'audit sont des directeurs indépendants.

3.2. Tâches et compétences

Le comité d'audit assiste le conseil d'administration dans l'exercice de sa mission de surveillance et de contrôle au sens large.

3.2.1. Reporting financier

Le comité d'audit contrôle l'intégrité de l'information financière fournie par la société, en particulier en évaluant les normes comptables appliquées, y compris les critères relatifs au périmètre de consolidation. Le contrôle s'étend également au suivi de l'information financière périodique avant qu'elle ne soit soumise au conseil d'administration de la Banque.

Le comité d'audit suit le processus d'élaboration de l'information financière et présente des recommandations ou des propositions pour en garantir l'intégrité.

3.2.2. Audit Interne et gestion des risques

Au moins une fois par an, le comité d'audit examine l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques élaborés par le comité de direction pour s'assurer que les risques principaux (y compris les risques liés au respect de la législation et de la réglementation en vigueur) soient identifiés et gérés correctement. À cet effet, le comité de direction fournit au comité d'audit un rapport concernant l'évaluation du contrôle interne.

Au cours de l'année 2021, le comité d'audit a examiné les rapports relatifs à l'activité Compliance, aux activités d'audit et contrôle, aux activités des Services juridiques & fiscaux ainsi qu'aux activités de suivi des risques (par exemple les risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels ainsi que les risques relatifs à la sécurité informatique).

3.2.3. Fonctionnement de l'Audit interne

Le comité d'audit évalue l'efficacité et l'indépendance du fonctionnement de la division Audit interne. Le comité d'audit vérifie également dans quelle mesure le management réagit aux constats de l'audit et à ses recommandations. En 2021, le comité d'audit a examiné le rapport annuel d'activités 2020, le plan d'audit 2022, le rapport semestriel d'activités (S1) 2021 ainsi que le rapport semestriel de suivi des recommandations, et les a approuvés. La Charte d'Audit interne a été validée pour la dernière fois en 2021 par le comité d'audit.

3.2.4. Contrôle légal

Le comité d'audit communique au conseil d'administration des informations sur les résultats du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés ainsi que des explications sur la façon dont le contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés a contribué à l'intégrité de l'information financière et sur le rôle que le comité d'audit a joué dans ce processus.

Le comité d'audit assure également le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés, y compris le suivi des questions et des recommandations formulées par le commissaire.

En 2021, le comité d'audit a fait rapport au conseil d'administration sur les comptes annuels et sur les résultats financiers consolidés de Belfius Banque au 31 décembre 2020, au 31 mars 2021, au 30 juin 2021 et au 30 septembre 2021. Après avoir évalué les commentaires fournis par la direction de la Banque et par les commissaires, le comité d'audit a rendu un avis positif au conseil d'administration sur les comptes.

3.2.5. Fonction d'audit externe et suivi de l'indépendance du (des) commissaire(s)

Le comité d'audit s'assure du fonctionnement adéquat du contrôle externe par le(s) commissaire(s).

Le comité d'audit contrôle l'indépendance du (des) commissaire(s) et son (leur) programme d'audit.

Le comité d'audit formule une recommandation au conseil d'administration dans le cadre de la désignation ou du renouvellement de mandat du commissaire.

3.3. Fonctionnement

Le comité d'audit peut se faire communiquer toutes les informations ou pièces utiles et faire exécuter tout contrôle. À cet effet, il fait appel à l'Audit interne de Belfius Banque.

En 2021, le comité d'audit s'est réuni à onze reprises.

Le comité d'audit de Belfius Banque fonctionne indépendamment du comité d'audit mis en place au sein de Belfius Insurance. Toutefois, le comité d'audit de Belfius Banque a tenu quatre réunions conjointes avec le comité d'audit de Belfius Insurance, à l'occasion desquelles les comptes annuels de l'année 2020 et les comptes semestriels au 30 juin 2021 de la compagnie d'assurances ont été présentés.

Le comité d'audit de Belfius Banque a enfin tenu sept réunions conjointes avec le comité des risques afin, entre autres, d'examiner le rapport de la direction effective concernant l'évaluation du rapport de contrôle interne 2020, le rapport sur les risques liés à l'utilisation de modèles d'évaluation, le suivi de la mise en œuvre de la stratégie en matière de sécurité IT, ainsi qu'un rapport trimestriel de suivi des risques (y compris les risques afférents à la pandémie de Covid-19).

3.4. Audit Interne

Une Charte d'Audit interne énonce les principes fondamentaux qui gouvernent la fonction d'Audit interne chez Belfius en décrivant son mandat, ses objectifs, son rôle, ses responsabilités et ses modalités de fonctionnement globaux et garantit l'indépendance de la fonction de l'audit interne. La Charte d'Audit a été approuvée par le conseil d'administration en 2021 et est revue au moins tous les trois ans.

Belfius Banque dispose d'une fonction d'Audit Interne qui répond aux normes internationales en termes de méthodologie et de reporting.

La fonction d'Audit interne est une activité indépendante et objective qui offre une garantie raisonnable à l'organisation concernant le degré de maîtrise de son fonctionnement. À cette fin, la fonction d'audit fournit des conseils dans un but d'amélioration et crée ainsi une valeur ajoutée. Le responsable de l'audit interne rapporte au président du comité d'audit.

La fonction d'Audit interne aide ainsi l'organisation à réaliser ses objectifs. Pour ce faire, elle évalue de manière systématique et disciplinée la gestion du risque, les processus de contrôle interne et de gouvernance et formule des propositions pour améliorer leur efficacité. Cela se fait principalement au travers de missions d'audit et assure le suivi des recommandations d'audit.

Le responsable de l'Audit Interne de Belfius Banque est responsable de l'audit interne au niveau du groupe (Auditeur général). À cet effet, le responsable de l'audit interne de Belfius Insurance a un lien fonctionnel vis-à-vis de l'Auditeur général. De la sorte, l'indépendance du responsable de l'audit interne de Belfius Insurance à l'égard de ses organes de gestion est combinée à l'utilisation de pratiques d'audit uniformes et de qualité (planning, méthodologie, suivi des recommandations...) au sein du Groupe Belfius.

4. Comité des risques

4.1. Composition

4.1.1. Généralités

Au 31 décembre 2021, le comité des risques de Belfius Banque était composé des membres suivants: monsieur Rudi Vander Vennet, président, madame Martine De Rouck et monsieur Georges Hübner.

PRÉSIDENT	Rudi Vander Vennet
MEMBRES	Martine De Rouck[1]
	Georges Hübner
	Isabel Neumann[2]
	Chris Sunt[3]

(1) À partir du 28 avril 2021.
(2) Jusqu'au 31 août 2021.
(3) Jusqu'au 28 avril 2021.

Le 28 avril 2021, le conseil d'administration de Belfius Banque a nommé madame Martine De Rouck en qualité de membre du comité des risques avec effet immédiat.

Monsieur Chris Sunt a exercé les fonctions de membres du comité des risques jusqu'au 28 avril 2021.

Madame Isabel Neumann a exercé les fonctions de membre du comité des risques jusqu'au 31 août 2021.

4.1.2. Indépendance et compétence

Le comité des risques de Belfius Banque se compose de trois administrateurs indépendants, à savoir monsieur Rudi Vander Vennet, madame Martine De Rouck et monsieur Georges Hübner.

Les membres du comité des risques doivent disposer individuellement des connaissances, des compétences, de l'expérience et des aptitudes nécessaires pour leur permettre de comprendre et d'appréhender la stratégie et le niveau de tolérance au risque de la Banque.

Monsieur Rudi Vander Vennet dispose d'une licence en sciences économiques et d'une licence spéciale en Finance et d'un doctorat en sciences économiques. Il est actuellement professeur ordinaire en Economics & Banking à l'Université de Gand et enseigne également les matières Banking & Insurance à la Solvay Business School (ULB). Il dispose d'une expérience en tant qu'administrateur au sein de différentes institutions financières.

Madame Martine De Rouck est licenciée en sciences mathématiques et en sciences actuarielles. Elle dispose d'une expérience dans les secteurs bancaire et financier notamment grâce à ses différentes fonctions e.a. auprès de BNP Paribas Fortis Banque SA de 1978 à 2016.

Monsieur Georges Hübner, licencié en administration des affaires et Ph. D. en management, est professeur de finance à HEC Liège, Université de Liège et ancien professeur associé à l'université de Maastricht. Il a participé, entre autres, au collège d'experts désigné par le Parlement à la suite de la crise financière.

Madame Isabel Neumann, ingénieur commercial, a une expérience dans le secteur financier, et plus particulièrement dans le domaine bancaire. Précédemment, elle a été Director Investment Banking de Bank of America Merrill Lynch.

Monsieur Chris Sunt, licencié en droit, a été membre du barreau de Bruxelles de 1980 à 2020, date à laquelle il est devenu avocat honoraire. Au cours de ses 40 années au barreau de Bruxelles, il s'est spécialisé en droit des affaires et en droit bancaire ainsi que dans la règlementation en matière de services financiers. Il est président du conseil d'administration de Belfius Banque depuis le 28 avril 2021. Il a également acquis une expérience pertinente en matière de gestion des risques.

Les membres du comité des risques disposent de la compétence individuelle et de l'expérience professionnelle requises pour définir la stratégie en matière de risque et le niveau de tolérance au risque d'un établissement de crédit. Ils ont acquis la spécialisation nécessaire notamment dans le cadre des fonctions d'administrateur qu'ils exercent ou ont exercé auprès d'autres institutions et/ou de leur formation universitaire. Par conséquent, le comité des risques dispose de la connaissance et de l'expertise individuelle requises.

4.2. Compétences

Le comité des risques dispose de compétences et de responsabilités consultatives à l'égard du conseil d'administration, notamment dans les domaines suivants:

- le niveau de tolérance et la stratégie en matière de risques, tant actuels que futurs de la Banque et, plus particulièrement, l'efficacité de la fonction de gestion des risques et de la structure de gouvernance pour les soutenir;
- la supervision de la mise en œuvre du niveau de tolérance et de la stratégie en matière de risques par le comité de direction;
- l'attribution de l'appétit au risque entre les différentes catégories de risques, ainsi que les mesures et limites en matière de risques pour la gestion et la limitation des risques importants;
- la prise en considération des risques que court la Banque dans le cadre de la tarification aux clients;
- l'évaluation des activités qui exposent la Banque à des risques réels;
- le contrôle des exigences en termes de capital et de liquidité, de la base de capital et de la situation de liquidité de la Banque;
- la garantie que les risques sont proportionnels au capital de la Banque;
- la formulation d'un avis sur les transactions importantes et sur les nouvelles propositions d'activités stratégiques qui ont un impact considérable sur l'appétit au risque de la Banque;
- la prise de connaissance et l'analyse des rapports de gestion du management sur la nature et l'ampleur des risques auxquels la Banque et le conglomérat (cf. notamment le quarterly GFCR reporting) est exposée;
- le contrôle de l'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP), de l'Internal Liquidity Adequacy Assessment Process (ILAAP) et du Recovery Plan.

4.3. Fonctionnement

Le comité des risques se réunit au moins une fois par trimestre. Il se réunit également sur une base ponctuelle en fonction de thèmes spécifiques.

En 2021, le comité des risques s'est réuni à dix-neuf reprises, dont sept réunions conjointes avec le comité d'audit et une réunion conjointe avec le comité Risk & Underwriting de Belfius Insurance.

Le comité des risques fonctionne de manière indépendante par rapport au comité Risk & Underwriting de Belfius Insurance. À la demande du président du comité de la Banque, un comité des risques conjoint de Belfius Banque et de Belfius Insurance peut être tenu. Afin de favoriser une politique et des pratiques de rémunération saines, le comité des risques examine, sans préjudice des tâches du comité de nomination et du comité de rémunération, si les incitants émanant du système de rémunération

tiennent dûment compte de la maîtrise du risque, des besoins de fonds propres et de la position de liquidité de l'établissement, ainsi que de la probabilité et de l'échelonnement dans le temps des bénéfices.

Le comité des risques et le comité d'audit échangent périodiquement des informations concernant, notamment, le rapport trimestriel sur les risques, le rapport de la direction effective relatif à l'évaluation du contrôle interne et les analyses de risque effectuées par les départements Legal, Compliance et Audit. Cet échange d'informations a pour but de permettre aux deux comités de réaliser pleinement leur mission et peut prendre la forme d'une séance conjointe.

Comité de médiation

En 2014, le conseil d'administration a décidé de mettre en place un comité de médiation au sein du Groupe Belfius.

1. Composition

Le comité de médiation est composé de cinq membres:

- le président du conseil d'administration de Belfius Banque, qui fait fonction de président;
- deux administrateurs indépendants de Belfius Banque;
- deux administrateurs indépendants de Belfius Insurance.

Au 31 décembre 2021, le comité de médiation était composé comme suit:

- monsieur Chris Sunt, président du conseil d'administration de Belfius Banque;
- madame Carine Doutrelepont et madame Martine De Rouck, administrateurs indépendants de Belfius Banque;
- madame Cécile Coune et monsieur Jean-Michel Kupper, administrateurs indépendants de Belfius Insurance.

Monsieur Jos Clijsters a été président du comité de médiation jusqu'au 28 avril 2021. Il a été remplacé à cette même date par monsieur Chris Sunt.

Monsieur Jean Pierre Delwart a été membre du comité de médiation jusqu'au 28 avril 2021.

Madame Martine De Rouck a été nommée en qualité de membre du comité de médiation le 29 juin 2021.

En 2021, le comité de médiation s'est réuni à deux reprises.

PRÉSIDENT	**Jozef Clijsters**[1] Président du conseil d'administration de Belfius Banque
	Chris Sunt[2] Président du conseil d'administration de Belfius Banque
MEMBRES	**Jean-Pierre Delwart**[3] Administrateur indépendant Belfius Banque
	Martine De Rouck[4] Administrateur indépendant Belfius Banque
	Carine Doutrelepont Administrateur indépendant Belfius Banque
	Cécile Coune Administrateur indépendant Belfius Insurance
	Jean-Michel Kupper Administrateur indépendant Belfius Insurance

(1) Jusqu'au 28 avril 2021.
(2) À partir du 28 avril 2021.
(3) Jusqu'au 28 avril 2021.
(4) À partir du 29 juin 2021.

2. Compétences

Le comité de médiation est chargé de rendre des avis relatifs aux transactions matérielles ou opérations entre, d'une part, Belfius Banque ou ses filiales et, d'autre part, Belfius Insurance ou ses filiales ou entre leurs filiales respectives. Cet avis est communiqué aux conseils d'administration des sociétés concernées qui prendront ensuite une décision définitive sur la transaction ou l'opération visée.

En 2021, le comité a également traité le suivi de la mise en œuvre de la stratégie ESG de Belfius.

Comité technologique

En mars 2021, le conseil d'administration a décidé de mettre en place un comité technologique au sein du Groupe Belfius.

1. Composition

Au 31 décembre 2021, le comité technologique était composé de monsieur Paul Bodart (administrateur non exécutif de Belfius Banque), président, mesdames Carine Doutrelepont (administrateur non exécutif de Belfius Banque) et Isabel Neumann (administrateur non exécutif de Belfius Banque), messieurs Bruno Brusselmans (administrateur non exécutif de Belfius Banque), Peter Hinssen (administrateur non exécutif de Belfius Banque), Jean-Michel Kupper (administrateur non exécutif de Belfius Insurance) ainsi que de monsieur Stijn Bijnens (conseiller externe).

En 2021, le comité technologique s'est réuni à trois reprises.

2. Compétences

Le comité technologique, compétent pour Belfius Banque et ses filiales, conseille le conseil d'administration au sujet de sa stratégie en matière de technologie et d'importantes décisions d'investissement en technologie, etc. Par technologie, sont entre autres visés l'IT, le digital et l'intelligence artificielle.

Le comité technologique est chargé de:

- conseiller le conseil d'administration quant aux décisions à prendre en matière de stratégie technologique et aux choix importants à opérer en matière d'investissements technologiques, et préparer ces décisions;
- suivre et évaluer les tendances technologiques, la réglementation et la concurrence actuelles et à venir et/ou les évolutions FinTech susceptibles d'affecter les projets stratégiques de Belfius, y compris le suivi des tendances générales du secteur et les tendances à venir concernant la gestion des données d'entreprise et l'utilisation des données par le secteur financier pour maximiser la valeur de l'expérience client, et conseiller le conseil d'administration sur ces matières;
- évaluer les mesures et conseiller le conseil d'administration sur les étapes technologiques stratégiques et les développements transformationnels de Belfius, tels que l'expérience client, la vente par le biais de canaux digitaux et les synergies potentielles avec les réseaux physiques et autres, les partenariats potentiels;
- suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions technologiques prises par le conseil d'administration, y compris, mais sans s'y limiter, la performance et la sécurité des technologies, et en rendre compte au conseil d'administration. Il s'agit notamment de suivre et de reconsidérer l'état d'avancement du déménagement de l'infrastructure cloud (calendrier, rythme, atténuation des risques, modèles hybrides, talents), des bases et des plateformes;
- examiner et discuter les rapports établis par le management sur les activités, stratégies et paramètres en matière de technologies, y compris la performance des projets de données d'entreprise, et en rendre compte au conseil d'administration.

La responsabilité de la surveillance des risques liés à la technologie, y compris l'évaluation et la gestion des risques, continuera à incomber au comité des risques et au comité d'audit.

PRÉSIDENT	**Paul Bodart**
MEMBRES	**Bruno Brusselmans** Administrateur indépendant Belfius Banque
	Carine Doutrelepont Administrateur indépendant Belfius Banque
	Peter Hinssen Administrateur indépendant Belfius Banque
	Isabel Neumann Administrateur indépendant Belfius Banque
	Jean-Michel Kupper Administrateur indépendant Belfius Insurance
	Stijn Bijnens Conseiller externe

(1) À partir du 27 mai 2021.

Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques concernant les rapports financiers

Belfius Banque dispose de divers systèmes de contrôle interne et de gestion des risques concernant les rapports financiers. Ces contrôles sont exécutés à différents niveaux.

Chaque jour, l'inventaire est réconcilié avec les soldes en ACEC/ACSE par le biais de l'outil de réconciliation ACNR. Les montants non réconciliés sont signalés via un outil de suivi et de matching INTELLIMATCH. À la fin du mois, l'inventaire du bilan et hors-bilan dans le grand livre GEXL est réconcilié avec les soldes en ACEC/ACSE. Les montants non réconciliés sont signalés via un outil en ligne en GEXL. Le centre de compétences comptable (back office) concerné est responsable de l'analyse de la nature des différences et de la mise en œuvre d'actions correctrices.

Les comptes (Belgian Gaap et IFRS) sont clôturés mensuellement. Un contrôle de premier niveau est effectué par les centres de compétences comptables qui ont l'entière responsabilité du grand livre (bilan, hors-bilan et compte de résultats) et de l'inventaire. En ce qui concerne les activités de Financial Markets, FM Risk Management est responsable de la validation du compte de résultats et des comptes de gains ou pertes latents ou différés. Les procédures et activités de contrôle sont documentées par chaque département impliqué.

Corporate Accounting Control réalise un contrôle de second niveau et assure le pilotage du processus de clôture, la centralisation et la validation finale de toutes les données comptables et informations pertinentes dans le cadre du reporting. Une approche basée sur le risque est adoptée afin de déterminer la nature et l'étendue des activités de contrôle. Les contrôles effectués reposent essentiellement sur une analyse des écarts constatés au niveau des soldes et ratios, des tests par échantillonnage, un examen des documents justificatifs et des contrôles de vraisemblance. Les résultats du contrôle analytique sont consignés dans un rapport des faits marquants, soumis à la hiérarchie opérationnelle. Les procédures et activités de contrôle sont décrites par chaque département.

Les contrôles de premier et de second niveaux garantissent de manière adéquate l'exhaustivité, l'exactitude et la présentation appropriée des données comptables, conformément aux normes financières et réglementaires.

Les principales filiales de Belfius Banque appliquent des systèmes d'audit interne et de gestion des risques similaires à leurs états financiers. Depuis le mois d'octobre 2017, la préparation des états financiers de Belfius Insurance et de ses filiales est confiée à Belfius Banque afin de mieux aligner et optimiser les processus. La continuité est garantie car les ressources et les compétences de Belfius Insurance impliquées dans la préparation et l'audit interne des états financiers ont été également transférées à Belfius Banque.

Fonctions externes des administrateurs – article 62, §2 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de Bourse

Au 31 décembre 2021, les administrateurs de Belfius Banque disposaient de 27 mandats d'administrateur dans d'autres sociétés que Belfius Banque (dont 12 mandats d'administrateur dans des sociétés du Groupe Belfius).

Conformément au règlement de la Banque nationale de Belgique du 6 décembre 2011 concernant l'exercice de fonctions externes par les dirigeants et les administrateurs d'entreprises réglementées, Belfius Banque est tenue de rendre publiques les fonctions externes exercées par ses administrateurs et dirigeants effectifs. Belfius Banque a choisi de publier ces mandats dans son rapport annuel qui est déposé à la Banque nationale de Belgique.

Commissaire

Le contrôle de la situation financière et des états financiers de Belfius Banque a été confiée à KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL, représentée par messieurs Olivier Macq et Kenneth Vermeire.

KPMG	Prestations effectuées en 2021				
(en milliers d'EUR)	Audit des comptes financiers	Autres missions de certification	Conseils fiscaux	Autres missions	Total
KPMG RÉVISEURS D'ENTREPRISES	1.583.180	19.000	0	62.500	1.664.680
Belfius Banque	833.000	10.000		60.000	903.000
Filiales (périmètre bancaire)	183.500	2.000			185.500
Belfius Insurance	566.680	7.000		2.500	576.180
AUTRES ENTITÉS DE KPMG	97.000	0	0	301.429	398.429
Belfius Banque				301.429	301.429
Filiales (périmètre bancaire)	84.000				84.000
Belfius Insurance	13.000				13.000
TOTAL	1.680.180	19.000	0	363.929	2.063.109

Compliance

1. Rôle

La fonction de Compliance veille à l'intégrité des activités de Belfius Banque et à la maîtrise des risques de Compliance. La direction Compliance fait en sorte et veille à ce que Belfius Banque, ses filiales, collaborateurs, fournisseurs et intermédiaires respectent la législation ainsi que les règles et normes internes, applicables à Belfius.

L'accent est mis principalement sur les règles relatives à la protection des intérêts des clients, également appelées règles de bonne conduite, telles que les règles de conduite MiFID pour les services d'investissement et la prévention des conflits d'intérêts.

D'une part, Compliance conseille et sensibilise la direction, le management et les services commerciaux et opérationnels de Belfius Banque à l'application correcte et adéquate de la loi et de la réglementation ce, tant dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de l'entreprise, du développement de nouvelles activités, canaux de distribution et processus, que dans le cadre de dossiers ou transactions spécifiques. À cette fin, il suit activement l'évolution de la législation belge et internationale, en étroite collaboration avec le service juridique.

D'autre part, la direction organise la supervision et le contrôle indépendants de l'application correcte des procédures et instructions élaborées. En tant que telle, elle surveille l'effectivité de la politique et propose des mesures de correction si nécessaire.

2. Organisation

Compliance s'organise autour d'une direction Compliance centrale basée sur trois piliers: les Business Advisors (la fonction de conseil), l'équipe de «Compliance Risk Control» (la fonction de contrôle) et la Cellule anti-blanchiment. Ces trois équipes sont soutenues par une cellule spécifique qui encadre les projets sur le plan informatique et organisationnel.

La direction centrale Compliance peut également faire appel à un vaste réseau de correspondants Compliance au sein des différentes divisions de la Banque, ainsi qu'à des réseaux de Compliance Managers au sein du réseau d'agences salariées et du réseau indépendant. Ces derniers jouent un rôle significatif, notamment dans le cadre de l'introduction de la politique et des procédures en matière de Compliance et de la formation et de la sensibilisation à celles-ci.

Un «Compliance Officer» agréé par la FSMA est à la tête de l'organisation Compliance. Depuis le 1er janvier 2019, le «Compliance Officer» fait directement rapport au CRO, membre du comité de direction et, si nécessaire, peut s'adresser directement au président du comité d'audit, au président du conseil d'administration et à l'autorité de contrôle.

Comme prévu par la réglementation, la direction dispose également d'un «Anti-Money Laundering Compliance Officer».

Le «Anti-Money Laundering Compliance Officer» (AML CO) est responsable de l'équipe anti-blanchiment, qui veille à la lutte contre les pratiques de blanchiment. Belfius met tout en œuvre pour ne pas être impliquée dans le blanchiment de capitaux issus d'activités illégales, de l'organisation de la fraude fiscale, du financement du terrorisme ou du contournement des embargos internationaux. Pour souligner cet engagement, le AML CO a établi un encadrement compliance général pourvu de politiques concernant les différents domaines compliance, des mesures de prévention et de contrôle élargies. La bonne connaissance du client et son identification, le contrôle de l'origine des flux financiers sur les comptes et la détection des transactions douteuses sont autant d'éléments indispensables pour prévenir ces pratiques.

Dans le cadre de la réglementation «General Data Protection Regulation» (GDPR) qui est entrée en vigueur en mai 2018, l'ancien rôle du «Privacy Officer» chez Compliance a été intégré dans la nouvelle fonction du Data Protection Officer (DPO) créée en mai 2018 au niveau de «Operational Risk Management». Une transition fluide a été organisée dans ce cadre.

Le Compliance Officer de Belfius Banque veille également à ce qu'une politique Compliance cohérente et adéquate soit menée dans toutes les filiales du Groupe Belfius. Belfius Banque définit la politique du groupe et la méthodologie Compliance à utiliser. Chaque filiale réglementée dispose d'un Compliance Officer local qui est responsable de l'application adaptée de la politique dans sa filiale. Ces Compliance Officers rapportent fonctionnellement au Compliance Officer de Belfius Banque. Ils sont responsables des activités compliance au niveau de leur entité, à savoir l'identification et l'évaluation du risque compliance, l'octroi de conseils aux lignes d'activités et au management, le monitoring et les contrôles de 2e ligne et la définition et la réalisation des plans d'action compliance. Le Compliance Officer local informe régulièrement le comité de direction local, le conseil d'administration local ainsi que le Compliance Officer de Belfius Banque des activités et des risques compliance.

3. Charte – élargissement des compétences

Afin de garantir l'indépendance de la fonction de Compliance, le mandat, les compétences, l'organisation et les tâches de la fonction de Compliance sont formellement encadrés par une charte spécifique, approuvée par le conseil d'administration de la Banque. La Charte accorde également à la fonction Compliance un accès illimité à toutes les informations et à tous les collaborateurs au sein de la Banque, en fonction des analyses ou contrôles éventuels qu'elle juge nécessaires.

La Charte Compliance est évaluée périodiquement et a été élargie là où cela s'avère nécessaire, en fonction de l'évolution de la réglementation, des nouveaux risques potentiels détectés, et/ou de l'adaptation de l'appétit au risque du Groupe Belfius. Ainsi, le champ d'application de la fonction Compliance a été élargi ces dernières années au conseil et à la surveillance des règles en matière de publicité, à la loi sur les pratiques de marché et à la réglementation en matière de crédits à la consommation, de crédits hypothécaires et de services de paiements. La Charte est applicable à toutes les filiales réglementées du Groupe Belfius.

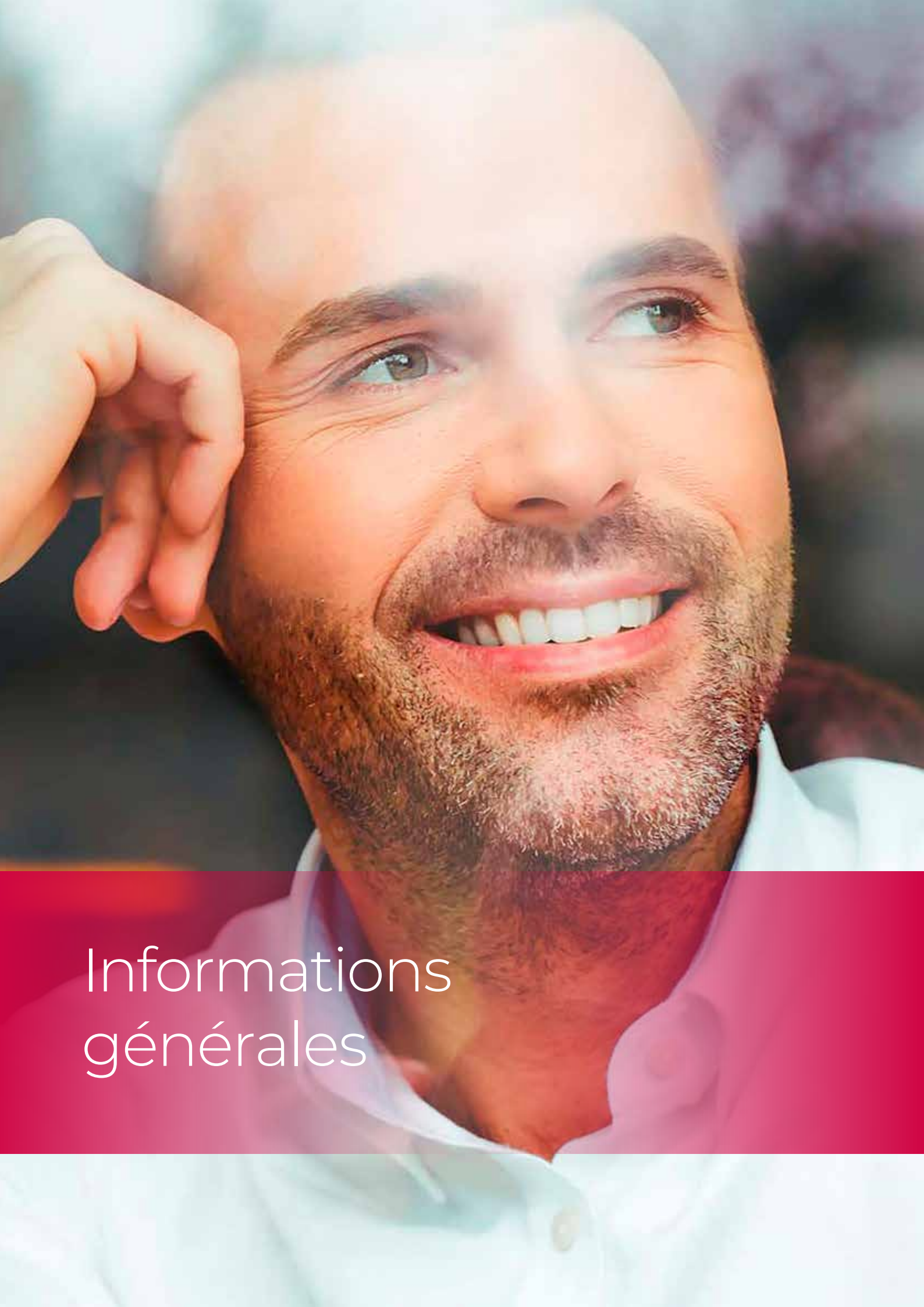

Informations générales

Capital social et affectation du résultat de Belfius Banque

1. Capital social et évolution du capital durant l'exercice 2021

Le capital social de Belfius Banque s'élève à trois milliards quatre cent cinquante-huit millions soixante-six mille deux cent vingt-sept euros quarante et un centimes (EUR 3.458.066.227,41) et est représenté par 359.412.616 actions nominatives. L'actionnariat de Belfius Banque se présente comme suit: 359.407.616 actions nominatives sont détenues par la société anonyme d'intérêt public Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) en nom propre mais pour le compte de l'État belge et 5.000 actions nominatives sont détenues par la société anonyme Certi-Fed, une filiale à 100% détenue par la SFPI.

L'assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2019 a autorisé le conseil d'administration, conformément aux prescrits légaux, à augmenter le capital de la Banque, en une ou plusieurs fois, à concurrence d'un montant maximum de trois milliards quatre cent cinquante-huit millions soixante-six mille deux cent vingt-sept euros quarante et un centimes (EUR 3.458.066.227,41). Cette autorisation est valable pour une durée de cinq ans à dater de la publication de la décision de l'assemblée générale aux annexes du Moniteur belge.

Au cours de l'exercice 2021, le capital social de la Banque n'a pas été modifié.

2. Affectation du résultat

Les résultats sociaux de l'exercice 2021 affichent un bénéfice de EUR 822.474.179,80. Après prélèvement d'un montant de EUR 19.350 des «réserves immunisées» et la reprise du bénéfice reporté de l'exercice précédent pour EUR 528.585.060,37, et compte tenu d'un dividende intercalaire de EUR 130.000.000, le «bénéfice de l'exercice à affecter» s'élève à EUR 1.351.078.590,17.

De ce résultat, un montant de EUR 852.560.456,17 sera affecté aux réserves.

3. Dividende annuel

Le conseil d'administration du 24 mars 2022 a proposé à l'assemblée générale du 27 avril 2022 un dividende ordinaire de EUR 368,5 millions au titre de l'exercice 2021.

Modification des statuts

Les statuts de Belfius Banque ont été modifiés le 22 avril 2020 (modification des statuts afin de prévoir que l'assemblée générale des actionnaires puisse déroger à la règle suivant laquelle un administrateur non exécutif peut être rééligible pour deux mandats au maximum).

Principales modifications dans le périmètre de Belfius Banque au niveau social

En 2021, Belfius a continué à se développer dans différents domaines afin de renforcer son positionnement et sa stratégie, notamment en adaptant le périmètre de ses participations non consolidées:

- dans les services en lien avec la mobilité, Belfius a participé à une augmentation de capital de Skipr qui a permis à ALD entrer dans le capital de Skipr et à Belfius de maintenir sa position d'actionnaire de référence, aux côtés de Lab Box (D'ieteren) et du management. Skipr est une start-up belge dotée d'une plate-forme «Mobility as a Service». Skipr combine une application pour faciliter les déplacements intermodaux, une carte de mobilité pour accéder à n'importe quel fournisseur dans l'UE et une plateforme de gestion budgétaire, pour en faire la première solution de mobilité tout-en-un en Europe;
- dans la gestion et la mise à disposition de cash au service de sa clientèle, via une augmentation de capital de Batopin. Batopin (Belgian ATM OPtimization INitiative) est un projet de Belfius, BNP Paribas Fortis, ING et KBC qui veillent ensemble au développement d'un réseau optimal de guichets automatiques bancaires en Belgique. La sécurité et l'efficacité sont au cœur de cette initiative, tout comme l'inclusion financière et sociale.

Différentes opérations concernant des participations immobilières ou financières ont eu lieu, au rang desquelles:

- la participation à l'augmentation de capital de Noshaq (invest de développement économique de la province de Liège);
- la participation à l'augmentation de capital de Belgian Mobile ID (société développant l'application Itsme) qui a également permis l'entrée dans le capital de la Société Fédérale de Participations et d'Investissement;
- la cession de ses participations dans Bedrijvencentrum Limburg et Bedrijvencentrum Zaventem (2 centres d'entreprises offrant des locaux et des facilités logistiques à de petites sociétés);
- la liquidation de la société Be-Hive (organisation agissant comme coordinateur et catalyseur de différentes initiatives, dont des conférences, events, éducation, pour l'écosystème FinTech) et Shop Equipment (société détenant une partie du bâtiment abritant le centre régional de Belfius à Gand).

Litiges importants

Belfius (c.-à-d. Belfius Banque et ses filiales consolidées) est impliquée dans une série de litiges en Belgique qui découlent de ses activités professionnelles habituelles, y compris celles où elle agit en tant qu'assureur, bailleur de fonds et prêteur, employeur, investisseur et contribuable.

Belfius constitue des provisions pour ces litiges si sa direction estime en prenant en considération l'ensemble des éléments à sa disposition, tels que l'analyse par ses juristes d'entreprise et des conseillers juridiques externes le cas échéant,

- qu'il existe une obligation actuelle résultant d'événements passés;
- qu'un paiement par Belfius est probable; et
- que le montant d'un tel paiement peut être déterminé raisonnablement.

Bien qu'il soit souvent impossible de prédire ou de déterminer l'issue de tous les litiges en cours, Belfius ne constitue pas de provision pour certains autres litiges dont elle a connaissance lorsque, conformément aux principes décrits ci-dessus, la direction estime, après examen approfondi d'avis pertinents, que ces litiges sont infondés, qu'il est possible de s'y opposer avec succès, ou que l'issue de ces litiges ne devrait pas entraîner de perte significative.

De l'avis de Belfius, les litiges en cours les plus importants sont décrits ci-dessous, qu'une provision soit constituée à cet effet ou non[1]. Leur description ne traite pas des éléments et évolutions qui n'ont pas d'impact sur la position de Belfius. Si l'issue de ces litiges devait être favorable pour les parties adverses, ils pourraient éventuellement avoir un impact financier pour Belfius. En ce qui concerne les litiges pour lesquels aucune provision n'a été constituée, cet impact demeure non quantifiable à ce jour. Il est à noter qu'en dehors des cas énumérés ci-dessous, une vigilance continue est observée dans la prévention du blanchiment d'argent (AML) dans le secteur financier belge. Dans ce contexte, et comme à son habitude, Belfius collabore avec les autorités belges et suit la situation de près.

1. Le Fonds du Logement de Bruxelles-Capitale

Le Fonds du Logement de Bruxelles-Capitale a cité Belfius Banque le 9 octobre 2012 à comparaître devant le Tribunal de Commerce de Bruxelles. Le Fonds du Logement a souscrit, pour un montant total de EUR 32 millions, quatre billets de trésorerie émis entre juillet et septembre 2011 par le Holding Communal et placés par Belfius en qualité de dealer (agent placeur) dans le cadre du programme d'émission de billets de trésorerie. En raison de graves difficultés financières rencontrées par le Holding Communal, le Fonds du Logement a accordé au Holding Communal le 24 novembre 2011 un abandon de créances volontaire et a reçu un remboursement de EUR 16 millions. Le Holding Communal a été mis en liquidation en décembre 2011. Belfius ayant agi en qualité de dealer des billets de trésorerie, le Fonds du Logement exige de Belfius Banque le remboursement du solde. Belfius Banque rejette la demande du Fonds du Logement étant donné que la perte engendrée sur cet investissement résulte d'un abandon de créances volontaire par le Fonds du Logement correspondant à la moitié de son investissement.

Le 27 mars 2014, le Tribunal de Commerce de Bruxelles a déclaré la demande du Fonds du Logement recevable, mais non fondée. Le Fonds du Logement a interjeté appel de cette décision le 3 juin 2014.

(1) Le cas échéant, l'article 92 de IAS37 peut s'appliquer à cette section.

Ce litige n'a connu aucune évolution significative depuis 2016. L'audience a eu lieu en février 2022, une décision est attendue durant le premier semestre 2022. Aucune provision n'a été constituée pour ce litige.

2. Arco – Actionnaires coopérateurs

Différentes parties, dont Belfius Banque, ont été assignées par des actionnaires des sociétés coopératives du groupe Arco dans deux procédures distinctes, dont une procédure devant le Tribunal de l'entreprise néerlandophone de Bruxelles et une procédure devant le Tribunal de Première Instance de Bruxelles:

- le 30 septembre 2014, 737 actionnaires de trois sociétés du groupe Arco (Arcopar, Arcoplus et Arcofin) ont assigné (avec le soutien de Deminor) les entités Arco et Belfius Banque, devant le Tribunal de l'entreprise néerlandophone de Bruxelles (les «Procédures Deminor»). Le 19 décembre 2014, 1.027 autres actionnaires des entités Arco se sont joints aux Procédures Deminor. Le 15 janvier 2016, 405 autres actionnaires des entités Arco se sont joints aux Procédures Deminor, portant à 2.169 le nombre de demandeurs. Le 16 novembre 2020, une nouvelle procédure «Deminor» a été entamée, à laquelle se sont joints tous les demandeurs sauf un, afin d'anticiper une éventuelle nullité de la citation initiale. Le contenu des deux procédures est identique. Par conséquent, elles sont traitées conjointement.
  Les demandeurs réclamaient notamment que le Tribunal statue sur les éléments suivants:
  - en premier lieu, que le Tribunal déclare nulle et non avenue leur convention d'affiliation, en conséquence d'un vice de consentement allégué;
  - que les défendeurs soient condamnés, in solidum, à rembourser aux demandeurs leur apport en capital dans ces entités, plus les intérêts;
  - à titre subsidiaire, une indemnisation de Belfius Banque en raison d'une allégation de la violation du devoir d'information; et
  - que les défendeurs soient en outre condamnés au versement d'une indemnité aux demandeurs.

  Les apports en capital des 2.169 demandeurs qui sollicitent un remboursement s'élevaient à EUR 6,5 millions (montant en principal) à la date de ce rapport. Les réclamations des demandeurs dans les Procédures Deminor sont fondées sur des allégations de fraude et/ou d'erreur qui auraient été commises par les entités Arco et Belfius Banque. En ordre subsidiaire, les demandeurs ont allégué que Belfius Banque avait failli à son devoir d'information, tel que l'on est en droit de l'attendre d'un banquier normalement prudent et diligent. Concernant Belfius Banque, les demandeurs ont mentionné des courriers et des brochures qui contiendraient des informations trompeuses émises par les prédécesseurs de Belfius Banque. L'État belge, DRS Belgium (Deminor) et le président du comité de direction des entités Arco sont également défendeurs dans le cadre du procès devant le Tribunal de l'entreprise de Bruxelles. Dans l'intervalle, l'ASBL Arcoclaim est également intervenue dans cette procédure (sur base d'un transfert de créance par l'un des demandeurs/actionnaires). L'affaire a été plaidée lors de plusieurs séances de plaidoirie en juin 2021. Dans sa décision annoncée le 3 novembre 2021, le Tribunal de l'entreprise néerlandophone de Bruxelles a rejeté toutes les demandes des actionnaires. En janvier 2022, Deminor a annoncé dans la presse que les demandeurs allaient faire appel du jugement et que des procédures judiciaires supplémentaires, pour de nouveaux plaignants, actionnaires de sociétés du groupe Arco, pourraient être engagées.
- En outre, le 7 février 2018, deux actionnaires du groupe Arco ont assigné l'État belge devant le Tribunal de Première Instance de Bruxelles. Il est invoqué que l'État belge aurait commis une faute en promettant et en instaurant un système de garantie en faveur des actionnaires de sociétés coopératives (tels que les

actionnaires des sociétés du groupe Arco) qui a, par la suite, été considéré comme une aide d'État illicite par la Commission européenne. Ces deux demandeurs ont également assigné Belfius Banque, le 8 février 2018, en intervention dans cette procédure, en invoquant une faute de Belfius Banque dans la vente des actions Arco. Des groupements d'actionnaires Arco se sont organisés, via les réseaux sociaux, afin de convaincre d'autres actionnaires Arco de se joindre à cette procédure judiciaire. Fin juin 2020, à la connaissance de Belfius, au moins 5.380 actionnaires Arco s'étaient joints à la procédure à la suite de cet appel. L'ASBL Arcoclaim est également intervenue dans cette procédure. Aucun calendrier de plaidoiries n'a encore été fixé pour cette affaire.
Aucune provision n'a été constituée pour ces litiges parce que Belfius Banque estime disposer d'arguments valables pour que ces demandes soient déclarées irrecevables et/ou non fondées.

3. Funding loss

Belfius Banque est actuellement confrontée à des procédures judiciaires portant sur les indemnités de funding loss sollicitées par la Banque. Celles-ci sont réclamées aux clients professionnels dans le cadre du remboursement anticipé de crédits professionnels. Ces indemnités sont calculées conformément aux dispositions légales en vigueur et conformément aux dispositions contractuelles applicables afin de refléter les pertes financières réellement encourues par la Banque en cas de remboursement anticipé d'un crédit professionnel. Belfius a constitué des provisions pour couvrir l'issue potentiellement défavorable de procédures judiciaires. Ces provisions sont réévaluées de manière continue, en tenant compte de l'évolution de la jurisprudence belge et des crédits en cours pertinents.

4. Investigations liées aux «Panama Papers»

Les présents paragraphes sont mentionnés dans un souci d'exhaustivité, et l'information ci-après ne fait pas l'objet d'un litige. Le 5 décembre 2017, une perquisition ordonnée par un juge d'instruction de Bruxelles a eu lieu au siège social de Belfius Banque dans le cadre de la Commission parlementaire sur les «Panama Papers» belges. La Banque a été perquisitionnée à titre de témoin et n'est pas accusée de faute. Le champ de l'investigation vise à établir si une quelconque violation d'obligations relatives au blanchiment d'argent a eu lieu et d'investiguer le lien entre Belfius Banque (ou ses prédécesseurs) et, entre autres, Experta et Dexia Banque Internationale Luxembourg (anciennes entités du groupe Dexia).

À ce jour et depuis la perquisition, Belfius Banque n'a pas reçu d'autres informations.

5. Enquête judiciaire sur les activités d'une agence bancaire indépendante

Belfius Banque a été inculpée pour son rôle présumé relatif à des activités potentiellement frauduleuses qui auraient été commises par le biais d'un directeur d'une agence indépendante de Belfius Banque en violation de diverses règlementations (bancaires).

Après consultation du dossier pénal, Belfius reste convaincue de disposer d'arguments suffisamment valables pour faire déclarer les poursuites irrecevables et/ou non fondées.

Aucune provision n'a été constituée pour ce dossier.

Déclaration de transparence

Obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

Conformément à la directive 2004/109/CE sur l'harmonisation des obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé (ci-après la «Directive Transparence») et à la directive 2007/14/CE du 8 mars 2007 portant modalités d'exécution de certaines dispositions de la Directive Transparence, Belfius Banque SA a choisi le Luxembourg comme État membre d'origine.

La Directive Transparence a été transposée en droit luxembourgeois par:

- la loi luxembourgeoise du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé;
- le règlement grand-ducal du 3 juillet 2008 relatif à la désignation officielle de mécanismes pour le stockage centralisé des informations réglementées au sens de la loi du 11 janvier 2008;
- la circulaire CSSF 08/337 de la Commission de surveillance du secteur financier.

La réglementation précitée prévoit un certain nombre d'obligations concernant l'information et la publication de données.

Conformément à l'article 3.(2) de la loi luxembourgeoise relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières, le comité de direction de Belfius Banque déclare dès lors que:

- Belfius Banque a choisi le Luxembourg comme État membre d'origine;
- à sa connaissance, les états financiers établis conformément au corps de normes comptables applicable donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation;
- à sa connaissance, le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de l'entreprise, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Le reporting pays par pays

Sur la base de l'article 6*bis* de l'arrêté royal du 23 septembre 1992 relatif aux comptes consolidés des établissements de crédit, Belfius publie les renseignements suivants sur une base consolidée, en les ventilant par pays où Belfius dispose d'un établissement (succursale ou filiale).

Pays	Activité	31/12/20			
		Chiffres d'affaires[1] (en milliers d'EUR)	ETP moyen[2]	Résultat net avant impôt (en milliers d'EUR)	(Charges) Revenus d'impôt (en milliers d'EUR)
BELGIQUE	BANQUE ET ASSURANCES	2.576.041	6.236	642.979	(138.585)
ÉTAT MEMBRE		0	0	0	0
Luxembourg	Autres services financiers et activités d'assurances	10.450	6	8.897	(2.365)
Irlande	Autres services financiers et activités d'assurances	27.157	7	27.108	(6.410)
TOTAL		2.613.649	6.249	678.984	(147.360)

Pays	Activité	31/12/21			
		Chiffres d'affaires[1] (en milliers d'EUR)	ETP moyen[2]	Résultat net avant impôt (en milliers d'EUR)	(Charges) Revenus d'impôt (en milliers d'EUR)
BELGIQUE	BANQUE ET ASSURANCES	2.694.768	6.199	1.234.200	(289.442)
ÉTAT MEMBRE					
Luxembourg	Autres services financiers et activités d'assurances	12.604	6	11.388	(2.790)
Irlande	Autres services financiers et activités d'assurances	(4.966)	7	(16.971)	1.191
France	Autres services financiers et activités d'assurances	870	0	(2.903)	943
TOTAL		2.703.276	6.212	1.225.714	(290.098)

(1) Basé sur le poste «Revenus» du compte de résultats consolidé du Rapport annuel.
(2) Nous renvoyons à la note «7.10. Frais de personnel» du Rapport annuel.

Comptes consolidés
États financiers
au 31 décembre 2021

I.	CHIFFRES CLÉS	252
	Bilan consolidé	252
	Compte de résultats consolidé	254
	État consolidé du résultat global	255
	Variation des fonds propres consolidés	257
	Tableau des flux de trésorerie consolidés	262
	Crise du Covid-19	264
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS		266
II.	Événements postérieurs à la clôture	266
III.	Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés	266
IV.	Analyse par secteur opérationnel	290

V.	**Notes sur l'actif du bilan consolidé**	**295**
5.1.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	**295**
5.2.	Caisse et avoirs auprès des banques centrales	**295**
5.3.	Prêts et créances sur établissements de crédit	**295**
5.4.	Prêts et créances	**297**
5.5.	Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	**301**
5.6.	Dérivés	**306**
5.7.	Investissements dans des sociétés mises en équivalence	**310**
5.8.	Immobilisations corporelles	**312**
5.9.	Immobilisations incorporelles	**314**
5.10.	Écarts d'acquisition	**316**
5.11.	Actifs et dettes fiscaux différés	**316**
5.12.	Autres actifs	**319**
5.13.	Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	**319**
5.14.	Contrats de location	**320**
VI.	**Notes sur les dettes figurant au bilan consolidé**	**322**
6.1.	Caisse et avoirs des banques centrales	**322**
6.2.	Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	**323**
6.3.	Dettes et dépôts	**324**
6.4.	Titres de créance émis et autres passifs financiers	**325**
6.5.	Provisions pour activités d'assurances	**327**
6.6.	Provisions et passifs éventuels	**331**
6.7.	Dettes subordonnées	**339**
6.8.	Autres passifs	**341**
VII.	**Notes annexes au compte de résultats consolidé**	**342**
7.1.	Intérêts perçus – Intérêts payés	**342**
7.2.	Dividendes	**343**
7.3.	Résultat net des sociétés mises en équivalence	**343**

7.4. Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats 343
7.5. Résultat net sur investissements et dettes 345
7.6. Honoraires et commissions perçus – versés 347
7.7. Résultats des assurances 348
7.8. Autres revenus 350
7.9. Autres charges 351
7.10. Frais de personnel 351
7.11. Frais généraux et administratifs 352
7.12. Amortissements sur actifs immobilisés 352
7.13. Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit 353
7.14. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles 355
7.15. Dépréciation d'écarts d'acquisition 355
7.16. (Charges) Revenus d'impôt 356

AUTRES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 357

VIII. Annexes sur les éléments hors bilan 357
8.1. Opérations en délai d'usance (regular way trade) 357
8.2. Garanties 357
8.3. Engagements de crédit 357
8.4. Autres engagements d'activité de financement 358
8.5. Engagements - passifs éventuels 358
8.6. Prêts et emprunts d'obligations (dans le cadre de «Bond Lending and Bond Borrowing Transactions») 358

IX. Annexes sur l'exposition au risque 359
9.1. Juste valeur 359
9.2. Exposition aux risques de crédit 369
9.3. Information sur les charges pesant sur les actifs et sur le collatéral reçu 384
9.4. Risque de taux d'intérêt: répartition par échéance jusqu'à la prochaine date de refixation des taux d'intérêt 390

9.5. Risques de marché et gestion de bilan (ALM) **394**

9.6. Risque de liquidité **397**

9.7. Risque de change et taux de change **402**

9.8. Risque d'assurances **403**

X. **Notes sur les changements significatifs dans le périmètre de consolidation et liste des filiales et entreprises associées à Belfius** **406**

10.1. Changements significatifs dans le périmètre de consolidation **406**

10.2. Acquisitions et cessions d'entreprises consolidées **406**

10.3. Liste des filiales, des entreprises mises en équivalence, des entreprises associées et des entreprises dans lesquelles le groupe détient des droits sociaux représentant 20% au moins du capital souscrit **410**

10.4. Intérêts dans des entités structurées non consolidées **415**

XI. **Transactions avec des parties liées** **417**

XII. **Titrisation** **419**

Rapport du commissaire **420**

Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'EUR)		Notes	31/12/20	31/12/21
I.	Caisse et avoirs auprès des banques centrales PF[1]	5.2.	25.433.781	31.640.347
II.	Prêts et créances sur établissements de crédit	5.3.	11.911.684	10.411.237
	A. Évalués au coût amorti PF[1]		11.911.684	10.411.237
	B. Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		0	0
	C Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		0	0
III.	Prêts et créances	5.4.	98.108.050	102.678.814
	A. Évalués au coût amorti		96.811.908	101.540.978
	B. Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		0	99.119
	C Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		1.296.142	1.038.717
IV.	Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	5.5.	28.848.865	27.195.351
	A. Évalués au coût amorti		22.039.067	20.839.937
	B. Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		5.170.430	4.959.373
	C. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		1.639.368	1.396.041
V.	Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance		3.813.059	4.245.672
VI.	Dérivés	5.6.	12.188.113	8.909.039
VII.	Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	5.6.	4.631.922	3.651.783
VIII.	Investissements dans des sociétés mises en équivalence	5.7.	98.880	96.107
IX.	Immobilisations corporelles	5.8.	1.189.898	1.614.068
X.	Immobilisations incorporelles	5.9.	195.833	214.928
XI.	Écarts d'acquisition	5.10.	103.966	103.966
XII.	Actifs fiscaux	5.11.	403.390	355.777
	A. Actifs fiscaux courants		33.622	27.073
	B. Actifs fiscaux différés		369.769	328.704
XIII.	Provisions techniques relatives aux activités d'assurance - part des réassureurs	6.5.	107.075	130.890
XIV.	Autres actifs	5.12.	931.216	876.060
XV.	Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	5.13.	25.700	26.505
TOTAL DE L'ACTIF			**187.991.433**	**192.150.543**

(1) Pro forma en raison de l'affinement de la présentation. Les dépréciations de phase 1 sur caisse et avoirs auprès des banques centrales (EUR 19 mille) sont comptabilisées dans la rubrique «Caisse et avoirs auprès des banques centrales» à partir de 2021.

Les notes de la page 266 à 419 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Dettes

(en milliers d'EUR)		Notes	31/12/20	31/12/21
I.	Caisse et avoirs des banques centrales	6.1	14.173.519	15.418.072
II.	Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	6.2	5.008.193	3.591.036
	A. Évalués au coût amorti		5.008.193	3.591.036
	B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		0	0
III.	Dettes et dépôts	6.3	95.337.975	104.404.013
	A. Évalués au coût amorti		95.286.940	104.355.267
	B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		51.036	48.746
IV.	Titres de créance émis et autres passifs financiers	6.4	24.402.198	23.145.353
	A. Évalués au coût amorti		16.068.804	15.116.744
	B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		8.333.394	8.028.609
V.	Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance		3.813.059	4.245.672
VI.	Dérivés	5.6	18.310.156	14.018.729
VII.	Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	5.6	373.447	45.766
VIII.	Provisions pour activités d'assurance	6.5	12.659.377	12.191.017
IX.	Provisions et passifs éventuels	6.6	624.107	529.173
X.	Dettes subordonnées	6.7	1.150.681	1.642.749
	A. Évaluées au coût amorti		1.150.681	1.642.749
	B. Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net		0	0
XI.	Dettes fiscales	5.11.	84.660	49.183
	A. Dettes fiscales courantes		68.470	41.682
	B. Dettes fiscales différées		16.190	7.502
XII.	Autres passifs	6.8.	1.320.664	1.377.031
XIII.	Passifs inclus dans un groupe destiné à être cédé et activités abandonnées		0	0
TOTAL DES DETTES			177.258.036	180.657.795

Fonds propres

(en milliers d'EUR)		Notes	31/12/20	31/12/21
XIV.	Capital souscrit		3.458.066	3.458.066
XV.	Primes d'émission et d'apport		209.232	209.232
XVI.	Actions propres		0	0
XVII.	Réserves et résultat reporté		5.616.576	5.957.910
XVIII.	Résultat net de la période		531.615	934.964
FONDS PROPRES DE BASE			**9.815.490**	**10.560.172**
XIX.	Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		213.853	108.559
XX.	Fluctuations de la juste valeur des instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		121.161	179.153
XXI.	Fluctuations de la juste valeur à cause du risque de crédit propre sur passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats à présenter dans les autres éléments du résultat global		0	0
XXII.	Fluctuations de la juste valeur des dérivés de couvertures de flux de trésorerie		(68.761)	(98.352)
XXIII.	Réévaluation des plans de pension		69.161	132.290
XXIV.	Éléments de participation discrétionnaire des contrats d'assurance	6.5.	57.552	81.096
XXV.	Autres réserves		208	208
GAINS OU PERTES NON COMPTABILISÉS DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS			**393.173**	**402.953**
FONDS PROPRES DU GROUPE			10.208.663	10.963.126
XXVI.	Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1		497.083	497.083
XXVII.	Participations ne donnant pas le contrôle		27.651	32.539
FONDS PROPRES TOTAUX			10.733.397	11.492.748
TOTAL DU PASSIF			187.991.433	192.150.543

Les notes de la page 266 à 419 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Compte de résultats consolidé

(en milliers d'EUR)		Notes	31/12/20	31/12/21
I.	Produits d'intérêts	7.1.	3.352.799	3.357.376
II.	Charges d'intérêts	7.1.	(1.361.293)	(1.356.009)
III.	Dividendes	7.2.	50.265	72.853
IV.	Résultat net des sociétés mises en équivalence	7.3.	4.848	2.449
V.	Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats	7.4.	24.086	24.973
VI.	Résultat net sur investissements et dettes	7.5.	54.517	14.842
VII.	Honoraires et commissions perçus	7.6.	810.261	942.249
VIII.	Honoraires et commissions versés	7.6.	(169.319)	(184.745)
IX.	Résultat technique des activités d'assurance	7.7.	67.851	72.916
	A. Primes brutes gagnées		1.475.214	1.506.818
	B. Autres revenus et charges techniques		(1.407.363)	(1.433.902)
X.	Autres revenus	7.8.	217.989	240.869
XI.	Autres charges	7.9.	(438.356)	(484.499)
REVENUS			2.613.649	2.703.276
XII.	Frais de personnel	7.10.	(630.182)	(641.064)
XIII.	Frais généraux et administratifs	7.11.	(471.136)	(482.642)
XIV.	Frais de réseau		(211.417)	(220.587)
XV.	Amortissements sur actifs immobilisés	7.12.	(152.184)	(132.833)
CHARGES			(1.464.919)	(1.477.125)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET DÉPRÉCIATIONS			1.148.730	1.226.151
XVI.	Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit	7.13.	(453.133)	1.361
XVII.	Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	7.14.	(16.614)	(1.797)
XVIII.	Dépréciations d'écarts d'acquisition	7.15.	0	0
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT			678.984	1.225.714
XIX.	(Charges) revenus d'impôt courants	7.16.	(228.428)	(234.998)
XX.	(Charges) revenus d'impôt différés	7.16.	81.069	(55.100)
TOTAL DES (CHARGES) REVENUS D'IMPÔT			(147.360)	(290.098)
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT			531.624	935.617
XXI.	Activités abandonnées, nettes d'impôt		0	0
RÉSULTAT NET			531.624	935.617
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			9	653
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère			531.615	934.964

Les notes de la page 266 à 419 font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global

(en milliers d'EUR)	31/12/20 PF			31/12/21		
	Montant avant impôt	(Charges) Revenus d'impôt	Montant net d'impôt	Montant avant impôt	(Charges) Revenus d'impôt	Montant net d'impôt
RÉSULTAT COMPTABILISÉ DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS	678.984	(147.360)	531.624	1.225.714	(290.098)	935.617
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS						
Fluctuations de la juste valeur des instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global PF[1][2]	(196.315)	6.933	(189.382)	95.717	(1.487)	94.230
Réévaluation des plans de pension[3]	(20.211)	5.053	(15.158)	84.172	(21.043)	63.129
Autres mouvements	(5)	0	(5)	0	0	0
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS[1]	(216.530)	11.986	(204.545)	179.889	(22.530)	157.359
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI PEUVENT ÊTRE RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS						
Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[4]	(161.259)	38.212	(123.047)	(140.607)	35.309	(105.298)
Gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie[5]	18.945	(5.997)	12.948	(41.323)	11.733	(29.590)
Éléments de participation discrétionnaire des contrats d'assurance[6]	25.722	(1.382)	24.340	25.500	(1.956)	23.544
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI PEUVENT ÊTRE RECLASSÉS EN PERTES ET PROFITS	(116.591)	30.832	(85.759)	(156.431)	45.086	(111.345)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL[1]	(333.122)	42.818	(290.304)	23.458	22.556	46.015
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL[1]	345.862	(104.542)	241.320	1.249.173	(267.541)	981.631
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère[1]	342.007	(104.668)	237.339	1.244.891	(267.430)	977.461
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle[7]	3.855	126	3.981	4.282	(112)	4.170

(1) Pro forma pour une présentation affinée. Les transferts en résultat reporté à la suite de ventes d'instruments de capitaux propres irrévocablement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour un montant de EUR 51,8 millions au 31 décembre 2020, ne sont plus inclus dans ce tableau. Ces transferts s'élèvent à EUR 31,5 millions au 31 décembre 2021 (voir la note Variations des fonds propres consolidés).
(2) La juste valeur des instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a augmenté de EUR 94 millions, en lien avec la hausse des marchés boursiers, partiellement compensée par la comptabilisation d'un ajustement «Shadow Loss» de EUR 116 millions (après impôts), contre EUR 66 millions (après impôts) en décembre 2020 (voir la note 6.5. Provisions pour activités d'assurance).
(3) La réévaluation des régimes à prestations définies augmente de EUR 63 millions, pour atteindre EUR 132 millions (31 décembre 2020: EUR 69 millions), principalement en raison de l'effet d'une augmentation de la courbe d'actualisation et du rendement des actifs du régime, partiellement compensée par une augmentation de l'inflation.
(4) La juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a diminué de EUR 105 millions, soit -49,2%, pour s'établir à EUR 109 millions (31 décembre 2020: EUR 214 millions) et découle de la hausse des taux d'intérêt par rapport à l'année dernière, partiellement compensée par la comptabilisation d'un ajustement «Shadow Loss» de EUR 137 millions (après impôts) contre EUR 170 millions (après impôts) fin 2020 (voir la note 6.5. Provisions pour activités d'assurance).
(5) Les gains (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie ont diminué de EUR 30 millions pour atteindre EUR -98 millions (31 décembre 2020 : EUR -69 millions), en raison principalement des variations des écarts de base sur les positions dérivées en GBP et en USD.
(6) L'élément de participation discrétionnaire des contrats d'assurance a augmenté de EUR 24 millions, soit 40,9%, pour atteindre EUR 81 millions (31 décembre 2020: EUR 58 millions). Le montant total de la participation aux bénéfices futurs s'élève à EUR 161 millions. Un montant de EUR 63 millions a été enregistré par le biais du résultat net, contre EUR 84 millions à la fin de l'année 2020. Les EUR 98 millions restants (EUR 81 millions après impôts) sont présentés comme une composante distincte des fonds propres.
(7) Les participations ne donnant pas le contrôle sont principalement liées aux participations minoritaires dans Capline, Jaimy et Jane.

Les gains et pertes non comptabilisés dans le compte de résultats (part du groupe) ont augmenté de EUR 10 millions, soit 2,5%, pour atteindre EUR 403 millions (31 décembre 2020: EUR 393 millions). La contribution du groupe bancaire Belfius s'est élevée à EUR 77 millions (augmentation de EUR 30 millions) et celle du groupe d'assurance Belfius à EUR 326 millions (diminution de EUR 20 millions).

Le résultat net avant impôt augmente de EUR 546,7 millions, ou 80,5%, pour atteindre EUR 1.226 millions (31 décembre 2020: EUR 679 millions). La contribution du groupe bancaire s'élève à EUR 944 millions (31 décembre 2020: EUR 400 millions) et celle du groupe assureur à EUR 282 millions (31 décembre 2020: EUR 279 millions).

Le résultat de 2021 s'élève à EUR 935 millions, soit une hausse significative par rapport à 2020 qui avait été fortement impacté par la pandémie de Covid-19. Les résultats de 2021 sont soutenus par une excellente performance en matière de commissions (EUR 758 millions, soit une augmentation de EUR 117 millions) ainsi que par des revenus d'intérêts résilients (EUR 2,001 millions, soit une augmentation de EUR 9 millions) grâce à la forte activité commerciale et aux mesures de la BCE. Alors que les dépréciations sur instruments financiers et les provisions pour engagements de crédit ont été négativement impactées en 2020 pour EUR -453 millions, un coût du risque net positif de EUR +1 million peut être noté en 2021 à la suite de l'amélioration des facteurs macroéconomiques et de la réévaluation des Covid-19 management overlays sur les moratoires, les secteurs sensibles et les clients particuliers (Individuals). Les coûts sont restés stables grâce à une maîtrise continue des coûts.

Les notes de la page 266 à 419 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Variation des fonds propres consolidés

1. 2020

(en milliers d'EUR)	Capital souscrit	Primes d'émission et d'apport	Réserves et résultat reporté	Résultat net de la période	Fonds propres de base	Gains ou pertes non comptabilisés en pertes et profits - part du groupe	Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1	Participations ne donnant pas le contrôle	Fonds propres totaux
AU 31 DÉCEMBRE 2019	3.458.066	209.232	5.013.573	667.496	9.348.367	635.605	497.083	24.945	10.506.000
Mouvements de la période									
Résultat comptabilisé dans le compte de résultats	0	0	0	531.615	531.615	**0**	0	9	**531.624**
Autres éléments du résultat global	0	0	0	0	0	**(294.199)**	0	3.895	**(290.304)**
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	**0**	**0**	**0**	**531.615**	**531.615**	**(294.199)**	**0**	**3.905**	**241.320**
Transferts aux réserves	0	0	667.496	(667.496)	0	**0**	0	0	**0**
Dividendes[1]	0	0	0	0	0	**0**	0	(501)	**(501)**
Dividendes instruments de fonds propres additionnels Tier-1	0	0	(13.594)	0	(13.594)	**0**	0	0	**(13.594)**
Variation du périmètre de consolidation[2]	0	0	864	0	864	**0**	0	(1.383)	**(519)**
Autres mouvements	0	0	5	0	5	**0**	0	686	**691**
Transfert des autres éléments de résultat global attribuables à la vente des instruments fonds propres	0	0	(51.767)	0	(51.767)	**51.767**	0	0	**(0)**
AU 31 DÉCEMBRE 2020	3.458.066	209.232	5.616.576	531.615	9.815.490	393.173	497.083	27.651	10.733.397

(1) Il est à noter qu'à la suite de la pandémie de Covid-19, le conseil d'administration a décidé de ne pas verser de dividende sur le résultat de 2019 (en plus de l'acompte sur dividende de EUR 100 millions déjà versé en août 2019), conformément à la recommandation de la BCE.
(2) Les changements du périmètre de consolidation concernent les changements de notre participation dans Jane, Jaimy et M80.

Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats

(en milliers d'EUR)	Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés en pertes et profits			Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en pertes et profits			Gains ou pertes non comptabilisés en pertes et profits - part du groupe	Gains ou pertes non comptabilisés en pertes et profits - Participations ne donnant pas le contrôle
	Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie	Éléments de participation discrétionnaire des contrats d'assurance[1]	Résultat non réalisé lié à la réévaluation de biens immobiliers	Fluctuations de la juste valeur des instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[2]	Réévaluation des plans de pension		
AU 31 DÉCEMBRE 2019	336.856	(81.709)	33.212	212	262.716	84.319	635.605	6.583
Mouvements de la période								
Variation nette de juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - instruments de dettes[3]	81.939	0	24.340	0	0	0	106.279	0
Transfert en résultats à la suite de dépréciations - instruments de dettes	568	0	0	0	0	0	568	0
Transfert en résultats à la suite de ventes - instruments de dettes[4]	(17.318)	0	0	0	0	0	(17.318)	(15)
Variation nette de juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - instruments de fonds propres	0	0	0	0	(113.793)	0	(113.793)	3.908
Variation par les réserves de la juste valeur - dérivés - réserve de couverture[5]	0	13.019	0	0	0	0	13.019	0
Variation de la réserve relative à la couverture des flux de trésorerie à la suite de transferts au compte de résultats	0	(71)	0	0	0	0	(71)	0
Transferts vers les provisions techniques des sociétés d'assurances [6]	(188.192)	0	0	0	(79.529)	0	(267.721)	0
Réévaluation des plans de pension[7]	0	0	0	0	0	(15.158)	(15.158)	0
Transferts	0	0	0	(5)	0	0	(5)	0
Transfert en résultat reporté à la suite de ventes d' instruments de capitaux propres irrévocablement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	51.767	0	51.767	76
Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	0	2
AU 31 DÉCEMBRE 2020	213.853	(68.761)	57.552	208	121.161	69.161	393.173	10.555

(1) La participation bénéficiaire discrétionnaire est un droit contractuel mais conditionnel de recevoir des prestations complémentaires en plus des prestations garanties sur des contrats d'assurance (vie). L'élément de participation discrétionnaire des contrats d'assurance augmente de EUR 24 millions, soit 73,3%, pour atteindre EUR 58 millions (31 décembre 2019: EUR 33 millions). Le montant total de la participation future aux bénéfices s'élève à EUR 156 millions. Un montant de EUR 84 millions a été enregistré comme une dette, contre EUR 103 millions à la fin de l'année 2019. Les EUR 58 millions restants (après impôts) sont comptabilisés par le biais des fonds propres.
(2) La juste valeur des instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminue de EUR 142 millions, soit 53,9%, pour atteindre EUR 121 millions (31 décembre 2019: EUR 263 millions), en raison de la baisse des marchés boursiers à la suite de la pandémie de Covid-19, partiellement compensée par certaines cessions avec des pertes réalisées. Les transferts vers les bénéfices non distribués en raison des pertes réalisées sur les instruments de fonds propres irrévocablement mesurées par les autres éléments du résultat global s'élèvent à EUR 52 millions.
(3) La juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global augmente de EUR 82 millions en raison de la baisse des taux d'intérêt par rapport à l'année dernière partiellement compensée par la hausse des écarts de crédit.
(4) La juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminue de EUR 17 millions à la suite des cessions réalisées par Belfius Insurance.
(5) Les gains (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie augmentent de EUR 13 millions pour atteindre EUR -69 millions (31 décembre 2019: EUR -82 millions), principalement en raison des variations des spreads de base sur les positions en dérivés en GBP et en USD.
(6) Ces transferts concernent des montants après impôts à la suite de l'application de la comptabilité reflet («Shadow accounting») (EUR 37 millions) et de la comptabilisation d'un ajustement «Shadow loss» (EUR 236 millions), selon lequel une partie des plus-values latentes non comptabilisées sur des actifs financiers non évalués à la juste valeur (par exemple, des obligations détenues afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels, des prêts, etc.) et des plus-values latentes comptabilisées sur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont utilisées comme valeur de couverture pour les paiements des obligations relatives aux contrats d'assurance et, le cas échéant, une partie de ces dernières est transférée aux provisions techniques pour contrats d'assurance, par le biais de la comptabilité reflet. Plus précisément, Belfius compare la différence entre une best estimate de ses provisions techniques et les provisions techniques initialement comptabilisées, augmentées des plus-values latentes comptabilisées sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et des plus-values latentes non comptabilisées sur ses actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur. Si les gains non réalisés sur les actifs financiers non évalués à la juste valeur sont insuffisants pour compenser l'écart entre la best estimate et les provisions techniques initialement comptabilisées, un reclassement est effectué des gains non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global vers la réserve technique. Si les plus-values latentes comptabilisées dans les OCI sont insuffisantes, le solde est provisionné dans le compte de résultats.
En 2020, à la suite du contexte de taux d'intérêt bas, l'écart entre la best estimate et les provisions techniques comptabilisées a augmenté plus que les plus-values latentes non comptabilisées sur les actifs financiers non évalués à la juste valeur en raison de certains impacts négatifs sur ces justes valeurs provenant (i) d'un risque de crédit accru, (ii) d'affinements supplémentaires de certains modèles de juste valeur et (iii) de l'écart de durée entre les actifs et les passifs de couverture (bien qu'inférieur à 1 an). Belfius a comptabilisé EUR -188 millions de «shadow accounting» sur le portefeuille d'obligations vie (OCI) et EUR -79,5 millions sur le portefeuille de fonds propres vie (OCI) sur la base d'une allocation proportionnelle en fonction de la réserve OCI totale des actifs sous-jacents.
(7) La réévaluation des régimes à prestations définies diminue de EUR 15 millions, soit 18,0%, pour atteindre EUR 69 millions (31 décembre 2019: EUR 84 millions), principalement en raison de l'effet d'une baisse du taux d'actualisation, partiellement compensée par le rendement positif des actifs du régime.

Les notes de la page 266 à 419 font partie intégrante des états financiers consolidés.

2. 2021

(en milliers d'EUR)	Capital souscrit	Primes d'émission et d'apport	Réserves et résultat reporté[3]	Résultat net de la période	Fonds propres de base	Gains ou pertes non comptabilisés en pertes et profits - part du groupe	Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1	Participations ne donnant pas le contrôle	Fonds propres totaux
AU 31 DÉCEMBRE 2020	3.458.066	209.232	5.616.576	531.615	9.815.490	393.173	497.083	27.651	10.733.397
Mouvements de la période									
Résultat comptabilisé dans le compte de résultats	0	0	0	934.964	**934.964**	0	0	653	**935.617**
Autres éléments du résultat global	0	0	0	0	**0**	41.238	0	4.776	**46.015**
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	**0**	**0**	**0**	**934.964**	**934.964**	**41.238**	**0**	**5.429**	**981.631**
Transferts aux réserves	0	0	531.615	(531.615)	**0**	0	0	0	**0**
Dividendes [1]	0	0	(77.000)	0	**(77.000)**	0	0	(580)	**(77.580)**
Dividendes instruments de fonds propres additionnels Tier-1	0	0	(13.594)	0	**(13.594)**	0	0	0	**(13.594)**
Dividende intercalaire[1]	0	0	(130.000)	0	**(130.000)**	0	0	0	**(130.000)**
Variation du périmètre de consolidation[2]	0	0	424	0	**424**	0	0	(423)	**1**
Autres mouvements	0	0	(1.569)	0	**(1.569)**	0	0	461	**(1.107)**
Transfert des autres éléments de résultat global attribuables à la vente des instruments fonds propres	0	0	31.458	0	**31.458**	(31.458)	0	0	**0**
AU 31 DÉCEMBRE 2021	3.458.066	209.232	5.957.910	934.964	10.560.172	402.953	497.083	32.539	11.492.748

(1) Belfius a payé un total de EUR 207 millions de dividendes sur le résultat de 2020, sur la base d'un ratio de distribution de 40% sur le résultat de 2020. Conformément aux restrictions sur la distribution de dividendes qui étaient en place en 2020 sur la base de la recommandation de la BCE, Belfius a payé un dividende de EUR 77 millions sur le résultat de 2020 en avril 2021. Dès que les restrictions sur la distribution de dividendes ont été levées, Belfius a payé les EUR 130 millions restants en tant que dividende intercalaire sur le résultat de 2020.
(2) Les variations du périmètre de consolidation concernent les variations de notre actionnariat suite aux augmentations de capital, principalement dans Jane et Jaimy.
(3) Les réserves comprennent entre autres les réserves statutaires et les réserves disponibles.

Les notes de la page 266 à 419 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats

(en milliers d'EUR)	Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés en pertes et profits			Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en pertes et profits			Gains ou pertes non comptabilisés en pertes et profits - part du groupe	Gains ou pertes non comptabilisés en pertes et profits - Participations ne donnant pas le contrôle
	Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[1]	Gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie	Éléments de participation discrétionnaire des contrats d'assurance[2]	Résultat non réalisé lié à la réévaluation de biens immobiliers	Fluctuations de la juste valeur des instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[3]	Réévaluation des plans de pension		
AU 31 DÉCEMBRE 2020	213.853	(68.761)	57.552	208	121.161	69.161	393.173	10.555
Mouvements de la période								
Variation nette de juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - instruments de dettes	(152.774)	0	23.544	0	0	0	(129.230)	0
Transfert en résultats à la suite de dépréciations - instruments de dettes	(423)	0	0	0	0	0	(423)	(0)
Transfert en résultats à la suite de ventes - instruments de dettes[4]	(3.453)	0	0	0	0	0	(3.453)	(0)
Variation nette de juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - instruments de fonds propres	0	0	0	0	167.078	0	167.078	4.777
Variation par les réserves de la juste valeur - dérivés - réserve de couverture[5]	0	(29.430)	0	0	0	0	(29.430)	0
Variation de la réserve relative à la couverture des flux de trésorerie à la suite de transferts au compte de résultats	0	(160)	0	0	0	0	(160)	0
Transferts vers les provisions techniques des sociétés d'assurances[6]	51.356	0	0	0	(77.628)	0	(26.272)	0
Réévaluation des plans de pension[7]	0	0	0	0	0	63.129	63.129	0
Transfert en résultat reporté à la suite de ventes d'instruments de capitaux propres irrévocablement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	(31.458)	0	(31.458)	(1.259)
AU 31 DÉCEMBRE 2021	108.559	(98.352)	81.096	208	179.153	132.290	402.953	14.072

(1) La juste valeur des instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a diminué de EUR 105 millions, soit -49,2%, pour s'établir à EUR 109 millions (31 décembre 2020 : EUR 214 millions) et découle de taux d'intérêt plus élevés par rapport à l'année dernière, partiellement compensés par la comptabilisation d'un ajustement «Shadow Loss» de EUR 137 millions (après impôts) contre EUR 170 millions (après impôts) fin 2020 (voir note 6.5. Provisions pour activités d'assurance).

(2) La participation bénéficiaire discrétionnaire est un droit contractuel, mais conditionnel, de recevoir des bénéfices supplémentaires par rapport à un rendement garanti sur les contrats d'assurance (vie). L'élément de participation discrétionnaire des contrats d'assurance a augmenté de EUR 24 millions, soit 40,9%, pour atteindre EUR 81 millions (31 décembre 2020: EUR 58 millions). Le montant total de la participation aux bénéfices futurs s'élève à EUR 161 millions. Un montant de EUR 63 millions a été enregistré par le biais du résultat net, contre EUR 84 millions à la fin de l'année 2020. Les EUR 98 millions restants (EUR 81 millions après impôts) sont présentés comme une composante distincte des fonds propres.

(3) La juste valeur des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a augmenté de EUR 58 millions, soit 47,9%, pour atteindre EUR 179 millions (31 décembre 2020: EUR 121 millions), en raison de la hausse des marchés boursiers, partiellement compensée par la comptabilisation d'un ajustement «Shadow Loss» de EUR 116 millions (après impôts) contre EUR 66 millions (après impôts) fin 2020 (voir note 6.5. Provisions pour activités d'assurance).

(4) La juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a diminué de EUR 3 millions à la suite de transferts vers le résultat, résultant de ventes par Belfius Insurance.

(5) Les gains (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie ont diminué de EUR 30 millions pour atteindre EUR -98 millions (31 décembre 2020: EUR -69 millions), en raison principalement des variations des écarts de base sur les positions dérivées en GBP et en USD.

(6) Les transferts aux provisions techniques des compagnies d'assurance concernent des montants après impôts suite à l'application de la comptabilité reflet de EUR 21 millions (contre EUR 37 millions en décembre 2020) et la comptabilisation d'un ajustement «Shadow loss» de EUR 253 millions (contre EUR 236 millions en décembre 2020), par lequel une partie des plus-values latentes non comptabilisées sur des actifs financiers non évalués à la juste valeur et des plus-values latentes comptabilisées sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont utilisées comme valeur de couverture pour les paiements des obligations relatives aux contrats d'assurance et, le cas échéant, une partie de ces dernières est transférée aux réserves techniques des contrats d'assurance, par le biais de la comptabilité reflet. Plus précisément, Belfius compare la différence entre une best estimate de ses provisions techniques et les provisions techniques initialement comptabilisées, augmentées des plus-values latentes comptabilisées sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et des plus-values latentes non comptabilisées sur ses actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur. Si les gains non réalisés sur les actifs financiers non évalués à la juste valeur sont insuffisants pour compenser l'écart entre la meilleure estimation et les provisions techniques initialement comptabilisées, un reclassement est effectué des gains non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global vers la

réserve technique. Si les plus-values latentes comptabilisées dans les OCI sont insuffisantes, le solde est provisionné dans le compte de résultats. L'augmentation de EUR 17 millions de la «Shadow Loss» (après impôts) provient principalement de la diminution des spreads de crédit sur 2021, et de la révision des hypothèses non financières pour le calcul de la Best Estimate Life, partiellement compensée par l'augmentation des taux d'intérêt par rapport à fin 2020.
(7) La réévaluation des régimes à prestations définies a augmenté de EUR 63 millions, soit 91,3%, pour atteindre EUR 132 millions (31 décembre 2020: EUR 69 millions), en raison principalement de l'effet de l'augmentation du taux d'actualisation et du rendement positif des actifs du régime, partiellement compensé par l'impact de l'augmentation de l'inflation.

Fonds propres

	31/12/20	31/12/21
PAR CATÉGORIE D'ACTIONS		
Nombre d'actions autorisées non émises	0	0
Nombre d'actions émises et libérées	359.412.616	359.412.616
Nombre d'actions émises et non libérées	0	0
Bénéfice par action (EUR)		
Ordinaire	1,48	2,60
Dilué	1,48	2,60
VALEUR NOMINALE D'ACTIONS	pas de valeur nominale	pas de valeur nominale
En circulation au 1er janvier	359.412.616	359.412.616
Nombre d'actions émises	0	0
Nombre d'actions annulées	0	0
En circulation au 31 décembre	359.412.616	359.412.616
Droits, privilèges et restrictions, dont restrictions sur la distribution de dividendes et le remboursement du capital	0	0
Nombre d'actions propres	0	0
Nombre d'actions réservées pour émission dans le cadre d'options sur actions et de contrats de vente	0	0

Pour l'explication de l'évolution des fonds propres réglementaires et de la solvabilité de la société, nous renvoyons au chapitre «Gestion du capital» du rapport de gestion.

Paiements fondés sur des actions
Il n'y a pas de plans d'options ayant comme sous-jacent des actions Belfius.

Les notes de la page 266 à 419 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Belfius utilise la méthode indirecte pour le tableau des flux de trésorerie. La présentation de ce tableau commence par le résultat net, avec des ajouts ou des déductions ultérieurs à ce montant pour les revenus et charges sans effet de trésorerie, donnant lieu à un résultat net généré par les activités opérationnelles.

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	531.615	934.964
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	9	653
AJUSTEMENTS POUR DES ÉLÉMENTS NON TRÉSORERIE	486.768	71.494
Amortissements, dépréciations et autres corrections de valeurs	193.164	157.287
Dépréciations sur obligations, actions, prêts et autres actifs	299.486	(58.731)
(Gains) ou pertes nets sur investissements	(42.052)	(15.035)
(Gains) ou pertes nets sur immobilisations corporelles et incorporelles	(41.619)	(15.035)
(Gains) ou pertes nets sur actions consolidées et sociétés mises en équivalence	(433)	(0)
Augmentation/(diminution) de provisions (principalement activité d'assurance)	89.243	(51.970)
Pertes et profits non réalisés[1]	30.679	(14.088)
Pertes et profits non réalisés des couvertures de flux de trésorerie et de la discontinuité des couvertures de flux de trésorerie	(60)	(152)
Revenus des sociétés mises en équivalence	(4.848)	(2.449)
Dividendes des sociétés mises en équivalence	2.225	1.532
Impôts différés	(81.069)	55.100
Impôts différés revenus	(147.077)	(21.105)
Impôts différés charges	66.008	76.205
VARIATION DES ACTIFS OPÉRATIONNELS	(1.836.229)	(1.766.859)
Prêts et créances sur établissements de crédit	(284.209)	1.871.024
Prêts et créances	(3.483.807)	(5.030.131)
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	1.370.358	1.456.535
Actifs spécifiques aux activités d'assurance	(10.031)	(87.809)
Impôts à recevoir	18.804	15.136
Produits à recevoir des actifs financiers	305.226	(148.560)
Autres actifs	247.812	156.758
Actifs non courants destinés à la vente	(382)	188
VARIATION DES DETTES OPÉRATIONNELLES	14.748.543	7.430.283
Avoirs envers des banques centrales[2]	10.219.162	1.400.000
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	(810.449)	(1.417.562)
Dettes et dépôts	9.864.322	9.083.728
Titres de créance émis et autres passifs financiers	(3.125.824)	(1.257.015)
Provisions techniques résultant d'activités d'assurance	(832.825)	(466.936)
Provisions et autres obligations	(66)	0
Impôts à payer	(13.890)	(9.696)
Charges à payer des passifs financiers	(462.160)	77.873
Autres passifs spécifiques aux activités d'assurance	2.496	9.752
Autres passifs	(92.223)	10.140
AUTRES FLUX DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES[3]	(668.298)	273.900
DÉRIVÉS	990.277	(696.716)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	14.252.685	6.247.719

(1) Ce poste représente les ajustements de la juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats.
(2) Belfius a tiré du TLTRO III en 2020 pour EUR 11,5 milliards et en 2021 pour EUR 1,4 milliard.
(3) Les autres flux opérationnels comprennent des ajustements pour des éléments non monétaires et consistent principalement en des ajustements de la juste valeur.

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(153.534)	(157.827)
Ventes d'immobilisations	76.252	46.731
Acquisition d'actions non consolidées	(307.623)	(96.050)
Vente d'actions non consolidées[1]	327.846	159.251
Acquisition de filiales et d'unités d'exploitation[2]	(25.546)	(36.833)
Vente de filiales et d'unités d'exploitation	433	0
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(82.172)	(84.728)
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de nouvelles actions[3]	0	2.294
Émission de dettes subordonnées[4]	0	497.160
Dividendes payés[5]	(14.095)	(221.174)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(14.095)	278.280
LIQUIDITÉS NETTES DÉGAGÉES	14.156.418	6.441.270
dont flux de trésorerie pour les contrats de location	(6.066)	(5.858)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	11.725.894	25.881.900
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	14.252.685	6.247.719
Flux de trésorerie des activités d'investissement	(82.172)	(84.728)
Flux de trésorerie des activités de financement	(14.095)	278.280
Effet de la variation des taux de change sur les équivalents de trésorerie	(413)	(232)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	25.881.900	32.322.938
INFORMATION COMPLÉMENTAIRE		
Impôt payé (inclus dans flux net de trésorerie généré (consommé) par les activités opérationnelles)	(221.405)	(255.246)
Dividendes reçus (inclus dans le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles)	52.490	73.786
Intérêts reçus (inclus dans le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles)	3.674.971	3.218.922
Intérêts payés (inclus dans le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles)	(1.821.496)	(1.282.513)

(1) Belfius Insurance a cédé des instruments de fonds propres à des fins de gestion des risques et de gestion actif-passif.
(2) Belfius Insurance a acquis des participations dans Immo St Michel, Philadelphus en 2020, et Alysea et Belfius Euro Loans en 2021.
(3) En 2021, de nouvelles actions ont été émises à des tiers dans Vicinity Affordable Housing Fund (EUR 0,9 million) et dans Skipr (EUR 1,4 million). Voir la note 10.1. pour plus d'informations.
(4) Belfius Banque a émis EUR 497 millions d'obligations subordonnées Tier 2 à taux fixe.
(5) Cette ligne comprend le dividende versé à l'actionnaire en 2021 (EUR 207 millions) ainsi que les intérêts payés sur le Additional Tier 1 de EUR 14 millions en 2021 et en 2020, qui sont considérés comme un dividende selon les normes IFRS. À noter qu' à la suite de la pandémie Covid-19, le conseil d'administration a décidé de ne pas verser de dividende ordinaire sur le résultat de 2019 (au-delà de l'acompte sur dividende de EUR 100 millions déjà versé en août 2019), conformément à la recommandation de la BCE. Il n'y a donc pas de dividende versé à l'actionnaire en 2020.

La diminution des ajustements pour les éléments non cash à EUR 71 millions est principalement due à la diminution des dépréciations sur les prêts à la suite des améliorations macroéconomiques en 2021. Belfius a notamment mis à jour les scénarios macroéconomiques sous-jacents et réévalué les management overlays dans des poches de risque spécifiques, ce qui a entraîné des reprises d'une partie des dépréciations de phase 1 et 2 comptabilisées en 2020. Outre l'évolution des ajustements de la juste valeur, les ajustements négatifs de la juste valeur sur les obligations en raison de la hausse des taux d'intérêt ont été partiellement compensés par les ajustements positifs de la juste valeur sur les instruments de capitaux propres en raison de l'amélioration des marchés boursiers. Les actifs et passifs opérationnels ont augmenté de EUR 5,7 milliards, car la croissance des dépôts de la clientèle s'est poursuivie et Belfius a tiré du TLTRO III en 2021, qui a été partiellement déposé à la Banque nationale de Belgique.

Nous renvoyons au chapitre «Liquidité» du rapport de gestion pour une description détaillée de la position de liquidité. Nous renvoyons à la note 5.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les notes de la page 266 à 419 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Crise du Covid-19

L'année 2021 a été l'année des hauts et des bas de la pandémie Covid-19. Cette pandémie, qui a bouleversé notre quotidien dès la fin du mois de février 2020, a structurellement affecté le fonctionnement des sociétés, entraînant une fracture sociale et un malaise sanitaire. Toutefois, contrairement à l'année 2020, elle n'a pas entraîné une volatilité supplémentaire importante sur les marchés financiers ni des troubles économiques, étant donné que les plans de relance monétaires et gouvernementaux de très grande envergure ont été maintenus.

Depuis le début de la crise Covid-19, Belfius n'a cessé de jouer pleinement son rôle sociétal en fournissant les liquidités nécessaires et en accordant des reports de paiement aux particuliers, aux entreprises et aux PME en difficulté temporaire, et ce avec une contribution globale supérieure à ce que sa part de marché aurait suggéré.

À la fin de l'année 2021, sur les EUR 5,4 milliards de prêts aux entreprises et aux professionnels qui ont bénéficié d'un moratoire depuis le début de la crise Covid-19, EUR 0,08 milliard font toujours l'objet d'un tel moratoire. 97,1% des sociétés et entreprises pour lesquelles le moratoire est arrivé à échéance ont repris les paiements normaux des montants précédemment différés de leurs prêts. En ce qui concerne les prêts hypothécaires, presque 100% des clients ont repris les paiements (100% dans le secteur public).

Annexes aux comptes annuels consolidés

II. Événements postérieurs à la clôture

Veuillez trouver ci-dessous un aperçu des événements postérieurs à la date de clôture ne donnant pas lieu à un ajustement, entre la date de clôture (31 décembre 2021) et la date du conseil d'administration.

1. Dividende

Le conseil d'administration du 24 mars 2022 a proposé à l'assemblée générale du 27 avril 2022 un dividende ordinaire de EUR 368,5 millions au titre de l'exercice 2021.

2. Tempêtes

Les trois tempêtes Eunice, Dudley et Franklin qui ont eu lieu en Belgique le week-end du 19 février 2022 sont des évènements postérieurs à la période de reporting ne donnant pas lieu à des ajustements et ne rentrent donc pas dans le champ de ces comptes annuels. Cependant, ces événements auront un impact sur les résultats de l'assurance non-vie de l'exercice 2022. Bien qu'il soit trop tôt pour fournir des chiffres détaillés et précis concernant l'impact financier de ces tempêtes, Belfius a effectué une analyse préliminaire indiquant que le coût brut total des sinistres pourrait être de l'ordre de EUR 40 à 60 millions, sur la base des indications actuelles du nombre de sinistres et du coût moyen par sinistre. Compte tenu du programme de réassurance de Belfius, l'impact financier de ces événements sera moindre.

3. Autres événements – conflit Russie-Ukraine

Nous renvoyons à la partie Gestion des risques – Environnement macroéconomique en 2021 du rapport de gestion.

III. Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés

Table des matières

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS 267
RÈGLES ET MÉTHODES DE BASE 267
1. Règles comptables de base 267
2. Changements dans les règles, méthodes comptables et normes applicables intervenus depuis la dernière publication annuelle, pouvant impacter Belfius 268
3. Consolidation 270
4. Compensation des actifs et passifs financiers 271
5. Conversion des opérations et des actifs et passifs libellés en monnaie étrangère 271
6. Instruments financiers 272
7. Honoraires et commissions perçus et versés 282
8. Activités d'assurance et de réassurance 282
9. Frais de réseau 284
10. Immobilisations corporelles 284
11. Immobilisations incorporelles 285
12. Écarts d'acquisition 286
13. Autres actifs 286
14. Actifs non courants (groupe destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées 286
15. Contrats de location 286
16. Impôt sur le bénéfice 287
17. Avantages au personnel 288
18. Provisions et passifs éventuels 288
19. Prélèvements 289
20. Capital 289
21. Activités fiduciaires 289
22. Subventions publiques 289

Notes aux comptes consolidés résumés

Les principales règles et méthodes comptables adoptées dans la préparation de ces états financiers consolidés résumés sont décrites ci-après.

Les abréviations communément utilisées sont les suivantes:

- IASB: International Accounting Standards Board;
- IFRIC: Interprétation émise par IFRS Interpretations Committee;
- IFRS: International Financial Reporting Standards.

Dans le texte ci-joint «Belfius» fait référence à Belfius Banque & Insurance.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés en vue de leur publication par le conseil d'administration de Belfius Banque en date du 24 mars 2022.

Règles et méthodes comptables

1. Règles comptables de base

1.1. Généralités

Les états financiers consolidés de Belfius ont été préparés conformément aux normes IFRS émises par IASB, y compris les interprétations («IFRIC») émises par IFRS Interpretation Committee, et adoptées par l'Union européenne, y compris les conditions applicables à la couverture du risque de taux d'un portefeuille («carve-out»).

L'entrée en vigueur de l'arrêté royal du 5 décembre 2004 impose à Belfius de publier ses comptes consolidés établis conformément aux normes IFRS telles qu'approuvées par l'Union européenne à dater du 31 décembre 2006.

Les états financiers consolidés sont préparés sur une hypothèse de continuité de l'exploitation. Ils sont libellés en milliers d'EUR sauf mention contraire.

1.2. Estimations et jugements comptables

Dans la préparation des états financiers consolidés, la direction se doit de faire des estimations, hypothèses et jugements qui impactent les montants présentés. Pour réaliser ces estimations et hypothèses, la direction utilise l'information disponible à la date de préparation des états financiers et exerce son jugement. Bien que la direction estime avoir tenu compte de toutes les informations disponibles dans l'élaboration de ces estimations, la réalité peut différer de celles-ci et des différences peuvent provoquer des impacts significatifs sur les états financiers.

Des jugements sont utilisés principalement mais pas exclusivement dans les domaines suivants:

- évaluation du modèle économique tenant compte de la manière dont la performance des actifs est évaluée, des risques qui affectent cette performance et de la rémunération des dirigeants (cf. point 6.2.1.);
- évaluer si les conditions contractuelles d'un actif financier consistent uniquement en des paiements de principal et d'intérêts (voir le test SPPI) (cf. point 6.2.1.);
- détermination de l'existence ou non d'un marché actif selon des critères tels que le volume de transactions, les transactions récentes, la liquidité du marché, l'écart achat-vente pour les instruments financiers évalués à la juste valeur (cf. point 6.7.);
- détermination de la juste valeur à partir de modèles de valorisation pour des instruments financiers évalués à la juste valeur (cf. point 6.7.);
- détermination si Belfius a un contrôle collectif ou une influence notable sur une entité détenue ou non: cette appréciation du contrôle tient compte de tous les faits et circonstances, comme les droits de vote, les droits de vote potentiels, les droits de l'investisseur, le type d'activité (cf. point 3);
- identification des actifs non courants et des groupes destinés à être cédés, détenus en vue de la vente et des activités abandonnées (IFRS 5) (cf. point 14);
- la pertinence de désigner les dérivés en tant qu'instruments de couverture et la probabilité que les exemptions temporaires de l'application des exigences spécifiques en matière de comptabilité de couverture liées à la phase 1 de la «Réforme des taux d'intérêt de référence» ne soient plus applicables (cf. point 6.6.2., + les notes relatives à la «Réforme des taux d'intérêt de référence»);
- existence d'une obligation présente avec des sorties de flux probables dans le cas d'un litige (cf. point 18);
- évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues et le choix des modèles appropriés, ainsi que l'utilisation d'hypothèses appropriées sur les conditions économiques futures et le comportement de crédit du client, y compris l'impact lié au Covid-19 (cf. point 6.5., le Risk Report, et les notes pertinentes dans les comptes consolidés résumés);
- évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit d'un actif financier depuis sa comptabilisation initiale afin de déterminer si les pertes attendues sur 12 mois ou sur la durée de vie devraient être comptabilisées. Cette évaluation prend en compte des informations prospectives qualitatives et quantitatives raisonnables et justifiables, y compris l'impact lié au Covid-19 (cf. point 6.5., le Risk Report, et les notes pertinentes dans les comptes consolidés résumés);
- regroupement des actifs présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et surveillance continue du caractère approprié des caractéristiques de risque de crédit afin d'évaluer s'ils restent similaires (cf. point 6.5.);
- classification d'un instrument financier ou ses différentes composantes en tant que passif financier ou instrument de capitaux propres fondée sur la substance économique et non sur la forme juridique de l'instrument ou sa composante (cf. point 6.1).

Des estimations sont effectuées principalement dans les domaines suivants:

- détermination de la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs non courants et des groupes destinés à être cédés, détenus en vue de la vente (cf. point 14);
- détermination des pertes de crédit attendues en utilisant la pondération relative des scénarios prospectifs sur le comportement de crédit des clients, la «Probability of Default» et le «Loss Given Default», y compris l'impact lié au Covid-19 (cf. point 6.5., le Risk Report, et les notes pertinentes dans les comptes consolidés résumés);
- détermination de la variation de la juste valeur des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, attribuable à une variation du risque de crédit du passif financier (cf. point 6.3.2.);
- détermination de la durée d'utilité et de la valeur résiduelle des immobilisations corporelles, les équipements, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles (cf. points 10 et 11);
- détermination des corrections de juste valeur pour tenir compte de l'incertitude de l'évaluation et du modèle (cf. point 6.7.);
- évaluation des passifs pour les contrats d'assurance (cf. point 8);
- mesure de l'adéquation des passifs pour les contrats d'assurance en considérant l'incertitude du modèle, des hypothèses économiques et non économiques (cf. point 8);
- appréciation de l'efficacité de la couverture (cf. point 6.6.2. et 6.6.3.);
- hypothèses actuarielles relatives à l'évaluation des obligations liées aux avantages du personnel et aux actifs des plans de pension (cf. point 17 et la note 6.7.);
- estimation de profits futurs taxables pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs d'impôt différé (cf. point 16);
- estimation du montant recouvrable des unités génératrices de trésorerie pour la dépréciation de l'écart d'acquisition (cf. point 12.2.).

Ces jugements sont repris dans les sections correspondantes (comme précisé ci-dessus) des règles d'évaluation et/ou le Risk Report, et les notes pertinentes dans les comptes consolidés résumés.

2. Changements dans les règles, méthodes comptables et normes applicables intervenus depuis la dernière publication annuelle, pouvant impacter Belfius

La vue d'ensemble des textes reprise ci-dessous est basée sur la situation à la date d'arrêté du 31 décembre 2021.

2.1. IASB/IFRS et IFRIC - Textes et amendements avalisés par la Commission européenne et appliqués à partir du 1er janvier 2021

L'IASB a publié deux amendements: l'amendement d'IFRS 16 «Contrats de location - Allègements de loyer liés au Covid-19 au-delà du 30 juin 2021» et les amendements des normes «IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 «Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2».

L'amendement apporté à la norme IFRS 16 «Allègements de loyer liés au Covid-19 après le 30 juin 2021». L'amendement 2020 a l'IFRS 16 «Allègements de loyer liés au Covid-19 après le 30 juin 2021» a permis aux preneurs de contrats de location d'accorder des allègements de loyer en conséquence directe de la pandémie de Covid-19 comme s'il ne s'agissait pas de modifications du contrat de location, si la réduction des loyers n'affectait que les paiements initialement dus au plus tard le 30 juin 2021. En raison de la nature persistante de la pandémie, l'IASB a prolongé la disponibilité de l'allégement pratique pour les réductions des paiements de location qui sont initialement dus au plus tard le 30 juin 2022. Ces amendements s'appliquent à partir du 1er avril 2021, mais l'impact pour Belfius est mineur et immatériel.

Les amendements des normes IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 «Réforme des taux d'intérêt de référence - phase 2» traitent des points d'attention avec un impact potentiel sur l'information financière lorsqu'un taux d'intérêt de référence existant est reformé ou remplacé.

Ces amendements prévoient deux exemptions pour les modifications des instruments financiers liées à l'indice de référence: 1) une exemption pour déterminer les modifications apportées à l'instrument financier où les flux de trésorerie contractuels des actifs et des passifs financiers sont traités comme des modifications de taux d'intérêt variable en révisant le taux d'intérêt effectif. Cette exemption peut éviter la décomptabilisation de l'instrument financier ou une comptabilisation immédiate d'un gain ou d'une perte sur la modification de l'instrument financier; 2) une exemption pour les modifications apportées à la désignation formelle d'une relation de couverture afin d'éviter la cessation de la relation existante ou la désignation d'une nouvelle relation de couverture. L'impact sur les comptes consolidés et de plus amples informations peuvent être consultées dans les notes relatives à la «Réforme des taux d'intérêt de référence» (couverture) des comptes consolidés et dans le Risk Report.

2.2. IASB/IFRS et IFRIC - Textes et amendements avalisés par la Commission européenne durant l'année en cours mais non encore applicables au 1er janvier 2021

IFRS 17 «Contrats d'assurance» et les «amendements de juin 2020» ont été avalisés, mais avec une exemption optionnelle concernant l'exigence de cohorte annuelle.

Nouvelle norme comptable complète, IFRS 17 combine l'évaluation actuelle du bilan des contrats d'assurance avec la comptabilisation des bénéfices sur la période de prestation des services. La nouvelle norme s'applique à tous les types de contrats, y compris les contrats de réassurance détenus ou émis ainsi qu'aux contrats d'investissement avec éléments de participation discrétionnaire. La norme IFRS 17 propose différents modèles de mesure: le General Measurement Model (GMM) ou le Building Block Approach (BBA), la Premium Allocation Approach (PAA - la méthode

d'affectation des primes) et le Variable Fee Approach (VFA). L'exemption optionnelle d'application de l'exigence de cohorte annuelle liée au timing de la comptabilisation des bénéfices du contrat (la marge sur services contractuels) dans le résultat net, peut être appliquée aux contrats qui sont mutualisés intergénérationnels ou aux contrats avec compensation des flux de trésorerie. Une entité recourant à cette exemption doit le préciser dans les notes de ses comptes consolidés comme une méthode comptable significative et fournir des informations explicatives pour quels portefeuilles l'exemption a été appliquée. IFRS 17 entrera en vigueur le 1er janvier 2023. IFRS 17 exerce un impact significatif pour Belfius. L'analyse est en cours (voir section 2.4.).

Les amendements à IAS 16 «Immobilisations corporelles: Produit antérieur à l'utilisation prévue» interdisent à une entreprise de déduire les montants reçus de la vente d'articles produits lors de la préparation de l'actif pour son utilisation prévue, du coût des immobilisations corporelles. Au lieu de cela, une entreprise comptabilisera ces revenus de vente et les coûts connexes en résultat. Ces amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2022, mais l'impact attendu est estimé mineur.

Les amendements à IAS 37 «Contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat» déterminent les coûts qu'une entreprise peut considérer pour évaluer si un contrat sera déficitaire. Ces amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2022, mais l'impact attendu est estimé mineur.

Les amendements à IFRS 3 «Regroupements d'entreprises» modifient une référence dans IFRS 3 au référentiel Cadre Conceptuel d'Information Financière sans changer les exigences comptables pour les regroupements d'entreprises. Ces amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2022, mais l'impact attendu est estimé mineur.

«Les améliorations annuelles des normes IFRS Cycle 2018-2020» contient des amendements mineurs à trois normes et à un exemple illustratif: IFRS 1 «Première application des Normes internationales d'information financière», IFRS 9 «Instruments financiers», IAS 41 «Agriculture» et un exemple illustratif d'IFRS 16 «Contrats de location». Tous les amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2022, mais seul l'amendement à IFRS 9 peut avoir un impact sur Belfius. L'amendement «IFRS 9 - Commissions dans le test des 10% pour évaluer si un passif financier peut être décomptabilisé» précise que seules les commissions payées ou reçues entre l'entité (l'emprunteur) et le prêteur, y compris les commissions payées ou reçues par l'entité ou le prêteur pour le compte de l'autre partie, sont prise en compte lors de l'application du critère de 10% pour déterminer si un passif financier ne doit plus être comptabilisé.

2.3. IASB/IFRS et IFRIC - Textes publiés durant l'année en cours mais non encore avalisés par la Commission européenne

Amendements à IAS 1 «Présentation des états financiers» et «IFRS Practice Statement 2: Informations à fournir sur les méthodes comptables». Les amendements à IAS 1 imposent la présentation des méthodes comptables significatives plutôt que des méthodes comptables principales. Une méthode comptable est considérée comme significative si l'on peut raisonnablement supposer qu'elle est de nature à influencer les décisions des principaux utilisateurs des états financiers à usage général. Une méthode comptable non significative liée à des transactions significatives n'a pas besoin d'être divulguée. Des guides non obligatoires sur le jugement de l'importance significative sont décrites plus en détail dans l'IFRS Practice Statement 2 sous la forme d'une «procédure relative à l'importance significative en quatre étapes». Les amendements à IAS 1 s'appliquent à partir du 1er janvier 2023 et sont appliquées de manière prospective, mais une application anticipée est autorisée.

Amendements à IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs: Définition d'une estimation comptable». Les amendements remplacent la définition d'un changement d'estimation comptable par une nouvelle définition de l'estimation comptable. Les estimations comptables sont «des montants monétaires dans les états financiers qui sont sujets à d'incertitude de mesure». Cependant, le concept de changements d'estimations comptables est retenu dans la norme, avec les précisions suivantes: 1) un changement d'estimation comptable résultant d'une nouvelle information ou d'un développement dans les faits, n'est pas la correction d'une erreur; et 2) les effets d'un changement d'une donnée ou d'une technique d'évaluation utilisée pour élaborer une estimation comptable sont des changements d'estimations comptables s'ils ne résultent pas de la correction d'erreurs de périodes antérieures. Les amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2023 pour les changements de méthodes comptables et les changements d'estimations comptables intervenant au début de cette période ou ultérieurement. Une application anticipée est autorisée, mais l'impact attendu est estimé mineur.

Amendements à IAS 12 «Impôts sur le résultat: Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction». Les amendements introduisent une exception à l'exemption de comptabilisation initiale visée dans IAS 12.15 (b) et IAS 12.24 pour les transactions qui engendrent des différences temporelles imposables et déductibles égales. Par exemple, à la date de commencement d'une location, le locataire doit comptabiliser les actifs et passifs d'impôt différé correspondants, avec la comptabilisation des actifs d'impôt différé étant soumis à la recouvrabilité d'IAS 12. Les amendements sont appliqués aux transactions effectuées au début ou après le début de la première période comparative présentée. L'effet cumulé de l'application initiale des amendements est comptabilisé comme un ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués (ou, s'il y a lieu, d'une autre composante des capitaux propres) à cette date. Les amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2023. Une application anticipée est autorisée, mais l'impact attendu est estimé mineur.

Amendements à IAS 1 «Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants» clarifient les critères de classification d'un passif comme courant ou non courant. Un passif est classé comme non courant si l'entité a le droit de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la période de reporting. Les amendements prévoient que le droit d'une entité de différer le règlement doit exister à la fin de la période de reporting et que la classification n'est pas affectée par les intentions ou les attentes de la direction concernant le droit de l'entité de différer le règlement. De plus, les amendements clarifient comment les conditions du contrat peuvent affecter la classification. Les amendements clarifient également les exigences de classification des passifs qu'une entité réglera ou pourra régler en émettant des instruments de capitaux propres. Ces amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2022, mais l'impact attendu est estimé mineur. Cependant, l'exposé-sondage relatif au report de l'entrée en vigueur au 1er janvier 2023 en raison de la pandémie de Covid-19 n'a pas été avalisé par la Commission européenne, mais l'IASB a publié un nouvel exposé-sondage sur ce sujet le 19 novembre 2021.

Amendements à IFRS 17 «Contrats d'assurance – Première application de IFRS 17 et IFRS 9 - Informations comparatives» Cet amendement à portée réduite des dispositions transitoires de IFRS 17 offre aux assureurs une option dont le but est d'améliorer l'utilité des informations fournies aux investisseurs dans le cadre de la première application du nouveau IFRS 17. IFRS 17 et IFRS 9 ont des dispositions transitoires différentes qui peuvent entraîner des non-concordance comptables temporaires entre les actifs financiers et les passifs des contrats d'assurance dans les informations comparatives des états financiers lorsque IFRS 17 et IFRS 9 sont appliqués pour la première fois. Réuni en octobre 2021, l'IASB a proposé de modifier le champ d'application de ces amendements afin qu'ils s'étendent aussi aux actifs financiers détenus en vue d'activités non liées aux contrats d'assurance et aux entités qui ont déjà appliqué IFRS 9. Ces amendements s'appliquent à partir du 1er janvier 2023. L'analyse détaillée de l'impact de ces amendements s'inscrit dans le projet IFRS 17 en cours.

2.4. Projets en cours

2.4.1. IFRS 17 «Contrats d'assurance» (en vigueur pour les exercices à partir du 1er janvier 2023)

En juin 2020, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 17 «Contrats d'assurance» à l'issue d'un long processus de consultation faisant suite à sa première publication en mai 2017. Les modifications apportées au texte initial n'auront aucune incidence sur le calendrier du projet de mise en œuvre. La Commission européenne a adopté IFRS 17 dans son intégralité le 19 novembre 2021. Elle a cependant ajouté un amendement en vertu duquel les entreprises peuvent choisir la méthode comptable de ne pas appliquer le critère de cohorte annuelle de IFRS 17 dans certaines circonstances. Les entreprises qui choisissent de ne pas appliquer l'exigence de cohorte annuelle doivent en faire état. Belfius est en train d'analyser l'impact de cette nouvelle exigence.

IFRS 17 est une norme comptable complète qui établit des principes totalement nouveaux de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de reporting des contrats d'assurance. La nouvelle norme introduit un seul cadre basé sur des principes pour comptabiliser tous les types de contrats d'assurance, y compris les contrats de réassurance détenus ou émis ainsi que les contrats d'investissement contenant des éléments de participation discrétionnaire.

La nouvelle norme remplace la norme IFRS 4 et doit être appliquée rétrospectivement, sauf si impraticable, auquel cas des approches alternatives peuvent être envisagées. IFRS 17 permet aussi aux entreprises de réévaluer leur modèle économique IFRS 9.

IFRS 17 est un changement normatif important qui entraînera des modifications importantes dans les calculs et les processus comptables, ainsi que dans la présentation des états financiers, y compris nos états de solvabilité consolidés.

Belfius continue à préparer la mise en œuvre de IFRS 17 avec une équipe de projet dédiée, et commentera les impacts quantifiés de IFRS 17 dès que les estimations de ceux-ci pourront être évaluées avec suffisamment de certitude et seront devenues mesurables de manière fiable.

2.5. Changements des règles de présentation

Néant.

3. Consolidation

3.1. Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées par l'application de la méthode d'acquisition. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, qui est calculée comme étant la somme:

- des justes valeurs en date d'acquisition des actifs transférés par Belfius;
- des passifs contractés par Belfius à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise, et
- des parts de capitaux propres émises par Belfius en échange du contrôle de la société acquise.

Les frais connexes à l'acquisition sont enregistrés en profit ou perte. À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent être évaluées initialement soit à la juste valeur, soit à la part proportionnelle de la participation contrôlante dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Le choix de la base d'évaluation est déterminé opération par opération. La part des capitaux propres et du résultat des participations ne donnant pas le contrôle sont présentés séparément respectivement au bilan et au compte de résultats.

Lorsque la contrepartie transférée par Belfius dans un regroupement d'entreprises comprend des actifs ou des

passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition et incluse dans la contrepartie transférée lors d'un regroupement d'entreprises. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie sont comptabilisées en résultat.

Lorsqu'un regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, les participations précédemment détenues par Belfius dans l'entreprise acquise sont réévaluées à la juste valeur à la date d'acquisition (c'est-à-dire la date à laquelle Belfius obtient le contrôle) et le profit ou la perte en résultant, le cas échéant, est comptabilisé en résultat. Les montants résultant de la participation dans l'entreprise acquise avant la date d'acquisition qui ont été précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sont reclassés en résultat net si un tel traitement se justifiait en cas de cession cédée.

3.2. Filiales

Les filiales sont les entités contrôlées par Belfius, directement ou indirectement. Belfius contrôle une entité lorsque Belfius est exposée ou a droit à des rendements variables résultant de ses liens avec l'entité détenue et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur l'entité détenue.

Les filiales sont consolidées de manière intégrale à partir de la date où le contrôle effectif est transféré à Belfius et ne sont plus consolidées à partir de la date où le contrôle sur ces sociétés est perdu. Les opérations et les soldes intragroupe sont éliminés ainsi que les gains ou pertes résultant d'opérations intragroupe. Le cas échéant, les règles d'évaluation des filiales sont alignées afin d'être cohérents avec les règles d'évaluation adoptées par Belfius.

Si Belfius perd le contrôle d'une filiale, le résultat de cession correspond à la différence entre:

- la somme de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur des participations détenues; et
- la dernière valeur comptable des actifs (y compris les écarts d'acquisition), et des passifs de la filiale, ainsi que des participations ne donnant pas le contrôle.

3.3. Sociétés contrôlées conjointement et entreprises associées

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une opération, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par la méthode de mise en équivalence.

Les entreprises associées sont des participations dans lesquelles Belfius exerce une influence notable sans en posséder le contrôle. C'est généralement le cas pour les participations dans lesquelles Belfius possède entre 20% et 50% des droits de vote. Les entreprises associées sont initialement évaluées au coût et consolidées par la méthode de mise en équivalence.

Suivant la méthode de mise en équivalence, la quote-part dans le résultat de l'exercice est comptabilisée en résultat des entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées tandis que la quote-part dans le résultat global des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées est comptabilisée sur une ligne distincte dans le compte de résultats global. La participation est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la quote-part de Belfius dans l'actif net des sociétés contrôlées conjointement et entreprises associées, y compris les écarts d'acquisition.

Les gains et pertes résultant d'opérations entre Belfius et ses participations mises en équivalence, sont éliminés dans la limite de la participation de Belfius. L'enregistrement des pertes des sociétés contrôlées conjointement et des entreprises associées cesse lorsque le montant de la participation est réduit à zéro, sauf si Belfius a souscrit ou garanti des obligations juridiques ou implicites pour le compte de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Si nécessaire, les règles et méthodes comptables des sociétés contrôlées conjointement et des entreprises associées sont alignées pour assurer leur cohérence avec celles adoptées par Belfius.

3.4. Les entités structurées

Les activités d'une entité structurée ne sont pas régies par des droits de vote. Pour garantir l'achat des actifs, ces entités émettent des instruments de dette et des instruments de fonds propres, garantis par les actifs détenus par les entités. Ces instruments émis peuvent inclure des tranches avec divers niveaux de subordination. Pour déterminer si Belfius a un certain pouvoir sur l'entité détenue, on tient compte de l'objet et de la conception de l'entité, de la capacité pratique pour Belfius de diriger les activités pertinentes de l'entité, du type de relation avec l'entité et de l'ampleur de l'exposition à la variation des rendements associés à la performance de l'entité.

4. Compensation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés (et, par conséquent, seul le montant net apparaît au bilan) lorsque Belfius dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser et a l'intention, soit de régler sur une base nette, soit de réaliser l'actif et d'éteindre l'obligation de manière simultanée.

5. Conversions des opérations et des actifs et passifs libellés en monnaie étrangère

5.1. Conversion des comptes en monnaie étrangère

Lors de la consolidation, les comptes de résultats et les tableaux de flux de trésorerie des entités étrangères dont la devise fonctionnelle est différente de la devise de présentation de Belfius, sont convertis dans la devise de présentation de Belfius (EUR) au cours moyen de l'exercice (rapport annuel) ou de la période (rapport intermédiaire).

Les actifs et passifs sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice ou de la période.

Les différences de change résultant de la conversion de l'investissement net dans des filiales étrangères, des entreprises associées, des coentreprises et des emprunts et autres instruments de change désignés comme couvertures de ces investissements, sont comptabilisées comme un écart de conversion cumulé dans les capitaux propres. Lors de la cession d'une entité étrangère, ces différences de change sont comptabilisées dans le compte de résultats en tant que partie du gain ou de la perte sur cession.

5.2. Opérations en monnaie étrangère

Pour les entités de Belfius sur une base individuelle, les transactions en monnaie étrangère sont comptabilisées en utilisant le cours de change approximatif à la date de la transaction. Les soldes d'encours d'éléments monétaires et non monétaires libellés en monnaies étrangères comptabilisés à la juste valeur, sont convertis à la fin de la période ou de l'exercice en utilisant les taux de change en vigueur à la fin de la période ou de l'exercice. Les taux historiques sont utilisés pour les éléments non monétaires comptabilisés au coût et ces éléments ne sont pas réévalués pour tenir compte des variations des taux de change. Les différences de change pour les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont régies par le même traitement comptable que pour les ajustements à la juste valeur. Les différences de change pour les éléments monétaires sont comptabilisées dans le compte de résultats consolidé.

6. Instruments financiers

6.1. Comptabilisation et évaluation initiale

La direction pourra exercer son jugement sur les critères exposés ci-dessous pour décider de la catégorie comptable appropriée de ses investissements au moment de leur achat. Les instruments de dettes et de capitaux propres émis par une entité du groupe, sont classés comme un passif financier ou un placement dans les capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel plutôt que selon la forme juridique de l'instrument et les définitions des passifs financiers et instruments de capitaux propres.

Les achats normalisés des actifs financiers sont comptabilisés en date de règlement, correspondant à la date de livraison desdits titres à Belfius. Les actifs financiers (autres que les achats normalisés) et les passifs financiers sont enregistrés au bilan du groupe lorsque le groupe devient partie prenante du contrat de l'instrument.

Les actifs et passifs financiers sont lors de la comptabilisation initiale évalués à leur juste valeur majorée ou minorée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les coûts de transaction des actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris immédiatement en compte de résultats.

Bien que le prix de la transaction constitue la meilleure preuve de la juste valeur de tous les instruments financiers, un gain ou une perte au premier jour de la transaction peut être constaté.

Le gain ou la perte au premier jour de la transaction est la différence entre:

- le prix de la transaction et le prix coté sur un marché actif pour un instrument financier; ou
- le prix de la transaction et la juste valeur déterminés en utilisant une technique de valorisation (mark-to-model), si l'instrument n'est pas coté.

Si toutes les entrées du modèle sont observables, le «Gain ou la perte au premier jour de la transaction» sera comptabilisé immédiatement au compte de résultats.

Si toutes les entrées du modèle ne sont pas observables, le gain ou la perte au premier jour de la transaction sera amorti sur la durée de vie attendue de l'instrument, où cela est approprié. Si, par la suite, les données de marché deviennent observables, le montant résiduel «du gain ou de la perte au premier jour de la transaction» est comptabilisé au compte de résultats.

En cas de résiliation anticipée de l'instrument sous-jacent, la partie restante du gain ou de la perte au premier jour de la transaction sera comptabilisée dans le compte de résultats.

6.2. Classification et évaluation ultérieure des actifs financiers

6.2.1. Général

Selon IFRS 9, la classification et l'évaluation des actifs financiers se basent à la fois sur le modèle économique (business model) de l'entité pour la gestion des actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers (dénommé «Solely Payments of Principal and Interest Test» – SPPI test).

Les modèles économiques suivants sont disponibles pour la gestion des actifs financiers:

- détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre;
- autres, tels que détenus à des fins de transaction, gestion des actifs sur la base de la juste valeur.

IFRS 9 introduit les catégories suivantes pour l'évaluation des instruments de dette. Les méthodes d'évaluation sont:

- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVTOCI): les actifs financiers sont classés dans cette catégorie s'ils satisfont au «test SPPI» et que la direction compte détenir les actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs;
- au coût amorti (AC): les actifs financiers sont classés dans cette catégorie s'ils satisfont au «test SPPI» et que la

direction compte détenir les actifs uniquement afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- à la juste valeur par le biais du résultat net (FVTPL): les actifs financiers qui ne relèvent pas des deux catégories précitées sont mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments de dette, qui satisfont au critère du coût amorti ou au critère de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, peuvent être désignés irrévocablement à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une non-concordance comptable dans le résultat.

Des placements dans des instruments de capitaux propres sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net parce qu'ils ne satisfont pas au test SPPI. Toutefois, IFRS 9 permet à une entité de choisir de manière irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les changements ultérieurs dans la juste valeur d'un investissement dans des instruments de capitaux propres entrant dans le champ d'application de la norme, qui n'est ni détenu à des fins de transaction ni représenté par une contrepartie éventuelle comptabilisée par un acquéreur dans le cadre d'un regroupement d'entreprises entrant dans le champ d'application d'IFRS 3. Les produits des dividendes de placement dans les instruments de capitaux propres restent toujours rapportés en résultat sauf si le dividende représente clairement un recouvrement du coût de la participation.

Test des caractéristiques des flux de trésorerie (ou SPPI – Solely Payments of Principal and Interest test)

Le test des caractéristiques de flux de trésorerie permet de juger si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû conformément à un contrat de prêt de base. Pour les instruments liés contractuellement, une approche «look-through» est appliquée pour déterminer si le critère SPPI est rempli pour les tranches de l'instrument en prenant en compte les conditions contractuelles de la tranche et les caractéristiques du pool sous-jacent ainsi que l'exposition au risque de crédit.

Le principal correspond à la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale et peut varier au cours de la durée de vie de l'actif financier (s'il y a des remboursements). L'intérêt consiste principalement en une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, pour le risque de crédit et peut aussi comprendre une contrepartie pour d'autres risques et coûts de prêt de base (tels que le risque de liquidité et frais d'administration) aussi bien qu'une marge bénéficiaire.

En effectuant cette évaluation, Belfius prend en compte:

- la nature de toute éventualité (l'événement déclencheur) qui modifierait le montant ou l'échéancier des flux de trésorerie (en évaluant les flux de trésorerie générés avant et après la variation des flux de trésorerie);
- les conditions qui peuvent ajuster le taux de coupon contractuel, y compris les caractéristiques à taux variable (que les variations puissent ou non être considérées comme une compensation pour le risque de crédit);
- les fonctionnalités de prépaiement et d'extension (en évaluant le montant du remboursement anticipé et des flux de trésorerie pendant la période de prolongation); et
- les conditions qui limitent la créance de l'entité aux flux de trésorerie provenant d'actifs spécifiés (tels que fonctionnalités «non recourse»).

Modèle économique

Les modèles économiques sont déterminés par le Conseil d'Administration pour les portefeuilles homogènes et reflètent la façon dont les actifs financiers sont gérés ensemble pour atteindre un objectif particulier. La détermination du modèle économique tient compte de toutes les informations pertinentes dans des scénarios normaux et prend également en compte les indications suivantes:

- expérience antérieure en ce qui concerne la fréquence, le volume et le calendrier des ventes, les raisons de ces ventes et les attentes concernant les activités de vente futures;
- la façon dont la performance des actifs est évaluée et présentée aux principaux dirigeants;
- la façon dont les risques sont évalués et gérés, et
- la façon dont les dirigeants sont rémunérés.

Belfius applique les modèles économiques suivants pour gérer ses actifs financiers:

- détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre;
- tous les autres modèles économiques tels que détenus à des fins de transaction et gestion des actifs sur la base de la juste valeur.

Lors de la comptabilisation initiale d'un actif financier, Belfius détermine si les actifs financiers nouvellement reconnus font partie d'un modèle économique existant ou s'ils reflètent le début d'un nouveau modèle économique.

Une fois par an, Belfius réévalue ses modèles économiques afin de déterminer si les modèles économiques ont changé depuis la période précédente.

Changement du modèle économique

Un changement futur des modèles économiques pour les actifs financiers existants et le reclassement prospectif y afférent de tous les actifs financiers touchés seront très exceptionnels car ils devraient être la conséquence d'une acquisition, d'une cession ou le développement d'une activité ou branche d'activité, significatif pour les opérations de chacune des entités du groupe Belfius et démontrable aux parties externes. Compte tenu de son importance, la proposition de changement devrait être discutée et décidée par les organes de gouvernance appropriés.

6.2.2. Actifs financiers évalués au coût amorti

Les instruments de dette (y compris les contrats hybrides), qui sont détenus dans un modèle économique «Détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels» et dont les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (SPPI compliant) et pour autant que Belfius n'ait pas opté pour une évaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (cf. fair value option), sont ultérieurement évalués au coût amorti.

Cette catégorie comprend les instruments de dette avec l'objectif de détenir ces instruments de dette jusqu'à l'échéance et de générer une marge d'intérêt stable. Des prêts vendus à un véhicule de titrisation qui est consolidé n'excluent pas leur classification en tant que «Détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels».

Les ventes ne font pas partie du modèle économique «Détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels», mais peuvent cadrer avec ce modèle économique si les ventes ont lieu peu avant l'échéance, si les ventes sont motivées par une augmentation du risque de crédit ou si les ventes ne sont pas d'une valeur importante (même si fréquentes) ou peu fréquentes (même si d'une valeur importante). Le jugement devrait être appliqué pour déterminer si les ventes sont compatibles avec un modèle économique «Détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels».

Le coût amorti est le montant auquel les instruments de dette sont évalués lors de la comptabilisation initiale moins les remboursements du principal, plus ou moins l'amortissement cumulé de toute différence entre ce montant initial et le montant de l'échéance calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (cf.point 6.9. «Produits et charges d'intérêts»), et ajusté de toute dépréciation pour pertes de crédit attendues. Les produits d'intérêts, les gains et pertes de change ainsi que les dépréciations sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils surviennent. Tout gain ou perte à la décomptabilisation est comptabilisé en résultat.

6.2.3. Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Cette catégorie comprend les instruments de dette et les placements dans des instruments de capitaux propres.

Instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les instruments de dette s'inscrivant dans un modèle économique dont l'objectif est atteint en percevant les flux de trésorerie contractuels et en vendant les instruments de dette, et dont les flux de trésorerie contractuels sont conformes à SPPI, sont ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global à condition que Belfius n'ait pas retenu l'option juste valeur conditionnelle («conditional fair value option»).

Les instruments de dette inclus dans des fonds avec des actifs dédiés (fonds cantonnés) ou nécessitant une flexibilité pour faire face aux éventuels rachats de contrats d'assurance vie, des opportunités d'investissement ou détenus pour faire face à des besoins de liquidité potentiels.

Les variations de la valeur comptable correspondant à des gains et des pertes non réalisés découlant de variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global à la ligne XIX. «Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats – Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global».

Lorsque l'instrument de dette est vendu, Belfius recycle le gain ou la perte cumulé précédemment comptabilisé dans les autres éléments du résultat global dans le compte de résultats à la ligne VI. «Résultat net sur investissements et dettes».

Les produits d'intérêts et la dépréciation sont comptabilisés en résultat. Les gains et pertes de change sur les instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui font partie d'une relation de couverture désignée effective pour risque de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Si pas, ils sont comptabilisés en résultat. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, comme pour les des actifs financiers évalués au coût amorti.

Placements dans des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Sont inclus dans cette catégorie les instruments de capitaux propres qui répondent à la définition d'IAS 32 et qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et qui ne représentent pas une contrepartie éventuelle comptabilisée par un acquéreur dans un regroupement d'entreprises, et que, lors de la comptabilisation initiale, Belfius a irrévocablement et au cas par cas décidé d'évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les variations ultérieures de la juste valeur, les gains et pertes de change et les gains et pertes réalisés sont présentées dans les autres éléments du résultat global sous la rubrique XX. «Fluctuations de la juste valeur d'instruments fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global». Lors de la décomptabilisation, les gains ou pertes cumulés précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global comme indiqué ci-dessus, ne sont pas ultérieurement reclassés dans le compte de résultats mais transférés dans les capitaux propres au poste XVII. «Réserves et résultat reporté».

L'évaluation à la juste valeur est requise pour tous les instruments de capitaux propres, même si ces instruments ne sont pas cotés sur un marché actif. Le coût d'acquisition en tant qu'estimation appropriée de la juste valeur n'est admis que dans des circonstances limitées (voir point 6.7. «Juste valeur des instruments financiers»).

Les dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultats lorsque le droit au paiement de ces dividendes est établi, qu'il est probable que les avantages économiques associés aux dividendes iront à Belfius et que le montant des dividendes peut être évalué de façon fiable. Si un dividende représente un remboursement de l'investissement, il sera comptabilisé en réduction du coût d'acquisition.

6.2.4. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net sont constitués d'instruments de dette et de placements dans des instruments de capitaux propres. Les dérivés qui ne constituent pas d'opérations de couverture sont traités au point 6.6.1. «Dérivés - Portefeuille de transactions, dérivés incorporés compris».

Instruments de dette détenus à des fins de transaction

Les instruments de dette détenus à des fins de transaction ont été acquis avec l'intention d'en retirer un bénéfice en prenant avantage des variations à court terme des cours, de la marge d'intermédiation ou font partie d'un portefeuille dont la tendance de gestion est de réaliser des plus-values à court terme. Belfius comptabilise ces instruments initialement à leur juste valeur et ils sont ensuite réévalués à la juste valeur, avec les gains et pertes non réalisés et réalisés enregistrés dans le compte de résultats à la ligne V. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats». Les intérêts acquis et payés (rendement négatif) sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et Belfius a choisi de les comptabiliser dans les rubriques I. «Produits d'intérêts» et II. «Charges d'intérêts».

Instruments de dette désignés à la juste valeur par le biais du résultat net («Option juste valeur»)

Dans certains cas, et à condition d'être bien documentés, Belfius peut lors de la comptabilisation initiale désigner irrévocablement des instruments de dette qui remplissent le critère du modèle économique «Détenir afin de percevoir et/ou détenir afin de percevoir et vendre et dégager des flux de trésorerie qui sont conformes à SPPI», d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net, afin d'éliminer ou de réduire de façon significative une non-concordance comptable (cf. «Accounting mismatch»).

Les règles d'évaluation indiquées au paragraphe «Instruments de dette détenus à des fins de transaction» s'appliquent à cette catégorie.

Instruments de dette évalués à la juste valeur par le compte de résultats (Instruments «non basic»)

Cette catégorie englobe les instruments de dette dont les flux de trésorerie contractuels ne sont pas conformes à SPPI, tels que certains prêts structurés, ainsi que des actifs financiers dont la forme juridique est celle de capitaux propres, mais qui, sur la base de la substance du contrat, répondent à la définition d'un instrument de dette (tels que les fonds ouverts, les actions ayant une durée de vie légale, les certificats immobiliers).

Les règles d'évaluation indiquées au paragraphe «Instruments de dette détenus à des fins de transaction» s'appliquent à cette catégorie.

Placements dans des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Cette catégorie comprend les placements dans des instruments de capitaux propres détenus à des fins de transaction aussi bien que des instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction qui, lors de leur comptabilisation initiale, n'ont pas été irrévocablement désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la juste valeur (réalisée et non réalisée) et les gains et pertes de change sont comptabilisés dans le compte de résultats au poste V. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats». Les dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultats sous le poste III. «Dividendes», sauf si le dividende représente clairement un recouvrement d'une partie du coût de l'investissement.

6.3. Classification et évaluation ultérieure des passifs financiers

6.3.1. Passifs financiers évalués au coût amorti

Ces passifs sont ultérieurement évalués au coût amorti, et toute différence entre leur montant mis à disposition et le montant dû à l'échéance est comptabilisée dans le compte de résultats en charges d'intérêts ou produits d'intérêts. L'augmentation ou l'amortissement de cette différence est comptabilisé sur la durée résiduelle des passifs selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

6.3.2. Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque, à la date d'achat, le passif est soit détenu à des fins de transaction ou lorsqu'au moment de la comptabilisation initiale, ils sont irrévocablement désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

Cette section ne traite pas des dérivés du portefeuille de transactions décrits au point 6.6.1 ci-dessous.

Les passifs financiers détenus à des fins de transaction comprennent les positions «short» en titres. Ces instruments ont été acquis avec l'intention d'en retirer un bénéfice en prenant avantage des variations à court terme des cours, de la marge d'intermédiation ou qui font partie d'un portefeuille dont la tendance de gestion est de réaliser des profits à court terme. Belfius comptabilise ces instruments initialement à leur juste valeur et ils sont ensuite réévalués à la juste valeur, avec les gains et pertes non réalisés et

réalisés enregistrés dans le compte de résultats au poste V. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats».

Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Un passif financier autre que détenu à des fins de transaction ou qu'une contrepartie éventuelle pouvant être payée par un acquéreur dans un regroupement d'entreprises peut, lors de la comptabilisation initiale, être désigné à la juste valeur par le biais du résultat net dans les circonstances suivantes:

- la désignation élimine ou réduit de façon importante une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, se produirait; ou
- le passif financier fait partie d'un groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers, ou les deux, dont la gestion ainsi que l'appréciation de la performance reposent sur la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques ou d'investissement, et les informations sur les groupes sont fournies en interne sur cette base; ou
- le passif financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés et IFRS 9 permet de désigner l'ensemble du contrat hybride (combiné) à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les règles d'évaluation applicables aux passifs financiers détenus à des fins de transaction s'appliquent, sauf pour la comptabilisation du risque de crédit propre.

Les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre d'un passif financier auquel s'applique l'option juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global en ligne XXI. «Fluctuations de la juste valeur à cause du risque de crédit propre sur passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats à présenter dans les autres éléments du résultat global», sauf si la comptabilisation génère ou accroît une non-concordance comptable dans le résultat. Ces montants ne sont pas ultérieurement reclassés en résultat, mais sont transférés sous la rubrique XVII. «Réserves et résultat reporté» lors de la décomptabilisation du passif financier. Le montant résiduel de la variation de la juste valeur est rapporté en résultats.

6.4. Décomptabilisation et modification d'actifs et de passifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif arrivent à expiration, ou lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif sont transférés à une autre entité.

Les ventes normalisées d'actifs financiers respectant les critères de décomptabilisation ci-dessus, sont décomptabilisées à la date de règlement, qui est la date de livraison par Belfius. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsqu'ils sont éteints (c'est-à-dire, lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, annulée ou qu'elle est arrivée à expiration).

Si une modification substantielle d'un actif financier ou d'un passif financier (y compris l'échange d'instruments de dette avec des conditions substantiellement différentes) se produit et lorsque les conditions contractuelles des flux de trésorerie sont renégociéés, la décomptabilisation de l'actif financier ou du passif financier est requise. Si une modification se produit et que le contrat existant n'est pas décomptabilisé, un gain ou une perte résultant de la modification est comptabilisé en résultat. Ce gain ou cette perte est déterminé en recalculant la valeur comptable brute de l'actif financier existant de manière à ce qu'elle soit égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels renégociés ou modifiés, établie au moyen du taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier (ou qui a été ajusté en fonction de la qualité de crédit dans le cas des actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création).

Pour les actifs financiers modifiés qui ne sont pas décomptabilisés, une évaluation est faite pour déterminer s'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit de l'actif financier, en comparant le risque de défaillance à la date de clôture (sur la base des termes contractuels modifiés) et le risque de défaillance survenant lors de la comptabilisation initiale (sur la base des conditions contractuelles originales non modifiées). En fonction du résultat de l'évaluation, une modification de la correction de valeur pour pertes peut être enregistrée (voir point 6.5. sur la dépréciation des instruments financiers).

6.5. Dépréciation d'instruments financiers

La détermination de la dépréciation et le calcul sont régis par les Directives de dépréciation du risque de crédit de la Direction des risques et de plus amples détails sont disponibles dans la section «Gestion des risques – IFRS 9 Méthodologie de la dépréciation» du Rapport de gestion des états financiers consolidés.

6.5.1. Détermination de la dépréciation

Les pertes de crédit attendues (ECL) associées à des instruments de dette comptabilisés au coût amorti et à des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont déterminées de façon prospective. Pour les créances résultant de contrats de location, Belfius n'a pas opté pour l'approche simplifiée consistant à comptabiliser les pertes attendues sur la durée de vie de l'actif. Les engagements de crédits et les garanties financières non comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net peuvent également être dépréciés et une correction de valeur pour pertes peut être comptabilisée. Les placements dans des instruments de capitaux propres ne sont pas dépréciés.

Les corrections de valeur pour pertes et les provisions pour pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir sont initialement comptabilisées à la date de transaction pour les actifs financiers dans le champ d'application de la déficience

(instruments de dettes, créances de location et actifs contractuels), les engagements de crédits et garanties financières non évalués à la juste valeur par le biais du résultat.

Les pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir se rapportent à la partie des pertes de crédits attendues sur la durée de vie qui représente les pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir résultant d'événements de défaillance qui sont possibles dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Le Comité de Défaillance au sein de la direction des risques gouverne la définition du statut de défaillance.

Une définition transversale de défaillance est appliquée dans l'ensemble du groupe Belfius et pour tous les segments du marché. Toutefois, pour un nombre limité de segments spécifiques (par exemple états souverains, banques, entreprises internationales, etc.), des déviations ont été appliquées. Le «Manuel de défaillance» Belfius reprend une description détaillée des indicateurs utilisés pour catégoriser une exposition en défaillance.

Exception faite des actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création (Purchased or Originated Credit-Impaired), le montant des pertes de crédit attendues est évalué par une correction de valeur pour pertes d'un montant égal aux pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir ou aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Les pertes de crédit attendues sur la durée de vie sont les pertes résultant de tous les événements de défaillance possibles sur la durée de vie prévue de l'actif financier.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création ne donnent pas lieu à une correction de valeur pour pertes de crédit attendus sur les 12 mois à venir, mais les pertes de crédit attendues sur la durée de vie sont intégrées au calcul du taux d'intérêt effectif. Le montant comptabilisé au titre de la correction de valeur pour pertes de ces actifs n'est pas le montant total des pertes de crédit attendues sur la durée de vie, mais correspond aux variations des pertes de crédit attendues sur la durée de vie depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, et peut être négatif ou positif.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établie par pondération probabiliste, des manques à gagner en flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier ou au taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité de crédit dans le cas d'un actif financier «purchased or originated credit-impaired». Un manque à gagner attendu en flux de trésorerie est la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus aux termes du contrat et les flux de trésorerie que l'on s'attend à recevoir, compte tenu de la valeur des instruments de garantie et des autres rehaussements de crédit.

L'estimation des flux de trésorerie prend en considération toutes les modalités contractuelles de l'actif financier (par exemple, options de paiement anticipé, de prolongation, de rachat et des options similaires) sur sa durée de vie attendue.

Le calcul des dépréciations est fondé sur une approche modulaire comportant deux étapes («two-fold building block approach»):

- étape 1: détermination du niveau approprié par exposition;
- étape 2: calcul des pertes de crédit attendues par exposition pour les phases 1, 2 et 3.

On distingue les expositions au risque de crédit suivantes et toutes les expositions sont évaluées individuellement:

- les expositions au risque de crédit productives, c'est-à-dire les expositions pour lesquelles le risque de crédit n'a pas sensiblement augmenté depuis la création de l'actif financier (phase 1);
- les expositions au risque de crédit insuffisamment productives, c'est-à-dire les expositions pour lesquelles le risque de crédit a sensiblement augmenté entre le moment où Belfius a créé ou acquis l'actif financier et la date de clôture (phase 2);
- les expositions au risque de crédit non productives, c'est-à-dire les expositions ayant subi une détérioration (phase 3).

Un changement de classification en phases peut aller dans les deux sens.

Expositions au risque de crédit productives – classification phase 1

Toutes les expositions non classées dans la phase 2 (augmentation sensible du risque de crédit depuis la création) ou dans la phase 3 (expositions ayant subi une détérioration) sont par définition classées dans la phase 1. Pour ces expositions, Belfius comptabilise lors de l'évaluation initiale, une perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, qui correspond aux pertes de crédit attendues résultant des cas de défaillance dont un instrument financier pourrait faire l'objet dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Expositions au risque de crédit insuffisamment productives – classification phase 2

Les expositions pour lesquelles le risque de crédit a sensiblement augmenté entre la création ou l'acquisition de l'actif financier et la date de clôture sont classées dans la phase 2.

Les facteurs quantitatifs et qualitatifs suivants identifient une augmentation sensible du risque de crédit pour une exposition individuelle de la contrepartie:

- une détérioration significative de la probabilité de défaillance de la contrepartie sur la durée de vie; et
- le fait que le client auquel appartient l'exposition individuelle est mis par Belfius sur sa Watchlist, la liste qui identifie les contreparties pour lesquelles des problèmes peuvent survenir (qui sont survenus). Il existe toutefois une exception: un nouveau contrat peut être classé dans la phase 1 si, à l'origine du contrat, le client figure déjà sur la liste de surveillance et que depuis lors il n'y a pas de nouvelle augmentation significative du risque de crédit pour ce contrat.

Dans deux situations, il y aura une classification obligatoire sur la Watchlist:

- si un ou plusieurs produits de crédit de la contrepartie ont reçu une indication de «forbearance», forbearance étant une nouvelle concession supplémentaire ou la prolongation d'une concession existante;
- si une exposition est en retard de paiement de plus de 30 jours, à moins qu'il soit évident qu'il s'agit d'un retard de paiement opérationnel ou que le retard ne constitue pas une augmentation sensible du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

Lorsqu'il est évalué si la probabilité de défaillance sur la durée de vie a subi une détérioration sensible depuis la création, la probabilité de défaillance sur la durée de vie à la date de création est comparée à la probabilité de défaillance sur la durée de vie à la date de clôture. De plus amples détails sont disponibles dans la section «Gestion des risques - IFRS 9 Méthodologie de la dépréciation» du Rapport de gestion des états financiers consolidés.

Expositions au risque de crédit non productives – classification phase 3

À chaque date de clôture, le Comité de Défaillance évalue s'il existe une indication objective de dépréciation/défaillance d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Le cas échéant, ces actifs financiers sont considérés comme étant dépréciés; ils sont transférés dans la phase 3 et une perte attendue sur la durée de vie est comptabilisée.

Les pertes de crédit attendues sont évaluées comme étant la différence entre la valeur comptable brute de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. Tout ajustement est comptabilisé en résultat net comme un gain ou une perte de valeur.

Les débiteurs sont classés dans la catégorie dépréciés/défaillants lorsqu'ils remplissent l'un des critères suivants, ou les deux:

- le débiteur a une exposition significative en souffrance depuis plus de 90 jours;
- il est jugé improbable que le débiteur s'acquitte de l'intégralité de ses engagements sans mise en jeu du collatéral, qu'il existe ou non un montant en souffrance ou quel que soit le nombre de jours en souffrance.

6.5.2. Traitement comptable des dépréciations

Instruments de dette comptabilisés au coût amorti et créances résultant de contrats de location

À chaque date de clôture, les variations du montant des pertes de valeur sont rapportées en résultat dans la rubrique XVI. «Dépréciations des instruments financiers et provisions pour engagements de crédit». Les pertes de valeur sont reprises dans la même rubrique du compte de résultats. La perte de valeur est comptabilisée dans le bilan comme une correction de valeur en déduction de la valeur comptable brute de l'actif.

Instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis aux mêmes principes comptables de dépréciation que ceux applicables aux instruments de dettes évalués au coût amorti.

Toutefois, la correction de valeur pour pertes sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat global faisant partie du montant de réévaluation dans la rubrique XIX. «Fluctuations de la juste valeur des instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global» et non en déduction de la valeur comptable (c'est-à-dire la juste valeur) de l'actif financier au bilan.

Calcul et comptabilisation des revenus d'intérêts

La base sous-jacente au calcul de l'intérêt effectif dépend du statut de l'instrument financier:

- la valeur comptable brute (coût amorti avant déduction des corrections de valeur pour pertes attendues) pour les actifs financiers dépréciés (phases 1 et 2);
- la valeur nette comptable (valeur comptable brute moins les corrections de valeur pour pertes attendues) pour les actifs financiers dépréciés (phase 3).

Les produits d'intérêt sur les actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création sont comptabilisés en appliquant le taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité de crédit au coût amorti de l'actif financier. Les pertes de crédit attendues à vie sont incorporées dans le taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité du crédit.

Réductions pour perte de valeur

Les instruments de dette sont dépréciés lorsqu'il est raisonnablement estimé que l'instrument de dette ne pourra être recouvré. Belfius réduit intégralement pour perte de valeur les instruments, et les expositions des phases 1 et 2 sont toujours transférées dans la phase 3 avant d'être réduites pour perte de valeur.

Une dépréciation donne lieu à une décomptabilisation et l'intégralité de la correction de valeur pour perte n'est pas reprise, mais déduite de la valeur comptable brute de l'instrument déprécié. Toute perte supplémentaire est rapportée en résultat dans la rubrique XVI. «Dépréciations des instruments financiers et provisions pour engagements de crédit».

Engagements de crédit et garanties financières non évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

Les engagements hors bilan, tels que les substituts de crédit (par exemple les garanties ou les lettres de crédit stand-by) et les engagements de crédit sont généralement convertis en postes du bilan, lorsqu'ils sont appelés. Toutefois, ces engagements hors bilan sont soumis à des pertes de crédit sur les 12 mois à venir ou sur la durée de vie. La perte de crédit attendue donne lieu à la comptabilisation d'une provision au bilan, et la date à laquelle Belfius devient partie à l'engagement irrévocable est considérée

comme la date de la comptabilisation initiale pour l'application de la dépréciation.

Engagements de crédit

À chaque date de clôture, une provision est constituée sur la base des pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir calculée sur la partie de l'engagement de crédit dont il est supposé qu'elle sera utilisée dans les 12 mois suivant la date de reporting. En cas d'augmentation significative du risque de défaillance du prêt sous-jacent, des pertes de crédit attendues sur la durée de vie sont comptabilisées sur la partie dont on suppose qu'elle sera utilisée pendant la durée de vie résiduelle de l'engagement de crédit.

Une perte de crédit attendue est la valeur actualisée de la différence entre les flux de trésorerie contractuels si le bénéficiaire de l'engagement de crédit utilise ce dernier et les flux de trésorerie que l'on s'attend à recevoir si le prêt est utilisé. La durée de vie résiduelle de l'engagement de crédit correspond à la période contractuelle maximum d'exposition au risque de crédit. Dans le cas d'arrangements comportant à la fois un prêt et une partie inutilisée (tels que les cartes de crédit), la période utilisée pour estimer les pertes de crédit attendues va au-delà de la date contractuelle à laquelle le remboursement pourrait être exigé, mais sur la période pendant laquelle le prêteur est, en pratique, exposé au risque de crédit. Dans la pratique, l'horizon de perte prévu est d'un an au minimum et les mesures d'atténuation du risque de crédit pourraient consister en garanties supplémentaires ou la réduction de l'engagement de crédit.

Garanties financières

Pour les contrats de garantie financière, les variations du risque de défaillance d'un débiteur donné sont prises en compte. À chaque date de clôture, le montant de la correction de valeur pour pertes est égal à la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, à moins que le risque de défaillance n'ait sensiblement augmenté. Dans ce cas, la correction de valeur pour pertes est calculée pour les pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Les pertes de crédit attendues correspondent aux manques à gagner en flux de trésorerie, soit la différence entre les paiements attendus pour rembourser le détenteur d'une perte de crédit qu'il subit, diminués des montants que le détenteur, le débiteur ou toute autre partie s'attend à recevoir.

6.6. Dérivés

6.6.1. Dérivés - Portefeuille de transactions, dérivés incorporés compris

Si le dérivé n'est pas lié à une opération de couverture, il est considéré être un dérivé détenu à des fins de transaction. Belfius évalue ensuite tous les dérivés initialement à leur juste valeur et ils sont ensuite revalorisés à leur juste valeur. Les justes valeurs sont obtenues à partir des prix constatés sur les marchés cotés, en utilisant des modèles de flux de trésorerie actualisés ou à partir des modèles de valorisation, selon le cas. Toute variation de la juste valeur est enregistrée au compte de résultats.

Les résultats d'intérêts d'instruments dérivés pour lesquels il existe une relation de couverture économique, sont comptabilisés dans «Produits d'intérêts/charges d'intérêts».

Les dérivés sont présentés comme des actifs si leur juste valeur est positive ou comme des passifs si elle est négative.

Lorsqu'un contrat hybride comporte un contrat hôte qui est un actif entrant dans le champ d'application d'IFRS 9, l'intégralité du contrat hybride, y compris toutes les composantes incorporées, doit être évalué pour être classé. Toutefois, si le contrat hôte est un passif financier, une créance résultant d'un contrat de location, un contrat d'assurance, ou un autre contrat hôte non financier, une évaluation est effectuée afin de déterminer si la composante incorporée doit être séparée et présentée comme un instrument dérivé dans le portefeuille de transaction. C'est le cas lorsque:

- les risques et les caractéristiques de la composante incorporée ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte;
- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur, avec comptabilisation des gains et pertes non réalisés en résultat net, et;
- un instrument autonome qui comporterait les mêmes conditions que la composante incorporée entrerait dans la définition d'un dérivé.

6.6.2. Dérivés – Couverture

L'élaboration du nouveau modèle de macrocouverture (voir «Comptabilisation des activités de gestion dynamique des risques») étant toujours en cours, l'IASB a proposé à toutes les entités y compris les entités couvrant le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille les options suivantes pour les principes comptables en attendant la finalisation du projet de recherche de l'IASB «Gestion dynamique des risques»:

- option 1: Appliquer les nouvelles exigences d'IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture et continuer d'utiliser le modèle d'IAS 39 pour la couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille;
- option 2: Continuer d'appliquer les exigences existantes d'IAS 39 sur la comptabilité de (micro)couverture, y compris le modèle d'IAS 39 pour la couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille.

Dans les deux options, l'utilisation du modèle d'IAS 39 de couverture de taux d'intérêt d'un portefeuille est soumise à des informations élargies.

Belfius a décidé de continuer à appliquer les exigences existantes sur la comptabilité de (micro)couverture et les dispositions «Carve out» applicables à la couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les dérivés de couverture appartiennent aux catégories suivantes:

- couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ou

couverture de juste valeur du risque de taux d'un portefeuille (cf. point 6.6.3.) ou
- couverture d'un flux de trésorerie futur attribuable à un actif ou à un passif déterminé, ou à une transaction future (couverture de flux de trésorerie).

Belfius désigne un dérivé comme instrument de couverture si certaines conditions sont remplies:

- une documentation précise et formalisée sur l'instrument de couverture, sur le sous-jacent à couvrir, sur l'objectif et la stratégie retenue et sur la relation entre l'instrument de couverture et le sous-jacent doit être préparée préalablement à la mise en place de la couverture;
- une étude doit démontrer que la couverture sera très efficace (entre 80% et 125%) pour neutraliser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie du sous-jacent couvert tout au long de la période de reporting; et
- la couverture est efficace dès la mise en place de l'instrument et doit se poursuivre sans interruption.

Belfius comptabilise les variations de juste valeur des dérivés désignés et qualifiés comme couverture en juste valeur dans le compte de résultats, ainsi que la variation correspondante de la juste valeur des actifs ou des passifs couverts attribuable au risque couvert spécifique. Les résultats d'intérêts des instruments de couverture désignés sont comptabilisés dans les lignes I. «Produits d'intérêt» ou II. «Charges d'intérêt», le cas échéant.

Si la couverture ne satisfait plus aux conditions de la couverture en juste valeur ou si la couverture est interrompue volontairement, la part revalorisée à la juste valeur de l'élément financier couvert portant intérêt, est amortie dans le compte de résultats sur la durée résiduelle de l'élément couvert (ou de l'instrument de couverture si celle-ci est plus courte), sous la forme d'un ajustement du taux d'intérêt effectif de l'élément couvert.

La part efficace des variations de juste valeur des dérivés désignés et qualifiés comme couverture de flux de trésorerie, est comptabilisée dans «autres éléments du résultat global» dans la rubrique XXII. «Fluctuations de la juste valeur des dérivés de couvertures de flux de trésorerie» (voir «Tableau de variation des fonds propres consolidés»).

La partie non efficace de la variation de juste valeur des dérivés (s'il y en a) est comptabilisée directement au compte de résultats. Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global doit correspondre au moins élevé en valeur absolue du gain ou perte cumulé sur l'instrument de couverture depuis le début de la couverture et à la variation cumulée de la juste valeur (valeur actuelle) des flux de trésorerie attendus sur l'élément couvert depuis le commencement de la couverture.

Les montants différés en capitaux propres sont reclassés en compte de résultats lorsque l'élément couvert impacte le résultat.

6.6.3. Couverture de juste valeur du risque de taux d'un portefeuille

Comme mentionné au point «1.1. Généralités», Belfius applique la possibilité offerte par IAS 39 concernant la couverture de juste valeur du risque de taux d'un portefeuille, tel qu'adopté par la Commission européenne (cf. EU carve out) qui reflète plus précisément la manière dont Belfius gère ses instruments financiers.

En attendant l'achèvement du projet de recherche de l'IASB «Gestion dynamique des risques» Belfius continue à appliquer les dispositions de carve out actuel.

Les instruments de couverture sont des portefeuilles de dérivés dont les positions peuvent se compenser. Belfius comptabilise les éléments de couverture à leur juste valeur avec variations de juste valeur au compte de résultats. Les éléments couverts comprennent des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti et les instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVTOCI).

La revalorisation relative au risque de taux d'intérêt couvert relatif aux instruments comptabilisés au coût amorti est inscrite au bilan au sein de la rubrique VII. «Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux». La revalorisation relative aux instruments évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est incluse dans les lignes II.B «Prêts et créances sur établissements de crédit - Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global» et III.B «Prêts et créances - Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global» et IV.B «Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres – Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global».

6.7. Juste valeur des instruments financiers

6.7.1. Règles générales

La juste valeur est le prix qui serait perçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Les prix de marché cotés sont utilisés pour évaluer les justes valeurs lorsqu'il existe un marché actif (tel qu'une Bourse officielle). Ces prix de marché sont en effet la meilleure estimation de la juste valeur d'un instrument financier. Cependant, il n'existe pas de prix de marché actif dans tous les cas pour les actifs ou passifs détenus ou émis par Belfius.

Si l'instrument financier n'est pas traité sur un marché actif, des techniques de valorisation sont utilisées. Un modèle de valorisation reflète le prix de transaction en date d'évaluation dans des conditions de concurrence normale dans un cadre normal d'activités, c'est-à-dire le prix que recevrait le détenteur de l'actif financier dans une transaction normale qui n'est pas une vente ou une liquidation forcée ou le prix payé pour transférer un passif.

Le modèle de valorisation prend en compte tous les facteurs que les acteurs du marché prennent en considération pour valoriser l'actif. Évaluer la juste valeur d'un instrument financier requiert la prise en compte des conditions de marché existantes au moment de l'évaluation. Dans la mesure où des données observables sont disponibles, elles doivent être incorporées dans le modèle.

Ce n'est que dans des circonstances très exceptionnelles (c'est-à-dire lorsqu'aucune information pertinente n'est disponible sur la performance et les activités de l'entité détenue) que le coût sera utilisé pour l'évaluation à la juste valeur des investissements dans des instruments de capitaux propres non cotés.

6.7.2. Règles spécifiques

Les approches suivies pour la détermination de la juste valeur des instruments financiers sont résumées dans la note «9.1. Juste valeur».

6.8. Opérations de pensions et prêts de titres

Les titres vendus avec un engagement de rachat (repos) ne sont pas décomptabilisés et demeurent au bilan. La contrepartie au passif est comptabilisée dans les rubriques II.A «Dettes envers et dépôts des établissements de crédit - Évalués au coût amorti» ou III.A «Dettes et dépôts - Évalués au coût amorti» suivant le cas. L'actif est inclus comme gagé dans les annexes concernés du rapport annuel.

Les titres achetés avec un engagement de revente (reverse repos) sont comptabilisés au hors-bilan et les prêts correspondants sont enregistrés dans les rubriques II.A «Prêts et créances sur établissements de crédit - Évalués au coût amorti» ou III.A «Prêts et créances - Évalués au coût amorti».

La différence entre le prix de vente et le prix de rachat est considérée comme un produit d'intérêt ou une charge d'intérêt. Ce produit ou cette charge est proraté sur la durée du contrat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les titres prêtés à des tiers ne sont pas décomptabilisés. Les titres empruntés ne figurent pas dans le bilan. Les commissions liées aux prêts et emprunts de titres sont comptabilisées dans les lignes VII «Honoraires et commissions perçus» et VIII. «Honoraires et commissions versés».

6.9. Produits et charges d'intérêts

Les produits et charges d'intérêts courus sont comptabilisés pour tous les instruments portant intérêt, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (coûts de transaction inclus). Les coûts de transaction des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont immédiatement comptabilisés en résultat.

Les intérêts négatifs sur ces instruments sont présentés séparément au sein des charges d'intérêts (charges d'intérêts sur actifs financiers) ou au sein des produits d'intérêts (produits d'intérêts sur passifs financiers). Les intérêts courus sont présentés au bilan dans le même poste que l'actif ou le passif financier correspondant.

Les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier dont la durée est définie, comprennent:

- les commissions reçues relatives à la création ou à l'acquisition d'un actif financier;
- les commissions d'engagement reçues pour l'octroi d'un prêt lorsque l'engagement de prêt n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultats et qu'il est probable que Belfius conclura un accord de prêt spécifique. Si l'engagement expire sans que le prêt soit accordé, la commission est comptabilisée en tant que produit à l'expiration;
- les commissions d'émission payées à l'émission de passifs financiers évalués au coût amorti.

La base sous-jacente au calcul de l'intérêt effectif dépend du statut de l'instrument financier:

- la valeur comptable brute (coût amorti avant déduction des corrections de valeur pour pertes attendues) pour les actifs financiers non dépréciés (phases 1 et 2) ou le coût amorti pour les passifs financiers;
- la valeur nette comptable (valeur comptable brute moins les corrections de valeur pour pertes attendues) pour les actifs financiers dépréciés (phase 3).

Les produits d'intérêts sur les actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création sont comptabilisés en appliquant le taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité de crédit au coût amorti de l'actif financier. Les pertes de crédit attendues à vie sont incorporées dans le taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité du crédit.

Les résultats d'intérêts des dérivés de transaction sont comptabilisés à la ligne V. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats», tandis que les intérêts sur tous les autres instruments dérivés sont comptabilisés dans les rubriques I. «Produits d'intérêts» ou II. «Charges d'intérêts». En ce qui concerne les obligations productives d'intérêts détenues à des fins de transaction, Belfius a choisi d'enregistrer les résultats d'intérêts sous le poste I. «Produits d'intérêts» ou II. «Charges d'intérêts».

6.10. Garanties financières reçues ou achetées

Un contrat de garantie financière est défini comme un contrat qui oblige l'émetteur à effectuer des paiements spécifiés pour rembourser le détenteur d'une perte qu'il subit parce qu'un débiteur spécifié n'effectue pas le paiement à l'échéance conformément aux termes originaux ou modifiés d'un titre de créance.

À la date de la transaction, les garanties financières sont enregistrées dans les comptes hors bilan et la prime payée ou reçue est comptabilisée dans les comptes de régularisation.

La prime payée ou reçue est comptabilisée respectivement comme commission versée ou perçue conformément aux principes d'IFRS 15.

7. Honoraires et commissions perçus et versés

Selon IFRS 15 «Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients», les produits sont comptabilisés pour représenter le transfert de biens ou services promis à des clients dans un montant qui reflète la contrepartie à laquelle Belfius est en droit de s'attendre en échange de ces biens ou services. Ceci s'applique sur une base contractuelle individuelle, mais une approche de portefeuille est permise si l'impact sur les états financiers n'est pas significativement différent de l'application sur une base contractuelle individuelle.

La comptabilisation des produits est régie par le modèle suivant, constitué de cinq étapes:

- identification du contrat;
- identification de différentes obligations de prestation;
- détermination du prix de la transaction;
- affectation du prix de la transaction aux obligations de prestation; et
- comptabilisation des produits lorsque les obligations de prestation sont satisfaites.

Une obligation de prestation est remplie lorsque la banque transfère au client le contrôle des services sous-jacents de l'obligation de prestation. Les produits peuvent être constatés progressivement en fonction des prestations exécutées jusqu'à la date considérée, les étapes importantes franchies, des services récurrents ou à un moment précis où la banque transfère le contrôle de l'actif au client.

Pour les contrats pour lesquels Belfius agit en qualité de mandataire, les produits seront comptabilisés en tant que montant net de la contrepartie au lieu des montants bruts des produits et charges correspondants.

Les commissions qui ne font pas partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier sont comptabilisées selon IFRS 15. Elles comprennent:

- les commissions perçues pour la gestion d'un prêt;
- les commissions d'engagement pour l'émission d'un prêt lorsque l'engagement de prêt n'entre pas dans le champ d'application de la présente norme et qu'il est peu probable qu'un accord de prêt spécifique sera conclu; et
- les commissions de syndication reçues par l'entité qui organise le montage d'un prêt et qui ne conserve aucune créance au titre du prêt (ou qui conserve une partie de la créance au même taux d'intérêt effectif pour un risque comparable que les autres participants).

Les commissions versées par Belfius Insurance à Belfius Banque pour la vente de produits d'assurance sont respectivement enregistrées dans le résultat technique des activités d'assurance et dans les honoraires et commissions perçus et versés. Une présentation distincte reflète mieux la rentabilité de l'activité.

8. Activités d'assurance et de réassurance

8.1. Classification

Belfius Insurance est active aussi bien dans les activités d'assurance Vie que Non-Vie.

IFRS 4 (phase 1) «Contrats d'assurance» est appliqué à tous les contrats d'assurance pour lesquels l'assureur accepte un risque d'assurance significatif en convenant d'indemniser le preneur d'assurance si un événement futur incertain bien défini (l'événement assuré) se produit. Les contrats de réassurance correspondant à cette définition entrent également dans ce champ d'application. En outre, IFRS 4 s'applique également aux instruments financiers avec une caractéristique de participation discrétionnaire.

Un contrat qui expose l'émetteur à un risque financier sans risque d'assurance significatif n'est pas un contrat d'assurance et est comptabilisé en tant qu'instrument financier selon IFRS 9.

Si un contrat contient une composante de dépôt (c'est-à-dire une composante contractuelle qui entrerait dans le champ d'application d'IFRS 9 s'il s'agissait d'un instrument séparé), la composante de dépôt est décomposée et la comptabilité de dépôt est applicable.

Les règles de la comptabilité de dépôt s'appliquent aux instruments financiers sans participation bénéficiaire discrétionnaire et à la composante de dépôt de contrats d'assurance «unit-linked» (type Branche 23). Cela signifie que la composante de dépôt et la composante assurance sont évaluées et présentées séparément. Dans ce cas, IFRS 9 et non IFRS 4 s'applique à l'évaluation et à la présentation de la composante de dépôt.

Pour la comptabilité de dépôt, les primes correspondantes ainsi que la comptabilisation résultant de l'obligation ne sont pas reprises au compte de résultats. Les obligations elles-mêmes ne sont pas reprises dans les provisions techniques, mais sous les passifs financiers. Les frais administratifs et les commissions s'y rapportant sont immédiatement enregistrés au compte de résultats. Les paiements effectués ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultats, mais entraînent une réduction du passif.

Pour les contrats unit-linked (Branche 23), la composante de dépôt et les investissements correspondants sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de valeur étant enregistrées en compte de résultats. La juste valeur est déterminée par le nombre d'unités multiplié par la valeur de l'unité, basée sur la juste valeur des investissements sous-jacents.

Les assurances groupe pour le personnel de Belfius n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 4, mais sont plutôt traitées dans les règles d'évaluation des régimes de retraite.

8.2. Valuation

8.2.1. Général

IFRS 4 exempte un assureur de l'application des critères spécifiques pour la préparation des règles d'évaluation si aucune norme IFRS spécifique ne s'applique, mais permet à l'assureur de continuer à utiliser les règles d'évaluation antérieures aux IFRS.

Cependant, IFRS 4 impose certaines limites à cette exception:

- aucune provision pour égalisation et désastre peut être constituée;
- un test de suffisance du passif devrait être effectué;
- un passif d'assurance doit être supprimé si et seulement s'il est éteint;
- les contrats de réassurance ne doivent pas être compensés par des contrats d'assurance directe liés; et
- les actifs de réassurance doivent être pris en compte pour une dépréciation.

Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises correspond à la part des primes, brutes de réassurance, mais après déduction des coûts d'acquisition qui doivent être imputés à une période de reporting ultérieure afin de couvrir le risque non expiré. La variation de la provision pour les primes non acquises est comptabilisée au compte de résultats en tant que produit sur la période du contrat.

La provision pour primes non acquises est calculée pro rata temporis sur la base de la prime nette pour chaque contrat pris séparément. Pour les activités de réassurance acceptées, les réserves sont comptabilisées sur la base des données communiquées par les compagnies cédantes.

Provision pour sinistres

Le montant de la provision pour sinistres dans l'activité directe Non-Vie équivaut à la somme due aux bénéficiaires, majorée des frais de gestion des sinistres.

Pour les sinistres déclarés, la provision pour les sinistres à payer dans l'activité directe Non-Vie est calculée au cas par cas, y compris les coûts de règlement futurs ou comme une provision distincte pour un ensemble de dossiers de sinistres. Lorsqu'un sinistre est réglé sous forme de rentes, le montant à réserver est calculé selon des méthodes actuarielles.

Pour les sinistres survenus mais non (suffisamment) déclarés (claims incurred but not (enough) reported) à la date de reporting, une provision est constituée sur base de l'expérience acquise par le passé concernant le nombre et le montant des sinistres déclarés après la date de reporting. Il est également tenu compte des événements exceptionnels et des provisions supplémentaires sont également comptabilisées sur base d'obligations légales, telles que celles relatives aux accidents du travail (workers' compensation).

Provisions pour assurance vie

La provision en assurance vie est calculée compte tenu des exigences légales et des modalités relatives à l'activité d'assurance vie. Les règles suivantes sont d'application:

- Évaluation selon la méthode prospective: la réserve prospective soustrait la valeur actualisée des primes futures de la valeur actualisée des prestations d'assurance futures. Le calcul s'appuie sur les dispositions techniques des contrats. Cette méthode est appliquée aux contrats avec taux garanti sur les primes futures.
- Évaluation selon la méthode rétrospective: la réserve rétrospective soustrait la valeur cumulée des prestations (passées) de la valeur cumulée des primes (passées). Le calcul s'appuie sur les dispositions techniques des contrats, sans tenir compte des primes futures. Cette méthode est appliquée aux contrats sans taux garanti sur les primes futures.

Pour les réassurances acceptées, une provision est comptabilisée pour chaque contrat séparément sur la base des informations communiquées par le cédant.

En complément des règles mentionnées ci-dessus, une provision complémentaire est comptabilisée pour le risque de taux d'intérêt bas ainsi que pour d'autres facteurs ayant un impact important sur le caractère adéquat des provisions techniques.

Provision pour participation (discrétionnaire) aux bénéfices

La participation bénéficiaire discrétionnaire (discretionary participation feature («DPF»)) est un droit contractuel de recevoir, en plus des prestations garanties, des prestations complémentaires dont le montant ou le calendrier est contractuellement à la discrétion de l'assureur également appelé «participation aux bénéfices». Belfius Insurance enregistre une participation différée aux bénéfices correspondant au montant de la participation attendue aux bénéfices à partager avec les assurés. Belfius a la discrétion quant à sa distribution. Elle est présentée comme une composante distincte des fonds propres, car elle devrait être distribuée à l'avenir aux affaires en cours lors de la réalisation des gains présentés dans la réserve de réévaluation dans les autres éléments du résultat global (OCI) dans les fonds propres.

Le montant de la participation différée aux bénéfices est diminué de l'allocation effective aux titulaires de contrats individuels après l'approbation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la compagnie d'assurances.

La participation différée aux bénéfices liée à des plus ou moins-values latentes sur les placements alloués est comptabilisée dans la réserve de réévaluation dans les autres éléments du résultat global (fonds propres). Lors de la réalisation des placements alloués, la partie de la participation différée aux bénéfices liée à ces plus ou moins-values

réalisées, est ajustée et comptabilisée dans les provisions techniques d'assurance.

Le montant enregistré dans le compte de résultats et présenté au passif, est basé sur les bénéfices réalisés dans le passé et est classé dans les provisions techniques conformément aux critères de comptabilisation des provisions (IAS 37).

Activités de réassurance

Pour les réassurances acceptées, une provision est comptabilisée pour chaque contrat séparément sur la base des informations communiquées par le cédant.

Pour les réassurances cédées, la part du réassureur dans les réserves techniques est comptabilisée à l'actif conformément aux clauses pertinentes du contrat de réassurance.

Un actif de réassurance est déprécié si:

- il existe des preuves objectives, à la suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale de l'actif de réassurance, que le cédant ne récupérera pas tous les montants dus. Il est tenu compte notamment du rating et de la solvabilité du réassureur; et
- les montants sont évaluables de manière fiable.

Nous renvoyons aux règles en matière de dépréciation spécifique.

8.2.2. Test de suffisance du passif (Liability Adequacy Test)

À la fin de chaque période de reporting, Belfius Insurance réalise des tests de suffisance du passif sur ses provisions techniques. Si ces tests supplémentaires indiquent une insuffisance de la valeur comptable des provisions techniques augmentée des plus-values nettes non réalisées sur le portefeuille d'investissement affecté aux activités vie et accidents du travail par rapport à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, une provision technique supplémentaire à hauteur de cette différence sera comptabilisée au compte de résultats. Ces tests sont évalués séparément pour les provisions techniques Vie et Non-Vie.

Pour les assurances Vie, une estimation des flux de trésorerie attendus des contrats tient compte des hypothèses également utilisées à d'autres fins de modélisation. La valeur actuelle de ces flux de trésorerie attendus est déterminée en utilisant une courbe d'actualisation élaborée suivant la méthodologie EIOPA, incluant un ajustement de volatilité calibré sur le portefeuille de placement de Belfius Insurance.

Si la valeur calculée est supérieure à la provision d'assurances Vie, la différence est comptabilisée au compte de résultats.

Pour l'assurance non-vie, le test de suffisance du passif vérifie si la provision pour primes non acquises et la provision pour sinistres sont suffisantes pour indemniser globalement les sinistres déjà survenus et ceux qui pourraient se produire pendant la période d'assurance en cours. Pour l'indemnisation des accidents du travail, les gains nets non réalisés sur le portefeuille de placements affecté à cette activité sont ajoutés aux réserves comptables.

8.2.3. Comptabilité reflet (shadow accounting)

Lorsque la réalisation de gains latents sur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a un impact direct sur la valorisation des provisions techniques, la comptabilité reflet offre la possibilité de transférer une partie des résultats d'investissement non réalisés depuis les autres éléments du résultat global vers les provisions techniques.

Avant tout, Belfius Insurance applique la comptabilité reflet lorsque les conditions légales ou contractuelles des contrats d'assurance stipulent que la réalisation des gains latents comptabilisés sur des actifs clairement définis de l'assureur affecte directement la valorisation des contrats d'assurance et contrats d'investissement comprenant un élément de participation discrétionnaire (DPF). Cette méthode s'applique essentiellement aux contrats d'assurance gérés par des fonds à actifs dédiés.

Belfius Insurance a également choisi de reconnaître un ajustement «Shadow Loss» pour la différence entre la valeur des engagements d'assurance vie basée sur la méthodologie «test de suffisance du passif» décrite ci-dessus, d'une part, et les provisions d'assurances Vie augmenté des plus-values nettes non réalisées sur le portefeuille d'investissement comptabilisé au coût amorti et attribué au portefeuille vie, d'autre part. Ce montant est limité aux gains non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour les actifs financiers comptabilisé à la juste valeur qui couvrent les assurances Vie.

9. Frais de réseau

Les coûts de réseau comprennent les commissions versées aux succursales indépendantes de Belfius Banque et sont basés sur les volumes d'encours et les chiffres de production. Les commissions pour la production d'actifs et de passifs financiers portant intérêt sont incluses dans les produits et charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les biens immobiliers, les équipements et les immeubles de placement.

Les biens immobiliers et les équipements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un composant indépendant s'il est probable que Belfius bénéficiera d'avantages économiques futurs et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire pour réduire le coût de ces actifs à leur valeur résiduelle tout au long de leur durée de vie utile estimée.

Les durées d'utilité pour les principaux types d'immobilisation sont:

- immeubles (y compris les frais accessoires et les impôts non récupérables): 20 à 50 ans;
- matériel informatique: 1 à 6 ans;
- améliorations locatives, équipement et mobilier: 2 à 12 ans;
- véhicules: 2 à 5 ans.

Les biens immobiliers et les équipements peuvent être composés d'éléments importants ayant une durée de vie utile variable. Dans ce cas, chaque partie est amortie séparément sur sa durée de vie utile estimée. À partir de 2006, les parties suivantes ont été définies pour les sièges:

- infrastructure des immeubles: 50 ans;
- toitures et façades: 30 ans;
- installations techniques: 10 à 20 ans;
- agencements et finitions: 10 à 20 ans.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié, font partie du coût de cet actif et sont capitalisés.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié. Lorsque la valeur nette comptable de l'immobilisation figurant au bilan est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, une perte de valeur est constatée et la valeur au bilan de cette immobilisation est ramenée à son montant recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (CGU) correspond au plus élevé d'une part de sa juste valeur diminuée des coûts de cession et d'autre part de sa valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif ne peut être constatée individuellement, Belfius détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou du groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel l'actif appartient.

Après la comptabilisation d'une perte de valeur/dépréciation, la charge d'amortissements de l'actif doit être ajustée pour les périodes futures, afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle (le cas échéant), puisse être répartie de façon systématique sur sa durée d'utilité restant à courir. Les plus ou moins-values de cession des immeubles et équipements sont imputées à la rubrique VI. «Résultat net sur investissements et dettes».

Des immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou pour réaliser une plus-value en capital. Belfius peut également utiliser en partie ces propriétés. Si les parties «à usage propre» peuvent être cédées séparément ou louées séparément en vertu d'un contrat de location-financement, elles sont comptabilisées séparément. Si en revanche, les parties «à usage propre» ne peuvent pas être vendues séparément, l'immeuble sera considéré comme un immeuble de placement uniquement si Belfius en détient une partie insignifiante pour son propre usage.

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et pertes éventuelles de valeurs cumulées. Les immeubles de placement sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile. L'amortissement des immeubles et des autres actifs donnés en location simple sont enregistrés dans la rubrique XI. «Autres charges». Belfius transférera un bien immobilier vers ou depuis un immeuble de placement lorsqu'il existe des preuves d'un changement d'utilisation.

11. Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée si, et seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs attendus de l'actif iront à Belfius (en utilisant des hypothèses raisonnables et justifiables) et si le coût d'acquisition de l'actif peut être évalué de façon fiable.

Au sein de Belfius, les immobilisations incorporelles comprennent principalement:

(a) coûts développement en interne, et
(b) les logiciels acquis.

Les coûts associés à la maintenance des logiciels informatiques sont comptabilisés en charges s'ils sont encourus. Cependant, les dépenses qui ont pour effet d'améliorer la qualité d'un logiciel ou de prolonger sa durée de vie de plus d'un an, s'ajoutent au coût initial du logiciel. Les coûts de développement internes comptabilisés à l'actif, sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile à partir du moment où le logiciel développé est effectivement utilisable.

Un portefeuille clients acquis est amorti linéairement sur la durée attendue du portefeuille en tenant compte de la perte de clients attendue du portefeuille clients.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié, font partie du coût de cet actif et sont capitalisés. Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés comme une charge de l'exercice.

Les immobilisations incorporelles (autres que les écarts d'acquisition) font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié. Lorsque la valeur nette comptable de l'immobilisation figurant au bilan est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, une perte de valeur est constatée et la valeur au bilan de cette immobilisation est ramenée à son montant recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie correspond au plus élevé d'une part de sa juste valeur diminuée des coûts de cession et d'autre part de sa valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif ne peut être constatée individuellement, Belfius détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de

trésorerie ou du groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel l'actif appartient.

Après la constatation d'une dépréciation, la charge d'amortissements de l'actif doit être ajustée pour les périodes futures, afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle (le cas échéant), puisse être répartie de façon systématique sur sa durée d'utilité restant à courir. Les plus ou moins-values de cession des immobilisations incorporelles sont déterminées par référence à leur valeur comptable et sont enregistrées à la rubrique VI. «Résultat net sur investissements et obligations».

12. Écarts d'acquisition

12.1. Évaluation de l'écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est un actif représentant les avantages économiques futurs découlant d'autres actifs acquis lors d'un regroupement d'entreprises qui ne peuvent être identifiés individuellement et comptabilisés séparément.

Les écarts d'acquisition sont évalués comme la différence entre:

- la somme des éléments suivants:
  - le montant de la contrepartie transférée;
  - le montant des éventuelles participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise;
  - la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant).
- la juste valeur, déterminée à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si, après réévaluation, cette différence est négative («badwill»), elle est immédiatement comptabilisée en résultat net en tant que plus-value d'achat.

12.2. Dépréciation des écarts d'acquisition

La valeur comptable de l'écart d'acquisition est revue à la fin de l'exercice. Aux fins de ce test de dépréciation, Belfius alloue les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie ou à des groupes de ces unités.

Lorsque des circonstances ou des événements indiquent une incertitude quant à la valeur comptable, l'écart d'acquisition est déprécié lorsque la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou du groupe de ces unités auquel il a été alloué, est inférieure à la valeur comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité. La «valeur d'utilité» est la somme des flux de trésorerie futurs qui devraient provenir d'une unité génératrice de trésorerie. Les flux de trésorerie attendus pris en compte par Belfius sont ceux du budget financier approuvé par la direction.

Le calcul de la «valeur d'utilité» doit également refléter la valeur temps de l'argent (taux d'intérêt sans risque actuel) corrigée du prix en fonction de l'incertitude inhérente à l'actif. Cela se reflète dans le taux d'actualisation.

13. Autres actifs

«Autres actifs» comprend principalement les produits à recevoir (autres que prorata d'intérêts), les paiements anticipés, les taxes d'exploitation et les autres comptes débiteurs. Ils comprennent également les actifs de contrats d'assurance (réassurance, primes d'assurance à recevoir, etc.), les projets de construction pour le compte de tiers, les stocks et les actifs du régime relatifs aux obligations liées aux avantages du personnel.

14. Actifs non courants (groupe destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est classifié comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est principalement réalisée dans le cadre d'une opération de vente et non par son utilisation continue.

Belfius évalue un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) détenu en vue de la vente à la valeur la plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Les actifs non courants (ou un groupe destiné à être cédé) détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans le bilan, sans retraitement pour les périodes précédentes. Dès que ces actifs (ou un groupe destiné à être cédé) sont classés comme destinés à la vente, ils ne sont plus amortis.

Une activité abandonnée est définie comme une composante d'une entité qui a été cédée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité principale ou un secteur d'activité géographique distinct. Le bénéfice ou la perte après impôt des activités abandonnées est présenté dans une rubrique distincte du compte de résultats.

15. Contrats de location

15.1. Belfius est locataire

Belfius conclut principalement des contrats de location pour la location d'équipements ou de biens immobiliers.

En tant que locataire, Belfius comptabilise les contrats de location comme un actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation et un passif correspondant à la date à laquelle l'actif loué est à la disposition du locataire. Les actifs et passifs découlant d'un contrat de location sont initialement évalués sur la base de la valeur actualisée.

Les dettes de location comprennent la valeur actualisée nette des paiements de loyers suivants:

- les paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que le locataire devrait payer au titre de la valeur résiduelle des garanties données;
- le prix d'exercice de toute option d'achat que le locataire a la certitude raisonnable d'exercer; et

- les pénalités exigées en cas de résiliation anticipée du contrat de location, si la durée du contrat de location prend en compte l'exercice par le locataire de l'option de résiliation anticipée du contrat de location.

Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location, si ce taux peut être facilement déterminé. Si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, le locataire doit utiliser son taux d'emprunt marginal.

Les dettes de location ne sont pas présentées séparément, mais sont incluses à la ligne «IV.A Titres de créance émis et autres passifs financiers - évalués au coût amorti» dans le bilan.

Chaque paiement de loyer est réparti entre le passif et le coût financier. Le coût financier est imputé au résultat sur la durée de location sur le solde restant dû du passif locatif de chaque période.

Le coût de l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation doit comprendre:

- le montant de l'évaluation initiale du passif locatif;
- le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés par le locataire; et
- les coûts que le locataire devra engager lors du démantèlement et de l'enlèvement de l'actif sous-jacent, et lors de la restauration du site sur lequel il est situé.

Les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation sont amortis linéairement sur la durée d'utilité de cet actif, ou la durée du contrat de location s'il est antérieur.

Les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation sont inclus dans la même ligne «IX. Immobilisations corporelles» que celle dans laquelle les actifs sous-jacents correspondants seraient présentés s'ils étaient détenus.

Les paiements associés aux contrats de location à court terme et les contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés linéairement au titre de charges dans le compte de résultats.

15.2. Belfius est bailleur

Belfius conclut des contrats de location simple et des contrats de location-financement.

Les produits provenant de contrats de location simple sont comptabilisés dans le compte de résultats de manière linéaire sur la durée du contrat de location. L'actif sous-jacent est comptabilisé conformément aux règles d'évaluation applicables à ce type d'actif.

Pour les contrats de location-financement, Belfius comptabilise les «créances de location» pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, qui peut être différent de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation. Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur la durée du contrat de location en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location.

16. Impôt sur le bénéfice

Si Belfius conclut qu'il n'est pas probable que l'administration fiscale acceptera le traitement fiscal incertain pour les impôts courants et différés, Belfius doit refléter l'incidence de cette incertitude dans la détermination du bénéfice imposable (ou de la perte) ou la base fiscale.

16.1. Taxe actuelle

L'impôt pour la période en cours et les périodes précédentes doit, dans la mesure où il n'a pas été payé, être comptabilisé en tant que passif. Si le montant déjà payé au titre des périodes en cours et des exercices précédents dépasse le montant dû pour ces périodes, l'excédent doit être comptabilisé en tant qu'actif. Les conséquences fiscales des dividendes sont comptabilisées en résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les fonds propres, en fonction de la rubrique dans laquelle ont été comptabilisés les transactions ou événements passés qui ont généré le bénéfice distribuable.

16.2. Impôt différé

Un impôt différé est comptabilisé intégralement, selon la méthode du bilan, sur les différences temporaires entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers.

Les impôts différés doivent être évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Les actifs d'impôts différés sur les différences temporaires déductibles et les reports de pertes fiscales sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et que les différences temporaires et les pertes fiscales peuvent être utilisées.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporaires imposables résultant de participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises, dans la mesure où Belfius est en mesure de contrôler le moment de la reprise de la différence temporaire et il est probable que la différence ne s'inversera pas l'avenir prévisible.

Les impôts différés liés à la réévaluation à la juste valeur d'actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat global et de couvertures de flux de trésorerie, ainsi que

d'autres transactions comptabilisées directement dans les capitaux propres, sont également crédités ou imputés directement aux capitaux propres.

17. Avantages au personnel

17.1. Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont presté les services correspondants. Ceux-ci sont évalués sur une base non actualisée et comptabilisés en charges.

17.2. Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les prestations de retraite (annuité ou sommes versées à la retraite) et les autres avantages postérieurs à l'emploi comme l'assistance médicale accordés après l'achèvement de l'emploi.

17.2.1. Régimes à prestations définies (Defined Benefit Plan)

Les obligations au titre des avantages du personnel sont évaluées à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés en fonction du taux d'actualisation déterminé par référence aux rendements du marché pour les obligations de sociétés de haute qualité avec une durée qui correspond à la durée des obligations liées. Lorsqu'il n'y a pas de marché large pour ce type d'obligations, il faut se référer aux taux de rendement du marché des obligations d'État. La technique d'évaluation des dépenses de pension prend en compte des hypothèses actuarielles comprenant à la fois des hypothèses démographiques et financières telles que le taux d'inflation, l'augmentation des salaires.

Le montant comptabilisé au bilan du régime à prestations définies correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies (selon la méthode des unités de crédit projetées) et la juste valeur des actifs des régimes. Ce montant peut être présenté comme un passif ou un actif.

En cas d'actif net, le montant reconnu est limité au plafond de l'actif, qui correspond à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles pour Belfius sous la forme de remboursements du plan ou des diminutions de ses cotisations futures du plan.

Les réévaluations du passif (actif) net au titre des prestations définies sont reconnues dans les autres éléments du résultat global et ne sont jamais reclassées en résultat. Les réévaluations résultent de modifications des hypothèses démographiques et financières, des ajustements d'expérience, du rendement des actifs du régime et de toute modification de l'effet du plafond des actifs.

17.2.2. Régimes à cotisations définies (Defined Contribution Plan)

Les contributions de Belfius aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice auquel elles se rapportent.

En raison du taux légal de rendement minimum garanti imposé par l'État Belge, les régimes belges à cotisations définies sont considérés pour IAS 19 comme des régimes à prestations définies selon IAS 19 et présentés comme tels.

Compte tenu des changements de législation à la fin de 2015 (c'est-à-dire, le fait que le rendement minimum garanti sur les cotisations de l'employeur et des salariés ait diminué respectivement de 3,25% et 3,75% à 1,75%), la valorisation de l'obligation des régimes belges à cotisations définies est fondée sur la méthode utilisée pour les régimes à prestations définies, à savoir la méthode des Unités de Crédit Projetées.

17.3. Autres avantages à long terme

Un avantage est classé comme un autre avantage à long terme lorsque le paiement intégral n'est pas attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel le membre du personnel a rendu les services correspondants. Ces avantages comprennent essentiellement des provisions pour les primes de jubilé et les primes que les employés reçoivent après l'achèvement de périodes de service déterminées.

En raison du degré d'incertitude moindre par rapport aux avantages postérieurs à l'emploi, une méthode simplifiée, basée sur des calculs actuariels, est nécessaire pour comptabiliser et mesurer les primes de jubilés et les autres avantages à long terme. Une provision est constituée pour l'obligation estimée en raison des services rendus par les employés jusqu'à la date de clôture et les réévaluations sont reconnues dans le compte de résultats.

17.4. Les indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi résultent soit de la décision de Belfius de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant la date normale de départ à la retraite, soit de la décision d'un employé d'accepter des indemnités offertes par Belfius en échange de la cessation de son emploi. Tout avantage qui requiert des services futurs n'est pas considéré comme une indemnité de cessation d'emploi.

Une provision pour indemnité de cessation d'emploi est reconnue au plus tôt à la date de comptabilisation des coûts de restructuration et, d'autre part, à la date à laquelle Belfius ne peut plus retirer son offre d'indemnités.

18. Provisions et passifs éventuels

Les provisions pour risques et charges regroupent principalement les provisions pour litiges, pour restructuration, et pour engagements de crédit. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée de la meilleure estimation des dépenses nécessaires au règlement de l'obligation. Le taux

d'actualisation est le taux avant impôt qui reflète les évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent.

Les provisions doivent être comptabilisées lorsque:

- Belfius a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sur engagements de crédits et les garanties financières non évaluées à la juste valeur sont comptabilisées en cas d'incertitude quant à la solvabilité de la contrepartie. Veuillez vous reporter au point 6.5. «Dépréciation d'instruments financiers».

À moins que la probabilité d'une sortie de ressources représentant des avantages économiques soit faible, un passif éventuel donne lieu à la fourniture d'informations. Un passif éventuel est évalué de façon continue, afin de déterminer si une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques est devenue probable. S'il devient probable qu'une sortie d'avantages économiques soit requise pour un élément précédemment traité comme un passif éventuel, une provision est comptabilisée durant l'exercice financier au cours duquel le changement de probabilité intervient (excepté dans les cas extrêmement rares où aucune estimation fiable ne peut être faite).

19. Prélèvements

Les prélèvements sont des sorties de ressources représentant les avantages économiques imposés par les gouvernements aux entités visées par la législation (c'est-à-dire lois et/ou règlements), autres que les impôts sur le revenu, les amendes ou autres pénalités imposées pour violation de la législation.

Belfius comptabilise un passif lorsque l'événement générateur d'obligation se produit. Tous les prélèvements sont intégralement pris en charge (pas de comptabilité d'engagement permis) à la ligne XI. «Autres charges» et les montants correspondants dus sont comptabilisés à la ligne XII. «Autres passifs».

20. Capital

Belfius comptabilise ses dividendes sur actions ordinaires en dette au cours de la période où ces dividendes ont été annoncés. Les dividendes de l'exercice, qui sont annoncés postérieurement à la date de clôture, sont mentionnés dans la note «Évènements postérieurs à la clôture».

21. Activités fiduciaires

Les actifs et les revenus associés détenus par Belfius, ainsi que les engagements pour remettre ces actifs aux clients, ne sont pas inclus dans les états financiers lorsque Belfius intervient en qualité de fiduciaire comme représentant autorisé, fiduciaire ou agent.

22. Subventions publiques

Les subventions publiques sont des aides publiques prenant la forme de transferts de ressources, autres que des instruments pour stimuler l'octroi de crédits, à une entité, en échange du fait que celle-ci s'est conformée ou se conformera à certaines conditions liées à ses activités d'exploitation. Ces subventions ne sont pas comptabilisées tant qu'il n'existe pas une assurance raisonnable que l'entité se conformera aux conditions qui y sont attachées et que la subvention sera reçue. Autorité publique désigne les gouvernements, les agences gouvernementales et des organismes similaires tels que les institutions communautaires.

L'avantage d'un prêt public à un taux inférieur au marché est systématiquement comptabilisé dans le compte de résultats en considérant les conditions et les obligations qui ont été ou doivent être respectées lors de l'identification des coûts que les subventions sont destinées à compenser.

Abréviations utilisées

AC	Amortised Cost - Coût amorti
BBA	Building Block Approach
CGU	Cash-Generating Unit - Unité génératrice de trésorerie
DPF	Discretionary Participation Feature - Elément de participation discrétion naire
ECL	Expected Credit Loss - Perte de crédit attendue
EIOPA	European Insurance and Occupational Pensions Authority
EUR	Presentation currency EURO - Monnaie de presentation EURO
FVO	Fair Value Option - Option juste valeur - Désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net
FVTOCI	Fair Value Through Other Comprehensive Income - Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
FVTPL	Fair Value Through Profit or Loss - Juste valeur par le biais du résultat net
GMM	General Measurement Model
IASB	International Accounting Standards Board
IFRIC	IFRS Interpretations Committee
IFRS	International Financial Reporting Standards
OCI	Other Comprehensive Income - Autres éléments du résultat global
PAA	Premium Allocation Approach - Méthode d'affectation des primes
SPPI	Solely Payments of Principal and Interest - Remboursement du principal et versement d'intérêts
VFA	Variable Fee Approach

IV. Analyse par secteur opérationnel

(Certains montants peuvent ne pas s'additionner en raison d'arrondis.)

Belfius continue à placer le client au centre de tout. Pour chaque segment de clientèle, nous allons jusqu'au bout en termes de satisfaction du client. Pour le souligner davantage, nous avons adapté la segmentation de Belfius, afin de «partir du client». Ainsi, nos résultats financiers et commerciaux seront rapportés autour de deux nouveaux segments commerciaux: le client particulier (Individuals, abréviation IND) et les clients PME, entreprises et institutionnels (Entrepreneurs, Enterprises and Public entities, abréviation E&E&P).

Les particuliers et les entrepreneurs, entreprises et entités publiques seront les deux principaux piliers qui remplaceront l'ancien segment Retail and Commercial (RC) et le segment Public and Corporate (PC). Le Group Center (GC), contenant les résultats résiduels non affectés aux deux segments commerciaux, restera tel quel.

- Particuliers, gérant les relations commerciales avec les clients particuliers tant au niveau des banques que des assurances.
- Entrepreneurs, Entreprises & Public, gérant les relations commerciales avec les clients du secteur public, du secteur social, des entreprises et avec les petites et moyennes entreprises tant au niveau des banques que des assurances.
- Group Center (GC), contenant les résultats résiduels non affectés aux deux segments commerciaux. Il s'agit principalement des résultats de la gestion des portefeuilles d'obligations et de produits dérivés.

Les chiffres 2020 ont été pro-formatés pour cette nouvelle segmentation.

1. Bilan

L'actif et le passif alloués aux Particuliers (IND) et aux Entrepreneurs, Entreprises & Public (E&E&P) reflètent les activités commerciales de ces secteurs d'activité. Alors que le secteur IND présente un excédent de financement, le secteur E&E&P est davantage axé sur les actifs. Dans l'ensemble, le bilan commercial présente un excédent de financement avec un ratio prêt/dépôt sain de 85% à la fin décembre 2021.

Notez qu'il n'y a pas de ventes ou d'achats internes entre les segments, ces actifs et passifs au sein d'un segment sont ceux générés par les lignes commerciales.

Les fonds propres alloués aux Particuliers (IND) et aux Entrepreneurs, Entreprises & Publics (E&E&P) sont des fonds propres réglementaires normatifs. Les fonds propres réglementaires normatifs de la ligne d'activité sont calibrés. Le ratio CET 1 du métier est porté à 13,5% en tenant compte des expositions au risque réglementaire allouées au métier.

Veuillez noter que le capital pour les activités d'assurance est alloué à chaque ligne d'activité en proportion de sa contribution aux exigences SCR de Belfius Insurance Solvency II. Tout capital non alloué est rapporté dans le Group Center.

	31/12/2020 PF[1]		
(en milliers d'EUR)	Actif	Dettes	Fonds propres
Individuals	50.707.742	77.619.888	1.889.595
Entrepreneurs, Enterprises & Public	59.015.612	42.607.178	4.918.725
Group Center	78.268.079	57.030.970	3.925.077
TOTAL	**187.991.433**	**177.258.036**	**10.733.397**
dont activités bancaires[2]	170.212.056	160.239.032	9.973.024
dont activités des assurances[2]	17.779.378	17.019.004	760.373

(1) Belfius a présenté des chiffres pro forma en raison de la nouvelle segmentation.
(2) Les actifs, passifs et capitaux propres représentent les contributions des groupes Belfius Insurance et Belfius Bank au bilan consolidé.

(en milliers d'EUR)	31/12/21		
	Actif	Dettes	Fonds propres
Individuals	54.615.028	82.433.085	1.845.855
Entrepreneurs, Enterprises & Public	59.921.950	44.890.127	4.398.300
Group Center	77.613.566	53.334.584	5.248.593
TOTAL	192.150.543	180.657.795	11.492.748
dont activités bancaires[1]	174.328.987	163.693.443	10.635.544
dont activités des assurances[1]	17.821.556	16.964.352	857.204

(1) L'actif, le passif et les fonds propres représentent les contributions des groupes Belfius Insurance et Belfius Banque au bilan consolidé.

Le total des actifs commerciaux des deux lignes d'activité a augmenté entre 2020 et 2021 avec EUR 5 milliards. Cette croissance s'explique par l'augmentation de la production de prêts dans les lignes d'activité, conformément à la stratégie de Belfius. La croissance du passif a été légèrement supérieure à celle de l'actif, ce qui a conduit à une diminution du ratio prêts/dépôts du bilan commercial de 89% fin 2020 à 85% fin 2021. Les passifs des deux lignes d'activité ont augmenté par rapport à 2020 suite à une augmentation des financements, principalement en dépôts à vue et en épargne. Le passif du Group Center a diminué à la suite de la baisse de la juste valeur des produits dérivés, principalement en raison de l'impact de la hausse des taux d'intérêt.

2. Compte de résultats

A. Segmentation par secteur d'activité

(en milliers d'EUR)	31/12/2020 PF[1]			
	Individuals	Entrepreneurs, Enterprises & Public	Group Center	Total
REVENUS	1.354.509	1.004.639	254.500	2.613.649
Revenu net d'intérêts	544.261	791.102	254.223	1.589.585
Commissions bancaires nettes	535.137	93.347	(6.312)	622.173
Contribution assurance vie	205.464	68.050	(27)	273.488
Contribution assurance non-vie	190.491	53.579	(0)	244.069
Autre	(120.843)	(1.439)	6.616	(115.666)
CHARGES	(888.425)	(433.623)	(142.871)	(1.464.919)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET DÉPRÉCIATIONS	466.084	571.017	111.630	1.148.730
Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit	(30.214)	(456.282)	33.363	(453.133)
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(14.467)	(2.147)	0	(16.614)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	421.403	112.588	144.993	678.984
Total des (charges) revenus d'impôt	(89.906)	(30.460)	(26.993)	(147.360)
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT	331.497	82.127	118.000	531.624
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1.133)	0	1.142	9
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	332.630	82.127	116.857	531.615

(1) Belfius a présenté des chiffres pro forma en raison de la nouvelle segmentation.

(en milliers d'EUR)	31/12/21			
	Individuals	Entrepreneurs, Enterprises & Public	Group Center	Total
REVENUS	1.452.899	1.069.492	180.885	2.703.276
Revenu net d'intérêts	546.622	865.173	211.650	1.623.445
Commissions bancaires nettes	634.930	104.410	(6.925)	732.416
Contribution assurance vie	226.528	75.785	(0)	302.312
Contribution assurance non-vie	172.290	38.185	0	210.475
Autre	(127.471)	(14.061)	(23.840)	(165.372)
CHARGES	(889.969)	(434.630)	(152.525)	(1.477.125)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET DÉPRÉCIATIONS	562.930	634.862	28.359	1.226.151
Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit	17.248	(9.692)	(6.195)	1.361
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(1.645)	(149)	(3)	(1.797)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	578.533	625.020	22.160	1.225.714
Total des (charges) revenus d'impôt	(133.474)	(142.883)	(13.741)	(290.098)
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT	445.059	482.138	8.420	935.617
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(461)	(0)	1.114	653
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	445.520	482.138	7.306	934.964

Le revenu net des particuliers est passé de EUR 333 millions en 2020 à EUR 446 millions en 2021. Les revenus nets d'intérêts de la Banque sont restés stables (la pression de l'environnement de taux d'intérêt plus bas est compensée par des volumes plus élevés de prêts à des marges croissantes), la croissance des revenus est tirée par la banque des frais et commissions nets, principalement grâce aux services de gestion d'actifs résultant de l'augmentation des souscriptions, de volumes moyens d'encours plus élevés grâce à la croissance organique, de marchés d'actions en hausse et de frais (d'entrée et de service) plus élevés. La contribution de l'assurance est légèrement supérieure à celle de l'année dernière en raison de l'amélioration des revenus de l'assurance vie, partiellement compensée par une diminution des revenus de l'assurance non-vie résultant principalement de charges de sinistres plus élevées (en particulier en automobile), l'année précédente ayant été positivement influencée par le confinement lié au Covid-19, ainsi que par l'impact des inondations de juillet, qui s'élève à EUR 24 millions. Les autres revenus ont diminué, principalement en raison de l'augmentation des prélèvements. Les dépenses sont en ligne avec l'année dernière grâce à un contrôle strict des coûts. Le coût du risque en 2021 est positif en raison de la mise à jour des scénarios macroéconomiques sous-jacents due à l'amélioration macroéconomique générale ainsi que de la réévaluation des overlays de gestion, ce qui entraîne des reprises d'une partie des dépréciations de niveau 1 et 2 comptabilisées en 2020.

Le résultat net du segment Entrepreneurs, Entreprises & Publics a fortement augmenté, passant de EUR 82 millions en 2020 à EUR 482 millions en 2021. Le revenu net d'intérêts a augmenté grâce à la production de prêts, notamment dans le segment Entreprises, et à la discipline tarifaire continue. Les frais et commissions nets ont augmenté principalement grâce aux services de paiement. Les autres revenus ont diminué en raison principalement de l'augmentation des prélèvements. Les dépenses sont en ligne avec 2020 grâce à un contrôle strict des coûts. Le coût du risque en 2021 est positif du fait de la mise à jour des scénarios macroéconomiques sous-jacents en raison de l'amélioration macroéconomique générale ainsi que de la réévaluation des overlays de gestion, ce qui entraîne des reprises d'une partie des dépréciations de stade 1 et 2 comptabilisées en 2020. Comme d'habitude, des dépréciations ont également été comptabilisées sur un nombre limité d'expositions en défaut (stade 3) au cours de 2021.

Le revenu net du Group Center s'élève à EUR 7 millions en 2021, contre EUR 117 millions en 2020. La diminution des revenus est principalement générée par une baisse des revenus d'intérêts nets par rapport à 2020, principalement en raison d'une augmentation des fonds à investir au taux négatif de la facilité de dépôt, ainsi qu'une baisse des autres revenus en raison de l'augmentation des prélèvements. Les dépréciations sur instruments financiers et les provisions pour engagements de crédit ont augmenté, car 2020 a été impacté par une reprise de provision sur un dossier spécifique.

Se référer au chapitre Information sectorielle du Rapport de gestion pour une description détaillée des résultats sectoriels.

B. Segmentation par champ de contribution

Il est à noter que le compte de résultats représente la contribution du groupe Belfius Banque (c'est-à-dire Belfius Banque avec toutes les filiales à l'exception du groupe Belfius Insurance) ainsi que du groupe Belfius Insurance (Belfius Insurance et ses filiales).

(en milliers d'EUR)	31/12/20		
	Contribution Banque dans le groupe	Contribution Assurance dans le groupe	Total
REVENUS	**2.069.292**	**544.357**	**2.613.649**
Revenu net d'intérêts	1.589.585	401.921	1.991.506
Dividendes	14.142	36.123	50.265
Résultat net des sociétés mises en équivalence	1.785	3.064	4.848
Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats	47.108	(23.021)	24.086
Résultat net sur investissements et dettes	14.935	39.582	54.517
Honoraires et commissions perçus	622.172	18.770	640.942
Résult technique des activités d'assurance	0	67.851	67.851
Autres revenus & charges	(220.436)	69	(220.368)
CHARGES	**(1.207.430)**	**(257.488)**	**(1.464.919)**
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET DÉPRÉCIATIONS	**861.861**	**286.869**	**1.148.730**
Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit	(447.699)	(5.433)	(453.133)
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(13.778)	(2.836)	(16.614)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	**400.384**	**278.600**	**678.984**
Total des (charges) revenus d'impôt	(80.987)	(66.373)	(147.360)
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT	**319.398**	**212.227**	**531.624**
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	23	(14)	9
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	319.375	212.240	531.615

(en milliers d'EUR)	31/12/21		
	Contribution Banque dans le groupe	Contribution Assurance dans le groupe	Total
REVENUS	**2.164.070**	**539.206**	**2.703.276**
Revenu net d'intérêts	1.623.445	377.922	2.001.367
Dividendes	23.222	49.632	72.853
Résultat net des sociétés mises en équivalence	2.354	95	2.449
Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats	21.191	3.782	24.973
Résultat net sur investissements et dettes	13.917	925	14.842
Honoraires et commissions perçus	732.416	25.088	757.504
Résult technique des activités d'assurance	0	72.916	72.916
Autres revenus & charges	(252.476)	8.847	(243.629)
CHARGES	**(1.220.488)**	**(256.637)**	**(1.477.125)**
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET DÉPRÉCIATIONS	**943.582**	**282.569**	**1.226.151**
Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit	1.399	(39)	1.361
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(947)	(850)	(1.797)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	**944.034**	**281.681**	**1.225.714**
Total des (charges) revenus d'impôt	(227.968)	(62.130)	(290.098)
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT	**716.066**	**219.551**	**935.617**
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	23	630	653
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	716.043	218.920	934.964

La contribution de Belfius Insurance a augmenté de EUR 7 millions, passant de EUR 212 millions au 31 décembre 2020 à EUR 220 millions au 31 décembre 2021. Le revenu Vie s'est amélioré en 2021 grâce à la diminution des garanties d'intérêt. Les revenus Non-Vie ont diminué en 2021, principalement en raison de la hausse des charges de sinistres, notamment en automobile, l'année précédente ayant été influencée positivement par le confinement lié au Covid-19. Le coût des catastrophes naturelles, net de réassurance, s'élève à EUR 27,5 millions en 2021, contre EUR 25 millions en 2020. L'impact des inondations de juillet s'élève à EUR 24 millions (y compris les paiements ex-gratia, permettant un traitement équitable et efficace des sinistres pour les victimes des inondations). Le montant a été limité en raison des programmes de réassurance en vigueur.

La contribution de Belfius Banque a augmenté de EUR 397 millions, passant de EUR 319 millions au 31 décembre 2020 à EUR 716 millions au 31 décembre 2021. Belfius Banque a réalisé un solide revenu net d'intérêts (taux d'intérêt bas et augmentation de l'encours des dépôts non matures compensés par des volumes de prêts croissants et encore plus diversifiés et des avantages de financement des tarifs de la BCE). L'activité Frais en 2021 a augmenté par rapport à l'année dernière, principalement grâce aux services de gestion d'actifs. Le revenu net des instruments financiers a augmenté en raison principalement de l'impact négatif de l'épidémie de Covid-19 sur les spreads de crédit ainsi que sur les marchés d'actions en 2020, alors que les marchés se sont stabilisés en 2021. Les autres produits et charges en 2021 ont été principalement impactés par l'augmentation des prélèvements. Les coûts 2021 sont légèrement plus négatifs qu'en 2020 car Belfius continue à investir dans le capital humain, ainsi que dans l'informatique et la digitalisation. Les dépréciations sur instruments financiers et la provision pour engagements de crédit sont positives en 2021 car Belfius a mis à jour les scénarios macroéconomiques sous-jacents en raison de l'amélioration macroéconomique générale et a réévalué les superpositions de gestion, ce qui a entraîné la reprise d'une partie des dépréciations de phases 1 et 2 comptabilisées en 2020.

V. Notes sur l'actif du bilan consolidé

(certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis)

5.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les instruments financiers ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 90 jours.

Analyse par nature

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Caisse et avoirs auprès des banques centrales autres que réserves obligataires	24.474.132	31.641.371
Réserves obligatoires auprès de la banque centrale[1]	960.000	0
Prêts et créances sur établissements de crédit	166.793	601.745
Titres de créance	280.975	79.822
TOTAL	25.881.900	32.322.938

(1) Les «Réserves obligatoires» comprennent les réserves minimales que Belfius détient en dépôt auprès de la Banque centrale européenne ou auprès d'autres banques centrales. Belfius se conforme à l'obligation de détenir un solde moyen sur le compte de réserve au cours de la période de référence.

5.2. Caisse et avoirs auprès des banques centrales

Analyse par nature

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Trésorerie disponible	464.804	358.704
Soldes auprès des banques centrales autres que réserves obligatoires en dépôt	24.008.996	31.282.232
Dépôts de réserves obligatoires[1]	960.000	0
Dépréciation phase 1 PF[2]	(19)	(590)
TOTAL	25.433.781	31.640.347
Dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	25.434.151	31.641.371
Caisse et avoirs auprès des banques centrales autres que réserves obligataires	24.474.132	31.641.371
Réserves obligatoires auprès de la banque centrale	960.000	0

(1) Les «Réserves obligatoires» comprennent les réserves minimales que Belfius détient en dépôt auprès de la Banque centrale européenne ou auprès d'autres banques centrales. Belfius se conforme à l'obligation de détenir un solde moyen sur le compte de réserve au cours de la période de référence.
(2) Pro forma en raison de l'affinement de la présentation. Les dépréciations de phase 1 sur caisse et avoirs auprès des banques centrales (EUR 19 mille) sont comptabilisées dans la rubrique «Caisse et avoirs auprès des banques centrales» à partir de 2021.

Le poste «Caisse et avoirs auprès des banques centrales» augmente de EUR 6,2 milliards, ou 24,4%, pour atteindre EUR 31,6 milliards (31 décembre 2020: EUR 25,4 milliards). Belfius dépose une partie de son cash auprès de la Banque nationale de Belgique, dans le cadre de sa gestion des liquidités.

Depuis fin octobre 2019, le système de la BCE Tier 2 est d'application. Par conséquent, la part de liquidité excessive exemptée sera rémunérée au taux annuel de 0%, remplaçant le taux négatif.

5.3. Prêts et créances sur établissements de crédit

1. Résumé

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Évalués au coût amorti PF[1]	11.911.684	10.411.237
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0
TOTAL	11.911.684	10.411.237

(1) Pro forma en raison de l'affinement de la présentation. Les dépréciations de phase 1 sur caisse et avoirs auprès des banques centrales (EUR 19 mille) sont comptabilisées dans la rubrique «Caisse et avoirs auprès des banques centrales» à partir de 2021.

2. Analyse par nature

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

(en milliers d'EUR)	31/12/20		31/12/21	
	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Cash collatéraux	11.634.209	0	9.280.116	0
Comptes à vue	110.775	0	170.465	0
Conventions de cession-rétrocession	52.705	0	450.279	0
Créances résultant de location-financement	65.985	0	7.461	0
Prêts à terme	48.498	0	503.239	0
Prêts dépréciés (phase 3)	0	0	0	0
Moins:				
Dépréciation (phases 1, 2 et 3) PF[1]	(488)	0	(323)	0
TOTAL	11.911.684	0	10.411.237	0
Dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	166.793	0	601.745	0

(1) Pro forma en raison de l'affinement de la présentation. Les dépréciations de phase 1 sur caisse et avoirs auprès des banques centrales (EUR 19 mille) sont comptabilisées dans la rubrique «Caisse et avoirs auprès des banques centrales» à partir de 2021.

Les prêts et créances sur établissements de crédit diminuent de EUR 1,5 milliard, ou -12,6%, pour atteindre EUR 10,4 milliards (31 décembre 2020: EUR 11,9 milliards). La diminution du cash collatéral versé pour un montant de EUR 2,4 milliards est en ligne avec la baisse de la juste valeur des produits dérivés. Cette diminution a été partiellement compensée par une augmentation des prêts à terme de EUR 0,5 milliard et des contrats de cession-rétrocession pour un montant de EUR 0,4 milliard.

Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net - ventilation

(en milliers d'EUR)	31/12/20		31/12/21	
	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Valeur comptable brute (phase 1)	11.900.622	0	10.404.203	0
moins dotation dépréciation (phase 1) PF(1)	(69)	0	(213)	0
Valeur comptable brute (phase 2)	11.550	0	7.357	0
moins dotation dépréciation (phase 2)	(419)	0	(110)	0
Valeur comptable brute - Actifs dépréciés (phase 3)	0	0	0	0
Dépréciation sur actifs dépréciés (phase 3)	0	0	0	0
TOTAL	11.911.684	0	10.411.237	0

(1) Pro forma en raison de l'affinement de la présentation. Les dépréciations de phase 1 sur caisse et avoirs auprès des banques centrales (EUR 19 mille) sont comptabilisées dans la rubrique «Caisse et avoirs auprès des banques centrales» à partir de 2021.

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Néant.

3. Analyse qualitative

Voir note 9.2.

4. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

5.4. Prêts et créances

1. Résumé

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Évalués au coût amorti	96.811.908	101.540.978
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	99.119
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.296.142	1.038.717
TOTAL	98.108.050	102.678.814

Les prêts et créances augmentent de EUR 4,6 milliards, ou 4,7%, pour atteindre EUR 102,7 milliards (31 décembre 2020: EUR 98,1 milliards), en raison d'une augmentation des prêts de EUR 5,3 milliards (essentiellement des prêts hypothécaires et des prêts à terme), conformément à notre stratégie de développement de la franchise commerciale et de soutien à l'économie belge. Les garanties en espèces ont diminué de EUR 0,3 milliard. Les contrats de location-financement ont diminué de EUR 0,2 milliard en raison de la reclassification des contrats de location de Belfius Auto Lease en contrats de location simple pour un montant de EUR 0,4 milliard. À la suite de changements contractuels, une classification en tant que location financière n'est plus adéquate. Cette évolution est partiellement compensée par une augmentation de EUR 0,2 milliard des nouveaux contrats de leasing conclus au cours de l'année.

À noter que par le biais de la consolidation de Belfius Euro Loans, Belfius a reconnu des prêts aux emprunteurs ayant un score de crédit inférieur évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global provenant de ce fonds dédié pour EUR 99 millions.

2. Analyse par contrepartie

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	31/12/20		31/12/21	
(en milliers d'EUR)	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Entités publiques	18.992.951	0	18.529.342	0
Entreprises & PME	36.749.676	0	38.632.955	102.260
Ménages	40.899.947	0	44.132.306	0
Prêts dépréciés (phase 3)	1.997.262	0	2.011.887	0
Moins:				
Dépréciation (phases 1, 2 et 3)	(1.827.928)	0	(1.765.512)	(3.141)
TOTAL	96.811.908	0	101.540.978	99.119

Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net - ventilation

	31/12/20		31/12/21	
(en milliers d'EUR)	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Valeur comptable brute (phase 1)	84.330.020	0	88.397.192	84.431
moins dotation dépréciation (phase 1)	(133.883)	0	(128.120)	(2.951)
Valeur comptable brute (phase 2)	12.312.554	0	12.897.410	17.829
moins dotation dépréciation (phase 2)	(495.220)	0	(422.498)	(190)
Valeur comptable brute - Actifs dépréciés (phase 3)	1.997.262	0	2.011.887	0
Dépréciation sur actifs dépréciés (phase 3)	(1.198.825)	0	(1.214.893)	0
TOTAL	96.811.908	0	101.540.978	99.119

Le montant brut en phase 1 a augmenté à la suite de la nouvelle production de prêts et créances.

Une diminution des provisions pour dépréciation de stade 1 et 2 peut être notée à la suite de l'amélioration macroéconomique générale en 2021. Belfius a notamment mis à jour les scénarios macroéconomiques sous-jacents et réévalué les management overlays dans des poches de risque spécifiques, ce qui a entraîné des reprises d'une partie des dépréciations de phase 1 et 2 comptabilisées en 2020. Voir le tableau 9.2.3. «Mouvements des provisions pour pertes de crédit» pour plus d'informations.

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

(en milliers d'EUR)	31/12/20			
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Entités publiques	0	0	1.212.713	1.212.713
Entreprises & PME (PF)[1]	0	0	74.789	74.789
Ménages (PF)[1]	4.265	0	4.375	8.640
TOTAL	4.265	0	1.291.877	1.296.142

(1) Belfius a présenté des chiffres pro forma pour le 31 décembre 2020 à la suite d'un affinement de la présentation entre les lignes «Entreprises et PME» et «Ménages».

(en milliers d'EUR)	31/12/21			
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction[1]	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net[2]	Total
Entités publiques	0	0	978.240	978.240
Entreprises & PME	0	0	57.364	57.364
Ménages	980	0	2.134	3.114
TOTAL	980	0	1.037.737	1.038.717

(1) Belfius détient (entreposage), pour une période limitée, des prêts hypothécaires avant de les transférer à des parties externes.
(2) Il s'agit principalement de prêts au secteur public et social avec des caractéristiques de taux d'intérêt spécifiquement structurées qui ne passent pas le test SPPI et sont donc évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultats.

Les prêts et créances évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultats ont diminué en raison des remboursements.

3. Analyse par nature

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats

(en milliers d'EUR)	31/12/20		31/12/21	
	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Cash collatéraux	1.253.820	0	995.104	0
Conventions de cession-rétrocession	192.766	0	61.590	0
Créances résultant de location-financement	3.443.743	0	3.209.453	0
Autres crédits[1]	91.752.244	0	97.028.455	102.260
Dont effets de commerce et acceptations propres	112.179	0	137.346	0
Dont prêts non hypothécaires à tempérament	1.704.347	0	1.666.672	0
Dont prêts hypothécaires[2]	38.052.041	0	40.965.709	0
Dont prêts à terme[3]	49.486.482	0	51.369.690	0
Dont avances en comptes courants	1.242.910	0	1.450.448	0
Dont autres crédits[4]	1.154.285	0	1.438.591	102.260
Prêts dépréciés (phase 3)	1.997.262	0	2.011.887	0
Moins:				
Dépréciation (phases 1, 2 et 3)	(1.827.928)	0	(1.765.512)	(3.141)
TOTAL	96.811.908	0	101.540.978	99.119

(1) L'ensemble des prêts de couverture des «Mortgage Pandbrieven» (covered bonds) s'élève à EUR 10,9 milliards (31 décembre 2020: EUR 12,5 milliards). Ce pool couvert garantit les obligations sécurisées en cours, dont EUR 5,3 milliards d'obligations hypothécaires sécurisées (31 décembre 2020: EUR 5,3 milliards) et EUR 1,2 milliard d'obligations publiques sécurisées publiques (31 décembre 2020: EUR 2,5 milliards). Nous renvoyons également à la note 9.3.4. «Transfert d'actifs financiers qui ne sont pas éligibles pour une décomptabilisation dans le bilan consolidé».
(2) Fin 2020, EUR 3,2 milliards de «prêts hypothécaires» ont été titrisés. En 2021, ce chiffre est tombé à EUR 2,5 milliards. Nous renvoyons également à la note 12. «Titrisations» et à la note 9.3.4. sur le «Transfert d'actifs financiers qui ne sont pas éligibles pour décomptabilisation dans le bilan consolidé».
(3) Fin 2020, EUR 1,6 milliard de «prêts à terme» ont été titrisés. En 2021, ce montant est tombé à EUR 1,3 milliard. Nous renvoyons également à la note 12. «Titrisations» et à la note 9.3.4. sur le «Transfert d'actifs financiers qui ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation dans le bilan consolidé».
(4) Les autres prêts et avances concernent principalement les activités de factoring.

Les prêts et créances augmentent de EUR 4,6 milliards, ou 4,7%, pour atteindre EUR 102,7 milliards (31 décembre 2020: EUR 98,1 milliards), en raison d'une augmentation des prêts de EUR 5,3 milliards (essentiellement des prêts hypothécaires et des prêts à terme), conformément à notre stratégie de développement de la franchise commerciale et de soutien à l'économie belge. Les garanties en espèces ont diminué de EUR 0,3 milliard. Les contrats de location-financement ont diminué de EUR 0,2 milliard en raison de la reclassification des contrats de location de Belfius Auto Lease en contrats de location simple pour un montant de EUR 0,4 milliard. À la suite des changements contractuels, une classification en tant que location financière n'est plus adéquate. Cette évolution est partiellement compensée par une augmentation de EUR 0,2 milliard des nouveaux contrats de leasing conclus au cours de l'année.

À noter que par le biais de la consolidation de Belfius Euro Loans, Belfius a reconnu des prêts aux emprunteurs ayant un score de crédit inférieur évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global provenant de ce fonds dédié pour EUR 99 millions.

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

(en milliers d'EUR)	31/12/20			
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction[1]	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net[2]	Total
Prêts hypothécaires	4.265	0	0	4.265
Prêts pour entités publiques	0	0	1.291.877	1.291.877
TOTAL	4.265	0	1.291.877	1.296.142

(en milliers d'EUR)	31/12/21			
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction[1]	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net[2]	Total
Prêts hypothécaires	980	0	0	980
Prêts pour entités publiques	0	0	1.037.737	1.037.737
TOTAL	980	0	1.037.737	1.038.717

(1) Belfius détient (entreposage), pour une période limitée, des prêts hypothécaires avant de les transférer à des parties externes.
(2) Cela concerne principalement des prêts au secteur public et social, avec des formules de taux d'intérêt spécialement structurées. Ces prêts n'ont pas réussi le test SPPI et sont en conséquence évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les prêts et créances évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultats ont diminué en raison des remboursements.

4. Analyse qualitative

Voir note 9.2.

5. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

5.5. Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres

1. Résumé

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Évalués au coût amorti	22.039.067	20.839.937
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	5.170.430	4.959.373
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.639.368	1.396.041
TOTAL	28.848.865	27.195.351

Le portefeuille de dettes représentées par un titre et instruments de fonds propres représente, pour le groupe bancaire Belfius, EUR 16,5 milliards (31 décembre 2020: EUR 17,3 milliards) et pour Belfius Insurance EUR 10,7 milliards (31 décembre 2020: EUR 11,6 milliards).

Deux types de business model peuvent être distingués au sein du groupe Belfius. Les portefeuilles d'obligations du groupe bancaire sont gérés au sein d'un business model dont l'objectif est de détenir les obligations en vue de collecter des flux de trésorerie contractuels jusqu'à échéance de l'obligation, à l'exception de certaines positions qui sont classifiées comme étant «held to collect and sell». Les titres de créances du groupe d'assurance sont gérés conformément aux politiques et directives ALM. Par conséquent, le groupe d'assurance a décidé qu'une partie de son portefeuille serait repris sous le business model «held to collect» et certains titres de créance sous «held to collect and sell» afin de couvrir les besoins de liquidités de Belfius Insurance.

Étant donné que certaines positions obligataires ne passent pas le test SPPI, une comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net était nécessaire. Il s'agit principalement des fonds monétaires au sein de Belfius Insurance.

2. Analyse par nature

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	31/12/20		31/12/21	
(en milliers d'EUR)	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Titres de créance émis par des entités publiques	10.787.351	2.579.447	9.625.312	2.346.131
Autres titres de créance	11.406.395	1.307.461	11.384.612	1.209.119
Actions	0	1.303.641	0	1.423.213
Titres de créance dépréciés (phase 3)	4.268	0	4.267	0
dépréciation (phases 1,2 et 3)	(158.946)	(20.119)	(174.255)	(19.090)
TOTAL	22.039.067	5.170.430	20.839.937	4.959.373
Dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	280.975	0	77.022	2.800

Les titres de créance évalués au coût amorti diminuent de EUR 1,2 milliard, ou -5,4%, pour atteindre EUR 20,8 milliards (31 décembre 2020: EUR 22,0 milliards) à la suite de remboursements anticipés, partiellement compensés par des acquisitions.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global diminuent de EUR 0,2 milliard, ou -4,1%, à EUR 5,0 milliards (31 décembre 2020: EUR 5,2 milliards). Cela s'explique par les cessions et les remboursements d'obligations, ainsi que par les ajustements négatifs de la juste valeur des obligations résultant de la hausse des taux d'intérêt par rapport à la fin de l'année 2020, partiellement compensés par les acquisitions et les ajustements positifs de la juste valeur des instruments de capitaux propres résultant de l'amélioration des marchés boursiers par rapport à la fin de l'année 2020.

Ventilation des titres de créance non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

(en milliers d'EUR)	31/12/20		31/12/21	
	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Valeur comptable brute (phase 1)	14.452.574	2.954.263	13.174.429	2.786.580
moins dotation dépréciation (phase 1)	(2.165)	(2.554)	(1.568)	(1.964)
Valeur comptable brute (phase 2)	7.741.171	932.645	7.835.496	768.669
moins dotation dépréciation (phase 2)	(153.455)	(17.565)	(169.362)	(17.126)
Valeur comptable brute - Actifs dépréciés (phase 3)	4.268	0	4.267	0
dépréciation sur actifs dépréciés (phase 3)	(3.325)	0	(3.325)	0
TOTAL	22.039.067	3.866.789	20.839.937	3.536.160

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

(en milliers d'EUR)	31/12/20			
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Titres de créance émis par des entités publiques	153.144	0	112.936	266.081
Autres titres de créance	344.815	0	750.483	1.095.299
Actions	277.979	0	9	277.988
TOTAL	775.939	0	863.428	1.639.368

(en milliers d'EUR)	31/12/21			
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par biais du résultat net	Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Titres de créance émis par des entités publiques	180.813	0	112.595	293.408
Autres titres de créance	38.757	0	603.307	642.064
Actions	460.560	0	8	460.569
TOTAL	680.130	0	715.910	1.396.041

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats diminuent de EUR 0,2 milliard, ou -14,8%, à EUR 1,4 milliard (31 décembre 2020: EUR 1,6 milliard), en raison d'une diminution du volume des positions temporaires de gestion des flux de clients (diminution de EUR 0,3 milliard en titres de créance, partiellement compensée par une augmentation de EUR 0,2 milliard en instruments de capitaux propres) et des cessions hors du portefeuille de fonds (EUR 0,1 milliard).

C. Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - Instruments de capitaux propres

Le tableau ci-dessous présente les raisons pour lesquelles les instruments de fonds propres sont comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres élément du résultat global.

(en milliers d'EUR)	31/12/20		
	Raison d'évaluation	**Juste valeur**	**Dividendes comptabilisés en résultat**
Portefeuille stratégique assurance - immobilier	Risque et ALM objectifs	464.177	21.156
Portefeuille stratégique assurance - autres	Risque et ALM objectifs	642.202	14.967
Portefeuille stratégique banque	Risque et ALM objectifs	197.261	6.277
TOTAL		1.303.641	42.400

(en milliers d'EUR)	31/12/21		
	Raison d'évaluation	**Juste valeur**	**Dividendes comptabilisés en résultat**
Portefeuille stratégique assurance - immobilier	Risque et ALM objectifs	538.984	21.245
Portefeuille stratégique assurance - autres	Risque et ALM objectifs	690.536	28.387
Portefeuille stratégique banque	Risque et ALM objectifs	193.694	11.597
TOTAL		1.423.213	61.229

Le tableau ci-dessous présente les raisons pour lesquelles les instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ont été vendus.

(en milliers d'EUR)	31/12/20			
	Raison de décomptabilisation	Juste valeur à la date de décomptabilisation	Transfert du gain ou de la perte cumulé(e) dans les fonds propres	Dividendes comptabilisés en résultat
Portefeuille stratégique assurance - immobilier	Risque et ALM objectifs	43.980	(30.036)	1.077
Portefeuille stratégique assurance - autres	Risque et ALM objectifs	306.837	(21.966)	2.412
Portefeuille stratégique banque	Risque et ALM objectifs	6.447	235	0
TOTAL		357.264	(51.767)	3.489

(en milliers d'EUR)	31/12/21			
	Raison de décomptabilisation	Juste valeur à la date de décomptabilisation	Transfert du gain ou de la perte cumulé(e) dans les fonds propres	Dividendes comptabilisés en résultat
Portefeuille stratégique assurance - immobilier	Risque et ALM objectifs	137.721	13.311	5.289
Portefeuille stratégique assurance - autres	Risque et ALM objectifs	196.735	19.872	2.274
Portefeuille stratégique banque	Risque et ALM objectifs	85	(1.725)	0
TOTAL		334.541	31.458	7.563

3. Analyse qualitative

Voir note 9.2.

4. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

5.6. Dérivés

1. Analyse par nature

(en milliers d'EUR)	31/12/20 Actif	31/12/20 Dettes	31/12/21 Actif	31/12/21 Dettes
Dérivés détenus en vue de la vente	10.720.643	10.794.164	8.074.506	7.121.508
Dérivés désignés comme couverture de juste valeur	482	2.804.810	3.857	3.150.462
Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	70.285	190.640	35.783	220.993
Dérivés de couverture de portefeuille couvert en taux	1.396.703	4.520.541	794.893	3.525.765
TOTAL	12.188.113	18.310.156	8.909.039	14.018.729

La juste valeur des produits dérivés diminue, principalement en raison de l'impact de la hausse des taux d'intérêt, de la compensation pour les produits dérivés conclus avec LCH et des dénouements de certains accords bilatéraux. L'impact total de la compensation pour les dérivés conclus avec LCH s'élève à EUR 8,5 milliards à la fin de 2021, contre EUR 7,8 milliards à la fin de 2020. Voir la note 9.3.6. «Compensation».

2. Dérivés détenus en vue de la vente

(en milliers d'EUR)	31/12/20 Montant notionnel[1] À recevoir	31/12/20 Montant notionnel[1] À livrer	31/12/20 Actif	31/12/20 Dettes	31/12/21 Montant notionnel[1] À recevoir	31/12/21 Montant notionnel[1] À livrer	31/12/21 Actif	31/12/21 Dettes
Dérivés de change	24.893.783	24.781.432	1.314.015	1.178.127	21.571.676	21.503.197	1.074.309	987.441
Dérivés de taux d'intérêt	182.446.922	187.051.381	9.002.354	9.346.108	202.761.432	214.489.799	6.559.551	5.838.443
Dérivés de crédit	2.334.260	1.381.606	96.187	106.806	1.001.613	139.044	36.171	65.551
Dérivés sur actions	6.687.037	6.862.864	308.087	163.124	6.860.953	6.548.361	404.475	230.074
TOTAL	216.362.001	220.077.283	10.720.643	10.794.164	232.195.674	242.680.401	8.074.506	7.121.508

(1) Le «Montant notionnel à recevoir» et le «Montant notionnel à livrer» représentent les deux volets de l'instrument financier dérivé qui sont présentés séparément dans le tableau. Dans le cas, par exemple, d'un swap de taux d'intérêt, le «Montant notionnel à recevoir» représente le montant notionnel sur lequel les intérêts à recevoir par Belfius sont calculés. De même, le «Montant notionnel à livrer» représente le montant notionnel sur lequel les intérêts à payer par Belfius sont calculés.

La position de Belfius sur les produits dérivés provient en partie du fait que Belfius était le centre de compétences pour les dérivés au sein de l'ancien groupe Dexia. Ces dérivés étaient couverts de manière externe contre le risque de marché. Les dérivés entre les entités Belfius Banque et le groupe Dexia ont été maintenus après la vente de Belfius à l'État belge en 2011. Le risque de crédit associé est atténué par l'utilisation de garanties (Credit Support Annex).

Compte tenu des restrictions imposées par les IFRS en matière de comptabilité de couverture, certaines couvertures économiques ne peuvent pas être classées comme des dérivés de couverture en vertu d'IFRS. Par conséquent, plusieurs couvertures économiques sont considérées comme des dérivés de transaction tout en couvrant, par exemple, le risque de base résultant de l'inefficacité de la couverture (par exemple, les swaps de base).

Pour plus d'informations sur le risque de marché, voir la note 9.5 «Risque de marché» ainsi que la note 7.4 «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats» pour plus d'informations concernant les couvertures économiques.

3. Couverture de juste valeur

A. Détail des dérivés désignés comme couverture de juste valeur

	31/12/20				31/12/21			
	Montant notionnel[1]		Actif	Dettes	Montant notionnel[1]		Actif	Dettes
(en milliers d'EUR)	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de taux d'intérêt	5.586.122	5.493.102	482	2.747.325	5.931.593	5.808.255	3.819	3.133.804
Dont swaps de taux d'intérêt	4.840.185	4.840.185	482	2.002.080	5.203.941	5.203.941	3.819	2.408.023
Dont swaps de devises et de taux d'intérêt	745.938	652.917	0	745.244	727.652	604.314	0	725.782
Dérivés de crédit[2]	1.322.285	0	0	57.486	1.322.285	0	38	16.658
TOTAL	6.908.407	5.493.102	482	2.804.810	7.253.878	5.808.255	3.857	3.150.462

(1) Le «Montant notionnel à recevoir» et le «Montant notionnel à livrer» représentent les deux volets de l'instrument financier dérivé qui sont présentés séparément dans le tableau. Dans le cas, par exemple, d'un swap de taux d'intérêt, le «Montant notionnel à recevoir» représente le montant notionnel sur lequel les intérêts à recevoir par Belfius sont calculés. De même, le «Montant notionnel à livrer» représente le montant notionnel sur lequel les intérêts à payer par Belfius sont calculés. Il est à noter que lors d'un contrat forward, un seul notionnel est mentionné.

(2) Belfius Insurance a conclu des dérivés «spreadlock» afin de couvrir l'asset swap spread sur certaines positions obligataires. Le but de ces transactions est de protéger le ratio Solvency II. Plus particulièrement, la transaction spreadlock contient un contrat à terme d'asset swap au moment de la conclusion de la transaction. Étant donné que le spreadlock est défini pour couvrir l'asset swap spread (c'est-à-dire tous les risques à l'exception des variations de juste valeur dues au taux d'intérêt de référence) de positions obligataires spécifiques, le dérivé est présenté comme un dérivé de crédit pour lequel une comptabilité de couverture de juste valeur a été mise en place.

B. Détail des éléments couverts

Le tableau suivant détaille les éléments couverts par les stratégies de couverture de Belfius.

	31/12/20			
(en milliers d'EUR)	Valeur comptable des éléments couverts	Actifs ou passifs inclus dans la couverture d'une position nette (avant compensation)	Montant cumulé des ajustements de la juste valeur des éléments couverts	Montant cumulé des ajustements de la juste valeur dans l'état des positions financières en cas de rupture
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	151.366	0	5.295	(4.137)
Crédit[1]	151.366	0		
Actifs financiers évalués au coût amorti	10.982.359	0	1.965.519	2.349.882
Taux d'intérêt	9.636.945	0		
Crédit[1]	1.345.414	0		

	31/12/21			
(en milliers d'EUR)	Valeur comptable des éléments couverts	Actifs ou passifs inclus dans la couverture d'une position nette (avant compensation)	Montant cumulé des ajustements de la juste valeur des éléments couverts	Montant cumulé des ajustements de la juste valeur dans l'état des positions financières en cas de rupture
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	136.375	0	1.161	1.367
Crédit[1]	136.375	0		
Actifs financiers évalués au coût amorti	11.345.515	0	2.019.603	2.477.647
Taux d'intérêt	10.007.283	0		
Crédit[1]	1.338.232	0		

(1) Belfius Insurance a conclu des dérivés «spreadlock» afin de couvrir l'asset swap spread sur certaines positions obligataires. Le but de ces transactions est de protéger le ratio Solvency II. Plus particulièrement, la transaction spreadlock contient un contrat à terme d'asset swap au moment de la conclusion de la transaction. Étant donné que le spreadlock est défini pour couvrir l'asset swap spread (c'est-à-dire tous les risques à l'exception des variations de juste valeur dues au taux d'intérêt de référence) de positions obligataires spécifiques, le dérivé est présenté comme un dérivé de crédit pour lequel une comptabilité de couverture de juste valeur a été mise en place.

Dans le tableau ci-dessus, la valeur comptable des éléments couverts dans une couverture de juste valeur est ventilée par portefeuille comptable. Le montant cumulé des ajustements de juste valeur de l'élément couvert comprend les gains et pertes sur les éléments couverts qui, à la suite de la comptabilité de couverture, ont ajusté la valeur comptable de ces éléments. Le montant cumulé des ajustements de juste valeur couverts dans l'état des positions financières en cas de rupture comprend les ajustements de couverture qui, à la suite de la cessation de la relation de couverture et l'ajustement des éléments couverts pour les gains et pertes de couverture, restent à amortir en résultat via un taux d'intérêt effectif recalculé pour les éléments couverts évalués au coût amorti, ou au montant qui représente le gain ou la perte cumulé précédemment comptabilisé pour les actifs couverts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

C. Détail de la documentation de couverture

Pour s'assurer que la relation de couverture satisfasse aux conditions requises pour la comptabilité de couverture, une documentation formelle est préparée et l'efficacité est évaluée en permanence tout au long de la relation de couverture.

Belfius applique la couverture de juste valeur pour couvrir le risque de taux d'intérêt et le risque de change sur certaines obligations (microcouverture). Belfius utilise principalement des swaps de taux d'intérêt «plain vanilla», sauf pour les obligations non EUR pour lesquelles Belfius utilise des swaps de taux d'intérêt et de devises.

La juste valeur utilisée pour l'évaluation de l'efficacité de la couverture est basée sur les variations de la juste valeur des dérivés au bilan et sur les variations de la juste valeur du risque couvert de l'élément couvert (généralement sous la forme d'un dérivé hypothétique).

Pour la couverture de juste valeur, le test prospectif est basé sur une comparaison critique entre l'instrument de couverture et l'élément couvert. Les tests rétrospectifs sont effectués en appliquant une méthode de compensation en dollar (comparaison de l'élément couvert à la juste valeur et de l'instrument de couverture) et en le comparant à des limites bien définies.

Fin 2021, tous les tests d'efficacité des couvertures ont été respectés.

Nous renvoyons à la note 7.4. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats» pour plus d'informations sur l'évaluation de l'efficacité des couvertures.

4. Couverture de flux de trésorerie

A. Détail des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie

	31-12-20				31-12-21			
	Montant notionnel[1]		Actif	Dettes	Montant notionnel[1]		Actif	Dettes
(en milliers d'EUR)	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de change	6.269.615	6.289.505	70.285	190.640	5.547.586	5.592.811	35.783	220.993
Dont swaps de devises	6.269.615	6.289.505	70.285	190.640	5.547.586	5.592.811	35.783	220.993
TOTAL	6.269.615	6.289.505	70.285	190.640	5.547.586	5.592.811	35.783	220.993

(1) Le «Montant notionnel à recevoir» et le «Montant notionnel à livrer» représentent les deux volets de l'instrument financier dérivé qui sont présentés séparément dans le tableau. Dans le cas, par exemple, d'un swap de taux d'intérêt, le «Montant notionnel à recevoir» représente le montant notionnel sur lequel les intérêts à recevoir par Belfius sont calculés. De même, le «Montant notionnel à livrer» représente le montant notionnel sur lequel les intérêts à payer par Belfius sont calculés.

Flux de trésorerie attendus des dérivés de couverture de flux de trésorerie par période

(en milliers d'EUR)	Entrée	Sortie
Maximum 3 mois	2.569.088	(4.690.779)
Plus de 3 mois et maximum 6 mois	2.569.088	(4.693.576)
Plus de 6 mois et maximum 1 an	2.569.088	(4.688.466)
Plus d'1 an et maximum 2 ans	2.569.088	(4.705.338)
Plus de 2 ans et maximum 5 ans	2.569.088	(4.674.307)
Plus de 5 ans	2.322.859	(3.807.269)

B. Détail des éléments couverts

Les couvertures de flux de trésorerie sont réalisées sur des flux de trésorerie futurs hautement probables.

Belfius a décidé de restructurer certains contrats de dérivés en éliminant certaines options. Plus spécifiquement, Belfius n'a plus, dans certains contrats de dérivés, la possibilité de choisir la devise pour son écriture en garantie. De ce fait, Belfius doit, depuis lors, payer des collatéraux supplémentaires en GBP au lieu d'en EUR. Afin de se couvrir pour cette demande supplémentaire de collatéraux en GBP, Belfius a conclu des Cross Currency Swaps dans le cadre desquels elle reçoit des GBP en échange d'EUR. Ces Cross Currency Swaps sont enregistrés en tant que relation de couverture des flux de trésorerie pour le risque de change dans les «transactions prévues hautement probables», par le biais desquelles Belfius démontre que le collatéral à payer est plus important que le montant notionnel du Cross Currency Swap.

Belfius a décidé de couvrir le risque de variabilité des flux de trésorerie et des variations de change provenant des services facturés à Belfius en devises étrangères. Afin de couvrir ce risque, Belfius a conclu des swaps de devises. Ces swaps de devises sont enregistrés dans une relation de couverture de flux de trésorerie pour le risque de change sur une «transaction prévue hautement probable», par laquelle Belfius démontre que les montants facturés sont supérieurs aux montants reçus via les swaps de devises. Il est à noter que Belfius suit de près l'impact d'une réforme du taux de référence. Cependant, à ce stade, il n'y pas d'impact sur la comptabilité de couverture étant donné qu'il s'agit de mouvements de flux de trésorerie à court terme (6 mois/3 mois) qui seront adaptés simultanément entre les flux de trésorerie prévus et les instruments de couverture.

C. Détail de la documentation de couverture

Pour s'assurer que la relation de couverture satisfasse aux conditions requises pour la comptabilité de couverture, une documentation formelle est préparée et l'efficacité est évaluée en permanence tout au long de la relation de couverture.

Belfius a décidé de couvrir le risque de variabilité des flux de trésorerie et des variations de change provenant des services facturés à Belfius en devises étrangères. Afin de couvrir ce risque, Belfius a conclu des swaps de devises. Ces swaps de devises sont enregistrés dans une relation de couverture de flux de trésorerie pour le risque de change sur une «transaction prévue hautement probable», par laquelle Belfius démontre que les montants facturés sont supérieurs aux montants reçus via les swaps de devises. Il est à noter que Belfius suit de près l'impact d'une réforme du taux de référence. Cependant, à ce stade, il n'y pas d'impact sur la comptabilité de couverture étant donné qu'il s'agit de mouvements de flux de trésorerie à court terme (6 mois/3 mois) qui seront adaptés simultanément entre les flux de trésorerie prévus et les instruments de couverture.

Pour la couverture de flux de trésorerie, le test prospectif est basé sur une comparaison des termes critiques entre l'instrument de couverture et l'élément couvert. Les tests rétrospectifs sont effectués en appliquant une méthode de compensation en dollars (comparaison de l'élément couvert à la juste valeur et de l'instrument de couverture) et en le comparant à des limites bien définies. À noter que pour les transactions prévues, une analyse est prévue afin de s'assurer que les flux de trésorerie soient hautement probables.

Fin 2021, tous les tests d'efficacité des couvertures ont été respectés.

Nous renvoyons à la note 7.4. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats» pour plus d'informations sur l'évaluation de l'efficacité des couvertures.

D. Réconciliation des fonds propres par rapport à la comptabilité de couverture

Pour plus d'informations sur la réconciliation de chaque composante des capitaux propres et l'analyse des autres éléments du résultat global par rapport à la comptabilité de couverture, nous renvoyons aux notes 1.3. «État consolidé du résultat global» et 1.4. «Variation des fonds propres consolidés».

5. Couverture de portefeuille couvert en taux

A. Détail des dérivés de couverture de portefeuille couvert en taux

	31/12/20				31/12/21			
	Montant notionnel[1]		Actif	Dettes	Montant notionnel[1]		Actif	Dettes
(en milliers d'EUR)	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de taux d'intérêt	41.202.512	41.194.420	1.396.703	4.520.541	40.794.161	40.785.974	794.893	3.525.765
TOTAL	41.202.512	41.194.420	1.396.703	4.520.541	40.794.161	40.785.974	794.893	3.525.765

(1) Le «Montant notionnel à recevoir» et le «Montant notionnel à livrer» représentent les deux volets de l'instrument financier dérivé qui sont présentés séparément dans le tableau. Dans le cas, par exemple, d'un swap de taux d'intérêt, le «Montant notionnel à recevoir» représente le montant notionnel sur lequel les intérêts à recevoir par Belfius sont calculés. De même, le «Montant notionnel à livrer» représente le montant notionnel sur lequel les intérêts à payer par Belfius sont calculés.

B. Détail de la documentation de couverture

Pour s'assurer que la relation de couverture satisfasse aux conditions requises pour la comptabilité de couverture, une documentation formelle est préparée et l'efficacité est évaluée en permanence tout au long de la relation de couverture.

Le gain/perte accumulé(e) sur les éléments couverts dans un portefeuille de couverture du risque de taux d'intérêt au bilan dans les postes VII. Le «gain/perte sur l'élément couvert de la couverture du risque de taux d'intérêt du portefeuille» s'élève à EUR 3,7 millions d'actifs et EUR 0,1 million de passifs à la fin de l'année 2021, contre EUR 4,6 millions d'actifs et EUR 0,4 million de passifs à la fin de l'année 2020.

Pour la macrocouverture, le test prospectif est basé sur un test de volume dans lequel nous démontrons que (par entité, devise et période) le montant des éléments couverts reste supérieur au montant des instruments de couverture (en termes de notionnels ainsi qu'en termes de flux de trésorerie d'intérêt). Le test rétrospectif est effectué sur une base trimestrielle, en appliquant une méthode de compensation en dollar (comparaison de la juste valeur de l'élément couvert à la juste valeur et de l'instrument de couverture) et en le comparant à des limites bien définies.

Les éléments couverts sont des actifs porteurs d'intérêts (par exemple des prêts et des instruments de dette) et des passifs porteurs d'intérêts (par exemple des dépôts).

À noter qu'à partir d'avril 2021, une nouvelle couverture de portefeuille a été mise en place sur les dépôts non échus.

Fin 2021, tous les tests d'efficacité des couvertures ont été respectés.

Nous renvoyons à la note 7.4. «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats» pour plus d'informations sur l'évaluation de l'efficacité des couvertures.

6. Réforme des taux d'intérêt de référence

A. Introduction

L'introduction du règlement de l'UE sur les indices de référence 2016/1011 a déclenché une réforme des indices de référence des taux d'intérêt pour les principaux indices de référence financiers tels que le LIBOR et a un impact sur une gamme importante de produits et de contrats financiers.

La Financial Conduct Authority (FCA) a confirmé le 5 mars 2021 que tous les paramètres du LIBOR cesseraient d'être fournis ou ne seraient plus représentatifs. Cela a effectivement fixé l'écart de repli à appliquer en plus des taux sans risque. Cela a eu un impact sur les Libor en EUR, CHF, JPY et GBP, qui ont pris fin le 31 décembre 2021. Pour le LIBOR USD, la fin est fixée au 30 juin 2023.

Au cours de l'année 2021, Belfius a terminé avec succès la transition pour l'EUR, le CHF, le JPY et le GBP LIBOR. En outre, les derniers passages de EONIA à €STR ont été effectués. Ces transitions n'ont pas eu d'impact significatif sur le compte de résultats.

Les groupes de travail existants continueront à surveiller les évolutions du marché et assureront une transition en douceur pour le LIBOR USD lors de son arrêt.

La réforme du référentiel de taux d'intérêt expose Belfius à divers risques, que Belfius gère et surveille de près.

B. Implications comptables

Afin de donner un aperçu de l'importance de la réforme du taux de référence, les informations quantitatives suivantes pourraient être fournies:

- Un aperçu des produits dérivés de Belfius (en montants nominaux) qui doivent encore passer à un taux de référence alternatif au 31 décembre 2021, ventilés par référence de taux d'intérêt significative.

(en millier d'EUR)	IFRS Hedging	Trading	Total
USD LIBOR	5.252.145	21.779.821	27.031.966
TOTAL	**5.252.145**	**21.779.821**	**27.031.966**

- Un aperçu des actifs et passifs financiers non dérivés de Belfius (valeur comptable) qui doivent encore passer à un taux de référence alternatif au 31 décembre 2021, ventilés par référence significative de taux d'intérêt.

(en milliers d'EUR)

Devise	Tenor	Actif	Dettes
GBP	3M	40.114	0
	6M	59.533	0
GBP TOTAL		**99.647**	**0**
USD	12M	12.040	331
	1M	268.814	21.572
	3M	278.646	569.425
	6M	105.664	404.718
USD TOTAL		**665.164**	**996.045**
TOTAL		**764.811**	**996.045**

5.7. Investissements dans des sociétés mises en équivalence

1. Valeur comptable

(en milliers d'EUR)	2020	2021
VALEUR COMPTABLE AU 1ER JANVIER	**64.124**	**98.880**
Acquisitions[1]	5.341	2.075
Cessions	0	0
Modifications du périmètre de consolidation (entrées)[2]	26.792	9.687
Modifications du périmètre de consolidation (sorties)[3]	0	(15.452)
Part du résultat avant impôt	5.847	3.558
Part de l'impôt	(999)	(1.108)
Dividendes payés	(2.225)	(1.532)
Transferts	0	0
VALEUR COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE	**98.880**	**96.107**

(1) Les acquisitions concernent les versements en capital de la société d'investissement M80 Capital en 2020 et de Batopin et Skipr en 2021.
(2) Depuis 2020, Belfius a consolidé par mise en équivalence les investissements dans Skipr (32,63%) pour EUR 6 millions, Fairville (33,33%) pour EUR 0,8 million et Vicinity Affordable Housing Fund (48,03%) pour EUR 20 millions. Depuis 2021, Belfius a consolidé par mise en équivalence les investissements dans Immovlan (30%) pour EUR 6,6 millions et Batopin (25%) pour EUR 2,6 millions.
(4) M80 Capital, une participation consolidée par mise en équivalence, a été déconsolidée en mars 2021, étant donné que la participation a été diluée à 18,7%.

2. Liste des entreprises mises en équivalence

(en milliers d'EUR)	Valeur comptable 2020	Valeur comptable 2021	Référence au site web
Isabel SA	8.409	10.789	*www.isabel.eu*
Erasmus Garden SA	2.952	2.980	
L'Économie populaire de Ciney SCRL (EPC)(1)	22.323	22.948	*www.groupe-epc.be*
Payconiq Belgium SA	6.860	8.047	*www.payconiq.be*
De Haan Vakantiehuizen SA	10.875	9.894	
M80 Capital SComm	15.883	0	*www.m80partners.com*
Cyclis Bike Lease SA	5.284	6.196	*www.cyclis.be*
Skipr SA	5.502	5.053	*nl.skipr.co*
Fairville SA	792	324	*www.fairville.be*
Vicinity Affordable Housing Fund SComm	20.000	19.950	*www.vicinity.be*
Immovlan BV	0	6.221	*immo.vlan.be*
Batopin SA	0	3.706	*www.batopin.be*
TOTAL	**98.880**	**96.107**	

1) Bien que Belfius en tant que telle possède la majorité des parts d'EPC, elle n'exerce pas de contrôle avéré sur l'investissement. En effet, (a) les droits de vote font l'objet d'une limitation, et (b) il n'existe pas de conventions d'actionnaires/de contrôle.

3. Information financière sur les entreprises associées et les coentreprises évaluées par la méthode de la mise en équivalence

(en milliers d'EUR)	Actif	Dettes	Fonds propres	Résultat net	Valeur de l'actif net	%	Rapport annuel au
ENTREPRISES ASSOCIÉES							
Isabel SA	48.661	12.400	36.261	5.511	36.261	24,00%	31-12-2020
L'Économie populaire de Ciney SCRL (EPC)	81.043	47.992	33.051	1.775	33.051	61,37%	31-12-2020
Payconiq Belgium SA	39.536	16.875	22.661	2.131	22.661	22,50%	31-12-2020
De Haan Vakantiehuizen SA	83.019	39.519	43.501	4.932	43.501	25,00%	31-12-2020
Cyclis Bike Lease SA	9.900	7.676	2.224	669	2.224	47,45%	31-12-2020
Skipr SA	7.324	497	6.826	(3.075)	6.826	27,20%	31-12-2020
Fairville SA(1)						33,33%	
Vicinity Affordable Housing Fund SComm(1)						45,83%	
Immovlan BV(2)						30,00%	
Batopin SA	8.313	523	7.790	(210)	7.790	25,00%	31-12-2020
COENTREPRISES							
Erasmus Garden SA	24.866	20.162	4.703	1.183	4.703	50,00%	31-12-2020

(1) L'information financière des entreprises associées récemment créées n'est pas disponible.
(1) L'information financière de l'entreprises associée n'est pas disponible en raison de la forme juridique de la société.

Il n'y a pas d'engagement important ou significatif envers les coentreprises.

Il n'y a aucune restriction significative pour les sociétés mises en équivalence quant à leur capacité à avoir accès aux actifs du groupe ou à les utiliser et à régler les passifs du groupe.

5.8. Immobilisations corporelles

1. Valeur nette comptable

(en milliers d'EUR)	Terrains et bâtiments		Mobilier de bureau et autres équipements		Immeubles de placement	Total
	Usage propre propriétaire	Usage propre d'un actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation	Usage propre propriétaire	Donné en location simple		
COÛT D'ACQUISITION AU 1ER JANVIER 2020	**1.275.620**	**58.894**	**386.056**	**0**	**853.485**	**2.574.056**
Acquisitions[1]	12.582	1.774	11.429	0	7.979	33.764
Dépenses suivantes	(5)	0	0	0	10.420	10.415
Cessions[2]	(27.368)	(217)	(58)	0	(58.819)	(86.462)
Modifications du périmètre de consolidation (entrées)[3]	0	0	0	0	39.749	39.749
Modifications du périmètre de consolidation (sorties)	0	0	0	0	0	0
Transferts et annulations	(11.621)	(220)	(3.368)	0	(10.194)	(25.404)
Écarts de cours de change	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	11	0	0	11
COÛT D'ACQUISITION AU 31 DECEMBRE 2020 (A)	**1.249.208**	**60.231**	**394.068**	**0**	**842.620**	**2.546.128**
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 1ER JANVIER 2020	**(738.419)**	**(7.789)**	**(341.143)**	**0**	**(271.351)**	**(1.358.701)**
Amortissements cumulés	(709.577)	(7.789)	(341.143)	0	(269.305)	(1.327.813)
Dépréciations cumulés	(28.842)	0	0	0	(2.046)	(30.888)
Ajustements post-acquisition	0	0	0	0	0	0
Amortissement comptabilisé	(22.301)	(5.276)	(8.122)	0	(23.802)	(59.502)
Dépréciation comptabilisée[4]	(14.125)	0	0	0	(6)	(14.131)
Repris	347	0	0	0	0	347
Cessions[2]	17.355	0	1	0	35.159	52.515
Modifications du périmètre de consolidation (sorties)	0	0	0	0	0	0
Transferts et annulations	10.317	220	3.368	0	9.343	23.249
Écarts de cours de change	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	(0)	(0)	(8)	0	0	(7)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (B)	**(746.825)**	**(12.845)**	**(345.904)**	**0**	**(250.656)**	**(1.356.230)**
Amortissements cumulés	(706.833)	(12.845)	(345.904)	0	(249.020)	(1.314.602)
Dépréciations cumulés	(39.992)	0	0	0	(1.635)	(41.628)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (A)+(B)	**502.382**	**47.386**	**48.165**	**0**	**591.964**	**1.189.898**

(1) Les acquisitions comprennent essentiellement des contrats de location pour des immeubles en construction. Les cessions comprennent la livraison de ces contrats de location et les actifs sont à ce moment reclassés en prêts et créances.
(2) Les cessions comprennent les montants obtenus au moment de la livraison des contrats de leasing, de la vente des agences bancaires et de la vente du bâtiment Galilée par Belfius Insurance.
(3) «Modifications du périmètre de consolidation (entrées)» concerne l'acquisition de Philadelphus.
(4) Les dépréciations sont reprises dans la ligne XVII. «Dépréciations des actifs corporels et incorporels du compte de résultats».

(en milliers d'EUR)	Terrains et bâtiments		Mobilier de bureau et autres équipements		Immeubles de placement	Total
	Usage propre propriétaire	Usage propre d'un actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation	Usage propre propriétaire	Donné en location simple		
COÛT D'ACQUISITION AU 1ER JANVIER 2021	1.249.208	60.231	394.068	0	842.620	2.546.128
Acquisitions[1]	17.822	4.075	10.751	0	597	33.245
Dépenses suivantes	1.337	0	0	0	8.515	9.851
Ajustements post-acquisition	0	0	0	0	0	0
Cessions[2]	(47.793)	(4.306)	(211)	0	(13.432)	(65.743)
Modifications du périmètre de consolidation (entrées)[3]	0	0	0	0	56.058	56.058
Modifications du périmètre de consolidation (sorties)	0	0	0	0	0	0
Transferts et annulations[4]	6.605	(1.244)	(10.304)	479.490	(6.889)	467.658
Écarts de cours de change	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	0	0	17	17
COÛT D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE 2021 (A)	1.227.178	58.756	394.305	479.490	887.486	3.047.214
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 1ER JANVIER 2021	(746.825)	(12.845)	(345.904)	0	(250.656)	(1.356.230)
Amortissements cumulés	(706.833)	(12.845)	(345.904)	0	(249.020)	(1.314.602)
Dépréciations cumulées	(39.992)	0	0	0	(1.635)	(41.628)
Ajustements post-acquisition	0	0	0	0	0	0
Amortissement comptabilisé	(23.560)	(4.995)	(9.855)	0	(23.034)	(61.444)
Dépréciation comptabilisée[5]	(947)	0	0	0	(6)	(953)
Repris	0	0	0	0	377	377
Cessions[2]	34.128	248	22	0	0	34.397
Modifications du périmètre de consolidation (entrées)	0	0	0	0	(8.986)	(8.986)
Modifications du périmètre de consolidation (sorties)	0	0	0	0	0	0
Transferts et annulations	(6.783)	1.244	10.304	(51.146)	6.075	(40.307)
Écarts de cours de change	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	(0)	0	0	(0)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (B)	(743.988)	(16.349)	(345.433)	(51.146)	(276.230)	(1.433.146)
Amortissements cumulés	(705.207)	(16.349)	(345.433)	(51.146)	(274.589)	(1.392.724)
Dépréciations cumulées	(38.781)	0	0	0	(1.641)	(40.422)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2021 (A)+(B)	483.190	42.407	48.872	428.343	611.256	1.614.068

(1) Les acquisitions comprennent essentiellement des contrats de location pour des immeubles en construction. Les cessions comprennent la livraison de ces contrats de location et les actifs sont à ce moment reclassés en prêts et créances.
(2) Les cessions comprennent les montants obtenus au moment de la livraison des contrats de leasing, de la vente des agences bancaires et sur la vente d'un immeuble à Malines.
(3) «Modifications du périmètre de consolidation (entrées)» concerne l'acquisition de Alysea.
(4) Transferts et annulations concerne la reclassification des contrats de location de Belfius Auto Lease en contrats de location simple. À la suite des changements contractuels, une classification en tant que location financière n'est plus adéquate.
(5) Les dépréciations sont reprises dans la ligne XVII. «Dépréciations des actifs corporels et incorporels du compte de résultats».

Belfius Insurance a conclu la vente partielle du bâtiment Pachéco, sous réserve d'un certain nombre de conditions suspensives.

2. Juste valeur des immeubles de placement

(en milliers d'EUR)	2020	2021
TOTAL	820.698	849.721
Juste valeur soumise à évaluation indépendante[1]	717.972	724.138
Juste valeur non soumise à évaluation indépendante	102.726	125.583

(1) La «Juste valeur soumise à une évaluation indépendante» comprend les immeubles de placement pour lesquels une évaluation externe ou un prix de transaction récent est disponible.

5.9. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'EUR)	Logiciels développés en interne	Autres immobilisations incorporelles	Total
COÛT D'ACQUISITION AU 1ER JANVIER 2020	399.926	172.672	572.598
Acquisitions[1]	93.873	15.423	109.296
Cessions	0	(91)	(91)
Transferts et annulations[2]	(22.936)	(160)	(23.097)
Autres mouvements	69	(21)	48
COÛT D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE 2020 (A)	470.933	187.823	658.755
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 1ER JANVIER 2020	(250.907)	(115.307)	(366.215)
Amortissements cumulés	(247.025)	(109.922)	(356.947)
Dépréciations cumulés	(3.882)	(5.386)	(9.268)
Amortissements et dépréciations comptabilisés[3]	(92.335)	(26.950)	(119.286)
Cessions	0	67	67
Transferts et annulations[2]	22.936	160	23.097
Autres mouvements	(56)	(530)	(585)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (B)	(320.362)	(142.560)	(462.922)
Amortissements cumulés[3]	(316.480)	(133.787)	(450.267)
Dépréciations cumulées[4]	(3.882)	(8.772)	(12.655)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (A)+(B)	150.570	45.263	195.833

(1) Durant l'année, les coûts de logiciels développés en interne ont été capitalisés. Ces logiciels développés en interne sont relatifs à plusieurs projets IT stratégiques en cours chez Belfius. Ces projets concernent la digitalisation et l'innovation continues des plateformes IT et des applications de Belfius.
(2) Les transferts et annulations comprennent essentiellement des annulations de logiciels développés en interne.
(3) Belfius a reconnu des amortissements accélérés en 2020 en raison de la révision de la durée de vie utile des logiciels développés en interne, compte tenu de l'évolution rapide de la technologie et de l'adoption accélérée des services numériques.
(4) Une dépréciation a été comptabilisée sur les immobilisations incorporelles investies pour le projet Jaimy en 2020 compte tenu de l'évolution rapide de la technologie et de l'adoption accélérée des services numériques.

(en milliers d'EUR)	Logiciels développés en interne	Autres immobilisations incorporelles	Total
COÛT D'ACQUISITION AU 1ER JANVIER 2021	470.933	187.823	658.755
Acquisitions[1]	103.102	11.610	114.712
Cessions	0	(351)	(351)
Modifications du périmètre de consolidation (entrées)	0	0	0
Modifications du périmètre de consolidation (sorties)	0	0	0
Transferts et annulations[2]	(15.995)	(3.247)	(19.242)
Écarts de cours de change	0	0	0
Ajustements post-acquisition	0	0	0
Autres mouvements	(0)	(0)	(0)
COÛT D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE 2021 (A)	558.040	195.836	753.875
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 1ER JANVIER 2021	(320.362)	(142.560)	(462.922)
Amortissements cumulés	(316.480)	(133.787)	(450.267)
Dépréciations cumulées	(3.882)	(8.772)	(12.655)
Amortissements et dépréciations comptabilisés[3]	(75.090)	(20.177)	(95.267)
Modifications du périmètre de consolidation (entrées)	0	0	0
Modifications du périmètre de consolidation (sorties)	0	0	0
Repris	0	0	0
Cessions	0	0	0
Transferts et annulations[2]	15.995	3.247	19.242
Écarts de cours de change	0	0	0
Ajustements post-acquisition	0	0	0
Autres mouvements	0	(0)	(0)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (B)	(379.457)	(159.490)	(538.947)
Amortissements cumulés	(375.575)	(149.873)	(525.448)
Dépréciations cumulées	(3.882)	(9.617)	(13.499)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2021 (A)+(B)	178.583	36.346	214.928

(1) Durant l'année, les coûts de logiciels développés en interne ont été capitalisés. Ces logiciels développés en interne sont relatifs à plusieurs projets IT stratégiques en cours chez Belfius. Ces projets concernent la digitalisation et l'innovation continues des plateformes IT et des applications de Belfius.
(2) Les transferts et annulations comprennent essentiellement des annulations de logiciels développés en interne.
(3) Belfius a comptabilisé des amortissements accélérés en 2021 en raison de la révision de la durée de vie utile des logiciels développés en interne compte tenu de l'évolution rapide de la technologie et de l'adoption accélérée des services numériques.

5.10. Écarts d'acquisition

	Écarts d'acquisition positifs	
(en milliers d'EUR)	2020	2021
COÛT D'ACQUISITION AU 1ER JANVIER	129.886	129.886
COÛT D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE (A)	129.886	129.886
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 1ER JANVIER	(25.920)	(25.920)
Amortissements cumulés	(25.920)	(25.920)
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE (B)	(25.920)	(25.920)
Amortissements cumulés	(25.920)	(25.920)
Dépréciations cumulées	0	0
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE (A)+(B)	103.966	103.966

Les écarts d'acquisition positifs comprennent le goodwill sur Belfius Insurance.

Le test de dépréciation annuel ne nécessitait pas une dépréciation d'écarts d'acquisition. Ce test de dépréciation a été réalisé en comparant la valeur des fonds propres de Belfius Insurance à la «valeur utile». Cette «valeur utile» a été déterminée selon un modèle de flux de trésorerie actualisés basé sur les données suivantes:

- plan financier pour 5 ans,
- taux d'actualisation: un coût de fonds propres de 10%, et
- un taux de croissance à long terme pour la Belgique de 0,5%.

Il est à noter que le plan financier a seulement un impact limité sur le test de dépréciation. Les facteurs principaux sont la courbe d'actualisation et la croissance à long terme. Selon ce scénario, un surplus a pu être identifié. Il n'y a pas eu de changements dans les paramètres par rapport à l'année passée.

Pour 2020 et 2021, tous les scénarios (allant d'un taux de croissance de -2% à +2% et d'un taux d'actualisation de 6% à 12%) ont montré qu'aucune dépréciation n'était nécessaire. Les hypothèses de ces scénarios sont alignées sur l'évolution prévue des résultats dans le plan financier et sur les conditions du marché pour les coûts d'investissement.

5.11. Actifs et dettes fiscaux différés

1. Analyse

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Impôts différés – passif	(16.190)	(7.502)
Impôts différés – actif	450.379	413.952
IMPÔTS DIFFÉRÉS	434.189	406.450
Actifs d'impôt différés non comptabilisés[1]	(80.610)	(85.248)
IMPÔT DIFFÉRÉ NET – ACTIF (PASSIF)	353.579	321.202

(1) L'augmentation des actifs d'impôts différés non reconnus concerne les pertes fiscales reportées non reconnues chez Belfius Irlande, Jane et Jaimy.

2. Mouvements

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
AU 1ER JANVIER	229.611	353.579
Mouvements de l'exercice	123.968	(32.376)
(Charge)/produit au compte de résultats	83.206	(56.730)
Éléments liés aux «Autres éléments du résultat global»[1]	40.603	24.354
Variation du périmètre de consolidation	38	0
Écarts de cours de change	0	0
Autres mouvements	120	(0)
AU 31 DÉCEMBRE	353.579	321.202

(1) Évolution due aux variations des impôts différés sur la réévaluation de la juste valeur par le biais de l'OCI et des impôts différés sur la réévaluation des plans de pension.

A. Impôt différé provenant d'actifs du bilan

(en milliers d'EUR)	31/12/20 Total	31/12/20 Dont impact en résultat	31/12/21 Total	31/12/21 Dont impact en résultat
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	0	0	147	147
Prêts et créances	87.514	60.098	29.629	(57.157)
Titres de créance	(221.655)	(6.531)	(171.795)	12.015
Fonds propres	0	0	0	0
Dérivés	(66.253)	(104.818)	69.268	122.387
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	(904.229)	74.558	(712.455)	191.775
Investissements dans des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0
Autres	2.222	(7.408)	57.711	54.899
Immobilisations corporelles	(9.660)	(827)	(16.782)	(7.122)
Immobilisations incorporelles	15.273	(3.437)	13.536	(2.327)
Écarts d'acquisition	0	0	0	0
Autres actifs	(2.894)	(3.296)	61.933	64.827
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	(497)	153	(976)	(479)
TOTAL	**(1.102.402)**	**15.900**	**(727.493)**	**324.066**

B. Impôt différé sur le résultat provenant de passifs du bilan

(en milliers d'EUR)	31/12/20 Total	31/12/20 Dont impact en résultat	31/12/21 Total	31/12/21 Dont impact en résultat
Caisse et avoirs des banques centrales	0	0	0	0
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	0	(1)	0	0
Dettes envers la clientèle	1.299	264	635	(664)
Titres de créance émis	70.045	(10.051)	57.650	(12.395)
Provisions techniques des sociétés d'assurances	92.451	(37.557)	76.829	(11.367)
Dérivés	1.003.251	(11.482)	749.450	(253.801)
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	93.362	27.685	11.442	(81.920)
Autres	178.096	99.615	139.637	(21.799)
Provisions et passifs éventuels	159.930	107.827	124.000	(14.887)
Dettes subordonnées	(743)	25	(716)	27
Autres passifs	18.909	(8.237)	16.353	(6.939)
Passifs inclus dans un groupe destiné à être cédé et activités abandonnées	0	0	0	0
TOTAL	**1.438.503**	**68.474**	**1.035.642**	**(381.946)**

(en milliers d'EUR)	31/12/20 Total	31/12/20 Dont impact en résultat	31/12/21 Total	31/12/21 Dont impact en résultat
Impôt différé provenant du bilan	336.101	84.374	308.149	(57.881)
Actifs d'impôt différés non comptabilisés – différences temporaires	(8.734)		(8.511)	
IMPÔT DIFFÉRÉ – DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	**327.367**		**299.638**	

C. Impôt différé provenant d'autres éléments

(en milliers d'EUR)	31/12/20 Total	31/12/20 Dont impact en résultat	31/12/21 Total	31/12/21 Dont impact en résultat
Pertes fiscales récupérables	98.088	11.762	98.302	1.851
Crédit d'impôt reporté	0	0	0	0
Entités ayant un statut fiscal spécial	0	0	0	0
TOTAL	98.088	11.762	98.302	1.851
Actifs d'impôt différés non comptabilisés – pertes fiscales récupérables	(71.876)		(76.737)	
IMPÔT DIFFÉRÉ PROVENANT D'AUTRES ÉLÉMENTS APRÈS ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS – PERTES FISCALES RÉCUPÉRABLES	26.212		21.565	

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
TOTAL IMPÔT DIFFÉRÉ AVANT IMPÔTS DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS	434.189	406.451
TOTAL IMPÔT DIFFÉRÉ APRÈS IMPÔTS DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS	353.579	321.202

3. Date d'expiration d'actifs d'impôts différés non comptabilisés

Nature (en milliers d'EUR)	31/12/20 Moins d'un an	31/12/20 > 1 an et ≤ 5 ans	31/12/20 > 5 ans	31/12/20 Échéance illimitée	31/12/20 Total
Pertes fiscales récupérables	0	(568)	(211)	(71.097)	(71.876)
TOTAL	0	(568)	(211)	(71.097)	(71.876)

Nature (en milliers d'EUR)	31/12/21 Moins d'un an	31/12/21 > 1 an et ≤ 5 ans	31/12/21 > 5 ans	31/12/21 Échéance illimitée	31/12/21 Total
Pertes fiscales récupérables	0	0	0	(76.737)	(76.737)
TOTAL	0	0	0	(76.737)	(76.737)

5.12. Autres actifs

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
AUTRES ACTIFS	763.785	618.754
Produits à recevoir	129.557	131.697
Charges payées d'avance	27.888	36.021
Paiements en transit de la clientèle	534.749	372.768
Actifs de régimes de retraite	0	15.276
Stocks[1]	22.065	22.055
Impôts d'exploitation	49.526	40.938
AUTRES ACTIFS SPÉCIFIQUES AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE	167.430	257.306
Créances résultant de transactions d'assurance directes	70.478	143.459
Autres actifs d'assurance[2]	96.953	113.846
Actifs d'assurance dépréciés	983	518
Moins :		
Dépréciation	(983)	(518)
TOTAL	931.216	876.060

(1) Dans le cadre de la vente du bâtiment Galilée, un autre site a été échangé à Belfius, qui a été reconnu comme inventaire dans les autres actifs, car il reflète mieux la nature et l'intention du site.
(2) Les autres actifs d'assurance sont des dépôts placés auprès des cédantes en garantie des opérations de réassurance et des créances sur les réassureurs.

Les autres actifs ont diminué principalement en raison d'une diminution des paiements en suspens de la part des clients.

5.13. Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Actifs de filiales détenus en vue de la vente	0	0
Actifs corporels et incorporels destinés à la vente	23.276	24.269
Opérations abandonnées	0	0
Autres actifs	2.424	2.236
TOTAL	25.700	26.505

Belfius classe les actifs comme actifs corporels et incorporels destinés à la vente si la valeur comptable d'un actif non courant est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue, cela concerne principalement les terrains et les bâtiments.

5.14. Contrats de location

1. Belfius en tant que bailleur

A. Location-financement

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Investissement brut en location-financement		
À moins d'un an	1.032.988	801.748
> 1 an et ≤ 5 ans	1.938.067	1.824.102
> 5 ans	836.201	864.216
SOUS-TOTAL (A)	3.807.257	3.490.066
PRODUITS FINANCIERS NON ACQUIS SUR LOCATION-FINANCEMENT (B)	306.027	280.809
INVESTISSEMENT NET EN LOCATION-FINANCEMENT (A)-(B)	3.501.230	3.209.257

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
L'investissement net en location-financement peut s'analyser comme suit:		
À moins d'un an	954.311	733.269
> 1 an et ≤ 5 ans	1.781.627	1.680.216
> 5 ans	765.291	795.773
TOTAL	3.501.230	3.209.257

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Montant de paiement de loyers variables non inclus dans l'investissement net dans le contrat de location	0	0
Montant des créances irrécouvrables sur locations-financements incluses dans la provision pour pertes sur prêts à la fin de l'exercice	55.085	67.855
Valeur résiduelle non garantie par les locataires	419.197	452.030
Juste valeur estimée des locations-financements	3.614.059	3.201.023
Provision cumulée pour loyers minimums irrécouvrables	29.333	33.807
Profit ou perte sur vente d'actifs construits par Belfius et donnés en location dans le cadre d'un contrat de location-financement	1.739	2.259

Les actifs principaux en location-financement sont:

- immobilier tels que les immeubles de bureaux, immobilier commercial, immobilier industriel
- équipements de production
- voitures et camions, locomotives et navires
- équipements d'énergie alternative (ex.: systèmes d'énergie solaire).
- équipement informatique

La diminution des contrats de location-financement est due principalement à la reclassification des contrats de location de Belfius Auto Lease en contrats de location simple de EUR 400 millions. À la suite de changements contractuels, une classification en tant que location-financement n'est plus adéquate.

B. Locations simples

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Montant minimal des loyers futurs nets à recevoir au titre des locations simples irrévocables		
À moins d'un an	31.079	293.115
> 1 an et ≤ 5 ans	125.680	343.092
> 5 ans	417.102	755.607
TOTAL	573.861	1.391.814
Montant de paiement de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux	0	0

Les actifs principaux en location-financement sont:

- immobilier
- voitures et camions
- équipement informatique

L'augmentation des contrats de location simple est due principalement aux nouveaux contrats de location dans les sociétés immobilières récemment acquises, ainsi qu'à la reclassification des contrats de location de Belfius Auto Lease en location simple de EUR 400 millions..

2. Belfius en tant que locataire

Contrats de location d'immobilisations corporelles

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Loyers minimums		
À moins d'un an	5.897	4.829
> 1 an et ≤ 5 ans	19.353	15.448
> 5 ans	32.266	28.996
TOTAL	57.516	49.273

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Valeur actuelle des dettes location		
À moins d'un an	5.809	4.748
> 1 an et ≤ 5 ans	18.609	14.842
> 5 ans	26.657	26.145
TOTAL	51.075	45.735

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Paiements contractuels minimaux futurs au titre de la location (A)	57.516	49.273
Correction à la suite du taux d'actualisation (B)	51.068	45.735
Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location (A-B)	6.448	3.539
Montant des loyers variables payés non pris en compte dans le passif locatif	0	0
Charges liées aux contrats de location à court terme	5.383	2.112
Charges liées aux contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur	677	322

IFRS 16 prévoit la possibilité d'exempter une entité de l'application de IFRS 16 si l'impact n'est pas matériel. À la suite d'une analyse détaillée, Belfius Banque a appliqué la norme IFRS 16 pour les contrats de location relatifs aux bâtiments. Les voitures relèvent du champ d'application d'IFRS 16 mais sont exemptées de l'application sur la base du principe du «coût ou effort indu».

Les parkings sont également concernés mais sont exemptés en raison de la courte durée de chaque contrat de location. Les contrats liés au matériel informatique sont hors champ d'application car il s'agit de contrats de service. Pour ces contrats, les frais de location périodiques seront imputés au compte de résultats.

VI. Notes sur les dettes figurant au bilan consolidé

(certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis)

6.1. Caisse et avoirs des banques centrales

1. Analyse par nature

Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Dépôts	14.173.519	15.418.072
TOTAL	14.173.519	15.418.072

Le poste «Caisse et avoirs des banques centrales» augmente de EUR 1,2 milliard pour atteindre EUR 15,4 milliards (31 décembre 2020: EUR 14,2 milliards). Belfius a tiré un TLTRO III supplémentaire de EUR 1,4 milliard en 2021, ce qui porte la participation totale au TLTRO III à EUR 15,65 milliards au 31 décembre 2021.

Belfius participe au programme TLTRO III de la Banque centrale européenne. Les TLTRO sont des opérations ciblées, car le montant qui peut être emprunté est lié aux prêts aux sociétés non financières et aux ménages (à l'exclusion des prêts hypothécaires). Le taux d'intérêt à appliquer est lié à la réalisation de certains seuils de performance des prêts. Les taux d'emprunt de ces opérations peuvent être aussi bas que 50 points de base en dessous du taux d'intérêt moyen de la facilité de dépôt sur la période allant du 24 juin 2020 au 23 juin 2022, et aussi bas que le taux d'intérêt moyen de la facilité de dépôt pendant le reste de la durée de vie de l'opération de refinancement à plus long terme III concernée.

Belfius a analysé les termes de ce programme et a conclu que TLTRO III ne contient pas d'avantage significatif par rapport à la tarification du marché et comptabilise les passifs financiers relatifs au programme TLTRO III selon l'IFRS 9.

Sur la base des volumes de prêts nets actuels au 31 décembre 2021, les conditions du programme TLTRO sur la période allant du 24 juin 2021 au 23 juin 2022 ont été remplies et le taux d'intérêt effectif inclut donc la réduction supplémentaire de 50 points de base.

Les intérêts reçus sur le financement TLTRO III de la banque centrale de la BCE/NBB et comptabilisés en 2021 s'élèvent à EUR 155 millions (contre EUR 78 millions en 2020, dont EUR 76 millions provenant du TLTRO III). Les intérêts payés sur le total des prêts à la BCE/NBB et comptabilisés en 2021 s'élèvent à EUR 149 millions (contre EUR 43 millions en 2020). Voir la note 7.1. Produits d'intérêts - charges d'intérêts.

2. Analyse par échéance et taux d'intérêt

Voir notes 9.4., 9.5. et 9.6.

3. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

6.2. Dettes envers et dépôts des établissements de crédit

1. Résumé

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Évalués au coût amorti	5.008.193	3.591.036
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0
TOTAL	5.008.193	3.591.036

2. Analyse par nature

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	Coût amorti	
(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Dépôts à vue	53.492	56.146
Dépôts à terme	95.037	101.693
Repos	50.850	(157)
Cash collatéraux reçus	4.327.229	3.083.841
Autres emprunts	481.585	349.514
TOTAL	5.008.193	3.591.036

Les dettes envers et dépôts des établissements de crédit diminuent de EUR 1,4 milliard, ou -28,3%, pour atteindre EUR 3,6 milliards (31 décembre 2020: EUR 5,0 milliards), en raison d'une diminution de EUR 1,2 milliard des cash collatéraux reçues.

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Néant

2. Analyse par échéance et taux d'intérêt

Voir notes 9.4., 9.5. et 9.6.

3. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

6.3. Dettes et dépôts

1. Résumé

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Évalués au coût amorti	95.286.940	104.355.267
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	51.036	48.746
TOTAL	95.337.975	104.404.013

2. Analyse par nature

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	Coût amorti	
(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Dépôts à vue	34.232.882	39.899.290
Comptes épargne	44.670.890	47.593.937
Dépôts à terme	8.520.085	8.698.083
Cash collatéraux	14.804	11.988
Comptes d'épargne non réglementés	7.829.648	8.140.288
TOTAL DÉPÔTS	95.268.309	104.343.587
Autres emprunts	18.631	11.680
TOTAL EMPRUNTS	18.631	11.680
TOTAL	95.286.940	104.355.267

Les dettes et dépôts augmentent de EUR 9,1 milliards, ou 9,5%, pour atteindre EUR 104,4 milliards (31 décembre 2020: EUR 95,3 milliards), principalement en raison de la croissance organique des dépôts à vue et des comptes d'épargne.

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	
(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Dépôts	51.036	48.746
TOTAL	51.036	48.746

3. Analyse par échéance et taux d'intérêt

Voir notes 9.4., 9.5. et 9.6.

4. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

6.4. Titres de créance émis et autres passifs financiers

1. Résumé

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Évalués au coût amorti	16.068.804	15.116.744
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	8.333.394	8.028.609
TOTAL	24.402.198	23.145.353

2. Analyse par nature

A. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	Coût amorti	
(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Certificats de dépôt	1.155.289	884.046
Bons d'épargne	804.083	647.143
Dettes non convertibles	6.274.605	7.004.441
Obligations sécurisées (covered bonds)[1]	7.783.689	6.535.323
Passifs de location	51.138	45.790
TOTAL	16.068.804	15.116.744

(1) Belfius a deux programmes d'obligations sécurisées.

Les titres de créance évalués au coût amorti diminuent de EUR 1,0 milliard, ou -5,9%, pour atteindre EUR 15,1 milliards (31 décembre 2020: EUR 16,1 milliards), principalement en raison de l'échéance de EUR 1,3 milliard d'obligations sécurisées et de certificats de dépôt. Cette diminution est partiellement compensée par l'émission de certificats de dépôt, de EUR 0,5 milliard d'obligations dites Preferred Senior et de EUR 0,5 milliard d'obligations dites Green Non-Preferred Senior.

Les programmes d'obligations sécurisées (covered bonds)

Belfius a deux programmes d'obligations sécurisées:

- un programme «Mortgage Pandbrieven», et
- un programme «Public Pandbrieven».

Les actifs de couverture des «Mortgage Pandbrieven» sont principalement des crédits hypothécaires belges délivrés conformément à la loi sur le crédit hypothécaire (loi du 4 août 1992), par le réseau d'agences de Belfius. Les actifs de couverture des «Public Pandbrieven» se composent de crédits accordés aux entités du secteur public belge (communes, provinces, etc.).

Les investisseurs dans les «pandbrieven» (lettres de gage) belges ont une créance directe sur:

- le patrimoine général de la banque émettrice (le remboursement des «pandbrieven» belges en intégralité est une obligation de la banque émettrice) et
- le patrimoine spécifique qui est exclusivement réservé aux investisseurs dans les «pandbrieven» belges sous le programme spécifique auquel les actifs de couverture se rapportent et pour les réclamations des autres parties qui sont ou peuvent être identifiables à l'émission. Les actifs de couverture sont inscrits lors de leur enregistrement dans un registre tenu par l'émetteur.

Une description détaillée des actifs de couverture (y compris les montants d'encours et les caractéristiques des crédits inclus dans les actifs de couverture) est consultable dans le rapport de gestion «Gestion des risques» et dans l'annexe «9.3. Information sur les charges pesant sur les actifs et collatéral reçu», ainsi que:

- concernant le programme Mortgage Pandbrieven, à l'adresse https://www.belfius.be/about-us/fr/investisseurs/debt-issuance/pandbrieven/belgian-mortgage
- concernant le programme Public Pandbrieven, à l'adresse https://www.belfius.be/about-us/fr/investisseurs/debt-issuance/pandbrieven/belgian-public

La valeur comptable de l'actif de couverture s'élève à EUR 10,9 milliards en décembre 2021 (par rapport à EUR 12,5 milliards en décembre 2020). La valeur comptable du portefeuille de couverture est comptabilisée en prêts et avances. Nous renvoyons également à la note 5.4.

B. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

(en milliers d'EUR)	31/12/20			31/12/21		
	Passifs financiers détenus à des fins de transaction	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Total	Passifs financiers détenus à des fins de transaction	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Titres de créance émis		8.190.260	8.190.260		7.801.210	7.801.210
Titres de créance émis par des entités publiques (positions de trading)	142.053		142.053	227.165		227.165
Autres titres de créance (positions de trading)	5		5	5		5
Instruments de capitaux propres (positions de trading)	1.076		1.076	229		229
TOTAL	143.134	8.190.260	8.333.394	227.399	7.801.210	8.028.609

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats diminuent de EUR 0,3 milliard, ou -3,7%, à EUR 8,0 milliards (31 décembre 2020: EUR 8,3 milliards), suite aux échéances des titres de créance (structurés) pour les clients de détail. Cette baisse est partiellement compensée par de nouvelles émissions.

La rubrique «Passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat» est actuellement utilisée pour les activités bancaires: afin d'éliminer ou de réduire significativement une inconsistance de valorisation ou de comptabilisation entre les instruments de dette et leurs couvertures, qui autrement apparaîtrait.

La méthodologie à appliquer afin de déterminer la juste valeur des «Passifs financiers désignés à la juste valeur» est décrite dans la note 9.1.

Il n'y a pas eu de changement du risque de crédit propre depuis l'émission. Belfius ne reconnaît pas le risque de crédit propre dans la juste valeur des dettes financières.

3. Analyse par échéance et taux d'intérêt

Voir notes 9.4., 9.5. et 9.6.

4. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

6.5. Provisions pour activités d'assurance

Il est à noter que Belfius a choisi de présenter les chiffres relatifs aux provisions techniques, y compris les transactions intragroupes entre les entités banque et assurances, car celles-ci concernent principalement les contrats d'assurance conclus entre la banque et les entités d'assurance du groupe et les commissions de distribution que l'assureur verse à la banque.

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
RÉSERVES BRUTES		
Dans le bilan consolidé (tel que présenté au bilan)	12.659.377	12.191.017
Transactions intragroupe	11.292	6.504
Réserves brutes incluant les transactions intragroupe	12.670.669	12.197.521

1. Contrats d'assurance vie

A. Provisions techniques brutes

(en milliers d'EUR)	31/12/20			31/12/21		
	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total
PROVISIONS D'ASSURANCE VIE	4.834.701	5.960.348	10.795.049	5.030.523	5.168.814	10.199.337
Provision en application des résultats LAT (Liability Adequacy Test)	0	0	0	0	0	0
Provision en application des corrections du shadow accounting	48.897	300.970	349.867	27.943	320.397	348.340
Variation à la suite des modifications du périmètre de consolidation IFRS 5	0	0	0	0	0	0
TOTAL PROVISION BRUTE D'ASSURANCE VIE	4.883.598	6.261.318	11.144.916	5.058.466	5.489.210	10.547.676
Provision de sinistres	58.561	41.798	100.359	55.525	31.442	86.967
Provision pour participation aux bénéfices[2]	54.495	55.178	109.672	47.706	44.992	92.698
Provision pour primes non acquises (UPR)	0	0	0	0	0	0
Autres provisions techniques	1.248	0	1.248	0	0	0
Variation à la suite des modifications du périmètre de consolidation IFRS 5	0	0	0	0	0	0
TOTAL PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES VIE	4.997.902	6.358.293	11.356.195	5.161.697	5.565.644	10.727.342

(1) Éléments de participation discrétionnaire (DPF).
(2) La participation bénéficiaire discrétionnaire est un droit contractuel, mais conditionnel, de recevoir des avantages supplémentaires en plus d'un rendement garanti. Lors de l'établissement du business plan annuel, une estimation est faite du total de la participation conditionnelle aux bénéfices pour les contrats en cours. Nous renvoyons à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Les provisions pour activités d'assurance vie diminuent de EUR 629 millions, ou 6%, pour atteindre EUR 10,7 milliards (31 décembre 2020: EUR 11,4 milliards). Dans le contexte actuel de taux d'intérêt bas, on peut noter un glissement continu des produits de la Branche 21 vers d'autres formes d'investissement, telles que les produits de la Branche 23 ou de la Branche 44. Par conséquent, une partie substantielle des polices d'investissement de la Branche 21 arrivant à échéance n'a pas été réinvestie dans de nouvelles polices d'investissement de la Branche 21. En outre, Belfius a enregistré une reprise de EUR 15 millions de provisions techniques, conformément au cadre de l'appétence au risque en Vie.

Les réserves totales pour l'application de la comptabilité reflet s'élève à EUR 348 millions au 31 décembre 2021 contre EUR 350 millions au 31 décembre 2020, soit une diminution de EUR 2 millions.

Un montant de EUR 28 millions a été transféré depuis les gains et pertes non comptabilisés dans le compte de résultats à la réserve technique Vie en appliquant la comptabilité reflet (shadow accounting) aux contrats d'assurance avec gestion de fonds distincts, contre EUR 49 millions en 2020. La diminution de EUR 21 millions s'explique principalement par la baisse de la juste valeur des instruments de dette résultant de la baisse des taux d'intérêt ainsi que par la résiliation d'un fonds avec actifs dédiés.

En comparant la valeur des obligations d'assurance vie basées sur la méthodologie des tests de suffisance du passif (Liability Adequacy Test) décrite dans les principes comptables, d'une part, et les provisions d'assurance vie, d'autre part, augmentées des plus-values nettes non réalisées sur le portefeuille d'investissement comptabilisées au coût amorti et affectées au portefeuille Vie, Belfius a déterminé qu'il était nécessaire de procéder à un ajustement en «shadow loss» au 31 décembre 2021 pour un montant de EUR 320 millions, contre EUR 301 millions au 31 décembre 2020. Cette augmentation est principalement due à la diminution des spreads de crédit sur 2021, et de la révision des hypothèses non financières pour le calcul de la Best Estimate Life, partiellement compensée par la hausse des taux d'intérêt et l'impact des changements des modèles.

La provision pour participation discrétionnaire reprise dans les réserves techniques Vie a diminué de EUR 17 millions et s'élève à EUR 93 millions au 31 décembre 2021, contre EUR 110 millions au 31 décembre 2020. La provision pour l'élément de participation engagée s'élève à EUR 29 millions au 31 décembre 2021, contre EUR 26 millions au 31 décembre 2020. La dotation en 2021 de EUR 21 millions au portefeuille principal Vie est accordée aux contrats individuels pour EUR 18 millions. Le solde étant affecté à la «participation aux bénéfices engagés mais non accordés», ce qui porte cette provision à EUR 11 millions. La dotation aux comptes distincts s'élève à EUR 1 million, comme l'année dernière. L'évolution de l'élément de participation discrétionnaire aux bénéfices pour les années à venir inclus dans la réserve de participation aux bénéfices a diminué de EUR 21 millions, passant de EUR 84 millions au 31 décembre 2020 à EUR 63 millions à la fin 2021, ce qui compense la dotation de l'année en cours au portefeuille principal Vie.

Fin 2021, l'estimation de la participation bénéficiaire discrétionnaire s'élevait à EUR 190 millions, dont EUR 29 millions faisaient partie de la provision pour participation aux bénéfices 2021 et EUR 161 millions étaient liés à une estimation pour les années à venir. EUR 63 millions ont été comptabilisés comme une dette et EUR 98 millions comme une composante distincte des capitaux propres (Nous renvoyons à la note «III Règles de présentation et d'évaluation»).

B. Part des réassureurs

(en milliers d'EUR)	31/12/20			31/12/21		
	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total
Part des réassureurs dans les provisions Vie	12.341	0	12.341	11.912	0	11.912
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres à payer	382	0	382	400	0	400
Part des réassureurs dans la provision pour primes non acquises (UPR)	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs dans la provision pour participation aux bénéfices	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques	0	0	0	0	0	0
TOTAL PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES VIE	12.723	0	12.723	12.312	0	12.312

(1) Éléments de participation discrétionnaire (DPF).

C. Élément discrétionnaire des participations aux bénéfices pris dans les fonds propres

(en milliers d'EUR)	31/12/20			31/12/21		
	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD[1]	Total
Élément discrétionnaire des participations aux bénéfices nets pris dans les fonds propres	0	57.552	57.552	0	81.096	81.096

(1) Éléments de participation discrétionnaire (DPF).

L'élément de participation discrétionnaire des contrats d'assurance inclus dans les fonds propres est passé à EUR 81 millions (nets d'impôts) au 31 décembre 2021, contre EUR 58 millions (nets d'impôts) au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, le montant total de la participation discrétionnaire future s'élève à EUR 161 millions, dont EUR 63 millions ont été enregistrés dans le compte de résultats et figurent dans la provision de participation aux bénéfices, contre EUR 84 millions à la fin de l'année 2020. Les EUR 98 millions restants (EUR 81 millions après impôts) sont présentés comme une composante distincte des fonds propres conformément aux règles d'évaluation.

D. Réconciliation des variations dans les provisions Vie

	2020			2021		
(en milliers d'EUR)	Montant brut des contrats	Montant de réassurance	Montant net	Montant brut des contrats	Montant de réassurance	Montant net
PROVISION D'ASSURANCE VIE AU 1ER JANVIER	11.668.163	12.750	11.655.413	11.144.916	12.341	11.132.575
Primes nettes reçues/primes à recevoir	692.334	7.815	684.519	681.376	9.372	672.004
Provisions additionnelles en application du shadow accounting	311.893	0	311.893	(1.527)	0	(1.527)
Provisions additionnelles en application des résultats du LAT (Liability Adequacy Test)	0	0	0	0	0	0
Sinistres payés	(1.368.249)	(2.134)	(1.366.115)	(1.184.517)	(2.795)	(1.181.722)
Résultats Vie et Décès	(81.666)	(255)	(81.411)	(84.121)	(648)	(83.473)
Allocation des intérêts techniques	222.683	209	222.474	199.105	296	198.809
Transferts	(295.569)	(2.115)	(293.453)	(197.031)	0	(197.031)
Autres variations	(4.673)	(3.930)	(743)	(10.525)	(6.654)	(3.871)
PROVISION D'ASSURANCE VIE AU 31 DÉCEMBRE	11.144.916	12.341	11.132.575	10.547.676	11.912	10.535.764

E. Répartition de la provision selon le taux de garantie

Pourcentage d'intérêt garanti	Répartition des réserves[1]			
(en milliers d'EUR)	31/12/20		31/12/21	
> 4,00%	1.204.893	11%	1.144.973	11%
≤ 4,00%	724.266	7%	711.141	7%
≤ 3,50%	911.867	8%	835.294	8%
≤ 3,00%	974.834	9%	690.870	7%
≤ 2,50%	805.959	7%	643.369	6%
≤ 2,00%	1.756.905	16%	1.511.724	15%
≤ 1,50%	558.878	5%	613.979	6%
≤ 1,00%	1.565.802	15%	1.481.582	15%
≤ 0,50%	1.967.241	18%	2.276.077	22%
Égal à 0%	127.579	1%	108.503	1%
Autres	196.825	2%	181.825	2%
TOTAL	10.795.049	100%	10.199.337	100%

(1) Montant brut des provisions techniques Vie, hors ajustements liés à la comptabilité reflet (shadow accounting).

2. Contrats d'assurance non-vie

A. Provisions techniques brutes

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Provision pour sinistres à payer	1.041.146	1.139.626
Provision pour frais internes de règlement de sinistres (ULAE)	44.795	49.433
Provision pour découvert de primes (Non-Vie LAT)	0	0
Provisions pour sinistres survenus non signalés (IBNR)	42.594	87.959
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	**1.128.536**	**1.277.018**
Autres provisions techniques	36.940	39.570
Provision pour participation aux bénéfices	2.234	1.686
Provision pour primes non acquises (UPR)	146.764	151.905
TOTAL PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES NON-VIE	**1.314.474**	**1.470.179**

Les provisions techniques pour les produits Non-Vie augmentent de EUR 156 millions, 12%, pour atteindre EUR 1,5 milliard (31 décembre 2020: EUR 1,3 milliard), principalement en raison d'une augmentation des charges de sinistres liées aux graves inondations de juillet en Wallonie et au Limbourg, estimées à EUR 181 millions. Une partie des charges de sinistres résultant des inondations sera récupérée auprès des réassureurs (EUR 67 millions) et une partie sera récupérée auprès des autorités régionales (EUR 90 millions), ce qui a un impact de EUR 24 millions pour Belfius. L'impact sur la provision pour sinistres s'élève à EUR 86 millions, Belfius ayant déjà payé des sinistres pour EUR 95 millions. La part des autorités régionales dans ces provisions (EUR 70 millions) a été comptabilisée comme un recouvrement à l'actif du bilan puisque, selon les normes IFRS, Belfius Insurance agit en tant que principal vis-à-vis de ses clients et non en tant qu'agent pour le compte des autorités régionales.

À la suite de ces inondations survenues en juillet 2021 en Wallonie et au Limbourg, le secteur des assurances a conclu un protocole avec les trois régions. Le protocole prévoit que la compagnie d'assurances rembourse intégralement les dommages à ses assurés, après quoi les Régions rembourseront une partie des dommages (le montant dépassant le double du plafond légal d'intervention pour les risques simples de la loi sur les assurances du 4 avril 2014). Le montant dépassant cette limite qui a déjà été versé par Belfius Insurance, soit EUR 21 millions, a été comptabilisé comme un prêt vis-à-vis des autorités régionales dans le bilan consolidé, conformément au protocole. Le protocole avec la Région wallonne a été établi pour une demande maximale de EUR 1,7 milliard, après quoi de nouvelles négociations entre le secteur des assurances et le gouvernement doivent commencer. Belfius Insurance estime que la charge totale des sinistres au sein de la Région wallonne est susceptible de dépasser cette limite et a donc augmenté ses provisions techniques et relevé sa part de réassurance en conséquence.

En outre, Belfius a reconnu une provision de EUR 10,8 millions pour les dommages causés par la sécheresse suite à la publication de la législation interprétative, le risque étant couvert rétroactivement dans une certaine mesure dans les polices d'assurance Dommages.

En outre, la provision non-vie a augmenté en raison de la croissance du portefeuille non-vie.

Il convient de noter que, suite à la réévaluation des provisions techniques en 2020, une reprise des provisions pour sinistres a été comptabilisée pour un montant de EUR 13 millions, conformément au cadre de l'appétence au risque en Non-Vie.

Il est à noter que Belfius Insurance applique un cadre d'appétance pour le risque (Risk Appetite Framework) pour les réserves techniques Non-Vie, selon lequel le niveau des provisions techniques doit dépasser les provisions techniques de la meilleure estimation (Best Estimate Technical Provisions), calculées avec un intervalle de confiance bien défini et appliquées de manière cohérente.

B. Part des réassureurs

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres à payer	93.955	118.070
PART DES RÉASSUREURS	**93.955**	**118.070**
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques	162	135
Part des réassureurs dans la provision pour primes non acquises (UPR)	236	372
TOTAL PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES NON-VIE	94.353	**118.577**

C. Réconciliation des variations dans la provision pour sinistres à payer

(en milliers d'EUR)	31/12/20			31/12/21		
	Montant brut des contrats	Montant de réassurance	Montant net	Montant brut des contrats	Montant de réassurance	Montant net
PROVISION POUR SINISTRES À PAYER AU 1ER JANVIER	1.117.940	94.549	1.023.391	1.128.536	93.955	1.034.581
Paiement de sinistres d'années antérieures	(155.386)	7.997	(163.383)	(145.535)	13.056	(158.590)
Variations de sinistres d'années antérieures	(35.812)	(16.492)	(19.320)	(24.651)	(16.332)	(8.319)
Dettes pour les sinistres de l'année	201.795	7.902	193.893	318.667	27.392	291.276
PROVISION POUR SINISTRES À PAYER AU 31 DÉCEMBRE	1.128.536	93.955	1.034.581	1.277.018	118.070	1.158.948

6.6. Provisions et passifs éventuels

1. Analyse des mouvements

(en milliers d'EUR)	Retraites et autres avantages salariés[1]	Autres avantages à long terme du personnel	Restructu-rations[2][3]	Provisions pour litiges[4]	Contrats onéreux	Déprécia-tions sur garanties financières et aux engagements donnés[5]	Autres provisions	Total
AU 1ER JANVIER 2020	224.716	27.069	48.533	65.644	4.238	103.562	43.583	517.345
Provisions complémentaires[2]	61.057	2.833	28.892	8.022	0	236.620	6.374	343.797
Montants utilisés[3]	(51.655)	(2.988)	(21.036)	(6.392)	(385)	0	(4.505)	(86.963)
Montants non utilisés annulés	(10)	(45)	(3)	(6.046)	0	(113.010)	0	(119.114)
Transferts	(80)	0	0	0	0	(49.476)	0	(49.557)
Réévaluation des plans de pension[1]	20.211	0	0	0	0	0	0	20.211
Écarts de cours de change	0	0	0	0	0	(1.547)	0	(1.547)
Autres mouvements	(0)	0	(34)	0	0	(0)	(31)	(65)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	254.238	26.869	56.351	61.227	3.853	176.149	45.420	624.107

(1) La réévaluation négative des engagements de pension est le résultat de l'impact négatif de la diminution des intérêts, partiellement compensée par le rendement positif des actifs des plans de pension.
(2) Les provisions supplémentaires sont principalement composées d'une provision pour restructuration du plan de transformation conforme au programme de développement de Belfius, comprenant des frais de personnel et des coûts de réseau.
(3) La provision pour restructuration est utilisée conformément aux plans convenus et fait l'objet d'une révision annuelle et d'un ajustement, le cas échéant. Voir la note 7.10. relative aux frais de personnel.
(4) Les provisions pour litiges concernent principalement des provisions pour d'éventuels règlements de litiges en cours avec des tiers.
(5) Pour plus d'informations, voir le tableau 9.2.8. Mouvements des provisions pour pertes sur créances.

(en milliers d'EUR)	Retraites et autres avantages salariés[1]	Autres avantages à long terme du personnel	Restructurations[2][3]	Provisions pour litiges[4]	Contrats onéreux	Dépréciations sur garanties financières et aux engagements donnés[5]	Autres provisions	Total
AU 1ER JANVIER 2021	254.238	26.869	56.351	61.227	3.853	176.149	45.420	624.107
Provisions complémentaires[2]	64.279	3.052	18.599	1.084	0	176.396	11.707	275.117
Montants utilisés[3]	(55.053)	(3.511)	(18.579)	(803)	(353)	0	(4.395)	(82.694)
Montants non utilisés annulés	0	(45)	(15.242)	(14.388)	0	(153.712)	(1)	(183.389)
Transferts	15.173	0	0	0	0	(37.189)	1.600	(20.416)
Réévaluation des plans de pension[1]	(84.172)	0	0	0	0	0	0	(84.172)
Écarts de cours de change	0	0	0	0	0	620	0	620
Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	0	0
AU 31 DÉCEMBRE 2021	194.465	26.365	41.129	47.120	3.500	162.263	54.331	529.173

(1) La réévaluation positive des engagements de pension est le résultat de l'impact positif de l'augmentation des intérêts et le rendement positif des actifs des plans de pension, partiellement compensée par une inflation plus élevée.
(2) Les provisions supplémentaires sont principalement composées d'une provision pour restructuration du plan de transformation conforme au programme de développement de Belfius.
(3) La provision pour restructuration, comprenant des frais de personnel et des coûts de réseau, est utilisée conformément aux plans convenus et fait l'objet d'une révision annuelle et d'un ajustement, le cas échéant.
(4) Les provisions pour litiges concernent principalement des provisions pour d'éventuels règlements de litiges en cours avec des tiers.
(5) Pour plus d'informations, voir le tableau 9.2.8. Mouvements des provisions pour pertes sur créances.

2. Avantages postérieurs à l'emploi

En Belgique, chaque employé bénéficie du régime légal de retraite. En outre, Belfius offre à ses employés des régimes de prestations de retraite et, dans certains cas, rembourse certains frais médicaux d'employés retraités.

La dette relative à ces avantages est calculée et comptabilisée dans les comptes selon la méthodologie donnée par IAS 19.

Étant donné que Belfius octroie des plans de pension à des employés principalement situés en Belgique, les avantages de retraite sont sujets à la pratique du marché belge et aux règlements en vigueur en Belgique (les plans à l'étranger ne sont pas substantiels).

Les régimes de retraite sont principalement réglés par le paiement d'une somme forfaitaire, bien qu'il soit possible de choisir le paiement sous la forme de rente.

Plans de pension complémentaire

Une convention collective de travail a été conclue au sein de Belfius Banque le 10 juin 2019 dans le cadre du projet «Drive 2020». Dans la section Reward 2.0., une nouvelle méthodologie a été convenue pour l'évolution des salaires des employés et des cadres. Conformément à cette nouvelle méthodologie, les hypothèses d'évolution future des salaires ont également été ajustées. De plus, la même convention collective stipulait que les nouveaux employés de Belfius Banque seront affiliés à un nouveau plan de contributions définies à partir du 1er juillet 2019. Ce nouveau régime de retraite à cotisations fixes est conforme au plan de contributions définies de Belfius Insurance.

Plans à prestations définies (= DB = defined benefit)

Pour les régimes de retraite à prestations définies, l'avantage à terme pour l'employé est fonction de différents éléments tels que le nombre d'années de travail presté et son dernier salaire. Avant 2007, tous les plans de pension de Belfius étaient des régimes de retraite à prestations définies, qui variaient selon la date d'entrée en service et selon l'entité à laquelle les employés appartenaient.

Depuis le 1er janvier 2007, les nouveaux employés de Belfius Banque ne sont plus affiliés à un régime de retraite à prestations définies. À partir de ce moment, un plan à cotisations définies a été introduit pour les nouveaux employés.

En outre, le 1er octobre 2013, les plans de pension à prestations définies de Belfius Banque ont été entièrement fermés. En d'autres termes, chaque employé est devenu affilié au plan à contributions définies existants. À partir de cette date, les plans à prestations définies de Belfius Banque sont gérés de manière dynamique. Cela signifie que même si les plans sont supprimés, pour la carrière déjà effectuée jusqu'à la suppression, la prestation finale continue d'être affectée par une augmentation de salaire.

Belfius Insurance a connu une évolution similaire à celle de Belfius Banque. À partir du 1er janvier 2007, les nouveaux employés sont entrés dans un plan de pension à contri-

butions définies, mais les employés entrés avant cette date ont conservé leur plan à prestations définies existant et continuent donc à pouvoir revendiquer les droits de ces plans à prestations définies.

Le principal régime à prestations définies et tous les régimes à cotisations définies de Belfius Insurance sont assurés en interne et, par conséquent, les actifs du plan ne sont pas inclus dans le rapport sur les obligations de la pension nettes.

Plans à contributions définies (= DC = Defined Contribution)

Pour les plans à contributions définies, la prestation de retraite dépend des cotisations de l'employeur et du salarié au régime, du rendement de ces cotisations et des garanties de rendement fixées par la loi.

La législation belge prévoit, pour les plans à contributions définies belges, un rendement minimum garanti, à la charge de l'employeur, sur les cotisations de l'employeur et du travailleur.

Ce rendement obligatoire implique que les plans à contributions définies belges soient des plans à prestations définies au sens d'IAS 19, ce qui implique que la méthode des unités de crédit projetées (avec ou sans cotisations futures) doit être appliquée pour déterminer la valeur de l'obligation de prestations définies (DBO).

Il existe divers plans à contributions définies au sein de Belfius Banque. Le plan principal est financé par les contributions de l'employeur et de l'employé. Les contributions de l'employeur sont fonction de l'ancienneté et du salaire. Les contributions des employés sont un pourcentage déterminé du salaire.

Le nouveau plan de «contribution fixe» de Belfius Banque qui s'applique aux salariés recrutés à partir du 1er juillet 2019 prévoit un pourcentage de cotisation différent sur la partie du salaire inférieure ou supérieure à la limite maximale de calcul de la pension légale. Ces plans à contributions définies de Belfius Banque sont tous gérés dans un OFP (Organisme de Financement de Pensions).

Belfius Insurance et Corona disposent également de plans de retraite à contributions définies (Branche 21) pour leurs employés (internal insured plans).

Pour Belfius Insurance, depuis 2018, le rendement garanti des cotisations est défini sur la base des taux d'intérêt légaux belges. La loi belge stipule que pour les régimes à cotisations définies qui sont gérés par un contrat d'assurance de groupe de la Branche 21, la méthode horizontale est d'application.

Les contributions sont toujours soumises à la garantie initiale de l'employeur jusqu'au paiement final. Cela signifie que les réserves déjà constituées jusqu'au 31 décembre 2015 gardent leur garantie existante de 3,75% sur les contributions de l'employé et 3,25% sur les contributions de l'employeur jusqu'à la date de départ. Pour les cotisations versées après le 1er janvier 2016, la garantie est devenue variable de 1,75%. Dans le futur, la garantie peut varier en fonction du taux d'intérêt de l'OLO 10 ans.

Pour les plans à contributions définies de Belfius Banque qui sont gérés par un OFP, la méthode verticale est d'application. Cela signifie que la garantie existante de 3,25% sur les contributions de l'employeur et de 3,75% sur les contributions de l'employé n'est valable que jusqu'au 31 décembre 2015. À partir de 2016, une garantie de rendement minimum de 1,75% s'applique aux réserves constituées ainsi qu'aux nouvelles contributions.

Pour les plan à contributions définies de Belfius Insurance et Corona, la méthode horizontale est d'application, tandis que la méthode verticale s'applique à Belfius Banque. De plus, dès que les employés quittent Belfius Banque, cette garantie de rendement minimum passe à 0%.

Les plans à contributions définies avec un minimum garanti (DC min. garanti) sont traités dans les états financiers consolidés comme des plans à prestations définies (DB). Cela implique que la méthode des unités de crédit projetées (avec ou sans contributions futures) doit être appliquée afin de déterminer la valeur actuelle de l'obligation de prestations définies (DBO).

À mesure que les pourcentages de cotisation du régime contribution définie de base pour les employés recrutés avant le 1er juillet 2019 auprès de Belfius Banque et du régime CD de Corona augmentent avec l'ancienneté et avec les contributions futures, les obligations de ces plans sont calculées selon la méthode des «unités de crédit projetées» avec les contributions futures.

Ainsi, l'avantage attendu à la fin de la carrière tient compte du paiement des contributions futures et de l'augmentation de salaire jusqu'au paiement final.

La valeur actuelle de l'obligation au titre de prestations définies (DBO) est obtenue en utilisant le rapport entre la durée des services passés et la durée des services projetés et en calculant une actualisation en utilisant le taux d'actualisation applicable.

Pour les autres régimes à cotisations définies de Belfius, le calcul est basé sur la méthode des «unités de crédit projetées» sans tenir compte des cotisations futures. En d'autres termes, les prestations projetées font déjà référence à la durée de service existante et aux cotisations déjà payées. La valeur actuelle de l'obligation de prestations définies de ces régimes est obtenue en actualisant ces prestations à l'aide du taux d'actualisation approprié.

Dans tous les cas, le DBO calculé est comparé aux comptes individuels des participants et la valeur la plus élevée est prise en compte comme obligation de Belfius.

A. Variation du passif (actif) net des plans à prestations définies

(en milliers d'EUR)	Valeur actualisée des plans de pension	Juste valeur des actifs des régimes	Déficit/ (excédent)	Plafond de l'actif	Passif (Actif) net
AU 1ER JANVIER 2020	2.022.130	(1.802.158)	219.971	4.675	224.646
Coût des services					
Coût des services rendus dans l'année	56.416	0	56.416	0	56.416
Coût des services passés et (gains)/pertes sur liquidation	0	0	0	0	0
Frais administratifs	0	2.382	2.382	0	2.382
Intérêts perçus - Intérêts payés	21.125	(18.896)	2.229	67	2.297
(A) CHARGES ET PRODUITS RECONNUS DANS LE RÉSULTAT	77.541	(16.514)	61.028	67	61.095
Réévaluations (gains)/pertes					
Effet de modifications d'hypothèses démographiques	(849)	0	(849)	0	(849)
Effet de modifications d'hypothèses financières	72.900	0	72.900	0	72.900
Effet d'expérience	(13.625)	0	(13.624)	0	(13.624)
Rentabilité des actifs des régimes (hors produits d'intérêts)	0	(37.066)	(37.066)	0	(37.066)
Variation du plafond de l'actif (hors produits/ charges d'intérêts)	0	0	0	(1.181)	(1.181)
(B) RÉÉVALUATIONS (GAINS)/PERTES RECONNUES EN OCI[1]	58.426	(37.066)	21.360	(1.181)	20.179
COÛT DES PRESTATIONS DÉFINIES COMPTABILISÉES (A)+(B)	135.967	(53.579)	82.388	(1.114)	81.274
Contributions					
Employeur	0	(43.291)	(43.291)	0	(43.291)
Participants du plan	3.027	(3.027)	0	0	0
Paiements de prestations	(110.715)	102.179	(8.536)	0	(8.536)
Liquidation de régimes	0	0	0	0	0
Effet des regroupements et des cessions d'activités	146	0	146	0	146
Écarts de cours de change	(2.220)	2.294	74	(76)	(2)
AU 31 DÉCEMBRE 2020[2]	2.048.335	(1.797.582)	250.753	3.485	254.238

(1) La baisse du taux d'actualisation par rapport à 2019 de 0,35% en moyenne a entraîné une augmentation significative des obligations de pension, qui a été partiellement compensée par le rendement positif des actifs des plans de pension en 2020.
(2) À la fin 2020,
→ 90,1% du total des engagements de retraite concernait des régimes de retraite capitalisés,
→ 6,9% des régimes de retraite financés par des fonds internes pour lesquels les actifs ne sont pas inclus, et
→ 2,2% des engagements de retraite non capitalisés.

(en milliers d'EUR)	Valeur actualisée des plans de pension	Juste valeur des actifs des régimes	Déficit/ (excédent)	Plafond de l'actif	Passif (Actif) net
AU 1ER JANVIER 2021	2.048.335	(1.797.582)	250.753	3.485	254.237
Coût des services					
Coût des services rendus dans l'année	59.950	0	59.950	0	59.950
Coût des services passés et (gains)/pertes sur liquidation	0	0	0	0	0
Frais administratifs	0	2.463	2.463	0	2.463
Intérêts perçus - Intérêts payés	14.970	(13.110)	1.861	33	1.894
(A) CHARGES ET PRODUITS RECONNUS DANS LE RÉSULTAT	74.921	(10.647)	64.274	33	64.308
Réévaluations (gains)/pertes					
Effet de modifications d'hypothèses démographiques	14	0	14	0	14
Effet de modifications d'hypothèses financières	(52.598)	0	(52.598)	0	(52.598)
Effet d'expérience	1.476	0	1.476	0	1.476
Rentabilité des actifs des régimes (hors produits d'intérêts)	0	(61.243)	(61.243)	0	(61.243)
Variation du plafond de l'actif (hors produits/ charges d'intérêts)	0	0	0	28.745	28.745
(B) RÉÉVALUATIONS (GAINS)/PERTES RECONNUES EN OCI[1]	(51.108)	(61.243)	(112.351)	28.745	(83.606)
COÛT DES PRESTATIONS DÉFINIES COMPTABILISÉES (A)+(B)	23.812	(71.889)	(48.077)	28.778	(19.299)
Contributions					
Employeur	0	(45.747)	(45.747)	0	(45.747)
Participants du plan	2.934	(2.934)	0	0	0
Paiements					
Paiements de prestations	(110.022)	100.554	(9.469)	0	(9.469)
Liquidation de régimes	0	0	0	0	0
Autres					
Effet des regroupements et des cessions d'activités	(502)	0	(502)	0	(502)
Écarts de cours de change	2.776	(2.868)	(91)	79	(12)
AU 31 DÉCEMBRE 2021[2][3]	1.967.333	(1.820.466)	146.867	32.342	179.209

(1) Le gain de réévaluation comptabilisé dans les OCI est principalement dû à l'augmentation du taux d'actualisation par rapport à 2020 (de 0,33% en moyenne) et au rendement positif des actifs des régimes de retraite en 2021, partiellement compensé par une perte due à l'augmentation du taux d'inflation.
(2) D'ici à la fin de 2021,
→ 90,9% du total des engagements de retraite sont liés à des régimes de retraite par capitalisation,
→ 7,2% sont liés à des actifs non admissibles, et
→ 1,9% sont liés à des engagements de retraite non capitalisés.
(3) Le passif net représente la position totale des plans de pension. EUR 194.465 milliers concernent les «obligations au titre des pensions et autres prestations définies de l'emploi» et EUR 15.256 milliers concernent les «autres actifs - actifs des plans» pour les plans se terminant avec un solde d'actifs nets à la fin 2021.

B. Juste valeur des actifs des plans

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Juste valeur des actifs des plans		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18.916	43.305
Actions	314.978	307.011
Dettes représentées par un titre	1.363.519	1.373.898
Immobilier	8.314	8.102
Contrats d'assurance	91.855	88.151
TOTAL	1.797.582	1.820.466

C. Hypothèses pour les plans belges

	31/12/20	31/12/21
Taux d'actualisation	0,75%	1,08%
Taux d'inflation	1,65%	1,75%
Croissance salariale (liée à l'âge)	0,35% - 3,00%	0,35% - 3,00%

Le taux d'actualisation est basé sur la courbe de rendement de Mercer (qui reflète la courbe de rendement des obligations d'entreprises AA) .

Le paramètre d'inflation est basé sur l'inflation salariale moyenne des 10 dernières années et les perspectives à long terme publiées par la Banque centrale européenne.

Belfius utilise les tables de mortalité belges, adaptées à l'allongement général de la durée de vie actuelle par des corrections d'âge.

D. Sensibilité[1] de la valeur actualisée à un changement d'hypothèses de l'obligation à prestations définies à la fin de l'exercice

	-50 bps	+50 bps
Taux d'actualisation	5,66%	-4,84%
Taux d'inflation	-2,80%	3,12%
Hausse des salaires réels	-1,99%	2,40%

(1) Si toutes les autres hypothèses sont maintenues constantes.

E. Duration moyenne pondérée de l'obligation

(en années)	31/12/20	31/12/21
Belgique	10,88	10,57

F. Risques et gestion de bilan (ALM)

Les principaux risques auxquels sont exposés les plans de pension gérés par le Belfius pension fund (OFP) concernent les taux d'intérêt, l'inflation, la longévité et l'âge de la retraite. La gestion des plans de pension est surveillée par un «Comité d'investissement» et est placée sous la supervision du conseil d'administration de l'OFP, et sa politique d'investissement est principalement axée sur le passif. Un cadre d'investissement formalisé («Déclaration des Principes d'Investissement») a été mis en place pour garantir un portefeuille d'investissement bien diversifié et dédié. Les engagements des plans de pension sont évalués au moins une fois par an. Une étude ALM (avec analyse des flux de trésorerie et tests de résistance) est régulièrement réalisée afin de déterminer et d'analyser les sensibilités des régimes aux chocs de taux d'intérêt et d'inflation. Ces éléments constituent un facteur important dans l'avis du comité d'investissement au Conseil d'administration pour ses délibérations sur l'allocation stratégique d'actifs du portefeuille d'investissement. La gestion quotidienne de ce portefeuille et des aspects de liquidité des plans a été confiée à un gestionnaire d'actifs externe qui, sur une base régulière, fournit un rapport de ses activités au comité d'investissement ainsi qu'au conseil d'administration de l'OFP sur une base annuelle.

Les régimes de retraite gérés en tant qu'assurance groupe Branche 21 présentent les mêmes risques, mais les risques de taux d'intérêt et de longévité sont en partie couverts par l'assureur.

3. Passifs éventuels et litiges juridiques

A. Engagements au Fonds de résolution unique

Belfius a choisi dans le passé de payer une partie de sa contribution au Fonds de résolution unique par un engagement de paiement irrévocable. Cet engagement de paiement est entièrement couvert par cash collatéraux. Voir annexe 8.5. «Engagements au Fonds de résolution unique».

B. Engagements aux agences Belfius Banque

À la suite de la modification de la législation sur les sociétés, la forme juridique du réseau indépendant de Belfius a été convertie de société coopérative (SCRL) en société en commandite (SComm) à partir de 2020. Dans ce contexte, à partir du 1er janvier 2020, Belfius Banque accorde une garantie aux associés gérants de ces sociétés en commandite pour leur responsabilité illimitée.

C. Litiges juridiques

Belfius (c.-à-d. Belfius Banque et ses filiales consolidées) est partie à une série de litiges en Belgique qui découlent de ses activités professionnelles habituelles, y compris celles où elle agit en tant qu'assureur, bailleur de fonds et prêteur, employeur, investisseur et contribuable.

Belfius constitue des provisions pour ces litiges si sa direction estime, en prenant en considération l'ensemble des éléments à sa disposition, tel que l'analyse par ses juristes d'entreprise et des conseillers juridiques externes selon le cas,

- qu'il existe une obligation actuelle résultant d'événements passés;

- qu'un paiement par Belfius est probable; et
- que le montant d'un tel paiement peut être déterminé raisonnablement.

Bien qu'il soit souvent impossible de prédire ou de déterminer l'issue de tous les litiges en cours, Belfius ne constitue pas de provision pour certains autres litiges dont elle a connaissance lorsque, conformément aux principes décrits ci-dessus, la direction estime, après examen approfondi d'avis pertinents, que ces litiges sont infondés, qu'il est possible de s'y opposer avec succès, ou que l'issue de ces litiges ne devrait pas entraîner de perte significative.

De l'avis de Belfius, les litiges en cours les plus importants sont décrits ci-dessous, qu'une provision soit constituée à cet effet ou non[1]. Leur description ne traite pas des éléments et évolutions qui n'ont pas d'impact sur la position de Belfius. Si l'issue de ces litiges devait être favorable pour les parties adverses, ils pourraient éventuellement avoir un impact financier pour Belfius. En ce qui concerne les litiges pour lesquels aucune provision n'a été constituée, cet impact demeure non quantifiable à ce jour. Il est à noter qu'en dehors des cas énumérés ci-dessous, une vigilance continue peut être observée dans la prévention du blanchiment d'argent (AML) dans le secteur financier belge. Dans ce contexte, et comme à son habitude, Belfius collabore avec les autorités belges et suit la situation de près.

Le Fonds du Logement de Bruxelles-Capitale

Le Fonds du Logement de Bruxelles-Capitale a cité Belfius Banque le 9 octobre 2012 à comparaître devant le Tribunal de Commerce de Bruxelles. Le Fonds du Logement a souscrit, pour un montant total de EUR 32 millions, quatre billets de trésorerie émis entre juillet et septembre 2011 par le Holding Communal et placés par Belfius en qualité de dealer (agent placeur) dans le cadre du programme d'émission de billets de trésorerie. En raison de graves difficultés financières rencontrées par le Holding Communal, le Fonds du Logement a accordé au Holding Communal le 24 novembre 2011 un abandon de créances volontaire et a reçu un remboursement de EUR 16 millions. Le Holding Communal a été mis en liquidation en décembre 2011. Belfius ayant agi en qualité de dealer des billets de trésorerie, le Fonds du Logement exige de Belfius Banque le remboursement du solde. Belfius Banque rejette la demande du Fonds du Logement étant donné que la perte engendrée sur cet investissement résulte d'un abandon de créances volontaire par le Fonds du Logement correspondant à la moitié de son investissement.

Le 27 mars 2014, le Tribunal de Commerce de Bruxelles a déclaré la demande du Fonds du Logement recevable, mais non fondée. Le Fonds du Logement a interjeté appel de cette décision le 3 juin 2014.

Ce litige n'a connu aucune évolution significative depuis 2016. La date de l'audience a été fixée en février 2022.

Aucune provision n'a été constituée pour ce litige.

Arco – Actionnaires coopérateurs

Différentes parties, dont Belfius Banque, ont été assignées par des actionnaires des sociétés coopératives du groupe Arco dans deux procédures distinctes, dont une procédure devant le Tribunal de l'entreprise néerlandophone de Bruxelles et une procédure devant le Tribunal de Première Instance de Bruxelles:

- le 30 septembre 2014, 737 actionnaires de trois sociétés du groupe Arco (Arcopar, Arcoplus et Arcofin) ont assigné (avec le soutien de Deminor) les entités Arco et Belfius Banque, devant le Tribunal de l'entreprise néerlandophone de Bruxelles (les «Procédures Deminor»). Le 19 décembre 2014, 1.027 autres actionnaires des entités Arco se sont joints aux Procédures Deminor. Le 15 janvier 2016, 405 autres actionnaires des entités Arco se sont joints aux Procédures Deminor, portant à 2.169 le nombre de demandeurs. Le 16 novembre 2020, une nouvelle procédure «Deminor» a été entamée, à laquelle se sont joints tous les demandeurs sauf un, afin d'anticiper une éventuelle nullité de la citation initiale. Le contenu des deux procédures est identique. Par conséquent, elles sont traitées conjointement. Les demandeurs réclamaient notamment que le Tribunal statue sur les éléments suivants:
  - en premier lieu, que le Tribunal déclare nulle et non avenue leur convention d'affiliation, en conséquence d'un vice de consentement allégué;
  - que les défendeurs soient condamnés, in solidum, à rembourser aux demandeurs leur apport en capital dans ces entités, plus les intérêts; à titre subsidiaire, une indemnisation à Belfius Banque en raison d'une allégation de la violation du devoir d'information; et
  - que les défendeurs soient en outre condamnés au versement d'une indemnité aux demandeurs.

Les apports en capital des 2.169 demandeurs qui sollicitent un remboursement s'élevaient à EUR 6,5 millions (montant en principal) à la date de ce rapport. Les réclamations des demandeurs dans les Procédures Deminor sont fondées sur des allégations de fraude et/ou d'erreur qui aurait été commise par les entités Arco et Belfius Banque. En ordre subsidiaire, les demandeurs ont allégué que Belfius Banque avait failli à son devoir d'information, tel que l'on est en droit de l'attendre d'un banquier normalement prudent et diligent. Concernant Belfius Banque, les demandeurs ont mentionné des courriers et des brochures qui contiendraient des informations trompeuses émises par les prédécesseurs de Belfius Banque. L'État belge, DRS Belgium (Deminor) et le président du comité de direction des entités Arco sont également défendeurs dans le cadre du procès devant le Tribunal de l'entreprise de Bruxelles. Dans l'intervalle, l'ASBL Arcoclaim est également intervenue dans cette procédure (sur base d'un transfert de créance par l'un des demandeurs/actionnaires). L'affaire a été plaidée lors de plusieurs séances de plaidoirie en juin 2021. Dans sa décision annoncée le 3 novembre 2021, le Tribunal de l'entreprise néerlandophone de Bruxelles a rejeté toutes les demandes des actionnaires. En janvier 2022, Deminor

(1) Notez que, le cas échéant, le §92 de la norme IAS37 peut s'appliquer à cette section.

a annoncé dans la presse que les demandeurs allaient faire appel du jugement et que des procédures judiciaires supplémentaires, pour de nouveaux plaignants, actionnaires de sociétés du groupe Arco, pourraient être engagées.

- En outre, le 7 février 2018, deux actionnaires du groupe Arco ont assigné l'État belge devant le Tribunal de Première Instance de Bruxelles. Il est invoqué que l'État belge aurait commis une faute en promettant et en instaurant un système de garantie en faveur des actionnaires de sociétés coopératives (tels que les actionnaires des sociétés du groupe Arco) qui a, par la suite, été considéré comme une aide d'État illicite par la Commission européenne. Ces deux demandeurs ont également assigné Belfius Banque, le 8 février 2018, en intervention dans cette procédure, en invoquant une faute de Belfius Banque dans la vente des actions Arco. Des groupements d'actionnaires Arco se sont organisés, via les réseaux sociaux, afin de convaincre d'autres actionnaires Arco de se joindre à cette procédure judiciaire. Fin juin 2020, à la connaissance de Belfius, au moins 5.380 actionnaires Arco s'étaient joints à la procédure à la suite de cet appel. L'ASBL Arcoclaim est également intervenue dans cette procédure. Aucun calendrier de plaidoiries n'a encore été fixé pour cette affaire.

Aucune provision n'a été constituée pour ces litiges parce que Belfius Banque estime disposer d'arguments valables pour que ces demandes soient déclarées irrecevables et/ou non fondées.

Funding loss

Belfius Banque est actuellement confrontée à des procédures judiciaires portant sur les indemnités de funding loss sollicitées par la Banque. Celles-ci sont réclamées aux clients professionnels dans le cadre du remboursement anticipé de crédits professionnels. Ces indemnités sont calculées conformément aux dispositions légales en vigueur et conformément aux dispositions contractuelles applicables afin de refléter les pertes financières réellement encourues par la Banque en cas de remboursement anticipé d'un crédit professionnel. Belfius a constitué des provisions pour couvrir l'issue potentiellement défavorable de procédures judiciaires. Ces provisions sont réévaluées de manière continue, en tenant compte de l'évolution de la jurisprudence belge et des crédits en cours pertinents.

Investigations liées aux «Panama Papers»

Les présents paragraphes sont mentionnés dans un souci d'exhaustivité, et l'information ci-après ne fait pas l'objet d'un litige. Le 5 décembre 2017, une perquisition ordonnée par un juge d'instruction de Bruxelles a eu lieu au siège social de Belfius Banque dans le cadre de la Commission parlementaire sur les «Panama Papers» belges. La Banque a été perquisitionnée à titre de témoin et n'est pas accusée de faute. Le champ de l'investigation vise à établir si une quelconque violation d'obligations relatives au blanchiment d'argent a eu lieu et d'investiguer le lien entre Belfius Banque (ou ses prédécesseurs) et, entre autres, Experta et Dexia Banque Internationale Luxembourg (anciennes entités du groupe Dexia).

À ce jour et depuis la perquisition, Belfius Banque n'a pas reçu d'autres informations.

Enquête judiciaire sur les activités d'une agence bancaire indépendante

Belfius Banque a été inculpée pour son rôle présumé relatif à des activités potentiellement frauduleuses qui auraient été commises par le biais d'un directeur d'une agence indépendante de Belfius Banque en violation de diverses règlementations (bancaires).

Après consultation du dossier pénal, Belfius reste convaincue de disposer d'arguments suffisamment valables pour faire déclarer les poursuites irrecevables et/ou non fondées.

Aucune provision n'a été constituée pour ce dossier.

6.7. Dettes subordonnées

1. Non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	Coût amorti	
(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
DETTES SUBORDONNÉES CONVERTIBLES	0	0
DETTES SUBORDONNÉES NON CONVERTIBLES	1.150.681	1.642.749
Emprunts perpétuels subordonnés	159.380	159.380
Emprunts subordonnés à durée déterminée	991.301	1.483.370
TOTAL	1.150.681	1.642.749
Capital hybride et actions privilégiées remboursables	0	0

Les dettes subordonnées augmentent de EUR 492 millions, ou 42,8%, pour atteindre EUR 1,6 milliard (31 décembre 2020: EUR 1,2 milliard), à la suite de l'émission de EUR 0,5 milliard d'obligations subordonnées Tier 2 à taux fixe.

2. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Néant

3. Analyse flux monétaires et changements sans effet sur la trésorerie

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
SOLDE D'OUVERTURE	1.157.266	1.150.681
FLUX MONÉTAIRES		
Émission de dettes subordonnées	0	497.160
Remboursement de dettes subordonnées	0	0
CHANGEMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE		
Écarts de cours de change	(5.544)	(5.545)
Taux d'intérêt effectif	(1.042)	453
SOLDE DE CLÔTURE	1.150.681	1.642.749

Belfius a émis EUR 0,5 milliard d'obligations subordonnées Tier 2 à taux fixe pour contribuer aux exigences MREL.

4. Analyse par échéance et taux d'intérêt

Voir notes 9.4., 9.5. et 9.6.

5. Analyse de la juste valeur

Voir note 9.1.

6. Indications relatives à chaque emprunt subordonné

N° de réf.	Unité monétaire	Valeur comptable en milliers de l'unité monétaire	Échéance ou modalité de durée	a) Circonstances de remboursement anticipé b) Conditions de subordination c) Conditions de convertibilité	Conditions de rémunération	Valeur dans le capital réglementaire en milliers d'EUR
1.	EUR	29.990	3/1/2022	a) pas d'application b) pas de conditions spécifiques c) néant	Euribor 3 m + 43 pb	6.980
2.	EUR	44.970	4/4/2022	a) pas d'application b) pas de conditions spécifiques c) néant	6,00%	2.315
3.	EUR	17.500	indéterminé (date call: 29/12/23)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date du call et ensuite tous les 12 ans b) pas de conditions spécifiques c) néant	4,609% jusqu'au 29/12/23, ensuite IRS 12 a + 200 pb	17.500
4.	EUR	17.500	indéterminé (date call: 29/12/22)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date du call, le 29/12/29 et ensuite tous les 10 ans b) pas de conditions spécifiques c) néant	1,734% jusqu'au 29/12/22, ensuite IRS 7 a + 200 pb	17.500
5.	EUR	50.000	indéterminé (date call: 15/07/23)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date du call et ensuite tous les 12 ans b) pas de conditions spécifiques c) néant	5,348% jusqu'au 15/07/23, ensuite IRS 12 a + 200 pb	50.000
6.[1]	JPY	10.000.000	9/11/2025	a) pas d'application b) pas de conditions spécifiques c) néant	6,1%, multidevises	56.536
7.[1]	JPY	10.000.000	9/11/2025	a) pas d'application b) pas de conditions spécifiques c) néant	6,05%, multidevises	56.536
8.	EUR	72.000	indéterminé (date call: 01/01/25)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date du call et ensuite annuellement b) pas de conditions spécifiques c) néant	6,25% jusqu'au 01/01/25, ensuite Euribor 3 m + 417 pb	72.000
9.	EUR	547.460	5/11/2026	a) pas d'application b) pas de conditions spécifiques c) néant	3,125%	477.675
10.	EUR	193.223	15/03/28 (date call: 15/3/2023)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date du call b) pas de conditions spécifiques c) néant	1,625% jusqu'au 15/03/23, ensuite IRS 5 a + 123 pb	193.223
11.[2]	EUR	497.083	indéterminé (date call: 16/4/25)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date du call et ensuite tous les six mois b) pas de conditions spécifiques c) néant	3,625% jusqu'au 16/04/25, ensuite réinitialisable tous les 5 ans	497.083
12.	EUR	497.214	6/4/2034 (call date : from 6/1/2029 to 6/4/2029)	a) possible avec l'accord de la BCE, à la date du call b) pas de conditions spécifiques c) néant	1,25% jusqu'à la date call ensuite EUR Midswap 5a + 130 bp	497.214

(1) Étant donné que la structure de taux incorporée dans le contrat est considérée comme n'étant pas étroitement liée au contrat hôte, elle a été bifurquée et est présentée au bilan comme un dérivé distinct.
(2) Émission de EUR 500 millions (valeur nominale) d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1), qualifiant comme fonds propres additionnels en CRR/CRD IV. L'instrument de dette AT1 a été analysé dans le respect de IAS 32 et est considéré comme instrument de fonds propres et n'est pas inclus dans le total de l'annexe 6.7. (dettes subordonnées).

6.8. Autres passifs

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
AUTRES PASSIFS (EXCEPTÉ CEUX RELATIFS AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE)	1.170.476	1.217.092
Charges à payer	89.801	68.180
Produits constatés d'avance	21.285	23.278
Subventions	0	0
Autres montants attribués reçus	329	542
Salaires et charges sociales (dus)	132.554	147.264
Dividendes dus aux actionnaires	0	0
Impôts d'exploitation	52.915	70.016
Contrats de construction à long terme	0	0
Paiements en attente envers la clientèle et obligations vis-à-vis des prestataires de services	443.500	543.964
Paiements en attente de contrats de leasing	96.524	105.381
Paiements en attente d'activités d'affacturage	333.568	258.469
Gain différé au premier jour de la transaction DOP	0	0
AUTRES PASSIFS SPÉCIFIQUES AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE	150.188	159.940
Dépôts dus aux cessionnaires	84.242	92.346
Dettes résultant de transactions d'assurance directe	51.596	55.282
Dettes résultant de transactions de réassurance	14.332	12.312
Autres passifs d'assurance	18	0
TOTAL	1.320.664	1.377.031

Les autres passifs ont augmenté principalement en raison d'une augmentation des paiements en attente par rapport à 2020, partiellement compensée par une diminution des paiements en attente de l'affacturage.

VII. Notes annexes au compte de résultats consolidé

(certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis)

Éléments significatifs repris dans le compte de résultats
Nous renvoyons au chapitre «Résultats financiers» du rapport de gestion.

7.1. Intérêts perçus – Intérêts payés

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
PRODUITS D'INTÉRÊTS	3.352.799	3.357.376
PRODUITS D'INTÉRÊTS SUR ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	2.490.867	2.391.095
Prêts et créances sur établissements de crédit	9.501	5.821
Prêts et créances	1.917.400	1.885.729
Titres de créance émis par des entités publiques	373.931	327.057
Autres titres de créance	189.118	171.582
Autres	917	905
PRODUITS D'INTÉRÊTS SUR ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	92.288	87.145
Prêts et créances	0	1.211
Titres de créance émis par des entités publiques	62.324	59.174
Autres titres de créance	29.964	26.760
PRODUITS D'INTÉRÊTS SUR ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET	614.875	599.325
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6.196	8.454
Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	77.995	69.433
Prêts et créances	50.073	40.611
Titres de créance émis par des entités publiques	600	479
Autres titres de créance	27.322	28.343
Dérivés détenus en vue de la vente	144.534	152.025
Dérivés – instruments de couverture	386.151	369.415
PRODUITS D'INTÉRÊTS SUR PASSIFS FINANCIERS (INTÉRÊTS NÉGATIFS)	154.770	279.811
CHARGES D'INTÉRÊTS	(1.361.293)	(1.356.009)
INTÉRÊTS PAYÉS SUR PASSIFS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET	(292.526)	(272.063)
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	(402)	(0)
Dettes envers les établissements de crédit	(6.369)	(3.366)
Dettes envers la clientèle	(98.710)	(95.139)
Titres de créance émis	(154.823)	(140.283)
passif locatif	(781)	(703)
Dettes subordonnées	(30.006)	(31.474)
Autres	(1.436)	(1.099)
INTÉRÊTS PAYÉS SUR PASSIFS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET	(945.800)	(877.857)
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	(2.891)	(5.686)
Passifs financiers désignés à la juste valeur	(71.056)	(82.949)
Dérivés détenus en vue de la vente	(131.205)	(100.017)
Dérivés – instruments de couverture	(740.649)	(689.205)
CHARGES D'INTÉRÊTS SUR ACTIFS FINANCIERS (INTÉRÊTS NÉGATIFS)	(113.245)	(206.089)
PERTE DE MODIFICATION SUR ACTIFS FINANCIERS[1]	(9.722)	0
MARGE D'INTÉRÊTS[2]	1.991.506	2.001.367

(1) À la lumière de la crise du Covid-19, un congé de paiement a été accordé aux particuliers pour leurs prêts hypothécaires si, parmi d'autres critères, leurs revenus sont inférieurs à EUR 1.700 par mois (considérés comme des clients vulnérables). Étant donné que les prêts hypothécaires des clients vulnérables sont simplement prolongés avec la période de report, sans compensation pour la perte de valeur, la différence entre la valeur actuelle des flux de trésorerie initiaux et les flux de trésorerie modifiés, tous deux actualisés au TIE initial, a donné lieu à une «perte de modification» à comptabiliser d'avance par la Belfius Banque. Pour plus d'informations sur les mesures prises par Belfius dans le cadre de la crise du Covid-19, veuillez-vous référer à la section «Mesures prises dans le cadre de la crise du Covid-19 pour soutenir la société belge» du chapitre «Risque de crédit» du rapport de gestion. Aucune perte de modification n'a été comptabilisée en 2021.
(2) Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultats pour tous les instruments portant intérêt selon la méthode de la comptabilité d'exercice en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Nous renvoyons au chapitre Principes comptables.

La marge d'intérêts nette augmente de EUR 9,9 millions, ou 0,5%, pour atteindre EUR 2.001 millions (31 décembre 2020: EUR 1.992 millions), principalement en raison de la hausse des volumes de prêts combinée à une discipline stricte en matière de prix, ceci malgré la pression exercée par la baisse des taux d'intérêt, la diminution de l'encours de la Branche 21 et les réinvestissements aux rendements de marché inférieurs. Les intérêts reçus sur le financement TLTRO III de la banque centrale BCE/NBB et comptabilisés en 2021 s'élèvent à EUR 155 millions (contre EUR 78 millions en 2020, dont EUR 76 millions provenant du TLTRO III). Les intérêts payés sur le total des prêts à la BCE/NBB et comptabilisés en 2021 s'élèvent à EUR 149 millions (contre EUR 43 millions en 2020).

Sur la base des volumes de prêts nets au 31 décembre 2021, les conditions du programme TLTRO ont été remplies et le taux d'intérêt effectif inclut donc la réduction supplémentaire de 50 points de base.

A noter que l'année 2020 a été positivement impactée par la restructuration d'un dossier spécifique de leasing d'entreprise. En outre, en 2020, une perte de modification de EUR 9,7 millions a été comptabilisée en raison de l'allègement accordé aux clients vulnérables, suite au moratoire accordé sur les prêts hypothécaires à la lumière de la crise du Covid-19. En 2021, aucune perte de modification n'a été reconnue.

7.2. Dividendes

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7.865	11.625
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	42.400	61.229
Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0
TOTAL	50.265	72.853

Les revenus de dividendes ont augmenté par rapport à 2020 à la suite de l'impact de la crise du Covid-19 sur les distributions de dividendes en 2020.

7.3. Résultat net des sociétés mises en équivalence

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Résultat avant impôt des sociétés mises en équivalence	5.847	3.558
Part de l'impôt	(999)	(1.108)
Dépréciations d'écarts d'acquisition	0	0
TOTAL	4.848	2.449

7.4. Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Résultat net du portefeuille détenus à des fins de transaction	44.198	70.461
Résultat net des actifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats et résultat des dérivés liés	0	0
Résultat des actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	(33.661)	(30.379)
Prêts et créances	(11.227)	(28.502)
Titres de créance émis par des entités publiques	(1.489)	540
Autres titres de créance	(21.567)	(2.495)
Instruments de capitaux propres	621	77
Résultat net des passifs désignés à la juste valeur par le compte de résultats et résultat des dérivés liés (excepté risque de crédit propre)	(1.919)	2.114
Résultat net de la comptabilité de couverture	15.469	(17.222)
TOTAL	24.086	24.973

Le résultat net des instruments financiers évalué à la juste valeur par le compte de résultats augmente de EUR 0,9 million pour atteindre EUR 25 millions (31 décembre 2020: EUR 24 millions). Le résultat net des opérations de trading a augmenté de EUR 26 millions pour atteindre EUR 70 millions pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, en raison principalement de l'impact négatif de l'épidémie de Covid-19 sur les spreads de crédit ainsi que sur les marchés d'actions en 2020 alors que les marchés se sont stabilisés en 2021. Le résultat net des instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats a augmenté de EUR 3 millions pour atteindre EUR -30 millions pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021. Le résultat net de la comptabilité de couverture a diminué de EUR 33 millions à EUR -17 millions pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 et a été négativement impacté, entre autres facteurs, par l'évolution de certains spreads et risques de base. Veuillez noter que les dérivés couvrant ces instruments sont considérés comme des dérivés de négociation dont les ajustements de juste valeur sont classés dans le résultat net des opérations de trading.

Résultat net du portefeuille détenus à des fins de transaction

Les revenus commerciaux nets ont augmenté de EUR 26 millions pour atteindre EUR 70 millions pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, en raison principalement de l'impact négatif de l'épidémie de Covid-19 sur les spreads de crédit ainsi que sur les marchés d'actions en 2020 alors que les marchés se sont stabilisés en 2021. Il convient de noter que le montant total inscrit au bilan au titre des ajustements de la valeur du crédit s'élève à EUR -51 millions fin 2021 (contre EUR -79 millions fin 2020), tandis que le montant total au bilan de l'ajustement de la valeur du débit s'élève à EUR 3 millions fin 2021 (contre EUR 2 millions fin 2020). Le montant total au bilan relatif aux corrections de valeur de financement s'élève à EUR -61 millions fin 2021 (contre EUR -71 millions fin 2020).

L'impact total du compte de résultats sur la ligne résultats nets commerciaux, pour les «credit value adjustments», s'est élevé à EUR 27 millions en 2021 (contre EUR -6 millions en 2020), principalement en raison de la baisse des écarts de crédit, et l'évolution des expositions, pour les corrections de valeur au débit à EUR 0,6 million en 2021 (contre EUR -0,4 million en 2020) et pour les «funding value adjustments» à EUR 9 millions en 2021 (contre EUR -18 millions en 2020).

Résultat des actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Le résultat net des instruments financiers a été positivement influencé par la hausse des marchés d'actions, ce qui a entraîné des variations positives de la juste valeur, principalement sur les fonds chez Belfius Insurance (considérés comme des obligations non conformes à la norme SPPI) tels que présentés dans la ligne «Autres titres de créance». Cette augmentation est partiellement compensée par des variations négatives de la juste valeur des prêts structurés non conformes à la norme SPPI présentés dans la ligne «Prêts et créances» en raison des taux d'intérêt plus élevés par rapport à 2020. Il convient de noter que les couvertures de ces instruments sont classées dans le revenu net de négociation.

Résultat net de la comptabilité de couverture

Le résultat net de la comptabilité de couverture s'élève à EUR -17 millions (2020: EUR 15 millions) et a été impacté négativement entre autres par les risques de base.

Belfius gère les risques de base par le biais de produits dérivés supplémentaires (couvertures économiques) pour lesquels aucune comptabilité de couverture n'est mise en place, car l'impact de ces couvertures a été enregistré dans la ligne résultat net de négociation pour un montant de EUR +7 millions (2020: EUR -2 millions). Il s'agit principalement de couvertures économiques de l'inefficacité de la couverture découlant des risques de base (couvertes par des swaps de base).

Résultat de la comptabilité de couverture

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
COUVERTURE DE JUSTE VALEUR	9.746	(17.432)
Changement de juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert	762.957	(47.866)
Changement de la juste valeur des dérivés de couverture	(753.211)	30.434
COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	0	0
COUVERTURE DE PORTEFEUILLE COUVERT EN TAUX	5.723	210
Changement de juste valeur de l'élément couvert	182.410	(483.842)
Changement de la juste valeur des dérivés de couverture	(176.687)	484.052
TOTAL	15.469	(17.222)

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
DISCONTINUITÉ DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE (LES FLUX DE TRÉSORERIE SONT TOUJOURS ATTENDUS) – MONTANTS COMPTABILISÉS EN MARGE D' INTÉRÊT	60	152

Les tests d'efficacité ont été respectés en tout temps.

Pour plus de détails, nous renvoyons à la note 5.6. «Dérivés».

7.5. Résultat net sur investissements et dettes

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI (NON DÉPRÉCIES)	5.341	1.070
Profits sur titres de créance émis par des entités publiques	1	0
Profits sur autres titres de créance	5.340	1.070
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON DÉPRÉCIÉS)	23.531	1.595
Profits sur prêts et créances	0	26
Profits sur titres de créance émis par des entités publiques	17.364	724
Profits sur autres titres de créance	6.166	845
ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	433	0
Profits sur actifs détenus en vue de la vente	433	0
AUTRES	41.771	15.195
Profits sur immobilisations corporelles	41.770	15.195
PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	8	15
Profits sur passifs financiers	8	15
TOTAL DES PROFITS	71.083	17.875
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI (NON DÉPRÉCIES)	(15.547)	(1.960)
Pertes sur autres titres de créance	(15.547)	(1.960)
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON DÉPRÉCIÉS)	(854)	(612)
Pertes sur prêts et créances	0	(111)
Pertes sur titres de créance émis par des entités publiques	(215)	(197)
Pertes sur autres titres de créance	(639)	(304)
ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	(10)	(13)
Pertes sur actifs détenus en vue de la vente	(10)	(13)
AUTRES	(152)	(445)
Pertes sur immobilisations corporelles	(142)	(160)
Pertes sur immobilisations incorporelles	(10)	0
Autres pertes	(0)	(285)
PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	(3)	(3)
Pertes sur passifs financiers	(3)	(3)
TOTAL DES PERTES	(16.565)	(3.033)
TOTAL RÉSULTAT NET SUR INVESTISSEMENTS ET DETTES	54.517	14.842

Le résultat net sur investissements et dettes diminue de EUR 39,7 millions, ou -72,8%, pour atteindre EUR 15 millions (31 décembre 2020: EUR 55 millions).

Belfius a réalisé des plus-values de EUR 15 millions sur la vente d'immobilisations corporelles, principalement sur la vente de différents bureaux bancaires (EUR 12 millions) et sur la vente d'un immeuble à Malines. Notons que des plus-values de EUR 42 millions ont été réalisées en 2020, principalement sur la vente partielle de l'immeuble Galilée.

En outre, Belfius Insurance a réalisé EUR 23 millions sur la vente d'obligations en 2020 afin de gérer son écart de duration, tandis qu'aucune plus-value sur obligations n'a été réalisée en 2021.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des gains et pertes réalisés résultant de la décomptabilisation des instruments financiers dépréciés et non dépréciés. Ces gains et pertes réalisés peuvent être comptabilisés à la ligne «Résultat net sur investissements et dettes» pour les instruments de dette non dépréciés évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 7.5.) ou à la ligne «Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit» pour les instruments de dette dépréciés et les prêts et avances non dépréciés (note 7.13.).

1. Profits ou pertes réalisés résultant de la décomptabilisation d'instruments de dettes évalués au coût amorti (dépréciés et non dépréciés)

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
PROFITS RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS NON DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	**294.761**	**2.801**
Profits sur prêts et créances	751	759
Profits sur titres de créance émis par des entités publiques[1]	286.615	226
Profits sur autres titres de créance	7.396	1.816
PROFITS RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	**15.019**	**10.890**
Profits sur prêts et créances dépréciés	15.019	10.890
Profits sur autres titres de créance dépréciés	0	0
PERTES RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS NON DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	**(319.059)**	**(4.312)**
Pertes sur prêts et créances	(1.684)	(2.083)
Pertes sur titres de créance émis par des entités publiques[1]	(300.227)	(70)
Pertes sur autres titres de créance	(17.149)	(2.159)
PERTES RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	**(14.972)**	**(10.759)**
Pertes sur prêts et créances dépréciés	(14.972)	(10.759)

(1) En 2020, les gains et pertes réalisés résultent de la décomptabilisation de titres de créance non dépréciés émis par le secteur public concernent la vente de certaines obligations d'État italiennes.

2. Profits ou pertes réalisés résultant de la décomptabilisation d'instruments de dettes évalués par le biais des autres éléments du résultat global (dépréciés et non dépréciés)

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
PROFITS RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS NON DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	**23.531**	**1.595**
Profits sur prêts et créances	0	26
Profits sur titres de créance émis par des entités publiques	17.364	724
Profits sur autres titres de créance	6.166	845
PROFITS RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	**0**	**0**
PERTES RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS NON DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	**(854)**	**(612)**
Pertes sur prêts et créances	0	(111)
Pertes sur titres de créance émis par des entités publiques	(215)	(197)
Pertes sur autres titres de créance	(639)	(304)
PERTES RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS DÉPRÉCIÉS ÉVALUÉS PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	**0**	**0**

7.6. Honoraires et commissions perçus – versés

	31/12/20			31/12/21		
(en milliers d'EUR)	Perçus	Versés	Net	Perçus	Versés	Net
Commissions sur fonds communs de placement gérés par des tiers	306.250	(56.548)	249.702	380.380	(67.508)	312.872
Activité d'assurance	125.239	(4.500)	120.739	129.623	(4.042)	125.580
Activité de crédit	39.404	(6.219)	33.185	45.511	(5.579)	39.932
Achat et vente de titres	18.372	(1.174)	17.198	16.324	(934)	15.391
Achat et vente de parts d'OPCVM	44.727	(15)	44.712	58.920	(28)	58.892
Services de paiement	168.222	(61.763)	106.459	195.669	(66.654)	129.015
Commissions à des intermédiaires non exclusifs	1.609	(12.392)	(10.783)	1.837	(12.476)	(10.639)
Services sur titres autres que la garde	6.607	(1.412)	5.195	5.909	(1.620)	4.289
Conservation	30.297	(4.208)	26.090	32.605	(3.759)	28.847
Émissions et placements de titres	9.902	(5.032)	4.871	9.965	(5.040)	4.926
Commissions de services sur titrisation	193	0	193	177	0	177
Services de conseil et gestion discrétionnaire	32.856	(6.320)	26.536	42.144	(7.819)	34.325
Compensation et règlement	14.081	(4.636)	9.445	12.629	(5.076)	7.554
Prêts de titres	7.923	(1)	7.922	6.196	(0)	6.195
Garanties financières	4.581	(5.102)	(521)	4.107	(4.199)	(92)
	0	0	0	253	(13)	240
TOTAL	810.261	(169.319)	640.942	942.249	(184.745)	757.504

Le revenu des commissions nettes augmente de EUR 116,6 millions, ou 18,2%, pour atteindre EUR 758 millions (31 décembre 2020: EUR 641 millions). Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des revenus de commissions sur les services de gestion d'actifs (+EUR 77 millions) résultant de l'augmentation des souscriptions, de l'accroissement des volumes moyens en circulation grâce à la croissance organique, de la hausse des marchés d'actions et de l'augmentation des frais (d'entrée et de service), ainsi que sur les services de paiement (+EUR 23 millions).

7.7. Résultats des assurances

Il est à noter que Belfius a choisi de présenter les chiffres relatifs aux résultats techniques des activités d'assurance, y compris les transactions intragroupe entre les entités bancaires et assurances, car celles-ci concernent principalement les contrats d'assurance conclus entre la banque et les entités d'assurance du groupe et les commissions de distribution que l'assureur verse à la banque. Veuillez vous référer à la note 7.6. «Honoraires et commissions perçus – versés» pour plus de détails sur les revenus de commissions des activités d'assurance.

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
PRIMES BRUTES ACQUISES		
Dans le compte de résultats consolidé (tel que présenté à l'état des résultats)	1.475.214	1.506.818
Transactions intragroupe	6.458	6.315
Primes brutes acquises, y compris les transactions intragroupe	1.481.672	1.513.133

1. Résumé par activité

Veuillez vous référer à la note IV. «Analyse par secteur opérationnel», partie B, segmentation par périmètre de contribution, pour une ventilation de la contribution de la Belfius Banque et de Belfius Insurance dans le résultat du groupe. La contribution au «résultat technique» renvoie également au compte de résultats IX. «Résultat technique des activités d'assurance», car seules les activités d'assurance sont déclarées sur cette ligne.

La ventilation supplémentaire de la contribution de Belfius Insurance entre les activités Vie, Non-Vie et Non-technique est basée sur les résultats des activités d'assurance et des portefeuilles d'investissement correspondants.

A. Compte de résultats consolidé

	31/12/20				31/12/21			
(en milliers d'EUR)	Vie	Non-Vie	Non-Technique	Total	Vie	Non-Vie	Non-Technique	Total
REVENUS	273.488	244.064	26.805	544.357	302.312	210.575	26.320	539.207
Résultat technique[1]	(140.009)	207.855	0	67.846	(102.753)	175.669	0	72.916
Primes brutes acquises	751.514	730.157	0	1.481.672	748.961	764.173	0	1.513.133
Autres produits et charges techniques	(891.524)	(522.302)	0	(1.413.826)	(851.714)	(588.504)	0	(1.440.218)
Résultat financier	395.858	36.014	25.865	457.737	381.901	34.741	24.561	441.203
Produits d'intérêts, Charges d'intérêts, Dividendes	381.585	36.392	20.067	438.044	371.800	35.070	20.684	427.554
Résultat net sur investissements et dettes	32.571	9	7.003	39.582	1.202	6	(283)	925
Résultat net des sociétés mises en équivalence, Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats, Autres revenus, Autres charges	(18.298)	(387)	(1.205)	(19.889)	8.900	(335)	4.160	12.725
Honoraires et commissions perçus, Honoraires et commissions versés	17.639	195	941	18.775	23.164	165	1.759	25.088
CHARGES	(77.049)	(162.965)	(17.474)	(257.488)	(74.847)	(158.625)	(23.166)	(256.638)
Dépréciations des prêts et créances et provisions pour engagements de crédit, Dépréciations d'écarts d'acquisition	(4.009)	(950)	(474)	(5.433)	(519)	233	247	(39)
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	(2.836)	(2.836)	(3)	0	(847)	(850)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	192.429	80.149	6.021	278.600	226.944	52.183	2.554	281.681
(Charges) Revenus d'impôt	(45.844)	(19.096)	(1.433)	(66.373)	(49.906)	(11.137)	(1.086)	(62.130)
RÉSULTAT NET	146.585	61.053	4.588	212.227	177.037	41.046	1.467	219.551
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0	(14)	(14)	(0)	0	630	630
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	146.585	61.053	4.602	212.240	177.037	41.046	837	218.920

(1) Compte de résultats IX. «Résultat technique des activités d'assurance».

B. Bilan consolidé

(en milliers d'EUR)	31/12/20				31/12/21			
	Vie	Non-Vie	Non-Technique	Total	Vie	Non-Vie	Non-Technique	Total
PROVISIONS TECHNIQUES DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES								
Provisions techniques relatives aux activités d'assurance	11.356.195	1.314.474	0	12.670.669	10.727.342	1.470.179	0	12.197.521
Provisions techniques unit-linked	3.813.059	0	0	3.813.059	4.245.672	0	0	4.245.672
Part des réassureurs dans les provisions techniques	12.723	94.352	0	107.075	12.313	118.577	0	130.890

Le résultat technique des activités d'assurance vie et non-vie augmente de EUR 5,1 millions pour atteindre un profit de EUR 73 millions (31 décembre 2020: un profit de EUR 68 millions).

Le résultat technique des activités d'assurance vie s'est amélioré de EUR 37 millions pour atteindre une perte de EUR 103 millions. Les garanties d'intérêts ont diminué de EUR 24 millions en raison de la baisse de l'encours de la Branche 21 Vie et de la baisse du taux d'intérêt moyen garanti sur les volumes restants. En outre, Belfius a enregistré une libération de EUR 15 millions de provisions Vie en 2021, conformément au cadre d'appétit pour le risque alors qu'aucune libération n'a été effectuée en 2020.

En Non-Vie, la marge technique a diminué de EUR 32 millions, résultant principalement de charges de sinistres plus élevées, en particulier en Automobile, l'année précédente ayant été positivement impactée par confinement dû au Covid-19. Le coût des catastrophes naturelles, net de réassurance, s'élève à EUR 27,5 millions en 2021, contre EUR 25 millions en 2020. L'impact des inondations de juillet s'élève à EUR 24 millions (y compris les paiements ex-gratia, permettant un traitement équitable et efficace des sinistres pour les victimes des inondations). Le montant a été limité en raison des programmes de réassurance en vigueur. En outre, Belfius a comptabilisé une provision de EUR 10,8 millions pour les dommages causés par la sécheresse suite à la publication d'une législation interprétative, le risque étant couvert rétroactivement dans une certaine mesure dans les polices d'assurance Incendie. En outre, le résultat Non-Vie a été influencé positivement par l'augmentation des primes brutes acquises. À la suite de la réévaluation des provisions techniques, une reprise de provisions pour sinistres a été comptabilisée en 2020 à hauteur de EUR 13 millions, conformément au cadre d'appétence au risque.

2. Primes brutes acquises Vie

(en milliers d'EUR)	31/12/20			31/12/21		
	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD	Total	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec EPD	Total
Primes brutes émises	521.801	229.714	751.515	538.241	210.719	748.961
Variation de la provision brute pour primes non acquises (UPR)	0	0	0	0	0	0
PRIMES BRUTES ACQUISES	521.801	229.714	751.515	538.241	210.719	748.961

(en milliers d'EUR)	31/12/2020	31/12/2021
PRIMES BRUTES ÉMISES VIE	751.515	748.961
Affaires directes	751.515	748.961
Réassurance acceptée	0	0

(en milliers d'EUR)	31/12/2020	31/12/2021
PRIMES BRUTES ÉMISES UNIT-LINKED	206.354	333.220

3. Aperçu des assurances non-vie par groupe de produits

(en milliers d'EUR)	Primes brutes acquises	Charges pour sinistre et autres frais techniques	Commissions d'acquisition	Résultat technique de réassurance	Revenus financiers	Frais de gestion	Autres	Résultat net avant impôt
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2020	730.157	(360.852)	(142.457)	(18.988)	36.014	(162.965)	(755)	80.154
RÉASSURANCE ACCEPTÉE	585	(4.778)	(73)	2.120	987	0	14	(1.145)
AFFAIRES DIRECTES	729.572	(356.073)	(142.384)	(21.108)	35.027	(162.965)	(770)	81.299
Tous risques/accidents	124.954	(66.948)	(26.036)	(5.060)	7.170	(31.604)	(371)	2.105
Véhicules motorisés/ responsabilité civile	179.354	(97.003)	(29.824)	(5.812)	14.278	(41.134)	(621)	19.239
Véhicules motorisés/ autres branches	107.563	(48.170)	(20.009)	(824)	1.156	(29.457)	(24)	10.235
Incendie et autres sinistres	259.259	(114.840)	(62.795)	(9.090)	6.619	(47.558)	(339)	31.256
Autres[1]	58.442	(29.113)	(3.720)	(321)	5.804	(13.212)	585	18.465

(en milliers d'EUR)	Primes brutes acquises	Charges pour sinistre et autres frais techniques	Commissions d'acquisition	Résultat technique de réassurance	Revenus financiers	Frais de gestion	Autres	Résultat net avant impôt
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2021	764.173	(502.135)	(149.134)	62.664	34.741	(158.625)	498	52.183
RÉASSURANCE ACCEPTÉE	432	1.584	(46)	2.243	601	0	(15)	4.801
AFFAIRES DIRECTES	763.741	(503.719)	(149.088)	60.421	34.140	(158.625)	513	47.382
Tous risques/accidents	129.211	(51.161)	(27.271)	(2.737)	6.383	(28.902)	(115)	25.408
Véhicules motorisés/ responsabilité civile	184.760	(105.418)	(30.946)	(952)	14.122	(39.007)	(297)	22.261
Véhicules motorisés/ autres branches	115.226	(66.334)	(21.502)	3.680	1.100	(27.771)	(24)	4.375
Incendie et autres sinistres	273.595	(227.279)	(65.962)	62.140	7.392	(49.484)	(136)	266
Autres[1]	60.949	(53.528)	(3.406)	(1.710)	5.144	(13.461)	1.085	(4.928)

(1) Comprend Crédits et cautions, la distribution Non-Vie, maladie et les accidents du travail.

7.8. Autres revenus

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Impôts d'exploitation	4	0
Loyers perçus d'immeubles de placement[1]	37.667	43.432
Autres loyers perçus	4.578	4.881
Autres revenus bancaires et d'assurance[2]	572	1.748
Reprises de provisions pour litiges[3]	12.438	14.757
Projets immobiliers	6.627	9.745
Activités de financement d'actifs	86.432	101.720
Autres revenus d'autres activités	69.670	64.587
AUTRES REVENUS	217.989	240.869

(1) Les loyers perçus d'immeubles de placement ont augmenté parallèlement aux investissements dans l'immobilier.
(2) En 2021, EUR 1,1 millions de la taxe sur les comptes titres sur les fonds de la Branche 23 a été récupéré des clients.
(3) Nous renvoyons à l'annexe 6.6. «Provisions et passifs éventuels» pour une description plus détaillée. Il est à noter que les provisions complémentaires pour litiges sont comptabilisées en autres charges (nous renvoyons à la note 7.9.).

Les autres revenus provenant des activités de financement d'actifs ont augmenté parallèlement à l'augmentation des activités de leasing.

7.9. Autres charges

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Dépréciation du stock	(101)	0
Taxes du secteur[1]	(237.076)	(269.071)
Autres taxes[2]	0	(8.546)
Charges des immeubles de placement ayant généré un revenu au cours de l'exercice courant	(34.980)	(28.463)
Autres frais bancaires	(587)	(1.172)
Provisions pour litiges	(7.909)	(7.305)
Projets immobiliers	(5.259)	(7.389)
Activités de financement d'actifs	(79.496)	(97.703)
Autres dépenses d'autres activités[3]	(72.948)	(64.850)
AUTRES DÉPENSES	**(438.356)**	**(484.499)**

(1) Les taxes du secteur sont des taxes spécifiques pour les institutions financières, y compris
→ les Contributions au Système de Garantie des Dépôts,
→ la taxe de Souscription,
→ la Contribution de Stabilité Financière et
→ la contribution au Fonds de Résolution Unique.
Belfius a choisi dans le passé de payer une partie de sa contribution au Fonds de Résolution Unique par un Engagement de Paiement Irrévocable. Cet engagement de paiement était entièrement couvert par du cash collatéral. Pour cela, Belfius a enregistré EUR 17,5 millions dans ses comptes hors bilan (stable par rapport à 2020).
(2) Les «Autres taxes» comprennent la taxe sur les comptes titres, principalement sur les fonds de la Branche 23 de Belfius Insurance pour EUR 6,1 millions.
(3) Les «Autres dépenses d'autres activités» incluent des autres dépenses opérationnelles et d'autres impôts d'exploitation.

Les autres charges liées aux activités de financement d'actifs ont augmenté parallèlement à l'augmentation des activités de crédit-bail.

7.10. Frais de personnel

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Rémunérations et salaires	(439.890)	(447.065)
Sécurité sociale et coûts d'assurance	(122.043)	(125.475)
Charges de retraites – régimes à prestations définies[1]	(59.951)	(61.764)
Charges de retraites – régimes à cotisations définies [1]	(371)	(399)
Autres obligations postérieures à l'emploi (reprise/utilisation)	(139)	69
Paiements fondés sur des actions	0	0
Autres avantages à long terme du personnel	200	504
Coûts de restructuration (reprise/utilisation)[1]	8.121	10.994
Autres dépenses	(16.110)	(17.927)
TOTAL	**(630.182)**	**(641.064)**

(1) Nous renvoyons à l'annexe 6.6. «Provisions et passifs éventuels» pour une description plus détaillée.

Les frais de personnel augmentent de EUR 10,9 millions, ou 1,7%, pour atteindre EUR 641 millions (31 décembre 2020: EUR 630 millions), en raison principalement de l'évolution salariale ainsi que du bonus salarial et de la prime covid sous forme de chèques de consommation.

ETP moyen au 31 décembre 2020	Belgique	Luxembourg	Irlande	Intégralement consolidé
Cadres supérieurs	138	1	1	140
Salariés	6.098	5	6	6.109
TOTAL	6.236	6	7	6.249
dont le groupe bancaire	4.945	4	7	4.956
dont le groupe assureur	1.291	2	0	1.293

ETP moyen au 31 décembre 2021	Belgique	Luxembourg	Irlande	Intégralement consolidé
Cadres supérieurs	154	1	1	156
Salariés	6.045	5	6	6.056
TOTAL	6.199	6	7	6.212
dont le groupe bancaire	4.911	4	7	4.922
dont le groupe assureur	1.288	2	0	1.290

7.11. Frais généraux et administratifs

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Charges d'occupation des locaux	(26.610)	(27.458)
Locations (sauf charges informatiques)	(2.346)	(1.958)
Honoraires professionnels	(76.152)	(89.282)
Marketing, publicité et relations publiques	(32.029)	(40.091)
Charges informatiques	(189.199)	(184.628)
Coûts des logiciels et coûts de recherche et développement	(41.753)	(34.597)
Entretiens et réparations	(318)	(344)
Coûts de restructuration autres que ceux liés au personnel	(3.087)	2.603
Assurances (sauf celles liées aux pensions)	(3.915)	(4.925)
Transport de fonds	(9.553)	(7.845)
Impôts d'exploitation	(13.772)	(13.494)
Autres frais généraux et administratifs	(72.401)	(80.623)
TOTAL	(471.136)	(482.642)

Les frais généraux et administratifs augmentent de EUR 11,5 millions, ou 2,4%, pour atteindre EUR 483 millions (31 décembre 2020: EUR 471 millions), en ligne avec nos investissements dans le numérique et l'automatisation principalement pour les grands projets stratégiques. L'augmentation de EUR 13 millions des honoraires professionnels s'explique principalement par le recours à des services de conseil pour certains grands projets stratégiques. Les dépenses de marketing ont augmenté de EUR 8 millions à la suite de différentes campagnes de marketing et de marque en 2021. Il convient de noter que les coûts de développement liés aux grands projets stratégiques sont capitalisés, ce qui entraîne une diminution nette des coûts de technologie et de logiciels de EUR 12 millions.

7.12. Amortissements sur actifs immobilisés

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Amortissements des bâtiments	(22.301)	(23.560)
Amortissements des autres immobilisations corporelles	(8.137)	(9.855)
Amortissements des actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	(5.276)	(4.995)
Amortissements des immobilisations incorporelles[1]	(116.470)	(94.422)
TOTAL	(152.184)	(132.833)

(1) L'amortissement des immobilisations incorporelles a diminué à la suite des amortissements accélérés comptabilisés à la fin de l'année 2020 en raison de la révision de la durée de vie utile des logiciels développés en interne compte tenu de l'évolution rapide de la technologie et de l'adoption accélérée des services numériques. Cette diminution a été partiellement compensée par les amortissements accélérés comptabilisés à la fin de l'année 2021 suite à la réévaluation de la durée de vie utile des logiciels développés en interne.

7.13. Dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit

1. Résumé

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Dépréciation sur investissements financiers et engagements hors bilan - phase 1	65.952	4.920
Dépréciation sur investissements financiers et engagements hors bilan - phase 2	(397.288)	73.842
Dépréciation sur investissements financiers, autres actifs et engagements hors bilan - phase 3	(121.797)	(77.401)
TOTAL	(453.133)	1.361

Les dépréciations d'instruments financiers et provisions pour engagements de crédit diminuent de EUR 454,5 millions pour atteindre EUR 1 million (31 décembre 2020: EUR -453 millions).

En 2020, les dépréciations des phases 1 et 2 ont reflété la mise à jour des scénarios macroéconomiques sous-jacents et leur pondération, conformément aux orientations de l'EBA, afin de refléter les changements dans l'environnement et les perspectives économiques à la suite de la crise du Covid-19. En outre, Belfius a appliqué des management overlays sur les pertes de crédit attendues pour certaines poches de risque (définies en termes de secteurs, de groupes d'entreprises ou d'expositions individuelles) dans les portefeuilles de prêts qui ont été touchés, ou dont on prévoit qu'ils seront touchés, particulièrement durement par la pandémie de Covid-19. Comme de coutume, des dépréciations ont également été comptabilisées sur un nombre limité d'entreprises clientes qui sont entrées en phase 3 au cours de l'année 2020.

En 2021, Belfius a mis à jour les scénarios macroéconomiques sous-jacents en raison d'une amélioration macroéconomique générale ainsi que de la réévaluation des management overlays, ce qui a entraîné la reprise d'une partie des dépréciations de phase 1 et 2 comptabilisées en 2020. Comme d'habitude, des dépréciations ont également été comptabilisées sur un nombre limité d'expositions en défaut (phase 3) au cours de 2021 et suite à des évolutions de portefeuille.

Globalement, il en résulte un coût du risque net positif de EUR +1 million en 2021 (contre EUR -453 millions en 2020). Le provisionnement ex ante de EUR 331 millions à la fin de 2020 a diminué à EUR 216 millions à la fin de 2021, ce qui s'explique par la mise à jour des facteurs macroéconomiques (diminution de EUR 68 millions) et les reprises sur les management overlays pour certaines poches de risque et des contreparties individuelles à la suite de la réévaluation des management overlays (diminution de EUR 47 millions).

Veuillez-vous référer au chapitre «Risque de crédit» du rapport de gestion.

2. Dépréciation sur investissements financiers et engagements hors bilan - phase 1

	31/12/20				
(en milliers d'EUR)	Dotations	Reprises	Profits	Pertes	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	(63)	385	0	0	322
Prêts et créances	(104.330)	168.372	0	0	64.042
Titres de créance	(2.289)	813	0	0	(1.476)
Engagements hors bilan	(31.608)	34.672	0	0	3.064
TOTAL	(138.290)	204.242	0	0	65.952

	31/12/21				
(en milliers d'EUR)	Dotations	Reprises	Profits	Pertes	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	(783)	68	0	0	(715)
Prêts et créances	(94.531)	97.445	0	0	2.914
Titres de créance	(834)	2.048	0	0	1.214
Engagements hors bilan	(27.178)	28.685	0	0	1.507
TOTAL	(123.326)	128.246	0	0	4.920

Les dépréciations en phase 1 ont diminué de EUR 5 millions en 2021, principalement à la suite de la mise à jour des scénarios macroéconomiques sous-jacents en raison de l'amélioration macroéconomique générale et de la réévaluation des superpositions de gestion.

3. Dépréciation sur investissements financiers et engagements hors bilan - phase 2

(en milliers d'EUR)	31/12/20				
	Dotations	Reprises	Profits	Pertes	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	(411)	47	0	0	(365)
Prêts et créances	(447.227)	109.717	751	(1.684)	(338.442)
Titres de créance	(6.589)	30.786	288.670	(301.829)	11.039
Engagements hors bilan	(106.309)	36.789	0	0	(69.520)
TOTAL	(560.536)	177.340	289.421	(303.512)	(397.288)

(en milliers d'EUR)	31/12/21				
	Dotations	Reprises	Profits	Pertes	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	(10)	320	0	0	310
Prêts et créances	(283.617)	357.370	759	(2.083)	72.430
Titres de créance	(23.618)	16.677	972	(269)	(6.238)
Engagements hors bilan	(74.890)	82.230	0	0	7.340
TOTAL	(382.135)	456.598	1.730	(2.352)	73.842

Les dépréciations en phase 2 ont diminué de EUR 74 millions en 2021 en raison de la mise à jour des scénarios macroéconomiques sous-jacents due à l'amélioration macroéconomique générale ainsi que de la réévaluation des superpositions de gestion, ce qui a entraîné des reprises d'une partie des dépréciations de stade 2 comptabilisées en 2020.

4. Dépréciation sur investissements financiers, autres actifs et engagements hors bilan - phase 3

(en milliers d'EUR)	31/12/20						
	Dotations	Reprises	Sorties de bilan	Profits	Pertes	Recouvrements	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances	(266.135)	154.678	(5.856)	5.515	(14.972)	14.936	(111.835)
Titres de créance	(2.485)	0	0	0	0	0	(2.485)
Engagements hors bilan	(11.559)	4.801	0	0	0	0	(6.757)
Autres actifs[1]	(731)	50	0	0	(39)	0	(720)
TOTAL	(280.910)	159.529	(5.856)	5.515	(15.011)	14.936	(121.797)

(in thousands of EUR)	31/12/21						
	Dotations	Reprises	Sorties de bilan	Profits	Pertes	Recouvrements	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances	(257.527)	174.630	(5.466)	6.355	(10.759)	10.420	(82.348)
Engagements hors bilan	(5.781)	11.440	0	0	0	0	5.658
Autres actifs[1]	(1.343)	632	0	0	0	0	(711)
TOTAL	(264.652)	186.701	(5.466)	6.355	(10.759)	10.420	(77.401)

(1) Il s'agit des dépréciations sur des autres actifs d'assurance principalement, faisant l'objet d'une dépréciation et figurant au bilan en autres actifs.

Les dépréciations en phase 3 ont augmenté de EUR 77 millions en 2021, en raison de dépréciations supplémentaires sur un nombre limité de dossiers d'entreprises.

7.14. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Dépréciation des immeubles de placement	0	(6)
Dépréciation des terrains et des bâtiments	(13.778)	(947)
Dépréciation des autres immobilisations corporelles	0	0
Dépréciation des actifs détenus en vue de la vente	0	0
Dépréciation des contrats de construction à long terme	0	0
Dépréciation des immobilisations incorporelles	(2.836)	(844)
Dépréciation des actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	0	0
TOTAL	(16.614)	(1.797)

Les dépréciations d'actifs corporels et incorporels diminuent de EUR 14,8 millions à EUR 2 millions (31 décembre 2020: EUR 17 millions).

En 2020, Belfius a comptabilisé une réduction de valeur de EUR 12 millions sur les travaux de rénovation antérieurs effectués pour les distributeurs automatiques de billets dans les bâtiments des agences bancaires à la suite du projet avec Batopin qui centralisera la gestion des distributeurs automatiques de billets pour différentes banques belges. En outre, Belfius a réévalué ses actifs incorporels et corporels pour tenir compte de l'impact du Covid-19, ce qui a entraîné une dépréciation de EUR 2 millions sur les actifs incorporels de Jaimy.

7.15. Dépréciation d'écarts d'acquisition

Néant.

Le test de dépréciation annuel ne nécessitait pas une dépréciation d'écarts d'acquisition. Ce test de dépréciation a été réalisé en comparant la valeur des fonds propres de Belfius Insurance à la «valeur utile». Cette «valeur utile» a été déterminée selon un modèle de flux de trésorerie actualisés basé sur les données suivantes:

- plan financier pour 5 ans,
- taux d'actualisation: un coût de fonds propres de 10% et
- taux de croissance à long terme pour la Belgique de 0,5%.

Notez que le plan financier n'a qu'un impact limité sur le test de dépréciation. Les principaux facteurs sont la courbe d'actualisation et le taux de croissance à long terme. Sur la base de ce scénario, un excédent pourrait être identifié, notez qu'il n'y a pas eu de changement dans les paramètres par rapport à l'année dernière.

Pour 2020 et 2021, tous les scénarios (allant d'un taux de croissance de -2% à +2% et d'un taux d'actualisation de 6% à 12%) ont montré qu'aucune dépréciation n'était nécessaire. Les hypothèses pour ces scénarios sont alignées sur l'évolution attendue des résultats dans le plan financier et sur les conditions du marché pour les coûts des capitaux.

7.16. (Charges) Revenus d'impôt

(en milliers d'EUR)	31-12-20 Impôt sur le résultat de l'exercice	31-12-20 Autres Charges D'Impôt	31-12-20 Total	31-12-21 Impôt sur le résultat de l'exercice	31-12-21 Autres Charges D'Impôt	31-12-21 Total
Charges/revenus d'impôt courants: Impôt sur les bénéfices de l'exercice en cours	(234.690)		(234.690)	(245.558)		(245.558)
Charges/revenus d'impôt courants: Impôt sur les bénéfices de l'année précédente		6.261	6.261		10.560	10.560
Charges/revenus d'impôt courants: Provision pour litiges fiscaux		0	0		0	0
IMPÔTS COURANTS TOTAUX			(228.428)			(234.998)
Impôt différé sur l'exercice en cours	63.403		63.403	(51.237)		(51.237)
Impôt différé de l'année précédente		17.666	17.666		(3.864)	(3.864)
IMPÔTS DIFFÉRÉS TOTAUX			81.069			(55.100)
GRAND TOTAL	(171.286)	23.927	(147.360)	(296.794)	6.697	(290.098)
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE			(171.286)			(296.794)
AUTRES CHARGES D'IMPÔT			23.927			6.697
TOTAL			(147.360)			(290.098)
Taux d'imposition effectif			21,70%			23,67%

Impôt sur le résultat de l'exercice

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	678.984	1.225.714
Bénéfices et pertes des sociétés mises en équivalence	4.848	2.449
BASE DE L'IMPÔT	674.136	1.223.265
Taux d'impôt légal	25,00%	25,00%
CHARGE FISCALE UTILISANT LE TAUX LÉGAL	168.534	305.816
Effet fiscal des taux dans d'autres juridictions	(493)	3.486
Effet fiscal de produits non taxables[1]	(5.883)	(11.591)
Effet fiscal des charges non déductibles fiscalement	10.492	13.485
Effet fiscal de l'utilisation de pertes fiscales précédemment non comptabilisées	1.204	0
Effet fiscal sur un bénéfice imposable non comptabilisé précédemment en compte de résultats	0	0
Effet fiscal du retraitement d'actifs d'impôts différés non comptabilisés	8.646	5.244
Effet fiscal d'un changement de taux d'impôt	48	63
Éléments imposés à un taux réduit	0	0
Autre augmentation (diminution) dans la charge d'impôt légale	(11.262)	(19.710)
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(171.286)	(296.794)

(1) Principalement des revenus définitivement exemptés d'impôt (dividendes et plus-values sur actions).

Les charges d'impôt, impôts différés compris, augmentent de EUR 142,7 millions, ou 96,9%, pour atteindre EUR 290 millions (31 décembre 2020: EUR 147 millions), en raison principalement de l'augmentation du bénéfice imposable dans les principales entités de Belfius.

Le taux d'imposition effectif est basé sur ces charges d'impôts totaux et génère un pourcentage de 23,67% pour l'année 2021.

En 2021, la charge fiscale est principalement impactée par l'impôt sur les sociétés suite à des bénéfices imposables plus élevés par rapport à 2020 ainsi que par l'augmentation des impôts différés due principalement à la reprise via le compte de résultats des différences temporaires liées aux dépréciations de stade 1 et 2 comptabilisées en 2020.

Autres annexes aux comptes annuels consolidés

VIII. Annexes sur les éléments hors bilan

(certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis)

8.1. Opérations en délai d'usance (regular way trade)

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Actifs à livrer et achat d'actifs	2.431.514	1.135.101
Passifs à recevoir et vente d'actifs	11.320.885	10.567.084

8.2. Garanties

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Garanties données à des établissements de crédit	1.241.204	1.172.459
Garanties données à la clientèle	4.587.080	4.981.480
Garanties reçues d'établissements de crédit[1]	1.126.020	902.652
Garanties reçues de la clientèle	28.078.339	27.394.940
Garanties reçues de l'État belge[2]	9.142.355	9.190.087

(1) Ce montant comprend les garanties personnelles et les droits de recours similaires obtenus pour les produits dérivés.
(2) Ce montant concerne l'attribution à Belfius du régime de garantie de l'État belge pour les prêts aux PME dans le cadre de la crise du Covid-19. L'allocation de EUR 9,2 milliards sur un total de EUR 50 milliards est basée sur notre part de marché. Pour plus d'informations sur les mesures prises par Belfius dans le cadre de la crise du Covid-19, veuillez-vous référer à la section «Mesures dans le cadre de la crise Covid-19 pour soutenir la société belge» dans le chapitre «Risque de crédit» du rapport de gestion.

8.3. Engagements de crédit

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Lignes non utilisées ouvertes à des établissements de crédit	197.824	7.456
Lignes non utilisées ouvertes à la clientèle	29.581.213	31.191.967
Lignes non utilisées obtenues d'établissements de crédit	1.312	22.907
Lignes non utilisées obtenues de la clientèle	0	0

8.4. Autres engagements d'activité de financement

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Activité d'assurance – Engagements donnés	0	0
Activité d'assurance – Engagements reçus	71.814	75.797
Activité bancaire – Engagements donnés[1]	36.776.363	37.572.545
Activité bancaire – Engagements reçus	85.652.163	91.614.970

(1) Essentiellement relatifs à l'activité de Repos et collatéralisation des dettes auprès de la BCE ou auprès d'autres banques centrales. Belfius a effectué des tirages sur TLTRO, ce qui a donné lieu à une participation totale de EUR 15,7 milliards de TLTRO III en décembre 2021.

La rubrique «Activité bancaire - engagements donnés» contient également les actifs sous-jacents du programme d'émissions d'obligations (covered bonds). Le patrimoine spécial du programme «covered bonds» comprend essentiellement des crédits immobiliers résidentiels pour un montant (nominal) de EUR 7,8 milliards fin 2020 et un montant (nominal) de EUR 6,5 milliards fin 2021. Voir annexe 6.4. «Titres de créance émis et autres passifs financiers».

8.5. Engagements - passifs éventuels

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Fonds de résolution unique - Engagements donnés[1]	17.473	17.473
Autres passifs éventuels	143	0

(1) Les taxes du secteur sont des taxes spécifiques pour les institutions financières, y compris
→ les Contributions au Système de Garantie des Dépôts,
→ la taxe de Souscription,
→ la Contribution de Stabilité Financière et
→ la contribution au Fonds de Résolution Unique.

Belfius a choisi dans le passé de payer une partie de sa contribution au Fonds de Résolution Unique par un Engagement de Paiement Irrévocable. Cet engagement de paiement était entièrement couvert par du cash collatéral. Belfius a enregistré EUR 17,5 millions sur les comptes hors bilan (stable par rapport à 2020).

8.6. Prêts et emprunts d'obligations (dans le cadre de «Bond Lending and Bond Borrowing Transactions»)

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Prêts de titres	2.222.572	1.376.776
Emprunts d'obligations	0	0

Dans le cadre de sa gestion de la liquidité, Belfius conclut de temps à autre des opérations de prêt obligataire contre des commissions.

IX. Annexes sur l'exposition au risque

(certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis)

9.1. Juste valeur

1. La juste valeur des instruments financiers

A. Juste valeur des actifs

(en milliers d'EUR)	31/12/20 Valeur comptable	Juste valeur	Différence
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	25.433.799	25.433.799	0
Prêts et créances sur établissements de crédit	11.911.665	11.911.666	1
Évalués au coût amorti	11.911.665	11.911.666	1
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	0
Prêts et créances	98.108.050	103.775.713	5.667.663
Évalués au coût amorti	96.811.908	102.479.571	5.667.663
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.296.142	1.296.142	0
Dettes représentées par un titre	27.267.236	29.117.011	1.849.775
Évaluées au coût amorti	22.039.067	23.888.843	1.849.775
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3.866.789	3.866.789	0
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	1.361.380	1.361.380	0
Instruments fonds propres	1.581.629	1.581.629	0
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1.303.641	1.303.641	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	277.988	277.988	0
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.813.059	3.813.059	0
Dérivés	12.188.113	12.188.113	0
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	4.631.922	4.631.922	0
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	25.700	43.276	17.576
TOTAL	184.961.174	192.496.188	7.535.014

(en milliers d'EUR)	31/12/21 Valeur comptable	Juste valeur	Différence
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	31.640.347	31.640.347	0
Prêts et créances sur établissements de crédit	10.411.237	10.411.290	54
Évalués au coût amorti	10.411.237	10.411.290	54
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	0
Prêts et créances	102.678.814	106.207.736	3.528.922
Évalués au coût amorti	101.540.978	105.069.900	3.528.922
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	99.119	99.119	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.038.717	1.038.717	0
Dettes représentées par un titre	25.311.569	26.368.944	1.057.376
Évaluées au coût amorti	20.839.937	21.897.312	1.057.376
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3.536.160	3.536.160	0
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	935.472	935.472	0
Instruments fonds propres	1.883.782	1.883.782	0
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1.423.213	1.423.213	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	460.569	460.569	0
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	4.245.672	4.245.672	0
Dérivés	8.909.039	8.909.039	0
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	3.651.783	3.651.783	0
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	26.505	40.777	14.272
TOTAL	188.758.747	193.359.370	4.600.623

B. Juste valeur des dettes

(en milliers d'EUR)	31/12/20 Valeur comptable	Juste valeur	Différence
Caisse et avoirs des banques centrales	14.173.519	14.093.552	(79.967)
Dettes et dépôts	100.346.168	100.537.862	191.694
Évalués au coût amorti	100.295.133	100.486.827	191.694
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	51.036	51.036	0
Titres de créance émis et autres passifs financiers	24.402.198	25.125.815	723.617
Évalués au coût amorti	16.068.804	16.792.421	723.617
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	8.333.394	8.333.394	0
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.813.059	3.813.059	0
Dérivés	18.310.156	18.310.156	0
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	373.447	373.447	0
Dettes subordonnées	1.150.681	1.267.053	116.372
Évaluées au coût amorti	1.150.681	1.267.053	116.372
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	0
Passifs inclus dans un groupe destiné à être cédé et activités abandonnées	0	0	0
TOTAL	162.569.228	163.520.945	951.716

(en milliers d'EUR)	31/12/21 Valeur comptable	Juste valeur	Différence
Caisse et avoirs des banques centrales	15.418.072	15.184.689	(233.383)
Dettes et dépôts	107.995.050	108.134.853	139.804
Évalués au coût amorti	107.946.303	108.086.107	139.804
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	48.746	48.746	0
Titres de créance émis et autres passifs financiers	23.145.353	23.628.951	483.597
Évalués au coût amorti	15.116.744	15.600.342	483.597
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	8.028.609	8.028.609	0
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	4.245.672	4.245.672	0
Dérivés	14.018.729	14.018.729	0
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	45.766	45.766	0
Dettes subordonnées	1.642.749	1.720.429	77.680
Évaluées au coût amorti	1.642.749	1.720.429	77.680
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	0
Passifs inclus dans un groupe destiné à être cédé et activités abandonnées	0	0	0
TOTAL	166.511.391	166.979.089	467.697

La diminution de la juste valeur du portefeuille de prêts est liée à une augmentation du taux d'intérêt par rapport à la fin de l'année 2020. Il convient de noter qu'une estimation interne du taux de remboursement anticipé potentiel futur a été prise en compte dans la détermination de la juste valeur. L'évolution des titres de créance reflète également l'impact de la hausse des taux d'intérêt partiellement compensée par la baisse des spreads de crédit.

Pour certains actifs et passifs, Belfius estime que la juste valeur est proche de la valeur comptable. La détermination de la juste valeur des prêts pour 2020 et 2021 est expliquée plus loin dans les techniques d'évaluation. En outre, Belfius estime que le risque de crédit propre n'a pas changé de manière significative et n'a donc pas pris en compte une réévaluation du risque de crédit propre.

2. Analyse de la juste valeur des instruments financiers

A. Actifs

(en milliers d'EUR)	31/12/20 Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Prêts et créances	0	26.006.617	89.680.762	115.687.379
Évalués au coût amorti	0	26.002.352	88.388.885	114.391.237
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	4.265	1.291.877	1.296.142
Dettes représentées par un titre	20.079.149	4.711.735	4.326.127	29.117.011
Évaluées au coût amorti	16.396.932	3.999.103	3.492.808	23.888.843
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3.256.635	263.910	346.244	3.866.789
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	425.583	448.722	487.075	1.361.380
Instruments fonds propres	1.229.336	0	352.293	1.581.629
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	951.357	0	352.284	1.303.641
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	277.979	0	9	277.988
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.813.059	0	0	3.813.059
Dérivés	297	11.428.498	759.318	12.188.113
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	0	40.852	2.424	43.276
TOTAL	**25.121.841**	**42.187.701**	**95.120.924**	**162.430.467**

(en milliers d'EUR)	31/12/21 Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Prêts et créances	0	25.664.311	90.954.715	116.619.026
Évalués au coût amorti	0	25.564.212	89.916.978	115.481.190
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	99.119	0	99.119
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	980	1.037.737	1.038.717
Dettes représentées par un titre	18.114.270	4.314.794	3.939.880	26.368.944
Évaluées au coût amorti	14.777.201	4.084.926	3.035.186	21.897.312
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2.993.542	205.198	337.420	3.536.160
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	343.527	24.671	567.274	935.472
Instruments fonds propres	1.508.816	0	374.966	1.883.782
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1.062.206	0	361.007	1.423.213
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	446.609	0	13.959	460.569
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	4.245.672	0	0	4.245.672
Dérivés	530	8.399.344	509.164	8.909.039
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	0	38.541	2.236	40.777
TOTAL	**23.869.287**	**38.416.991**	**95.780.962**	**158.067.240**

Les dettes représentées par un titre de niveau 1 au coût amorti ont diminué à la suite de rachats. Les prêts et créances de niveau 2 mesurés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ont augmenté par rapport à 2020 en raison de la consolidation de Belfius Euro Loans qui investit dans des prêts aux emprunteurs ayant un score de crédit inférieur. Les dérivés de niveau 2 ont diminué en raison principalement des évolutions de la juste valeur à la suite de la hausse des taux d'intérêt. Les prêts et créance de niveau 3 mesurés au coût amorti ont augmenté par rapport à 2020 en raison d'une augmentation de l'encours des prêts hypothécaires.

B. Dettes

(en milliers d'EUR)	31/12/20 Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Dettes et dépôts	0	100.328.452	209.411	100.537.862
Évalués au coût amorti	0	100.277.416	209.411	100.486.827
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	51.036	0	51.036
Titres de créance émis et autres passifs financiers	10.806.470	6.256.017	8.063.329	25.125.815
Évalués au coût amorti	10.479.059	836.754	5.476.608	16.792.421
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	327.410	5.419.263	2.586.721	8.333.394
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	3.813.059	0	0	3.813.059
Dérivés	809	17.688.673	620.674	18.310.156
Dettes subordonnées	902.410	92.721	271.922	1.267.053
Évaluées au coût amorti	902.410	92.721	271.922	1.267.053
TOTAL	15.522.748	124.365.862	9.165.335	149.053.946

(en milliers d'EUR)	31/12/21 Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Dettes et dépôts	0	107.986.656	148.197	108.134.853
Évalués au coût amorti	0	107.937.910	148.197	108.086.107
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	48.746	0	48.746
Titres de créance émis et autres passifs financiers	10.482.630	6.181.391	6.964.930	23.628.951
Évalués au coût amorti	10.239.322	667.706	4.693.314	15.600.342
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	243.308	5.513.685	2.271.616	8.028.609
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	4.245.672	0	0	4.245.672
Dérivés	349	13.497.350	521.029	14.018.729
Dettes subordonnées	1.432.589	87.008	200.832	1.720.429
Évaluées au coût amorti	1.432.589	87.008	200.832	1.720.429
TOTAL	16.161.240	127.752.405	7.834.988	151.748.634

L'augmentation des dettes subordonnées de niveau 1 est principalement liée à l'émission de EUR 0,5 milliard d'obligations subordonnées Tier 2 à taux fixe. L'augmentation des dettes et dépôts de niveau 2 est principalement liée à l'augmentation des dépôts à vue et des comptes d'épargne, tandis que la diminution des produits dérivés de niveau 2 est due principalement à l'évolution de la juste valeur à la suite de la hausse des taux d'intérêt. La diminution des titres de créance émis et des autres passifs financiers de niveau 3 s'explique par les échéances des obligations sécurisées et des certificats de dépôt.

3. Transfert entre niveau 1 et niveau 2 de la juste valeur des actifs et passifs évalués à la juste valeur dans le bilan

A. Actifs évalués à la juste valeur dans le bilan

(en milliers d'EUR)	31/12/20 De niveau 1 à niveau 2	De niveau 2 à niveau 1	31/12/21 De niveau 1 à niveau 2	De niveau 2 à niveau 1
Dettes représentées par un titre	70.476	8.234	0	72.267
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	70.299	8.234	0	51.422
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	177	0	0	20.845
Dérivés	0	0	0	0
TOTAL	70.476	8.234	0	72.267

B. Passifs évalués à la juste valeur dans le bilan

(en milliers d'EUR)	31/12/20		31/12/21	
	De niveau 1 à niveau 2	De niveau 2 à niveau 1	De niveau 1 à niveau 2	De niveau 2 à niveau 1
Titres de créance émis et autres passifs financiers	0	0	15.443	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	15.443	0
TOTAL	0	0	15.443	0

4. Réconciliation niveau 3

A. Actifs

(en milliers d'EUR)	31/12/20									
	Solde d'ouverture	Total des pertes et profits non réalisés dans le résultat	Total gains/pertes dans le résultat global	Achats	Ventes	Règlements	Transfert en niveau 3	Sortie du niveau 3	Ajustements taux de change	Solde de clôture
Prêts et créances	1.533.849	(174.197)		30.959	(97.991)	(743)	0	0	0	1.291.877
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.533.849	(174.197)		30.959	(97.991)	(743)	0	0	0	1.291.877
Dettes représentées par un titre	815.520	(7.065)	(1.548)	337.481	(162.629)	(124.623)	9.857	(33.674)	0	833.319
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	362.689	(114)	(1.548)	108.984	0	(99.932)	9.829	(33.663)	0	346.244
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	452.832	(6.951)		228.497	(162.629)	(24.690)	28	(11)	0	487.075
Instruments fonds propres	296.501	4	(15.727)	169.424	(94.586)	(3.332)	9	0	0	352.293
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	296.236	4	(15.727)	169.424	(94.322)	(3.332)	0	0	0	352.284
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	265	(0)		0	(265)	0	9	0	0	9
Dérivés	792.276	137.013		54.731	(779)	(137.573)	6	(83.459)	(2.897)	759.318
TOTAL	3.438.146	(44.246)	(17.275)	592.595	(355.985)	(266.270)	9.872	(117.133)	(2.897)	3.236.808

(en milliers d'EUR)	31/12/20									
	Solde d'ouverture	Total des pertes et profits non réalisés dans le résultat	Total gains/pertes dans le résultat global	Achats	Ventes	Règlements	Transfert en niveau 3	Sortie du niveau 3	Ajustements taux de change	Solde de clôture
Prêts et créances	1.291.877	(182.927)		12.264	(81.971)	(1.506)	0	0	0	1.037.737
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0		100	0	(100)	0	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.291.877	(182.927)		12.164	(81.971)	(1.406)	0	0	0	1.037.737
Dettes représentées par un titre	833.319	4.544	(9.449)	404.831	(158.494)	(158.975)	20.905	(31.989)	0	904.694
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	346.244	(153)	(9.449)	124.926	0	(126.757)	20.905	(18.297)	0	337.420
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	487.075	4.698		279.905	(158.494)	(32.218)	0	(13.692)	0	567.274
Instruments fonds propres	352.293	23	3.387	28.019	(10.206)	(864)	2.314	0	0	374.966
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	352.284	23	3.387	14.068	(10.204)	(864)	2.314	0	0	361.007
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	9	0		13.951	(2)	0	0	0	0	13.959
Dérivés	759.318	(186.083)		52.003	0	(152.044)	44.058	(10.386)	2.297	509.164
TOTAL	**3.236.808**	**(364.442)**	**(6.061)**	**497.116**	**(250.671)**	**(313.388)**	**67.278**	**(42.374)**	**2.297**	**2.826.561**

B. Dettes

(en milliers d'EUR)	31/12/20									
	Solde d'ouverture	Total des pertes et profits non réalisés dans le résultat	Total gains/pertes dans le résultat global	Achats	Ventes	Acquis dès l'origine (actif)/propre émission (passif)	Règlements	Transfert en niveau 3	Sortie du niveau 3	Solde de clôture
Titres de créance émis et autres passifs financiers	2.744.205	(20.193)		0	0	704.342	(786.929)	0	(54.705)	2.586.721
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	2.744.205	(20.193)		0	0	704.342	(786.929)	0	(54.705)	2.586.721
Dérivés	702.740	80.252		135.528	0	0	(215.710)	13	(82.149)	620.674
TOTAL	3.446.946	60.059		135.528	0	704.342	(1.002.639)	13	(136.854)	3.207.395

(en milliers d'EUR)	31/12/20									
	Solde d'ouverture	Total des pertes et profits non réalisés dans le résultat	Total gains/pertes dans le résultat global	Achats	Ventes	Acquis dès l'origine (actif)/propre émission (passif)	Règlements	Transfert en niveau 3	Sortie du niveau 3	Solde de clôture
Titres de créance émis et autres passifs financiers	2.586.721	(56.650)		0	0	374.394	(490.158)	11.296	(153.987)	2.271.616
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	2.586.721	(56.650)		0	0	374.394	(490.158)	11.296	(153.987)	2.271.616
Dérivés	620.674	(72.841)		146.881	0	0	(237.845)	68.675	(4.516)	521.029
TOTAL	3.207.395	(129.491)		146.881	0	374.394	(728.002)	79.971	(158.503)	2.792.646

La colonne «Total des pertes et profits non réalisés dans le résultat» ne peut pas être analysée de manière individuelle, étant donné que certains actifs ou passifs évalués au coût amorti ou certains actifs ou passifs classifiés niveau 1 ou 2 peuvent être couverts par des instruments dérivés classifiés niveau 3. La colonne «Acquis dès l'origine (actif)/propre émission (passif)» est relative à l'émission d'obligations Belfius.

5. Techniques d'évaluation et données (niveau 1, 2 et 3)

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur (détenus à des fins de transaction, désignés à la juste valeur par le compte de résultats, titres de créance et instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats, dérivés)

Instruments financiers évalués à la juste valeur pour lesquels des cotations de marché fiables sont disponibles (niveau 1)

Si le marché est actif – ce qui implique des cours d'achat-vente représentant des transactions effectives pour des montants substantiels conclues dans des conditions normales de marché entre parties consentantes –, ces prix de marché fournissent une preuve fiable de juste valeur et sont donc utilisés pour l'évaluation de la juste valeur (par exemple les contrats financiers à terme sur taux d'intérêt, les obligations liquides, etc.).

L'utilisation de prix de marché cotés sur un marché actif pour des instruments identiques sans ajustement permet l'inclusion dans le niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur telle que définie dans l'IFRS 13, ce qui n'est pas le cas de l'utilisation de prix cotés sur des marchés non actifs ou de l'utilisation de spreads cotés.

Instruments financiers à la juste valeur pour lesquels il n'existe pas de prix de marché fiable et pour lesquels les valorisations sont obtenues par des techniques d'évaluation (niveau 2 et 3)

Les instruments financiers pour lesquels aucun prix de marché sur des marchés actifs n'est disponible, sont évalués sur la base de techniques d'évaluation. La détermination de l'existence ou non d'un marché actif est faite selon des critères tels que le volume de transaction, l'écart achat/vente et le nombre de contributions de prix/spread. Les modèles utilisés par Belfius varient de modèles standard disponibles sur le marché à des modèles développés en interne. La disponibilité de quelques prix observables sur le marché et les paramètres d'input du modèle réduisent le besoin d'évaluation et d'estimation du management ainsi que l'incertitude relative à la détermination des justes valeurs. Ces disponibilités varient en fonction des produits et des marchés et sont soumises à des changements reposant sur des événements spécifiques et au contexte des marchés financiers.

Quand un instrument financier n'est pas classifié au niveau 1, Belfius requiert la satisfaction de deux conditions pour l'inclusion au niveau 2 (par exemple swaps de devises, swaptions, cap/ floors, contrats de change/options et obligations moins liquides):

- le modèle doit être validé par le département Validation ou correspondre au processus de validation que le département Market Risk a mis en place afin de tester la fiabilité de ces valorisations;
- les données que Belfius intègre dans ses modèles de valorisation sont soit directement observables (prix), soit indirectement observables (spreads).

Les évaluations de la juste valeur d'instruments financiers qui ne sont pas de niveau 1 ou qui ne respectent pas les deux conditions de niveau 2 mentionnées ci-dessus, doivent être traitées comme celles de niveau 3. Dans ce contexte, les paramètres suivants ne sont pas considérés au sein de Belfius comme étant observables: l'inflation belge, le CMS-spread, les corrélations equity (comme equity baskets, obligations non liquides, Total Return Swap, Credit Default Obligations et Credit Default Swap).

Par conséquent, les prêts structurés évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont classés au niveau 3. Ces actifs financiers sont illiquides et ne sont pas échangés sur un marché actif. La juste valeur de ces prêts est déterminée à l'aide d'un modèle de valorisation basé essentiellement sur des données non observables, y compris les corrections de valorisation complémentaires décrites ci-dessous.

Les obligations commercialisées dans les marchés inactifs sont valorisées en utilisant des techniques d'évaluation. Pour valoriser son portefeuille d'obligations illiquides, Belfius calcule les spreads sur la base d'une méthode basée sur des croisements au sein d'un univers large d'obligations et de CDS spreads. Les spreads calculés sont contestés (back-testing) tous les trimestres au moyen de comparaisons avec des spreads de marché observables.

Les instruments de capitaux propres non cotés sont systématiquement classés au niveau 3. Conformément aux principes définis en IFRS 13, différents modèles de valorisation de la juste valeur sont possibles pour les instruments de capitaux propres non cotés (actualisation des flux de trésorerie, valeur de l'actif net, prix des transactions récentes...).

Les dérivés sont valorisés au moyen d'un modèle (utilisant une courbe des taux d'escompte qui tient compte d'éventuels revenus collatéraux) aux prix moyens du marché avec des corrections de valorisations complémentaires.

Les corrections de valorisations complémentaires suivantes sont d'application au sein de Belfius:

- Unearned credit spread: cette correction de valeur tient compte de la possibilité qu'une contrepartie soit mise en défaut et qu'une partie de la juste valeur ne puisse être récupérée (Credit Value Adjustment), et de la solvabilité de Belfius (Debit Value Adjustment). Unearned credit spread est calculé pour, non seulement, des dérivés garantis ainsi que des dérivés non garantis. Unearned credit spread sur des dérivés garantis par un contrat standardisé ISDA/CSA, est calculé sur la base d'un Margin Period of Risk et des garanties échangées. Pour les dérivés non garantis, une estimation du risque

potentiel (expected exposure) est réalisée en déterminant la juste valeur future en ligne avec les pratiques de marché. Ces expected exposures sont multipliées par une indication de la perte attendue (expected loss). Vu que la majorité des expected losses ne sont pas directement observables dans le marché, Belfius utilise des spreads dérivés qui sont déterminés au moyen d'une méthode basée sur des croisements au sein d'un univers large d'obligations et de CDS spreads.
- Correction bid/ask: comme le prix moyen du marché ne tient pas compte de la direction dans laquelle le deal a été conclu, la correction bid/ask tient compte de cette information dans le total de la juste valeur.
- Spread de financement: cet ajustement de valeur tient compte des coûts ou revenus de financement des opérations non garanties. Pour toutes les transactions non garanties, une correction est faite pour le funding value adjustment sur la base d'un coût de financement moyen de Belfius Banque. Ce coût de financement est déterminé par ALM et prend en compte les différentes sources de financement.
- Market price uncertainty: correction de valeur pour l'incertitude des paramètres de marché.
- Model risk: cette correction de valeur est appliquée si les présomptions à la base d'un modèle de valorisation ne sont pas vérifiées avec assez de précision.

Instruments financiers évalués au coût amorti (évalués pour l'annexe IFRS à la juste valeur)

La juste valeur des titres de créance gérés au sein d'un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, est déterminée selon les principes d'évaluation suivants.

Principes généraux

- La valeur comptable des instruments financiers dont l'échéance est inférieure à 12 mois est supposée refléter leur juste valeur;
- La valorisation des obligations suit les mêmes principes de valorisation que les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Partie des taux d'intérêt

- La juste valeur des prêts à taux fixe et des prêts hypothécaires rend compte des variations des taux d'intérêt depuis l'origine;
- Les prêts à taux variable sont valorisés en utilisant les forward rates correspondants augmentés d'une marge contractuelle;
- Valeur de marché ou de modèle pour les caps, floors et options de remboursement anticipé sont incluses dans la juste valeur des prêts et créances;
- La juste valeur des prêts à taux variable (par exemple 3 M Euribor) est approximativement estimée comme étant leur juste valeur;
- Un ajustement pour le risque de crédit est également inclus dans la juste valeur, la méthode a été affinée en 2020.
- Les remboursements potentiels futurs anticipés ont été estimés à partir d'une évaluation interne.

A. Information quantitative sur les données importantes non observables (niveau 3)

Si la valeur des instruments financiers est déterminée sur la base de techniques de valorisation qui utilisent des données de marché non observables, des hypothèses alternatives pourraient avoir un impact sur les fonds propres et le résultat.

Instrument financier	Données non observables	Différence avec supposition alternative	Impact des hypothèses alternatives sur le résultat (en millions d'EUR)	Impact des hypothèses alternatives sur les fonds propres (en millions d'EUR)
OTC swaps liés à l'inflation belge	Prévisions d'inflation belge	+30 pb	-1,71	
OTC dérivés sur CMS spread	Corrélation entre taux CMS	10%	0,35	
OTC swaps avec caractéristiques Bermuda	Mean Reversion	1%	0,49	
Collateralised Debt Obligation	Spread de crédit	-10 pb	-4,47	
Credit Default Swap	Spread de crédit	-10 pb	-2,64	
Obligations illiquides	Spread de crédit	-10 pb	1,10	0,89

B. Processus d'évaluation

Le processus d'évaluation suit une gouvernance stricte. Tout d'abord, le département Risk applique un processus de vérification indépendante des prix par le biais de contrôles indépendants des paramètres. Tous les paramètres utilisés pour le processus d'évaluation sont contrôlés de manière indépendante avant d'être injectés dans les systèmes. Deuxièmement, les modèles utilisés sont validés par le département de validation qui rapporte directement au CRO. Les rapports de validation mais aussi les propositions de modifications des modèles sont présentées au Financial Markets Fair Value Committee pour décision. Ce comité rapporte directement au Financial Markets Committee qui est dirigé par trois membres du conseil d'administration (CRO, CFO, chef du WEP). Pour les actions et participations non cotées, les justes valeurs sont contestées par le Participation Forum qui présente les principales modifications de la juste valeur au Financial Markets Fair Value Committee pour approbation.

C. Transferts entre les niveaux d'évaluation

Les niveaux IFRS dépendent d'un score de liquidité interne pour les obligations ou de critères d'observabilité et d'un statut de validation du modèle pour les produits dérivés. Le score de liquidité des obligations est distribué entre très liquide (score élevé) et très illiquide (score faible). Par conséquent, un léger changement dans la liquidité du marché n'influence pas la distribution de L1, L2 ou L3. Certaines obligations sont néanmoins proches de la frontière de l'illiquidité et peuvent passer de L1 à L2 ou L3. Les principaux événements de l'année dernière (pandémie de Covid, politique monétaire des banques centrales) ont provoqué quelques mouvements dans les scores de liquidité mais pas suffisamment pour impacter significativement les transferts entre niveaux. Pour les produits dérivés, nous n'avons pas vu de transferts significatifs entre les niveaux car le volume du stock est resté stable et l'observabilité des paramètres n'a pas changé en 2021. De plus, la couverture du modèle de validation a augmenté et certaines transactions anciennes ont été dénouées, ce qui a entraîné une tendance à la baisse du stock L3.

6. Communication des différences entre les prix de transaction et les valeurs modélisées (gain ou perte au premier jour de la transaction différé)

Aucun montant substantiel n'est reconnu comme gain ou perte différé au premier jour de la transaction (DOP) en 2021.

Plus particulièrement, étant donné que Belfius vend des produits de type «plain vanilla», (tels que des Interest Rate Swaps (IRS)) ou des produits plus complexes (tels que les transactions structurées) qui sont couverts sur le marché en ligne avec le cadre et les limites du risque de marché, le gain ou la perte au premier jour résultant de la transaction est comptabilisé immédiatement. Seules quelques transactions de montants insignifiants ont des paramètres non observables. Par conséquent, le DOP différé est immatériel.

9.2. Exposition aux risques de crédit

1. Gestion du risque de crédit - principes généraux

L'exposition maximale au risque de crédit est exprimée en exposition totale en cas de défaut (Full Exposure At Default - FEAD) et est déterminée comme suit:

- pour les actifs du bilan (autres que les dérivés): la valeur comptable brute (avant dépréciation);
- pour les dérivés: la juste valeur des dérivés après compensation, majorée de l'exposition future potentielle (calculée selon la méthode de l'exposition courante, ou «add-on»);
- pour les opérations de financement sur titres:
  - pour les prises en pension (reverse repos): le montant de la garantie à concurrence du montant prêté
  - pour les pensions (repos): la valeur de la garantie qui dépasse le montant emprunté
- pour les engagements hors bilan: soit la partie non tirée de la facilité soit l'engagement maximum de Belfius au titre des garanties données à des tiers. Il est à noter que la définition de l'exposition maximale au risque de crédit telle qu'utilisée en interne et pour les tableaux des risques présentés ci-dessous, présentant la valeur comptable de ses actifs bruts de dépréciation, diffère légèrement de la notion dans IFRS 7 avec une présentation des actifs nets de dépréciation.

2. Inputs, hypothèses et techniques utilisées pour estimer la dépréciation

Nous renvoyons à la partie «Gestion des risques» du rapport de gestion.

3. Analyse de l'exposition aux risques de crédit

A. Exposition par zone géographique

(en milliers d'EUR)	31/12/20								
	Belgique	France	Luxem-bourg	Allemagne	Portugal	Irlande	Italie[2]	Grèce[3]	Espagne
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances	96.111.104	515.299	619.619	262.890	4.196	2.573	43.556	70	230.553
Évalués au coût amorti	94.405.823	515.299	619.619	262.890	4.196	2.573	43.556	70	230.553
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.705.281	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	7.810.857	6.184.643	155.066	287.309	289.497	307.960	1.619.192	0	1.331.544
Évaluées au coût amorti	6.528.920	5.437.624	65.140	177.968	58.011	154.985	968.424	0	834.850
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	996.079	658.726	89.926	109.332	231.486	140.951	650.768	0	496.628
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	285.858	88.293	0	9	0	12.024	0	0	66
Dérivés	821.522	938.233	96.476	378.534	0	65.881	15.880	0	175.270
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s	30.542.351	883.331	391.109	47.281	1.337	1.631	5.274	239	5.275
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge) PF[1]	8.481.850	1.746.320	169.699	446.536	3.930	2.644	23.805	0	29.121
TOTAL	143.767.683	10.267.825	1.431.969	1.422.550	298.960	380.689	1.707.707	309	1.771.763

(1) Pro forma pour 2020 afin d'inclure les positions en actions et autres actifs non qualifiés d'exposition au crédit.
(2) L'exposition sur l'Italie a diminué principalement en raison de la vente de certaines obligations d'État italiennes en 2020.
(3) L'exposition sur la Grèce comprend également un petit nombre de prêts à des particuliers en Grèce avec des liens économiques avec la Belgique et une bonne qualité de crédit.

(en milliers d'EUR)	31/12/20									
	Autres pays de l'UE[2]	Reste de l'Europe	États-Unis et Canada	Royaume-Uni[3]	Sud-Est asiatique	Amérique du Sud et Amérique centrale	Turquie	Japon	Autres	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	25.418.824	2.345	8.439	3.059	200	73	55	299	504	25.433.798
Prêts et créances	674.128	54.118	26.116	101.350	39.902	6.690	3.448	1.810	36.155	98.733.576
Évalués au coût amorti	674.128	54.118	26.116	101.350	39.902	6.690	3.448	1.810	36.155	97.028.296
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1.705.281
Dettes représentées par un titre	1.061.551	200.948	1.414.744	4.785.749	20.627	121.155	0	408.940	599.613	26.599.394
Évaluées au coût amorti	858.615	186.317	1.250.452	4.288.247	20.627	95.343	0	396.436	585.901	21.907.860
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	138.943	14.498	140.936	173.563	0	25.812	0	12.457	957	3.881.062
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	63.993	133	23.356	323.939	0	0	0	47	12.755	810.471
Dérivés	127.349	9.028	151.254	378.670	2.344	0	0	6.278	2.603	3.169.322
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s	284.137	39.043	929.258	869.749	270.984	249.090	39.789	141	366.153	34.926.173
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge) PF[1]	189.235	1.499.587	164.607	1.583.122	230	1	0	19.701	153.192	14.513.578
TOTAL	27.755.224	1.805.069	2.694.418	7.721.699	334.287	377.009	43.292	437.169	1.158.219	203.375.840

(1) Pro forma pour 2020 afin d'inclure les positions en actions et autres actifs non qualifiés d'exposition au crédit.
(2) Inclut des entités supranationales comme la Banque centrale européenne. Les liquidités et les soldes auprès des banques centrales ont augmenté en raison du TLTRO III que Belfius dépose en partie à la BNB, dans le cadre de sa gestion des liquidités.
(3) Belfius a mis en place une solide gestion du risque de crédit pour ses expositions en cours sur le Royaume-Uni, compte tenu du Brexit. Nous renvoyons au chapitre «Gestion des risques» du rapport de gestion pour de plus amples informations, section Risque de crédit.

(en milliers d'EUR)	31/12/21								
	Belgique	France	Luxem-bourg	Allemagne	Portugal	Irlande	Italie	Grèce[1]	Espagne
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances	100.510.927	478.696	669.814	687.791	6.656	2.512	40.999	175	184.851
Évalués au coût amorti	99.475.676	478.696	669.814	687.791	6.656	2.512	40.999	175	184.851
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.035.251	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	7.169.533	4.285.768	179.868	323.661	296.040	291.696	1.493.692	0	1.200.986
Évaluées au coût amorti	5.919.122	3.683.209	75.507	204.112	62.238	154.571	953.801	0	743.341
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	935.456	592.405	104.072	119.550	233.802	137.124	539.892	0	457.580
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	314.955	10.153	289	0	0	0	0	0	66
Dérivés	961.827	527.271	66.314	273.652	0	12.359	9.745	0	189.750
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s	32.679.632	960.979	633.951	90.499	6.262	5.631	6.227	242	8.931
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge)	7.962.456	1.959.119	242.972	267.436	541	1.521	43.118	0	27.856
TOTAL	149.284.375	8.211.834	1.792.920	1.643.039	309.500	313.719	1.593.782	417	1.612.375

(1) L'exposition sur la Grèce comprend également un petit nombre de prêts à des particuliers en Grèce avec des liens économiques avec la Belgique et une bonne qualité de crédit.

(en milliers d'EUR)	31/12/21									
	Autres pays de l'UE[1]	Reste de l'Europe	États-Unis et Canada	Royaume-Uni	Sud-Est asiatique	Amérique du Sud et Amérique centrale	Turquie	Japon	Autres	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	31.628.796	2 032	6 129	2 882	249	137	51	202	459	31.640.936
Prêts et créances	806.735	323.315	22.395	148.514	13.030	4 253	2 005	5 265	41.600	103.949.536
Évalués au coût amorti	806.735	323.315	22.395	148.514	13.030	4 253	2 005	5 265	41.600	102.914.285
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1.035.251
Dettes représentées par un titre	1.128.677	272.544	1.195.062	5.725.454	22.201	124.476	0	403.696	752.734	24.866.089
Évaluées au coût amorti	947.150	253.453	1.029.217	5.547.042	22.201	99.057	0	391.749	740.012	20.825.781
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	145.153	18.960	143.311	166.207	0	25.420	0	11 902	934	3.631.768
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	36.374	130	22.534	12.205	0	0	0	45	11.788	408.539
Dérivés	136.337	3 116	172.903	1.084.526	2 032	0	0	3 885	5 218	3.448.937
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s	283.892	36.839	958.194	352.670	243.402	253.330	42.321	131	300.184	36.863.318
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge)	162.072	1.296.278	39.276	949.845	9	1	0	1 471	117.359	13.071.330
TOTAL	34.146.510	1.934.125	2.393.959	8.263.892	280.924	382.197	44.378	414.650	1.217.554	213.840.147

(1) Inclut des entités supranationales comme la Banque centrale européenne. Les liquidités et les soldes auprès des banques centrales ont augmenté en raison du TLTRO III que Belfius dépose en partie à la BNB, dans le cadre de sa gestion des liquidités.

B. Exposition par catégorie de contrepartie

(en milliers d'EUR)	31/12/20						
	Souverains	Entités secteur public	Grandes entreprises PF[2]	Finance-ments de projets	Particuliers, PME, indépen-dants	Établisse-ments financiers PF[3]	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales[1]	25.433.799	0	0	0	0	0	25.433.799
Prêts et créances	690.540	25.558.367	22.815.646	1.135.446	48.009.634	523.945	98.733.578
Évalués au coût amorti	690.540	23.874.612	22.797.646	1.135.446	48.008.751	521.303	97.028.298
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	1.683.755	18.000	0	883	2.642	1.705.280
Dettes représentées par un titre	10.066.055	3.887.557	3.975.803	732.093	0	7.937.885	26.599.393
Évaluées au coût amorti	7.738.678	3.252.583	3.029.365	732.093	0	7.155.140	21.907.859
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2.247.177	421.231	928.297	0	0	284.358	3.881.063
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	80.200	213.743	18.141	0	0	498.387	810.471
Dérivés	39.488	490.428	329.830	295.041	139	2.014.394	3.169.320
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s PF[2]	109.812	13.614.560	13.058.423	399.208	6.543.954	1.200.215	34.926.172
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge) PF[2]	371.761	219.841	8.367.890	44	1.456	5.552.587	14.513.578
TOTAL	**36.711.455**	**43.770.753**	**48.547.591**	**2.561.832**	**54.555.183**	**17.229.026**	**203.375.839**

(1) Caisse et les avoirs auprès des banques centrales ont augmenté en raison du TLTRO III que Belfius dépose en partie à la BNB, dans le cadre de sa gestion des liquidités.
(2) Pro forma pour 2020 afin d'inclure les positions en actions et autres actifs non qualifiés d'exposition au crédit.
(3) Pro forma pour 2020 en raison de l'affinement de la présentation, ABS/MBS and monoline insurers ont été inclus dans les établissements financiers.

(en milliers d'EUR)	31/12/21						
	Souverains	Entités secteur public	Grandes entreprises[2]	Finance-ments de projets	Particuliers, PME, indépen-dants[2]	Établisse-ments financiers	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales[1]	31.640.936	0	0	0	0	0	31.640.936
Prêts et créances	678.884	24.672.800	24.962.250	1.241.516	51.197.674	1.196.412	103.949.536
Évalués au coût amorti	678.884	23.642.299	24.957.499	1.241.516	51.197.674	1.196.412	102.914.285
Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	0	0	0	0
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	1.030.501	4.750	0	0	0	1.035.251
Dettes représentées par un titre	9.534.286	3.125.859	5.604.873	998.424	0	5.602.647	24.866.089
Évaluées au coût amorti	7.404.601	2.517.859	4.632.403	998.424	0	5.272.495	20.825.781
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2.023.591	391.013	957.597	0	0	259.567	3.631.768
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	106.094	216.987	14.873	0	0	70.586	408.539
Dérivés	60.464	506.139	980.181	389.306	0	1.512.848	3.448.937
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s	217.659	13.728.659	14.681.149	326.517	7.028.396	880.938	36.863.318
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge)	309.988	203.313	8.046.177	0	1.919	4.509.932	13.071.330
TOTAL	**42.442.217**	**42.236.770**	**54.274.630**	**2.955.763**	**58.227.989**	**13.702.778**	**213.840.147**

(1) La trésorerie et les avoirs auprès des banques centrales ont augmenté en raison du TLTRO III que Belfius dépose en partie à la BNB, dans le cadre de sa gestion des liquidités.
(2) L'exposition accrue aux entreprises et aux particuliers, aux PME et aux indépendants s'explique par l'augmentation de la production de prêts dans ces segments, conformément à la stratégie de Belfius.

C. Tableau des pays importants par contrepartie

(en milliers d'EUR)	31/12/20 PF[1]					
	Obligations souveraines	Établissements financiers	Entités secteur public	Entreprises - Financements de projets	Autres	Total
Belgique	4.757.628	488.000	41.850.240	34.549.970	62.121.846	**143.767.684**
France	1.208.693	3.969.376	838.184	1.185.367	3.066.205	**10.267.825**
Royaume-Uni	0	2.552.032	12	3.691.633	1.478.020	**7.721.697**
Espagne	786.174	743.957	92.243	139.004	10.385	**1.771.764**
Italie	1.589.857	53.641	0	60.019	4.191	**1.707.708**
États-Unis et Canada	0	940.839	258.744	1.288.193	206.641	**2.694.418**
TOTAL	8.342.352	8.747.845	43.039.424	40.914.187	66.887.287	167.931.095

(1) Pro forma pour 2020 afin d'inclure les positions en actions et autres actifs non qualifiés d'exposition au crédit, et changement de présentation (les ABS/MBS et les assureurs monoline ont été inclus dans les institutions financières).

(en milliers d'EUR)	31/12/21					
	Obligations souveraines	Établissements financiers	Entités secteur public	Entreprises - Financements de projets	Autres	Total
Belgique	4.299.314	353.541	40.837.055	38.253.208	65.541.257	**149.284.375**
France	1.208.462	3.725.272	209.244	1.471.314	1.597.543	**8.211.834**
Royaume-Uni	0	1.590.448	0	5.607.187	1.066.256	**8.263.892**
Espagne	834.734	492.803	128.211	146.463	10.163	**1.612.375**
Italie	1.474.963	42.176	0	71.015	5.627	**1.593.782**
États-Unis et Canada	0	754.729	309.480	1.312.319	17.431	**2.393.959**
TOTAL	7.817.474	6.958.970	41.483.989	46.861.507	68.238.277	171.360.216

4. Exposition maximale au risque de crédit par catégorie d'instruments financiers soumis à dépréciation

A. Actifs financiers

(en milliers d'EUR)	31/12/20			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
COTE DE CRÉDIT				
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	25.433.799	0	0	25.433.799
PRÊTS ET CRÉANCES				
Évalués au coût amorti	84.269.992	10.866.812	1.891.493	97.028.297
AAA to AA-	27.147.140	1.726.161	34.422	28.907.723
A+ to BBB-	38.106.183	4.003.557	221	42.109.961
Non investment grade	17.165.422	4.887.244	2.654	22.055.320
Default	0	0	1.854.103	1.854.103
Non notés	1.851.247	249.850	93	2.101.190
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE				
Évaluées au coût amorti	14.463.981	7.439.474	4.405	21.907.860
AAA to AA-	9.576.088	34.110	0	9.610.198
A+ to BBB-	4.778.535	7.209.583	1.782	11.989.900
Non investment grade	58.794	195.781	0	254.575
Default	0	0	2.623	2.623
Non notés	50.564	0	0	50.564
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3.049.736	831.326	0	3.881.062
AAA to AA-	1.205.045	567	0	1.205.612
A+ to BBB-	1.669.941	744.953	0	2.414.894
Non investment grade	142.734	47.209	0	189.943
Default	0	0	0	0
Non notés	32.016	38.597	0	70.613

(en milliers d'EUR)	31/12/21			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
COTE DE CRÉDIT				
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	31.640.936	0	0	31.640.936
PRÊTS ET CRÉANCES				
Évalués au coût amorti	89.283.411	11.702.835	1.928.038	102.914.285
AAA to AA-	28.024.024	2.217.996	32.070	30.274.090
A+ to BBB-	41.109.657	4.480.303	418	45.590.378
Non investment grade	18.290.120	4.719.906	5.190	23.015.216
Default	0	0	1.889.862	1.889.862
Non notés	1.859.611	284.630	498	2.144.739
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE				
Évaluées au coût amorti	13.223.241	7.598.133	4.407	20.825.781
AAA to AA-	7.003.961	33.250	0	7.037.210
A+ to BBB-	6.157.976	7.260.282	1.784	13.420.042
Non investment grade	10.741	304.602	0	315.343
Default	0	0	2.623	2.623
Non notés	50.564	0	0	50.564
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2.946.178	685.590	0	3.631.768
AAA to AA-	1.011.887	280	0	1.012.167
A+ to BBB-	1.638.802	575.724	0	2.214.526
Non investment grade	166.266	94.635	0	260.901
Default	0	0	0	0
Non notés	129.224	14.951	0	144.175

L'évolution des expositions en phase 1 et 2 reflète les améliorations macroéconomiques en 2021. Belfius a notamment mis à jour les scénarios macroéconomiques sous-jacents (impact de EUR -68 millions) et a réévalué les management overlays dans des poches de risque spécifiques (impact de EUR -47 millions). En outre, les expositions de stade 1 des prêts et avances au coût amorti ont augmenté à la suite de la nouvelle production de prêts et créances.

B. Risques hors bilan

(en milliers d'EUR)	31/12/20			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
COTE DE CRÉDIT				
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s	31.739.182	3.113.333	51.411	34.903.926
AAA to AA-	9.856.755	76.162	431	9.933.348
A+ to BBB-	16.687.906	1.294.186	0	17.982.092
Non investment grade	4.961.114	1.713.197	95	6.674.406
Default	0	0	50.885	50.885
Non notés	233.407	29.788	0	263.195

(en milliers d'EUR)	31/12/21			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
COTE DE CRÉDIT				
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s	32.932.278	3.877.549	53.491	36.863.318
AAA to AA-	9.641.412	471.296	184	10.112.892
A+ to BBB-	16.816.139	1.416.079	0	18.232.218
Non investment grade	6.249.292	1.925.788	14	8.175.094
Default	0	0	53.292	53.292
Non notés	225.435	64.387	0	289.822

Les notations indiquées sont soit internes, soit externes. En effet, Belfius applique l'AIRBA (Advanced Internal Ratings Based Approach) pour le calcul des exigences de capital pour le risque de crédit dans le cadre du pilier 1 de Bâle III. A l'exception des positions Asset Backed Securities (ABS) pour lesquelles le risque de crédit est basé uniquement sur des notations externes (Fitch, Standard & Poors et/ou Moody's).

C. Acheté à crédit déprécié

Néant

5. Exposition maximale au risque de crédit par catégorie d'instruments financiers et impact de garanties

Belfius reçoit les types de garantie suivants:

- liquidités, titres de créance, titres de participation, or...;
- garanties sous forme de biens immobiliers (par exemple sous forme d'hypothèques ou de mandats hypothécaires sur des biens corporels tels que des maisons, des espaces commerciaux ou des navires);
- créances;
- leasing;
- autres garanties;
- collatéral;
- dérivés de crédit.

Le principe clé pour l'évaluation des garanties est de déterminer et d'utiliser la valeur de réalisation attendue au moment d'un défaut futur potentiel, lorsque la Banque peut avoir besoin de réaliser la garantie. L'évaluation des garanties utilisées dans le cadre de l'approbation du crédit et du cycle de vie du crédit est effectuée périodiquement au cours du cycle de vie du crédit de manière proportionnelle et en fonction du risque (selon le type de garantie, le risque de crédit résiduel et l'évolution de la qualité de crédit du débiteur).

Le tableau ci-dessous illustre l'effet des collatéraux physiques:

	31/12/20		31/12/21	
(en milliers d'EUR)	Exposition au risque de crédit	Effet des collatéraux physiques	Exposition au risque de crédit	Effet des collatéraux physiques
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	25.433.799	0	31.640.936	0
Prêts et créances	98.733.578	5.567.545	103.949.536	5.981.688
Évalués au coût amorti	97.028.297	5.565.999	102.914.285	5.980.142
Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1.705.281	1.546	1.035.251	1.546
Dettes représentées par un titre	26.599.392	0	24.866.088	0
Évaluées au coût amorti	21.907.859	0	20.825.781	0
Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3.881.062	0	3.631.768	0
Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	810.471	0	408.539	0
Dérivés	3.169.321	0	3.448.937	0
Engagements de crédits et garanties financières donné(e)s PF[1]	34.926.173	348.173	36.863.318	409.252
Autres (principalement prêts de titres et appels de marge) PF[1]	14.513.578	0	13.071.330	0
TOTAL	203.375.840	5.915.718	213.840.145	6.390.940

(1) Pro forma pour 2020 afin d'inclure les positions en actions et autres actifs non qualifiés d'exposition au crédit.

6. Actifs financiers soumis à dépréciation qui sont en souffrance

Un actif financier est en souffrance lorsque la contrepartie n'honore pas un paiement à une date contractuellement due. Ceci est considéré par contrat. Ainsi, par exemple, si une contrepartie est en défaut de paiement des intérêts contractuellement dus à une date prévue, l'intégralité du contrat est considéré comme étant en souffrance.

31/12/20	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)			Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)			Valeur comptable Actifs financiers dépréciés (phase 3)		
(en milliers d'EUR)	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	275	0	0	0	0	0
Prêts et créances	129.962	31.276	30.823	92.769	35.762	31.629	248.292	39.985	510.161
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0	0	0	943	0	0
TOTAL	129.962	31.276	30.823	93.043	35.762	31.629	249.234	39.985	510.161

31/12/21	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)			Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)			Valeur comptable		
							Actifs financiers dépréciés (phase 3)		
(en milliers d'EUR)	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours ≤ 90 jours	> 90 jours
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances	131.651	26.059	16.889	92.503	33.393	36.412	288.891	59.966	448.136
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0	0	0	942	0	0
TOTAL	131.651	26.059	16.889	92.503	33.393	36.412	289.834	59.966	448.136

Les débiteurs sont classés dans la catégorie «Défaillant» lorsqu'ils remplissent l'un des deux critères suivants, ou les deux:

- le débiteur a une exposition significative en souffrance depuis plus de 90 jours;
- il est jugé improbable que le débiteur s'acquitte de l'intégralité de ses engagements sans réalisation du collatéral, qu'il existe ou non un montant en souffrance ou quel que soit le nombre de jours en souffrance.

Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre «Risque de crédit» du rapport de gestion.

7. Rééchelonnement de dettes

	31/12/20			
	Valeur comptable brute sur les expositions de rééchelonnement de dettes	Dépréciation	Cash collatéral, instruments financiers et sûretés personnelles reçues	
			Cash collatéral et instruments financiers reçus sur les expositions de rééchelonnement de dettes	Sûretés personnelles reçues sur les expositions de rééchelonnement de dettes
(en milliers d'EUR)				
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0
Prêts et créances	1.011.781	(183.162)	666.903	22.682
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0
Risques hors bilan	18.936	0	7.490	829

	31/12/21			
	Valeur comptable brute sur les expositions de rééchelonnement de dettes	Dépréciation	Cash collatéral, instruments financiers et sûretés personnelles reçues	
			Cash collatéral et instruments financiers reçus sur les expositions de rééchelonnement de dettes	Sûretés personnelles reçues sur les expositions de rééchelonnement de dettes
(en milliers d'EUR)				
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0
Prêts et créances	1.944.740	(270.571)	1.376.191	55.085
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0
Risques hors bilan	45.560	0	16.960	408

Belfius a harmonisé sa politique de forbearance en concordance avec les règles de l'ABE: il n'y a pas de changement automatique dans le classement du forbearance en faveur des emprunteurs uniquement en raison de l'octroi d'un nouveau prêt dans le cadre du régime de garantie de l'État ou de moratoires demandés conformes à l'ABE. Les clients qui ont bénéficié de moratoires législatifs, non législatifs et autres pendant la pandémie de Covid-19 ont continué à être évalués individuellement, en tenant compte des critères de forbearance existants et de la capacité de remboursement à plus long terme. Dans ce contexte, les clients les plus vulnérables associés à des probabilités de défaut (PD) élevées et susceptibles d'utiliser les moratoires à plus long terme (au-delà du plafond de neuf mois) sont considérés comme forborne.

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section «Processus de gestion des risques concernant Forbearance, Watchlist, Défauts et Réductions de valeur» dans le chapitre Risque de crédit du rapport de gestion.

8. Mouvements sur corrections de valeur pour pertes de crédit

(en milliers d'EUR)	31/12/20			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
PRÊTS ET CRÉANCES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT				
Évalués au coût amorti				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	(420)	(56)	(0)	(476)
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation PF[1]	90	0	0	90
Variations dues à des variations du risque de crédit PF[1][2]	272	(388)	0	(115)
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	10	(10)	0	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(33)	33	0	0
Taux de change et autres ajustements	12	1	0	14
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	(69)	(419)	0	(488)
PRÊTS ET CRÉANCES				
Évalués au coût amorti				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	(198.110)	(159.466)	(1.158.313)	(1.515.890)
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation PF[1]	(70.499)	0	13.720	(56.780)
Variations dues à des variations du risque de crédit PF[1][2]	125.175	(300.559)	(150.400)	(325.783)
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	76.799	(75.306)	(1.492)	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(65.802)	96.692	(30.890)	0
Transfert de phase 3 vers phases 1 & 2	(3.235)	(58.534)	61.769	0
Diminutions du compte de correction de valeur dues à des sorties de bilan	0	0	62.533	62.533
Taux de change et autres ajustements	1.789	1.954	4.248	7.991
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	(133.883)	(495.220)	(1.198.825)	(1.827.929)

(1) Pro forma en raison de l'affinement de la présentation dans les lignes «Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation» et «Variations dues à des variations du risque de crédit».
(2) Comprend les mouvements des pertes de crédit attendues (ECL) à la suite de transferts d'étapes supérieures ou inférieures.

(en milliers d'EUR)	31/12/20			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE				
Évaluées au coût amorti				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	(1.471)	(185.065)	(840)	(187.376)
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation PF[1]	17.714	0	0	17.714
Variations dues à des variations du risque de crédit PF[1][2]	(17.957)	23.686	(2.436)	3.292
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	199	(150)	(49)	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(667)	667	0	0
Taux de change et autres ajustements	18	7.406	0	7.424
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	(2.165)	(153.455)	(3.325)	(158.946)
ÉVALUÉES À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	(1.790)	(17.560)	0	(19.350)
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation PF[1]	(1.323)	0	0	(1.323)
Variations dues à des variations du risque de crédit PF[1][2]	1.888	(1.334)	0	554
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	110	(110)	0	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(1.439)	1.439	0	0
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	(2.554)	(17.565)	0	(20.119)
RISQUES HORS BILAN				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	41.107	51.512	10.943	103.562
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation PF[1]	20.250	0	(7.530)	12.720
Variations dues à des variations du risque de crédit PF[1]	(14.406)	67.538	8.281	61.413
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	(22.562)	22.391	171	(0)
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	13.527	(23.372)	9.845	0
Transfert de phase 3 vers phases 1 & 2	532	3.010	(3.542)	0
Taux de change et autres ajustements	(450)	(426)	(671)	(1.547)
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	37.999	120.654	17.496	176.149

(1) Pro forma en raison de l'affinement de la présentation dans les lignes «Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation» et «Variations dues à des variations du risque de crédit».
(2) Comprend les mouvements des pertes de crédit attendues (ECL) à la suite de transferts de phases supérieurs ou inférieurs.

Au 31 décembre 2020, le stock total de dépréciations a atteint EUR 2.184 millions, contre EUR 1.827 millions à la fin de 2019. Cette augmentation de EUR 357 millions s'explique principalement par l'impact de la crise de Covid-19.

La diminution des pertes de crédit attendues à la phase 1 s'explique par les passages à la phase 2 et à la phase 3 résultant de la mise à jour des scénarios macroéconomiques sous-jacents et de leurs pondérations, conformément aux orientations de l'ABE, afin de refléter les changements de l'environnement économique et des perspectives à la suite de la crise de Covid-19. Cette diminution est plus que compensée par une augmentation des pertes de crédit attendues en phase 2 et 3, principalement due aux superpositions et aux ajustements des pertes de crédit attendues basées sur le nom pour la phase 2 et par un nombre limité de dossiers de sociétés et de PME ayant un impact significatif pour la phase 3.

(en milliers d'EUR)	31/12/21			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
PRÊTS ET CRÉANCES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT				
Évalués au coût amorti				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	(69)	(419)	0	(488)
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	(723)	0	0	(723)
Variations dues à des variations du risque de crédit[1]	269	36	0	305
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(273)	273	0	0
Taux de change et autres ajustements	582	(1)	0	582
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	(213)	(110)	0	(323)
PRÊTS ET CRÉANCES				
Évalués au coût amorti				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	(133.883)	(495.220)	(1.198.825)	(1.827.928)
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	(59.181)	0	15.344	(43.836)
Variations dues à des variations du risque de crédit[1]	139.751	(6.646)	(81.853)	51.252
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	20.170	(19.373)	(797)	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(93.455)	118.450	(24.995)	0
Transfert de phase 3 vers phases 1 & 2	(1.421)	(18.486)	19.907	0
Diminutions du compte de correction de valeur dues à des sorties de bilan	0	0	57.410	57.410
Taux de change et autres ajustements	(102)	(1.223)	(1.084)	(2.408)
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	(128.120)	(422.498)	(1.214.893)	(1.765.512)

(1) Comprend les mouvements des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss) à la suite de transferts de phases supérieures ou inférieures.

(en milliers d'EUR)	31/12/21			
	Instruments financiers sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (phase 1)	Instruments financiers présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (phase 2)	Actifs financiers dépréciés (phase 3)	Total
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE				
Évaluées au coût amorti				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	(2.165)	(153.455)	(3.325)	(158.946)
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	57	0	0	57
Variations dues à des variations du risque de crédit[1]	1.860	(8.672)	0	(6.813)
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	21	(21)	0	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(1.314)	1.314	0	0
Taux de change et autres ajustements	(27)	(8.526)	0	(8.553)
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	(1.568)	(169.362)	(3.325)	(174.255)
ÉVALUÉES À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	(2.554)	(17.565)	0	(20.119)
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	149	0	0	149
Variations dues à des variations du risque de crédit[1]	1.178	(298)	0	880
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	2	(2)	0	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	(739)	739	0	0
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	(1.964)	(17.126)	0	(19.090)
RISQUES HORS BILAN				
SOLDE D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER	37.999	120.654	17.496	176.149
Variations dues à l'initiation, à l'acquisition et à la décomptabilisation	94.306	0	(9.624)	84.682
Variations dues à des variations du risque de crédit[1]	(116.763)	9.219	8.356	(99.188)
Transfert de phase 1 vers phases 2 & 3	(5.046)	4.994	52	0
Transfert de phase 2 vers phases 1 & 3	25.400	(26.550)	1.150	0
Transfert de phase 3 vers phases 1 & 2	597	4.996	(5.593)	0
Taux de change et autres ajustements	70	338	211	620
SOLDE DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	36.562	113.652	12.049	162.263

(1) Comprend les mouvements des pertes de crédit attendues (ECL) à la suite de transferts de phases supérieurs ou inférieurs.

Une diminution des provisions pour dépréciation de phase 1 et 2 peut être notée suite aux améliorations macroéconomiques en 2021. Belfius a notamment mis à jour les scénarios macroéconomiques sous-jacents ainsi que réévalué les management overlays, ce qui a entraîné des reprises d'une partie des dépréciations de phase 1 et 2 comptabilisées en 2020. Comme d'habitude, des dépréciations ont également été comptabilisées sur un nombre limité d'expositions en défaut (phase 3) au cours de 2021 à la suite des évolutions de portefeuille.

L'impact sur le compte de résultats (dépréciations sur instruments financiers et provisions pour engagements de crédit) est de EUR +1 million en 2021, contre EUR -453 millions en 2020. Le provisionnement ex ante de EUR 331 millions à la fin de 2020 a diminué à EUR 216 millions à la fin de 2021, ce qui s'explique par la mise à jour des facteurs macroéconomiques (diminution de EUR 68 millions) et les reprises sur les overlays pour des poches de risque spécifiques et des contreparties individuelles à la suite de la réévaluation des management overlays (diminution de EUR 47 millions).

Nous renvoyons au chapitre «Risque de crédit» du rapport de gestion pour de plus amples informations sur les mesures Covid-19 prises chez Belfius.

9. Risque de crédit des prêts et créances désignés à la juste valeur par le compte de résultats

Il n'existe actuellement aucun actif financier désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Nous renvoyons à la note 5.4. «Prêts et créances» et à la note 5.5. «Titres de créance et instruments de capitaux propres».

10. Risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats

31/12/20 (en milliers d'EUR)	Valeur comptable	Montant du changement de la juste valeur attribuable aux changements dans le risque de crédit du passif		Différence entre la valeur comptable du passif financier et du montant contractuellement dû à l'échéance[1]
		Montant de la période	Montant cumulé	
	8.241.296	0	0	179.851

31/12/21 (en milliers d'EUR)	Valeur comptable	Montant du changement de la juste valeur attribuable aux changements dans le risque de crédit du passif		Différence entre la valeur comptable du passif financier et du montant contractuellement dû à l'échéance[1]
		Montant de la période	Montant cumulé	
	7.849.956	0	0	114.895

(1) Ce montant reprend les surcotes/décotes et les variations de la valeur de marché.

Belfius estime que le risque de crédit propre est nul et qu'il n'y a pas eu de changement significatif du risque de crédit propre depuis l'émission.

11. Radiation

L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours de l'exercice et qui font toujours l'objet de mesures d'exécution est nul.

9.3. Information sur les charges pesant sur les actifs et sur le collatéral reçu

1.1. Actifs

(en milliers d'EUR)	31/12/20			
	Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur des actifs non grevés
Instruments de fonds propres	0	0	1.581.629	1.581.629
Titres de créance	5.772.037	6.795.444	21.495.199	22.321.567
Prêts et créances	39.180.239		58.927.811	
dont cash collatéraux donnés	12.710.604			

(en milliers d'EUR)	31/12/21			
	Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur des actifs non grevés
Instruments de fonds propres	0	0	1.883.782	1.883.782
Titres de créance	5.121.525	5.631.465	20.190.043	20.744.779
Prêts et créances	36.634.114		66.044.701	
dont cash collatéraux donnés	10.147.076			

1.2. Garantie reçue

(en milliers d'EUR)	31/12/20		31/12/21	
	Juste valeur de la garantie grevée reçue ou des titres de créance propres émis	Juste valeur de la garantie reçue ou des titres de créance propres émis disponibles pour être grevés	Juste valeur de la garantie grevée reçue ou des titres de créance propres émis	Juste valeur de la garantie reçue ou des titres de créance propres émis disponibles pour être grevés
Garantie reçue par l'établissement déclarant	12.666	1.415.272	(452.288)	2.159.009
Titres de créance	12.666	1.415.272	(452.288)	2.159.009
Autre garantie reçue	0	0	0	0
Titres de créance propres émis, autres que des obligations garanties propres ou des titres propres adossés à des actifs	0	587.826	0	639.680

2. Résumé des actifs grevés par source

31/12/20	Actifs grevés						Total
	Prêts et créances		Dettes représentées par un titre				
(en milliers d'EUR)	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Évaluées au coût amorti	Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur de la garantie grevée reçue ou des titres de créance propres émis	
SOURCE DES ACTIFS GREVÉS							
Dérivés - collatéral	12.666.625	0	1.581.430	0	0	(933.898)	13.314.158
Repos	2.170	0	447.447	0	0	0	449.617
Dépôts garantis - autres que repos	1.760.532	0	272.839	0	272.839	4.436	2.310.646
Financement Banque centrale	14.768.209	0	2.618.476	0	0	152.473	17.539.158
Obligations sécurisées émises	9.592.261	0	91.843	0	0	0	9.684.104
Prêts de titres	0	0	1.030.650	0	0	150.445	1.181.095
Autres	0	0	171.473	0	204.961	109.732	486.166
TOTAL	38.789.797	0	6.214.158	0	477.800	(516.812)	44.964.943

31/12/21	Actifs grevés						Total
	Prêts et créances		Dettes représentées par un titre				
(en milliers d'EUR)	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Évaluées au coût amorti	Évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur de la garantie grevée reçue ou des titres de créance propres émis	
SOURCE DES ACTIFS GREVÉS							
Dérivés - collatéral	10.147.076	0	1.242.736	0	0	(846.303)	10.543.510
Repos	0	0	127.798	0	0	0	127.798
Dépôts garantis - autres que repos	1.082.579	0	230.856	0	230.856	0	1.544.290
Financement Banque centrale	17.190.463	0	2.110.851	0	0	22.899	19.324.213
Obligations sécurisées émises	8.006.246	0	91.888	0	0	0	8.098.134
Titres adossés à des actifs émises	0	0	0	0	0	0	0
La juste valeur des titres empruntés avec garanties autres qu'en espèces	0	0	0	0	0	0	0
Prêts de titres	0	0	672.979	0	0	369.652	1.042.631
Autres	481.376	0	238.077	0	200.312	1.463	921.228
TOTAL	36.907.741	0	4.715.185	0	431.167	(452.288)	41.601.805

Cette information sur les actifs grevés a été déterminée sur une base consolidée de Belfius Banque et Belfius Insurance, conformément à l'interprétation actuelle de Belfius de la définition et du périmètre de l'EBA.

Selon la définition EBA, un actif est considéré comme grevé s'il a été mis en gage ou s'il est sujet à une quelconque forme d'arrangement visant à sécuriser, garantir ou rehausser les conditions de crédit d'une transaction et dont il ne peut être retiré librement. Cette définition couvre plus que les exigences IFRS qui se focalisent davantage sur les actifs mis en gage. Parmi les actifs grevés, le prêt de titres ne doit pas être considéré comme un nantissement. Par conséquent, les montants mis en gage selon IFRS 7 s'élèvent à EUR 40,7 milliards et représentent une baisse de EUR 3,1 milliard par rapport à fin 2020.

La définition des actifs grevés comprend les actifs mis en gage dans le cadre d'opérations sur le marché Repo, les prêts accordés par les banques centrales, les garanties pour l'émission de covered bonds et de titrisations, dans le cadre de transactions «bondlending» et comme collatéral dans le cadre de contrats de «Credit Support Annex» CSA ou «Credit Support Deed» (CSD).

Les obligations d'information de l'EBE sont conformes aux exigences d'information en matière de normes comptables IFRS 7 qui nécessitent de rapporter les montants grevés (et non grevés) de propres actifs tant à la valeur comptable qu'à la juste valeur et les montants grevés (et non grevés) à la juste valeur du collatéral reçu.

Le collatéral total reçu s'élève à EUR 1,7 milliard fin 2021. La Banque a le droit de redonner en collatéral cette garantie qui est entièrement disponible.

Fin 2021, on note un montant de EUR 10,5 milliards fourni comme garantie pour les dérivés (montant de trésorerie + titres). Les prêts de titres s'élèvent à EUR 0,7 milliard et sont évalués au coût amorti.

Belfius est active sur le marché des obligations sécurisées (covered bonds) depuis la mise en place du premier programme d'obligations sécurisées en 2012. Fin 2021, le montant total notionnel des émissions s'élevait à EUR 6,5 milliards. Cela représente une diminution de EUR 1,2 milliard en 2021 par rapport à 2020. À la fin de 2021, les actifs grevés pour cette source de financement sont constitués de crédits commerciaux (prêts au secteur public et prêts hypothécaires) pour un montant de EUR 8,1 milliards (une diminution de EUR 1,5 milliard par rapport à fin 2020). Les actifs séparés dans des «cover pools» ne peuvent pas être réutilisés.

Depuis 2017, dans le cadre de la gestion de liquidité, Belfius est également active dans le prêt d'obligations dans le cadre de «Global Master Securities Lending Agreements» (GMSLA). Cette activité génère EUR 1,0 milliard d'actifs grevés.

Le collatéral donné en garantie auprès de la Banque centrale européenne pour EUR 15,7 milliards de funding TLTRO, s'élève à EUR 19,9 milliards fin 2021. Les actifs mis en gage pour le Funding TLTRO comprennent des crédits aux entités du secteur public, PME et des crédits hypothécaires (via les véhicules de titrisation Penates et Mercurius et les obligations sécurisées conservées) pour EUR 17,2 milliards et des obligations pour EUR 2,6 milliards. Les demandes de crédit en garantie du financement de la BCE ne peuvent pas être réutilisées par la BCE.

3. Actifs grevés/garantie reçue et passifs associés

	31/12/20		31/12/21	
(en milliers d'EUR)	**Passifs correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés**	**Actifs, garantie reçue et titres de créance propres émis, autres que des obligations garanties et des titres adossés à des actifs grevés**	**Passifs correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés**	**Actifs, garantie reçue et titres de créance propres émis, autres que des obligations garanties et des titres adossés à des actifs grevés**
Valeur comptable des passifs financiers sélectionnés	34.642.527	42.991.293	32.333.324	39.754.952

4. Transfert d'actifs financiers qui ne sont pas éligibles pour une décomptabilisation dans le bilan consolidé

31/12/20 (en milliers d'EUR)	Valeur comptable des actifs transférés	Valeur comptable des passifs associés	Montant des passifs qui ont droit de recours sur l'actif transféré		
			Juste valeur des actifs transférés	Juste valeur des passifs associés	Position nette
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0
Prêts et créances PF[1]	0	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	20.146	19.933	0	0	0
Instruments fonds propres	0	0	0	0	0
Dérivés	0	0	0	0	0
TOTAL	20.146	19.933	0	0	0

31/12/21 (en milliers d'EUR)	Valeur comptable des actifs transférés	Valeur comptable des passifs associés	Montant des passifs qui ont droit de recours sur l'actif transféré		
			Juste valeur des actifs transférés	Juste valeur des passifs associés	Position nette
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0
Prêts et créances	0	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0	0
Instruments fonds propres	0	0	0	0	0
Dérivés	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0

(1) Retraitement des chiffres au 31 décembre 2020.

A. Cession-rétrocession

Belfius utilise les conventions de cession-rétrocession comme instrument de financement par lequel des titres sont vendus à une contrepartie dans le marché en échange de liquidités et sont rachetés à l'échéance du contrat.

Les conventions de cession-rétrocession sont conclues dans les conditions générales d'application dans le Global Master Repurchase Agreement. Les contreparties de la transaction sont soumises au processus d'examen de risque de crédit comme décrit dans le rapport de gestion.

Les actifs financiers transférés restent comptabilisés au bilan car Belfius en conserve la plupart des risques et avantages. Les liquidités obtenues dans le cadre de ces transactions sont reconnues comme des dettes.

Vu qu'en cas de défaut, le recours de la contrepartie n'est pas limité à l'actif transféré, la contrepartie conserve le droit sur l'entiéreté de la dette. En conséquence, les colonnes «Montant des passifs qui ont droit de recours sur l'actif transféré» ne sont pas d'application.

B. Titrisation de crédits

Belfius a plusieurs véhicules de titrisation qu'elle consolide. Ce faisant, la plupart des risques et avantages relèvent toujours de Belfius. Les actifs financiers sous-jacents sont repris dans le bilan consolidé et les liquidités obtenues par les titrisations sont présentées en instruments de dette. Pour plus d'informations, nous renvoyons à la note 12. «Titrisation».

5. Garanties et autres rehaussements de crédit obtenus par prise de possession des garanties détenues

Les montants concernés sont négligeables.

6. Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés (et, par conséquent, seul le montant net apparaît au bilan) lorsque Belfius dispose d'un droit juridiquement ou contractuellement exécutoire de compenser et a l'intention, soit de régler sur une base nette, soit de réaliser l'actif et d'éteindre l'obligation de manière simultanée.

A. Actifs financiers sujets à des accords de compensation

31/12/20 (en milliers d'EUR)	Montants bruts d'actifs financiers comptabilisés	Montants bruts de passifs financiers compensés comptabilisés	Montants nets d'actifs financiers présentés dans le bilan	Montants non compensés au bilan		Montant net
				Instrument financier	Collatéral (titres + cash) reçu	
Dérivés avec la London Clearing House[1]	7.752.643	7.751.359	1.284	0	0	1.284
Dérivés avec des accords de compensation[1]	11.388.410	0	11.388.410	6.107.227	4.173.747	1.107.436
Reverse repos (titres achetés avec un engagement de revente) avec la London Clearing House	0	0	0	0	0	0
Reverse repos (titres achetés avec un engagement de revente) avec des accords de compensation[2]	1.177.177	931.706	245.471	0	244.895	576
Emprunts d'obligations	0	0	0	0	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0
TOTAL	20.318.230	8.683.065	11.635.165	6.107.227	4.418.642	1.109.296

31/12/21 (en milliers d'EUR)	Montants bruts d'actifs financiers comptabilisés	Montants bruts de passifs financiers compensés comptabilisés	Montants nets d'actifs financiers présentés dans le bilan	Montants non compensés au bilan		Montant net
				Instrument financier	Collatéral (titres + cash) reçu	
Dérivés avec la London Clearing House[1]	8.549.625	8.547.068	2.557	0	0	2.557
Dérivés avec des accords de compensation[1]	7.943.850	0	7.943.850	4.079.980	3.087.854	776.016
Reverse repos (titres achetés avec un engagement de revente) avec la London Clearing House	0	0	0	0	0	0
Reverse repos (titres achetés avec un engagement de revente) avec des accords de compensation[2]	1.312.308	800.438	511.869	0	500.434	11.435
Emprunts d'obligations	0	0	0	0	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0
TOTAL	17.805.783	9.347.506	8.458.276	4.079.980	3.588.288	790.008

(1) Les dérivés sont inclus au bilan dans la ligne VI. Dérivés.
(2) Les accords de prise en pension sont inclus au bilan dans les postes II. Prêts et créances des établissements de crédit évalués au coût amorti et III. Prêts et créances évalués au coût amorti.

B. Passifs financiers sujets à la compensation

31/12/20 (en milliers d'EUR)	Montants bruts de passifs financiers comptabilisés	Montants bruts d'actifs financiers compensés comptabilisés	Montants nets de passifs financiers présentés dans le bilan	Montants non compensés au bilan		Montant net
				Instrument financier	Collatéral (titres + cash) donné	
Dérivés avec la London Clearing House	7.774.187	7.751.359	22.828	0	0	22.828
Dérivés avec des accords de compensation	17.845.797	0	17.845.797	6.107.227	11.647.970	90.601
Repos (titres achetés) avec la London Clearing House	0	0	0	0	0	0
Repos (titres achetés) avec des accords de compensation	982.592	931.706	50.886	0	49.918	968
Emprunts d'obligations	0	0	0	0	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0
TOTAL	26.602.577	8.683.065	17.919.512	6.107.227	11.697.888	114.397

31/12/21 (en milliers d'EUR)	Montants bruts de passifs financiers comptabilisés	Montants bruts d'actifs financiers compensés comptabilisés	Montants nets de passifs financiers présentés dans le bilan	Montants non compensés au bilan		Montant net
				Instrument financier	Collatéral (titres + cash) donné	
Dérivés avec la London Clearing House	8.575.611	8.547.068	28.542	0	0	28.542
Dérivés avec des accords de compensation	13.537.060	0	13.537.060	4.079.980	9.401.946	55.134
Repos (titres achetés) avec la London Clearing House	0	0	0	0	0	0
Repos (titres achetés) avec des accords de compensation	800.517	800.438	79	0	(121)	200
Emprunts d'obligations	0	0	0	0	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0
TOTAL	22.913.188	9.347.506	13.565.681	4.079.980	9.401.825	83.876

Belfius continue à réassigner à LCH, dans la mesure du possible, les produits dérivés pour lesquels la compensation est appliquée.

9.4. Risque de taux d'intérêt: répartition par échéance jusqu'à la prochaine date de refixation des taux d'intérêt

Les dépôts à vue et les comptes d'épargne sont déclarés dans la colonne «À vue ou sur demande» car les informations établies ici considèrent la durée résiduelle jusqu'à la prochaine date de refixation des taux d'intérêt sur une base comptable, et non en fonction d'hypothèses basées sur des données comportementales observées. Les hypothèses basées sur les données comportementales observées des clients sur ces passifs sont réalisées dans l'analyse de la sensibilité aux taux intérêt de la valeur de l'actif net ou rendement (voir la note 9.5. «Risque de marché et gestion du bilan»).

1. 2020

A. Actifs

(en milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée	Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	25.434.132	0	0	0	0	0	(333)	0	0	25.433.799
Prêts et créances sur établissements de crédit	11.746.424	73.672	28.346	66.874	0	36	(3.180)	0	(506)	11.911.665
Prêts et créances	2.373.832	15.625.802	14.411.662	26.372.169	38.440.063	1.986.049	324.798	401.603	(1.827.928)	98.108.050
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	0	4.759.414	3.347.968	4.653.640	11.248.661	1.945.480	323.949	2.728.699	(158.946)	28.848.865
Dérivés							274.766	11.913.347	0	12.188.113
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance						3.813.059				3.813.059
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux								4.631.922		4.631.922
Investissements dans des sociétés mises en équivalence						98.880				98.880
Immobilisations corporelles						1.189.898				1.189.898
Immobilisations incorporelles						195.833				195.833
Ecarts d'acquisition						103.966				103.966
Actifs fiscaux courants						33.622				33.622
Actifs fiscaux différés						369.769				369.769
Autres actifs	69.221	164.482	45.097	44.551	46.199	670.128	0	0	(1.388)	1.038.291
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées						31.266		0	(5.566)	25.700
TOTAL DE L'ACTIF	39.623.610	20.623.370	17.833.073	31.137.234	49.734.924	10.437.986	919.999	19.675.572	(1.994.334)	187.991.433
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	2.107.394	104.541	3	146	219.430	0	0	0	2.431.514
Dérivés	0	113.781.665	57.914.854	44.332.317	52.194.059	2.826.219	0	0	0	271.049.114
HORS BILAN	0	115.889.059	58.019.395	44.332.320	52.194.205	3.045.649	0	0	0	273.480.628
TOTAL DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT	39.623.610	136.512.429	75.852.469	75.469.554	101.929.128	13.483.635	919.999	19.675.572	(1.994.334)	461.472.061

B. Dettes

(en milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée	Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
Caisse et avoirs des banques centrales	14.250.000	0	0	0	0	0	(76.482)	0	0	14.173.519
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	4.382.476	557.684	30.753	29.229	10.103	0	(2.052)	0	0	5.008.193
Dettes et dépôts	78.883.496	15.522.059	51.967	321.607	477.174	27.550	48.926	5.196	0	95.337.975
Titres de créance émis et autres passifs financiers	0	3.046.407	6.066.018	8.986.860	5.990.214	1.921	129.657	181.120	0	24.402.198
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance						3.813.059			0	3.813.059
Dérivés							811.179	17.498.977	0	18.310.156
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux								373.447	0	373.447
Provisions pour activités d'assurance	0	0	0	0	0	12.659.377			0	12.659.377
Provisions et passifs éventuels	0	0	0	0	0	447.959	0	0	176.149	624.107
Dettes subordonnées	0	224.740	85.000	203.455	547.460	72.000	18.027	0	0	1.150.681
Dettes fiscales courantes						68.470			0	68.470
Dettes fiscales différées						16.190			0	16.190
Autres passifs	100.994	784.427	12.350	3.904	417	417.956	616	0	0	1.320.664
TOTAL DES DETTES	97.616.966	20.135.317	6.246.089	9.545.055	7.025.368	17.524.482	929.871	18.058.739	176.149	177.258.036
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	10.991.369	100.006	6.138	1.529	221.844	0	0	0	11.320.885
Dérivés	0	116.220.925	66.025.157	42.307.592	48.209.679	602.865	0	0	0	273.366.218
HORS BILAN	0	127.212.293	66.125.163	42.313.730	48.211.208	824.709	0	0	0	284.687.104
TOTAL DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT	97.616.966	147.347.610	72.371.252	51.858.785	55.236.576	18.349.191	929.871	18.058.739	176.149	461.945.140

C. Position nette

(en milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée
Gap de sensibilité du bilan	(57.993.356)	(10.835.182)	3.481.217	23.610.769	46.692.552	(4.865.557)

Le risque de taux d'intérêt réel de Belfius est géré sur la base d'hypothèses plus avancées. (Voir note 9.5. «Risques de marché et gestion de bilan (ALM)»)

1. 2021

A. Actifs

(en milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée	Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	31.641.371	0	0	0	0	0	(434)	0	(590)	31.640.347
Prêts et créances sur établissements de crédit	9.432.485	921.626	37.250	4.622	0	18.080	(2.503)	0	(323)	10.411.237
Prêts et créances	2.329.396	16.028.682	15.355.584	26.831.098	41.074.912	2.247.142	312.086	265.427	(1.765.512)	102.678.814
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	0	4.896.466	2.263.090	4.036.197	11.058.904	2.018.133	294.393	2.802.422	(174.255)	27.195.351
Dérivés							454.891	8.454.148	0	8.909.039
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance						4.245.672				4.245.672
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux								3.651.783		3.651.783
Investissements dans des sociétés mises en équivalence						96.107				96.107
Immobilisations corporelles						1.614.068				1.614.068
Immobilisations incorporelles						214.928				214.928
Écarts d'acquisition						103.966				103.966
Actifs fiscaux courants						27.073				27.073
Actifs fiscaux différés						328.704				328.704
Autres actifs	65.379	172.307	123.192	62.053	60.705	510.023	0	15.276	(1.985)	1.006.950
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées						31.810	0	0	(5.305)	26.505
TOTAL DE L'ACTIF	43.468.632	22.019.080	17.779.115	30.933.970	52.194.522	11.455.707	1.058.432	15.189.055	(1.947.970)	192.150.543
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	891.052	468	70	20	243.491	0	0	0	1.135.101
Dérivés	0	112.314.562	61.123.398	53.251.467	57.103.827	2.323.914	0	0	0	286.117.168
HORS BILAN	0	113.205.614	61.123.866	53.251.536	57.103.847	2.567.406	0	0	0	287.252.269
TOTAL DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT	43.468.632	135.224.694	78.902.981	84.185.506	109.298.369	14.023.112	1.058.432	15.189.055	(1.947.970)	479.402.813

B. Dettes

(en milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée	Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
Caisse et avoirs des banques centrales	15.650.000	0	0	0	0	0	(231.928)	0	0	15.418.072
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	3.141.485	402.950	10.772	33.849	3.626	0	(1.647)	0	0	3.591.036
Dettes et dépôts	87.467.562	15.674.584	642.580	138.042	419.921	9.466	49.320	2.538	0	104.404.013
Titres de créance émis et autres passifs financiers	0	3.450.135	4.735.340	9.392.244	5.325.949	646	129.828	111.211	0	23.145.353
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance						4.245.672			0	4.245.672
Dérivés							1.036.919	12.981.810	0	14.018.729
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux								45.766	0	45.766
Provisions pour activités d'assurance	0	0	0	0	0	12.191.017			0	12.191.017
Provisions et passifs éventuels	0	0	0	0	0	366.909	0	0	162.263	529.173
Dettes subordonnées	0	223.221	129.966	700.826	497.214	72.000	19.522	0	0	1.642.749
Dettes fiscales courantes						41.682			0	41.682
Dettes fiscales différées						7.502			0	7.502
Autres passifs	69.512	780.705	11.565	45.608	0	468.998	643	0	0	1.377.031
Passifs inclus dans un groupe destiné à être cédé et activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES DETTES	106.328.559	20.531.595	5.530.224	10.310.569	6.246.710	17.403.891	1.002.657	13.141.326	162.263	180.657.795
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	10.314.129	243	12.596	1.324	238.792	0	0	0	10.567.084
Dérivés	0	120.188.132	76.360.096	46.212.954	52.204.256	227.756	0	0	0	295.193.194
HORS BILAN	0	130.502.261	76.360.338	46.225.550	52.205.580	466.548	0	0	0	305.760.278
TOTAL DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT	106.328.559	151.033.856	81.890.562	56.536.119	58.452.290	17.870.440	1.002.657	13.141.326	162.263	486.418.073

C. Position nette

(en milliers d'EUR)	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée
Gap de sensibilité du bilan	(62.859.927)	(15.809.162)	(2.987.581)	27.649.387	50.846.079	(3.847.327)

Le risque de taux d'intérêt réel de Belfius est géré sur la base d'hypothèses plus avancées. (Voir note 9.5. «Risques de marché et gestion de bilan (ALM)»).

9.5. Risques de marché et gestion de bilan (ALM)

1. Marchés financiers

Au sein de Belfius Banque, la division Financial Markets Services (FM) est le point d'accès central aux marchés financiers. Elle ne souscrit aucune position pour compte propre, les transactions sont basées sur les opérations des clients. Les transactions des clients internes ou externes, e.a. la gestion des liquidités et du bilan appartenant à la dernière catégorie, sont couvertes de manière globale dans un cadre de limites qui respecte la gestion du risque de Belfius. Cette structure permet de conserver les différents risques de marché à l'intérieur de ce cadre, entre autres par des opérations de couverture. Les chiffres de VaR indiqués ci-dessous reflètent ces positions résiduelles.

Les risques de l'activité de flow management incluent le risque général de taux, risque de change, risque sur les prix d'actions, risque du spread de crédit et autres risques (inflation, CO2). Ces risques sont suivis dans des limites Value at Risk (VaR) et avec d'autres limites appropriées de risque.

L'activité de trésorerie (Cash and Liquidity Management) est suivie au moyen de la limite Value at Risk et en limite de sensibilité aux taux d'intérêt.

Le risque de spread de crédit du portefeuille d'investissement et celui des activités flow management sont suivis avec des limites de spread.

Le concept de Value-at-Risk (VaR) est utilisé comme principal instrument de mesure pour exprimer le risque de marché encouru par Belfius Banque. La VaR mesure la perte maximale de valeur actuelle nette (Net Present Value – NPV) que la Banque peut subir sur son portefeuille dans des conditions de marché normales et/ou historiques sur une période de dix jours avec un intervalle de confiance de 99%. Les risques suivants sont suivis à l'aide d'une VaR:

- le risque d'intérêt et de change: cette catégorie de risque est suivie au moyen d'une VaR historique sur la base d'un modèle interne approuvé par la Banque nationale de Belgique. L'approche de simulation historique consiste à gérer le portefeuille par le biais d'une série temporelle de rendements d'actifs historiques. Ces revalorisations généreront une distribution des valeurs de portefeuille (histogramme de rendements) sur la base de laquelle une VaR (%-percentile) peut être calculée.

Les principaux avantages de cette méthode sont sa simplicité et le fait qu'elle ne suppose pas une répartition normale, mais historique des rendements d'actifs (les distributions peuvent ne pas être normales et les observations non linéaires);

- le risque lié au prix des actions: les risques généraux et spécifiques liés au prix des actions sont mesurés en utilisant une VaR historique avec revalorisation complète basée sur 300 scénarios;
- le risque de spread et le risque d'inflation: ces risques sont mesurés à l'aide d'une approche historique appliquée à 300 variations de sensibilité observées.

Depuis fin 2011, Belfius calcule une Stressed Value-at-Risk (S-VaR) en plus de la VaR ordinaire. Celle-ci est également prise en compte dans le calcul des risques pondérés pour la partie Risque de marché. Cette mesure de la S-VaR consiste à calculer une VaR historique basée sur une période d'observation de douze mois qui génère les plus grandes variations négatives de valeur actuelle nette dans le portefeuille actuel d'instruments financiers de la Banque.

VaR[1] (99%, 10 jours) (en milliers d'EUR)	31/12/20				31/12/21			
	IR & FX [2] & [3]	Actions	Spread	Autres risques[4]	IR & FX [2] & [3]	Actions	Spread	Autres risques[4]
Par activité								
Moyenne	7.344	5.767	1.205	383	5.371	4.715	633	333
Fin de la période	8.651	6.238	510	450	3.916	2.643	220	470
Maximum	12.296	8.359	3.639	450	14.360	9.700	1.518	570
Minimum	4.486	2.636	237	300	2.371	2.429	118	291
Globale								
Moyenne				14.699				11.052
Fin de la période				15.848				7.250
Maximum				21.478				25.418
Minimum				9.360				5.862
Limite				24.300				23.300

(1) La Value at Risk (VaR) représente le changement potentiel de la valeur de marché, avec une probabilité de 99 % sur une période de 10 jours.
(2) IR: risque de taux d'intérêt.
(3) FX: risque de change.
(4) Risque d'inflation et de CO_2.

Le risque de taux d'intérêt (IR) et le risque de change (FX) ne sont pas évalués séparément. Le risque de change n'est cependant pas significatif.

2. Ajustements de valeur

Une surveillance distincte basée sur la sensibilité est en place pour trois blocs d'activités qui ne font pas partie du champ d'application de la VaR. Pour chaque type séparément et pour les trois combinés, des limites sont en place pour les sensibilités aux taux d'intérêt, au change, à l'inflation et aux écarts de crédit.

Premièrement, les corrections de valeur (CVA/DVA/FVA) liées aux expositions de Belfius aux produits dérivés sont également sensibles au risque de marché. Si certaines sensibilités peuvent être couvertes presque entièrement (taux d'intérêt, inflation et devises), d'autres risques, tels que les écarts de crédit et les écarts de crédit, ne peuvent être couverts que par des instruments de substitution (comme ITRAXX).

De même, pour les dérivés de crédit, les sensibilités aux taux d'intérêt, au change et à l'inflation sont bien couvertes, et la sensibilité aux écarts de crédit et à la base des obligations est également limitée.

Enfin, l'inefficacité de la couverture du portefeuille obligataire due à la différence de la courbe d'actualisation de l'obligation et du swap qui lui est associé est également gérée quotidiennement, avec des couvertures en place pour l'inflation, le risque de base et l'exposition directionnelle aux taux d'intérêt qui en résultent.

Sensibilité du point de base (en milliers d'EUR)	31/12/20					31/12/21				
	IR	Spread[1]	Tenor Basis	Devises	Risque d'inflation	IR	Spread[1]	Tenor Basis	Devises	Risque d'inflation
Par activité										
Fin de la période	(25)	(136)	0	247	6	(54)	(153)	0	(107)	7

(1) Impact d'une augmentation de 1 point de base de spread (soit spread de crédit soit spread de base obligations-cds).

3. Gestion de bilan (ALM)

A. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux peut prendre deux formes: la volatilité de la valeur économique de la Banque ou la volatilité du résultat de taux. Les deux mesures de risque sont complémentaires pour comprendre le scope complet du risque de taux au bilan (excluant marchés financiers).

Les indicateurs pour la valeur économique mesurent l'impact à long terme des changements de taux d'intérêt. La sensibilité de la valeur économique aux taux d'intérêt mesure le changement de la valeur économique ALM si toute la courbe de taux augmente de 10 points de base. La sensibilité à long terme du périmètre ALM est de EUR -55 millions par 10 points de base au 31 décembre 2021 (contre EUR -35 millions par 10 points de base au 31 décembre 2020), à l'exclusion des positions d'intérêt de Belfius Insurance et des fonds de pension de Belfius Banque.

Les indicateurs Earnings at Risk captent l'effet à plus court terme des variations de taux d'intérêt sur les bénéfices de la Banque. Par conséquent, indirectement par le biais de la rentabilité, les changements de taux d'intérêt peuvent également avoir un effet à court terme sur la solvabilité. Une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt a un impact positif estimé sur les revenus nets d'intérêts (avant impôts) de EUR +31 millions pour le prochain exercice comptable et un effet cumulé estimé de EUR +192 millions sur une période de trois ans, alors qu'une baisse de 35 points de base entraînerait un impact estimé de EUR -9 millions pour le prochain exercice comptable et un effet cumulé estimé de EUR -103 millions sur une période de trois ans (comparé à EUR +3 millions, resp. EUR +143 millions et EUR +1 million, resp. EUR -90 millions pour des chocs de taux similaires à la fin de l'année dernière).

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Banque		
Valeur économique (+10 pb)	(34.770)	(54.950)
Earnings at risk (+50 pb)	30.889	31.335
Compagnies d'assurances		
Valeur économique (+10 pb)	5.224	8.332
Earnings at risk (+50 pb)	2.981	4.354

B. Immobilier - propriété directe

(en milliers d'EUR)	31/12/20 Évalués au coût amorti	31/12/21 Évalués au coût amorti
Compagnies d'assurances		
Valeur de marché	727.068	763.202
Choc baissier de 12,5 %	(117.262)	(114.480)

Les sensibilités ne sont rapportées que pour le portefeuille d'investissements immobiliers de Belfius Insurance group. Les biens immobiliers détenus par Belfius Banque comprennent principalement des contrats de crédit-bail pour la construction de biens immobiliers et des biens à usage propre.

4. Portefeuille obligataire

A. Encours (montants nominaux)

(en milliers d'EUR)	31/12/20			31/12/21		
	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net
Banque - portefeuille d'obligations (valeur nominale)	10.850.299		101.792	10.273.470		21.471
Assurance - portefeuille d'obligations (valeur nominale)	5.459.295	3.039.866	197.029	4.879.391	2.919.120	159.057
Assurance - fonds d'investissement (valeur du marché)			527.048			498.097

B. Sensibilité au taux d'intérêt

(en milliers d'EUR)	31/12/20			31/12/21		
	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net
Portefeuille d'obligations	(6.428)	(3.549)	(274)	(5.063)	(3.040)	(140)

Le risque de taux d'intérêt du portefeuille de la Banque est couvert au niveau micro (pour le portefeuille Side; donc une faible sensibilité d'intérêt net), ou géré par la gestion globale d'ALM (en portefeuille ALM; où la sensibilité au taux d'intérêt nette est incluse dans la politique de taux d'intérêt ALM globale). En outre, pour toutes les dettes représentées par un titre évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net dans le banking book, le risque de taux d'intérêt est géré dans le framework de Financial Markets. La sensibilité du portefeuille obligataire des compagnies d'assurances à une augmentation de 1 point de base des taux d'intérêt s'élève à EUR -8,2 millions fin 2021. C'est une partie de la gestion globale d'ALM des compagnies d'assurances.

C. Sensibilité du spread de crédit

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du portefeuille obligataire si le spread augmente de 1 point de base.

(en milliers d'EUR)	31/12/20			31/12/21		
	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net
Banque	(17.655)		(11)	(17.120)		(5)
Compagnies d'assurances	(6.454)	(3.561)	(283)	(5.138)	(3.055)	(133)

D. Choc Risque sur les actions 30% (négatif)

Concerne le choc des actions sur les fonds d'investissement au sein de Belfius Insurance.

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Compagnies d'assurances	(37.698)	(58.177)

5. Actions cotées et immobilier

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Compagnies d'assurances		
Valeur de marché - actions cotées & assimilés	379.250	407.602
Valeur de marché - immobilier coté	195.006	255.182
Choc baissier de 30 %	(172.277)	(198.835)
VaR (99 %, 10 jours)	175.891	57.916

9.6. Risque de liquidité

La gestion de la liquidité repose sur des directives et un cadre de gestion du risque de liquidité. Pour une description détaillée, voir le rapport de gestion.

Nous renvoyons au rapport de gestion pour plus d'informations sur le ratio de couverture de liquidité. Le ratio de couverture de liquidité oblige les institutions financières à maintenir un stock suffisant d'actifs liquides de qualité pour résister à une crise qui met leurs flux de trésorerie sous pression. Les actifs liquides à détenir doivent être égaux ou supérieurs à leurs sorties nettes de fonds sur une période de 30 jours sous stress (avoir ainsi une couverture d'au moins 100%). Les paramètres du scénario de stress sont définis sous Bâle III.

Belfius Insurance détient un montant significatif d'actifs non grevés éligibles selon la Banque centrale européenne. Plus concrètement, la compagnie investit au moins 40% de son portefeuille obligataire dans des obligations d'État pouvant être utilisées pour des opérations de cession-rétrocession dans le cadre de la gestion de sa liquidité.

Répartition par échéance résiduelle jusqu'à la date de remboursement

Nous ne divulguons pas les montants aux dates de remboursements anticipés en tant que tel. Nous avons utilisé la date d'échéance contractuelle pour ce tableau.

Les dépôts à vue et les comptes épargne figurent dans la colonne «À vue ou sur demande» même si la date de remboursement est indéterminée.

Tous les autres actifs et obligations ont été ventilés sur les différentes périodes selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels.

1. 2020
A. Actifs

(en milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote						Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée				
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	25.434.132	0	0	0	0	0	(333)	0	0	25.433.799
Prêts et créances sur établissements de crédit	11.746.424	73.672	21.596	66.874	6.750	36	(3.180)	0	(506)	11.911.665
Prêts et créances	2.373.832	11.782.395	9.589.464	27.744.651	45.733.186	1.986.049	324.798	401.603	(1.827.928)	98.108.050
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	0	1.061.048	2.183.370	4.727.327	16.021.434	1.961.983	323.949	2.728.699	(158.946)	28.848.865
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	0	0	0	0	0	3.813.059	0	0	0	3.813.059
Dérivés	0	0	0	0	0	0	274.766	11.913.347	0	12.188.113
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	0	0	0	0	0	0	0	4.631.922	0	4.631.922
Investissements dans des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	98.880	0	0	0	98.880
Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	1.189.898	0	0	0	1.189.898
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	195.833	0	0	0	195.833
Écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	103.966	0	0	0	103.966
Actifs fiscaux courants	0	0	0	0	0	33.622	0	0	0	33.622
Actifs fiscaux différés	0	0	0	0	0	369.769	0	0	0	369.769
Autres actifs	69.316	147.722	45.086	61.311	46.382	669.862	0	0	(1.388)	1.038.291
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	0	31.266	0	0	(5.566)	25.700
TOTAL DE L'ACTIF	39.623.704	13.064.837	11.839.516	32.600.163	61.807.753	10.454.223	919.999	19.675.572	(1.994.334)	187.991.433
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	2.327.283	104.161	0	0	70	0	0	0	2.431.514
Dérivés de change	0	7.603.714	5.382.112	3.598.100	15.631.987	0	0	0	0	32.215.913
FLUX DE TRÉSORERIE DES DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS EN DÉLAI D'USANCE	0	9.930.997	5.486.273	3.598.100	15.631.987	70	0	0	0	34.647.427
TOTAL	39.623.704	22.995.834	17.325.790	36.198.262	77.439.739	10.454.294	919.999	19.675.572	(1.994.334)	222.638.860

B. Dettes

(en milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote						Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée				
Caisse et avoirs des banques centrales	14.250.000	0	0	0	0	0	(76.482)	0	0	14.173.519
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	4.382.476	557.684	24.003	29.229	16.853	0	(2.052)	0	0	5.008.193
Dettes et dépôts	78.883.496	15.046.554	58.967	644.563	622.724	27.550	48.926	5.196	0	95.337.975
Titres de créance émis et autres passifs financiers	0	498.933	3.605.710	12.239.588	7.745.858	1.331	129.657	181.120	0	24.402.198
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	0	0	0	0	0	3.813.059	0	0	0	3.813.059
Dérivés	0	0	0	0	0	0	811.179	17.498.977	0	18.310.156
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	0	0	0	0	0	0	0	373.447	0	373.447
Provisions et passifs éventuels	0	0	0	0	0	447.959	0	0	176.149	624.107
Provisions pour activités d'assurance	0	303.561	903.926	4.160.585	7.291.305	0	0	0	0	12.659.377
Dettes subordonnées	0	0	0	233.445	742.209	157.000	18.027	0	0	1.150.681
Dettes fiscales courantes	0	0	0	0	0	68.470	0	0	0	68.470
Dettes fiscales différées	0	0	0	0	0	16.190	0	0	0	16.190
Autres passifs	100.994	784.135	12.350	3.925	689	417.955	616	0	0	1.320.664
TOTAL DES DETTES	97.616.966	17.190.867	4.604.957	17.311.335	16.419.639	4.949.514	929.871	18.058.739	176.149	177.258.036
Fonds propres de base	0	0	0	0	0	9.815.490	0	0	0	9.815.490
Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	0	0	0	0	0	393.173	0	0	0	393.173
Fonds propres du groupe	0	0	0	0	0	10.208.663	0	0	0	10.208.663
Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1						497.083				497.083
Participations ne donnant pas le contrôle						27.651				27.651
FONDS PROPRES TOTAUX	0	0	0	0	0	10.733.397	0	0	0	10.733.397
TOTAL DU PASSIF	97.616.966	17.190.867	4.604.957	17.311.335	16.419.639	15.682.911	929.871	18.058.739	176.149	187.991.433
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	11.220.885	100.000	0	0	0	0	0	0	11.320.885
Dérivés de change	0	7.577.564	5.402.854	3.574.384	15.480.960	0	0	0	0	32.035.763
FLUX DE TRÉSORERIE DES DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS EN DÉLAI D'USANCE	0	18.798.450	5.502.854	3.574.384	15.480.960	0	0	0	0	43.356.648
TOTAL	97.616.966	35.989.316	10.107.811	20.885.719	31.900.599	15.682.911	929.871	18.058.739	176.149	231.348.081

C. Total gap de liquidité

(en milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote					
	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée
Total gap de liquidité	(57.993.262)	(12.993.482)	7.217.979	15.312.544	45.539.140	(5.228.617)

1. 2021

A. Actifs

(en milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote						Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée				
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	31.641.371	0	0	0	0	0	(434)	0	(590)	31.640.347
Prêts et créances sur établissements de crédit	9.432.485	522.755	30.000	4.622	406.121	18.080	(2.503)	0	(323)	10.411.237
Prêts et créances	2.329.396	12.567.710	10.379.567	28.330.188	48.012.810	2.247.142	312.086	265.427	(1.765.512)	102.678.814
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	0	1.545.391	1.029.403	4.203.878	15.453.184	2.040.934	294.393	2.802.422	(174.255)	27.195.351
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	0	0	0	0	0	4.245.672	0	0	0	4.245.672
Dérivés	0	0	0	0	0	0	454.891	8.454.148	0	8.909.039
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	0	0	0	0	0	0	0	3.651.783	0	3.651.783
Investissements dans des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	96.107	0	0	0	96.107
Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	1.614.068	0	0	0	1.614.068
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	214.928	0	0	0	214.928
Écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	103.966	0	0	0	103.966
Actifs fiscaux courants	0	0	0	0	0	27.073	0	0	0	27.073
Actifs fiscaux différés	0	0	0	0	0	328.704	0	0	0	328.704
Autres actifs	65.447	171.455	123.192	62.090	60.876	510.599	0	15.276	(1.985)	1.006.950
Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	0	31.810	0	0	(5.305)	26.505
TOTAL DE L'ACTIF	43.468.700	14.807.311	11.562.162	32.600.778	63.932.991	11.479.084	1.058.432	15.189.055	(1.947.970)	192.150.543
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	1.126.846	243	0	20	7.992	0	0	0	1.135.101
Dérivés de change	0	4.576.613	3.693.961	3.303.172	16.589.105	0	0	0	0	28.162.852
FLUX DE TRÉSORERIE DES DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS EN DÉLAI D'USANCE	0	5.703.459	3.694.204	3.303.172	16.589.125	7.992	0	0	0	29.297.953
TOTAL	43.468.700	20.510.771	15.256.366	35.903.951	80.522.116	11.487.076	1.058.432	15.189.055	(1.947.970)	221.448.496

B. Dettes

(en milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote						Intérêts courus	Ajustements à la juste valeur et à la valeur de marché des dérivés	Dépréciation	Total
	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée				
Caisse et avoirs des banques centrales	15.650.000	0	0	0	0	0	(231.928)	0	0	15.418.072
Dettes envers et dépôts des établissements de crédit	3.141.485	402.950	3.522	33.849	10.876	0	(1.647)	0	0	3.591.036
Dettes et dépôts	87.467.562	15.337.850	652.580	404.776	479.921	9.466	49.320	2.538	0	104.404.013
Titres de créance émis et autres passifs financiers	0	1.240.958	2.400.790	12.278.955	6.983.460	151	129.828	111.211	0	23.145.353
Produits liés aux fonds de placement activités d'assurance	0	0	0	0	0	4.245.672	0	0	0	4.245.672
Dérivés	0	0	0	0	0	0	1.036.919	12.981.810	0	14.018.729
Gain/perte sur élément couvert dans une relation de portfolio hedge pour risque de taux	0	0	0	0	0	0	0	45.766	0	45.766
Provisions et passifs éventuels	0	0	0	0	0	366.909	0	0	162.263	529.173
Provisions pour activités d'assurance	0	332.337	990.207	3.658.040	7.210.433	0	0	0	0	12.191.017
Dettes subordonnées	0	29.999	44.966	700.826	690.437	157.000	19.522	0	0	1.642.749
Dettes fiscales courantes	0	0	0	0	0	41.682	0	0	0	41.682
Dettes fiscales différées	0	0	0	0	0	7.502	0	0	0	7.502
Autres passifs	69.512	780.734	11.565	45.625	254	468.698	643	0	0	1.377.031
Passifs inclus dans un groupe destiné à être cédé et activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES DETTES	106.328.559	18.124.829	4.103.630	17.122.072	15.375.381	5.297.079	1.002.657	13.141.326	162.263	180.657.795
Fonds propres de base	0	0	0	0	0	10.560.172	0	0	0	10.560.172
Gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	0	0	0	0	0	402.953	0	0	0	402.953
FONDS PROPRES DU GROUPE	0	0	0	0	0	10.963.126	0	0	0	10.963.126
Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1						497.083				497.083
Participations ne donnant pas le contrôle						32.539				32.539
FONDS PROPRES TOTAUX	0	0	0	0	0	11.492.748	0	0	0	11.492.748
TOTAL DU PASSIF	106.328.559	18.124.829	4.103.630	17.122.072	15.375.381	16.789.827	1.002.657	13.141.326	162.263	192.150.543
Opérations en délai d'usance (regular way trade)	0	10.566.841	243	0	0	0	0	0	0	10.567.084
Dérivés de change	0	4.592.267	3.734.088	3.299.255	16.400.465	0	0	0	0	28.026.075
FLUX DE TRÉSORERIE DES DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS EN DÉLAI D'USANCE	0	15.159.109	3.734.331	3.299.255	16.400.465	0	0	0	0	38.593.159
TOTAL	106.328.559	33.283.937	7.837.961	20.421.326	31.775.845	16.789.827	1.002.657	13.141.326	162.263	230.743.702

C. Total gap de liquidité

(en milliers d'EUR)	Répartition du montant brut et de la prime/décote					
	À vue ou sur demande	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Échéance indéterminée
Total gap de liquidité	(62.859.859)	(12.773.167)	7.418.405	15.482.624	48.746.271	(5.302.752)

9.7. Risque de change et taux de change

1. Risque de change

(en milliers d'EUR)	31/12/20				
	GBP	USD	Autres	EUR	Total
Total de l'actif	10.988.302	1.939.200	1.789.167	173.274.765	187.991.433
Total des dettes	5.063.342	2.842.930	2.469.889	166.881.875	177.258.036
Fonds propres totaux	(103.039)	53.897	(4.932)	10.787.472	10.733.397
Dont gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	(103.039)	53.897	(4.932)	447.040	392.965
Dont autres fonds propres	0	0	0	10.340.432	10.340.432
POSITION NETTE AU BILAN	**6.027.999**	**(957.627)**	**(675.790)**	**(4.394.581)**	**0**
Hors-bilan - à recevoir	3.541.652	13.294.729	3.553.261	13.648.801	34.038.444
Hors-bilan - à livrer	9.661.274	12.230.420	2.769.564	9.192.808	33.854.066
POSITION NETTE AU HORS-BILAN	**(6.119.621)**	**1.064.309**	**783.697**	**4.455.993**	**184.378**
POSITION NETTE	(91.623)	106.682	107.907	61.412	

(en milliers d'EUR)	31/12/21				
	GBP	USD	Autres	EUR	Total
Total de l'actif	11.387.458	1.878.746	1.887.331	176.997.009	192.150.543
Total des dettes	4.639.189	3.126.566	2.278.000	170.614.040	180.657.795
Fonds propres totaux	(148.995)	49.544	19.422	11.572.777	11.492.748
Dont gains ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultats	(148.995)	49.544	18.051	484.145	402.746
Dont autres fonds propres	0	0	1.371	11.088.631	11.090.002
POSITION NETTE AU BILAN	**6.897.263**	**(1.297.364)**	**(410.091)**	**(5.189.808)**	**0**
Hors-bilan - à recevoir	1.463.544	12.400.714	3.456.773	10.736.766	28.057.797
Hors-bilan - à livrer	8.391.342	11.030.021	2.881.568	5.614.066	27.916.998
POSITION NETTE AU HORS-BILAN	**(6.927.798)**	**1.370.693**	**575.205**	**5.122.699**	**140.799**
POSITION NETTE	(30.535)	73.328	165.114	(67.109)	

En fonction de l'évaluation de l'actif, les gains et pertes de change sont comptabilisés en résultat «Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultats» ou dans les autres éléments du résultat global. Nous nous référons aux règles et méthodes comptables pour plus d'informations.

2. Taux de change

		31/12/20		31/12/21	
		Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
Dollar australien	AUD	1,5840	1,6580	1,5658	1,5775
Dollar canadien	CAD	1,5583	1,5380	1,4389	1,4786
Franc suisse	CHF	1,0802	1,0705	1,0369	1,0795
Couronne (Tchéquie)	CZK	26,2490	26,5018	24,8595	25,6282
Couronne danoise	DKK	7,4410	7,4532	7,4366	7,4368
Euro	EUR	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Livre sterling	GBP	0,8968	0,8881	0,8399	0,8581
Dollar de Hong-Kong	HKD	9,4835	8,8968	8,8626	9,1790
Forint	HUF	363,5500	353,5867	369,0950	358,5446
Shekel	ILS	3,9325	3,9219	3,5250	3,8123
Yen	JPY	126,1950	121,9450	130,7700	130,3296
Peso mexicain	MXN	24,3101	24,7375	23,2119	24,0423
Couronne norvégienne	NOK	10,4556	10,7800	10,0256	10,1802
Dollar néo-zélandais	NZD	1,6949	1,7601	1,6613	1,6729
Couronne suédoise	SEK	10,0204	10,4715	10,2894	10,1635
Dollar Singapour	SGD	1,6179	1,5789	1,5329	1,5853
Nouvelle lire turque	TRY	9,0970	8,1650	15,1595	10,8164
Dollar US	USD	1,2232	1,1470	1,1365	1,1807

9.8. Risque d'assurances

1. Définition

Belfius Insurance, en tant que filiale de Belfius, prend des risques à travers les contrats d'assurance qu'elle souscrit. Les risques au sein de la catégorie de risque de souscription sont liés à la fois à l'exposition couverte par la ligne spécifique d'assurance (Vie ou Non-Vie) et aux processus spécifiques liés à l'activité d'assurance (traitement des sinistres, recouvrement des primes, tarification, sélection, etc.).

Les risques liés à la souscription des contrats d'assurance, c'est à-dire les risques de souscription, sont les suivants:

Le risque de souscription Vie: le risque qui naît des obligations de l'assurance sur la vie, compte tenu des garanties et des processus appliqués dans la conduite des affaires. Il est subdivisé en sept sous-modules:

- risque de mortalité: risque d'augmentation de la mortalité. Il s'applique à tous les engagements pour lesquels une hausse de la mortalité engendrerait une augmentation des prestations à payer;
- risque de longévité: contrairement au risque de mortalité, il s'applique aux contrats pour lesquels une baisse de la mortalité provoquerait une hausse des paiements attendus (les contrats de pension, par exemple). L'amélioration des traitements médicaux susceptibles d'augmenter l'espérance de vie sans accroître l'aptitude au travail, pourrait entraîner une fréquence du risque de longévité plus élevée que ce que l'on observe actuellement;
- risque de morbidité ou d'invalidité: il désigne le risque de perte ou d'évolution adverse des prestations dues à des changements de niveau, de tendance ou de volatilité des taux d'invalidité;
- risque de rachat Vie: il se définit comme le risque de perte ou d'augmentation des prestations dû à un écart entre le taux réel d'exercice des options contractuelles de l'assuré et celui estimé. Le terme d'option doit être vu au sens large: le sous-module couvre les options de rachat, de résiliation, de réduction mais aussi d'extension des garanties. Pour certains contrats, l'exercice d'options peut être bénéficiaire à la société. Pour d'autres, il conduira à des pertes. Ce sous-module comprend donc deux scénarios: un pour lequel les options seront plus exercées que prévu et un pour lequel elles le seront moins;
- risque de frais de gestion: il représente le risque de devoir assumer des dépenses plus importantes que prévu ou de les voir influencées par une inflation plus forte que prévu;
- risques de révision: ils ne s'appliquent qu'aux rentes dont les montants peuvent évoluer dans un sens négatif pour l'assureur en raison d'un changement de l'environnement légal ou de l'état de santé de l'assuré;
- risque de catastrophe: il est limité aux contrats pour lesquels une hausse de la mortalité engendrerait une hausse des prestations.

Le risque de souscription Non-Vie reflète le risque découlant des engagements d'assurance Non-Vie. L'incertitude des résultats de la procédure de souscription par l'assureur comporte trois sous-modules:

- risque de prime: risque que le montant des primes reçues soit insuffisant pour payer les sinistres encourus au cours de la période de couverture relative à ces primes;
- risque de réserve: le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance,

résultant de fluctuations affectant la fréquence et l'impact des risques assurés, ainsi que la date et le montant des règlements de sinistres; et
- risque de catastrophe: le risque d'occurrence d'un événement d'une grande importance non couvert par les deux risques précédents. On appelle catastrophes des événements tels que, notamment, tempêtes, inondations, tsunamis, conditions météorologiques hivernales extrêmes et autres événements liés aux conditions météorologiques, tremblements de terre, explosions industrielles, incendies de grande ampleur, pandémies et autres catastrophes provoquées par l'homme telles que troubles sociaux et attentats terroristes.

Le risque lié à la conception du produit: correspond au risque de pertes résultant de caractéristiques, options ou garanties non prévues lors de la conception et la tarification d'un produit d'assurance.

2. Gestion du risque d'assurance

Le comité Risk & Underwriting donne son avis sur la stratégie de souscription et de réserve des entités d'assurance de Belfius Insurance et sur la politique qui en découle, en particulier en ce qui concerne les points suivants:

- types et caractéristiques des activités d'assurance que Belfius Insurance est prête à gérer;
- critères de sélection des risques en ligne avec l'appétence au risque;
- manière dont la souscription effective est suivie;
- adéquation entre, d'une part, les primes d'assurance perçues et, d'autre part, les sinistres à payer ajoutés aux frais supportés;
- identification des risques découlant des engagements de Belfius Insurance, y compris les options implicites et le capital garanti par les produits d'assurance; et le provisionnement des sinistres ;
- création de provisions pour sinistres.

Au niveau des filiales, cette stratégie est appliquée et suivie par les responsables locaux.

La réassurance est une des méthodes permettant de limiter le risque d'assurance. En effet, son objectif est de réduire la volatilité des besoins en capitaux et des bénéfices et donc l'incertitude liée au risque de valorisation de l'assureur.

Les fonctions de la réassurance sont les suivantes:

- capacité: la réassurance permet une plus grande flexibilité aux assureurs quant à l'importance, aux types de risques et aux volumes d'activités qu'ils peuvent accepter de manière sûre. Cela donne la possibilité aux assureurs d'entrer dans de nouvelles activités, ou de les étendre dans une courte période;
- stabilité: les programmes de réassurance structurés permettent aux assureurs de stabiliser leur résultat opérationnel;
- protection: la réassurance fournit une protection contre des pertes financières cumulées dues à une succession d'événements (par exemple des intempéries) ou des pertes financières significatives découlant d'un seul événement;
- financement: la réassurance peut être une alternative à l'augmentation de capital; et
- expertise: les réassureurs portent assistance aux assureurs dans leur domaine d'expertise. Le personnel qualifié des compagnies de réassurance offrira ses services dans la mise en place d'une nouvelle activité par exemple.

3. Sensibilités

Nous évaluons l'effet des sensibilités sur les fonds propres économiques.

Étant donné la faiblesse des taux d'intérêt, la valeur des provisions techniques est plus importante que la valeur de rachat. Ceci résulte en un impact négatif sur les fonds propres en cas de diminution des taux de rachat.

La révision de l'hypothèse de coût affecte négativement les ressources financières disponibles.

Une augmentation des taux de mortalité exerce un impact négatif sur les ressources financières disponibles.

Dans les activités Non-Vie comme en Vie, des hypothèses de coût plus élevées font baisser le résultat. Il en va de même d'une augmentation des sinistres.

Risque de souscription Vie: scénario correspondant à[1]

	Impact sur les moyens financiers avant impôts disponibles	
(en millions d' EUR)	31/12/20	31/12/21
Une hausse de 15% des taux de mortalité	(45,4)	(46,6)
Une hausse de 10% des frais + 1% inflation	(207,5)	(216,9)
Une baisse de 10% des taux de rachat	(33,8)	(17,6)

(1) Scope: Belfius Insurance S.A. (= Belins solo), Branche 23 incluse

Risque de souscription Non-Vie: scénario correspondant à[1]

	Impact sur les moyens financiers avant impôts disponibles	
(en millions d' EUR)	**31/12/20**	**31/12/21**
Une hausse de 10% des frais administratifs	(9,4)	(9,4)
Une hausse de 5% des sinistres	(17,3)	(22,5)

(1) Scope: Belfius Insurance SA et Corona SA (= Belins Conso).

4. Sinistralité

Le triangle de sinistralité est la méthode usuelle pour cartographier les paiements de sinistres Non-Vie qui s'étalent sur plusieurs années. Il permet, entre autres, aux actuaires d'évaluer l'adéquation des provisions techniques Non-Vie. Entre la date de survenance et la date de clôture d'un sinistre, l'assureur évalue le coût total du sinistre. Durant cette période, l'assureur constitue une réserve égale à la somme estimée des paiements futurs pour ce sinistre.

La réserve étant une estimation, il existe un risque que le montant effectivement payé soit différente (supérieur ou inférieur). Pour évaluer le risque encouru, il est nécessaire d'étudier la variation au cours du temps de deux montants:

- la somme des paiements réalisés avant cette date; et
- la réserve constituée à cette date pour les paiements futurs.

La somme de ces deux composantes est appelée la charge totale du sinistre.

Le tableau qui suit reprend, pour Belfius Insurance SA et Corona SA, l'évolution, depuis 2011, de la somme à la fin de chaque année de la charge totale des sinistres survenus et ce, par année de survenance.

Charge des sinistres (hors réassurance et frais internes)

(en milliers d'EUR)	Année de survenance										
Année de règlement	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
Estimation à l'année de survenance	368.410	366.403	365.798	415.445	389.632	427.822	417.069	441.459	452.780	394.673	597.457
1 an plus tard	365.547	350.517	324.524	392.976	361.479	402.910	396.145	431.019	438.787	379.779	
2 ans plus tard	355.306	334.313	312.883	381.044	353.512	385.904	377.854	430.883	432.209		
3 ans plus tard	350.249	329.882	306.454	374.836	351.551	379.367	377.418	428.287			
4 ans plus tard	352.804	328.046	303.051	371.983	345.737	374.251	391.779				
5 ans plus tard	350.780	323.899	301.179	369.929	346.817	378.007					
6 ans plus tard	351.335	319.633	297.842	370.320	347.091						
7 ans plus tard	344.245	317.895	295.826	369.063							
8 ans plus tard	341.644	313.659	296.886								
9 ans plus tard	338.422	315.012									
10 ans plus tard	339.999										

(en milliers d'EUR)											
Estimation actuelle	339.999	315.012	296.886	369.063	347.091	378.007	391.779	428.287	432.209	379.779	597.457
Paiements cumulés	(307.403)	(279.180)	(261.957)	(322.441)	(286.351)	(306.915)	(293.577)	(321.644)	(320.140)	(260.550)	(265.343)
Provisions actuelles	32.596	35.832	34.929	46.622	60.740	71.092	98.202	106.642	112.069	119.229	332.114

(en milliers d'EUR)	
Provisions (après 2011)	1.050.068
Provisions (avant 2011)	158.780
Frais internes	49.433
Affaires acceptées	18.737
TOTAL[1]	1.277.018

(1) Provisions pour sinistre au 31/12/2021 – Note 6.5.2.

X. Notes sur les changements significatifs dans le périmètre de consolidation et liste des filiales et entreprises associées à Belfius

10.1. Changements significatifs dans le périmètre de consolidation

(Seuls les changements qui ont un impact significatif (c'est-à-dire un impact de plus de 1% du total du bilan et/ou du compte de résultats) sont mentionnés.)

1. Au 31 décembre 2020

Belfius a acquis une participation de 32,63% dans Skipr, une solution logicielle de mobilité pour les professionnels qui permet à ses utilisateurs de gérer, planifier, réserver et payer leurs besoins de mobilité. La participation est consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

Belfius a acquis une participation de 33,33% dans Fairville par l'incorporation de certains actifs de sa filiale à part entière The Studio. Ce nouveau partenariat permet à Belfius d'accélérer le développement de services numériques locaux durables pour les citoyens. La filiale est consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

Belfius a vendu sa filiale entièrement consolidée Brightknight.

En 2020, Belfius Insurance a injecté EUR 3 millions supplémentaires dans Jaimy, ce qui a porté sa participation à 89,19%. En outre, Belfius Insurance a également injecté EUR 3 millions supplémentaires dans Jane, ce qui a porté sa participation à 87,97%.

Belfius Insurance continue d'investir dans l'immobilier direct et a acheté les sociétés immobilières Immo Saint Michel et Philadelphus. Ces deux entités sont consolidées par intégration globale. En outre, Belfius Insurance a acquis une participation de 48,03% dans la société d'investissement immobilier Vicinity Affordable Housing Fund. Cette participation est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

La société d'investissement Auxipar a été rebaptisée Capline le 4 février 2020.

2. Au 31 décembre 2021

Belfius a pris une participation de 30% dans Immovlan (aux côtés du Groupe Rossel (35%) et du Groupe Roularta (35%)) en vue de créer une plateforme immobilière de référence sur le marché belge. L'objectif est de combiner l'expertise numérique et de diversifier les offres de services dans l'immobilier résidentiel. L'investissement est consolidé selon la méthode de mise en équivalence.

Belfius, en collaboration avec BNP Paribas Fortis, ING et KBC, a fondé Batopin en mars 2020. Batopin propose un réseau neutre et indépendant de distributeurs automatiques qui remplacera les distributeurs existants. Après une augmentation de capital en septembre 2021, Belfius consolide sa participation de 25% dans Batopin via la méthode de mise en équivalence. L'investissement total de Belfius s'élève à EUR 4,5 millions.

En 2021, Belfius Insurance a injecté un capital supplémentaire de EUR 2 millions dans Jaimy, portant ainsi sa participation à 92,07%. En outre, Belfius Insurance a injecté en 2021 un capital supplémentaire de EUR 3 millions dans Jane, portant ainsi sa participation à 92,67%. Ces investissements garantissent que les entités puissent continuer à se développer et à s'étendre commercialement sur leurs marchés respectifs.

Belfius Insurance a acquis une participation de 100% dans la société immobilière Alysea en février 2021, pour un montant total de EUR 37 millions.

Belfius Insurance a acquis un fonds dédié, Belfius Euro Loans en juin 2021 pour un montant de EUR 10 millions. Belfius Euro Loans investit dans des prêts à effet de levier européens. Belfius détient 99,99% des parts, l'investissement est entièrement consolidé depuis juin 2021.

M80 Capital, qui consiste en une participation consolidée par mise en équivalence, a été déconsolidée en mars 2021, la participation de nos actionnaires ayant été diluée à 18,7%.

Belfius Insurance a acquis une participation de 100% dans la société immobilière, MC2, en janvier 2022, pour un montant total de EUR 8 millions.

Team Cyclis a été rebaptisée Cyclis Bike Lease le 25 février 2021.

10.2. Acquisitions et cessions d'entreprises consolidées

1. Acquisitions importantes

A. Année 2020

L'entreprise immobilière Immo Saint Michel a été achetée par Belfius Insurance et est intégralement consolidée depuis mars 2020.

L'entreprise immobilière Philadelphus a été achetée par Belfius Insurance et est intégralement consolidée depuis juin 2020.

Belfius a acquis une participation de 32,63% dans Skipr en juin 2020, une solution logicielle de mobilité pour les professionnels qui permet à ses utilisateurs de gérer, planifier, réserver et payer leurs besoins de mobilité. La participation est consolidée selon la méthode de mise en équivalence depuis juin 2020.

Belfius a acquis une participation de 33,33% dans Fairville par l'incorporation de certains actifs de sa filiale à part entière The Studio. Ce nouveau partenariat permet à Belfius d'accélérer le développement de services numériques locaux durables pour les citoyens. La filiale est consolidée selon la méthode de mise en équivalence depuis décembre 2020.

Belfius Insurance a acquis une participation de 48,03% dans la société d'investissement immobilier Vicinity Affordable Housing Fund. Cette participation est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence depuis décembre 2020.

Les actifs et passifs acquis sont les suivants:

	2020				
(en milliers EUR)	Immo Saint Michel	Philadelphus	Skipr	Fairville	Vicinity
Prêts et créances sur établissements de crédit	390	409			
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres					
Investissements dans des sociétés mises en équivalence			6.000	792	20.000
Immobilisations corporelles		39.749			
Actifs fiscaux		38			
Autres actifs	4.132	642			
Dettes et dépôts		(19.401)			
Dettes fiscales	(9)				
Autres passifs	(16)	(389)			
ACTIFS NETS	**4.497**	**21.049**	**6.000**	**792**	**20.000**
Part du groupe	4.497	21.049	6.000	792	20.000
Déjà en possession du groupe					
Prix d'acquisition (reçu en numéraire)	4.497	21.049	6.000	792	20.000
Moins : coût de la transaction					
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales vendues	(390)				
LIQUIDITÉS DÉCAISSÉES POUR L'ACHAT	**4.107**	**21.049**	**6.000**	**792**	**20.000**

B. Année 2021

Belfius a acquis une participation de 30% dans Immovlan. Cette participation est consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

Après une augmentation de capital en septembre 2021, Belfius consolide sa participation de 25% dans Batopin via la méthode de mise en équivalence. L'investissement total de Belfius s'élève à EUR 4,5 millions (dont EUR 1,9 million de capital non appelé).

Belfius Insurance a acquis une participation de 100% dans la société immobilière Alysea en février 2021, pour un montant total de EUR 37 millions.

Belfius Insurance a acquis un fonds dédié, Belfius Euro Loans, dont elle détient 99,99% des parts. L'investissement est entièrement consolidé depuis juin 2021.

Les actifs et passifs acquis sont les suivants :

(en milliers d'EUR)	2021			
	Alysea	Immovlan	Belfius Euro Loans	Batopin
Prêts et créances sur établissements de crédit	305	0	10.001	0
Prêts et créances	0	0	8.638	0
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	0	0	0	0
Investissements dans des sociétés mises en équivalence	0	6.600	0	2.625
Immobilisations corporelles	46.878	0	0	0
Actifs fiscaux	0	0	3	0
Autres actifs	13	0	0	0
Dettes et dépôts	(10.020)	0	0	0
Dettes fiscales	(8)	0	(0)	0
Autres passifs	(28)	0	(8.641)	0
ACTIFS NETS	37.139	6.600	10.001	2.625
Part du groupe	37.139	6.600	10.000	2.625
Déjà en possession du groupe	0	0	0	(2.000)
Prix d'acquisition (reçu en numéraire)	37.139	6.600	10.000	625
Moins: coût de la transaction	0	0	0	0
Moins: Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales vendues	(305)	0	(10.001)	0
LIQUIDITÉS DÉCAISSÉES POUR L'ACHAT	36.834	6.600	(1)	625

2. Cessions importantes

A. Année 2020

Belfius a cédé ses investissements dans «Brightknight».

Les actifs et passifs cédés sont les suivants:

(en milliers d'EUR)	2020
	Brightknight
Prêts et créances sur établissements de crédit	131
Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres	
Investissements dans des sociétés mises en équivalence	
Immobilisations corporelles	13
Actifs fiscaux	
Autres actifs	204
Dettes et dépôts	
Dettes fiscales	(23)
Autres passifs	(207)
ACTIFS NETS	118
Produit de la vente (reçu en numéraire)	550
Moins: coût de la transaction	
Moins: Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales vendues	
PRODUIT NET ENCAISSÉ SUR LA VENTE	550

B. Année 2021

M80 était déconsolidé depuis mars 2021.

Les actifs et passifs cédés sont les suivants:

(en milliers EUR)	2021 M80
Investissements dans des sociétés mises en équivalence	15.883
Autres actifs	
Autres passifs	
ACTIFS NETS	15.883

3. Actifs et passifs inclus dans des groupes destinés à être cédés et activités abandonnées

A. Année 2020

Au 31 décembre 2020, aucune filiale n'était reprise en «Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées».

B. Année 2021

Au 31 décembre 2021, aucune filiale n'était reprise en «Actifs non courants (groupe d'actifs destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées».

10.3. Liste des filiales, des entreprises mises en équivalence, des entreprises associées et des entreprises dans lesquelles le groupe détient des droits sociaux représentant 20% au moins du capital souscrit

1. Liste des filiales comprises dans la consolidation par intégration globale

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (*) (en %)[1]	Code d'activité
Alysea SA	Rue de l'Industrie 20 L-8399 Windhof	100	31
Belfius Asset Finance Holding SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	10
Belfius Auto Lease SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	5
Belfius Commercial Finance SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	15
Belfius Euro Loans	Avenue Kléber 5 F-75016 Paris	99,99	10
Belfius Financing Company SA	Rue de l'Industrie 20 L-8399 Windhof	100	49
Belfius Immo SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Belfius Insurance SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	28
Belfius Insurance Services Finance SA	Rue de l'Industrie 20 L-8399 Windhof	100	21
Belfius Investment Partners SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	19
Belfius Ireland Unltd	23 Shelbourne Road Ballsbridge Dublin 4 IE 4886676 P	100	49
Belfius Lease SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	5
Belfius Lease Services SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	5
Capline SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	74,99	10
Caring people SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	30
Coquelets SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Corona SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	28
Crefius SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	6
Dexia Secured Funding Belgium SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	10	49
Elantis SA	Rue des Clarisses 38 B-4000 Liège	100	6
ImmoActivity SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Immo Malvoz SRL	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Immo Sint-Michel SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Immo Trèfles SRL	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Immo Zeedrift SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Interfinance SCRL	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	74,99	10
Jaimy SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	92,07	47
Jane SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	92,67	47
Legros Renier - Les Amarentes Seigneurie de Loverval SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
LFB SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct.

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (*) (en %)[1]	Code d'activité
Mercurius Funding SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	5	49
Offico Immo SRL	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
Penates Funding SA	Rue Royale 97 b4 B-1000 Bruxelles	10	49
Philadelphus SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	31
The Studio SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	34

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct.

Il n'y a aucune restriction importante pour les filiales qui limitent la capacité de l'entité d'avoir accès aux actifs du groupe ou de les utiliser et de régler les passifs du groupe.

2. Liste des filiales non consolidées par intégration globale

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (*) (en %)[1]	Motif de l'exclusion	Code d'activité
Belfius Fiduciaire SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	Importance négligeable	23
Belfius Part SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	Importance négligeable	10
Fynergie SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	Importance négligeable	32
Immo Tumulis SPRL	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	100	Importance négligeable	31
Qualitass NV	Vilvoordsesteenweg 166 B-1850 Grimbergen	100	Importance négligeable	30
Service Communal de Belgique SCI	Avenue Louise 106 B-1050 Bruxelles	63,59	en liquidation	47
VDL - Interass NV	Brusselsesteenweg 346C B-9090 Melle	100	Importance négligeable	30

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct.

3. Liste des entreprises mises en équivalence

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (*) (en %)[1]	Code d'activité
Bancontact Payconiq Company SA	Rue d'Arlon 82 B-1040 Bruxelles	22,5	48
Batopin SA	Boulevard Saint-Lazare 10 B-1210 Bruxelles	25	21
Cyclis Bike Lease SA	Nieuwe Dijk 34 B-3920 Lommel	47,45	5
De Haan Vakantiehuizen SA	Woluwedal 46 B-1200 Sint-Lambrechts-Woluwe	25	31
EPC SCRL (Économie Populaire de Ciney)	Rue Edouard Dinot 32 B-5590 Ciney	61,37	33
Erasmus Gardens SA	Avenue Hermann-Debroux 42 B-1160 Bruxelles	50	31
Fairville SA	Steenweg Deinze 154 B-9810 Nazareth	33,33	34
Immovlan SRL	Rue de la Fusée 50 B-1130 Bruxelles	30	32
Isabel SA	Boulevard de l'Impératrice 13-15 B-1000 Bruxelles	24	39
SKIPR SA	Rue du Mail 50 B-1050 Elsene	27,2	34
Vicinity Affordable Housing Fund SComm	Rue du Gruyer 50 B-1170 Watermael-Boitsfort	45,83	12

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct.

4. Liste des entreprises associées qui ne sont pas mises en équivalence

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (*) (en %)[1]	Motif de l'exclusion	Code d'activité
Assurcard NV	Fonteinstraat 1A Bus 0301 B-3000 Leuven	20	Importance négligeable	34
Banking Funding Company SA	Rue d'Arlon 82 B-1040 Bruxelles	21,62	Importance négligeable	48
Batopar SA	Rue Saint-Lazare 10 B-1210 Bruxelles	25	Importance négligeable	21
Bedrijvencentrum Regio Mechelen NV	De Regenboog 11 B-2800 Mechelen	24,33	Importance négligeable	41
Beekcant BV	Fabrieksweg 13 B-3190 Boortmeerbeek	30	Importance négligeable	31
Belwing SA	Avenue Maurice Destenay 13 B-4000 Liège	20	Importance négligeable	10
BF3 Belgium SAS	23, rue de Balzac F-75008 Paris	33,33	Importance négligeable	10
Bizimmo SA	Boulevard du Souverain 68 bte 9 B-1170 Watermael-Boitsfort	50	Importance négligeable	31
Buildingnest SA	Boulevard du Souverain 68 bte 9 B-1170 Watermael-Boitsfort	50	Importance négligeable	31
Canius I CVA	Begijnhof 58 B-3800 Sint-Truiden	24,71	Importance négligeable	16
Canius II CVA	Begijnhof 58 B-3800 Sint-Truiden	42,86	Importance négligeable	16
Corfius Immo NV	Industrielaan 18 B-3730 Hoeselt	50	Importance négligeable	31
Frunpark Parndorf GmbH	Rathen 20 A-4081 Hartkirchen	25	Importance négligeable	32
Groene Poort Dreef NV	Westlaan 120 B-8800 Roeselare	50	Importance négligeable	31
Grensstraat BV	Fabrieksweg 13 B-3190 Boortmeerbeek	50	Importance négligeable	31
IDE Lux Finances SCRL	Drève de l'Arc-en-Ciel 98 B-6700 Arlon	36,87	Importance négligeable	16
Imsol NV	Borsbeeksesteenweg 26 B-2000 Antwerpen	39,98	Importance négligeable	31
Inforum G.I.E.	Rue d' Arlon 53 bte 4 B-1040 Bruxelles	50	Importance négligeable	41
Justinvest NV	Heistraat 129 B-2610 Antwerpen	33,33	Importance négligeable	32
Kuborn Real Estate NV	Avenue Maurice 8 B-1050 Bruxelles	20	Importance négligeable	32
Letsgo City SA	Boulevard Piercot 44 B-4000 Liège	25,61	Importance négligeable	34
NEB Foncière SA	Rue Louvrex 95 B-4000 Liège	20,49	Importance négligeable	31
1App SRL	Rue Boi-Eloi 34 B-1380 Lasne	30	Importance négligeable	62
Partners Through Innovation SA	Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles	25,10	Importance négligeable	34
Rabot Invest NV	Heistraat 129 B-2610 Antwerpen	25	Importance négligeable	32
R.E.D. Laboratories NV	Z1. Researchpark 100 B-1731 Zellik	22,20	Importance négligeable	33
Société Mixte de Développement Immobilier SA	Avenue Maurice Destenay 13 B-4000 Liège	25,04	Importance négligeable	32
Syneco Agence Conseil ASBL	Rue des Glaces Nationales 169 B-5060 Sambreville	20	Importance négligeable	47
TDP NV	Karel Oomsstraat 37 B-2018 Antwerpen	50	Importance négligeable	47
Tervuren Square SA	Avenue Franklin Roosevelt 11 B-1150 Bruxelles	25	non-significant	31
The Birdhouse CVBA	Kortrijksesteenweg 1070 B-9051 Sint-Denijs-Westrem	22,3	Importance négligeable	47
Wandelaar Invest SA	Rue du Vieux Marché aux Grains 63 B-1000 Bruxelles	25	Importance négligeable	5
Wood Gardens SA	Avenue Hermann-Debroux 40-42 B-1160 Bruxelles	50	Importance négligeable	31

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct.

5. Liste des agences étoiles (non consolidées)

À la suite de la modification de la législation sur les sociétés, la forme juridique du réseau indépendant de Belfius a été convertie de société coopérative (SCRL) en société en commandite (SComm) à partir de 2020. Dans le même temps, le nom de Belfius a été retiré de la dénomination sociale de chaque agent figurant ici.

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (*) (en %)[1]	Code d'activité
Agent de banque et d'assurances Ardenne - Spa - Pays de Herve SComm	Place du Marché 22 B-4651 Battice	26	4
Agent de banque et d'assurances Ardenne et Famenne SComm	Avenue de Bouillon 16 B-6800 Libramont-Chevigny	23,63	4
Agent de banque et d'assurances Auderghem-Boitsfort SComm	Boulevard du Souverain 282 B-1160 Bruxelles	25,08	4
Agent de banque et d'assurances Borinage Scomm	Rue J. Dufrane 3-5 B-7080 Frameries	26	4
Agent de banque et d'assurances Brussels City Center SComm	Place Stéphanie 8 B-1050 Bruxelles	24,76	4
Agent de banque et d'assurances Brussels East SComm	Rue des Champs 6 B-1040 Bruxelles	20,22	4
Agent de banque et d'assurances Brussels North SComm	Boulevard de Smet de Nayer 2a B-1090 Bruxelles	26	4
Agent de banque et d'assurances Charleroi Centre & Villes SComm	Boulevard Joseph Tirou 76-82 B-6000 Charleroi	26	4
Agent de banque et d'assurances Cœur du Hainaut SComm	Rue Albert 1er 23 B-7100 La Louvière	26	4
Agent de banque et d'assurances Condroz-Famenne SComm	Rue Saint-Eloi 1 B-5590 Ciney	25,16	4
Agent de banque et d'assurances Entre Sambre & Meuse SComm	Rue de France 50-52 B-5600 Philippeville	21,67	4
Agent de banque et d'assurances Fléron - Visé SComm	Rue Saint-Hadelin 1 B-4600 Visé	26	4
Agent de banque et d'assurances Forêt de Soignes SComm	Avenue Brugmann 247 B-1180 Bruxelles	19,5	4
Agent de banque et d'assurances Hesbaye SComm	Grand'Place 5 B-4280 Hannut	26	4
Agent de banque et d'assurances Liège City-Airport SComm	Rue des Mineurs 12 B-4000 Liège	26	4
Agent de banque et d'assurances Liège Nord & Est SComm	Chaussée de Tongres 391 B-4000 Liège	26	4
Agent de banque et d'assurances Meuse-Ourthe-Amblève SComm	Place Joseph Thiry 47 B-4920 Aywaille	26	4
Agent de banque et d'assurances Namur Capitale SComm	Rue de Marchovelette 1 B-5030 Gembloux	26	4
Agent de banque et d'assurances Nivelles-Tubize SComm	Rue de Nivelles 30 B-1480 Tubize	25,16	4
Agent de banque et d'assurances Nord Picardie SComm	Rue de la Station 39 Boîte 41 B-7700 Mouscron	24	4
Agent de banque et d'assurances Hainaut Capitale SComm	Avenue Jean d'Avesnes 9 B-7000 Mons	26	4
Agent de banque et d'assurances Porte du Brabant SComm	Place Franklin D. Roosevelt 42/43 B-6180 Courcelles	26	4
Agent de banque et d'assurances Région Huy-Andenne SComm	Avenue du Bosquet 41 bte 11 B-4500 Huy	26	4
Agent de banque et d'assurances Sille & Dendre SComm	Grand Place 72 B-7850 Enghien	26	4
Agent de banque et d'assurances Sud - Luxembourg SComm	Rue d'Alba 1 B-6700 Arlon	26	4
Agent de banque et d'assurances Tournai-Val de Verne SComm	Rue Royale 105/107/109 B-7500 Tournai	26	4
Agent de banque et d'assurances Val de Sambre SComm	Rue de Falisolle 401 B-5060 Sambreville	21,37	4
Agent de banque et d'assurances Hainaut Sud-Ouest SComm	Rue Grande 49 B-7380 Quiévrain	26	4
Agent de banque et d'assurances Vallée de la Dyle SComm	Place Alphonse Bosch 15 B-1300 Wavre	21,67	4
Agent de banque et d'assurances Waterloo SComm	Chaussée de Bruxelles 306 B-1410 Waterloo	26	4
Bank- en verzekeringsagent Antwerpen Zuid CommV	Grote Steenweg 456 B-2600 Berchem	26	4
Bank- en verzekeringsagent Brugs Ommeland CommV	Dorpsstraat 8 B-8200 Brugge Sint-Michiels	26	4

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct.

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (*) (en %)[1]	Code d'activité
Bank- en verzekeringsagent Centrum - West CommV	Hendrik Consciencestraat 23 bus 6 B-8800 Roeselare	26	4
Bank- en verzekeringsagent Durmevallei CommV	Marktplein 3 B-9220 Hamme	26	4
Bank- en verzekeringsagent Hageland Noord CommV	Bogaardenstraat 26 B-3200 Aarschot	26	4
Bank- en verzekeringsagent Kempen Noord CommV	Bredabaan (Gooreind) 423 B-2990 Wuustwezel	26	4
Bank- en verzekeringsagent Kempen Oost CommV	Hertog Janplein 45 B-3920 Lommel	26	4
Bank- en verzekeringsagent Klein Brabant CommV	Nieuwstraat 21 B-2830 Willebroek	26	4
Bank- en verzekeringsagent Kortrijk - Menen - Ieper CommV	Wijngaardstraat 52 B-8500 Kortrijk	26	4
Bank- en verzekeringsagent Leuven CommV	Brusselsestraat 2 B-3000 Leuven	26	4
Bank- en verzekeringsagent Midden Limburg CommV	Dorpsstraat 1A B-3530 Houthalen-Helchteren	26	4
Bank- en verzekeringsagent Netevallei CommV	Grote Markt 13 B-2500 Lier	26	4
Bank- en verzekeringsagent Noord-Brabant CommV	Kattestraat 2 B-1730 Asse	23,29	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Aalst CommV	Stationsstraat 4 B-9300 Aalst	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Antwerpen Oost CommV	André Hermanslaan 1 B-2100 Deurne	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Dendermonde-Buggenhout CommV	Kerkstraat 64-66 B-9200 Dendermonde	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Zuid-Oost Vlaanderen CommV	Marktplein 36 B-9520 Sint-Lievens-Houtem	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Genk-Hoge Kempen CommV	Fruitmarkt 7 B-3600 Genk	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Gent CommV	Zonnestraat 23-25 B-9000 Gent	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Hasselt CommV	Havermarkt 36-38 B-3500 Hasselt	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Leie-Schipdonk CommV	Volhardingslaan 72 (bus 1) B-9800 Deinze	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Mechelen CommV	Grote Markt 31 B-2800 Mechelen	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Mortsel Kontich CommV	Mechelsesteenweg 56 B-2640 Mortsel	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Noord-Antwerpen CommV	Antwerpsesteenweg 49 B-2950 Kapellen	26	4
Bank- en verzekeringsagent Oost Limburg CommV	Fruitmarkt 7 B-3600 Genk	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Oostende-Knokke CommV	Lippenslaan 74 B-8300 Knokke-Heist	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Sint-Niklaas CommV	Hendrik Heymanplein 9 B-9100 Sint-Niklaas	26	4
Bank- en verzekeringsagent Regio Turnhout-Hoogstraten CommV	Vrijheid 109 B-2320 Hoogstraten	26	4
Bank- en verzekeringsagent Scheldeland CommV	Kalkendorp 21 B-9270 Laarne	26	4
Bank- en verzekeringsagent Tienen - Sint-Truiden CommV	Clockemstraat 38 B-3800 Sint-Truiden	26	4
Bank- en verzekeringsagent Vilvoorde-Tervuren CommV	Portaelsplein 68 B-1800 Vilvoorde	26	4
Bank- en verzekeringsagent Waregem-Vlaamse Ardennen CommV	Nederstraat 17 B-9700 Oudenaarde	26	4
Bank- en verzekeringsagent Westkust CommV	Kerkstraat 58 B-8430 Middelkerke	26	4
Bank- en verzekeringsagent Zottegem-Zuidrand Gent CommV	Heldenlaand 22 B-9620 Zottegem	26	4
Bank- en verzekeringsagent Zuid-Brabant CommV	Pastorijstraat 17 B-1600 Sint-Pieters-Leeuw	26	4
Bank- en verzekeringsagent Zuid-Oost-Limburg CommV	Visésteenweg 204 (Bus 1) B-3770 Riemst	26	4

(1) Fraction du capital détenue par l'actionnaire direct.

Le code d'activité	
1.	Banque, établissement de crédit
2.	Caisse d'épargne privée
3.	Institution publique de crédit
4.	Agence bancaire
5.	Société de leasing
6.	Crédit hypothécaire
7.	Financement de sociétés par prises de participations
8.	Distribution de crédits à la consommation
9.	Distribution de différents types de crédits
10.	Prise et gestion de participations
11.	Société de Bourse
12.	Sicav
13.	Fonds commun de placement
14.	Société de gestion de sicav
15.	Affacturage, factoring
16.	Société de financement d'infrastructures et d'immeubles
17.	Autres auxiliaires de distribution de produits financiers spécifiques
18.	Administration de marchés financiers
19.	Gestion de portefeuille et de fortune, conseils en placements
20.	Ingénierie financière, consultance, études et conseils financiers
21.	Autre professionnel du secteur financier
22.	Société de cautionnement
23.	Activité de fiducie
24.	Bureau de change
25.	Assurances vie
26.	Assurances non-vie
27.	Captive de réassurance
28.	Entreprises d'assurances multibranches
29.	Agents et courtiers en produits financiers
30.	Agents et courtiers en produits d'assurance
31.	Activité immobilière pour compte propre
32.	Activité immobilière pour compte de tiers
33.	Santé et action sociale
34.	Activités informatiques / Information Technology
35.	Activités associatives bancaires
36.	Autres activités associatives
37.	Assainissement, voirie et gestion des déchets
38.	Activités récréatives
39.	Télécommunications
40.	Transports
41.	Autres services fournis aux entreprises
42.	Énergie
43.	Développement économique
44.	Eau
45.	Édition de livres et multimédia
46.	Activité d'étude, recherche et développement
47.	Autres activités de service
48.	Production, gestion, distribution des moyens de paiement informatisés
49.	Société de financement
50.	Merchant bank

10.4. Intérêts dans des entités structurées non consolidées

1. Nature, but et activités d'une entité structurée

L'engagement de Belfius dans les entités structurées non consolidées est principalement d'un point de vue investisseur. Le but de Belfius est de générer une marge d'intérêt stable à partir de ces investissements.

Belfius possède différents types d'exposition vis-à-vis de ces entités structurées non consolidées dans son portefeuille (provenant principalement de son ancien portefeuille Side):

- «Mortgage backed securities» (MBS): ces entités structurées investissent dans des crédits hypothécaires résidentiels et/ou commerciaux qui sont financés par l'émission d'obligations. Belfius a investi dans les tranches les plus élevées.
- «Asset backed securities»(ABS): ces entités investissent dans des crédits, des instruments de dette, des leasings et/ou des créances qui sont financés par des émissions d'obligations. Belfius a investi dans les tranches les plus élevées.
- «Multi issuer covered bonds»: ces entités structurées sont mises en place par différentes banques, chacune participant pour un certain pourcentage dans les actifs de couverture.
- Dérivés: Belfius a quelques dérivés avec des entités structurées non consolidées comme des Credit Default Swaps, des Total Return Swaps et des Swaps de taux d'intérêt.

Nous renvoyons à la note 12. «Titrisation».

2. Montants concernés

(en milliers EUR)	2020 Valeur comptable	2020 Exposition au risque de crédit
ACTIFS FINANCIERS	903.314	975.248
Actifs financiers détenus à des fins de négociation	311.322	387.702
Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	16.432	16.432
Actifs financiers désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	14.504	14.504
Actifs financiers évalués au coût amorti	561.056	556.610
Dérivés – Comptabilité de couverture	0	0
PASSIFS FINANCIERS	1.144	0
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1.144	0
Passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultats	0	0
Passifs financiers au coût amorti	0	0
Dérivés de couverture	0	0
ÉLÉMENTS DE HORS-BILAN – DONNÉS	0	0
Engagements de crédits – donnés	0	0
Garanties financières – données	0	0

(en milliers EUR)	2021 Valeur comptable	2021 Exposition au risque de crédit
ACTIFS FINANCIERS	851.470	1.034.151
Actifs financiers détenus à des fins de négociation	423.105	639.142
Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0
Actifs financiers désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	11.241	11.241
Actifs financiers évalués au coût amorti	417.124	383.769
Dérivés – Comptabilité de couverture	0	0
PASSIFS FINANCIERS	0	0
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultats	0	0
Passifs financiers au coût amorti	0	0
Dérivés de couverture	0	0
ÉLÉMENTS DE HORS-BILAN – DONNÉS	0	0
Engagements de crédits – donnés	0	0
Garanties financières – données	0	0

XI. Transactions avec des parties liées

La norme IAS 24 «Parties liées» prévoit une dispense partielle des exigences en matière de communication pour les entités liées au gouvernement. Par conséquent, ces entités liées au gouvernement ne sont pas reprises dans les tableaux «Transactions avec des parties liées». L'exposition de Belfius sur par exemple les obligations d'État belges apparaît dans le rapport de gestion relatif à la gestion des risques, dans la partie ayant trait au suivi des risques.

1. Transactions avec des parties liées

	Principaux dirigeants[1]		Filiales[2]	
(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21	31/12/20	31/12/21
Prêts[3]	2.738	2.273	6.095	3.646
dont prêts dépréciés - étape 3	0	0	0	0
Produits d'intérêts	34	27	212	248
Dépôts et dettes représentées par un titre[3]	10.128	10.568	9.944	12.037
Charges d'intérêts	(3)	(3)	(0)	(0)
Commissions nettes	0	0	87	235
Garanties et engagements de crédit donnés par le groupe[4]	0	0	9	2.650
Garanties et engagements de crédit reçus par le groupe	5.543	5.041	0	28

	Entreprises associées		Coentreprises dans lesquelles l'entité est un coentrepreneur	
(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21	31/12/20	31/12/21
Prêts[3]	289.445	286.949	5.906	12.865
dont prêts dépréciés - étape 3	0	0	0	0
Produits d'intérêts	5.454	4.921	172	273
Dépôts et dettes représentées par un titre[3]	72.950	75.544	2.233	2.564
Charges d'intérêts	(2)	(2)	(0)	(0)
Commissions nettes	(661)	(2.018)	33	221
Garanties et engagements de crédit donnés par le groupe[4]	227.836	215.647	3.791	53.628
Garanties et engagements de crédit reçus par le groupe	104.510	113.328	55	83

(1) Les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration et du comité de direction, y compris leurs enfants et époux/épouses ou partenaires cohabitants, et les enfants des époux/épouses ou partenaires cohabitants.
(2) Les montants mentionnés se rapportent à des opérations avec des filiales non consolidées en raison de l'immatérialité.
(3) Les transactions avec des parties liées sont conclues aux conditions de marché.
(4) Lignes non utilisées ouvertes.

2. Rémunération des principaux dirigeants[1]

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Avantages à court terme[2]	4.319	4.286
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	637	662
Indemnités de fin de contrat	0	0
Charges avantages du personnel	0	0

(1) Les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration et du comité de direction.
(2) La rubrique «Avantages à court terme» comprend le salaire, le bonus et les autres avantages.

3. Dexia Real Estate Capital Markets

Dexia Real Estate Capital Markets (DRECM) a été vendue par Belfius en juin 2010 à Dexia Holdings, Inc. (DHI). En juin 2011, DRECM a été revendue par DHI à sa société mère Dexia Crédit Local SA (DCL). En décembre 2016, DRECM a affecté à DHI tous les actifs, le business et les activités de DRECM, et DHI a repris tous les passifs de DRECM et les obligations liées. Après ces transferts, DRECM a été liquidée dans DCL, l'entité légale DRECM étant dissoute. Dès lors, DHI agit en tant que successeur de DRECM. Bien que DHI (comme successeur de DRECM) ne soit plus une partie liée de Belfius, un aperçu des engagements restants de Belfius vis-à-vis des anciennes activités de DRECM est présenté. Il est à noter qu'à la date du présent rapport, aucune plainte n'a été émise vis-à-vis de Belfius sous ces déclarations et garanties.

A. Objectif et contexte des lettres de confort

Dans le cadre de la dernière opération de titrisation active de prêts immobiliers commerciaux à laquelle participait DRECM jusque février 2020, ce dernier a signé un contrat d'acquisition de prêts hypothécaires en tant que vendeur de prêts hypothécaires commerciaux ainsi qu'une convention d'indemnisation. Dans ces contrats, DRECM a donné certaines déclarations et garanties, à l'égard de plusieurs CMBS trusts, concernant certains aspects de la situation de la société et certaines caractéristiques des prêts hypothécaires commerciaux vendus. Selon les dispositions de ce contrat d'acquisition de prêts hypothécaires, le vendeur de prêt serait obligé, suivant ces déclarations et garanties, de racheter un crédit si un non-respect des déclarations et garanties ou un défaut matériel aux documents qui ne peut être rectifié, ou auquel il ne peut être remédié dans un certain délai (généralement 90 jours avec une extension possible) était constaté, dans la mesure où la demande de rachat a été faite dans les délais. Étant donné qu'il s'agissait d'une obligation opérationnelle continue dans le chef de DRECM et que DRECM était une entité non notée, les contreparties de transactions et les agences de notation exigeaient une première tranche de pertes plus importante dans les opérations de titrisation (onéreuse pour DRECM) ou une contre-garantie d'une entité notée. Dans ce contexte, Belfius Banque, en sa qualité de successeur d'Artesia Banking Corporation SA, avait fourni lesdites lettres de confort étant donné qu'elle disposait d'une notation suffisante pour réduire les exigences en matière de rehaussement de crédit.

B. Nature juridique des lettres de confort

L'obligation première de respecter les clauses du contrat d'acquisition des prêts hypothécaires et de la convention d'indemnisation incombe à DHI (étant le successeur de DRECM). Ce n'est que dans le cas où DHI (étant le successeur de DRECM) ne respecterait pas ses engagements que Belfius Banque a promis d'intervenir par tous les moyens, humains, techniques ou financiers. Les obligations de Belfius sont des obligations d'agir ou de payer. Il ne s'agit pas d'une garantie à première demande, ni d'une obligation d'acheter tout prêt irrécouvrable mais d'un accord de back-up stand-by pour action ou paiement. Bien que les actions de Belfius dans DRECM aient été vendues à DHI le 16 juillet 2010, ces lettres de confort sont toujours d'application. Toutefois, nous estimons que les risques pour Belfius Banque sont extrêmement réduits étant donné qu'aucun rachat de prêts n'est en cours, aucune transaction précédente n'a entraîné de rachat et DHI (étant le successeur de DRECM) est suffisamment capitalisée pour honorer ses engagements contractuels.

XII. Titrisation

Belfius a actuellement trois véhicules de titrisation: DSFB[1], Penates Funding et Mercurius Funding. Le total bilantaire de ces sociétés s'élevait à EUR 3.875 millions au 31 décembre 2021 et à EUR 4.809 millions au 31 décembre 2020.

Selon la définition de contrôle sous IFRS 10, DSFB, Penates Funding et Mercurius Funding sont inclus dans les comptes consolidés. Belfius

- détient tous pouvoirs sur ses véhicules de titrisation,
- est exposée à leurs rendements variables et
- a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influer sur le montant des rendements.

DSFB est un véhicule de titrisation ayant un compartiment actif, à savoir DSFB-2.

DSFB-2 est une opération de titrisation de prêts accordés à des entités belges (publiques et autres). Tous les prêts sont 100% garantis par une région belge. Une tranche de titres à taux variables, entièrement garantie par Belfius Banque, a été émise. Au 31 décembre 2021, EUR 680 millions étaient encore en circulation. Les titres de DSFB-2 sont actuellement détenus par Belfius Banque et par sa filiale Belfius Ireland.

Penates Funding SA est un véhicule de titrisation belge ayant un compartiment actif, à savoir Penates-6.

Le 15 mai 2017, Belfius a réalisé une opération de titrisation RMBS de EUR 6.030 millions. Le SPV, Penates Funding, agissant par l'intermédiaire de son compartiment Penates-6, a titrisé des prêts hypothécaires résidentiels belges émis par Belfius Banque. Quatre tranches ont été émises: EUR 2.490 millions Class A1 Mortgage-Backed Floating Rate Notes échéance 2051; EUR 2.490 millions Class A2 Mortgage-Backed Floating Rate Notes échéance 2051; EUR 1.020 millions Class B Mortgage-Backed Floating Rate Notes échéance 2051; EUR 30 millions Class C Mortgage-Backed Floating Rate Notes due 2051.

Les titres de la classe A1 ont été entièrement remboursés au cours de 2020. L'encours des titres de la classe A2 s'élevait à EUR 1.539 millions alors que les encours des autres titres étaient toujours à leur montant initial. Les titres de Penates-6 sont détenus entièrement par Belfius Banque et par sa filiale Belfius Insurance Invest. Les titres senior Penates-6 peuvent être utilisés comme collatéral dans des accords avec la Banque centrale européenne ou avec d'autres contreparties.

Mercurius Funding est un véhicule de titrisation belge, ayant un compartiment actif, à savoir Mercurius-1.

Le 7 mai 2012, Belfius a réalisé une opération de titrisation PME (Petites et Moyennes Entreprises) CLO de EUR 4.124 millions. La SPV, Mercurius Funding, agissant par l'intermédiaire de son compartiment Mercurius-1, a titrisé des prêts émis auprès de PME belges par Belfius Banque et les a émis sous la forme de deux tranches: EUR 3.200 millions Class A PME Loan-Backed Fixed Rate Notes échéance 2035 et EUR 924 millions Class B PME Loan-Backed Fixed Rate Notes échéance 2037.

Le 12 mai 2014, deux nouvelles tranches ont été émises: EUR 3.200 millions Class A PME Loan-Backed Fixed Rate Notes échéance 2035 et EUR 924 millions Class B PME Loan-Backed Fixed Rate Notes échéance 2037. Les revenus ont été utilisés pour acheter un portefeuille additionnel de prêts émis auprès de PME et pour rembourser les anciens titres.

Le 25 juin 2018, la transaction Mercurius-1 a été restructurée. Les principales modifications ont porté sur les taux d'intérêt, le fonds de réserve et la priorité principale des paiements.

Au 31 décembre 2021, le solde des titres de la Classe A et de la Classe B a baissé à respectivement EUR 375 millions et EUR 300 millions.

Les tranches Mercurius sont détenues par Belfius Banque et par sa filiale Belfius Ireland. Les titres peuvent être utilisés comme collatéral dans des accords avec la Banque centrale européenne ou avec d'autres contreparties.

(1) Le véhicle de titrisation Dexia Secured Funding Belgium a changé de nom en DSFB dans le courant de l'année 2021.

Belfius Banque SA
Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Belfius Banque SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Belfius Banque SA (la «Société») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 29 avril 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés du Groupe durant deux exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état de la variation des fonds propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice clos à cette date, ainsi que des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à ('000) 192.150.543 EUR et le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de ('000) 935.617 EUR.

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Dépréciations des prêts et créances et des dettes représentées par un titre

Nous référons aux rubriques III.A "Prêts et créances évalués au coût amorti", IV.A "Dettes représentées par un titre évaluées au coût amorti" and IV.B " Dettes représentées par un titre évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global" du bilan consolidé des comptes consolidés ainsi qu'aux annexes n° 5.4 "Prêts et créances", n° 5.5 "Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres" et n° 9.2 "Exposition aux risques de crédit" dans laquelle les dépréciations sont expliquées.

Description

Au 31 décembre 2021, le Groupe détient ('000) 101.540.978 EUR de prêts et créances évalués au coût amorti, ('000) 20.839.937 EUR de dettes représentées par un titre évaluées au coût amorti et ('000) 3.536.160 EUR de dettes représentées par un titre évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, représentant 66% du total de l'actif.

L'évaluation des pertes de crédit attendues et la détermination de la classification des crédits sur la base des critères d'augmentation significative du risque de crédit (« étapes ») prennent en considération des éléments subjectifs et exigent un jugement important de la part de la direction, tels que la sélection des scénarios macro-économiques utilisés dans la détermination des pertes de crédit attendues, l'évaluation de la détérioration de la qualité de crédit (y inclus la détérioration à cause de l'impact de la crise COVID-19), et l'application de modèles complexes pour la détermination des pertes de crédit attendues.

En raison de l'importance du montant des dépréciations des prêts et créances et des dettes représentées par un titre et du jugement lié à l'estimation, nous considérons l'évaluation des dépréciations des prêts et créances et des dettes représentées par un titre comme un point clé de l'audit.

Nos procédures d'audit

Assistés par nos spécialistes en informatique et de gestion de risques financiers, nous avons effectué les procédures d'audit suivantes :

- Appréciation de la conception, de la mise en œuvre et de l'efficacité opérationnelle des contrôles clés relatifs au processus de perte de crédit attendue.
- Evaluation des risques sur le portefeuille des prêts (orientation sectorielle, analyse de la migration de la notation des risques).
- Inspection des procès-verbaux des comités compétents, y compris le fondement de leurs conclusions, est pris en considération dans notre analyse des risques et dans la sélection et l'étendue de nos procédures d'audit.
- Evaluation de la fiabilité des résultats des modèles sur la base d'une évaluation du processus de validation des modèles, y compris l'évaluation des facteurs macro-économiques ("MEF") et les pondérations associées aux différents scénarios économiques déterminés en période de COVID-19.
- Evaluation de la fiabilité des données clés des modèles, telles que les données relatives aux prêts et créances ou aux dettes représentées par un titre, ainsi que les garanties utilisées pour déterminer les dépréciations établies sur une base collective. Pour un échantillon de prêts et créances et de dettes représentées par un titre, comparaison des données utilisées dans les modèles avec la documentation sous-jacente telle que les contrats et autres documents pertinents.
- Evaluation du caractère raisonnable des ajustements manuels de la perte de crédit attendue basée sur les modèles.
- Inspection d'un échantillon de dossiers de crédit et de dettes représentées par un titre aux étapes 1, 2 et 3 afin d'évaluer si la classification utilisée dans la perte de crédit attendue (y compris l'évaluation de la survenance d'événements de défaut (y compris l'impact de la crise COVID-19) et les données et hypothèses utilisées, telles que le caractère raisonnable des scénarios, la pondération des scénarios, les flux de trésorerie attendus, les valeurs des garanties, les taux d'intérêt effectifs, etc.) est raisonnable.
- Evaluation de la pertinence de la documentation des évidences et justifications par la direction lorsque, malgré l'apparition de déclencheurs de dépréciation, aucune provision n'a été comptabilisée.
- Evaluation de l'adéquation des informations pertinentes fournies dans les états financiers consolidés.

Évaluation à la juste valeur des instruments financiers classés en tant qu'instrument de Niveau 2 et Niveau 3

Nous référons aux rubriques III.B "Prêts et créances évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global", III.C "Prêts et créances évalués à la juste valeur par le biais du résultat net", IV.B "Dettes représentées par un titre et instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global", IV.C "Dettes représentées par un titre et instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net", VI "Dérivés" (actif et dettes), III.B "Dettes et dépôts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net" and IV.B "Titres de créance émis et autres passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net" du bilan consolidé dans les états financiers consolidés ainsi qu'aux annexes n° 5.4 "Prêts et créances », n° 5.5 "Dettes représentées par un titre et instruments fonds propres", n° 5.6 "Dérivés", n° 6.3 "Dettes et dépôts", n° 6.4 "Titres de créance émis et autres passifs financiers" et l'annexe n° 9.1 "Juste valeur" dans laquelle l'analyse de la juste valeur des instruments financiers reconnue au bilan est présentée.

Description

Au 31 décembre 2021, le Groupe présente :

- Prêts et créances évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour ('000) 99.119 en Niveau 2 ;

- Prêts et créances évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour ('000) 980 EUR en Niveau 2 et ('000) 1.037.737 EUR en Niveau 3 ;
- Dettes représentées par un titre évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour ('000) 205.198 EUR en Niveau 2 et ('000) 337.420 EUR en Niveau 3 ;
- Dettes représentées par un titre évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net pour ('000) 24.671 EUR en Niveau 2 et ('000) 567.274 EUR en Niveau 3 ;
- Instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour ('000) 361.007 EUR en Niveau 3 ;
- Instruments de fonds propres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour ('000) 13.959 EUR en Niveau 3 ;
- Dérivés pour ('000) 8.399.344 EUR en Niveau 2 et ('000) 509.164 EUR en Niveau 3 comptabilisés à l'actif et ('000) 13.497.350 EUR en Niveau 2 et ('000) 521.029 EUR en Niveau 3 comptabilisés au passif ;
- Dettes et dépôts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour ('000) 48.746 EUR en Niveau 2 ;
- Titres de créance émis et autres passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour ('000) 5.513.685 EUR en Niveau 2 et ('000) 2.271.616 EUR en Niveau 3.

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de Niveau 2 et Niveau 3 est basée sur une série de données. Lorsqu'il n'y a pas de données facilement observables sur le marché, des estimations sujettes à un plus grand degré de jugement sont alors développées.

La détermination de la juste valeur des instruments financier de Niveau 2 et Niveau 3, y compris pour des instruments financiers complexes, représente une exposition plus élevée au risque d'évaluation incorrecte en raison de l'absence de données de marché facilement observables, de la complexité de certains modèles d'évaluation et du niveau plus élevé de jugement requis lors de l'évaluation.

Nos procédures d'audit

Assistés par nos spécialistes en évaluation, nous avons effectué les procédures suivantes :

- Prise de connaissance des processus relatif à l'évaluation des instruments financiers.
- Appréciation de la conception et la mise en œuvre des contrôles clés du processus d'évaluation des instruments financiers, p. ex. des contrôles concernant le développement des modèles et la vérification indépendante de prix.
- Inspection des rapports de validation des modèles émis par la fonction de validation indépendante.
- Inspection des procès-verbaux des comités compétents et la justification des conclusions qui y figurent et qui servent de base à notre analyse des risques et soutiennent la sélection et l'étendue de nos procédures d'audit.
- Evaluation indépendante de la juste valeur des instruments financiers de Niveaux 2 et 3 sur la base d'un échantillon.
- Evaluation si les provisions « modèles » (y compris les ajustements à ces provisions) sont justifiées et soutenues de manière adéquate.
- Evaluation de l'adéquation des annexes pertinentes dans les états financiers consolidés.

Évaluation des provisions techniques d'assurance vie

Nous référons à la rubrique VIII "Provisions pour activités d'assurances" du bilan consolidé des états financiers consolidés ainsi qu'à l'annexe n° 6.5.1 " Provisions pour activités d'assurances – Contrats d'assurance vie".

Description

Au 31 décembre 2021, le Groupe présente ('000) 10.727.342 EUR de provisions techniques résultant de contrats d'assurance vie. Ces provisions sont calculées sur la base de techniques actuarielles telles que définies par la loi et qui sont basées sur des tables de mortalité pré-spécifiées ainsi que sur d'autres paramètres provenant des contrats. Ces provisions représentent un élément important du bilan consolidé du Groupe.

L'adéquation des provisions techniques résultant de contrats d'assurance vie est vérifiée sur la base d'un test de suffisance. Les provisions sont augmentées à concurrence du montant de l'insuffisance éventuelle résultant de ce test. Les modèles actuariels utilisés dans le cadre du test de suffisance sont complexes et le processus de détermination des hypothèses au sein de ces modèles nécessite du jugement étant donné que la meilleure estimation des hypothèses actuelles est prise en considération (et non plus les paramètres résultant de la loi et des conditions contractuelles). Le jugement exercé dans le processus de détermination des hypothèses peut avoir un impact significatif sur le résultat du test de suffisance.

Nos procédures d'audit

Assistés par nos actuaires et spécialistes informatiques, nous avons effectué les procédures suivantes :

- Appréciation de la conception, la mise en œuvre et évaluation de l'efficacité opérationnelle des contrôles clés relatifs au processus actuariel pour la détermination des provisions techniques liées aux contrats d'assurance vie ainsi que le test de suffisance.
- Evaluation de la pertinence des techniques actuarielles utilisées pour le calcul des provisions techniques résultant des contrats d'assurance vie ainsi que des hypothèses retenues.
- Evaluation de l'analyse des mouvements des provisions techniques résultant des contrats d'assurance vie préparée par la direction (« Analyse Fouret »), et le cas échéant, inspection des éléments de réconciliation.
- Recalcul des provisions techniques résultant des contrats d'assurance vie pour un échantillon de contrats.
- Evaluation de la consistance des techniques actuarielles appliquées pour le test de suffisance et analyse de la cohérence des changements apportés aux modèles actuariels avec notre compréhension de l'évolution des

activités du Groupe et nos prévisions découlant de notre expérience du marché.
- Analyse comparative des hypothèses utilisées dans le test de suffisance avec les données observables de marché.
- Evaluation des résultats du test de suffisance, y compris une comparaison des résultats d'une période de clôture à une autre.
- Inspection des rapports émis par la fonction actuarielle ainsi que les fondements de ses conclusions, prises en considération dans notre évaluation des risques.
- Evaluation de l'exhaustivité et de l'exactitude des données utilisées dans les processus de calcul ainsi que des résultats des systèmes d'informations clés utilisés pour le calcul des provisions techniques résultant de contrats d'assurance vie.
- Evaluation de l'adéquation des annexes pertinentes dans les états financiers consolidés.

Évaluation des provisions techniques non-vie

Nous référons à la rubrique VIII "Provisions pour activités d'assurances" du bilan consolidé des états financiers consolidés ainsi qu'à l'annexe n° 6.5.2 "Provisions pour activités d'assurances – Contrats d'assurance Non-Vie".

Description

Au 31 décembre 2021, le Groupe présente ('000) 1.470.179 EUR de provisions techniques résultant de contrats d'assurance non-vie. L'estimation de ces provisions implique l'utilisation de techniques actuarielles et nécessite du jugement étant donné que cette estimation est basée sur l'expérience de sinistres passés, la connaissance d'évènements connus, les prévisions de développements futurs et les termes et conditions des polices d'assurances pertinentes.

Les estimations doivent être établies pour le coût ultime attendu des sinistres à la date du bilan ainsi que pour le coût ultime attendu des sinistres encourus mais non déclarés (IBNR) à la date du bilan. Ces estimations sont sensibles à plusieurs facteurs et incertitudes, et nécessite du jugement pour la détermination des hypothèses sous-jacentes.

Nos procédures d'audit

Assistés par nos actuaires et spécialistes en informatique, nous avons effectué les procédures suivantes :

- Appréciation de la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'efficacité opérationnelle des contrôles relatifs au processus actuariel pour la détermination des provisions techniques résultant de contrats d'assurance non-vie.
- Evaluation de la pertinence et de la consistance des techniques actuarielles utilisées pour les branches d'activité les plus importantes (en ce compris les hypothèses sous-jacentes) par rapport aux années précédentes et analyse de la cohérence des changements apportés aux modèles actuariels avec notre compréhension de l'évolution de l'activité et nos prévisions découlant de notre expérience du marché.
- Evaluation des provisions pour sinistres si celles-ci ont été déterminées en accord avec les politiques de réservation mises en œuvre.
- Calcul indépendant des provisions pour sinistres pour les principales branches d'activité sur la base de techniques actuarielles reconnues. Nous avons comparé les résultats de notre calcul indépendant avec les montants déterminés par le Groupe, et nous avons reçu la documentation justifiant les différences significatives observées.
- Appréciation de la pertinence des provisions pour sinistres résultant de contrats d'assurance non-vie par une analyse des résultats des développements des provisions pour sinistres et provisions liés aux rentes.
- Analyse des résultats du test de suffisance, en ce compris une comparaison des résultats d'une période de clôture à une autre.
- Inspection des rapports émis par la fonction actuarielle ainsi que les fondements de ses conclusions, prises en considération dans notre évaluation des risques.
- Evaluation de l'exhaustivité et de l'exactitude des données utilisées dans les processus de calculs ainsi que des résultats des principaux systèmes d'information utilisés pour le calcul des passifs résultant de contrats d'assurance non-vie.
- Evaluation de l'adéquation des annexes pertinentes dans les états financiers consolidés.

Systèmes informatiques et contrôles à l'égard de l'information financière

Description

Nous avons identifié les systèmes informatiques et les contrôles à l'égard de l'information financière comme point clé de l'audit du Groupe car les systèmes concourant à la production de l'information comptable et financière sont particulièrement dépendants des systèmes informatiques et des contrôles d'application automatisés pour traiter des volumes significatifs de transactions. Les contrôles d'application automatisés et les contrôles généraux sur les systèmes informatiques, qui portent sur la gouvernance informatique, les développements et changements, aux accès aux programmes et aux données, et aux opérations informatiques, doivent être conçus et opérer de façon effective afin d'assurer la fiabilité de l'information financière.

Nos procédures d'audit

Assistés par nos spécialistes informatiques, nous avons effectué les procédures suivantes :

- Evaluation du cadre de gouvernance du Groupe en matière de gestion des systèmes informatiques.
- Evaluation de la conception, de la mise en œuvre et de l'efficacité opérationnelle des contrôles généraux sur les systèmes informatiques tels que les contrôles relatifs aux développements et changements, aux accès aux programmes et aux données, et aux opérations informatiques des systèmes informatiques clés qui soutiennent l'information financière et les rapports financiers, en prenant en considération les contrôles compensatoires et évaluation de l'impact sur l'étendue

et la nature des autres procédures d'audit lorsque les contrôles ne fonctionnent pas efficacement.
- Evaluation de la conception, de la mise en œuvre et de l'efficacité opérationnelle des contrôles d'application automatisés des processus clés ayant un impact sur l'information financière produite par le Groupe, en ce compris les contrôles compensatoires et procédures d'audit lorsque les contrôles généraux sur les systèmes informatiques ne fonctionnent pas efficacement (p.ex. l'accès aux programmes et aux données).
- Evaluation de l'intégrité des données transmises au travers des différents systèmes informatiques vers les systèmes concourant à la production de l'information financière.
- Evaluation de la conception, la mise en œuvre et l'efficacité opérationnelle des contrôles auprès de la société prestataire des services concernés.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:
- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion

sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés et des autres informations contenues dans le rapport annuel.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir:

- Profil de Belfius ;
- Global Reporting Initiative (GRI) – tableau ;
- Abréviations ; et
- Informations complémentaires

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non financière requise par l'article 3:32 §2 du Code des sociétés et des associations est reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés qui fait partie de la section «Rapport de Gestion – Rapport sur le développement durable 2021» du rapport annuel. Pour l'établissement de cette information non financière, la Société s'est basée sur les standards Global Reporting Initiative (« GRI »). Conformément à l'article 3:80 §1, 1er alinéa, 5° du Code des sociétés et des associations nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie conformément au standards GRI précités.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

Format électronique unique européen (ESEF)

Nous avons également procédé, conformément au projet de la norme relative au contrôle de la conformité des états financiers avec le format électronique unique européen (ci-après «ESEF»), au contrôle du respect du format ESEF avec les normes techniques de réglementation définies par le Règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 (ci-après «Règlement délégué»).

L'organe d'administration est responsable de l'établissement, conformément aux exigences ESEF, des états financiers consolidés sous forme de fichier électronique au format ESEF (ci-après «états financiers consolidés numériques») inclus dans le rapport financier annuel.

Notre responsabilité est d'obtenir des éléments suffisants et appropriés afin de conclure sur le fait que le format et le balisage des états financiers consolidés numériques respectent, dans tous leurs aspects significatifs, les exigences ESEF en vertu du Règlement délégué.

Sur la base de nos travaux, nous sommes d'avis que le format et le balisage d'informations dans les états financiers consolidés numériques de la version officielle anglaise

repris dans le rapport financier annuel de Belfius Banque SA au 31 décembre 2021 sont, dans tous leurs aspects significatifs, établis en conformité avec les exigences ESEF en vertu du Règlement délégué.

Autre mention

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Zaventem, le 7 avril 2022

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
Représentée par

Olivier Macq
Réviseur d'Entreprises

Kenneth Vermeire
Réviseur d'Entreprises

Rapport Annuel
2021

Comptes sociaux (BE GAAP)
États financiers au 31 décembre 2021

Bilan (après répartition)	430
Hors-bilan	432
Compte de résultats (sous forme de liste)	433
Affectations et prélèvements	434
Commentaire des comptes non consolidés au 31 décembre 2021	435
Règles d'évaluation	437
Annexes aux comptes annuels sociaux	442
Bilan social	481
Rapport du commissaire	485

Bilan (après répartition)

Actif (en milliers d'EUR)		31/12/20	31/12/21
I.	Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	24.474.131	31.641.370
II.	Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale	0	0
III.	Créances sur les établissements de crédit	12.700.188	10.297.942
	A. À vue	11.642.541	9.346.669
	B. Autres créances (à terme ou à préavis)	1.057.647	951.273
IV.	Créances sur la clientèle	94.674.503	99.612.439
V.	Obligations et autres titres à revenu fixe	13.638.131	12.026.749
	A. Des émetteurs publics	5.181.736	4.568.673
	B. D'autres émetteurs	8.456.395	7.458.076
VI.	Actions, parts et autres titres à revenu variable	338.283	518.277
VII.	Immobilisations financières	2.746.973	2.757.354
	A. Participations dans des entreprises liées	2.081.434	2.079.453
	B. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	96.854	107.104
	C. Autres actions et parts constituant des immobilisations financières	48.685	50.797
	D. Créances subordonnées sur des entreprises liées et sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	520.000	520.000
VIII.	Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	146.415	152.183
IX.	Immobilisations corporelles	488.011	475.906
X.	Actions propres	0	0
XI.	Autres actifs	1.614.975	1.050.905
XII.	Comptes de régularisation	16.268.583	14.068.219
TOTAL DE L'ACTIF		167.090.193	172.601.344

Passif (en milliers d'EUR)		31/12/20	31/12/21
I.	Dettes envers les établissements de crédit	19.155.995	19.158.808
	A. À vue	4.263.964	3.081.684
	B. Dettes résultant de mobilisation par réescompte d'effets commerciaux	0	0
	C. Autres dettes à terme ou à préavis	14.892.031	16.077.124
II.	Dettes envers la clientèle	97.144.522	106.161.373
	A. Dépôts d'épargne	44.651.819	47.573.375
	B. Autres dettes	52.492.703	58.587.998
	1. À vue	36.928.566	42.612.706
	2. À terme ou à préavis	15.564.137	15.975.292
	3. Résultant de mobilisation par réescompte d'effets commerciaux	0	0
III.	Dettes représentées par un titre	24.483.910	23.282.157
	A. Bons et obligations en circulation	23.335.140	22.405.649
	B. Autres	1.148.770	876.508
IV.	Autres dettes	2.032.103	1.569.209
V.	Comptes de régularisation	12.989.648	10.356.859
VI.	A. Provisions pour risques et charges	182.520	156.921
	1. Pensions et obligations similaires	102	96
	2. Charges fiscales	37.900	41.850
	3. Autres risques et charges	144.518	114.975
	B. Impôts différés	4.422	4.237
VII.	Fonds pour risques bancaires généraux	988.737	988.737
VIII.	Dettes subordonnées	1.629.738	2.120.311
CAPITAUX PROPRES		**8.478.598**	**8.802.732**
IX.	Capital	3.458.066	3.458.066
	A. Capital souscrit	3.458.066	3.458.066
	B. Capital non appelé (-)	0	0
X.	Primes d'émission	209.232	209.232
XI.	Plus-values de réévaluation	208	208
XII.	Réserves	4.282.507	5.135.226
	A. Réserve légale	345.807	345.807
	B. Réserves indisponibles	2.344	2.344
	1. Pour actions propres	0	0
	2. Autres	2.344	2.344
	C. Réserves immunisées	37.641	37.800
	D. Réserves disponibles	3.896.715	4.749.275
XIII.	Bénéfice reporté (Perte reportée (-))	528.585	0
TOTAL DU PASSIF		167.090.193	172.601.344

Hors-bilan

(en milliers d'EUR)		31/12/20	31/12/21
I.	Passifs éventuels	15.944.577	15.835.140
	A. Acceptations non négociées	183.352	232.180
	B. Cautions à caractère de substitut de crédit	13.098.931	12.573.081
	C. Autres cautions	2.465.973	2.782.119
	D. Crédits documentaires	196.321	247.760
	E. Actifs grevés de sûretés réelles pour compte de tiers	0	0
II.	Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	30.065.013	32.073.447
	A. Engagements fermes de mise à disposition de fonds	117.581	146.623
	B. Engagements du fait d'achats au comptant de valeurs mobilières ou autres valeurs	335.133	415.536
	C. Marge disponible sur lignes de crédit confirmées	29.087.299	30.985.373
	D. Engagements de prise ferme et de placement de valeurs mobilières	525.000	525.915
	E. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions imparfaites	0	0
III.	Valeurs confiées à l'établissement de crédit	120.318.106	128.334.479
	A. Valeurs détenues sous statut organisé de fiducie	0	0
	B. Dépôts à découvert et assimilés	120.318.106	128.334.479
IV.	À libérer sur actions et parts de sociétés	19.409	21.385

Compte de résultats (sous forme de liste)

(en milliers d'EUR)		31/12/20	31/12/21
I.	Intérêts et produits assimilés	2.326.225	2.369.504
	Dont: de titres à revenu fixe	275.962	228.390
II.	Intérêts et charges assimilées (-)	(934.803)	(910.650)
III.	Revenus de titres à revenu variable	52.777	222.684
	A. D'actions, parts de société et autres titres à revenu variable	12.548	16.290
	B. De participations dans des entreprises liées	34.937	193.983
	C. De participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2.898	9.820
	D. D'autres actions et parts de société constituant des immobilisations financières	2.394	2.591
IV.	Commissions perçues	697.326	812.238
	A. Courtages et commissions apparentées	0	0
	B. Rémunération de services de gestion, de conseil et de conservation	0	0
	C. Autres commissions perçues	697.326	812.238
V.	Commissions versées (-)	(385.089)	(403.044)
VI.	Bénéfice (Perte (-)) provenant d'opérations financières	105.637	157.710
	A. Du change et du négoce de titres et autres instruments financiers	21.692	86.691
	B. De la réalisation de titres de placement	83.945	71.019
VII.	Frais généraux administratifs (-)	(1.048.566)	(1.077.631)
	A. Rémunérations, charges sociales et pensions	(502.576)	(513.304)
	B. Autres frais administratifs	(545.990)	(564.327)
VIII.	Amortissements et réductions de valeur (-) sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	(97.004)	(92.863)
IX.	Reprises de réductions de valeur (Réductions de valeur (-)) sur créances et reprises de provisions (provisions (-)) pour les rubriques «I. Passifs éventuels» et «II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit» du hors-bilan	(122.741)	(92.930)
X.	Reprises de réductions de valeur (Réductions de valeur (-)) sur le portefeuille de placements en obligations, actions et autres titres à revenu fixe ou variable	(2.485)	(29)
XI.	Utilisations et reprises de provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les rubriques «I. Passifs éventuels» et «II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit» du hors-bilan	37.277	43.242
XII.	Provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les rubriques «I. Passifs éventuels» et «II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit» du hors-bilan (-)	(25.147)	(16.933)
XIII.	Prélèvement sur le (Dotation au (-)) Fonds pour risques bancaires généraux	0	0
XIV.	Autres produits d'exploitation	172.124	149.196
XV.	Autres charges d'exploitation (-)	(148.330)	(154.098)
XVI.	Bénéfice courant (Perte courante (-)) avant impôts	627.201	1.006.396
XVII.	Produits exceptionnels	8.207	14.682
	A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	1	86
	B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	85	135
	C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	0	0
	D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	8.121	14.461
	E. Autres produits exceptionnels	0	0
XVIII.	Charges exceptionnelles (-)	(40.169)	(18.196)
	A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	(34.836)	(17.264)
	B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	(5.198)	(643)
	C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	0	0
	D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	(94)	(229)
	E. Autres charges exceptionnelles	(41)	(60)
XIX.	Bénéfice (Perte (-)) de l'exercice avant impôts	595.239	1.002.882
XIX*bis*.	A. Transfert aux impôts différés (-)	(1.530)	0
	B. Prélèvements sur les impôts différés	0	6
XX.	Impôts sur le résultat	(144.534)	(180.414)
	A. Impôts (-)	(162.350)	(189.643)
	B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	17.816	9.229
XXI.	Bénéfice (Perte (-)) de l'exercice	449.175	822.474
XXII.	Transfert aux réserves immunisées (-)	(4.590)	0
	Prélèvements sur les réserves immunisées	0	19
XXIII.	Bénéfice (Perte (-)) de l'exercice à affecter	444.585	822.493

Affectations et prélèvements

(en milliers d'EUR)		31/12/20	31/12/21
A.	Bénéfice (Perte (-)) à affecter	605.585	1.351.078
	1. Bénéfice (Perte (-)) de l'exercice à affecter	444.585	822.493
	2. Bénéfice reporté (Perte reportée (-)) de l'exercice précédent	161.000	528.585
B.	Prélèvements sur les capitaux propres	0	0
	1. Sur le capital et les primes d'émission	0	0
	2. Sur les réserves	0	0
C.	Affectations aux capitaux propres (-)	0	852.560
	1. Au capital et à la prime d'émission	0	0
	2. À la réserve légale	0	0
	3. Aux autres réserves	0	852.560
D.	Résultat à reporter	528.585	0
	1. Bénéfice à reporter (-)	528.585	0
	2. Perte à reporter	0	0
E.	Intervention d'associés dans la perte	0	0
F.	Bénéfice à distribuer (-)	77.000	498.518
	1. Rémunération du capital[1]	77.000	498.518
	2. Administrateurs ou gérants[1]	0	0
	3. Autres allocataires[1]	0	0

(1) Uniquement dans les sociétés à responsabilité limitée de droit belge.

Commentaire des comptes non consolidés au 31 décembre 2021

Bilan

Le total du bilan augmente de EUR 5,5 milliards passant de EUR 167,1 milliards fin 2020 à EUR 172,6 milliards au 31 décembre 2021.

1. Actif

Les **«créances sur les établissements de crédit et banques centrales»** s'élèvent, fin 2021, à EUR 41,9 milliards, soit une augmentation de EUR 4,7 milliards par rapport à fin 2020, dont EUR 7,2 milliards résultent d'une augmentation des dépôts auprès des banques centrales en raison d'un tirage supplémentaire du TLTRO III, partiellement compensée par une diminution de EUR 2,3 milliards de cash collateral, conformément à la baisse de la fair value des produits dérivés.

L'encours des **«créances sur la clientèle»** s'élève à EUR 99,6 milliards fin 2021, soit une hausse de EUR 4,9 milliards par rapport à fin 2020, à la suite d'une augmentation des prêts hypothécaires de EUR 3,4 milliards et de nouveaux prêts d'entreprises roll-over pour EUR 1,9 milliard.

Les **«obligations et autres titres à revenu fixe»** diminuent de EUR 1,6 milliard pour atteindre un niveau de EUR 12 milliards à la suite du remboursement des obligations.

Les **«comptes de régularisation»** s'élèvent fin 2021 à EUR 14,1 milliards, soit une diminution de EUR 2,2 milliards principalement en raison de la variation de la fair value de certains produits dérivés due à la hausse des taux d'intérêt par rapport à la fin de 2020.

2. Passif

Les **«dettes envers les établissements de crédit»** s'élèvent à EUR 19,2 milliards et restent stables par rapport à l'année précédente. On observe une augmentation des financements TLTRO de EUR 1,4 milliard, mais cette augmentation est compensée par une diminution de cash-collateral reçu, ce qui correspond à la baisse de la fair value des produits dérivés de EUR 1,2 milliard.

Les **«dettes envers la clientèle»** augmentent de EUR 9 milliards pour atteindre EUR 106,2 milliards fin 2021, en raison d'une augmentation de EUR 3 milliards des comptes d'épargne et EUR 5,9 milliards des comptes courants et à terme.

La diminution des **«dettes représentées par des titres de créances»** de EUR 1,2 milliard, pour atteindre EUR 23,3 milliards, s'explique par le remboursement des certificats de dépôt et des émissions structurées.

Les **«comptes de régularisation»** diminuent de EUR 2,6 milliards et s'élèvent à EUR 10,4 milliards fin 2021 principalement en raison des variations de la fair value des produits dérivés dues à la hausse des taux d'intérêt par rapport à 2020. On note également une réallocation des produits dérivés vers LCH, ce qui permet de présenter une situation nette.

Les **«fonds propres»**, y compris le **«Fonds pour risques bancaires généraux»**, s'élèvent fin 2021 à EUR 9,8 milliards, soit EUR 324 millions de plus que fin 2020, à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice. Dans le cadre des normes comptables belges (BEGaap), le «Fonds pour risques bancaires généraux» est un fonds de prévoyance qui protège Belfius contre des risques futurs qui ne se sont pas encore matérialisés mais qui sont liés de manière latente à l'activité de l'entreprise – dont les risques de crédit futurs. Il constitue ainsi une réserve en supplément des réductions de valeur sur les créances à encours incertain et sur les créances à caractère irrécouvrable ou douteux.

Belfius Banque estime que le **«Fonds pour risques bancaires généraux»** constitue une réserve supplémentaire suffisamment large pour couvrir les risques de crédit futurs liés au Covid-19 de manière latente mais qui ne se sont pas encore matérialisés.

Compte de résultats

En 2021, le résultat social de l'exercice s'élève à EUR 822,4 millions, soit une augmentation de EUR 373,3 millions par rapport à 2020. Après le prélèvement sur les «réserves immunisées» et le bénéfice reporté de l'exercice précédent de EUR 528,6 millions, le bénéfice à affecter pour l'exercice s'élève à EUR 1.351,1 millions.

Le dividende s'élève à EUR 498,5 millions. L'excédent de EUR 852,6 millions est ajouté aux autres réserves.

La **«marge d'intérêts nette»** a augmenté pour atteindre EUR 1.459 millions fin 2021, contre EUR 1.391 millions fin 2020. La marge d'intérêts reste sous pression en raison du contexte de taux d'intérêt bas dans un marché très concurrentiel, mais est compensée par des volumes de prêts plus importants.

Les **«revenus de titres à revenu variable»** ont augmenté de EUR 169,9 millions et s'élèvent à EUR 222,7 millions fin 2021. L'augmentation est principalement due au dividende reçu de Belfius Insurance de EUR 140 millions et au dividende reçu de Crefius de EUR 32 millions.

En 2021, les **«commissions reçues»** s'élèvent à EUR 812 millions et les **«commissions payées»** à EUR 403 millions. Les commissions nettes ont augmenté de EUR 97 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement due à la hausse des commissions sur la gestion des actifs, les volumes moyens plus élevés et les nouvelles tarifications des systèmes de paiement.

Les **«résultats de transactions financières»** augmentent pour un montant de EUR 52 millions et s'élèvent à EUR 157,7 millions fin 2020 à la suite des évolutions XVA et du resserrement des credit spreads et de la gestion des clients.

Les **«frais généraux»** s'élèvent à EUR 1.077 millions, soit une augmentation de EUR 29,1 millions par rapport à 2020. Ceux-ci restent sous contrôle grâce à un contrôle strict des coûts.

Les **«réductions de valeur»** et les **«provisions pour autres risques et charges»** s'élèvent à EUR 66,7 millions en 2021, soit une diminution de EUR 46,4 millions, principalement en raison de réductions de valeur supplémentaires pour un nombre limité de dossiers corporate enregistrés en 2020.

Les **«autres produits et charges d'exploitation»** sont négatifs pour un montant de EUR 4,9 millions en 2021.

Les **«résultats exceptionnels»** s'élèvent à EUR -4,0 millions contre EUR -32 millions en 2020, principalement en raison de plus-values réalisées sur la vente du bâtiment de Sint-Denys et de moindres dépréciations sur les coûts de développement.

Règles d'évaluation

Table des matières

RÈGLES GÉNÉRALES 437
1. Législation 437
2. Conversion de devises en EUR 437

RÈGLES SPÉCIFIQUES – ACTIF 438
1. Créances sur les banques et la clientèle 438
2. Titres et autres valeurs 438
3. Immobilisations financières 438
4. Immobilisations corporelles 438
5. Frais d'établissement et immobilisations incorporelles 439

RÈGLES SPÉCIFIQUES – PASSIF 439
1. Dettes envers les banques et la clientèle 439
2. Dettes représentées par un titre 439
3. Provisions, fonds pour risques bancaires généraux et impôts différés 440
4. Fonds propres 440

RÈGLES SPÉCIFIQUES – POSTES HORS BILAN 440
1. Instruments financiers 440
2. Contrats internes, dérogation: circulaire CBFA du 8 juillet 1996 441

Règles générales

1. Législation

Les règles d'évaluation relatives aux comptes annuels de Belfius Banque ont été établies conformément à l'arrêté royal relatif aux comptes des établissements de crédit du 23 septembre 1992, publié au Moniteur belge du 6 octobre 1992.

S'il n'est pas fait mention expresse des règles d'évaluation spécifiques, les dispositions de l'arrêté royal précité sont d'application.

Quand la législation prévoit une possibilité de choix ou autorise une exception, l'option choisie ou l'exception appliquées sont mentionnées expressément.

Sur la base de l'arrêté royal du 3 mars 2011 concernant l'évolution des structures de contrôle du secteur financier, les compétences relatives au contrôle prudentiel ont été transférées de la CBFA à la Banque nationale de Belgique. Depuis le 4 novembre 2014, la Banque centrale européenne exerce en collaboration avec la Banque nationale de Belgique, un contrôle direct sur Belfius.

2. Conversion de devises en EUR

Les dettes monétaires, avoirs, droits et obligations exprimés en devises sont convertis en EUR au cours moyen à la date du bilan.

Les éléments non monétaires sont convertis en EUR au cours du change à la date de l'opération. Si les éléments non monétaires font l'objet d'un financement durable dans la devise correspondante, on applique une méthode d'évaluation dans laquelle les écarts de conversion relatifs aux emprunts précités ne sont pas systématiquement pris en considération pour le calcul des écarts de conversion mais sont enregistrés dans les comptes de régularisation.

Les produits et charges en devises sont convertis en EUR au cours du jour où les résultats sont reconnus.

Règles spécifiques – actif

1. Créances sur les banques et la clientèle

Les créances sont reprises au bilan à concurrence des montants mis à disposition, après déduction des remboursements effectués entre-temps et majoration des intérêts échus.

1.1. Réductions de valeur

Des réductions de valeur sont actées sur les créances douteuses et irrécupérables.

1.2. Produits réservés

Pour les créances présentant un risque, les intérêts sont calculés et comptabilisés comme une créance effective. Conformément au principe de prudence, ces intérêts ne sont pas pris en résultat mais enregistrés sur un compte correctif de l'actif.

2. Titres et autres valeurs

2.1. Valeur d'acquisition

En fonction de la nature du portefeuille partiel et de celle des titres, la valeur d'acquisition est déterminée sur la base du principe du prix individualisé ou du prix d'acquisition moyen. Les coûts accessoires sont immédiatement pris en charge.

2.2. Règles d'évaluation

2.2.1. Portefeuille de négociation

Les titres à placer et à réaliser pour lesquels il existe un marché liquide sont évalués à leur valeur de marché à la date du bilan. En l'absence de marché liquide, ils sont évalués à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

2.2.2. Portefeuille de placement

Les titres du portefeuille de placement sont répartis entre les différents portefeuilles partiels suivants sur la base de leur destination:

- le portefeuille partiel support de liquidité;
- le portefeuille de placement.

Les titres qui servent de support de liquidité sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur de marché à la date du bilan si celle-ci est inférieure (pour la fin de l'exercice 31/12, il s'agit de la valeur de marché de l'avant-dernier jour ouvrable).

Les titres à revenus variables du portefeuille de placement sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur de marché à la date du bilan si celle-ci est inférieure (pour la fin de l'exercice 31/12, il s'agit de la valeur de marché de l'avant-dernier jour ouvrable).

Les titres à revenus fixes du portefeuille de placement sont évalués sur la base de leur rendement actuariel, calculé à l'achat et compte tenu de leur valeur de remboursement à l'échéance.

Les titres à revenus fixes du portefeuille de placement sont des opérations d'arbitrage telles que définies à l'article 35*ter*, §5: tout achat et vente combiné de titres à revenus fixes dans un délai relativement court qui a pour conséquence une amélioration réelle du rendement de ces titres de placement.

S'ils se produisent, les résultats de ces opérations d'arbitrage sont traités conformément à l'article 35*ter*, §5, les plus-values et moins-values des titres à revenus fixes étant étalés sur le résultat avec les revenus futurs de l'arbitrage.

2.2.3. Réductions de valeur

Pour les titres de la partie du portefeuille d'investissement, des réductions de valeurs sont actées si une perte de valeur durable est constatée. Les réductions de valeur viennent en déduction des actifs concernés. Pour les titres à revenus fixes du portefeuille de placement qui, étant donné leur nature, sont évalués sur la base de leur valeur actuarielle, des réductions de valeur sont actées en cas de moins-value ou de perte de valeur durable. Les emprunts perpétuels et d'autres instruments financiers sont évalués selon le principe lower of cost or market.

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont reprises au bilan à la valeur d'acquisition. Les frais supplémentaires d'acquisition sont mis à la charge de l'exercice d'acquisition.

Pour les actions et participations reprises dans cette rubrique, des réductions de valeur sont actées si une moins-value ou une réduction de valeur durable est constatée.

Les actions et participations peuvent être réévaluées si leur valeur, constatée sur la base de l'utilité pour l'institution, dépasse d'une manière fixe et durable leur valeur comptable.

Lors de la vente des actions et participations, le prix d'acquisition à prendre en considération à la sortie des comptes est fixé selon le principe du prix individualisé (rubrique par rubrique).

Pour les créances et titres à revenus fixes d'immobilisations financières, des réductions de valeur sont actées si l'encaissement est incertain en tout ou en partie.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements.

Si ces actifs présentent une plus-value fixe et durable par rapport à leur valeur comptable, ils peuvent être réévalués.

4.1. Frais supplémentaires et impôts non récupérables

Pour les actifs à durée limitée, les frais supplémentaires résultant de coûts d'installation, d'autres frais annexes et de taxes irrécupérables sont amortis conformément au régime de l'élément principal auquel ils ont trait (au prorata).

Les frais supplémentaires comme les taxes irrécupérables pour les actifs à durée utile indéterminée sont intégralement mis à la charge de l'exercice d'acquisition via une réduction de valeur.

4.2. Intérêts intercalaires

Les intérêts intercalaires ne sont pas activés et ne sont pas repris dans la base d'évaluation des immobilisations corporelles.

4.3. Règles d'amortissement

Les règles d'amortissement sont fixées sur la base de la durée de vie économique prévue et sont appliquées linéairement ou dégressivement. Pour le maintien de la neutralité fiscale, les règles d'amortissement divergentes utilisées dans le passé restent d'application. À partir du 1er janvier 2020 (exercice 2020), un plan d'amortissement dégressif (fiscal) n'est plus autorisé pour les acquisitions d'immobilisations corporelles.

Les amortissements sur les investissements acquis à partir du 1er janvier 2003 se font au prorata à partir de la date de la facture. Par conséquent, les actifs ne sont pas amortis pendant l'année d'acquisition pour une annuité complète.

Cette règle s'applique également aux nouveaux investissements à partir du 1er janvier 2008 en agences bancaires, coffres, coffres des estafettes, coffres de l'agence, mobilier avec serrures à retardement et agences bancaires en construction.

Ici, on utilise les durées de vie utiles suivantes:

- Bâtiments: 20 à 34 ans;
- Installations, machines, équipement, mobilier et matériel roulant: 3 à 34 ans;
- Autres mobilisations corporelles: 4 à 34 ans.

5. Frais d'établissement et immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont activés et amortis à 100% pendant l'exercice auquel ils ont trait.

Les frais d'émission d'emprunts sont imputés à l'exercice pendant lesquels les emprunts ont été accordés.

Les achats de licences sont comptabilisés comme immobilisations incorporelles s'ils respectent la notion de moyen d'exploitation est ils sont amortis en cinq ans maximum.

Les coûts de développement sont activés à partir du 1er janvier 2012. Ces coûts sont amortis linéairement sur leur durée estimée à compter de la date où les produits du développement sont effectivement utilisables. La durée d'amortissement se situe entre trois et cinq ans.

Les indemnités pour l'apport d'opérations avec la clientèle sont intégralement traitées comme des frais de l'année au cours de laquelle elles sont versées.

Un portefeuille clients acquis est amorti linéairement sur la durée attendue de la portefeuille en tenant compte de la perte de clients attendue dans le portefeuille clients.

Règles spécifiques – passif

1. Dettes envers les banques et la clientèle

Les dettes envers les banques et la clientèle sont reprises au bilan à concurrence des fonds mis à disposition après déduction des remboursements effectués entre-temps.

2. Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sans prime d'émission sont reprises au bilan à leur valeur nominale.

Les dettes représentées par un titre pour lesquelles la valeur de remboursement diffère du prix d'émission sont reprises au bilan à concurrence des fonds mis à la disposition de l'établissement de crédit.

Ces dettes sont réévaluées périodiquement sur la base du rendement actuariel calculé à la vente et compte tenu de la valeur de remboursement à l'échéance.

L'encours des bons de caisse est majoré des souscriptions avant l'entrée en jouissance et diminué des remboursements avant l'échéance.

Pour les bons de caisse à capitalisation obligatoire, l'encours est majoré des intérêts capitalisés. En cas de capitalisation facultative, les intérêts échus non demandés sont également ajoutés à l'encours.

3. Provisions, fonds pour risques bancaires généraux et impôts différés

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir des pertes et charges clairement circonscrites d'après leur nature qui sont probables ou certaines à la date du bilan mais dont le montant n'est pas fixé.

Le Fonds pour risques bancaires généraux est un fonds de prévoyance visant à protéger la banque contre les risques futurs qui, bien que n'étant pas encore matérialisés sont latents parce qu'inhérents à l'activité d'un établissement de crédit. Le seuil minimum est actuellement fixé à 1% du volume pondéré des risques.

4. Fonds propres

4.1. Plus-values de réévaluation

Les immobilisations corporelles et les participations et actions qui font partie des immobilisations financières peuvent être réévaluées quand leur valeur, déterminée sur la base de leur utilité pour l'établissement, dépassent leur valeur comptable d'une manière fixe et durable. Elles restent dans cette rubrique jusqu'à la réalisation des actifs concernés ou l'incorporation dans le capital.

Le montant de ces plus-values de réévaluation est diminué annuellement par transfert à la réserve disponible du montant de l'amortissement comptabilisé sur les actifs réévalués.

Règles spécifiques – postes hors bilan

1. Instruments financiers

L'évaluation des opérations à terme sur devises, intérêts, actions et indices diffère selon qu'il s'agit d'opérations de négociation ou de couverture. Le traitement comptable est défini à l'art. 36*bis* de l'arrêté royal du 23 septembre 1992 relatif aux comptes annuels des établissements de crédit, modifié par l'arrêté royal du 29 août 2021. L'arrêté royal du 29 août 2021 vise à consacrer par voie réglementaire la pratique comptable développée sous l'égide des dérogations à l'article 36*bis* accordées précédemment par l'autorité de contrôle prudentiel. Cet arrêté royal établit également une distinction entre les opérations de micro et de macro-couverture et la pratique comptable des opérations de macro-couverture est facultativement étendue aux opérations de micro-couverture.

1.1. Opérations de négociation

Les opérations de négociation sont conclues dans le but de réaliser des gains sur les cours à court terme. Les opérations sont évaluées à leur valeur de marché à la date du bilan. Si elles sont négociées sur un marché liquide, les écarts d'évaluation positifs et négatifs sont pris en résultat. Si elles ont lieu sur un marché non liquide, les écarts négatifs sont seuls à être pris en résultat et les écarts positifs sont portés aux comptes de régularisation.

1.2. Opérations de micro-couverture

Les opérations de couverture sont conclues pour couvrir en tout ou en partie les fluctuations des devises, taux d'intérêt ou prix. Le traitement dans le compte de résultats des profits et pertes est symétrique à l'allocation des produits et charges de l'élément couvert. L'opération de couverture doit notamment être documentée et son efficacité doit être testée. Les opérations de taux à terme destinées à la micro-couverture qui ne font pas l'objet d'une liquidation quotidienne, peuvent également être comptabilisées sur base d'un mark-to-market via un compte d'attente. Facultativement, ces opérations peuvent être comptabilisées en prorata, comme c'est le cas pour les macro-couvertures (sauf si l'élément couvert est lui-même en mark-to-market), à la condition expresse qu'il en soit fait mention en annexe des comptes.

1.3. Opérations de macro-couverture

Les opérations de macro-couverture existantes s'inscrivent dans le cadre de la gestion globale du risque de taux d'intérêt dite ALM) et qui ont pour but ou pour effet de compenser ou de réduire le risque de taux.

Le traitement comptable des opérations de macro-couverture est régi par l'art. 36*bis* sur les comptes annuels des établissements de crédit, modifié par l'arrêté royal du 29 août 2021, et est fondée sur le principe d'une comptabilisation des résultats au prorata sur la durée de l'opération. Les instruments de couverture sont, pour ces opérations, repris parmi les droits et engagements dans les postes hors bilan pour leurs montants notionnels. Il s'ensuit que les variations positives et/ou négatives de la valeur de marché de ces instruments de couverture ne sont reconnus ni en compte de résultats ni dans un compte d'attente. L'opération de couverture doit être documentée et son efficacité testée.

Les modalités pratiques sont définies dans la circulaire NBB 2021_20 du 5 octobre 2021 qui prescrit, entre autres, le régime applicable lorsque la couverture se révèle inefficace ou lorsque celle-ci est rompue volontairement ou non. En cas d'inefficacité de l'opération de couverture ou en cas de rupture de la couverture, le traitement comptable diffère selon que les dérivés sont maintenus ou non au bilan de l'établissement ou arrêtés.

Les instruments de macro-couverture qui cessent d'être qualifiés comme tels dans les livres, mais qui restent dans le patrimoine sont évalués à leur valeur de marché; cette valeur est, en contrepartie, imputée à un compte d'attente ouvert parmi les comptes de régularisation; le solde de ce compte d'attente est imputé au compte de résultats de manière symétrique à l'imputation des produits ou charges du ou des éléments couverts, sur la durée la plus courte entre (i) la durée de couverture initialement prévue restant à courir, et (ii) la durée résiduelle effective des éléments couverts.
Lorsque les éléments couverts disparaissent du patrimoine, les instruments de couverture qui restent dans le patrimoine perdent leur qualification et leur valeur de marché résiduelle est imputée au compte de résultats.

Pour les instruments de macro-couverture qui quittent le patrimoine de l'établissement, la valeur de marché résiduelle est, pour autant qu'elle puisse être assimilée à un résultat de couverture, imputée à un compte d'attente ouvert parmi les comptes de régularisation; le solde de ce compte est imputé au compte de résultats de manière symétrique à l'imputation des produits ou charges du ou des éléments couverts, sur la durée la plus courte entre

- la durée de couverture initialement prévue restant à courir, et
- la durée résiduelle effective des éléments couverts lorsqu'elle ne peut être assimilée à un résultat de couverture, la valeur de marché résiduelle, est directement portée en compte de résultats.

La circulaire confirme également que la période transitoire, décrite dans les lettres uniformes de la Banque nationale des 18/11/2014 et 29/12/2015, reste d'application jusqu'au 31 décembre 2022 pour les dérogations existantes de Belfius Banque. Afin de pouvoir continuer à appliquer l'article 36*bis* aux opérations de macro-couverture après le 31 décembre 2022, Belfius Banque doit introduire une demande d'autorisation auprès de la BNB au plus tard le 31 mars 2022, conformément aux modalités décrites dans la circulaire.

Par dérogation à l'article 36*bis* §2 de l'arrêté royal du 23 septembre 1992 relatif aux comptes annuels des établissements de crédit, la CBFA, dans une lettre du 18 janvier 2002, conformément à l'article 38 de l'arrêté royal précité et à la décision-cadre du 14 juin 1994, a accordé la dérogation suivante à Belfius Banque.

- Opérations à terme conclues dans le cadre de la gestion de trésorerie. Il s'agit d'opérations dont le terme est inférieur ou égal à un an. Les résultats sont comptabilisés au prorata sur la durée de l'opération et traités dans la rubrique «Produits d'intérêts et assimilés».
- Opérations à terme en EUR conclues dans le cadre de la gestion globale du bilan (gestion ALM) à caractère de réduction de risque ou sans caractère de réduction de risque mais dans une certaine limite en fonction de la rentabilité et de la solvabilité de la Banque. Toutes les opérations doivent être validées par l'ALCo. En outre, les opérations doivent être documentées. Les résultats sont enregistrés au prorata sur la durée correspondante de l'opération et traités dans la rubrique «Produits d'intérêts et assimilés».
- Opérations à terme en devises avec caractère de réduction de risque. Toutes les opérations doivent être documentées et validées par l'ALCo. Les résultats sont enregistrés au prorata sur la durée correspondante de l'opération et traités dans la rubrique «Produits d'intérêts et assimilés».

2. Contrats internes, dérogation: circulaire CBFA du 8 juillet 1996

Les contrats internes sont des opérations entre deux services de la même entité ou deux entités (succursale/siège) du même établissement. On fait la distinction entre les contrats symétriques et asymétriques. Les premiers sont des contrats internes entre des divisions qui utilisent la même règle d'évaluation.

Les contrats internes asymétriques sont conclus entre deux services ou entités ayant des méthodes d'évaluation différentes. Seuls les contrats asymétriques donnent lieu à l'enregistrement de résultats autonomes, qui influencent en eux-mêmes les résultats de l'établissement. Le traitement comptable des contrats asymétriques internes dans le cadre des opérations hors bilan se fait conformément à la circulaire de la CBFA du 8 juillet 1996.

Annexes aux comptes annuels sociaux

I. État des créances sur les établissements de crédit (rubrique III. de l'actif)

1. Pour la rubrique dans son ensemble

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
a) Créances sur des entreprises liées	0	0
Créances sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	7	54
b) Créances subordonnées	0	0

2. Autres créances sur les établissements de crédit (à terme ou à préavis) (rubrique III.B. de l'actif)

a) Effets admissibles au refinancement auprès de la banque centrale du ou des pays d'implantation de l'établissement de crédit	
Néant	

(en milliers d'EUR)	31/12/21
b) Ventilation selon la durée résiduelle	
Jusqu'à 3 mois	518.731
Plus de 3 mois à un an	26.050
Plus d'un an à 5 ans	0
Plus de 5 ans	406.121
À durée indéterminée	371

II. État des créances sur la clientèle (rubrique IV. de l'actif)

1. Créances

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Sur des entreprises liées	9.777.183	9.388.925
Sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	276.724	259.361

2. Créances subordonnées

Néant

3. Effets admissibles au refinancement auprès de la banque centrale du ou des pays d'implantation de l'établissement de crédit

Néant

4. Ventilation selon la durée résiduelle

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Jusqu'à 3 mois	15.998.085	17.538.077
Plus de 3 mois à un an	9.545.551	10.155.861
Plus d'un an à 5 ans	25.668.226	26.793.759
Plus de 5 ans	41.462.503	42.796.563
À durée indéterminée	2.000.138	2.328.179

5. Ventilation selon la nature

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Effets commerciaux (y compris acceptations propres)	113.109	137.986
Créances résultant de la location-financement et créances similaires	302.317	271.353
Prêts à taux de chargement forfaitaire	1.877.903	1.906.300
Prêts hypothécaires	30.743.893	34.177.349
Autres prêts à terme à plus d'un an	43.527.767	44.523.195
Autres	18.109.514	18.596.256

6. Ventilation géographique(1)

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Créances sur la Belgique	87.249.474	93.005.149
Créances sur l'étranger	7.425.029	6.607.290

(1) Les effets commerciaux sont ventilés par référence aux bénéficiaires de crédits.

7. Données analytiques relatives aux prêts hypothécaires avec reconstitution auprès de l'établissement de crédit ou assortis de contrats d'assurance vie et de capitalisation

Néant

8. Ventilation des créances sur la clientèle selon la nature des débiteurs

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Créances sur les pouvoirs publics	16.754.868	16.363.649
Créances sur les particuliers	34.068.426	37.653.947
Créances sur les entreprises	43.851.209	45.594.843

III. État des obligations et autres titres à revenu fixe (rubrique V. de l'actif)

1. Obligations et autres titres émis par

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Des entreprises liées	5.365.775	4.525.021
D'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0

2. Obligations et titres représentant des créances subordonnées

Néant

3. Ventilation géographique des rubriques suivantes

(en milliers d'EUR)	Belgique	Étranger
Émetteurs publics (V.A.)	2.594.477	1.974.196
Autres émetteurs (V.B.)	4.046.016	3.412.060

4. Cotations et durées

(en milliers d'EUR)	Valeur comptable	Valeur de marché
a) Titres cotés	11.381.019	12.587.100
Titres non cotés	645.730	

(en milliers d'EUR)	31/12/21
b) Durée résiduelle d'un an au plus	1.283.541
Durée résiduelle supérieure à un an	10.743.208

5. Ventilation selon l'appartenance

(en milliers d'EUR)	31/12/21
Au portefeuille commercial	885.991
Au portefeuille de placement	11.140.758

6. Pour le portefeuille commercial

(en milliers d'EUR)	31/12/21
Différence positive entre la valeur supérieure de marché et la valeur d'acquisition pour les obligations et titres évalués à la valeur de marché	60.551
Le cas échéant, différence positive entre la valeur supérieure de marché et la valeur comptable pour les obligations et titres évalués selon l'art. 35*ter*,§2,alinéa 2	0

7. Pour le portefeuille de placement

(en milliers d'EUR)	31/12/21
Différence positive de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est supérieure à la valeur comptable	40.297
Différence négative de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est inférieure à la valeur comptable	261.475

8. Détail de la valeur comptable du portefeuille de placement

(en milliers d'EUR)	31/12/21
A. VALEUR D'ACQUISITION	
Au terme de l'exercice précédent	12.549.871
Mutations de l'exercice:	
Acquisitions	1.381.358
Cessions (-)	(2.787.146)
Ajustements selon l'article 35*ter*, § 4 et 5 (+/-)	0
Différences de change (+/-)	0
AU TERME DE L'EXERCICE (A)	11.144.083
B. TRANSFERTS ENTRE PORTEFEUILLES (B)	
Néant	
C. RÉDUCTIONS DE VALEUR	
Au terme de l'exercice précédent	3.325
Mutations de l'exercice:	
Actées	0
Reprises car excédentaires (-)	0
AU TERME DE L'EXERCICE (C)	3.325
D. VALEUR COMPTABLE AU TERME DE L'EXERCICE (A) + (B) – (C)	11.140.758

III*bis*. État des opérations réalisées en application de la loi du 26 décembre 2013 portant diverses dispositions concernant les Prêts-citoyens thématiques

1. Montant total des fonds collectés

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Fonds récoltés sous forme de bons de caisse et de dépôts à terme	328.888	252.579
Fonds récoltés au moyen de prêts interbancaires	0	0

2. Montant de fonds collectés précités

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Prêts-citoyens	1.132.631	1.132.631
Investissements réalisés	0	0
Prêts interbancaires	0	0

3. Revenus des investissements réalisés

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Intérêts	142	142

IV. État des actions, parts et autres titres à revenu variable (rubrique VI. de l'actif)

1. Ventilation géographique des émetteurs des titres

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Émetteurs belges	91.505	136.904
Émetteurs étrangers	246.778	381.373

2. Cotations

(en milliers d'EUR)	Valeur comptable	Valeur de marché
Titres cotés	514.491	515.071
Titres non cotés	3.786	

3. Ventilation selon l'appartenance

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Au portefeuille commercial	278.028	460.566
Au portefeuille de placement	60.255	57.711

4. Pour le portefeuille commercial

(en milliers d'EUR)	31/12/21
Différence positive entre la valeur de marché et la valeur d'acquisition pour les titres évalués à la valeur de marché	52.965
Différence positive entre la valeur de marché et la valeur comptable pour les titres évalués selon l'article 35*ter*, § 2, alinéa 2	0

5. Détail de la valeur comptable du portefeuille de placement

(en milliers d'EUR)	31/12/21
A. VALEUR D'ACQUISITION	
Au terme de l'exercice précédent	74.561
Mutations de l'exercice:	
Acquisitions	280
Cessions (-)	(2.832)
AU TERME DE L'EXERCICE (A)	72.009
B. TRANSFERTS ENTRE PORTEFEUILLES (B)	
Néant	
C. RÉDUCTIONS DE VALEUR	
Au terme de l'exercice précédent	14.306
Mutations de l'exercice:	
Actées	0
Reprises car excédentaires (-)	(8)
AU TERME DE L'EXERCICE (C)	14.298
D. VALEUR COMPTABLE AU TERME DE L'EXERCICE (A) + (B) – (C)	57.711

V. État des immobilisations financières (rubrique VII. de l'actif)

1. Ventilation des rubriques VII.A., B., C. de l'actif

A. Secteur économique des rubriques suivantes

	Établissements de crédit		Autres	
(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21	31/12/20	31/12/21
Participations dans des entreprises liées	0	0	2.081.434	2.079.453
Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	23.939	23.939	72.915	83.165
Autres actions et parts constituant des immobilisations financières	124	124	48.561	50.673

B. Cotation

	Cotés		Non cotés	
(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21	31/12/20	31/12/21
Participations dans des entreprises liées	0	0	2.081.434	2.079.453
Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0	96.854	107.104
Autres actions et parts constituant des immobilisations financières	660	603	48.025	50.194

2. Détail de la valeur comptable au terme de l'exercice des rubriques VII.A., B. et C. de l'actif

	Entreprises		
(en milliers d'EUR)	Liées (VII.A.)	Avec lien de participation (VII.B.)	Autres (VII.C.)
A. VALEUR D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent	2.089.816	101.152	51.846
Mutations de l'exercice:			
Acquisitions	0	10.982	2.112
Cessions et retraits (-)	(1.338)	(732)	0
Transferts d'une rubrique à une autre (+/-)	0	0	0
AU TERME DE L'EXERCICE (A)	2.088.478	111.402	53.958
B. PLUS-VALUES (B)			
Néant			
C. RÉDUCTIONS DE VALEUR			
Au terme de l'exercice précédent	8.382	4.298	3.161
Mutations de l'exercice:			
Actées	643	0	0
Reprises car excédentaires (-)	0	0	0
AU TERME DE L'EXERCICE (C)	9.025	4.298	3.161
D. VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (A) + (B) – (C)	2.079.453	107.104	50.797

3. Ventilation de la rubrique VII.D. de l'actif

A. Créances subordonnées sur

	Établissements de crédit		Autres	
(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21	31/12/20	31/12/21
Des entreprises liées	0	0	520.000	520.000
D'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0	0	0

B. Montant des créances subordonnées représentées par des titres cotés

Néant

C. Détail des créances subordonnées

	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	520.000	0
Mutations de l'exercice:		
Additions	0	0
Remboursements (-)	0	0
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	520.000	0
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU TERME DE L'EXERCICE	0	0

4. Déclaration relative aux comptes consolidés

A. Informations à compléter par tous les établissements de crédit

L'établissement de crédit établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 23 septembre 1992 relatif aux comptes consolidés des établissements de crédit: **OUI**

B. Informations à compléter par l'établissement de crédit s'il est filiale ou filiale commune

- Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de l'(des) entreprise(s)-mère(s) si cette (ces) entreprise(s)-mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels les comptes de l'établissement sont intégrés par consolidation[1]:

  Pas applicable

- Si l'(les) entreprise(s)-mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus[1]:

  Pas applicable

(1) Si les comptes de l'établissement sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés, d'une part, pour l'ensemble le plus grand et, d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'établissement fait partie en temps que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

VI.§1. Liste des entreprises dans lesquelles l'établissement de crédit détient une participation

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'établissement de crédit détient une participation au sens de l'arrêté royal du 23 septembre 1992 ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'établissement de crédit détient des droits sociaux représentant 10% au moins du capital souscrit.

Dénomination Siège N° d'entreprise	Droits sociaux				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement			Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Type[1]	Nombre	%	%			(en milliers de l'unité monétaire) (+) ou (-)	
1App SRL Rue Boi-Eloi 34 B-1380 Lasne 0760.513.850	ps	30	30			EUR		
ACA Project NV Leopold de Waelplaats 26 B-2000 Antwerpen 0872.355.345				90,00	31/12/20	EUR	4.597	209
Agent de banque et d'assurances Ardenne et Famenne SComm Avenue de Bouillon 16 B-6800 Libramont-Chevigny 0474.536.866	ps	7.700	23,33	0,30	31/12/20	EUR	470	869
Agent de banque et d'assurances Ardenne, Spa, Pays de Herve SComm Place du Marché 22 B-4651 Herve 0474.573.488	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	653	556
Agent de banque et d'assurances Auderghem-Boitsfort SComm Boulevard du Souverain 282 B-1160 Auderghem 0473.622.393	ps	7.700	24,76	0,32	31/12/20	EUR	269	42
Agent de banque et d'assurances Borinage SComm (en liquidation) Rue J. Dufrane 3-5 B-7080 Frameries 0464.955.642	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	242	93
Agent de banque et d'assurances Brussels City Center SComm Place Stéphanie 8 B-1050 Ixelles 0466.378.176	ps	7.700	24,44	0,32	31/12/20	EUR	737	512
Agent de banque et d'assurances Brussels East SComm Rue des Champs 6 B-1040 Bruxelles 0455.967.405	ps	7.700	19,96	0,26	31/12/20	EUR	833	1.190
Agent de banque et d'assurances Brussels North Scomm Boulevard de Smet de Naeyer 2A B-1090 Bruxelles 0463.693.850	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	654	306
Agent de banque et d'assurances Charleroi Centre & Villes SComm Boulevard Joseph Tirou 76-82 B-6000 Charleroi 0468.859.495	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	475	434
Agent de banque et d'assurances Cœur du Hainaut SComm Rue Albert 1er 23 BE-7100 La Louvière 0465.013.743	ps	7.700	25,25	0,33	31/12/20	EUR	551	543

(1) ps: parts sociales

Dénomination Siège N° d'entreprise	Droits sociaux				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement			Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Type[1]	Nombre	%	%			(en milliers de l'unité monétaire) (+) ou (-)	
Agent de banque et d'assurances Condroz-Famenne SComm Rue St Eloi 1 B-5590 Ciney 0471.656.362	ps	7.700	24,84	0,32	31/12/20	EUR	417	212
Agent de banque et d'assurances entre Sambre et Meuse SComm Rue de France 50-52 B-5600 Philippeville 0461.504.521	ps	7.700	21,39	0,28	31/12/20	EUR	423	210
Agent de banque et d'assurances Fléron-Visé SComm Rue Saint-Hadelin 1 B-4600 Visé 0468.670.247	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	535	903
Agent de banque et d'assurances Forêt de Soignes SComm Avenue Brugmann 247 B-1180 Uccle 0469.209.883	ps	7.700	19,25	0,25	31/12/20	EUR	724	105
Agent de banque et d'assurances Hainaut Capitale SComm Avenue Jean d'Avesnes 9 B-7000 Mons 0464.187.263	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	498	566
Agent de banque et d'assurances Hainaut Sud-Ouest Rue Grande 49 B-7380 Quiévrain 0468.851.874	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	388	297
Agent de banque et d'assurances Hesbaye Scomm Grand'Place 5 B-4280 Hannut 0459.659.640	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	445	541
Agent de banque et d'assurances Liège City - Airport SComm Rue des Mineurs 12 B-4000 Liège 0475.741.448	ps	7700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	582	345
Agent de banque et d'assurances Liège Nord et Est SComm Chaussée de Tongres 391 B-4000 Liège 0462.372.967	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	409	632
Agent de banque et d'assurances Meuse-Ourthe-Amblève SComm Place Joseph Thiry 47 B-4920 Aywaille 0463.712.062	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	530	975
Agent de banque et d'assurances Namur-Capitale SComm Rue de Marchovelette 1 B-5030 Gembloux 0464.656.922	ps	7700	24,06	0,31	31/12/20	EUR	526	740
Agent de banque et d'assurances Nivelles-Tubize SComm Rue de Nivelles 30 B-1480 Tubize 0466.977.596	ps	7.700	24,84	0,32	31/12/20	EUR	363	396
Agent de banque et d'assurances Nord Picardie SComm Rue de la Station 39 Boîte 41 B-7700 Mouscron 0472.305.767	ps	7.700	23,69	0,31	31/12/20	EUR	412	212

(1) ps: parts sociales

Dénomination Siège N° d'entreprise	Droits sociaux				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement			Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Type[1]	Nombre	%	%			(en milliers de l'unité monétaire) (+) ou (-)	
Agent de banque et d'assurances Porte du Brabant SComm Place Franklin D. Roosevelt 42/43 B-6180 Courcelles 0476.491.813	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	324	187
Agent de banque et d'assurances Région Huy-Andenne SComm Avenue du Bosquet 41/11 B-4500 Huy 0464.663.058	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	411	351
Agent de banque et d'assurances Sille et Dendre SComm 72 Grandplace B-7850 Enghien 0473.630.907	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	323	162
Agent de banque et d'assurances Sud-Luxembourg SComm Rue d'Alba 1 B-6700 Arlon 0466.444.195	ps	7700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	378	657
Agent de banque et d'assurances Tournai-Val de Verne SComm Rue Royale 105/107/109 B-7500 Tournai 0473.660.007	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	422	858
Agent de banque et d'assurances Val de Sambre SComm Rue de Falisolle 401 B-5060 Sambreville 0461.824.423	ps	7.700	21,10	0,27	31/12/20	EUR	350	267
Agent de banque et d'assurances Vallée de la Dyle SComm Place Alphonse Bosch 15 B-1300 Wavre 0459.668.845	ps	7.700	21,39	0,28	31/12/20	EUR	447	212
Agent de banque et d'assurances Waterloo SComm Chaussée de Bruxelles 306 B-1410 Waterloo 0465.137.368	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	525	130
AIA-POOL SCRL Chaussée de Jette 221 B-1080 Molenbeek-Saint-Jean 0453.634.752				10,00	31/12/20	EUR	379	(22)
Alysea SA Rue Guillaume Schneider 12 LU-2522 Luxemburg B201666				100		EUR		
Assurcard NV Fonteinstraat 1A Bus 0301 B-3000 Leuven 0475.433.127				20,00	31/12/20	EUR	3.078	125
Bancontact Payconiq Company NV Rue d'Arlon 82 B-1040 Bruxelles 0675.984.882	ps	12.414.110	22,50		31/12/20	EUR	22.661	2.130
Bank- en verzekeringsagent Antwerpen Oost CommV André Hermanslaan 1 B-2100 Deurne 0473.611.705	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	315	81
Bank- en verzekeringsagent Antwerpen Zuid CommV Grote Steenweg 456 B-2600 Berchem 0475.204.681	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	574	529

(1) ps: parts sociales

Dénomination Siège N° d'entreprise	Droits sociaux				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement			Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Type[1]	Nombre	%	%			(en milliers de l'unité monétaire) (+) ou (-)	
Bank- en verzekeringsagent Brugs Ommeland CommV Dorpsstraat 8 B-8200 Sint-Michiels 0463.669.995	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	415	335
Bank- en verzekeringsagent Centrum-West CommV Hendrik Consciencestraat 23 bus 6 B-8800 Roeselare 0456.777.750	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	481	325
Bank- en verzekeringsagent Dendermonde-Buggenhout CommV Kerkstraat 64-66 B-9200 Dendermonde 0463.700.184	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	454	578
Bank- en verzekeringsagent Durmevallei CommV Marktplein 3 B-9220 Hamme (O.-Vl.) 0465.017.505	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	513	650
Bank- en verzekeringsagent Hageland Noord CommV Bogaardenstraat 26 B-3200 Aarschot 0461.505.214	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	451	291
Bank- en verzekeringsagent Kempen Noord CommV Bredabaan (Gooreind) 423 B-2990 Wuustwezel 0475.811.328	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	327	91
Bank- en verzekeringsagent Klein Brabant CommV Nieuwstraat 21 B-2830 Willebroek 0475.123.519	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	206	164
Bank- en verzekeringsagent Kortrijk-Menen-Ieper CommV Wijngaardstraat 52 B-8500 Kortrijk 0466.460.726	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	738	931
Bank- en verzekeringsagent Leuven CommV Brusselsestraat 2 B-3000 Leuven 0465.019.978	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	456	578
Bank- en verzekeringsagent Midden-Limburg CommV Dorpsstraat 1A B-3530 Houthalen-Helchteren 0473.708.210	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	623	779
Bank- en verzekeringsagent Mortsel Kontich CommV Mechelsesteenweg 56 B-2640 Mortsel 0476.374.720	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	410	485
Bank- en verzekeringsagent Netevallei CommV Grote Markt 13 B-2500 Lier 0468.248.296	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	294	242
Bank- en verzekeringsagent Noord-Brabant CommV Kattestraat 2 B-1730 Asse 0464.672.659	ps	7.700	22,99	0,30	31/12/20	EUR	460	628

(1) ps: parts sociales

Dénomination Siège N° d'entreprise	Droits sociaux				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement			Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Type[1]	Nombre	%	%			(en milliers de l'unité monétaire) (+) ou (-)	
Bank- en verzekeringsagent Regio Aalst CommV Stationsstraat 4 B-9300 Aalst 0464.206.861	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	579	647
Bank- en verzekeringsagent Regio Genk-Hoge Kempen CommV Fruitmarkt 7 B-3600 Genk 0466.987.001	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	334	124
Bank- en verzekeringsagent Regio Gent CommV Zonnestraat 23-25 B-9000 Gent 0456.775.473	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	546	661
Bank- en verzekeringsagent Regio Hasselt CommV Havermarkt 36-38 B-3500 Hasselt 0473.588.444	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	368	177
Bank- en verzekeringsagent Regio Kempen Oost Hertog Janplein 45 B-3920 Lommel 0473.590.424	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	406	430
Bank- en verzekeringsagent Regio Leie-Schipdonk CommV Volhardingslaan 72 (Bus 1) B-9800 Deinze 0463.653.367	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	448	135
Bank- en verzekeringsagent Regio Mechelen CommV Grote Markt 31 B-2800 Mechelen 0475.734.025	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	427	460
Bank- en verzekeringsagent Regio Noord-Antwerpen CommV Antwerpsesteenweg 49 B-2950 Kapellen 0862.652.375	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	341	484
Bank- en verzekeringsagent Regio Oostende-Knokke CommV Lippenslaan 74 B-8300 Knokke-Heist 0465.840.025	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	478	202
Bank- en verzekeringsagent Regio St. Niklaas CommV Hendrik Heymanplein 9 B-9100 Sint-Niklaas 0865.262.368	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	347	116
Bank- en verzekeringsagent Regio Turnhout-Hoogstraten CommV Vrijheid 109 B-2320 Hoogstraten 0463.702.758	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	424	508
Bank- en verzekeringsagent Regio Waregem-Vlaamse Ardennen CommV Nederstraat 17 B-9700 Oudenaarde 0459.674.288	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	526	975
Bank- en verzekeringsagent Regio Zuid-Oost Vlaanderen CommV Marktplein 36 B-9520 St-Lievens-Houtem 0466.990.959	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	329	454

(1) ps: parts sociales

Dénomination Siège N° d'entreprise	Droits sociaux				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement			Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Type[1]	Nombre	%	%			(en milliers de l'unité monétaire) (+) ou (-)	
Bank- en verzekeringsagent Scheldeland CommV Kalkendorp 21 B-9270 Laarne 0463.671.480	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	485	222
Bank- en verzekeringsagent Tienen-Sint-Truiden CommV Clockemstraat 38 B-3800 Sint-Truiden 0464.680.280	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	394	63
Bank- en verzekeringsagent Vilvoorde-Tervuren CommV Portaelsplein 68 B-1800 Vilvoorde 0476.492.110	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	534	438
Bank- en verzekeringsagent Westkust CommV Kerkstraat 58 B-8430 Middelkerke 0468.461.401	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	332	658
Bank- en verzekeringsagent Zottegem-Zuidrand Gent CommV Heldenlaand 22 B-9620 Zottegem 0460.956.965	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	442	556
Bank- en verzekeringsagent Zuid-Brabant CommV Pastorijstraat 17 B-1600 Sint-Pieters-Leeuw 0454.765.692	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	243	53
Bank- en Verzekeringsagent Zuid-Oost Limburg CommV 204/1 Visesteenweg B-3770 Zichen-Zussen-Bolder 0464.705.323	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	260	90
Banking Funding Company SA Rue d'Arlon 82 B-1210 Bruxelles 0884.525.182	ps	13.278	21,62		31/12/20	EUR	801	7
Batopin SA Boulevard Saint-Lazare 10 B-1210 Bruxelles 0744.908.035	ps	20.000	25,00		31/12/20	EUR	7 790	(210)
BedrijvenCentrum Regio Mechelen NV De Regenboog 11 B-2800 Mechelen 0428.667.645	ps	500	24,33		31/12/20	EUR	559	(37)
BedrijvenCentrum Regio Waregem NV Kalkhoevestraat 1 B-8790 Waregem 0436.674.895	ps	500	16,64		31/12/20	EUR	1.920	31
Beekcant BV Fabrieksweg 13 B-3190 Boortmeerbeek 0770.302.239				30				
Belfius Asset Finance Holding SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0893.860.839	ps	6.379.943	100		30/06/21	EUR	77.550	(13)
Belfius Auto Lease SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0461.783.247	ps	1	0,02	99,98	31/12/20	EUR	10.550	(3.298)

(1) ps: parts sociales

Dénomination Siège N° d'entreprise	Droits sociaux				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement			Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Type[1]	Nombre	%	%			(en milliers de l'unité monétaire) (+) ou (-)	
Belfius Commercial Finance SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0440.627.349				100	31/12/20	EUR	20.695	2.000
Belfius Euro Loans FPS Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles				99,99		EUR		
Belfius Fiduciaire SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0416.799.201	ps	1.499	99,93	0,07	31/12/20	EUR	835	112
Belfius Financing Company SA Rue de l'industrie 20 L-8399 Windhof	ps	251	100		31/12/20	EUR	4.617	427
Belfius IMMO SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0436.006.090	ps	338.866	100		31/12/20	EUR	89.804	3.993
Belfius Insurance SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0405.764.064	ps	2.679.937	100		31/12/20	EUR	1.257.595	176.046
Belfius Insurance Services Finance SA Rue de l'Industrie 20 L-8399 Windhof B 37.631				100	30/06/20	EUR	176.557	(28.730)
Belfius Ireland uc 23 Shelbourne Road Ballsbridge Dublin 4 IE 4886676 P	ps	1.164.349.542	100		31/12/20	EUR	803.904	22.098
Belfius Investment Partners SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0654.876.296	ps	93.444	100,00		31/12/20	EUR	98.011	10.891
Belfius Lease SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0431.916.551				100	31/12/20	EUR	32.302	4.223
Belfius Lease Services SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0427.903.127				100	31/12/20	EUR	67.532	17.764
Belfius part SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0419.838.467	ps			100,00	31/12/20	EUR	6.346	474
Belfius Regio Menen-Wevelgem CVBA (en liquidation) Markt 12 B-8790 Waregem 0473.703.458	ps	7.700	25,67	0,33	31/12/20	EUR	305	1
Belgian Mobile ID SA Place Sainte-Gudule 5 B-1000 Bruxelles 0541.659.084	ps	90.404	12,23		31/12/20	EUR	(1.778)	(4.130)
Belwing SA Avenue Maurice Destenay 13 B-4000 Liège 0674.535.327				20,00	31/12/20	EUR	62	0
BEM - Flemish Construction and Investment Company SA Rue du Lombard 34-42 B-1000 Bruxelles 0461.612.904	ps	2.793	12,05		31/12/20	EUR	3.589	(50)

(1) ps: parts sociales

Dénomination Siège N° d'entreprise	Droits sociaux				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement			Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Type[1]	Nombre	%	%			(en milliers de l'unité monétaire) (+) ou (-)	
BEM II SA Rue du Lombard 34-42 B-1000 Bruxelles 0832.115.686	ps	2.000	15,04		31/12/20	EUR	898	(7)
Berlaymont 2000 SA (en liquidation) Avenue de la Toison d'Or 87 B-1060 Bruxelles 0441.629.617	ps	250	14,61		31/12/20	EUR	(663)	101
Bervoets Real Estate SA Avenue Maurice 8 B-1050 Bruxelles 0884.639.010	ps	30	15,00		31/12/20	EUR	189	24
BF3 Belgium Rue de Balzac 23 F-75008 Paris				33,33	31/12/20	EUR	15.087	(16)
BIZIMMO SA Boulevard du Souverain 68 boîte 9 B-1170 Watermael-Boitsfort 0667.687.622				50,00	31/12/20	EUR	762	(9)
Buildingnest SA Boulevard du Souverain 68 boîte 9 B-1170 Watermael-Boitsfort 0677.607.950				50,00	31/12/20	EUR	317	(40)
Canius I NV Begijnhof 58 B-3800 Sint-Truiden 0687.883.517				24,71	31/12/20	EUR	12.487	522
Canius II NV Begijnhof 58 B-3800 Sint-Truiden 0761.522.848				42,86		EUR		
Capline SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0414.259.878				74,99	31/12/20	EUR	26.733	5.749
Capricorn Health Tech Fund NV Lei 19 bus 15 B-3000 Leuven 0823.483.676				11,89	31/12/20	EUR	17.274	464
Caring People NV De Kleetlaan 7 A B-1831 Machelen 0899.572.456				100,00	31/12/20	EUR	1.415	(150)
Coquelets SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0837.442.174				100,00	31/12/20	EUR	1.035	181
Cyclis Bike Lease NV Nieuwe Dijk 34 B-3920 Lommel 0544.515.042	ps	4.215	47,45		31/12/20	EUR	2.224	669
Corfius Immo NV Industrielaan 18 B-3730 Hoeselt 0661.775.471				50,00	31/12/20	EUR	589	217
Corona NV De Kleetlaan 7A B-1831 Machelen 0403.263.939				100,00	31/12/20	EUR	40.688	4.536
Crefius SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0405.549.377	ps	17.724	99,99	0,01	31/12/20	EUR	42.943	6.772

(1) ps: parts sociales

Dénomination Siège N° d'entreprise	Droits sociaux				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement			Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Type[1]	Nombre	%	%			(en milliers de l'unité monétaire) (+) ou (-)	
De Haan Vakantiehuizen SA Boulevard de la Woluwe 58 B-1200 Woluwe-Saint-Lambert 0707.946.778				25,00	31/12/20	EUR	43.501	4.932
Dexia Secured Funding Belgium SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0890.181.767	ps	6.200	10,00		31/12/20	EUR	62	6
Domus Flandria SA Avenue du Port 88 boîte 94 B-1000 Bruxelles 0436.825.642	ps	35.000	17,46		31/12/20	EUR	2.975	29
E.P.C. SCRL (Économie Populaire de Ciney) Rue Edouard Dinot 32 B-5590 Ciney 0401.388.176				61,37	31/12/20	EUR	13.815	709
Elantis SA Rue des Clarisses 38 B-4000 Liège 0404.228.296				100,00	31/12/20	EUR	31.219	3.027
Erasmus Gardens SA Avenue Hermann-Debroux 42 B-1160 Bruxelles 0891.137.515				50,00	31/12/20	EUR	4.703	1.183
Europay Belgium SCRL Rue d'Arlon 82 B-1040 Bruxelles 0434.197.536	ps	4.592	13,61		31/12/20	EUR	1.723	(11)
Fairville NV Steenweg Deinze 154 B-9810 Nazareth 0756.963.452	ps	7.920	33,33			EUR		
Frunpark Parndorf GmbH Rathen 20 A-4081 Hartkirchen				25	31/12/20	EUR	(2.541)	(1.928)
Fynergie SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0455.739.850	ps	1.249	99,92	0,08	31/12/20	EUR	354	(2)
GCC II Feeder BV Herengracht 338 NL-1016 CG Amsterdam 51510332	ps	180.000	100,00		31/12/20	EUR	238	(89)
Grensstraat BV Fabrieksweg 13 B-3190 Boortmeerbeek 0763.984.965				50		EUR		
Groene Poort Dreef NV Westlaan 120 B-8800 Roeselare 0680.836.268				50,00	31/12/20	EUR	177	305
Hexagon Invest CVBA Spanjestraat 141 B-8800 Roeselare 0696.898.775				21,74	31/12/20	EUR	7.315	46
HOPLR NV Waterhoenweg 3 B-9160 Lokeren 0564.835.057				14,54	31/12/20	EUR	(35)	(591)
IDE Lux SCRL Drève de l'Arc-en-Ciel 98 B-6700 Arlon 0205.797.475	ps	1.092	14,46		31/12/20	EUR	78.378	5.278

(1) ps: parts sociales

Dénomination Siège N° d'entreprise	Droits sociaux				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement			Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Type[1]	Nombre	%	%			(en milliers de l'unité monétaire) (+) ou (-)	
IDE Lux Finances SCRL Drève de l'Arc-en-Ciel 98 B-6700 Arlon 0258.258.738	ps	3.719	36,87		31/12/20	EUR	33.460	505
Immo Activity SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0892.092.073				100,00	31/12/20	EUR	2.905	139
Immo LFB SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0475.017.809				100,00	31/12/20	EUR	4.768	294
Immo Malvoz SPRL Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0475.108.473				100,00	31/12/20	EUR	6.829	242
Immo Saint Michel SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0459.393.186				100,00	31/12/20	EUR	629	20
Immo Trèfles SPRL Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0559.848.465				100,00	31/12/20	EUR	4.178	171
Immo Tumulis SPRL Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0679.778.869				100,00	31/12/20	EUR	1.150	464
Immovlan SPRL Rue de la Fusée 50 B-1130 Bruxelles 0761.369.034	ps	30	30			EUR		
Immo Zeedrift SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0860.266.274				100,00	31/12/20	EUR	1.560	144
Imsol NV Borsbeeksebrug 26 B-2600 Berchem 0823.545.044				39,98	31/12/20	EUR	4.466	175
Inforum G.I.E. Rue d'Arlon 53 Boîte 4 B-1040 Bruxelles 0472.721.679	ps	50	50,00		31/12/20	EUR	449	77
Isabel SA Boulevard de l'Impératrice 13-15 B-1000 Bruxelles 0455.530.509	ps	240.034	24,00		31/12/20	EUR	47.378	8.082
Jaimy SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0699.693.365	ps	1	0,10	92,07	31/12/20	EUR	3.776	(7.472)
Jane SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0699.693.959	ps	1	0,10	92,67	31/12/20	EUR	3.269	(2.711)
Justinvest NV Heistraat 129 B-2610 Antwerpen-Wilrijk 0476.658.097	ps	50	33,33		31/12/20	EUR	850	1.188
Kuborn Real Estate SA Avenue Maurice 8 B-1050 Bruxelles 0638.888.223				20,00	31/12/20	EUR	647	1.006

(1) ps: parts sociales

Dénomination Siège N° d'entreprise	Droits sociaux				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement			Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Type[1]	Nombre	%	%			(en milliers de l'unité monétaire) (+) ou (-)	
Legros-Renier Les Amarantes Seigneurie de Loverval SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0442.301.192				100,00	31/12/20	EUR	12.250	784
Les News 24 SA Rue de Genève 175 B-1140 Evere 0711.723.741				17,31	31/12/20	EUR	(709)	(3.751)
Letsgo City SA Boulevard Piercot 44 B-4000 Liège 0639.912.166	ps	42	25,61		31/12/20	EUR	292	23
LFB SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0475.017.809				100	31/12/20	EUR	478	294
M80 Capital SCS Rue de la Victoire 1 B-1060 Bruxelles 0713.914.852				17,10	31/12/20	EUR	78.444	(2.676)
NEB Foncière SA Rue Louvrex 95 B-4000 Liège 0480.029.838	ps	101	20,49		31/12/20	EUR	127	(139)
Notre Maison SCRL Boulevard Joseph Tirou 167 B-6000 Charleroi 0240.277.017				13,58	31/12/20	EUR	62.872	1.600
Officoimmo SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0837.802.757				100,00	31/12/20	EUR	6.606	238
Partners Through Innovation SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0685.928.669	ps	481.632	25,10		31/12/20	EUR	6.955	(4.571)
Penates Funding SA Avenue Marnix 23 boîte 5 B-1000 Bruxelles 0899.763.684	ps	6.200	10,00		31/12/20	EUR	62	9
Philadelphus NV Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0533.955.603				100,00	31/12/20	EUR	6.132	(1.061)
Publipart SA Rue Royale 55 Boîte 14 B-1000 Bruxelles 0875.090.844	ps	209.993	10,76		30/09/21	EUR	101.007	3.735
Qualitass NV Vilvoordsesteenweg 166 B-1850 Grimbergen 0430.175.402				100,00	31/12/20	EUR	244	55
Quest for Growth NV Lei 19 bus 3 B-3000 Leuven 0463.541.422				14,14	31/12/20	EUR	153.269	17.084
Rabot Invest NV Borsbeeksebrug 22 bus 7 B-2600 Antwerpen 0479.758.733	ps	60	25,00		31/12/20	EUR	381	1.106
R.E.D. Laboratoires NV Z1. Researchpark 100 B-1731 Zellik 0462.648.824				22,20	31/12/20	EUR	3.271	(53)

(1) ps: parts sociales

Dénomination Siège N° d'entreprise	Droits sociaux				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement			Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Type[1]	Nombre	%	%			(en milliers de l'unité monétaire) (+) ou (-)	
Re-Vive Brownfield Fund II NV Nieuwewandeling 62 B-9000 Gent 0845.418.148	ps	3.810.784	10,00		31/12/20	EUR	28.420	1.553
Service Communal de Belgique SCI (en liquidation) Rue aux Laines 80 B-1000 Bruxelles 0226.308.918	ps	34.351	63,59		31/12/19	EUR	(3.603)	0
Skipr SA Rue du Belvédère 29 B-1050 Ixelles 0712.537.551	ps	2.163.744	27,2		31/12/20	EUR	6.826	(3.074)
Société Mixte de Développement Immobilier SA Avenue Maurice Destenay 13 B-4000 Liège 0816.917.469				25,04	31/12/20	EUR	3.262	1.362
SOFIBAIL SA - Société Wallonne de Location-Financement (en liquidation) Avenue Maurice Destenay 13 B-4000 Liège 0426.091.207	ps	2.000	19,42		31/12/20	EUR	2.170	3
Syneco Agence Conseil en économie sociale ASBL Rue des Glaces Nationales 144 B-5060 Sambreville 0460.180.470				20,00	31/12/20	EUR	165	(46)
TDP NV Karel Oomsstraat 37 B-2018 Antwerpen 0891.786.920	ps	36.000	50,00		31/12/20	EUR	13.313	2.920
Tervuren Square SA Avenue Franklin Roosevelt 11 B-1150 Ixelles 0891.786.920				25		EUR		
The Birdhouse CV Ottergemsesteenweg-Zuid 808 B-9000 Gent 0645.972.488	ps	60	22,30		31/12/20	EUR	159	35
The Studio SA Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles 0672.741.520	ps	6.249	99,98	0,02	31/12/20	EUR	357	(920)
TINC Comm. VA Karel Oomsstraat 37 B-2018 Antwerpen 0894.555.972				15,02	30/06/21	EUR	393.984	17.965
VDK Bank NV Sint-Michielsplein 16 B-9000 Gent 0400.067.788	ps	8.771	17,53		31/12/20	EUR	329.520	10.662
VDL - Interass NV Esplanade Oscar Van de Voorde 1 B-9000 Gent 0431.686.127				100,00	31/12/20	EUR	1.340	62
Vicinity Affordable Housing Fund SComm Rue du Gruyer 50 B-1170 Watermael-Boitsfort 0759.989.654				48,03		EUR		
Visa Belgium SCRL Avenue de la Métrologie 8 B-1130 Bruxelles 0435.551.972	ps	26	14,77		30/09/21	EUR	1.967	413

(1) ps: parts sociales

Dénomination Siège N° d'entreprise	Droits sociaux				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement			Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Type[1]	Nombre	%	%			(en milliers de l'unité monétaire) (+) ou (-)	
Wandelaar Invest SA Rue du Vieux Marché aux Grains 63 B-1000 Bruxelles 0811.706.589				25,00	31/12/20	EUR	12.037	2.070
Wood Gardens SA Avenue Hermann-Debroux 40-42 B-1160 Auderghem 0766.402.146				50		EUR		
Zonnige Kempen CV Grote Markt 39 B-2260 Westerlo 0404.221.368				16,29	31/12/20	EUR	33.872	54

(1) ps: parts sociales

À la suite de la modification de la législation sur les sociétés, la forme juridique du réseau indépendant de Belfius a été convertie de société coopérative (SCRL) en société en commandite (SComm) avec effet au 1er janvier 2020.

Dans le même temps, le nom de Belfius a été retiré de la dénomination sociale de chaque agent figurant ici.

Dans ce contexte, à partir du 1er janvier 2020, la Banque Belfius accorde une garantie aux associés gérants de ces sociétés en commandite pour leur responsabilité illimitée.

VI.§ 2. Liste des entreprises dont l'établissement de crédit répond de manière illimitée en qualité d'associé ou de membre indéfiniment responsable

Néant

VII. État des frais d'établissement et des immobilisations incorporelles (rubrique VIII. de l'actif)

1. Détail des frais d'établissement

Néant

2. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'EUR)	Goodwill	Autres immobilisations incorporelles	Dont commissions d'apport art. 27*bis*[1]
A. VALEUR D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent	1.084	455.254	0
Mutations de l'exercice:			
Acquisitions y compris production immobilisée	40	68.312	0
Cessions et désaffectations (-)	0	0	0
AU TERME DE L'EXERCICE (A)	1.124	523.566	0
B. AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR			
Au terme de l'exercice précédent	333	309.590	0
Mutations de l'exercice:			
Actées	112	62.472	0
Annulées (-)	0	0	0
AU TERME DE L'EXERCICE (B)	445	372.062	0
C. VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (A) – (B)	679	151.504	0

(1) Si celles-ci représentent un montant important.

VIII. État des immobilisations corporelles (rubrique IX. de l'actif)

(en milliers d'EUR)	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Location-financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Frais pour bâtiments loués
A. VALEUR D'ACQUISITION							
Au terme de l'exercice précédent	1.109.572	260.599	125.360	0	453	15.546	81.395
Mutations de l'exercice:							
Acquisitions y compris production immobilisée	8.655	7.371	3.300	0	0	14.572	1.378
Cessions et désaffectations (-)	(39.360)	(6.332)	(4.127)	0	0	(1.479)	(3.454)
Transférées d'une rubrique à une autre (+/-)	(6.071)	0	0	0	0	0	549
AU TERME DE L'EXERCICE (A)	1.072.796	261.638	124.533	0	453	28.639	78.770
B. PLUS-VALUES							
Au terme de l'exercice précédent	36.286	0	0	0	124	0	0
Mutations de l'exercice:							
Annulées (-)	0	0	0	0	0	0	0
Transférées d'une rubrique à une autre (+/-)	(3.679)	0	0	0	0	0	0
AU TERME DE L'EXERCICE (B)	32.607	0	0	0	124	0	0
C. AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR							
Au terme de l'exercice précédent	709.896	249.616	103.904	0	478	3.164	74.266
Mutations de l'exercice:							
Actées	27.458	4.028	1.097	0	1	2.376	1.793
Reprises car excédentaires (-)	0	0	0	0	0	0	0
Annulées (-)	(39.429)	(6.308)	(3.978)	0	0	(35)	(4.003)
Transférées d'une rubrique à une autre (+/-)	(406)	0	0	0	0	(264)	0
AU TERME DE L'EXERCICE (C)	697.519	247.336	101.023	0	479	5.241	72.056
D. VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (A) +(B) - (C)	407.884	14.302	23.510	0	98	23.398	6.714
Dont							
mobilier et matériel roulant				0			

IX. Autres actifs (rubrique XI. de l'actif)

(en milliers d'EUR)	31/12/21
Ventilation de cette rubrique si celle-ci représente un montant important:	
Primes payées sur swaptions acquises	485.855
Primes payées sur options	503.918
Biens destinés à la revente	20.882
Métaux précieux	3.624
Autres actifs	36.626

X. Comptes de régularisation (rubrique XII. de l'actif)

(en milliers d'EUR)	31/12/21
Charges à reporter	1.205.032
Produits acquis	12.863.187

X*bis*. Remploi des fonds de clients ségrégés

Néant

XI. État des dettes envers les établissements de crédit (rubrique I. du passif)

1. Pour la rubrique dans son ensemble

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Dettes envers des entreprises liées	0	0
Dettes envers d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	1.854	1.807

2. Ventilation des dettes autres qu'à vue selon la durée résiduelle (rubrique I.B. et C. du passif)

(en milliers d'EUR)	31/12/21
Jusqu'à 3 mois	419.668
Plus de 3 mois à un an	2.800.206
Plus d'un an à 5 ans	12.850.000
Plus de 5 ans	7.250
À durée indéterminée	0

XII. État des dettes envers la clientèle (rubrique II. du passif)

1. Dettes

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Envers des entreprises liées	1.456.417	1.219.552
Envers d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	96.017	71.355

2. Ventilation géographique des dettes

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Envers la Belgique	93.974.152	103.171.078
Envers l'étranger	3.170.370	2.990.295

3. Ventilation selon la durée résiduelle

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
À vue	44.051.927	49.683.128
Jusqu'à 3 mois	6.920.060	7.066.656
Plus de 3 mois à un an	60.881	652.602
Plus d'un an à 5 ans	647.304	420.101
Plus de 5 ans	748.433	677.708
À durée indéterminée	44.715.917	47.661.178

4. Ventilation des dettes envers la clientèle selon la nature des débiteurs

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Dettes envers les pouvoirs publics	12.855.428	14.289.829
Dettes envers les particuliers	59.013.709	63.387.429
Dettes envers les entreprises	25.275.385	28.484.115

XIII. État des dettes représentées par un titre (rubrique III. du passif)

1. Dettes qui, à la connaissance de l'établissement de crédit, constituent des dettes envers des entreprises liées ou envers d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Envers des entreprises liées	9.195.491	8.968.948
Envers d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0

2. Ventilation selon la durée résiduelle

(en milliers d'EUR)	31/12/21
Jusqu'à 3 mois	1.284.531
Plus de 3 mois à un an	2.528.136
Plus d'un an à 5 ans	12.616.528
Plus de 5 ans	6.852.962
À durée indéterminée	0

XIV. État des autres dettes (rubrique IV. du passif)

1. Dettes fiscales, salariales et sociales envers des administrations fiscales

(en milliers d'EUR)	31/12/21
Dettes échues	0
Dettes non échues	21.686

2. Dettes fiscales, salariales et sociales envers l'Office national de sécurité sociale

(en milliers d'EUR)	31/12/21
Dettes échues	0
Dettes non échues	116.559

3. Impôts

(en milliers d'EUR)	31/12/21
Impôts à payer	0
Dettes fiscales estimées	2.200

4. Autres dettes

(en milliers d'EUR)	31/12/21
Ventilation de cette rubrique si celle-ci représente un montant important:	
Primes reçues sur swaptions émises	472.867
Primes reçues sur options	575.828
Dividende à payer	368.518
Fournisseurs	11.522
Autres	29

XV. Comptes de régularisation (rubrique V. du passif)

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Charges à imputer	12.364.411	9.730.617
Produits à reporter	625.237	626.242

XVI. Provisions pour autres risques et charges (rubrique VI.A.3. du passif)

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Ventilation de cette rubrique si celle-ci représente un montant important:		
Frais de restructuration	50.721	37.131
Litiges en cours	57.862	43.805
Assurance hospitalisation et soins ambulatoires	13.871	13.985
Provision pour crédits d'engagement	11.599	10.086
Démontage des bâtiments	3.867	3.532
Provision activités bancaires	867	878
Contrats déficitaires	3.853	3.500
Autres provisions	1.878	2.058

L'information relative aux provisions pour litiges juridiques est présentée à l'annexe XXVIII. C.

XVII. État des dettes subordonnées (rubrique VIII. du passif)

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
A. POUR LA RUBRIQUE DANS SON ENSEMBLE		
Dettes envers des entreprises liées	0	0
Dettes envers d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0
B. CHARGES AFFÉRENTES AUX DETTES SUBORDONNÉES	58.507	59.354

C. INDICATIONS RELATIVES À CHAQUE EMPRUNT (SUITE DE LA RUBRIQUE VII. DU PASSIF)

N° de réf.	Unité monétaire	Valeur comptable en milliers de l'unité monétaire	Échéance ou modalité de durée	a) Circonstances de remboursement anticipé b) Conditions de subordination c) Conditions de convertibilité	Conditions de rémunération
1.	JPY	10.000.000	11/09/2025	a) pas applicable b) pas de conditions spécifiques c) néant	multicurrency 6,05%
2.	JPY	10.000.000	11/09/2025	a) pas applicable b) pas de conditions spécifiques c) néant	multicurrency 6,10%
3.	EUR	50.000	indéterminé (date de call 15/07/2023)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date de call et ensuite tous les 12 ans. b) pas de conditions spécifiques c) néant	jusqu'au 15/07/2023: 5,348% ensuite: IRS 12 ans + 200 pb
4.	EUR	17.500	indéterminé (date de call 29/12/2022)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date de call de 29/12/2022 et la date de call de 29/12/2029 et ensuite tous les 10 ans b) pas de conditions spécifiques c) néant	jusqu'au 29/12/2019: 1,734% ensuite: IRS 7 ans + 200 pb
5.	EUR	17.500	indéterminé (date de call 29/12/2023)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date de call et ensuite tous les 12 ans b) pas de conditions spécifiques c) néant	jusqu'au 29/12/2023: 4,609% ensuite: IRS 12 ans + 200 pb
6.	EUR	29.990	01/03/2022	a) pas applicable b) pas de conditions spécifiques c) néant	Euribor 3 mois + 43 pb
7.	EUR	44.970	04/04/2022	a) possible avec l'accord de la BNB b) pas de conditions spécifiques c) néant	6%

N° de réf.	Unité monétaire	Valeur comptable en milliers de l'unité monétaire	Échéance ou modalité de durée	a) Circonstances de remboursement anticipé b) Conditions de subordination c) Conditions de convertibilité	Conditions de rémunération
8.	EUR	72.000	indéterminé (date de call 01/01/2025)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date de call et ensuite tous les ans b) pas de conditions spécifiques c) néant	jusqu'au 01/01/2025: 6,25% ensuite: Euribor 3 mois + 417 pb
9.	EUR	547.460	11/05/2026	a) pas applicable b) pas de conditions spécifiques c) néant	3,125%
10.	EUR	193.223	15/03/2028 (date de call 15/03/2023)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date de call b) pas de conditions spécifiques c) néant	jusqu'au 15/03/2023 1,625% ensuite: IRS 5 ans + 123 bp
11.(1)	EUR	497.083	indéterminé (date de call 16/04/2025)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date de call et ensuite semestriels b) pas de conditions spécifiques c) néant	jusqu'au 16/04/2025 3,625% ensuite: révisable tous les 5 ans
12	EUR	497.124	06/04/2034 (date de call 06/04/2029)	a) possible avec l'accord de la BCE, à partir de la date de call du 06/1/2029 au 6/4/2029. b) pas de conditions spécifiques c) néant	jusqu'au 06/04/2029 1,25% ensuite: Midswap 5 ans + 130 bp

(1) Émission de EUR 500 millions (valeur nominale) d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1), qualifiant comme fonds propres additionnels en CRR/CRD IV.

XVIII. État du capital et structure de l'actionnariat

1. État du capital

A. Capital social

(en milliers d'EUR)	Montant (en milliers d'EUR)
A. CAPITAL SOUSCRIT (RUBRIQUE IX.A. DU PASSIF)	
Au terme de l'exercice précédent	3.458.066
Modifications au cours de l'exercice	0
AU TERME DE L'EXERCICE	3.458.066

(en milliers d'EUR)	Montant (en milliers d'EUR)	Nombre d'actions
B. REPRÉSENTATION DU CAPITAL		
1. Catégories d'actions		
Catégorie A	3.458.066	359.412.616
2. Actions nominatives ou dématérialisées		
Nominatives	0	0
Dématérialisées	0	359.416.616

B. Capital non libéré
Néant

C. Actions propres détenues
Néant

D. Engagements d'émission d'actions
Néant

E. Capital autorisé non souscrit

(en milliers d'EUR)	Montant (en milliers d'EUR)
Capital autorisé non souscrit	3.458.066

F. Parts non représentatives du capital
Néant

2. Structure de l'actionnariat de l'établissement à la date de clôture de ses comptes, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'établissement

- La SA Société Fédérale de Participations et d'Investissement est détentrice de 359.407.616 actions en son nom propre, mais pour le compte de l'État belge.
- La SA Certi-Fed est détentrice de 5.000 actions.

XIX. Ventilation bilantaire euros – devises

(en milliers d'EUR)	EUR	Devises (contre-valeur en EUR)
Total de l'actif	156.979.239	15.622.105
Total du passif	162.020.207	10.581.137

XX. Opérations fiduciaires visées à l'art. 27*ter* § 1, alinéa 3

Néant

XXI. État des dettes et engagements garantis

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'établissement de crédit sur ses actifs propres

(en milliers d'EUR)	Hypothèques[1]	Gages sur fonds de commerce[2]	Gages sur d'autres actifs[3]	Sûretés constituées sur des actifs futurs[4]
A. POUR SÛRETÉS DE DETTES ET ENGAGEMENTS DE L'ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT				
Rubriques du passif				
Opérations de mobilisation	0	0	9.353.441	0
Programme obligations sécurisées	0	0	10.877.672	0
Prêts BEI	0	0	231.558	0
Autres rubriques du passif	0	0	17.257.533	0
Rubriques du hors-bilan				
Gages de caisse pour instruments financiers	0	0	14.012.633	0
B. POUR SÛRETÉS DE DETTES ET ENGAGEMENTS DE TIERS				
Néant				

(1) Montant de l'inscription ou valeur comptable des immeubles grevés si celle-ci est inférieure.
(2) Montant de l'inscription.
(3) Valeur comptable des actifs gagés.
(4) Montant des actifs en cause.

XXII. État des passifs éventuels et engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit (rubriques I. et II. du hors-bilan)

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
Total des passifs éventuels pour compte d'entreprises liées	10.118.092	9.683.001
Total des passifs éventuels pour d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	1.497	1.623
Total des engagements envers des entreprises liées	2.141.853	2.831.328
Total des engagements envers d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	48.593	53.733

XXIII. Renseignements relatifs aux résultats d'exploitation (rubriques I. à XV. du compte de résultats)

	31/12/20	31/12/21
A. 1. RELEVÉ DES TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL		
Nombre total de personnes inscrites à la date de clôture	5.015	5.017
Nombre moyen de personnes inscrites en équivalents temps plein	4.526,87	4.490,35
Personnel de direction	107,74	120,54
Employés	4.416,81	4.368,37
Ouvriers	2,32	1,44
Autres	0,00	0,00
Nombre effectif d'heures prestées	6.603.680,56	6.542.907,51
1.*BIS* INTÉRIMAIRES ET TRAVAILLEURS MIS À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE		
Nombre total à la date de clôture	3	1
Nombre moyen de personnes occupées en équivalents temps plein	1,02	1,10
Nombre effectif d'heures prestées	1.954,72	2.156,42
Frais liés à ces catégories de personnel (en milliers d'EUR)	51.750	54.224
2. FRAIS DE PERSONNEL (en milliers d'EUR)		
Rémunérations et avantages sociaux directs	361.326	367.561
Cotisations patronales d'assurances sociales	89.827	92.443
Primes patronales pour assurances extralégales	51.116	52.191
Autres frais de personnel	280	210
Pensions	27	899
3. PROVISIONS POUR PENSIONS (en milliers d'EUR)		
Dotations (+)	0	0
Utilisations et reprises (-)	(110)	(6)
B. 1. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (en milliers d'EUR)		
Ventilation de la rubrique XIV. du compte de résultats si celui-ci représente un montant important:		
Activation des frais de logiciel et de développement	56.014	54.455
Loyers perçus	10.632	10.862
Récupérations de frais d'entreprises liées	58.405	37.561
Autres produits d'exploitation	47.073	46.318
2. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (RUBRIQUE XV. DU COMPTE DE RÉSULTATS) (en milliers d'EUR)		
Impôts et taxes	126.993	137.560
Autres charges d'exploitation	21.337	16.538
Ventilation des autres charges d'exploitation si cette rubrique représente un montant important:		
Néant		
C. RÉSULTATS D'EXPLOITATION RELATIFS À DES ENTREPRISES LIÉES (en milliers d'EUR)		
Produits	10.666.823	9.306.587
Charges	9.330.875	9.388.924

(en milliers d'EUR)		31/12/20 Sièges belges	31/12/20 Sièges étrangers	31/12/21 Sièges belges	31/12/21 Sièges étrangers
D. PRODUITS D'EXPLOITATION SELON LEUR ORIGINE					
I.	Intérêts et produits similaires	2.326.225	0	2.369.504	0
III.	Revenus de titres à revenu variable				
	D'actions, parts de société et autres titres à revenu variable	12.548	0	16.290	0
	De participations dans des entreprises liées	34.937	0	193.983	0
	De participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2.898	0	9.820	0
	D'autres actions et parts de société constituant des immobilisations financières	2.394	0	2.591	0
IV.	Commissions perçues	697.326	0	812.238	0
VI.	Bénéfices provenant d'opérations financières				
	Du change et du négoce de titres et autres instruments financiers	21.692	0	86.691	0
	De la réalisation de titres de placement	83.945	0	71.019	0
XIV.	Autres produits d'exploitation	172.124	0	149.196	0

Remarques

En ce qui concerne les sièges étrangers, une ventilation par catégorie d'activités et marché géographique doit figurer en annexe au document normalisé, dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'établissement de crédit, ces catégories de marché diffèrent entre elles de façon considérable.

Les rubriques III B. et C. du compte de résultats doivent en annexe au document normalisé, être ventilés géographiquement par référence au lieu du siège principal des entreprises concernées.

XXIV. Relevé des opérations hors bilan à terme sur valeurs mobilières, sur devises et autres instruments financiers non constitutives d'engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit au sens de la rubrique II. du hors-bilan

1. Types d'opérations

(en milliers d'EUR)	Montant en fin d'exercice	Dont opérations ne constituant pas des opérations de couverture affectée
A. SUR VALEURS MOBILIÈRES		
Achats et ventes à terme de valeurs mobilières et titres négociables	14.684	14.684
B. SUR DEVISES[1]		
Opérations de change à terme	7.640.490	7.616.033
Swaps de devises et d'intérêts	20.681.667	20.681.667
Futures sur devises	0	0
Options sur devises	465.681	465.681
Contrats de taux de change à terme	7	7
C. SUR AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS		
Sur intérêts[2]		
Swaps de taux d'intérêt	187.129.600	184.171.627
Opérations interest futures	18.910.750	58.200
Contrats à terme de taux d'intérêt	2.500.000	2.500.000
Options sur taux d'intérêt	121.251.128	121.251.128
Autres achats et ventes à terme[3]		
Autres contrats d'options	6.189.223	6.189.223
Autres opérations de futures	272.315	272.315
Autres achats et ventes à terme	0	0

(1) Montants à livrer.
(2) Montant nominal/notionnel de référence.
(3) Prix d'achat/de vente convenu entre parties.

2. Impact sur le résultat de la dérogation aux règles d'évaluation selon l'article 36*bis* § 2, relative aux opérations sur intérêts à terme

(en milliers d'EUR)	Montant en fin d'exercice[1]	Différence entre valeur de marché et valeur comptable[2]
Dans le cadre de gestion de trésorerie	5.017.418	1.667
Dans le cadre de gestion ALM	41.838.253	(2.014.706)
Sans effet de réduction du risque (LOCOM)	0	0

(1) Montant nominal/notionnel, y compris les contrats asymétriques.
(2) +: différence positive entre la valeur de marché et le résultat enregistré.
-: différence négative entre la valeur de marché et le résultat enregistré.

XXV. Résultats exceptionnels

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
A. PLUS-VALUES RÉALISÉES SUR CESSIONS D'ACTIFS IMMOBILISÉS À DES ENTREPRISES LIÉES	1.900	0
MOINS-VALUES RÉALISÉES SUR CESSIONS D'ACTIFS IMMOBILISÉS À DES ENTREPRISES LIÉES	11	0
B. AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (RUBRIQUE XVII.E. DU COMPTE DE RÉSULTATS)	0	0
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (RUBRIQUE XVIII.E. DU COMPTE DE RÉSULTATS)	41	0

XXVI. Impôts sur le résultat

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
A. VENTILATION DE LA RUBRIQUE XX.A. DU COMPTE DE RÉSULTATS		
Impôts sur le résultat de l'exercice:		
Impôts et précomptes dus ou versés	145.000	180.000
Excédents de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif	1.936	2.293
Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique IV.B. du passif) au titre de dettes fiscales	0	2.200
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs:		
Suppléments d'impôts dus ou versés	0	0
Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique IV. du passif) ou provisionnés (portés à la rubrique VI.A.2. du passif)	15.414	5.150
B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITÉS ENTRE LE BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS EXPRIMÉ DANS LES COMPTES ET LE BÉNÉFICE TAXABLE ESTIMÉ, AVEC MENTION PARTICULIÈRE DE CELLES DÉCOULANT DE DÉCALAGES DANS LE TEMPS ENTRE LE BÉNÉFICE COMPTABLE ET LE BÉNÉFICE FISCAL (SI LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN EST INFLUENCÉ DE MANIÈRE SENSIBLE AU NIVEAU DES IMPÔTS)		
Plus-values et moins-values sur actions	348	(61)
Revenus définitivement taxés	(44.400)	(210.984)
Réserves taxées et dépenses non admises	51.244	(9.571)
Pertes reportées et divers éléments déductibles	0	0
C. INCIDENCE DES RÉSULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
Produits exceptionnels	1.555	3.554
Charges exceptionnelles	48	42
D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (DANS LA MESURE OÙ CES INDICATIONS SONT IMPORTANTES POUR L'APPRÉCIATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT)		
Latences actives	0	0
Latences passives	4.422	4.237

XXVII. Autres taxes et impôts à charge de tiers

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
A. TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE, TAXES D'ÉGALISATION ET TAXES SPÉCIALES PORTÉES EN COMPTE		
À l'entreprise (déductibles)	24.275	26.297
Par l'entreprise	54.371	53.619
B. MONTANTS RETENUS À CHARGE DE TIERS AU TITRE DE		
Précompte professionnel	111.450	113.115
Précompte mobilier	112.117	108.281

XXVIII. Droits et engagements hors bilan non visés par les états repris dans cette section, ni par les rubriques du hors-bilan

1. Description du régime complémentaire de pension et de survie

Dans le cadre du système de retraite et de pension de survie complémentaire, Belfius Banque assure à ses collaborateurs un revenu supplémentaire après leur retraite.

Pour les plans «Defined Benefit» (prestation déterminée ou but à atteindre), l'avantage final peut être exprimé en intérêt ou en capital. L'avantage final dépend de différents éléments comme l'âge de la retraite, les années de service prestées et le salaire final.

Pour les plans «Defined Contribution» (contribution déterminée), l'avantage final est déterminé sur la base du placement des contributions de Belfius Banque et des employés concernés. La contribution patronale dépend des années de service prestées et de la base salariale.

Tous les plans à prestations définies ont été fermés à partir du 1er octobre 2013 de sorte que les employés ne peuvent plus acquérir des années de service prestées. Ces plans continuent à être gérés de façon dynamique et tous les employés sont depuis cette date affiliés au plan à contribution déterminée de Belfius Banque.

Le plan Defined Benefit le plus grand est une assurance groupe contractée chez Ethias. Les autres plans sont gérés dans le fonds de pension Belfius OFP.

Pour les nouveaux employés à partir du 1er juillet 2019, un nouveau plan de pension Defined Contribution a été introduit, qui est conforme aux plans de pension des autres entités de Belfius et en vertu duquel la cotisation de l'employeur n'est plus basée sur les années de service.

Belfius Banque dispose de différents plans de pension pour ses employés qui sont constitués par un fonds de pension ou par des compagnies d'assurances. Il n'y a aucune indication d'une possible sous-capitalisation de ces plans de pension.

Transactions avec des parties liées

	31/12/21			
(en milliers d'EUR)	Cautions à caractère de substitut de crédit	Marge disponible sur lignes de crédit	Dépôts à découvert	Divers
Entreprises liées	8.968.203	7.372.877	20.689.647	34.214
Entreprises avec un lien de participation	0	155.385	37.384	18.138

3. Événements postérieurs à la clôture

Conflit Russie-Ukraine

Nous nous référons au chapitre Gestion des risques - Environnement macroéconomique en 2021 du rapport de gestion

4. Autres droits et engagements

Belfius Banque est membre d'une unité TVA.

5. Litiges importants

Belfius est partie à une série de litiges en Belgique qui découlent de ses activités professionnelles habituelles, y compris celles où elle agit en tant qu'assureur, bailleur de fonds et prêteur, employeur, investisseur et contribuable.

Belfius constitue des provisions pour ces litiges si sa direction estime, en prenant en considération l'ensemble des éléments à sa disposition, tel que l'analyse par ses juristes d'entreprise et des conseillers juridiques externes selon le cas,

- qu'il existe une obligation actuelle résultant d'événements passés;
- qu'un paiement par Belfius est probable; et
- que le montant d'un tel paiement peut être déterminé raisonnablement.

Bien qu'il soit souvent impossible de prédire ou de déterminer l'issue de tous les litiges en cours, Belfius ne constitue pas de provision pour certains autres litiges dont elle a connaissance lorsque, conformément aux principes décrits ci-dessus, la direction estime, après examen approfondi d'avis pertinents, que ces litiges sont infondés, qu'il est possible de s'y opposer avec succès, ou que l'issue de ces litiges ne devrait pas entraîner de perte significative.

De l'avis de Belfius, les litiges en cours les plus importants sont décrits ci-dessous, qu'une provision soit constituée à cet effet ou non[1]. Leur description ne traite pas des éléments et évolutions qui n'ont pas d'impact sur la position de Belfius. Si l'issue de ces litiges devait être favorable pour les parties adverses, ils pourraient éventuellement avoir un impact financier pour Belfius. En ce qui concerne les litiges pour lesquels aucune provision n'a été constituée, cet impact demeure non quantifiable à ce jour. Il est à noter qu'en dehors des cas énumérés ci-dessous, une vigilance continue peut être observée dans la prévention du blanchiment d'argent (AML) dans le secteur financier belge. Dans ce contexte, et comme à son habitude, Belfius collabore avec les autorités belges et suit la situation de près.

A. Le Fonds du Logement de Bruxelles-Capitale

Le Fonds du Logement de Bruxelles-Capitale a cité Belfius Banque le 9 octobre 2012 à comparaître devant le Tribunal de Commerce de Bruxelles. Le Fonds du Logement a souscrit, pour un montant total de EUR 32 millions, quatre billets de trésorerie émis entre juillet et septembre 2011 par le Holding Communal et placés par Belfius en qualité de dealer (agent placeur) dans le cadre du programme d'émission de billets de trésorerie. En raison de graves difficultés financières rencontrées par le Holding Communal, le Fonds du Logement a accordé au Holding Communal le 24 novembre 2011 un abandon de créances volontaire et a reçu un remboursement de EUR 16 millions. Le Holding Communal a été mis en liquidation en décembre 2011. Belfius ayant agi en qualité de dealer des billets de trésorerie, le Fonds du Logement exige de Belfius Banque le remboursement du solde. Belfius Banque rejette la demande du Fonds du Logement étant donné que la perte engendrée sur cet investissement résulte d'un abandon de créances volontaire par le Fonds du Logement correspondant à la moitié de son investissement.

Le 27 mars 2014, le Tribunal de Commerce de Bruxelles a déclaré la demande du Fonds du Logement recevable, mais non fondée. Le Fonds du Logement a interjeté appel de cette décision le 3 juin 2014.

Ce litige n'a connu aucune évolution significative depuis 2016. La date de l'audience a été fixée en février 2022.

Aucune provision n'a été constituée pour ce litige.

B. Arco – Actionnaires coopérateurs

Différentes parties, dont Belfius Banque, ont été assignées par des actionnaires des sociétés coopératives du groupe Arco dans deux procédures distinctes, dont une procédure devant le Tribunal de l'entreprise néerlandophone de Bruxelles et une procédure devant le Tribunal de Première Instance de Bruxelles:

- le 30 septembre 2014, 737 actionnaires de trois sociétés du groupe Arco (Arcopar, Arcoplus et Arcofin) ont assigné (avec le soutien de Deminor) les entités Arco et Belfius Banque, devant le Tribunal de l'entreprise néerlandophone de Bruxelles (les «Procédures Deminor»). Le 19 décembre 2014, 1.027 autres actionnaires des entités Arco se sont joints aux Procédures Deminor. Le 15 janvier 2016, 405 autres actionnaires des entités Arco se sont joints aux Procédures Deminor, portant à 2.169 le nombre de demandeurs. Le 16 novembre 2020, une nouvelle procédure «Deminor» a été entamée, à laquelle se sont joints tous les demandeurs sauf un, afin d'anticiper une éventuelle nullité de la citation initiale. Le contenu des deux procédures est identique. Par conséquent, elles sont traitées conjointement.

(1) Le cas échéant, l'article 92 de IAS37 peut s'appliquer à cette section.

Les demandeurs réclamaient notamment que le Tribunal statue sur les éléments suivants:

- en premier lieu, que le Tribunal déclare nulle et non avenue leur convention d'affiliation, en conséquence d'un vice de consentement allégué;
- que les défendeurs soient condamnés, in solidum, à rembourser aux demandeurs leur apport en capital dans ces entités, plus les intérêts;
- à titre subsidiaire, une indemnisation à Belfius Banque en raison d'une allégation de la violation du devoir d'information; et
- que les défendeurs soient en outre condamnés au versement d'une indemnité aux demandeurs.

Les apports en capital des 2.169 demandeurs qui sollicitent un remboursement s'élevaient à EUR 6,5 millions (montant en principal) à la date de ce rapport. Les réclamations des demandeurs dans les Procédures Deminor sont fondées sur des allégations de fraude et/ou d'erreur qui aurait été commise par les entités Arco et Belfius Banque. En ordre subsidiaire, les demandeurs ont allégué que Belfius Banque avait failli à son devoir d'information, tel que l'on est en droit de l'attendre d'un banquier normalement prudent et diligent. Concernant Belfius Banque, les demandeurs ont mentionné des courriers et des brochures qui contiendraient des informations trompeuses émises par les prédécesseurs de Belfius Banque. L'État belge, DRS Belgium (Deminor) et le président du comité de direction des entités Arco sont également défendeurs dans le cadre du procès devant le Tribunal de l'entreprise de Bruxelles. Dans l'intervalle, l'ASBL Arcoclaim est également intervenue dans cette procédure (sur base d'un transfert de créance par l'un des demandeurs/actionnaires). L'affaire a été plaidée lors de plusieurs séances de plaidoirie en juin 2021. Dans sa décision annoncée le 3 novembre 2021, le Tribunal de l'entreprise néerlandophone de Bruxelles a rejeté toutes les demandes des actionnaires. En janvier 2022, Deminor a annoncé dans la presse que les demandeurs allaient faire appel du jugement et que des procédures judiciaires supplémentaires, pour de nouveaux plaignants, actionnaires de sociétés du groupe Arco, pourraient être engagées.

- En outre, le 7 février 2018, deux actionnaires du groupe Arco ont assigné l'État belge devant le Tribunal de Première Instance de Bruxelles. Il est invoqué que l'État belge aurait commis une faute en promettant et en instaurant un système de garantie en faveur des actionnaires de sociétés coopératives (tels que les actionnaires des sociétés du groupe Arco) qui a, par la suite, été considéré comme une aide d'État illicite par la Commission européenne. Ces deux demandeurs ont également assigné Belfius Banque, le 8 février 2018, en intervention dans cette procédure, en invoquant une faute de Belfius Banque dans la vente des actions Arco. Des groupements d'actionnaires Arco se sont organisés, via les réseaux sociaux, afin de convaincre d'autres actionnaires Arco de se joindre à cette procédure judiciaire. Fin juin 2020, à la connaissance de Belfius, au moins 5.380 actionnaires Arco s'étaient joints à la procédure à la suite de cet appel. L'ASBL Arcoclaim est également intervenue dans cette procédure. Aucun calendrier de plaidoiries n'a encore été fixé pour cette affaire.

Aucune provision n'a été constituée pour ces litiges parce que Belfius Banque estime disposer d'arguments valables pour que ces demandes soient déclarées irrecevables et/ou non fondées.

C. Funding loss

Belfius Banque est actuellement confrontée à des procédures judiciaires portant sur les indemnités de funding loss sollicitées par la Banque. Celles-ci sont réclamées aux clients professionnels dans le cadre du remboursement anticipé de crédits professionnels. Ces indemnités sont calculées conformément aux dispositions légales en vigueur et conformément aux dispositions contractuelles applicables afin de refléter les pertes financières réellement encourues par la Banque en cas de remboursement anticipé d'un crédit professionnel. Belfius a constitué des provisions pour couvrir l'issue potentiellement défavorable de procédures judiciaires. Ces provisions sont réévaluées de manière continue, en tenant compte de l'évolution de la jurisprudence belge et des crédits en cours pertinents.

D. Investigations liées aux «Panama Papers»

Les présents paragraphes sont mentionnés dans un souci d'exhaustivité, et l'information ci-après ne fait pas l'objet d'un litige. Le 5 décembre 2017, une perquisition ordonnée par un juge d'instruction de Bruxelles a eu lieu au siège social de Belfius Banque dans le cadre de la Commission parlementaire sur les «Panama Papers» belges. La Banque a été perquisitionnée à titre de témoin et n'est pas accusée de faute. Le champ de l'investigation vise à établir si une quelconque violation d'obligations relatives au blanchiment d'argent a eu lieu et à investiguer le lien entre Belfius Banque (ou ses prédécesseurs) et, entre autres, Experta et Dexia Banque Internationale Luxembourg (anciennes entités du groupe Dexia).

À ce jour et depuis la perquisition, Belfius Banque n'a pas reçu d'autres informations.

E. Enquête judiciaire sur les activités d'une agence bancaire indépendante

Belfius Banque a été inculpée pour son rôle présumé relatif à des activités potentiellement frauduleuses qui auraient été commises par le biais d'un directeur d'une agence indépendante de Belfius Banque en violation de diverses règlementations (bancaires).

Après consultation du dossier pénal, Belfius reste convaincue de disposer d'arguments suffisamment valables pour faire déclarer les poursuites irrecevables et/ou non fondées.

Aucune provision n'a été constituée pour ce dossier.

XXIX. Relations financières avec

(en milliers d'EUR)	31/12/21
A. LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS[1]	
B. LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT SANS ÊTRE LIÉES À CELUI-CI	
C. LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR LES PERSONNES CITÉES SOUS B.	
D. LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)	
A. 1. Créances existant à leur charge	2.273
2. Passifs constitués en leur faveur	10.568
3. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	0
B. 1. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable	
Aux administrateurs et gérants	5.252
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	0
D. 1. Émoluments du (des) commissaire(s)	833
2. Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)	
Autres missions d'attestation	371
Missions de conseils fiscaux	0
Autres missions extérieures à la mission révisorale	0
3. Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le (ou les) commissaire(s) est (sont) lié(s)	
Autres missions d'attestation	0
Missions de conseils fiscaux	0
Autres missions extérieures à la mission révisorale	0
TOTAL	1.204

(1) Les transactions avec les administrateurs et gérants sont conclues aux conditions de marché. Les conditions de ces transactions ne sont pas mentionnées parce que cette information n'est pas significative. (cfr. Art. 12,9° AR 05/12/2016).

XXX. Positions portant sur des instruments financiers

(en milliers d'EUR)	31/12/21
Instruments financiers à recevoir par l'établissement pour le compte de clients	2.768.925
Instruments financiers à livrer par l'établissement à des clients	127.576.006
Instruments financiers de clients reçus en dépôts par l'établissement	130.905.969
Instruments financiers de clients donnés en dépôt par l'établissement	2.765.021
Instruments financiers de clients reçus en garantie par l'établissement	3.333.867
Instruments financiers de clients donnés en garantie par l'établissement	0

XXXI. Instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

1. Pour chaque catégorie d'instruments financiers dérivés

(en milliers d'EUR)	31/12/21				
	Risque couvert	Spéculation/ couverture	Volume[1]	Valeur comptable	Juste valeur
CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS					
Swaps de taux d'intérêt et futures	Intérêt	Couverture	2.949.158	2.047.777	(1.446.544)
Swaps de devises	Devises	Couverture	0	(49.768)	(188.732)
Swaps d'actions	Actions	Couverture	8.381.484	(1.136)	39

(1) Montant nominal/notionnel, non compris les contrats asymétriques parce que ces contrats ne doivent pas être rapportés en Bgaap.

2. Immobilisations financières comptabilisées à un montant supérieur à la juste valeur

Néant.

XXXII. Information relative au netting des produits dérivés

Les dérivés conclus avec LCH font l'objet d'un accord contraignant de netting relatif à leur règlement, qui implique concrètement que les positions en produits dérivés vis-à-vis de LCH sont comptabilisées à la fin de chaque jour comme une créance ou comme une dette.

L'impact au bilan s'élève à 8.547.068.283,38 EUR .

XXXIII. Entreprises associées[1]

(en milliers d'EUR)	31/12/20	31/12/21
A. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Participations	15.168	33.259
Créances subordonnées	0	0
Autres créances	0	0
B. CRÉANCES		
À plus d'un an	52.725	47.162
À un an au plus	0	0
C. DETTES		
À plus d'un an	0	0
À un an au plus	11.216	27.140
D. GARANTIES PERSONNELLES ET RÉELLES		
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	151.278	163.391
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	15.046	36.921
E. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS	0	0

(1) Les sociétés associées sont des participations dans lesquelles Belfius exerce une influence notable sans en posséder le contrôle. C'est généralement le cas pour les participations dans lesquelles Belfius possède entre 20 et 50% des droits de vote. (Isabel SA, Erasmus Gardens SA, Bancontact Payconiq company SA, Cyclis Bike Lease SA, Batopin SA, Immovlam SPRL, Skipr SA Fairville SA, De Haan vakantiehuizen SA, Alysea SA, Belfius Euro Loans, EPC SCRL).

Bilan social

I. État des personnes occupées

1. Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel

A. Au cours de l'exercice

	Code	Hommes	Femmes	Total
NOMBRE MOYEN DE TRAVAILLEURS				
Temps plein	1001	2.329,58	1.337,33	3.666,91
Temps partiel	1002	314,08	1.023,42	1.337,50
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	2.501,99	1.988,36	4.490,35
NOMBRE D'HEURES EFFECTIVEMENT PRESTÉES				
Temps plein	1011	3.468.634,25	1.942.694,91	5.411.329,16
Temps partiel	1012	222.581,81	908.996,54	1.131.578,35
Total	1013	3.691.216,06	2.851.691,45	6.542.907,51
FRAIS DE PERSONNEL (en milliers d'EUR)				
Temps plein	1021	273.378	140.344	413.722
Temps partiel	1022	26.260	66.645	92.905
Total	1023	299.639	206.988	506.627
MONTANT DES AVANTAGES ACCORDÉS EN SUS DU SALAIRE (en milliers d'EUR)	1033	230,01	158,89	388,90

B. Au cours de l'exercice précédent

	Code	Hommes	Femmes	Total
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	2.534,38	1.992,49	4.526,87
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	3.738.059,10	2.865.621,46	6.603.680,56
Frais de personnel (en milliers d'EUR)	1023	294.919	200.257	495.176
Montant des avantages accordés en sus du salaire (en milliers d'EUR)	1033	327	222	548

C. À la date de clôture de l'exercice

	Code	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
NOMBRE DE TRAVAILLEURS	105	3.742,00	1.275,00	4.531,75
PAR TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL				
Contrat à durée indéterminée	110	3.702,00	1.274,00	4.490,95
Contrat à durée déterminée	111	40,00	1,00	40,80
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0,00	0,00	0,00
Contrat de remplacement	113	0,00	0,00	0,00
PAR SEXE ET NIVEAU D'ÉTUDES				
Hommes	120	2.360,00	283,00	2.514,30
De niveau primaire	1200	2,00	1,00	2,80
De niveau secondaire	1201	275,00	62,00	300,00
De niveau supérieur non universitaire	1202	972,00	132,00	1.046,40
De niveau universitaire	1203	1.111,00	88,00	1.165,10
Femmes	121	1.382,00	992,00	2.017,45
De niveau primaire	1210	0,00	4,00	1,33
De niveau secondaire	1211	154,00	261,00	294,26
De niveau supérieur non universitaire	1212	602,00	531,00	957,44
De niveau universitaire	1213	626,00	196,00	764,42
PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE				
Personnel de direction	130	118,00	11,00	123,10
Employés	134	3.624,00	1.259,00	4.407,32
Ouvriers	132	0,00	5,00	1,33
Autres	133	0,00	0,00	0,00

2. Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice

	Code	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	1,10	0,00
Nombre d'heures effectivement prestées	151	2.156,42	0,00
Frais pour l'entreprise	152	54.223,72	0,00

II. Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

1. Entrées

	Code	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
NOMBRE DE TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI ONT ÉTÉ INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE	205	357,00	7,00	362,80
PAR TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL				
Contrat à durée indéterminée	210	298,00	6,00	303,00
Contrat à durée déterminée	211	59,00	1,00	59,80
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212	0,00	0,00	0,00
Contrat de remplacement	213	0,00	0,00	0,00

2. Sorties

	Code	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
NOMBRE DE TRAVAILLEURS DONT LA DATE DE FIN DE CONTRAT A ÉTÉ INSCRITE DANS UNE DÉCLARATION DIMONA OU AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE	305	212,00	150,00	276,30
PAR TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL				
Contrat à durée indéterminée	310	162,00	149,00	225,70
Contrat à durée déterminée	311	50,00	1,00	50,60
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312	0,00	0,00	0,00
Contrat de remplacement	313	0,00	0,00	0,00
PAR MOTIF DE FIN DE CONTRAT				
Pension	340	56,00	87,00	89,65
Chômage avec complément d'entreprise	341	0,00	0,00	0,00
Licenciement	342	56,00	13,00	63,45
Autre motif	343	100,00	50,00	123,20
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350	0,00	0,00	0,00

III. Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Code	Hommes	Code	Femmes
INITIATIVES EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE À CARACTÈRE FORMEL À CHARGE DE L'EMPLOYEUR				
Nombre de travailleurs concernés	5801	2.577,00	5811	2.217,00
Nombre d'heures de formation suivies	5802	44.326,80	5812	36.804,00
Coût net pour l'entreprise (en milliers d'EUR)	5803	4.249,25	5813	3.484,62
Dont coût brut directement lié aux formations	58031	4.249,25	58131	3.484,62
Dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	0,00	58132	0,00
Dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	0,00	58133	0,00
INITIATIVES EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE À CARACTÈRE MOINS FORMEL OU INFORMEL À CHARGE DE L'EMPLOYEUR				
Nombre de travailleurs concernés	5821	2.502,00	5831	1.988,00
Nombre d'heures de formation suivies	5822	59.659,66	5832	50.676,30
Coût net pour l'entreprise (en milliers d'EUR)	5823	3.961,03	5833	3.463,33
INITIATIVES EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE À CHARGE DE L'EMPLOYEUR				
Nombre de travailleurs concernés	5841	0,00	5851	0,00
Nombre d'heures de formation suivies	5842	0,00	5852	0,00
Coût net pour l'entreprise (en milliers d'EUR)	5843	0,00	5853	0,00

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Belfius Banque SA sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Belfius Banque SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 29 avril 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Belfius Banque SA durant deux exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique. Ces comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Le total du bilan s'élève à ('000) 172.601.344 EUR et le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de ('000) 822.474 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Réductions de valeur des créances sur la clientèle

Nous référons aux règles d'évaluation et à l'annexe II. « État des créances sur la clientèle » des comptes annuels.

Description

Au 31 décembre 2021, la Société présente ('000) 99.612.439 EUR de créances sur la clientèle.

En raison de l'importance du montant des réductions de valeur des créances sur la clientèle et du jugement important lié à l'estimation, nous considérons l'évaluation des réductions de valeur des créances sur la clientèle comme un point clé de l'audit.

Nos procédures d'audit

Assistés par nos spécialistes en informatique et de gestion de risques financiers, nous avons effectué les procédures d'audit suivantes :

- Evaluation de la conception, la mise en œuvre et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés concernant les réductions de valeur des créances sur la clientèle.
- Evaluation des risques sur le portefeuille des prêts (orientation sectorielle, migration de la notation des risques).
- Inspection des procès-verbaux des comités compétents et la justification des conclusions qui y figurent et qui servent de base à notre analyse des risques et soutiennent notre sélection et l'étendue de nos procédures d'audit.
- Inspection d'un échantillon de créances sur la clientèle afin d'évaluer si la survenance d'événements de défaut (y compris l'impact de la crise COVID-19) et la détermination des réductions de valeur est raisonnable.
- Evaluation de la pertinence de la documentation établie par la direction des évidences et justifications lorsque, malgré l'apparition de déclencheurs de réduction de valeur, aucune provision n'a été comptabilisée.
- Evaluation du niveau global des pertes de crédit possibles estimé par la Société suite aux impacts économiques attendus de la crise COVID-19 et la capacité d'absorption de ce dernier par le fonds pour risques bancaires généraux.

Évaluation d'instruments financiers complexes

Nous référons aux règles d'évaluation et aux annexes III. « État des obligations et autres titres à revenu fixe », IV. « État des actions, parts et autres titres à revenu variable », X. « Comptes de régularisation (de l'actif) », XV. « Comptes de régularisation (du passif) » et XXXI. « Instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur » des comptes annuels.

Description

L'évaluation de la valeur des instruments financiers complexes est basée sur une série de données. Lorsqu'il n'y a pas de données observables sur le marché, des estimations sujettes à un plus grand degré de jugement sont alors développées.

La détermination de la valeur des instruments complexes représente une exposition plus élevée au risque d'évaluation incorrecte en raison de l'absence de données de marché observables, de la complexité de certains modèles d'évaluation et du niveau plus élevé de jugement impliqué.

Nos procédures d'audit

Assistés par nos spécialistes en évaluation, nous avons effectué les procédures suivantes :

- Obtenir un aperçu des processus concernant l'évaluation des instruments financiers.
- Appréciation de la conception et la mise en œuvre des contrôles clés au processus d'évaluation des instruments financiers, p. ex. des contrôles concernant la conception des modèles d'évaluation et la vérification indépendante de prix.
- Inspection des rapports de validation de modèle émis par la fonction de validation indépendante.
- Inspection des procès-verbaux des comités concernés et la justification des conclusions qui y figurent et qui servent de base à notre analyse des risques et soutiennent notre sélection et l'étendue de nos procédures d'audit.
- Détermination indépendante de la valeur de marché des instruments financiers sur la base d'un échantillon.
- Analyse des réductions de valeurs par l'évaluation du caractère permanent des positions présentant des pertes non réalisées significatives et l'évaluation de l'application adéquate des règles d'évaluations y relative.

Systèmes informatiques et contrôles à l'égard de l'information financière

Description

Nous avons identifié les systèmes d'information et les contrôles portant sur l'information financière comme point clé de l'audit de la Société car les systèmes concourant à la production de l'information comptable et financière dépendent fondamentalement des systèmes d'information et des contrôles d'application automatisés pour traiter des volumes significatifs de transactions. Les contrôles d'application automatisés et les contrôles généraux sur les systèmes informatiques, qui portent sur la gouvernance informatique, les développements et changements, aux accès aux programmes et aux données, et aux opérations informatiques, doivent être conçus et opérer de façon effective afin d'assurer la fiabilité de l'information financière.

Nos procédures d'audit

Assistés par nos spécialistes informatiques, nous avons effectué les procédures suivantes :

- Evaluation du cadre de gouvernance de la Société en matière de gestion des systèmes d'information.
- Evaluation de la conception, la mise en œuvre et de l'efficacité opérationnelle des contrôles généraux portant sur les systèmes informatique tels que les contrôles relatifs aux développements et changements, aux accès aux programmes et aux données et aux opérations des systèmes informatiques clés qui soutiennent la comptabilité et les rapports financiers, en prenant en considération les contrôles compensatoires et les tests directs avec les données sources lorsque les contrôles ne fonctionnent pas efficacement.
- Evaluation de la conception, la mise en œuvre et l'efficacité opérationnelle des contrôles d'application automatisés des processus clés ayant un impact sur l'information financière produite par la Société, en ce compris les contrôles compensatoires et procédures d'audit lorsque les contrôles généraux sur les systèmes informatiques ne fonctionnent pas efficacement (par exemple. l'accès aux programmes et aux données).
- Evaluation de l'intégrité des données transmises au travers des différents systèmes d'information vers les systèmes concourant à la production de l'information financière.
- Evaluation de la conception, la mise en œuvre et l'efficacité opérationnelle des contrôles auprès de la société prestataire des services concernés.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, de la déclaration non financière annexée à celui-ci et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, la déclaration non financière annexée à celui-ci et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir :

- Profil de Belfius ;
- Autres informations (GRI, Abréviations et Informations complémentaires)

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non financière requise par l'article 3:6 §4 du Code des sociétés et des associations est reprise dans le rapport de gestion qui fait partie de la section Rapport de Gestion – Responsabilité sociétale de l'entreprise (« RSE ») du rapport annuel. Pour l'établissement de cette information non financière, la Société s'est basée sur les standards Global Reporting Initiative (« GRI »). Conformément à l'article 3:75 §1, 1er alinéa, 6° du Code des sociétés et des associations nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie conformément aux standards GRI précités.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12 §1 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Nous avons évalué les conséquences patrimoniales pour la Société de la décision prise en conflit d'intérêt telles que décrites dans la section 2.3.2.2 du rapport de gestion et nous n'avons rien à vous signaler.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Zaventem, le 7 avril 2022

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
Représentée par

Olivier Macq
Réviseur d'Entreprises

Kenneth Vermeire
Réviseur d'Entreprises

Global Reporting Initiative (GRI) – tableau

Norme GRI	Éléments d'information GRI	Références (→)/information	Page	Omission	Lien vers les ODD (sur la base du SDG Compass)
GRI 101: PRINCIPES GÉNÉRAUX 2016					
GRI 102: ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION 2016					
GRI 102: ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION - PROFIL DE L'ORGANISATION					
102-1	Nom de l'organisation	Belfius Banque SA			
102-2	Activités, marques, produits et services	→ Profil de Belfius	4		
102-3	Lieu géographique du siège	Place Charles Rogier 11, B-1210 Bruxelles			
102-4	Lieu géographique des sites d'activité	Belgique			
102-5	Capital et forme juridique	Société anonyme			
102-6	Marchés desservis	→ Reporting par segment	132		
102-7	Taille de l'organisation	→ Profil de Belfius, Nos activités, Chiffres clés	7		
102-8	Information concernant les employés et les autres travailleurs	Le périmètre des employés est limité à la Belgique. Les données ont été collectées via SAP. → Ressources humaines, Nos collaborateurs: l'épine dorsale de l'entreprise	 112		#8 Travail décent et croissance économique #10 Inégalités réduites
102-9	Chaîne d'approvisionnement	→ Écologisation de nos propres opérations, Achats durables	95		
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	→ Rapport de gestion, Message des présidents	12		
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	→ Gestion des risques	172		
102-12	Initiatives externes	→ ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, L'ESG au cœur de tout ce que nous faisons	42		
102-13	Adhésion à des associations	→ ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, Dialogue avec nos parties prenantes	48		
GRI 102: ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION 2016 - STRATÉGIE					
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	→ Rapport de gestion, Message des présidents	12		
GRI 102: ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION 2016 - ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ					
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, Politiques et chartes → Bonne gouvernance d'entreprise, La gouvernance ESG	63 73		 #16 Paix, justice et institutions efficaces
GRI 102: ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION 2016 - GOUVERNANCE					
102-18	Structure de gouvernance	→ Bonne gouvernance d'entreprise, La gouvernance ESG	73		
102-22	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé	→ Gouvernance d'entreprise	214		#5 Égalité entre les sexes
102-24	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	→ Gouvernance d'entreprise	214		#5 Égalité entre les sexes #16 Paix, justice et institutions efficaces

Norme GRI	Éléments d'information GRI	Références (→)/information	Page	Omission	Lien vers les ODD (sur la base du SDG Compass)
GRI 102: ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION 2016 - IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES					
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	→ ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, Dialogue avec nos parties prenantes	48		
102-41	Accords de négociation collective	→ Capital humain, Une attention particulière à la santé et au bien-être, surtout en période de pandémie, Une approche structurée de la santé et du bien-être	104		#8 Travail décent et croissance économique
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	Belfius a identifié et sélectionné ses parties prenantes en tenant compte de la matérialité de l'impact de Belfius sur le groupe de parties prenantes respectif ainsi que de leur impact et influence sur Belfius. Vous pouvez trouver la liste complète des parties prenantes avec lesquelles Belfius s'est engagée à la suite de ce processus d'identification et de sélection dans la section «ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, Dialogue avec nos parties prenantes».	48		
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	→ ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, Dialogue avec nos parties prenantes	48		
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	→ ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, Analyse de matérialité → ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, Dialogue avec nos parties prenantes	43 48		
GRI 102: ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION 2016 - PRATIQUE DE REPORTING					
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	→ Résultats financiers, Remarques préliminaires aux comptes consolidés	121		
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	Le périmètre de consolidation financière du groupe Belfius est appliqué, sauf indication contraire.			
102-47	Liste des enjeux pertinents	→ ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, Analyse de matérialité, Matrice de matérialité	45		
102-48	Réaffirmation des informations	Il n'y a pas de réaffirmations substantielles pour le Rapport de durabilité 2020 de Belfius.			
102-49	Modifications relatives au reporting	Pas de changements			
102-50	Période de reporting	Exercice fiscal du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021			
102-51	Date du rapport le plus récent	Le rapport le plus récent contenant des informations économiques, environnementales et sociales est le Rapport Annuel 2020.			
102-52	Cycle de reporting	Annuel			
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	*esg@belfius.be*			
102-54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI: option de conformité essentielle.			
102-55	Index du contenu GRI	→ Index du contenu GRI			
102-56	Vérification externe	Les données financières ont été vérifiées par KPMG Reviseurs d'Entreprises. Aucune assurance externe n'a été obtenue pour les données relatives à la durabilité. Afin d'accroître sa transparence, Belfius souhaite obtenir une assurance externe sur ses données de durabilité à l'avenir.			

Norme GRI	Éléments d'information GRI	Références (→)/information	Page	Omission	Lien vers les ODD (sur la base du SDG Compass)
ENJEUX PERTINENTS INCLUSION FINANCIÈRE ET ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS GRI 103: APPROCHE MANAGÉRIALE 2016					
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, À l'écoute de nos clients, Une attention particulière pour les clients plus vulnérables	71		
103-2	L'approche managériale et ses composantes	→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, À l'écoute de nos clients, Une attention particulière pour les clients plus vulnérables	71		
103-3	Évaluation de l'approche managériale	→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, À l'écoute de nos clients, Une attention particulière pour les clients plus vulnérables	71		
G4: COMMUNAUTÉS LOCALES					
FS14	Initiatives en vue d'améliorer l'accès aux services financiers pour les personnes défavorisées	→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, À l'écoute de nos clients, Une attention particulière pour les clients plus vulnérables	71		#1 Pas de pauvreté #8 Travail décent et croissance économique #10 Inégalités réduites
ATTIRER ET RETENIR LES TALENTS GRI 103: APPROCHE MANAGÉRIALE 2016					
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	**Emploi:**			
		→ Capital humain, Une politique de carrière durable	104		
		→ Ressources humaines, Nos collaborateurs: l'épine dorsale de l'entreprise	112		
		Santé et sécurité au travail:			
		→ Capital humain, Une attention particulière à la santé et au bien-être, surtout en période de pandémie, Une approche structurée de la santé et du bien-être	104		
		→ Ressources humaines, Continuer à investir dans le bien-être	116		
		Formation et éducation:			
		→ Capital humain, Apprentissage tout au long de la vie	103		
		→ Ressources humaines, Investir dans nos talents en organisant plusieurs parcours dédiés	116		
103-2	L'approche managériale et ses composantes	**Emploi:**			
		→ Capital humain, Une politique de carrière durable	104		
		→ Ressources humaines, Nos collaborateurs : l'épine dorsale de l'entreprise	112		
		Santé et sécurité au travail:			
		→ Capital humain, Une attention particulière à la santé et au bien-être, surtout en période de pandémie, Une approche structurée de la santé et du bien-être	104		
		→ Ressources humaines, Continuer à investir dans le bien-être	116		
		Formation et éducation:			
		→ Capital humain, Apprentissage tout au long de la vie	103		
		→ Ressources humaines, Investir dans nos talents en organisant plusieurs parcours dédiés	116		
103-3	Évaluation de l'approche managériale	→ Capital humain, Une attention particulière à la santé et au bien-être, surtout en période de pandémie, Satisfaction et engagement des employés	105		

Norme GRI	Éléments d'information GRI	Références (→)/information	Page	Omission	Lien vers les ODD (sur la base du SDG Compass)
GRI 401: EMPLOI 2016					
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	→ Ressources humaines, Nos collaborateurs: l'épine dorsale de l'entreprise	112		#5 Égalité entre les sexes #8 Travail décent et croissance économique #10 Inégalités réduites
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	→ Capital humain, Avantages pour les employés	106		#3 Bonne santé et bien-être #5 Égalité entre les sexes #8 Travail décent et croissance économique
401-3	Congé parental	→ Capital humain, Une approche active de la diversité et de l'inclusion, Diversité des genres	108		#5 Égalité entre les sexes #8 Travail décent et croissance économique
GRI 403: SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL 2018					
403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	→ Capital humain, Une attention particulière à la santé et au bien-être, surtout en période de pandémie, Une approche structurée de la santé et du bien-être → Ressources humaines, Continuer à investir dans le bien-être	104 116		#8 Travail décent et croissance économique #16 Paix, justice et institutions efficaces
403-9	Accidents au travail	→ Capital humain, Une attention particulière à la santé et au bien-être, surtout en période de pandémie, Une approche structurée de la santé et du bien-être	104		#3 Bonne santé et bien-être #8 Travail décent et croissance économique #16 Paix, justice et institutions efficaces
GRI 404: FORMATION ET ÉDUCATION 2016					
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	→ Capital humain, Apprentissage tout au long de la vie → Ressources humaines, Investir dans nos talents en organisant plusieurs parcours dédiés	104 116		#4 Éducation de qualité #5 Égalité entre les sexes #8 Travail décent et croissance économique #10 Inégalités réduites
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	→ Capital humain, Une politique de carrière durable	104	(1)	#5 Égalité entre les sexes #8 Travail décent et croissance économique #10 Inégalités réduites
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES **GRI 103: APPROCHE MANAGÉRIALE 2016**					
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	→ Capital humain, Une approche active de la diversité et de l'inclusion → Ressources humaines, Poursuivre la mise en oeuvre d'une approche active de la diversité et de l'inclusion (D&I)	107 117		
103-2	L'approche managériale et ses composantes	→ Capital humain, Focus spécifique sur le recrutement → Capital humain, Une approche active de la diversité et de l'inclusion → Ressources humaines, Poursuivre la mise en œuvre d'une approche active de la diversité et de l'inclusion (D&I)	107 107 117		
103-3	Évaluation de l'approche managériale	→ Capital humain, Une attention particulière à la santé et au bien-être, surtout en période de pandémie, Satisfaction et engagement des employés	105		
GRI 405: DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES 2016					
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	→ Capital humain, Une approche active de la diversité et de l'inclusion, Diversité des genres → Ressources humaines, Nos collaborateurs: l'épine dorsale de l'entreprise, Chiffres clés	108 112		#5 Égalité entre les sexes #8 Travail décent et croissance économique

(1) Bien que les principales exigences de divulgation des lignes directrices aient été respectées, certaines données granulaires n'ont pas pu être divulguées en raison de contraintes liées aux données.

Norme GRI	Éléments d'information GRI	Références (→)/information	Page	Omission	Lien vers les ODD (sur la base du SDG Compass)
ENGAGEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ LOCALE					
GRI 103: APPROCHE MANAGÉRIALE 2016					
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	→ Une croissance qui a du sens («meaningful»), Solutions de financement durable, Recirculer dans l'économie et la communauté belge	52		
		→ Engagement sociétal, Une implication de longue date dans la société	97		
103-2	L'approche managériale et ses composantes	→ ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, Dialogue avec nos parties prenantes	48		
		→ Une croissance qui a du sens («meaningful»), Solutions de financement durable, Recirculer dans l'économie et la communauté belge	52		
		→ Engagement sociétal	97		
103-3	Évaluation de l'approche managériale	→ Engagement sociétal	97		
GRI 201: PERFORMANCE ÉCONOMIQUE 2016					
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	→ Résultats financiers	120		
		→ Engagement sociétal	97		
GRI 203: IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS 2016					
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	→ Engagement sociétal	97		#5 Égalité entre les sexes #9 Industrie, innovation et infrastructure
SOUTIEN ET ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
GRI 103: APPROCHE MANAGÉRIALE 2016					
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	→ ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, L'ESG au cœur de tout ce que nous faisons	42		
		→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, Accélérer la transition par des directives claires	64		
103-2	L'approche managériale et ses composantes	→ Une croissance qui a du sens («meaningful»), Des solutions d'assurance axées sur les nouveaux défis sociétaux	57		
		→ Une croissance qui a du sens («meaningful»), Solutions innovantes – au-delà de la bancassurance	59		
		→ Une croissance qui a du sens («meaningful»), Green Bond Framework de Belfius et émission inaugurale d'obligations vertes	62		
		→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, Accélérer la transition par des directives claires	64		
103-3	Évaluation de l'approche managériale	→ Accent sur l'action climatique, Adopter les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)	74		
		→ Accent sur l'action climatique, Alignement sur la Taxonomie européenne	85		
G4: PORTEFEUILLE DE PRODUITS					
FS7	Valeur monétaire des produits et des services conçus en vue de générer un bénéfice social par secteur d'activité et ventilé par objet	→ Une croissance qui a du sens («meaningful»), Solutions innovantes – au-delà de la bancassurance	59		#1 Pas de pauvreté #8 Travail décent et croissance économique #9 Industrie, infrastructure et innovation #10 Inégalités réduites #11 Villes et communautés durables
		→ Une croissance qui a du sens («meaningful»), Propres portefeuilles gérés durablement, Portfolio21: gestion durable des réserves d'assurance (par Belfius Insurance)	60		
		→ Engagement sociétal, Philanthropie (à travers notre offre de produits), Fonds du Futur	100		
		→ Engagement sociétal, Philanthropie (à travers notre offre de produits), Wealth	100		
FS8	Valeur monétaire des produits et des services conçus en vue de générer un bénéfice environnemental par secteur d'activité et ventilé par objet	→ Une croissance qui a du sens («meaningful»), Solutions de financement durable, Relever le défi des bâtiments durables	52		
		→ Une croissance qui a du sens («meaningful»), Solutions de financement durable, Investir dans les énergies renouvelables	54		
		→ Une croissance qui a du sens («meaningful»), Green Bond Framework de Belfius et émission inaugurale d'obligations vertes	62		

Norme GRI	Éléments d'information GRI	Références (→)/information	Page	Omission	Lien vers les ODD (sur la base du SDG Compass)
G4: ACTIONNARIAT ACTIF					
FS10	Pourcentage et nombre d'entreprises détenues dans le portefeuille de l'institution avec lesquelles l'organisation déclarante a interagi sur des questions environnementales ou sociales	→ Une croissance qui a du sens («meaningful»), Propres portefeuilles gérés durablement, Portfolio21: gestion durable des réserves d'assurance (par Belfius Insurance)	60		
MAÎTRISER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DIRECT ET INDIRECT DU GROUPE GRI 103: APPROCHE MANAGÉRIALE 2016					
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	**Énergie**			
		→ Écologisation de nos propres opérations, Compensation et neutralité carbone	91		
		→ Écologisation de nos propres opérations, Réduction des consommations et des déchets, Économies d'énergie	91		
		Eau et effluents:			
		→ Écologisation de nos propres opérations, Compensation et neutralité carbone	91		
		→ Écologisation de nos propres opérations, Réduction des consommations et des déchets, Consommation d'eau	94		
		Émissions:			
		→ Écologisation de nos propres opérations, Empreinte carbone du groupe Belfius	89		
		Déchets:			
		→ Écologisation de nos propres opérations, Compensation et neutralité carbone	91		
		→ Écologisation de nos propres opérations, Réduction des consommations et des déchets, Déchets en diminution régulière	92		
103-2	L'approche managériale et ses composantes	**Énergie:**			
		→ Écologisation de nos propres opérations, Compensation et neutralité carbone	91		
		→ Écologisation de nos propres opérations, Réduction des consommations et des déchets, Économies d'énergie	91		
		Eau et effluents:			
		→ Écologisation de nos propres opérations, Compensation et neutralité carbone	91		
		→ Écologisation de nos propres opérations, Réduction des consommations et des déchets, Consommation d'eau	94		
		Émissions:			
		→ Écologisation de nos propres opérations, Compensation et neutralité carbone	91		
		→ Écologisation de nos propres opérations, Flotte et déplacements domicile-travail	94		
		Déchets:			
		→ Écologisation de nos propres opérations, Compensation et neutralité carbone	91		
		→ Écologisation de nos propres opérations, Réduction des consommations et des déchets, Déchets en diminution régulière	92		
		→ Écologisation de nos propres opérations, Réduction des consommations et des déchets, De moins en moins de papier	94		
103-3	Évaluation de l'approche managériale	→ Bonne gouvernance d'entreprise, La gouvernance ESG	73		
		→ Accent sur l'action climatique, Adopter les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)	74		
		→ Écologisation de nos propres opérations, Empreinte carbone du groupe Belfius	89		
		→ Écologisation de nos propres opérations, Compensation et neutralité carbone	91		

Norme GRI	Éléments d'information GRI	Références (→)/information	Page Omission	Lien vers les ODD (sur la base du SDG Compass)
GRI 301: MATIÈRES 2016				
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	Il s'agit principalement de la consommation de papier. → Écologisation de nos propres opérations, Réduction des consommations et des déchets, De moins en moins de papier	94	#8 Travail décent et croissance économique #12 Consommation et production responsables
GRI 302: ÉNERGIE 2016				
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	→ Écologisation de nos propres opérations, Réduction des consommations et des déchets, Économies d'énergie	91	#7 Énergie propre et d'un coup abordable #8 Travail décent et croissance économique #12 Consommation et production responsables #13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
GRI 303: EAU ET EFFLUENTS 2018				
303-5	Consommation d'eau	→ Écologisation de nos propres opérations, Réduction des consommations et des déchets, Consommation d'eau	94	#6 Eau propre et assainissement
GRI 305: ÉMISSIONS 2016				
305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	→ Écologisation de nos propres opérations, Empreinte carbone du groupe Belfius	89	#3 Bonne santé et bien-être #12 Consommation et production responsables #13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques #14 Vie aquatique #15 Vie terrestre
305-2	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	→ Écologisation de nos propres opérations, Empreinte carbone du groupe Belfius	89	
305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	→ Écologisation de nos propres opérations, Empreinte carbone du groupe Belfius	89	
GRI 306: DÉCHETS 2020				
306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	→ Écologisation de nos propres opérations, Réduction des consommations et des déchets, Déchets en diminution régulière	92	
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	→ Écologisation de nos propres opérations, Réduction des consommations et des déchets, Déchets en diminution régulière	92	
306-3	Déchets générés	→ Écologisation de nos propres opérations, Réduction des consommations et des déchets, Déchets en diminution régulière	92	#3 Bonne santé et bien-être #6 Eau propre et assainissement #8 Travail décent et croissance économique #11 Villes et communautés durables #12 Consommation et production responsables
UNE INFRASTRUCTURE INCLUSIVE, PERTINENTE ET À L'ÉPREUVE DU TEMPS **GRI 103: APPROCHE MANAGÉRIALE 2016**				
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	→ ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, L'ESG au cœur de tout ce que nous faisons → Une croissance qui a du sens («meaningful»), Solutions de financement durable → Capital humain, Focus spécifique sur le recrutement, Culture d'entreprise inclusive	42 52 107	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	→ ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, L'ESG au cœur de tout ce que nous faisons → Une croissance qui a du sens («meaningful»), Solutions de financement durable → Capital humain, Focus spécifique sur le recrutement, Culture d'entreprise inclusive	42 52 107	

Norme GRI	Éléments d'information GRI	Références (→)/information	Page	Omission	Lien vers les ODD (sur la base du SDG Compass)
103-3	Évaluation de l'approche managériale	→ ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, L'ESG au cœur de tout ce que nous faisons → Une croissance qui a du sens («meaningful»), Solutions de financement durable → Capital humain, Focus spécifique sur le recrutement, Culture d'entreprise inclusive	42 52 107		
GRI 203: IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS 2016					
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	→ Engagement sociétal	97		#1 Pas de pauvreté #8 Travail décent et croissance économique #9 Industrie, Innovation et Infrastructure #10 Inégalités réduites #11 Villes et communautés durables
UNE CONDUITE DES AFFAIRES RESPECTUEUSE DE LA LOI ET DE L'ÉTHIQUE					
GRI 103: APPROCHE MANAGÉRIALE 2016					
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires	63		
103-2	L'approche managériale et ses composantes	→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires	63		
103-3	Évaluation de l'approche managériale	→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires	63		
GRI 205: LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 2016					
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, Politiques et chartes	63		#16 Paix, justice et institutions efficaces
RÉSILIENCE ET PERFORMANCE FINANCIÈRE ORIENTÉES VERS LE LONG TERME					
GRI 103: APPROCHE MANAGÉRIALE 2016					
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	→ Gestion des risques	172		
103-2	L'approche managériale et ses composantes	→ Gestion des risques	172		
103-3	Évaluation de l'approche managériale	→ Gestion des risques	172		
GRI 201: PERFORMANCE ÉCONOMIQUE 2016					
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	→ Résultats financiers → Engagement sociétal	120 97		#5 Égalité entre les sexes #7 Énergie propre et d'un coût abordable #8 Travail décent et croissance économique #9 Industrie, innovation et infrastructure
GRI 207: FISCALITÉ 2019					
207-1	Approche de la politique fiscale	→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaire, Un contribuable équitable	65		#1 Pas de pauvreté #10 Inégalités réduites #17 Partenariats pour la réalisation des objectifs
207-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	→ Résultats financiers → Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaire, Un contribuable équitable	120 65		
207-4	Reporting pays par pays	→ Déclaration de transparence, Le reporting pays par pays	247		
EXPÉRIENCE ET SATISFACTION DU CLIENT					
GRI 103: APPROCHE MANAGÉRIALE 2016					
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	→ ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, Dialogue avec nos parties prenantes → Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, À l'écoute de nos clients	48 68		

Norme GRI	Éléments d'information GRI	Références (→)/information	Page	Omission	Lien vers les ODD (sur la base du SDG Compass)
103-2	L'approche managériale et ses composantes	→ ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, Dialogue avec nos parties prenantes → Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, À l'écoute de nos clients	48 68		
103-3	Évaluation de l'approche managériale	→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, À l'écoute de nos clients, Toujours plus. Pour votre Love	69		
SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET PROTECTION DES DONNÉES ET DE LA VIE PRIVÉE GRI 103: APPROCHE MANAGÉRIALE 2016					
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, Confidentialité des données et sécurité des informations → Risques non financiers – risques opérationnels, Focus sur les domaines clés des risques non financiers	66 209		
103-2	L'approche managériale et ses composantes	→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, Confidentialité des données et sécurité des informations → Risques non financiers – risques opérationnels, Non-Financial Risk Management Framework	66 207		
103-3	Évaluation de l'approche managériale	→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, Confidentialité des données et sécurité des informations → Risques non financiers – risques opérationnels, Focus sur les domaines clés des risques non financiers	66 209		
GRI 418: CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DES CLIENTS 2016					
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, Confidentialité des données et sécurité des informations, Confidentialité des données	66		#16 Paix, justice et institutions efficaces
DIALOGUE OUVERT AVEC LES «STAKEHOLDERS» ET ENGAGEMENT ACTIF GRI 103: APPROCHE MANAGÉRIALE 2016					
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	→ ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, Analyse de matérialité, Processus d'évaluation → ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, Analyse de matérialité, Matrice de matérialité → ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, Dialogue avec nos parties prenantes → Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, À l'écoute de nos clients	43 45 48 68		
103-2	L'approche managériale et ses composantes	→ ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, Analyse de matérialité, Processus d'évaluation → ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, Analyse de matérialité, Matrice de matérialité → ESG entièrement intégré dans la stratégie de Belfius, Dialogue avec nos parties prenantes → Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, À l'écoute de nos clients	43 45 48 68		
103-3	Évaluation de l'approche managériale	→ Bonne gouvernance d'entreprise, Conduite responsable des affaires, À l'écoute de nos clients, Toujours plus. Pour votre Love → Capital humain, Une attention particulière à la santé et au bien-être, surtout en période de pandémie, Satisfaction et engagement des employés	69 105		

UN Global Compact Progress Index

Disponible uniquement en anglais - Références à la version anglaise du rapport annuel

Principles	References	Page number(s) and/or URL(s)
HUMAN RIGHTS		
Principle 1: Businesses should support and respect the protection of internationally proclaimed human rights; and	Belfius Human Rights Policy	Belfius Human Rights Policy
	Transition Acceleration Policy	TAP
Principle 2: make sure that they are not complicit in human rights abuses.	Belfius Human Rights Policy	Belfius Human Rights Policy
	Transition Acceleration Policy	TAP
LABOUR		
Principle 3: Businesses should uphold the freedom of association and the effective recognition of the right to collective bargaining;	Belfius Human Rights Policy	Belfius Human Rights Policy
	Human Capital, Strong focus on health and wellbeing, expecially in pandemic time, A structured approach to health and wellbeing	Annual Report 2021, p. 100
Principle 4: the elimination of all forms of forced and compulsory labour;	Transition Acceleration Policy	TAP
	Belfius Human Rights Policy	Belfius Human Rights Policy
Principle 5: the effective abolition of child labour; and	Transition Acceleration Policy	TAP
	Belfius Human Rights Policy	Belfius Human Rights Policy
Principle 6: the elimination of discrimination in respect of employment and occupation.	Belfius Human Rights Policy	Belfius Human Rights Policy
	Belfius Anti-discrimination Policy	Belfius Anti-Discrimination Policy
	Human Capital, An active Diversity and Inclusion (D&I) approach	Annual Report 2021, p. 103 - 105
	Human Capital, Specific focus on recruitment, Inclusive company culture	Annual Report 2021, p. 103
ENVIRONMENT		
Principle 7: Businesses should support a precautionary approach to environmental challenges;	Transition Acceleration Policy	TAP
	Adopting Taskforce on Climate-related Financial Disclosure recommendations	Annual Report 2021, p. 72 - 83
	Going green in our own operations	Annual Report 2021, p. 87 - 93
Principle 8: undertake initiatives to promote greater environmental responsibility; and	Transition Acceleration Policy	TAP
	Going green in our own operations	Annual Report 2021, p. 87 - 93
Principle 9: encourage the development and diffusion of environmentally friendly technologies.	Transition Acceleration Policy	TAP
	Meaningful growth	Annual Report 2021, p. 47 - 60
ANTI-CORRUPTION		
Principle 10: Businesses should work against corruption in all its forms, including extortion and bribery.	Belfius Anti-Bribery Policy	Belfius Anti-Bribery Policy
	Belfius Anti-fraud Policy	Belfius Anti-Fraud Policy
	Sound corporate governance, Policies & charters	Annual Report 2021, p. 61 - 62

UNEP FI Principles for Sustainable Insurance reporting

Disponible uniquement en anglais

Principle 1: We will embed in our decision-making environmental, social and governance issues relevant to our insurance business.

Company strategy

Sustainability has always been part of the Belfius DNA. As society is facing growing environmental, social and governance (ESG) challenges, sustainability has increasingly become an indispensable component within our company's strategy. We work with regulators, brokers and customers to guarantee sustainable business practices and develop approaches to better manage underlying trends in the insurance industry. As part of our core purpose: "Meaningful & Inspiring for Belgian Society. Together", Belfius aspires to creating long-lasting value for all of our stakeholders. With this vision as our guiding principle, we have defined a clear sustainability strategy with the objective of inspiring our customers to be in the driver's seat of their sustainability ambitions. In this way, together with our customers, we seek to achieve the greatest possible impact.

We accomplish this on the one hand through our 'walk the talk' concept: we do what we say in terms of sustainability and ensure a maximum positive contribution in everything we do. In addition, we put our customers in the driver's seat of their sustainability ambitions and support them through an adapted range of products and services. We also provide a strong framework through collaboration with sound partners who help lead the way in a complex and changing world.

Because the fight for climate is more than an environmental issue, we make daily efforts to not only support, but actively enable, the transition to a low-carbon, resilient and prosperous Belgian society as it is a crucial social change that we seek to encourage. We are committed to placing sustainability at the heart of our decisions and doing our part in the fight against climate change. That is why Belfius joined the Science Based Targets initiative (SBTi) in 2022 and why we are committed to setting our emissions reduction targets in line with the Paris Climate Agreement.

We are also aware of the complexity of finding solutions that meet both the needs of our clients and our sustainability goals. Within this context, we heavily invest in improving the quality of our data environment, in which ESG data plays a key role. As we understand that appropriate measurement and transparent reporting are keys to success, Belfius attaches great importance to having an open dialogue with stakeholders. Additionally, Belfius has established strong ESG governance with clear responsibilities at the highest levels and has explicitly integrated sustainability-linked criteria into the variable compensation of senior management positions. In addition, we continually make sure that all of our employees include sustainability at the heart of their decision-making.

Risk Management and underwriting

Introduction

As managers of risk, the insurance sector is exposed to ESG concerns. Traditionally, climate risk was considered mainly from the perspective of the non-life insurance business. The risks related to climate events were primarily managed via an appropriate risk (re)pricing based on historical data and mitigated by reinsurance. For insurance products, the underwriting of life risks might be impacted however, with the possibility of pricing being increasingly based on prospective rather than historical basis and the insurability of some risks currently covered by insurance policies becoming uncertain in the longer run.

Now, due to the escalating challenges posed by climate change, climate-related risks also encompass assets (risks due to transition or physical events).

In response to the increase in the frequency and severity of extreme weather events, considerable efforts have been devoted to assessing the significant issues related to climate change. With the objective of managing our exposure to climate-related risks, Belfius Insurance closely follows up on climate and sustainability risks. To this end, we have also included ESG risks in our Risk Management framework and have defined a dedicated Risk Appetite framework and suitable risk indicators. The aim of our Risk Management framework is to ensure that existing and emerging risks are eventually systematically and effectively identified, assessed, managed, and monitored.

Risk Roadmap

In order to ensure that ESG risks are gradually and systematically embedded into our governance, our processes and the existing Risk Management framework, a 3-year ESG Risk Roadmap, was designed and approved in 2021 by the Management Board. It focuses on three risk categories:

- ESG Regulatory requirements: risk of not respecting (ESG) regulatory requirements in due time
- ESG Strategy: risk that ambitions related to sustainability are deemed insufficient (by clients & other major stakeholders) or not reached on time
- Resilience Risk: risk that profitability and solvency are materially affected by ESG events

The implementation of the ESG Risk Roadmap was structured around different steps. We initially performed qualitative screening of our climate-related physical and transition risks ("Climate Risk Map"). Then, based on this risk map, we quantified the impact of such risks, convinced that measurement is key in efficient risk management.

A first climate stress scenario at company level was calibrated and the impact on our solvency ratio was computed. It should be noted that Belfius also closely analysed the climate stress tests proposed by several European supervisors, with the aim to improve our internal Climate Stress Test.

As a result, sustainability-related risks have been embedded in the risk appetite policy with dedicated key risk indicators (KRIs). These indicators have been defined and will need to be further developed in 2022. We have also started to collect energy performance information on assets linked to real estate properties (for both direct investment in Belgian real estate and mortgage loans) as a first step to measuring transition risks for these kinds of positions. The subsidence risk for Belfius Insurance's portfolio has been estimated based on an internal model and the first steps in the implementation of our TAP on financial assets have been taken.

Embed ESG in our risk management practices

In addition, in line with the ESG Roadmap and strategy, we took initiatives to embed ESG in our decisions, policies, processes and organisation. We applied sustainability criteria to several risk processes:

- Sustainability risks were included more accurately in the Risk Taxonomy
- Sustainability risks were added to the Risk Charter
- ESG considerations were added to the Investment Risk Framework and Real Estate Risk Framework. These are now also taken into account during the investment process
- Sustainability-related risks were integrated into the Risk Charter, Actuarial Function Charter, Remuneration Policy and Risk Taxonomy so as to comply with Solvency II regulation which requires the inclusion of sustainability risks in various aspects of risk management. Additional policies will be further reviewed in 2022 to include sustainability risks
- Sustainability elements have been embedded in the Risk and Control Self-Assessment (RCSA) for the Internal Control Report to be finalised in 2022.
- The identification, assessment, monitoring and management of these risks in now part of our Risk identification and Control Assessment Process (RiCap) and several ESG reflections have been included in the (product) approval process
- A review of sustainability risks aspects is regularly organised to monitor both regulatory evolutions and the development of good risk practices
- In line with Belfius Group's Transition Acceleration Policy (TAP), these screening principles are gradually being embedded in the underwriting guidelines over the course of 2021 – 2022.

Product and service development

By essence, an insurance company has an essential social role. It is our mission to protect and insure our clients against the financial risks related to serious life hazards (e.g. domestic or mobility accident, natural catastrophes, illness, hospitalisation, unemployment, disability or death). Since life is unpredictable, we seek to help our clients prevent those risks, protect them and their loved ones and facilitate their access to insurance solutions. To this end, we embed environmental, social and governance factors into our products and services.

In terms of insurance products, Belfius has adapted its processes, leading to the development of products to incorporate ESG criteria and facilitate the development of sustainable insurance solutions. Our aim is that each of our products and services should fully integrate our ambition and strategy.

For our non-life insurance products, we seize every opportunity to encourage our clients in their transition towards a net zero economy and society. We offer a wide range of products and services that answer to the needs of a large number of people and have a positive effect on the environment.

With regards to Property insurance for instance, we have widened our coverage to insure all initiatives that have a positive impact on reducing the Green House Gas (GHG) emissions of buildings (heat pumps, solar panels, batteries, etc..). But we go even further as, conscious of the need to protect those who do not own the car that they drive, we have extended our property coverage to customers looking for shared mobility solutions. It is essential that we support shared and circular economy initiatives as they will help ensure the maintenance of economic growth, while minimising GHG proliferation.

In terms of Mobility Insurance, we have adapted our pricing in relation to CO_2 emissions and kilometres driven, encouraging the transition to low carbon mobility. Furthermore, through our partnership with Cyclis, we are developing expertise in biking insurance.

As for our Life Insurance products, we adapted our Kite Invest products (Branch 23, EUR 2,7 Bn outstanding) to be fully compliant with the Belfius Transition Acceleration Policy.

Our aim to become a more sustainable organisation does not stop at offering insurance solutions. The underlying risk covered by insurance solutions should be universally understood, especially by our clients. That is why we invest in prevention and clear communication. In terms of prevention for example, in May 2021 we released information on costs related to hospitalisation due to Covid 19. 68% of respondants in a survey related to the issue were surprised with the results indicating these extra costs. With regards to clear communication, we have also adapted our terms and conditions, simplifying the way we explain what is covered and what is not. In 2022, we will invest in the education of our sales forces through various trainings to increase their understanding so as to better advise our clients.

Claims management

We also believe that our efforts should carry on during the whole lifecycle of our product offerings, which means even after the completion of the cycle. It is our engagement to serve our clients fairly, quickly and transparently. We developed MyBo in 2018 to facilitate the claim management process which has since then proven its efficiency.

The floods that occurred in July 2021 in Belgium showed the resilience and flexibility of our claims management processes. Not only was the number of impacted people high, but the extent of the damage was also unprecedented. We responded to this exceptional situation with specific meaningful and inspiring measures for our customers and partners. We defined fast track processes for expertise, rehousing, cash advances, payments and psychological counselling for those who were most in need. We succeeded in settling 55% of claims after three months and 77% after 6 months.

Even when we deploy many solutions however, complaints can always arise and we handle these in line with the expectations of the related Service Level Agreement. Those complaints are essential to improve our processes and allow our offerings to become even more meaningful for our clients in the future.

It should be noted that we take into account the whole value chain when it comes to claims management. Along with EcoVadis, we have carried out screenings of some our main suppliers with regards to sustainability since 2021. Based on these results, we will be taking various steps to improve the sustainability of our supply chain, together with our main partners.

Investment management

As an insurer with deep roots in Belgian society, a large part of Belfius Insurance's resources are invested in Belgian assets. Indeed, Belfius Insurance's contribution to the Belgian economy cannot be underestimated.

At the end of 2021, more than EUR 3.4 billion were invested in bonds issued by the Belgian State and Regions. Thanks to this investment, Belfius Insurance thus provides the State, Regions and, consequently, Belgian society, with significant resources that make it possible to intensify societal commitments.

In addition, EUR 8.6 billion (situation on 31 December 2021) is invested in other Belgian assets (corporate bonds, real estate, mortgages, loans, shares of Belgian companies, start-ups etc.), which contributes to relaunching or supporting different sectors of activity, including those most affected by the Covid crisis and those affected by the serious floods that took place in mid-July 2021 in Belgium.

We are also investing in the start-ups of the future through Birdhouse and W.I.N.G.S, two business incubators.

As per 31/12/21, we have a total amount of EUR 17.6 billion that is invested in the real economy, mainly in Belgium. Our engagement report gives more details on this.

It should also be noted that, when investing in the real economy, we limit our impact on the environment while maximising our impact on society and its resilience. We actively follow the Portfolio 21 principles and since March 2021 have incorporated our Transition Acceleration Policy into our strategy. This policy is based on a series of principles limiting Belfius Insurance exposure in sensitive sectors with negative impact on the environment and society. Our TAP will be fully applied by December 2022.

Principle 2: We will work together with our clients and business partners to raise awareness of environmental, social and governance issues, manage risk and develop solutions.

Our clients

Belfius is aware of the increasing environmental, social and economic challenges that our society is facing. To this end, we integrate ESG considerations into our decision-making processes to prevent and manage sustainability risks that might impact our strategy. Our group also takes these considerations into account when engaging with our different stakeholders to understand their expectations, but also to ensure the path towards a sustainable future.

In 2021 we performed a materiality assessment at Belfius Group Level to gain insights into the ESG-related topics that are relevant for our company. For more information on this, please refer to the Belfius Sustainability Report, section 4.2.

Customer experience and satisfaction was noted as being one of the main topics which has been a priority for our stakeholders since 2017. Indeed, our customers are central to our company's strategy and business model, mainly focused on retail clients. We measure customer satisfaction annually and we have set our target to 95% of satisfied clients. Our three brands (Belfius, DVV and Corona), whose value propositions are complementary, ensure an insurance experience in line with our clients' profiles. We are committed to fulfilling our customers' needs and ensuring the transparency of our products. We have a dedicated complaints process and we firmly believe that it is not only our duty to solve our customers' problems, but that it is also a business opportunity to adapt our processes.

As mentioned in principle 1, we offer a range of sustainable solutions and services that will help our customers in their transition to a low carbon economy and society, improving their resilience to climate hazards and other life hazards. We continuously inform them on ESG-related risks and, to support them with their daily operations, regularly develop a series of sustainable solutions to help them prepare for the potential negative effects of climate change (cf. Section 5.3.). Increasing our customers' awareness is a key priority for Belfius and to do so we provide additional information on our investment products (Life Invest products) to increase our clients' knowledge of ESG risks. With regards to our property products and mortgages, we regularly inform clients on the different climate associated risks they may face (flooding and drought for instance) and how to help mitigate these.

Our suppliers

Our business partners also play an important role in our transition to a low-carbon economy. Belfius is aware of the need to manage its supply chain in a sustainable manner and to ensure that we maintain a constant dialogue with our suppliers so that they may take appropriate mitigating actions. This is crucial in terms of continuity, reputation and cost, as we have the ambition to make affordable insurance solutions available to all of our clients. Within this context, we have selected EcoVadis as our partner to screen our existing and new suppliers and advocate for these changes. We believe it is not only important for Belfius Insurance to understand our suppliers' exposures related to ESG risks, but it is also considered by our suppliers as an opportunity to understand and improve their own processes. Modifications have been made accordingly, including to our tender process, to screen new suppliers so as to embark on the sustainability journey together from the very beginning.

Insurers, reinsurers and intermediaries

In order to maintain the reputation of the Insurance industry, we work together with other organisations to increase our expertise in the sector. To this effect, Belfius Insurance played a central role together with AXA, AG Insurance and Ethias in the development of the ESG Action Plan aimed at helping the entire sector to endorse more sustainable behaviours. The Action Plan has been validated and we continue working with our peers to strengthen sustainability in the sector.

Furthermore, Belfius Insurance has always seen reinsurance as an indispensable risk mitigator. Reinsurers help us to measure and assess, amongst others, risks associated with natural catastrophes. Following the July 2021 flooding in Belgium, it appeared how crucial and efficient our reinsurance plan was.

Principle 3: We will work together with governments, regulators and other key stakeholders to promote widespread action across society on environmental, social and governance issues.

Governments, regulators and other policymakers

The EU Commission has developed an ambitious action plan that makes the European Union the first in the world to answer to the commitments made during the Paris Agreement in 2015. The first regulations that have been issued in that regard are the SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) and the EU Taxonomy. Other existing regulations have been amended such as the IDD (Insurance Distribution Directive), Solvency II and the NFRD (Non-Financial Reporting Directive), which will be replaced by

the CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) in the future. This is mainly aimed at redirecting financial flows where they can have a positive impact, enhancing our risk management and increasing transparency in the financial sector, allowing for better investment decisions.

To this effect, Belfius developed a dedicated project to adequately respond to the different regulatory requirements it is subject to. A dedicated team operates the legal watch. Regular dialogue with different stakeholders such as Assuralia, Insurance Europe, EIOPA (European Insurance & Occupational Pensions Authority) and FSMA (Financial Services & Markets Authority) aims to facilitate the implementation of these regulations. The National Bank of Belgium has also carried out an inspection of the management of our Climate Risk roadmap.

Philantropic Organisations

Belfius has a strong tradition of supporting social projects - social commitment is in our DNA and at the heart of our strategy. Every year, Belfius staff actively support various charities and other initiatives. In line with our strategy, we work to create a favourable social atmosphere through meaningful and long-term partnerships with organisations in Belgium that work for those who have been given fewer opportunities in life. We implement projects and initiatives to support children, young people and the disadvantaged, and promote access to culture for all.

- Red Nose Day: One out of every five Flemish youths suffer from mental health problems, often with serious consequences - yet tens of thousands of young people do not find the care they need, or have not yet received it. In collaboration with VTM, Qmusic and Het Laatste Nieuws, Belfius has supported Red Nose Day, which focusses on remedying this situation, from its inception (see also section 9.1.1.)
- Viva for Life: Belgium has one of the highest rates of child poverty in Europe. This social issue concerns around 80,000 children in our country. Combatting child poverty must therefore be a strategic priority because we, as Belfius, believe children are the future. That is why Belfius has been supporting Viva for Life, the biggest end-of-year charity initiative in French-speaking Belgium that is committed to the fight against child poverty. It is run by the Belgian radio and television station RTBF, in partnership with charity Cap 48 and Belfius, who has been its main sponsor since 2016.

Principle 4: We will demonstrate accountability and transparency in regularly disclosing publicly our progress in implementing the Principles.

Once a year we publish an extended Sustainability Report in which we provide further information on our annual accomplishments. All our reports and continuous progress are also available on the Belfius website . Our yearly engagement report with regards to our investment portfolio is also published.

In 2021, we developed an ESG Dashboard in which a series of our Key Performance Indicators (KPIs) in line with our strategy will be disclosed.

Additionally, Belfius collaborates with other external stakeholders, such as non-governmental associations or environmental, social & governance (ESG) rating agencies, with the ambition to enhance our existing policies and increase transparency within the insurance sector.

UNEP FI Principles for Responsible Banking reporting

Disponible uniquement en anglais - Références à la version anglaise du rapport annuel

Belfius Bank signed the United Nations Environment Programme Finance Initiative (UNEP FI) Principles for Responsible Banking (PRB) in April 2020. The first UNEPFI PRB report, published in december 2021 provides Belfius' stakeholders an understanding on Belfius' progress and commitment towards the Principles in line with the UN Sustainable Development Goals (SDGs) and the Paris Climate Agreement. This first report is published in full below, except for the references which have been updated with new 2021 reporting material.

Reporting and Self-Assessment Requirements	High-level summary of bank's response	Reference(s)/ Link(s) to bank's full response/ relevant information
PRINCIPLE 1: ALIGNMENT We will align our business strategy to be consistent with and contribute to individuals' needs and society's goals, as expressed in the Sustainable Development Goals, the Paris Climate Agreement and relevant national and regional frameworks.		
1.1. DESCRIBE (high-level) your bank's business model, including the main customer segments served, types of products and services provided, the main sectors and types of activities, and where relevant the technologies financed across the main geographies in which your bank has operations or provides products and services.	Belfius Bank is licensed as a credit institution in accordance with the Belgian Banking Law. As a Belgian bank-insurer, Belfius serves all segments of the Belgian economy, including individuals, small and medium enterprises (SMEs), corporates, and public and social sectors. As of 31 December 2020, Belfius was positioned as the second largest retail bank-insurer in Belgium with 3.7 million customers; the third largest bank for SMEs with approximately 0.3 million professional customers; the largest bank in the public sector with almost 100% penetration; and the third largest bank for corporates, serving approximately 50% of the companies in the Belgian market with a turnover equal to or above EUR 10 million. Belfius serves approximately 30% of the Belgian population. Belfius' integrated business model is based on creating and leveraging synergies across these client segments, as well as its products and businesses. Believing in its role in the sustainable development of Belgium, Belfius strongly invests in all segments of the society: • The public and social sector such as local and federal authorities, inter-municipal companies, hospitals, care homes, social housings and education centres are offered wide and integrated range of products and services, including but not limited to credit lending, treasury management and financial markets products. • Belfius equally provides financing to business and corporate banking clients ranging from the self-employed, liberal professions and small enterprises to the medium-sized and large corporates. Belfius seeks to support them throughout their entire lifecycle with a comprehensive package of products and services for both business and private needs (credits, transaction banking, financial market products, pension insurance, digital accessibility etc.). • Moreover, Belfius finances individuals including private and wealth management clients. As a bank-insurer, Belfius helps customers protect and develop their assets through cross-selling along the whole product range such as payments, savings, mortgages and consumer finance, non-life and life insurances, investments and insurance-investments.	Annual report 2021 Profile of Belfius, p 5 A fair taxpayer p. 63 Segment report p 128 - 130

Reporting and Self-Assessment Requirements	High-level summary of bank's response	Reference(s)/ Link(s) to bank's full response/ relevant information
1.1. CONTINUED	With an essentially Belgian balance sheet for its commercial activities, Belfius is committed to maximal customer satisfaction and added social value by offering products and services with added value through a modern omni-channel distribution model, which includes branches, bankers, Belfius Connect, and digital channels. Belfius is a proud leader in mobile banking in Belgium. Belfius Bank that signed the United Nations Environmental Programme Finance Initiative (UNEP FI) Principles for Responsible Banking (PRB) is the parent company of the Belfius Group. Its major commercial subsidiaries focus on the Belgian market : Belfius Insurance (BI, insurer), Belfius Investment Partners (BIP, asset manager), Belfius Lease & Lease Services (leasing), Belfius Autolease (car leasing), Belfius Commercial Finance (factoring), Crefius (servicing and managing mortgage loans). For some very specific activities, entities are maintained in Luxembourg and Ireland: • Belfius Financing Company SA issues certain securities to external investors. For technical and operational reasons, it has been decided that these issuances take place in Luxembourg. Belfius Insurance Finance manages a portfolio of shares and bonds there in full transparency vis-à-vis the Belgian tax authorities after receiving a positive ruling in Belgium. • Ireland-based Belfius Ireland controls a historical long-term bond portfolio, however this portfolio is currently being wound down. Belfius' Irish presence does not constitute a case of tax optimisation as there is no shift of taxable base from Belgium to Ireland.	
1.2. DESCRIBE how your bank has aligned and/or is planning to align its strategy to be consistent with and contribute to society's goals, as expressed in the Sustainable Development Goals (SDGs), the Paris Climate Agreement, and relevant national and regional frameworks.	The 17 Sustainable Development Goals (SDGs or Global Goals) adopted by all United Nations Member States in 2015 is a universal call to action for sustainable development to end poverty, protect the planet and ensure peace and prosperity. The SDGs serve as guiding principles for Belfius' corporate sustainability strategy. Considering its business context and core activities, Belfius prioritised five SDGs (SDG 7-Affordable and Clean Energy, SDG 8-Decent Work and Economic Growth, SDG 9-Industry, Innovation & Infrastructure, SDG 11-Sustainable Cities and Communities, SDG12-Responsible Consumption & Production), where we believe we can and aim to create the greatest positive impact. Always aligning its business strategy with its values, Belfius strives to contribute to the SDGs through its product and service offering when possible. Belfius has historically been a bank that is active in public and social sector in Belgium, financing core infrastructure investments in the country for an inclusive and prosperous society. While many of the banking and insurance activities of Belfius contribute to the SDGs, Belfius' Funds of the Future, first launched in 2019, is a particular example where Belfius invests in different social and environmental themes that contribute to at least one of the Global Goals. Acknowledging the urgency of climate crisis, Belfius actively participates in local and international initiatives to better align its business with the objectives of the Paris Climate Agreement. At Belgian level, Belfius participated in the launch of the Belgian Alliance for Climate Action (BACA) in 2020, a joint initiative of the Belgian sustainable development network (The Shift) and WWF Belgium. The alliance brings together companies and organisations with a strong intention to pave the way to a low carbon economy by increasing their climate ambitions in line with the Paris Climate Agreement. To that end, Belfius has committed to set 'science-based targets' as part of its decarbonisation strategy. Belfius already achieved carbon neutrality for its own operations by investing in projects to offset its carbon emissions, and is planning on accounting and decreasing its climate impact of its financed emissions in the future.	Annual Report 2020 p.22-23

Reporting and Self-Assessment Requirements	High-level summary of bank's response	Reference(s)/ Link(s) to bank's full response/ relevant information

PRINCIPLE 2: IMPACT AND TARGET SETTING

We will continuously increase our positive impacts while reducing the negative impacts on, and managing the risks to, people and environment resulting from our activities, products and services. To this end, we will set and publish targets where we can have the most significant impacts.

2.1. IMPACT ANALYSIS

Show that your bank has identified the areas in which it has its most significant (potential) positive and negative impact through an impact analysis that fulfills the following elements:

a) Scope: The bank's core business areas, products/services across the
b) main geographies that the bank operates in have been as described under 1.1. have been considered in the scope of the analysis.
c) Scale of Exposure: In identifying its areas of most significant impact the bank has considered where its core business/its major activities lie in terms of industries, technologies and geographies.
d) Context & Relevance: Your bank has taken into account the most relevant challenges and priorities related to sustainable development in the countries/ regions in which it operates.
e) Scale and intensity/salience of impact: In identifying its areas of most significant impact, the bank has considered the scale and intensity/salience of the (potential) social, economic and environmental impacts resulting from the bank's activities and provision of products and services. (your bank should have engaged with relevant stakeholders to help inform your analysis under elements c) and d))

Show that building on this analysis, the bank has

- Identified and disclosed its areas of most significant (potential) positive and negative impact
- Identified strategic business opportunities in relation to the increase of positive impacts/reduction of negative impacts

Serving approximately one third of the population, Belfius is a major player in the Belgian financial sector and is continuously monitoring the social, economic and environmental impacts resulting from its activities. In order to assess and understand its positive and negative impacts, Belfius utilised the second iteration of the Portfolio Impact Analysis Tool for Banks that is jointly developed by signatories of the PRB and UNEP FI Member Banks.

Through its impact analysis, based on the loan portfolio as of 30 June 2021, Belfius worked towards identifying its impacts related to its consumer, investment, business and corporate and public banking activities in Belgium. The main sectors and industries financed by Belfius were public administration, construction and real estate, activities of holding companies and retail.

Considering Belgium's country needs (as pre-defined in UNEP FI Impact Analysis tool) and Belfius' portfolio exposure, the analysis conducted through the Portfolio Impact Analysis Tool generated the following results:

- The potential positive impacts areas associated with Belfius' portfolios include : access to decent housing, public debt management, quality and availability of water, waste management, the efficient use of resources (water, energy, raw materials etc.) and climate change.
- The potential negative impacts areas associate with Belfius' portfolios include : public debt management, quality and availability of water, waste management, the efficient use of resources (water, energy, raw materials etc.) and climate change.

This first UN PRB report of Belfius Bank presents an overview of activities carried out by Belfius in implementing the Principles in 2021 to fully align itself with the Principles within 4 years timeframe. In the following years, Belfius will conduct an assessment of its performance with regard to potential positive and negative impacts enlisted above to finalise its portfolio impact analysis.

Additionally, Belfius will focus on helping its clients to facilitate the transition to more sustainable opportunities in the sectors with higher exposure to social and environmental impacts.

PLEASE PROVIDE YOUR BANK'S CONCLUSION/STATEMENT IF IT HAS FULFILLED THE REQUIREMENTS REGARDING IMPACT ANALYSIS.

Belfius Bank started to conduct its impact analysis exercise using the Portfolio Impact Analysis Tool and identified its potential positive and negative impacts that are associated with its consumer, investments, business and corporate and public banking portfolios considering its sectoral and client exposure as well as Belgium's country needs. The next step in this process will be to finalise the impact analysis based on Belfius' performance assessment with regard to the potential positive and negative impacts identified in this first step.

Reporting and Self-Assessment Requirements	High-level summary of bank's response	Reference(s)/ Link(s) to bank's full response/ relevant information
2.2. TARGET SETTING Show that the bank has set and published a minimum of two Specific, Measurable (can be qualitative or quantitative), Achievable, Relevant and Time-bound (SMART) targets, which address at least two of the identified "areas of most significant impact", resulting from the bank's activities and provision of products and services. Show that these targets are linked to and drive alignment with and greater contribution to appropriate Sustainable Development Goals, the goals of the Paris Agreement, and other relevant international, national or regional frameworks. The bank should have identified a baseline (assessed against a particular year) and have set targets against this baseline. Show that the bank has analysed and acknowledged significant (potential) negative impacts of the set targets on other dimensions of the SDG/climate change/society's goals and that it has set out relevant actions to mitigate those as far as feasible to maximize the net positive impact of the set targets.	Belfius has been communicating on its sustainability efforts for some years now and listed overall ESG ambitions in its 2019 Sustainability Report. In the meantime, Belfius has increasingly been channeling its sustainability DNA into its strategic vision and is now working on the elaboration of a new ESG core dashboard. Following the completion of the portfolio impact analysis exercise as part of Belfius' engagement with UN PRB, Belfius Bank will further review its targets. As a group, Belfius already firmly committed to the following ambitions until now: • Achieve a 44% representation of women at senior management level by 2025. • Maintain CO_2-neutrality for Belfius' own operations (i.e. excluding financed emissions).	Annual Report 2021 p. 41

PLEASE PROVIDE YOUR BANK'S CONCLUSION/STATEMENT IF IT HAS FULFILLED THE REQUIREMENTS REGARDING TARGET SETTING.
Belfius Bank is gradually putting in place time-bound targets around climate and diversity. Belfius Bank is currently in the process of finalising its first impact analysis that will allow Belfius Bank to set targets in the following years to address positive and negative impacts associated with its portfolio.

2.3. PLANS FOR TARGET IMPLEMENTATION AND MONITORING Show that your bank has defined actions and milestones to meet the set targets. Show that your bank has put in place the means to measure and monitor progress against the set targets. Definitions of key performance indicators, any changes in these definitions, and any rebasing of baselines should be transparent.	Belfius' actions towards achieving its overall ESG targets have been communicated in its 2020 Annual Report and will again be reported on in the 2021 Annual Report. Following the completion of the portfolio impact analysis exercise as part of Belfius' engagement with UN PRB, Belfius Bank will review its targets and develop additional action plans as needed.	

PLEASE PROVIDE YOUR BANK'S CONCLUSION/STATEMENT IF IT HAS FULFILLED THE REQUIREMENTS REGARDING TARGET SETTING.
Belfius Bank is gradually putting in place time-bound targets around climate and diversity. Belfius Bank is currently in the process of finalising its first impact analysis that will allow it to set targets in the following years to address positive and negative impacts associated with its portfolio and report on actions undertaken to reach these targets.

Reporting and Self-Assessment Requirements	High-level summary of bank's response	Reference(s)/ Link(s) to bank's full response/ relevant information
2.4. PROGRESS ON IMPLEMENTING TARGETS For each target separately: Show that your bank has implemented the actions it had previously defined to meet the set target. Or explain why actions could not be implemented / needed to be changed and how your bank is adapting its plan to meet its set target. Report on your bank's progress over the last 12 months (up to 18 months in your first reporting after becoming a signatory) towards achieving each of the set targets and the impact your progress resulted in. (where feasible and appropriate, banks should include quantitative disclosures)	Belfius' progress towards achieving its overall ESG targets have been communicated in its 2020 Annual Report and will again be communicated in the 2021 Annual Report. Following the completion of the portfolio impact analysis exercise as part of Belfius' engagement with UN PRB, Belfius Bank will review its targets and report on the progress and actions undertaken to meet the set targets.	

PLEASE PROVIDE YOUR BANK'S CONCLUSION/STATEMENT IF IT HAS FULFILLED THE REQUIREMENTS REGARDING TARGET SETTING.
Belfius Bank is gradually putting in place time-bound targets around climate and diversity. Belfius Bank is currently in the process of finalising its first impact analysis that will allow it to set targets in the following years to address positive and negative impacts associated with its portfolio and monitor progress towards these targets.

Reporting and Self-Assessment Requirements	High-level summary of bank's response	Reference(s)/ Link(s) to bank's full response/ relevant information
PRINCIPLE 3: CLIENTS AND CUSTOMERS We will work responsibly with our clients and our customers to encourage sustainable practices and enable economic activities that create shared prosperity for current and future generations.		
3.1. PROVIDE an overview of the policies and practices your bank has in place and/or is planning to put in place to promote responsible relationships with its customers. This should include high-level information on any programmes and actions implemented (and/or planned), their scale and, where possible, the results thereof.	Customers are at the heart of Belfius' business strategy. Establishing a lasting relationship with customers and engaging with them in a responsible and transparent way is a key factor in building long-term relationships. Belfius **Customer Acceptance Policy** and **Transition Acceleration Policy** are the cornerstones of Belfius' responsible engagements with its clients. Belfius aims to ensure that sustainable and responsible business practices are adopted and implemented by all business lines and customers. In addition to its internal policies Belfius adheres to the code of conduct of Febelfin, the Belgian financial sector federation, to remain true to the values of the sector in its daily interactions with customers. Belfius also follows the code of conduct of BeCommerce, the federation of Belgian companies active in e-commerce to enable consumers to make online purchases reliably and securely. In line with its values as a responsible bank-insurer, Belfius expects that its principles of responsibility, honesty and professionalism are adopted and embraced by all of its employees. To that end, **Belfius Code of Conduct, Anti-Discrimination Policy and Whistleblowing Policy** serve as guiding principles for its employees while engaging with Belfius customers. Each year Belfius employees receive compulsory trainings on ethical and compliance-related issues. The training courses are refreshed every two to three years, with ad hoc training cycles also organised for certain profiles. Each employee has his or her own dashboard in which all planned and completed training courses are displayed and monitored by HR and Compliance. The above-mentioned policies are available on Policies & Charter website, which provides an overview of all relevant Belfius policies in the field of sustainability.	Annual report 2021 p. 61 - 63
3.2. DESCRIBE how your bank has worked with and/or is planning to work with its clients and customers to encourage sustainable practices and enable sustainable economic activities. This should include information on actions planned / implemented, products and services developed, and, where possible, the impacts achieved.	**Belfius' engagement activities** As a key bank-insurer in Belgium, Belfius believes that it has a crucial role within the society to facilitate and promote transition of the Belgian economy to sustainable economic activities in line with the vision of a European Green Deal. To achieve this objective Belfius developed its Transition Acceleration Policy that aims to both exclude certain activities that are considered unsustainable (e.g. tobacco production and gambling) and to support clients' transition to a low carbon and just economy, while respecting United Nations Global Compact principles. The scope of the policy covers all processes of Belfius Group such as client onboarding, loan and leasing origination, and investment offer amongst others. Belfius' ambition is to have all client relations, products and portfolios come in line with this policy by 31 December 2022, provided this is legally and contractually allowed. It is Belfius' ambition to further develop the Transition Acceleration Policy's reach over time, timely addressing emerging societal or market evolutions as well as covering voluntary commitments (e.g. Science Based Targets Initiative-SBTi, UNEP FI) and upcoming legislations (the EU taxonomy, corporate due diligence and vigilance). The majority of funds distributed by Belfius are produced and managed by either its subsidiary Belfius Investment Partners (IP) or its strategic partner Candriam. Fund managers in both organisations maintain an active and constructive dialogue with the companies in which their respective funds invest. By making their views, concerns and ideas known to the management of these companies, asset managers seek to influence decisions made by top management towards more sustainable business practices. In line with this approach Belfius Investment Partners, a signatory to the United Nations Principles for Responsible Investment (UNPRI) constantly monitors its investment portfolios and integrates ESG criteria when selecting underlying instruments (funds, trackers). For more detailed information on Belfius IP's engagement approach please see Belfius IP Engagement Policy.	Annual Report 2021 p 47 - 60 p 62 - 63

Reporting and Self-Assessment Requirements	High-level summary of bank's response	Reference(s)/ Link(s) to bank's full response/ relevant information
3.2. CONTINUED	**Belfius' product and service offering** In line with its sustainability vision, Belfius constantly develops and offers financial solutions that enable its clients and customers to adopt more sustainable activities and business models. Major new strategic initiatives launched by Belfius Bank over the course of 2021, guided by its desire to contribute to a more sustainable Belgian economy and society are as follows: • Re=Bel, a brand new investment application that is accessible to all, allows investing that contribute to an ESG cause • Beats, an innovative payment and telecom offer for retail customers with a societal angle that enables the customers to select the causes (health, planet or people) they want Belfius to support for them • Banx, platform imagined by Proximus, powered by Belfius allowing users to more consciously manage their banking activities and understand which of their purchases are good for the planet and which are not through a personal CO_2 footprint dashboard Furthermore, Belfius Bank actively participates in sustainable lending programs offered by European institutions such as the European Investment Bank (EIB) or European Investment Fund (EIF) to contribute to sustainable economic activities of its clients and customers. Major programs to which Belfius participated are as follows: • In collaboration with EIB as part of the European Private Finance for Energy Efficiency program, Belfius Bank launched Belfius Energy Efficiency Package (BEEP), which is a unique financing package for companies, public authorities, educational institutions and social profit organisations who wish to invest in reducing their energy consumption, switching to alternative energy sources or producing their own energy. • Belfius Bank was also awarded a grant from European Local Energy Assistance (ELENA) initiative to actively assist its public and social profit customers in the development of energy efficiency and building-linked renewable energy programmes. • Belfius Bank is in a preferential credit partnership with the EIB on projects/investments related to smart cities, climate action and circular economy. Belfius also offers its retail customers green products and services such as its Green Renovation Loan for financing construction and renovation projects that contribute to energy-savings in the Belgian households, Eco (Plus) Car loan, bicycle loan as well as reductions in Belfius Car premiums for customers who limit their ecological footprint. Understanding the positive impact that can be achieved through capital markets in May 2021 Belfius issued its inaugural green bond in line with the ICMA Green Bond Principles (2018), with an issuance of EUR 500 million. The proceeds of the issuance will be utilised towards financing/refinancing green projects/investments that contribute to renewable energy, energy efficiency, clean transportation, green real estate or waste and water management. Building on its expertise and experience Belfius also supports green and sustainability bond issuances of its clients, helping them to strengthen their sustainability policies.	

Reporting and Self-Assessment Requirements	High-level summary of bank's response	Reference(s)/ Link(s) to bank's full response/ relevant information
PRINCIPLE 4: STAKEHOLDERS We will proactively and responsibly consult, engage and partner with relevant stakeholders to achieve society's goals.		
4.1. DESCRIBE which stakeholders (or groups/types of stakeholders) your bank has consulted, engaged, collaborated or partnered with for the purpose of implementing these Principles and improving your bank's impacts. This should include a high-level overview of how your bank has identified relevant stakeholders and what issues were addressed/ results achieved.	Belfius regularly consults and engages with its stakeholders, more specifically customers, employees and unions, civil society, shareholder, sectoral organisations, prudential supervisors as well as rating agencies and sustainability analysts. The aforementioned stakeholders were identified considering relevant stakeholders that are impacted by Belfius' activities as well as their impact on Belfius. These interactions with stakeholders take place on regular basis through different channels depending on the nature of Belfius' relationship with them. The dialogue with stakeholders allows Belfius to understand their expectations regarding Belfius' environmental and social impact as well as inform them about Belfius' sustainability strategy and objectives. Belfius first conducted a materiality analysis in 2017 to determine which topics should be considered as "material" for Belfius with regard to sustainability. The results of this exercise were presented in a materiality matrix, which highlighted the list of material topics. These topics, along with those having a strategic impact on Belfius, were incorporated to a maximum extent in the definition of ESG risk management, the development of sustainability policies and the formulation of Belfius' overall strategy. Belfius is currently (Q4 2021) engaging with stakeholders (a selection of customers, suppliers & partners, NGO, academics, trade unions and employees) through a questionnaire with a double objective : to confirm that Belfius' group-wide strategy and sustainability commitments are tackling issues that stakeholders consider relevant towards a sustainable Belgian society, as well as to identify any additional topics that are material to Belfius' stakeholders and might not be included in Belfius' strategy yet. The results of this assessment will be published in the 2021 Sustainability Report and will serve as a basis for further inspiration to refine Belfius' ESG strategy and structure its actions to address the changing world around Belfius. In the purpose of implementing the Principles and improving Belfius' impact on society and environment, Belfius actively engages with several sustainability initiatives and sectoral organisations both at local and international level. Acknowledging the United Nations' role, on top of being a signatory to the UN PRB initiative, Belfius is also a signatory to the United Nations Global Compact, UN Principles for Sustainable Insurance (Belfius Insurance) and the PRI (Belfius Investment Partners). Participation in these initiatives allow Belfius to be part of a collective action and share experiences around sustainable finance. With regard to sectoral organisations, while Belfius Bank actively participates in and contributes to workgroup activities organised around sustainability by Febelfin, Belfius Insurance engages in workgroups at Assuralia, the sectoral federation of insurance companies operating in the Belgian market. In 2020 as part of its commitment to climate action and to better align with the objectives of the Paris Climate Agreement, Belfius participated in the launch of the BACA. This participation underscores Belfius' ambition to better fulfil expectations of the Principles. Accordingly, Belfius is also member of Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), a global partnership of financial institutions for greenhouse gas accounting and disclosure in the sector that will allow Belfius to identify its impacts and set credible targets. At the local level Belfius is a member of the sustainability community The Shift as well as Belgian Institute for Sustainable IT (ISIT-BE), a think and do tank bringing together Belgian companies, organizations and individuals to help them succeed in their digital transition while reducing the environmental and social footprint of their IT services and usages. Further confirming Belfius' commitment to the SDG 5 on gender equality Belfius is also a signatory to the Women in Finance Diversity Charter for a more balanced and fair financial service industry.	Annual Report 2021 p. 41 - 46

Reporting and Self-Assessment Requirements	High-level summary of bank's response	Reference(s)/ Link(s) to bank's full response/ relevant information
PRINCIPLE 5: GOVERNANCE & CULTURE We will implement our commitment to these Principles through effective governance and a culture of responsible banking.		
5.1. DESCRIBE the relevant governance structures, policies and procedures your bank has in place/is planning to put in place to manage significant positive and negative (potential) impacts and support effective implementation of the Principles.	The Board of Directors of Belfius Bank defines and supervises the strategy and objectives of the Bank, as well as the risk management, including the level of risk appetite, at the proposal or recommendation of the Management Board. This also includes the ESG strategy and risks. Also, as Belfius Bank is head of the Belfius Financial Conglomerate, Belfius Bank's Board of Directors is responsible for the general policy, risk appetite and strategy (including ESG) of the Belfius Group and the compliance of the subsidiaries herewith. The Risk Committee at Board of Directors level has advisory powers and responsibilities with regard to the Board of Directors on setting current and future risk appetite and strategy, including on ESG and climate risk, as well as monitoring its implementation. The Management Board is responsible for the effective management of the Bank, directing and coordinating the activities of the various business lines and support departments within the framework of the objectives, strategy, risk and general policy set by the Board of Directors. Belfius' Group Committee manages and oversees group strategic matters including the sustainability strategy and its implementation for the banking and insurance group. It is responsible for the implementation of the mandatory regulations and voluntary commitments on ESG, such as the Principles for Responsible Banking or Principles for Sustainable Insurance. In 2021 Belfius Group Committee comprised of five members of the Management Board of Belfius Bank, the chairman and CFO of the Management Board of Belfius Insurance and three associated members of the Management Board of Belfius Bank, who join the Committee in an advisory capacity. At executive level, both Belfius Bank CEO and Belfius Insurance CEO sponsor the ESG strategy. An ESG program and steering was set-up to monitor the implementation of the ESG strategy as well as the mandatory and voluntary commitments. Twelve ESG workstreams were formed, responsibilities for the streams were assigned to the members of the Management Board, and each workstream has a tracker on senior management level. A monthly steering ('strategic domain committee' ESG), bringing together the various trackers and covering the whole Belfius organisation, closely follows up on progress of each of these streams. At Belfius Bank, the Head of Sustainability is accountable to the CEO. She heads the ESG Coordination Team and is in charge of the overall coordination of the group-wide ESG strategy. She works in close collaboration with the Sustainability Manager of Belfius Insurance. Both parties conduct a systematic dialogue on ESG affairs with key internal and external stakeholders. As a result of Belfius' engagement with voluntary initiatives as well as the integration of ESG matters into existing or new regulatory requirements by regulators and prudential supervisors, Belfius attributed responsibilities around sustainable finance to existing decision-making structures. Nevertheless, Belfius is in the process of assessing the benefit of a more dedicated governance approach for the upcoming year.	Annual Report 2021 p 70 - 71 p 204 - 207 p 220 - 221

Reporting and Self-Assessment Requirements	High-level summary of bank's response	Reference(s)/ Link(s) to bank's full response/ relevant information
5.2. DESCRIBE the initiatives and measures your bank has implemented or is planning to implement to foster a culture of responsible banking among its employees. This should include a high-level overview of capacity building, inclusion in remuneration structures and performance management and leadership communication, amongst others.	Belfius' corporate culture relies on four overarching values: customer orientation, authenticity, fairness and entrepreneurship spirit. These values ensure that customer expectations are at the centre of Belfius' business, each person's individuality and differences are respected. Belfius seeks a fair balance between the interests of all stakeholders, to create sustainable long-term value for its customers, society as a whole, the environment and Belfius' organisation. In line with its core values, sustainability lies at the heart of Belfius' business strategy. Belfius 2025 Strategy, shared across the internal organisation, puts forward the need to integrate sustainability in all aspects of its business. This is an aspect that is fundamental to Belfius' purpose "Belfius, meaningful and inspiring for Belgian society. Together." Belfius also integrates ESG-related objectives to the senior managers' variable remuneration. The ESG-related objectives cover the topics on customer satisfaction, employee engagement & well-being, diversity, leadership development and Belfius Group's ESG rating performance. Moreover, Belfius strives to integrate and adopt all aspects of sustainability in Belfius' work environment. Hence, in 2019 Belfius became a signatory to the Women in Finance Diversity Charter, an initiative to improve gender equality in the financial sector. Adopting the principles of the Charter, Belfius actively promotes gender equality at the workplace through several activities such as webinars and awareness-raising communications via its intranet. When it comes to Belfius' operational environmental impact, Belfius' building management seeks continuously to increase efficiency in energy and water consumption, while reducing waste generation. Lastly, as a firm believer of promoting behavioural change within and ownership by the employees on ESG related topics, Belfius encourages employees with an interest in sustainability to share this passion through the "Train Your Colleagues sessions".	ESG and remuneration policy Annual Report 2021 p 38 - 40 p 61 - 63 p 102
5.3. GOVERNANCE STRUCTURE FOR IMPLEMENTATION OF THE PRINCIPLES Show that your bank has a governance structure in place for the implementation of the PRB, including: a) target-setting and actions to achieve targets set b) remedial action in the event of targets or milestones not being achieved or unexpected negative impacts being detected.	As stated in section 5.1. Belfius' Group Committee manages and oversees group-wide strategic matters such as the sustainability strategy, mandatory regulations and voluntary commitments on ESG, including the UN PRB. Sponsored by the CEO, Belfius' sustainability manager drives the implementation of UN Principles for Responsible Banking, leveraging the ESG Program and steering. However, Belfius is in the process of assessing the benefit of a more dedicated governance approach for the upcoming year.	

PLEASE PROVIDE YOUR BANK'S CONCLUSION/ STATEMENT IF IT HAS FULFILLED THE REQUIREMENTS REGARDING GOVERNANCE STRUCTURE FOR IMPLEMENTATION OF THE PRINCIPLES.
Belfius' Group Committee oversees the implementation of the Principles. Belfius is in the process of assessing the benefit of a more dedicated governance approach for the upcoming year.

Reporting and Self-Assessment Requirements	High-level summary of bank's response	Reference(s)/ Link(s) to bank's full response/ relevant information

PRINCIPLE 6: TRANSPARENCY & ACCOUNTABILITY

We will periodically review our individual and collective implementation of these Principles and be transparent about and accountable for our positive and negative impacts and our contribution to society's goals.

6.1. PROGRESS ON IMPLEMENTING THE PRINCIPLES

Show that your bank has progressed on implementing the six Principles over the last 12 months (up to 18 months in your first reporting after becoming a signatory) in addition to the setting and implementation of targets in minimum two areas (see 2.1-2.4).

Show that your bank has considered existing and emerging international/ regional good practices relevant for the implementation of the six Principles for Responsible Banking. Based on this, it has defined priorities and ambitions to align with good practice.

Show that your bank has implemented/is working on implementing changes in existing practices to reflect and be in line with existing and emerging international/ regional good practices and has made progress on its implementation of these Principles.

To better implement the Principles and the good practices, Belfius signed the UN PRB as Belfius Bank and UN Principles for Sustainable Insurance (UN PSI) as Belfius Insurance in April 2020. As a member of The Shift, Belfius also participated in the launch of the BACA. In line with the Principles, the engagement with BACA and its strategy around climate action, Belfius has adhered to PCAF in October 2021 and officially committed to set science-based targets in December 2021. These voluntary commitments will help Belfius in meeting regulatory and prudential requirements such as the EU Taxonomy, EBA Pillar III and Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD).

Over the course of 2021 the revised Transition Acceleration Policy was rolled out. Belfius does not support companies that systematically or seriously violate one or more of the 10 UN Global Compact principles. The Transition Acceleration Policy imposes exclusions or restrictions on activities in many more sensitive economic sectors than was previously the case: tobacco, gambling, weapons, fossil energy, mining, palm oil and soy, and speculation on agricultural raw materials. Activities that are considered intrinsically unsustainable are fully excluded, in other sectors customers are encouraged to transition to a low carbon and just business model. The scope of the policy covers all processes of Belfius Group such as client onboarding, loan and leasing origination, and investment offer amongst others.
It is Belfius' ambition to further develop the Transition Acceleration Policy's reach over time.

Belfius also redacted a human rights policy in 2021, inspired by the United Nations Global Compact but also acknowledging the Universal Declaration of Human Rights and the International Labour Organization's (ILO) Declaration on Fundamental Principles and Rights at Work (signed by Belgium).

Following up on its commitment to diversity, Belfius signed the Inclusive Panels Charter in 2021, which aims to raise awareness of the importance of diverse panels in terms of gender, age and background.

PLEASE PROVIDE YOUR BANK'S CONCLUSION/STATEMENT IF IT HAS FULFILLED THE REQUIREMENTS REGARDING PROGRESS ON IMPLEMENTING THE PRINCIPLES FOR RESPONSIBLE BANKING.

Belfius has made important progress in the reporting year to implement the Principles. Belfius reviewed its Transition Acceleration Policy to better manage its ESG risks as well as guide its clients towards sustainable business practices. Belfius also joined several initiatives on sustainability and started developing financed emissions accounting as a first step towards setting its climate targets aligned with the Science Based Target Initiative (SBTi) requirements. Additionally, Belfius redacted its human rights policy.

Abréviations

Acronyme	
ABE	Autorité bancaire européenne
ABS	Asset-Backed Securities
ALM	Asset and Liability Management
AUM	Assets under Management (Actifs sous gestion)
BACA	Belgian Alliance for Climate Action
BCE	Banque centrale européenne
BIP	Belfius Investment Partners
BNB	Banque nationale de Belgique
BRRD	Bank Recovery and Resolution Directive
B/S	Balance Sheet (Bilan)
C/I	Cost-Income (Charges-Produits)
CCF	Credit Conversion Factor
CET 1	Common Equity Tier 1
COR	Cost of Risk (Coût du Risque)
CPRS	Climate Policy Relevant Sectors
CRD	Capital Requirements Directive
CRR	Capital Requirements Regulation
CRU	Conseil de résolution unique
CVA	Credit Value Adjustment
DCM	Debt Capital Markets
EAD	Exposure At Default
ECM	Equity Capital Markets
EL	Expected Loss
EPC	Energy Performance Certificate
ESG	Environmental, Social & Governance
FEAD	Full Exposure At Default
FEI	Fonds européen d'investissement
GAR	Green Asset Ratio
GHG	Greenhouse Gas
GRI	Global Reporting Initiative
IRBA	Internal Rating-Based Approach
LCM	Liquidity and Capital Management
LCR	Liquidity Coverage Ratio
LGD	Loss Given Default (Perte en cas de défaut)
LT	Long Terme
LTRO	Long-Term Refinancing Operations
LRE	Leverage Ratio Exposure
MREL	Minimum Requirement for own funds and Eligible Liabilities (Exigence minimale de fonds propres et d'engagements éligibles)
MRU	Mécanisme de résolution unique
NFR	Non-Financial Risks
NGFS	Network for Greening the Financial System

Acronyme	
NIG	Non-Investment Grade
NPS	Obligations Non Preferred Senior
NSFR	Net Stable Funding Ratio (Ratio structurel de liquidité à long terme)
P&L	Profit and Loss (Compte de résultats)
PACTA	Paris Agreement Capital Transition Assessment
pb	point de base
PCAF	Partnership for Carbon Accounting Financials
PD	Probability of Default
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PS	Obligations Preferred Senior
RAF	Risk Appetite Framework
RICAP	Risk Identification & Cartography Assessment
RMBS	Residential Mortgage-Backed Securities
ROA	Return On Assets (Rendement de l'actif)
ROE	Return On Equity (Rendement des fonds propres)
RoNRE	Return on Normative Regulatory Equity
SARIC	Self-assessment of Risks & Internal Controls
SBTI	Science-Based Target initiative
SFDR	Sustainable Finance Disclosure Regulation
SFPI	Société Fédérale de Participations et d'Investissement
SNI	Système de Notation Interne
SREP	Supervisory Review and Evaluation Process
TAP	Transition Acceleration Policy
TCFD	Taskforce on Climate-related Financial Disclosures
TLOF	Total Liabilities and Own Funds
T-LTRO	Targeted Long-Term Refinancing Operations
TREA	Total Risk Exposure Amount
TRIM	Targeted Review of Internal Models
UNEP FI	United Nations Environment Programme Finance Initiative
UNEP FI PRB	United Nations Environment Programme Finance Initiative - Principles for Responsible Banking
UNEP FI PSI	United Nations Environment Programme Finance Initiative - Principles for Sustainable Insurance
VAR	Value at Risk
WACI	Weighted Average Carbon Intensity - Empreinte carbone moyenne pondérée

Informations complémentaires

Adresses des principales filiales et de la succursale de Belfius Banque et Belfius Insurance[1]

Belfius Auto Lease
Leasing opérationnel de véhicules et services en matière de gestion de parcs automobiles, d'entretien et de gestion des sinistres
Place Charles Rogier 11 – BE-1210 Bruxelles
Tél.: +32 2 285 35 94 – *www.belfius-autolease.be*

Belfius Commercial Finance
Financement des créances commerciales envers les débiteurs, couverture du risque d'insolvabilité des débiteurs et récupération des créances sur débiteurs
Place Charles Rogier 11 – BE-1210 Bruxelles
Tél.: +32 2 285 26 11 – *www.belfius-commercialfinance.be*

Belfius Insurance
Société d'assurances qui commercialise des produits d'assurances vie et non-vie, des produits d'épargne et de placement pour les particuliers, les indépendants, les professions libérales, les entreprises et le secteur public et social
Place Charles Rogier 11 – BE-1210 Bruxelles
Tél.: +32 2 286 76 11 –*www.dvvlap.be* – *www.belfius-insurance.be*

Belfius Investment Partners
Société de gestion d'organismes de placement collectif (OPC)
Place Charles Rogier 11 – BE-1210 Bruxelles
Tél.: +32 2 222 12 01 – *www.belfiusip.be*

Belfius Ireland Unlimited Company
Gestion d'un portefeuille obligataire Public Sector
23, Shelbourne Road – Ballsdridge – IE-Dublin 4
Tél.: +353 15 31 15 00

Belfius Lease
Leasing financier et renting de biens d'équipement professionnel au secteur public
Place Charles Rogier 11 – BE-1210 Bruxelles
Tél.: +32 2 222 37 08 – *www.belfius-lease.be*

Belfius Lease Services
Leasing financier et renting de biens d'équipement professionnel aux indépendants, aux entreprises et aux titulaires d'une profession libérale
Place Charles Rogier 11 – BE-1210 Bruxelles
Tél.: +32 2 222 37 08 – *www.belfius-lease.be*

Corona Direct Assurances
Assurances en direct pour les particuliers (produits d'assurances vie et non-vie)
Place Charles Rogier 11 – BE-1210 Bruxelles
Tél.: +32 2 244 23 23 – *www.coronadirect.be*

Crefius
Octroi et gestion de crédits hypothécaires
Siège social
Place Charles Rogier 11 – BE-1210 Bruxelles
Tél.: +32 51 23 21 11 – *www.crefius.com*

Elantis
Octroi et gestion de crédits hypothécaires et de crédits à la consommation via un réseau d'apporteurs
Siège social
Rue des Clarisses 38 – BE-4000 Liège
Tél.: +32 4 232 45 45 – *www.elantis.be*

The Studio
Laboratoire digital visant à développer des solutions technologiques et les vendre à des tiers
Place Charles Rogier – 11 BE-1210 Bruxelles
Tél.: +32 2 222 09 36

(1) Sont reprises dans cette liste les filiales et la succursale qui exercent (ou dont l'activité contribue à) des activités opérationnelles bancaires ou d'assurances.

Données générales de Belfius Banque

Dénomination sociale
Belfius Banque SA

Contact
Tél.: +32 2 222 11 11

Siège social
Place Charles Rogier 11 – BE-1210 Bruxelles

Adresse postale générale
Place Charles Rogier 11 – BE-1210 Bruxelles

Numéro d'entreprise
RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185

Numéro FSMA
19649 A

Sites internet
www.belfius.be

Plaintes

En cas de problème, vous pouvez vous adresser tout d'abord à votre agence ou à votre gestionnaire chargé de relations et si votre problème n'est pas réglé, au service Gestion des plaintes.

Belfius Banque
Service Gestion des Plaintes - Colis 7908
Place Charles Rogier 11 – BE-1210 Bruxelles
E-mail: *complaints@belfius.be*

Si la réponse n'est pas satisfaisante, vous pouvez vous adresser au Negotiator de Belfius Banque.

Belfius Banque
Negotiation - Colis 7913
Place Charles Rogier 11 – BE-1210 Bruxelles
E-mail: *negotiation@belfius.be*

Si vous agissez en qualité de personne physique à des fins privées, et que vous n'êtes pas satisfait de la réponse qui vous a été réservée par les instances précitées de la Banque, vous pouvez vous adresser pour les produits bancaires au Service de médiation pour le secteur financier.

Ombudsfin – North Gate II
Boulevard du Roi Albert II 8 boîte 2 – BE-1000 Bruxelles
Tél.: +32 2 545 77 70 – Fax: +32 2 545 77 79
E-mail: *Ombudsman@Ombudsfin.be*

Pour les produits d'assurance, vous pouvez vous adresser au Service de médiation assurances.

Ombudsman des Assurances
Square de Meeûs 35 – BE-1000 Bruxelles
E-mail: *info@ombudsman.as*

Vous souhaitez plus d'informations sur Belfius Banque & Assurances? Surfez sur www.belfius.be.

Surfez sur www.belfius.be

Vous souhaitez poser une question sur les résultats ou la stratégie de Belfius Banque?

Envoyez un mail à financialcommunication@belfius.be.

Vous avez d'autres questions?

Vous pouvez nous joindre au +32 2 222 12 01 (du lundi au vendredi: de 8 à 22 heures/le samedi: de 9 à 17 heures).

Vous pouvez bien entendu nous suivre sur les réseaux sociaux:

facebook.com/Belfius
twitter.com/Belfius
LinkedIn.com/company/Belfius
YouTube.com/BelfiusBe

Éditeur responsable: Belfius Banque SA,
Place Charles Rogier 11, BE-1210 Bruxelles

Belfius